



HAL
open science

**Acoua, archéologie d'une communauté villageoise de
Mayotte (archipel des Comores) : peuplement,
islamisation et commerce océanique dans le sud-ouest de
l'océan Indien (XIIe-XVIe siècles)**

Martial Pauly

► **To cite this version:**

Martial Pauly. Acoua, archéologie d'une communauté villageoise de Mayotte (archipel des Comores) : peuplement, islamisation et commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XIIe-XVIe siècles). Histoire. Université Sorbonne Paris Cité, 2018. Français. NNT : 2018USPCF035 . tel-02178713

HAL Id: tel-02178713

<https://theses.hal.science/tel-02178713>

Submitted on 10 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Institut National des Langues et Civilisations Orientales

École doctorale n°265

Langues, littératures et sociétés du monde

ASIEs-CROIMA

THÈSE

présentée par

Martial PAULY

soutenue le 27 septembre 2018

pour obtenir le grade de **Docteur de l'INALCO**

en Histoire, sociétés et civilisations

Acoua, archéologie d'une communauté villageoise de Mayotte (archipel des Comores) : peuplement, islamisation et commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XII^e-XVI^e siècles)

Thèse dirigée par :

Monsieur Jean-Aimé RAKOTOARISOA Professeur émérite, INALCO

Monsieur Claude ALLIBERT Professeur émérite, INALCO

RAPPORTEURS :

Madame Sophie BLANCHY Directeur de recherche émérite, CNRS

Monsieur Thomas VERNET Maître de conférence, Paris-1 Sorbonne,
directeur de l'IFAS, Johannesburg

MEMBRES DU JURY :

Monsieur Claude ALLIBERT Professeur émérite, INALCO

Madame Sophie BLANCHY Directeur de recherche émérite, CNRS

Madame Anna CAIOZZO-ROUSSEL Professeur des universités, Université Montaigne, Bordeaux

Monsieur Jean-Charles DUCENE Directeur d'Etude, Ecole Pratique des Hautes Etudes

Madame Odile RACINE Professeur des universités, INALCO

Monsieur Jean-Aimé RAKOTOARISOA Professeur émérite, INALCO

Martial Pauly

Acoua,
archéologie d'une communauté villageoise de Mayotte (archipel
des Comores) : peuplement, islamisation et commerce océanique dans
le sud-ouest de l'océan Indien (XII^e-XVI^e siècles)

*À mon épouse, Céline
et mes enfants,
Évan et Juliana*

Avant propos

Cette thèse, qui couronne plus de dix années de recherches sur le terrain à Mayotte, n'aurait jamais vu le jour sans le soutien de nombreuses personnes.

Je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à mes directeurs de thèse, Claude Allibert et Jean-Aimé Rakotoarisoa, au premier pour m'avoir communiqué sa passion de la recherche et pour ses encouragements précieux à entreprendre cette thèse, au second pour son suivi et sa disponibilité dans l'accompagnement de toutes les démarches inhérentes au doctorat.

Je tiens à remercier les partenaires institutionnels à Mayotte pour leur soutien durant mes chantiers de fouilles programmées :

La Direction des Affaires Culturelles de Mayotte et leurs directeurs successifs, Philippe Chamoin, Clotilde Kasten et Florence Gendrier ; Les Conservateurs de l'Archéologie Édouard Jacquot et Virginie Motte dont le suivi a largement contribué à la réussite de mes chantiers ; L'Université Sorbonne Paris-Cité, l'École doctorale de l'INALCO et l'équipe de recherche ASIÉS-CROIMA pour son financement dans le cadre de l'aide à la mobilité des doctorants ; Henri Daniel Liszkowski et Olivier Soumille de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Mayotte, ainsi que Françoise Échasseriaud de l'association Archéologies pour le support associatif apporté à mes opérations de fouilles ; L'équipe du Musée de Mayotte pour leur accueil chaleureux lors que je travaillais sur les collections de la réserve archéologique et pour leur cordiale visite sur le chantier de fouille ; La Mairie d'Acoua pour l'intérêt porté à mes recherches, à tous, un grand *maharaba*.

Je remercie les propriétaires des parcelles qui m'ont autorisé à mener ces fouilles archéologiques : Monsieur Toumbou Ibrahim dit Brutal, sur le site d'Agnala M'kiri, et Hadidja Chaka, sur le site d'Antsiraka Boira.

Je remercie très chaleureusement tous les membres de mon équipe de fouille, stagiaires et bénévoles qui ont largement contribué à la réussite de mes chantiers en venant y consacrer leur temps libre : Aïcha Abdallah, Salma Ali, Marine Allemand, Mohamed-Dine Assani, Jérémie Bachelier, Brigitte Baconnier, Razak Bankole, Cindy Causse, El Karim Chakiri, Geoffrey Claud, Jérémy Decoo, Suzel Delvallez, Flore Diverrez, Raftandjani Djihadi, Dominique Duguay, Delphine Dumarché, Philippe Dumarché, Patricia Dupuy, Ahamed Douhikifli, Fadhuli, Chloé Fraillon, Marylise Gendrot, Éric Gintrand, Émeline Hussard, Tiffanie Giraud, Assinani Kassim, Hélène Kudla, Marion Lalanne, Guy Langlais, Arnaud Lebossé, Arthur Leck, Céline Leroy, Lan Li, Djamila Madi, Sade Madia-Abdallah, Jeanne Pages, Raphael Pavageaux, Élisabeth Petit, Amandine Ponchel, Ounaïda Madi, Said-Djibril Madi-Tchama, Robert Manceau, Sade Mari, Thierry Navarron, Stéphane Nielsen, Lola Pelt, Anna Salmon, Hanessati Soufou, Corinne Soumaila, Jacques Teyssandier, Alexia Thierry, Denétèm Touambona, Mariame Toufaili, Halima Toybou, Elisabeth Tribouillard, Thierry Wallet, Nicolas Wallet, Limouandjilati Ymamou et Nawa Ymamou.

Je remercie tout particulièrement Marine Ferrandis, ma collaboratrice depuis 2013 sur le site d'Antsiraka Boira, artiste de la taphonomie et virtuose de la truelle dont la grande rigueur et le professionnalisme ont largement contribué au succès de ces chantiers et aux retours très positifs de la Commission Territoriale de la Recherche Archéologique.

Parmi mes collaborateurs dans le projet de la carte archéologique de Mayotte, je remercie vivement Laurent Lachery, Giovanni Lauret et Robert Manceau pour les souvenirs d'explorations épiques de la malavouni mahoraise.

Un grand merci à Jérôme Mathey et à ses drônes donnant de la hauteur aux images du chantier de fouille, et pour son travail de photogrammétrie.

Je remercie Guy Langlais, Anne Hawksworth, Marc Pia et Sullivan Louise, pour avoir accueilli chez eux l'équipe de fouille et pour avoir supporté d'être envahi par les tessons. Un grand merci à Mama Jo et à l'équipe du restaurant La Marine, à Acoua, devenu cantine incontournable de l'équipe de fouille.

Mes remerciements vont également à Lydie Bignon, ma sœur Sandra, ma belle-sœur Marie Laure et mon frère Emmanuel pour la relecture de ma prose.

Enfin, j'apporte toute ma reconnaissance à mon épouse, Céline et à mes enfants, Évan et Juliana, tous deux nés à Mayotte, merci de m'avoir accompagné et soutenu dans cette aventure, d'avoir supporté mes absences pendant les missions d'une durée d'un mois à Mayotte, et celles encore plus longues, lorsque j'étais plongé dans mes pensées, c'est à vous que je dédis cette thèse.

SOMMAIRE

INTRODUCTION : problématiques et stratégie de recherche	9
PREMIERE PARTIE : Les cadres géographiques, culturels et historiques de notre étude	18
I. Mayotte, le contexte géographique, historique et culturel	18
1. Mayotte : les cadres géographiques d'un territoire insulaire	18
1. Mayotte : une histoire mouvementée	22
2. Spécificités linguistiques de Mayotte	26
II. Les origines du peuplement du sud-ouest de l'océan Indien	32
1. L'aire culturelle swahili	32
2. Les débats sur les origines de la culture swahili	34
3. L'horizon culturel africain du premier millénaire : les sociétés de l'âge du fer	40
Le premier âge du fer en Afrique de l'Est	41
L'âge du fer moyen (MIW)	43
4. Le peuplement de Madagascar : l'énigme de l'origine des Malgaches	44
Le peuplement austronésien de Madagascar, un épiphénomène des contacts anciens entre le monde austronésien et l'océan Indien occidental?	45
L'origine afro-asiatique des Malgaches : l'apport déterminant de la linguistique	49
L'apport de la génétique des populations	53
Les données historiques accréditant l'hypothèse d'expéditions de Sriwijaya vers l'Afrique	56
5. La rencontre entre les populations austronésiennes et bantou : substratum ou contacts?	63
6. La question de l'existence de relations continues entre Madagascar et l'Asie du Sud-Est	66
Les données historiques	67
Les données de l'ethnologie comparée et la question de l'origine de l'islam syncrétique des royaumes malgaches du Sud-Est	69
7. L'hypothèse d'une influence austronésienne aux Comores durant la phase Dembeni	73
La question de l'origine de la céramique à engobe rouge et à décor graphité	74
Les techniques de ventilation forcée des fours	78
Les données archéobotaniques	79
Les données en génétique des populations	80
Les dynamiques migratoires à l'origine des Malgaches : vers le modèle du pivot comorien ?	81
III. L'intégration de la côte est-africaine au grand commerce de l'océan Indien	85
1. L'Afrique de l'Est dans le système-monde afro-asiatique	85
2. Les prémices du système-monde afro-asiatique	87
3. La période gréco-romaine et sassanide	90
4. La période islamique : l'expansion du commerce musulman en Afrique de l'Est et la mise en place du couloir swahili	95

5. L'essor des échanges entre la côte est-africaine swahili et les pays de l'Islam médiéval	103
6. L'épanouissement de la culture swahili à partir du XI ^e siècle	107
7. Le mythe shirâzi	109
8. Les réseaux d'échanges dans le canal de Mozambique : la côte mozambicaine	112
9. L'ensemble comoro-malgache, prolongement du couloir swahili	115
10. Le rayonnement culturel et commercial de Kilwa entre les XII ^e et XV ^e siècles	119
IV. L'islamisation de l'Afrique orientale	124
1. L'islamisation en Afrique sub-saharienne : un processus complexe	124
2. L'islam et la culture swahili : une question au cœur du débat historiographique	126
3. Les données textuelles : la permanence des religions traditionnelles africaines avant le XIV ^e siècle	129
4. Les données de l'archéologie : une islamisation ancienne et davantage répandue en Afrique de l'Est	131
5. Les influences shiite et ibadite en Afrique de l'Est	133
6. La conversion de l'Afrique de l'Est à l'islam sunnite chaféite	136
 DEUXIEME PARTIE, recherche archéologique à Acoua	 141
 I. Acoua au nord-ouest de Grande Terre	 141
1. Le nord-ouest de Grande Terre	141
2. Acoua : le contexte hydrologique et géologique	143
3. L'occupation humaine à Acoua : les données historiques	146
4. Les données de la tradition orale	149
5. Acoua dans le contexte archéologique du nord-ouest de Grande Terre	155
II. Étude archéologique du site d'Antsiraka Boira : les pratiques funéraires à Acoua au XII ^e siècle	160
1. Topographie générale et emprise du site d'Antsiraka Boira	160
2. Structures archéologiques de la plage de Vato Madiniki	161
Le piège à poissons/pêcherie	161
La séquence stratigraphique du talus d'érosion	161
3. L'occupation du plateau d'Antsiraka Boira : la zone funéraire et les structures associées	166
Considérations générales et méthodologie de fouille	166
Les phases d'occupation observées	168
L'organisation de l'espace funéraire	173
4. Les sépultures appartenant au groupe occidental : les sépultures d'adultes	183
La sépulture 08 (fig. 39 et 40)	183
La sépulture 18 (fig. 41 et 42)	188
La sépulture 34 (fig. 43 et 44)	194
La sépulture 50 (fig. 45 et 46)	200
5. Les sépultures appartenant au groupe occidental : les sépultures d'enfants	203
La sépulture 01 (fig. 47)	203

La sépulture 02 (fig. 48)	204
La sépulture 03 (fig. 49)	205
La sépulture 04 (fig. 50)	206
La sépulture 05 (fig. 51)	207
La sépulture 06 (fig. 52)	209
La sépulture 09 (fig. 53)	210
La sépulture 10 (fig. 55)	211
La sépulture 11 (fig. 56)	213
La sépulture 15 (fig. 57)	215
La sépulture 24 (fig. 59)	216
La sépulture 39 (fig. 60)	220
La sépulture 40	223
La sépulture 45 (fig. 63 et 63)	224
6. Les sépultures appartenant aux rangées occidentales : les sépultures de la première rangée	229
La sépulture 12 (fig. 64)	229
La sépulture 14 (fig. 68 et 69)	232
La sépulture 16 (fig. 65)	235
La sépulture 30 (fig. 66 et 67)	237
La sépulture 42 (fig. 68 et 69)	241
La sépulture 43 (fig. 68 et 69)	242
La sépulture 54 (fig. 68 et 69)	245
La sépulture 66 (fig. 70 et 71)	250
7. Les sépultures appartenant aux rangées occidentales : les sépultures de la seconde rangée	254
La sépulture 55 (fig. 72)	254
La sépulture 56 (fig. 73)	258
8. Sépultures en marge	260
La sépulture 44 (fig. 74 et 75)	260
9. La zone funéraire d'Antsiraka Boira : interprétation des données archéologiques	264
Une zone funéraire planifiée	264
Les architectures funéraires et le contexte d'inhumation	265
Le mobilier funéraire	266
Un islam syncrétique aux filiations multiples	267
Les sépultures à mobilier : une pratique récurrente en Afrique australe et à Madagascar	269
III. Etude archéologique de l'enclos maçonné du site d'Agnala M'kiri : de l'enclos pastoral à l'enclos villageois, morphogénèse de l'espace villageois à Mayotte	273
1. Considérations générales	273
2. Stratigraphie des niveaux archéologiques devant la porte maçonnée, fouilles 2011-2012 (fig. 77)	274
3. La stratigraphie du remplissage du passage de la porte de l'enclos villageois (fouille de 2012).	281

4. Étude stratigraphique d'une section de l'enclos villageois et des accumulations associées	285
5. Interprétation de la chronologie des phases d'occupation de l'enclos villageois et de sa porte	293
6. Coupe stratigraphique au niveau du talus de la route Acoua-Mtsangadoua	297
7. Autres observations archéologiques ponctuelles de l'enclos villageois	301
8. Bilan de l'étude archéologique de l'enclos villageois : de l'enclos pastoral à l'enclos villageois	304
IV. Étude archéologique de la mosquée et du quartier des notables du site d'Agnala M'kiri : processus d'urbanisation entre le XIV ^e et XV ^e siècle	306
1. Considérations générales	306
2. Structures archéologiques observées en 2006	312
Sondage 01 (ACOUA-AMK QN 2006 Sd 01) :	314
Sondage 02 (ACOUA-AMK QN 2006 Sd 02):	316
Sondage 03 (Acoua-AMK 2006 Sd 03)	317
3. Reprise des fouilles en 2012 sur le bâtiment 01	319
Interprétation du bâtiment 01	327
4. Observations archéologiques dans la zone 3	330
5. La fouille de la zone 4 (Acoua-AMK QN 2007-2008)	332
L'aile d'habitation	333
La salle au baraza	341
Le sondage sur l'enclos domestique	345
6. La fouille de l'ensemble architectural 03	347
7. Interprétation du bâti (phase 3).	351
8. Sondage à l'intérieur de l'aile d'habitation	354
9. Interprétation des niveaux observés sous l'aile d'habitation.	364
 TROISIEME PARTIE, analyse du mobilier archéologique	 366
I. La céramique régionale	366
1. Historique de l'étude de la céramique mahoraise	366
2. Méthodologie et considérations générales sur les productions céramiques locales	373
3. La céramique de la phase 1 (tradition Hanyoundrou, XII ^e siècle)	375
Caractéristiques techniques et morphologiques	375
Classement décoratif	376
4. L'assemblage de la phase 1 issu des premiers niveaux d'occupation du site d'Acoua-Agnala M'kiri (fig. 195- 200)	397
5. Céramique de la phase 2a (début XIII ^e siècle)	404
6. La céramique des phases 2b et c (fin XIII ^e -XIV ^e siècles)	412
7. La céramique mahoraise de la phase 3a (fin du XIV ^e - début du XV ^e siècle)	423
8. La céramique des phases 3b et 4	433
Chronologie des productions des phases 3b et 4	434

II. La vaisselle d'importation	444
1. Les productions régionales non comoriennes	444
2. La vaisselle d'importation islamique et chinoise	446
Productions islamiques dites à « sgraffiato », figures 230, 231 et 232a	447
« Noire et jaune » yéménite ou « mustard ware », (figure 232b)	448
Monochrome islamique à glaçure bleue	448
3. La vaisselle chinoise	453
4. Le mobilier en pierre ollaire (chloritoschiste), figures 234, 235, 236 et 237	454
III. Les perles	462
1. Nomenclature descriptive des perles	463
2. Analyse physico-chimique des perles en verre	472
3. Inventaire contextualisé des perles	475
Perles de la sépulture 01 (sujet immature)	475
Perles de la sépulture 02 (sujet immature), ornements de vêtement	476
Perles de la sépulture 04 (sujet immature), ornements de vêtements	477
Perles de la sépulture 05 (sujet immature)	478
Perles de la sépulture 08 (sujet adulte probablement féminin)	479
Perles de la sépulture 09 (sujet immature)	480
Perles de la sépulture 10 (sujet immature)	481
Perles de la sépulture 11 (sujet immature)	482
Perles de la sépulture 14 (sujet adolescent)	482
Perles de la sépulture 15 (sujet immature)	487
Perles de la sépulture 18 (sujet adulte féminin)	488
Perles de la sépulture 24 (sujet immature)	489
Perles de la sépulture 30 (sujet adulte masculin)	489
Perles de la sépulture 34 (sujet adulte féminin)	490
Perles de la sépulture 39 (sujet immature)	491
Perles de la sépulture 42 (sujet immature)	492
Perles de la sépulture 43 (sujet adulte masculin)	492
Perles de la sépulture 44 (sujet adulte féminin)	493
Perles de la sépulture 50 (sujet adulte féminin)	494
Perles de la sépulture 54 (sujet adulte féminin)	495
Perles de la sépulture 55 (sujet adulte féminin)	497
Perles de la sépulture 66 (sujet adulte féminin)	498
IV. Fusaïoles et activités textiles	499
V. Outillage lithique	504
VI. Travail de l'os	507
VII. Conques marines	510

VIII. Mobilier métallique et preuves de métallurgie du fer _____	512
IX. Techniques de maçonnerie et éléments d'architecture _____	516
X. Le mobilier faunique : évolutions de la consommation alimentaire entre les XII ^e et XV ^e siècles. ___	520
1. La faune terrestre _____	521
2. La faune marine _____	525
 BILAN ET PERSPECTIVES _____	 534
 I. Chronologie et évolution de l'occupation humaine à Acoua entre les XII ^e et XVII ^e siècles _____	 534
1. Phase 1, v1100-1250 _____	534
2. La phase 2, v. 1250-1400 _____	536
3. La phase 3 (XV ^e siècle) _____	539
4. La phase 4 (XVI ^e -XVII ^e siècles) _____	542
II. La contribution des sites archéologiques d'Acoua à l'étude du sud-ouest de l'océan Indien _____	544
1. La question de l'existence d'un fond culturel proto-malgache à Mayotte durant la période Dembeni	544
2. La pénétration de l'islam dans les sociétés comoriennes post-dembéniennes _____	547
3. Mayotte et l'aire culturelle antalaotsy _____	549
4. L'islam syncrétique hindo-malais des groupes Zafiraminia : nouvelle perspective comorienne _____	554
5. L'élaboration d'une société stratifiée et les processus d'étatisation _____	556
 Bibliographie _____	 566
Liste des figures _____	598
Liste des tableaux _____	607
INDEX _____	608

INTRODUCTION : PROBLEMATIQUES ET STRATEGIE DE RECHERCHE

Les îles composant l'archipel des Comores sont longtemps restées à l'écart de l'historiographie et *a fortiori* de la recherche archéologique : les historiens ayant travaillé sur Madagascar, tel Hubert Deschamps, excluaient régulièrement de leur étude l'archipel « *dont les populations doivent plutôt être rattachées à la côte Est de l'Afrique* », tout en reconnaissant le rôle important joué par sa population comme vecteur de diffusion de la culture swahili au nord-ouest de Madagascar¹. De leur côté, les auteurs anglo-saxons travaillant sur le monde swahili anglophone étaient peu enclins à étudier l'archipel des Comores, territoire d'outremer français jusqu'en 1975². Aussi, si les auteurs de la période coloniale ont laissé quelques écrits sur le passé de l'archipel (notamment Alfred Gevrey dont son *essai sur les Comores*, publié en 1870, constitue une source d'informations non négligeable encore à ce jour³), il faut attendre les années 1960 et 1970 pour que des études approfondies, tant sur la période coloniale que sur la période précoloniale, émergent. Concernant la période coloniale, qui débute avec la prise de possession de Mayotte par la France en 1843, la thèse de Jean Martin publiée en 1983, sous le titre *Les Comores, quatre îles entre Pirates et Planteurs*, constitue une référence⁴. Cette approche révèle toutefois la difficulté des historiens à aborder les périodes anciennes de l'archipel : confrontés à la carence des données textuelles, celles-ci se résument à quelques pages introductives donnant l'impression que l'archipel n'entrait pleinement dans l'Histoire qu'avec l'ère coloniale. À partir des années 1970, une étape importante pour l'historiographie des Comores est franchie avec l'étude et la publication des chroniques rédigées par les lettrés comoriens durant la période coloniale. Plusieurs manuscrits ont ainsi été recueillis et

¹ S'appuyant sur Gevrey qui pensait à tort, en 1870, que la langue kiantalaotsy était celle des Comores, Deschamps attribuait aux Antalaotsy du nord-ouest de Madagascar une origine comorienne, [Deschamps, 1960 : 44-45].

² Ainsi, dans sa monographie de la côte africaine, *Men and Monuments on the East African Coast*, publiée en 1964, James Kirkman s'est appuyé pour son chapitre sur Madagascar et les Comores, sur *l'Histoire de Madagascar* de Deschamps.

³ Ce qui n'est pas le cas des écrits d'Urbain Faurec qui n'ont contribué qu'à diffuser des lieux communs telle l'expression « sultans batailleurs », [Faurec, 1941], reprise à l'envi dans les dépliants touristiques et écrits journalistiques.

⁴ Il a été toutefois reproché à Jean Martin une approche européen-centrée liée en grande partie à la carence des sources comoriennes pour la période ancienne.

étudiés par Rotter⁵, Cidey⁶, Damir *et al.*,⁷ et Allibert⁸. À l'image des chroniques swahili comme celles de Pate ou de Kilwa, ces manuscrits conservés par des familles de notables comoriens offrent la transcription de plusieurs siècles de tradition orale. La plus ancienne chronique connue à ce jour est celle rédigée en 1865 par le cadi de Pamandzi, Omar Aboubacar, [Cidey, 1997], où l'on sait aujourd'hui que Gevrey y tira nombre de ses informations pour la période pré-coloniale. Si ces chroniques constituent un corpus précieux nous renseignant sur le regard des Comoriens sur leur propre passé, en tant que matériaux historiques, leur usage est beaucoup plus délicat. Ces chroniques comportent de nombreuses imprécisions et expriment très souvent un discours idéologique focalisé sur l'ancien ordre politique des sultanats. Leur contenu se résume souvent à de brèves généalogies qui, selon les auteurs, ne se recoupent que très rarement entre elles. Complétées par les rares relations de voyage des navires européens ayant fait escale dans l'archipel des Comores durant la période moderne, ainsi que par les rares sources épigraphiques disponibles, il est malgré tout possible de définir les principaux jalons chronologiques du passé précolonial, du moins pour la période des sultanats. En ce qui concerne les époques antérieures au XVI^e siècle, les sources historiques, tout comme la tradition orale, se tarissent et l'archéologie devient alors la principale source d'informations.

La recherche archéologique à Mayotte, et plus généralement dans l'archipel des Comores est relativement récente. Les premières observations archéologiques dans l'archipel ont été réalisées en 1958 à Anjouan par l'ingénieur des ponts et chaussées Barraux, à l'occasion de l'ouverture de la piste reliant le village de Sima au réseau routier de l'île. C'est ainsi que le site du Vieux-Sima, connu pour abriter les ruines d'une mosquée shirâzi⁹, fut porté à la connaissance de l'Académie de Madagascar. La présence d'un bassin aux ablutions taillé dans un bloc de chloritoschiste, similaire à ceux mis au jour dans la région de Vohémar attira l'attention des chercheurs, en particulier Jean-Claude Hébert, historien malgachisant, alors résidant à Mutsamudu en 1959, [Hébert, 2000]. Pierre Vérin se rendit à Sima en 1966 et constata de fortes similitudes entre les tessons de ce site et ceux qu'il venait de mettre au jour avec René Battistini sur le site d'Irodo, au nord-est de Madagascar, [Vérin, 1967, 1975 et

⁵ Rotter, 1976, *Muslimische Inseln vor Ostafrika. Ein Arabische chronik des 19 Jahrhunderts*, Beirut, 106 p. fournit la première étude et édition du manuscrit du cadi Omar Aboubacar.

⁶ Cidey, 1997, pour l'édition du manuscrit du cadi Omar Aboubacar mis en perspective avec des variantes plus récentes, notamment le manuscrit du cheikh Mkadara.

⁷ Damir *et al.*, 1985, pour l'édition de la chronique de Abdwel Latwif.

⁸ Allibert, 1976, pour l'édition de la chronique de Tsingoni, et 1984, pour l'édition de la chronique du cheikh Mkadara, 2000, pour la chronique d'Anjouan par Sa'id Ahmed Zaki.

⁹ Le terme shirâzi a une signification particulière aux Comores où il désigne les clans aristocratiques d'où sont originaires les dynasties régnantes de sultans. Bien que ceux-ci revendiquent une ascendance étrangère arabo-persane, ces groupes statutaires sont très probablement originaires du monde swahili où s'est forgé le mythe shirâzi (voir le chapitre consacré à cette question, p. 106).

1986]. Pour la première fois, une connexion ancienne entre Madagascar et les Comores était envisagée. Ces découvertes survinrent au moment où, dans la lignée de Deschamps, les chercheurs s'interrogeaient sur un passage des migrants austronésiens par les côtes africaines et les Comores avant la colonisation de Madagascar¹⁰. Hébert envisageait ainsi dès 1964 l'existence d'un substrat indonésien aux Comores à partir de preuves lexicales, [Hébert, 1964], tandis que les linguistes et anthropologues malgachisants, dans la lignée des travaux de Ferrand, s'intéressaient aux héritages bantou dans la langue et la culture malgache, [Molet, 1964]. Aussi, dès les premières recherches archéologiques, les chercheurs tentèrent d'intégrer les problématiques comoriennes dans un modèle explicatif des origines du peuplement de Madagascar en s'appuyant sur une approche pluridisciplinaire (linguistique, anthropologie et archéologie) caractérisant l'histoire culturelle. Les premières découvertes archéologiques à Sima alimentèrent ainsi la réflexion des chercheurs et théoriciens de l'histoire culturelle malgache. En 1982, Gill Shepherd, s'appuyant sur les découvertes de Vérin, émit ainsi l'hypothèse que l'île d'Anjouan aurait été le principal centre du commerce austronésien en Afrique de l'Est, [Shepherd, 1982].

Malgré l'enthousiasme suscité par une profondeur historique sur le site de Sima comparable aux plus anciens sites malgaches connus à cette époque, c'est à Mayotte, en 1975, que débutèrent véritablement les premiers travaux archéologiques systématiques lors du premier « *survey* » de l'équipe de l'archéologue américain Henry Theodor Wright (Université du Michigan). Ce travail préliminaire dressa un premier inventaire des sites archéologiques de l'île et contribua à réaliser une première ébauche des traditions culturelles à partir des productions céramiques locales, [Kus et Wright, 1976, Wright 1979]¹¹. À la même époque, Claude Allibert débutait l'étude du site de Bagamoyo en Petite Terre, qui fera l'objet d'une campagne de fouille en 1981, [Allibert *et al.*, 1983]. Les problématiques posées par ces équipes de recherches étaient très voisines : il s'agissait d'évaluer, d'une part, le rôle joué par l'archipel des Comores dans le peuplement de Madagascar et, d'autre part, de questionner l'ancienneté de l'islam aux Comores. De fait, ces premières recherches ciblerent les

¹⁰ Le peuplement de Madagascar s'avérant beaucoup plus complexe qu'une simple colonisation directe par des groupes austronésiens, le concept de « Proto-Malgaches », popularisé par les travaux de Pierre Vérin, fut adopté, car mieux à même de rendre compte du métissage survenu entre Austronésiens et Africains lors de la mise en place de la civilisation malgache. Cependant les données linguistiques et aujourd'hui génétiques suggèrent que, dès les premiers siècles du peuplement de Madagascar, ce peuplement proto-malgache est déjà très diversifié, chaque groupe développant sa propre originalité culturelle qui s'exprime encore aujourd'hui par la diversité des modes de vie, des pêcheurs Vezo aux riziculteurs Merina en passant par les chasseurs cueilleurs Mikea.

¹¹ Aussi, les traditions culturelles comoriennes reprennent, pour la plupart, des dénominations établies à partir de sites éponymes de Mayotte. De son côté, Pierre Vérin n'hésitait pas à rattacher à la « culture Hanyundro », la céramique retrouvée sur les sites archéologiques du nord de Madagascar, [Vérin, 1990 : 45].

sites les plus anciens. À partir de 1980, l'importance du site mahorais de Dembeni (Grande Terre), fut soulignée à l'échelle de l'archipel des Comores où simultanément, des équipes de chercheurs mettaient en évidence, sur des sites datés des IX^e-XI^e siècles, une culture matérielle commune présente à Mayotte, Anjouan, Mohéli et en Grande Comore. Cette phase, la plus ancienne connue à ce jour dans l'archipel, fut baptisée par Wright « phase Dembeni » selon le site éponyme de Mayotte, [Chanudet et Vérin 1983 ; Allibert *et al.*, 1989 ; Wright, 1984]. Bien que les communautés humaines de cette période étaient numériquement faibles, et relativement éloignées des grands centres du commerce de l'océan Indien médiéval, ces villages étaient parfaitement connectés au réseau commercial swahili par lequel elles avaient accès aux produits manufacturés du nord de l'océan Indien et de Chine. Les villages comoriens entretenaient également des contacts commerciaux avec des régions côtières éloignées de Madagascar, assurant ainsi la connexion de celles-ci aux réseaux marchands swahili. Cette situation d'intermédiaires assurait la prospérité de ces îles comme en témoignent les objets importés, retrouvés en grande quantité sur les sites comoriens de cette période. En outre, de nombreux traits culturels de cette époque trahissent une influence culturelle austronésienne, que ce soit par la culture matérielle ou les plantes cultivées, soulevant des questionnements sur l'éventualité d'un substrat proto-malgache aux Comores durant la période Dembeni¹².

Parallèlement à ces recherches, durant les années 1980, l'historiographie de la côte swahili connaît une rupture à la faveur d'une nouvelle génération de chercheurs questionnant le modèle des origines des Swahili. Réfutant le modèle colonial arabo-persan qui prévalait, la réévaluation de l'apport africain dans l'émergence de la culture swahili suscita, durant les années 1990-2000, un intérêt croissant des chercheurs pour les sociétés est-africaines de l'âge du fer¹³. Linguistiquement rattachées aux langues bantou sabaki dont elles constituent un rameau méridional, les langues comoriennes trouveraient leur origine dans le contexte de l'expansion bantou le long des côtes est-africaines, au cours du premier millénaire de notre ère¹⁴. Dans la lignée des travaux de Félix Chami, des céramiques africaines rattachées aux traditions des sociétés côtières de langue bantou du deuxième âge du fer (500-900) furent ainsi reconnues parmi les tessons des sites Dembénien, [Allibert, 2007, 2009 : 23, Liskowski, 2008 : 10]. Ces découvertes permirent de réévaluer l'ancienneté des influences bantou¹⁵ aux Comores, mises en perspective avec les sociétés de l'âge du

¹² Voir le chapitre consacré à cette question, partie I, p 70.

¹³ Voir le chapitre consacré à cette question, partie I, p. 31.

¹⁴ Cette chronologie tend actuellement à être précisée par les recherches récentes menées dans le cadre du projet Sealinks, [Crowther *et al.*, 2016].

¹⁵ Le terme « bantou », très présent dans la littérature est couramment utilisé aux Comores pour qualifier l'apport africain au regard de critères linguistiques. Son usage implique toutefois certaines

fer présentes le long des côtes est-africaines¹⁶. Aussi, dès la fin du premier millénaire de notre ère, l'archipel des Comores présente un peuplement complexe et original, partagé entre plusieurs influences culturelles pouvant être qualifiées d'influences bantou et d'austroasiennes. Les récentes études phylogénétiques sur la population malgache, en pointant un héritage génétique partagé entre des ancêtres « indonésiens » et africains, soulèvent la question de l'espace géographique où ont pu s'opérer ces processus de métissage et d'hybridation culturelle. Il apparaît alors, mais sans toutefois en apporter la preuve définitive, que la question de l'origine de la civilisation Dembeni est reliée à celle de l'origine de la civilisation malgache, à la manière d'une vaste équation complexe où les divers éléments seraient progressivement mis en lumière.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris, à partir de 2006, nos recherches archéologiques à Acoua. Bien que les niveaux archéologiques que nous avons étudiés se rattachent, pour les plus anciens, à des époques postérieures à la période Dembeni, les thématiques que nous avons eu la chance d'explorer, notamment dans le domaine des pratiques funéraires sur le site d'Antsiraka Boira (la nécropole du village d'Acoua au XII^e siècle), ne sont pas étrangères à ces questionnements sur le premier peuplement des Comores. Les données sur la population mahoraise du début du deuxième millénaire nous permettent ainsi d'évaluer l'hypothèse de l'existence d'un ancien fond culturel proto-malgache à Mayotte, encore largement perceptible au XII^e siècle. Toutefois, en ciblant la période des XII^e-XV^e siècles, notre principal axe de recherche vise à documenter les évolutions culturelles qui traversent la société mahoraise entre la fin de la période Dembeni, autour de 1100, et l'avènement d'un sultanat autour de 1500. La période qui s'étend ainsi du XII^e au XV^e siècle constitue véritablement une période de transition marquée par d'importants changements culturels. En premier lieu, les sociétés comoriennes post-dembéniennes connaissent durant cette période les premières conversions à l'islam. Celles-ci, sur la base des informations contenues par les écrits des traditionnalistes comoriens, étaient auparavant envisagées comme relativement récentes, ne remontant pas à Mayotte au-delà du XIII^e ou XIV^e siècle, [Allibert, 2000]. Ces narrations historiques, très idéologisées, avaient tendance à surestimer le rôle des groupes aristocratiques shirâzi dans l'introduction aux Comores de l'*ustaarabu*, les us et coutumes arabes, et

précautions puisque trop générique, il tend à masquer l'hétérogénéité des sociétés africaines occupant les côtes est-africaines.

¹⁶ Cette présence bantou aux Comores n'était pas pour autant sous-estimée par les chercheurs malgachisants même si leur démarche orientait leurs travaux vers la reconnaissance dans ces îles de traces du passage de populations proto-malgaches. Pierre Vérin en 1990 écrivait : « Pour le moment, les villages Dembeni n'ont pas révélé de sépultures grâce auxquelles on pourrait déterminer le type physique des habitants. Mais il ne fait pas de doute que les Bantous étaient les artisans de cette culture que l'on retrouve dans les couches profondes des anciennes cités swahilies de la côte d'Afrique. Reste à savoir si ces Bantous du Dembeni étaient en contact avec les Indonésiens », [Vérin, 1990 : 44-45].

avec elles, l'islam¹⁷. L'archéologie a apporté des avancées importantes en réévaluant la profondeur historique de l'islamisation aux Comores. Si les preuves de l'acceptation de l'islam durant la période Dembeni aux IX^e-XI^e siècles font défauts¹⁸, celles-ci apparaissent clairement pour les XI^e-XII^e siècles. L'étude archéologique à Anjouan des mosquées de Sima et de Domoni a ainsi confirmé la présence de l'islam sur cette île dès le XI^e ou XII^e siècle, [Wright, 1992], présence également confirmée pour cette période à Mayotte sur le site de Bagamoyo en Petite Terre, [Allibert *et al.*, 1983, Courtaud *et al.*, 2015]. Ces découvertes, si elles tendent à accréditer l'hypothèse d'une islamisation ancienne de l'archipel, laissent néanmoins en suspens un certain nombre de questionnements au sujet des processus accompagnant la conversion¹⁹ : comment l'islam a-t-il pénétré les sociétés comoriennes post-dembéniennes? Y-a-t-il eu une rupture ou coexistence avec les croyances traditionnelles, voire même des processus syncrétiques? Nos recherches sur le site d'Antsiraka Boira apportent une contribution à ces interrogations, en mettant en lumière sur ce site funéraire daté du XII^e siècle, un syncrétisme culturel inédit où, à la norme funéraire musulmane sont associées des pratiques étrangères à l'islam.

Une autre thématique importante de la recherche archéologique aux Comores, pour les XI^e-XV^e siècles, est de déterminer quels ont été les processus conduisant à l'élaboration d'une société stratifiée et hiérarchisée. En effet, durant la période du sultanat, les sources historiques de la période moderne font état d'une organisation sociale à structure pyramidale avec, à son sommet, l'élite aristocratique (*Kabaila*), puis les libres (*Mungwana*) et enfin les esclaves (*Washendzi*), ces derniers représentant la masse de la population. La question de l'origine de cette stratification sociale a été développée sur l'île d'Anjouan par l'archéologue Henry Wright, à partir de sites archéologiques relevant des XI^e-XV^e siècles²⁰. Wright relève ainsi l'apparition, durant cette période transitoire, de centres urbains dominés par une élite islamisée, résidant dans un habitat en pierre et revendiquant l'appartenance à des lignages prestigieux originaires du Moyen-Orient. Parallèlement à cette évolution, des villages agricoles, satellites de ces centres urbains, se multiplient à la faveur d'un essor démographique. Avec

¹⁷ À Mayotte, les traditions situent ainsi à Tsingoni, ancienne capitale du sultanat, l'introduction de l'islam sur cette île. En réalité, l'examen de ces traditions évoquant l'établissement du sultanat, confirme déjà l'adhésion à l'islam des anciens chefs, [Allibert, 1996, 2000].

¹⁸ L'étude de la consommation alimentaire suggère la non observance des interdits alimentaires musulmans durant cette période [Wright, 1984 et 1993 ; Allibert *et al.*, 1989].

¹⁹ Ces questionnements concernent plus largement toutes les sociétés confrontées à la conversion à l'islam : voir notre chapitre consacré à cette question p. 120.

²⁰ Wright note ainsi en 1992 : « There was increasing social differentiation and in the XIIIth century there was a reorganisation of social relations, which should be evident in the construction of palatial residences (...). To evaluate this expectation, we must do more archaeological survey and we must be able to differentiate chronologically between XIth-XIIth and XIIIth century villages », [Wright, 1992 : 127].

le commerce, l'islamisation de la société est alors retenue par Wright comme l'un des facteurs déterminant expliquant ces évolutions. Alors même que les traditions véhiculées par les élites mettent l'accent sur des apports allogènes pour expliquer ces transformations socio-culturelles (établissement dans l'archipel de groupes exilés originaires du Moyen-Orient), l'ampleur de ces processus, généralisés à toute l'aire culturelle swahili, relève manifestement de processus endogènes complexes marqués par l'appropriation de faits culturels extérieurs par les populations comoriennes, [Wright, 1992, 1993].

À Mayotte, l'étude de cette période charnière des XI^e-XV^e siècles était entravée par deux contraintes majeures. La première consistait en l'absence de données fiables sur la culture matérielle des XII^e-XV^e siècles, dans la mesure où aucun site stratifié relevant de cette période n'avait pu être fouillé, [Allibert, 2000 : 74-75]²¹. Paradoxalement, alors même que la période Dembeni était de mieux en mieux documentée, les XII^e-XV^e siècles constituaient de véritables «âges obscurs»²², uniquement appréhendés par les seules chroniques tardives et traditions se reportant aux *fani*, les anciens chefs de village qui régnaient avant l'établissement du sultanat et dont la mémoire villageoise conserve quelques brèves hagiographies, [Allibert *et al.*, 1987 ; Allibert, 1996 et 2000]. La deuxième contrainte était liée à l'impossibilité de dater précisément les débuts du sultanat qui, selon les divers auteurs, étaient situés tantôt à la charnière entre les XIV^e et XV^e siècles, tantôt au début du XVI^e siècle. Il était de fait impossible de mettre en perspective certains faits archéologiques avec le contexte politique de l'île. Dès 2005, à la faveur de la redécouverte des inscriptions de la mosquée de Tsingoni, il nous était possible de mettre un terme à la controverse sur leur datation, et d'apporter un jalon chronologique exact pour le règne des premiers sultans de Mayotte, précisant ainsi la périodisation historique du sultanat, [Pauly, 2011]. L'étude du site archéologique d'Agnala M'kiri (l'ancien village d'Acoua) nous a permis, à partir de 2006, de documenter pour la première fois à Mayotte des dépôts archéologiques stratifiés comportant des structures archéologiques relevant des XII^e-XV^e siècles. Ainsi, les fouilles que nous avons dirigées entre 2006 et 2008 sur un quartier d'habitat en pierre daté

²¹ Jusqu'à nos recherches à Acoua, la connaissance des typologies céramiques locales des XIV^e-XV^e siècles était lacunaire.

²² Ce déficit de recherche pour cette période, replacé dans le contexte de l'océan Indien occidental, est d'autant plus surprenant, que la période des XII^e-XV^e siècles correspond à «l'âge d'or swahili», période durant laquelle sont fondées, en Afrique de l'Est, de nombreuses cités-États où les élites, en prospérant du commerce maritime, développent un mode de vie urbain raffiné. Ces sites archéologiques swahili, Shanga, Manda, Gedi, Kilwa pour n'en citer que les principales métropoles, ont fait l'objet de fouilles archéologiques publiées dans des monographies complètes et trouvent leur équivalent, sur la côte nord de Madagascar, parmi les « anciennes échelles de commerce », [Vérin, 1975], telle Mahilaka ou encore Vohémar alors dominées par des Malgaches islamisés. Mayotte serait-elle restée en dehors de ces évolutions culturelles qui concernent à grande échelle les rivages de l'océan Indien occidental ?

des XIV^e-XV^e siècles, nous ont permis de documenter l'adoption progressive, au cours du XIV^e siècle, de l'architecture en pierre pour la demeure des élites. Une reprise des fouilles en 2012, dans ce secteur, nous a également permis d'étudier une portion de la mosquée datée des XIII^e-XV^e siècles, l'une des plus anciennes découvertes à ce jour à Mayotte et dont les techniques de construction reflètent des influences architecturales clairement rattachées au monde swahili.

Tout comme une douzaine d'autres sites archéologiques de Mayotte, l'ancien village d'Acoua était cerné par un vaste enclos maçonné. Afin de mieux comprendre les circonstances ayant conduit à la construction de cet enclos villageois, nous avons entrepris des fouilles, entre 2011 et 2012, sur une portion de cet enclos conservant également la porte du village. Cette fouille a permis de préciser les phases de construction de cet ouvrage maçonné dont la plus ancienne s'inscrit dans des niveaux datés autour de 1200. Ce chantier archéologique nous a également permis de documenter, au travers de l'étude du dépotoir associé, les évolutions de la consommation alimentaire et de la production céramique locale entre les XII^e-XIV^e siècles²³.

Afin d'exposer au mieux nos résultats et de les mettre en perspective avec le contexte de l'océan Indien occidental, il nous a paru important de consacrer une première partie à la présentation des cadres géographiques culturels et historiques élargis à ce vaste ensemble géographique, nous permettant de dresser un état des lieux des connaissances scientifiques sur les grandes thématiques abordées par notre recherche. Carrefour de civilisations, la connaissance du passé de l'archipel des Comores et de son peuplement implique, en effet, de porter son regard à la fois en direction du monde swahili, mais également en direction du monde malgache. Nous aborderons ainsi dans cette première partie les débats sur l'origine des Swahili et des Malgaches, le peuplement de l'archipel permettant d'interroger certains modèles. L'exposé de l'intégration progressive de la côte africaine et des îles adjacentes dans le système monde afro-eurasiatique poursuit cette partie, tant la connexion de l'archipel dans les réseaux marchands a de tout temps joué un rôle structurant sur ses sociétés. Enfin, l'adhésion à l'islam constituant un trait culturel fondamental pour ces sociétés, il nous a paru important de terminer cette première partie par la question de l'islamisation de la côte est-africaine, celle-ci ouvrant des débats historiographiques dans lesquels les données funéraires du site d'Antsiraka Boira s'inscrivent pleinement.

La deuxième partie expose nos résultats archéologiques obtenus durant nos fouilles programmées à Acoua entre 2006 et 2017. Nous exposons premièrement les résultats obtenus sur le

²³ À ces données de terrains issues des chantiers archéologiques d'Acoua, s'ajoutent celles d'autres chantiers auxquels nous avons participé : notamment l'étude du mobilier issu du diagnostic de l'INRAP sur la mosquée de Tsingoni en 2016, nous permettant d'arrêter précisément la chronologie des assemblages céramiques d'Acoua pour les XV^e et XVI^e siècles.

site d'Antsiraka Boira (nécropole d'Acoua au XII^e siècle) entre 2012 et 2017. En documentant les pratiques funéraires des premiers habitants d'Acoua, l'étude de ce site constitue une contribution majeure à l'étude du peuplement de Mayotte au début du deuxième millénaire et met en lumière les apports culturels multiples de cette société. Nous exposerons ensuite nos résultats obtenus sur le site d'Agnala M'kiri (ancien village d'Acoua) entre 2006 et 2012. Ces fouilles sur l'enclos villageois et de sa porte, l'ancienne mosquée et le quartier des notables nous permettent de documenter les grandes évolutions culturelles traversant cette société entre les XII^e et XVI^e siècles, mettant en lumière l'influence culturelle de Kilwa et le rôle structurant de l'économie pastorale dans la société.

La troisième partie présente l'étude du mobilier mis au jour durant ces opérations, permettant d'approcher finement la culture matérielle et ses évolutions entre les XII^e et XVI^e siècles. L'étude du mobilier céramique et du corpus des perles mises au jour sur le site d'Antsiraka Boira constitue la principale contribution à cette partie.

Nous terminerons en exposant en conclusion le bilan et les perspectives ouvertes par cette recherche, confrontant nos données rassemblées à Acoua aux thématiques développées dans la première partie.

PREMIERE PARTIE : LES CADRES GEOGRAPHIQUES, CULTURELS ET HISTORIQUES DE NOTRE ETUDE

I. Mayotte, le contexte géographique, historique et culturel

1. Mayotte : les cadres géographiques d'un territoire insulaire

Mayotte est l'île la plus orientale de l'archipel des Comores situé à l'entrée nord du canal de Mozambique (fig. 1). Occupant une superficie de 374 km², elle se compose d'un ensemble d'îles et d'îlots protégés par un vaste lagon cerné par une barrière récifale corallienne (fig. 2). Les principales îles habitées qui la composent sont Grande Terre et Petite Terre. Les autres îlots présents dans le lagon sont inhabités à l'exception des plus grands qui abritent, ou ont abrité, une agriculture saisonnière associée à la présence de villages temporaires (ex : les îlots M'Bouzi, Mtsamboro, Karoni et Bandrélé).

Mayotte est une île volcanique qui s'est formée durant le Pliocène, entre -8 et -15 millions d'années, sur une fracture de la plaque océanique responsable de la formation d'un point chaud. Ce dernier, par un mouvement tectonique d'ouest en est, est à l'origine de la formation de l'archipel des Comores. Seule la Grande Comore présente aujourd'hui une activité volcanique (le volcan Karthala, 2300 m d'altitude et le massif de La Grille, 1087 m). Mayotte, île géologiquement la plus ancienne de l'archipel, a connu ses derniers épisodes volcaniques il y a 200 000 ans avec l'irruption des cratères de Petite Terre (Moya et Dzani Dzaha) et de Grande Terre (Cavani et Kaweni). La réduction de la poussée magmatique, consécutive au déplacement vers l'est de la plaque océanique, explique un affaissement progressif de l'île dont le récif corallien, délimitant le lagon, permet d'en mesurer actuellement les anciennes limites. Soumis à une érosion tropicale intense, le relief de Mayotte est atténué (son sommet, le mont Bénara, ne culmine qu'à 660 mètres) et parcouru par de nombreuses rivières pérennes débouchant sur des plaines côtières fertiles. Sa côte, très découpée, présente de nombreuses baies. Durant les dernières périodes glaciaires, la baisse du niveau marin a contribué à la formation de grandes plaines littorales où les rivières ont creusé des méandres pour atteindre l'océan. Ce phénomène, avec la remontée du niveau des océans sous l'Holocène, est à l'origine de la formation de passes dans la barrière récifale sans lesquelles l'accès au lagon par

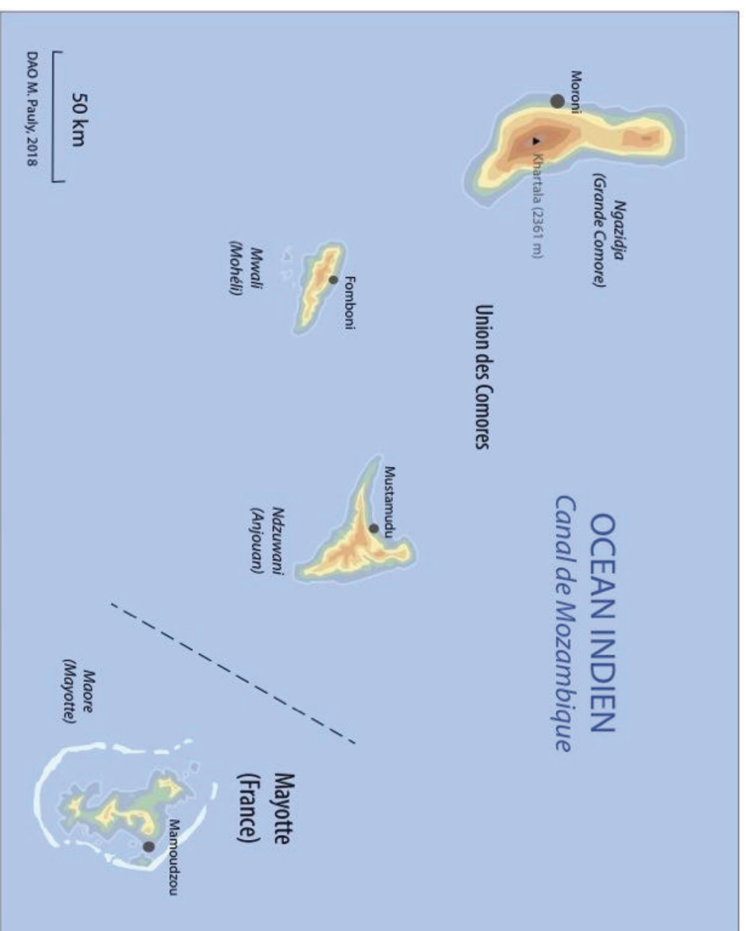


Figure 1 Carte de l'archipel des Comores

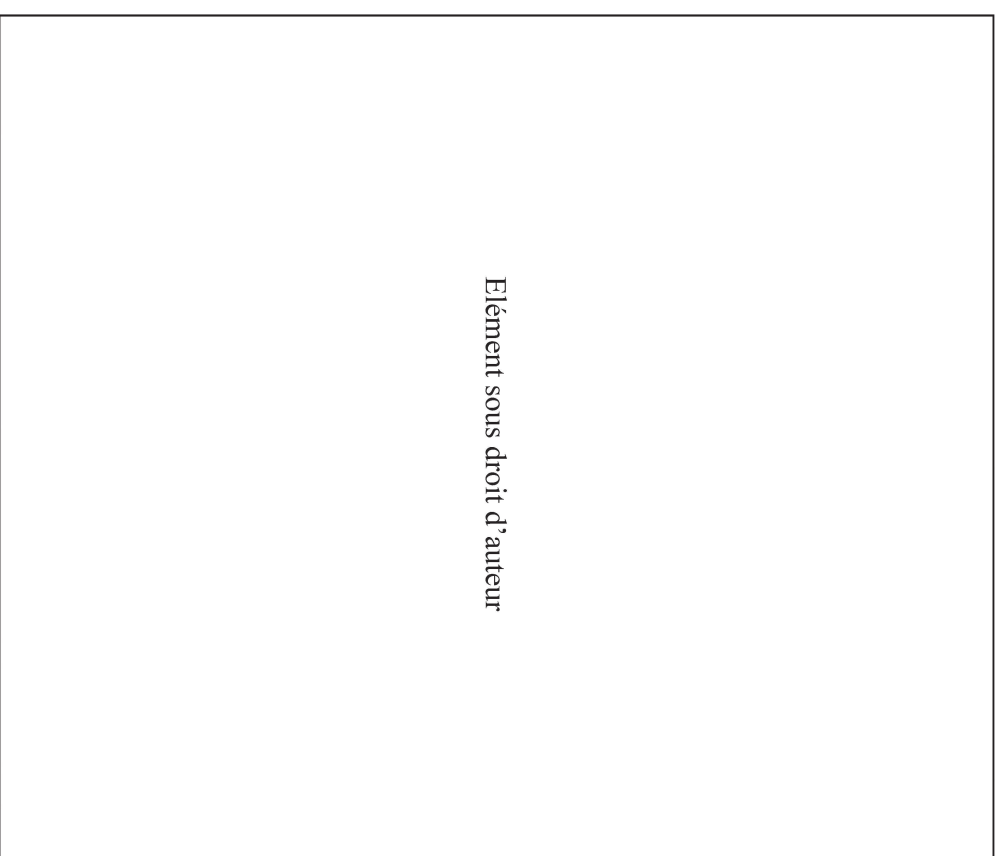


Figure 2 Carte de Mayotte, relief, découpage communal et principales localités

(www.cartograf.fr)

bateau serait impossible. Au nord-ouest, le lagon est largement ouvert sur l'océan. Cette morphologie particulière serait liée à l'effondrement de la barrière récifale.

Le climat de Mayotte est tropical humide avec de fortes variations saisonnières et régionales en fonction du relief et de l'exposition aux flux atmosphériques. L'année se divise en deux saisons. La saison des pluies qui débute généralement en novembre ou en décembre se caractérise par un flux de mousson venant du nord-ouest, responsable de très fortes précipitations (jusqu'à 2000 mm sur les sommets). La végétation qui reçoit durant cette partie de l'année l'essentiel de son apport en eau est alors luxuriante. Durant la saison des pluies, des tempêtes tropicales et des épisodes cycloniques peuvent frapper Mayotte bien que la périodicité de tels événements météorologiques soit faible. Le cyclone Kamisy de 1984 a été particulièrement destructeur. Des tempêtes tropicales peuvent occasionner localement d'importants dégâts comme à Acoua lors du passage de la tempête Hellen, en mars 2014, qui a entraîné d'importantes inondations et des glissements de terrains.

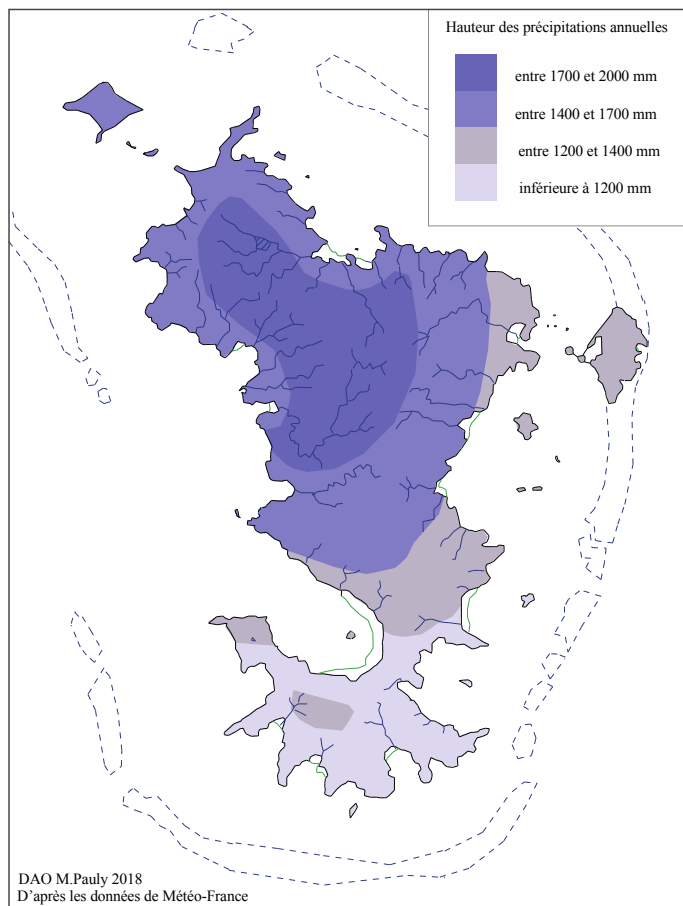


Figure 3 Carte de la répartition des précipitations annuelles à Mayotte

À partir du mois de mai, les flux atmosphériques s'inversent et les alizées soufflent depuis le sud-est. Ces vents secs entraînent un assèchement rapide de l'île et de sa végétation.

Les reliefs de l'île, en particulier le massif du Benara qui barre l'île d'est en ouest, constituent une barrière bioclimatique importante, à l'origine d'un déséquilibre marqué des précipitations, le sud de Grande Terre, avec des précipitations inférieures à 1200 mm, étant beaucoup plus sec (fig. 3). Les baobabs, quasiment inexistantes au nord de l'île, à l'exception des zones littorales, sont abondants au sud de l'île. Les massifs montagneux constituent ainsi autant de « châteaux d'eau » naturels d'où coulent des rivières pérennes. Néanmoins, la déforestation s'accompagne d'une baisse du régime de ces rivières et accentue les phénomènes d'érosion des sols²⁴. La forêt primaire ne se rencontre qu'à l'état de reliquats sur les crêtes et sommets.

La végétation naturelle présente de nombreuses espèces végétales endémiques, et l'on observe plus généralement une forte influence de la flore malgache. Globalement, les activités anthropiques (culture sur brûlis et pâturages) ont grandement dégradé la forêt primaire mahoraise qui ne se rencontre que partiellement conservée sur les crêtes, ou sur quelques îlots (forêt sèche). Le littoral offre de nombreuses mangroves qui ont pu, par le passé, offrir des ressources en bois de construction. Les forêts offrent des essences couramment employées pour la construction navale (tek), et les cocoteraies constituent des ressources importantes pour la fabrication de cordages en bourre de noix de coco. L'agriculture est pratiquée toute l'année, mais généralement, la saison sèche est davantage propice aux travaux de défrichage et de mise en culture sur brûlis, en préparation à la période de production en saison des pluies. L'agriculture demeure principalement vivrière. On rencontre des cultures de bananes, maniocs, ambrevades, maïs, riz pluvial, tarot et de nombreux arbres fruitiers tels les cocotiers, manguiers, pommiers de Cythère, agrumes.... L'élevage de volailles, petit bétail (ovins et caprins) et de zébus (*bos indicus*) est fréquent, et les ressources halieutiques ont une place importante dans le régime alimentaire traditionnel (pêche et ramassage de coquillages).

La population actuelle de Mayotte (près de 230 000 habitants) se concentre dans la zone urbaine de Mamoudzou (qui englobe Petite Terre). Ailleurs, l'île affiche un réseau villageois très dense (la densité de population à Mayotte s'élève à 600 habitants au km²) essentiellement réparti sur le littoral. L'emprise foncière des zones bâties s'est décuplée ces dernières années avec la croissance de la population et la hausse du niveau de vie (l'île ne comptait que 57 000 habitants en 1985). Cette forte croissance démographique entraîne l'urbanisation rapide d'anciennes zones agricoles, pression qui impacte de nombreux sites archéologiques.

²⁴ D'après Thomassin, l'étude des dépôts sédimentaires dans le lagon de Mayotte révèle un envasement consécutif aux défrichements en Grande Terre qui auraient débuté dès le milieu du premier millénaire, [Thomassin, c.p.].

1. Mayotte : une histoire mouvementée

La population de Mayotte a connu par le passé de nombreux flux et reflux, avec un important effondrement démographique, dans les années 1790-1820, causé par les attaques de Malgaches côtiers (Betsimisaraka et Sakalava) venus razzier des esclaves destinés à la traite européenne des îles Mascareignes, [Allibert, 1991 : 49-60]. Aussi, lors de la prise de possession de Mayotte par la France en 1843, sa population est estimée à moins de 5000 habitants. Cette image d'une île dépeuplée et en friche a pour beaucoup été véhiculée par la littérature coloniale, justifiant ainsi l'œuvre coloniale française dans cette île. Si Mayotte présente assurément une situation démographique désastreuse durant la première moitié du XIX^e siècle, il en était tout autre durant l'époque moderne. En 1557, la description de l'île par Baltazar Lobo da Sousa permet d'estimer à 10 000 habitants la population de l'île, répartie dans une trentaine de gros villages. Les prospections archéologiques ont confirmé l'existence d'un maillage dense de villages durant cette période, [Liszkowski, 2000]. Ce dynamisme démographique est certainement plus ancien dans la mesure où de nombreux villages ont été fondés au cours des XI^e-XV^e siècles, période d'essor démographique et de mise en valeur agricole généralisée de l'île, [Pauly, 2012].

Il existe très peu de données historiques sur l'archipel des Comores avant le XVI^e siècle. Les écrits du géographe al-Idrîsî sont les premiers à mentionner l'existence d'un archipel entre la côte africaine et la grande île de Kûmura, [Viré, 1984 : 22]. Le terme *Qomr*, avant de n'être restreint qu'au seul archipel des Comores²⁵, semble avoir d'abord désigné un ensemble géographique beaucoup plus vaste, incluant Madagascar et les îles adjacentes à la côte africaine. Ainsi, en 1506, les Portugais établis à Kilwa signalent le nom des îles d'*Al Comor* qui se composent des îles de Guzija (Ngazidja), Molale (Mohéli), Zoane (Anjouan) et Maotœ (Mayotte) et l'île de Lyna (Madagascar²⁶). De la même manière, en 1521, Piri Reis intègre dans les îles *Kumur* Madagascar, les Comores et les îles de Pemba et Zanzibar, [Allibert et Khorchid, 1987 : 27].

²⁵ L'archipel est désigné sous le nom de Masiwa, « les îles » par les Comoriens. Toutefois, la mosquée du Vendredi de Moroni comporte une inscription datée de 830 de l'hégire (1427-28) qui commémore la construction de cette mosquée « dite des gens des Comores ». Des doutes existent sur l'ancienneté de cette inscription. Il s'agit en tout cas de la plus ancienne mention du nom de l'archipel aux Comores, [Blanchy et Said, 1989 :16-17 ; Blanchy et Vérin, 1997 : 23]. Il n'est pas improbable que les auteurs de cette inscription aient fait allusion à des musulmans originaires de Madagascar (Antalaotsy ?).

²⁶ Les Portugais donneront ensuite à Madagascar le nom d'île de Saint Laurent. Le terme Madagascar, quant à lui, est une attribution des cartographes du XVI^e siècle qui ont assimilé cette île à l'île de *Madeigascar* mentionnée par Marco Polo et probable corruption du nom de la ville de Mogadiscio en Somalie, [Allibert, 2005a].

À la fin du XV^e siècle, Mayotte est mentionnée pour la première fois par Ibn Mâdjid sous le vocable « *Mawutu* », [Vérin, 1986 : 76]. L'étymologie de ce nom appelle plusieurs hypothèses et pourrait provenir de l'arabe *almawut*, « la mort », peut-être en référence à la dangerosité de ses récifs pour la navigation traditionnelle. L'île est désignée sous le nom de *Maore* par ses habitants, terme que l'on retrouve dans les *sorabe* malgaches sous la graphie *Imahory* ou *Mahory* dans le manuscrit de Mosa Mahefamanana, [Rajaonarimanana, 1983 : 79, 90], ou *Mohory* dans le manuscrit A6 d'Oslo, [Munthe, 1982 : 156]. Le nom francisé « Mayotte » dérive ainsi du nom donné à cette île par les Swahili.

Historiquement, Mayotte était organisée politiquement en sultanat et ce, jusqu'à la prise de possession de l'île par la France en 1843. L'existence de ce sultanat est attestée dès le début du XVI^e siècle²⁷. Durant toute la période moderne, le sultanat de Mayotte est dirigé par une élite aristocratique résidant dans la ville de Tsingoni, à l'ouest de Grande Terre, jusqu'à l'abandon de cette localité pour le rocher de Dzaoudzi dans les années 1790. Au nord-ouest de Grande Terre, le village de Mtsamboro aurait joué un rôle économique important sous le sultanat en tant que port de commerce. Cette localité serait celle décrite par Davis en 1599 où les Hollandais ont été accueillis par le roi qui « portait comme tous ses compagnons de riches vêtements de soie brodés à la mode des Turcs », [Allibert, 1984 : 122]. Proche de Tsingoni, la baie de Soulou a également servi de lieu de relâche pour les boutres et navires européens durant la période moderne, [Liszkowski, 2002]. Très peu de sources historiques permettent de retracer l'histoire de ce sultanat. Les généalogies, transcrites au XIX^e siècle par des lettrés mahorais, ne se recoupent pas toujours entre elles. La chronologie de certains règnes peut toutefois être resituée grâce à de rares sources historiques. Ainsi, l'inscription de Tsingoni, datée de 1538, mentionne le nom du commanditaire du nouveau mihrab, le sultan Ali ben sultan Mohamed. Ce sultan peut être assimilé au Foméali²⁸ connu de la tradition locale, [Aujas, 1911 : 129-130] ou au sultan Issa, mentionné par le cadî Omar Aboubacar, et à qui est attribuée la construction de la mosquée de Tsingoni, [Cidey, 1997 : 20]²⁹. Son père, Mohamed, pourrait être « l'Arabe » qui, dans la tradition épouse Matsingo, [Aujas, *ibid.*] et dont la sépulture vénérée se situe à l'entrée du village de Tsingoni.

²⁷ Tsingoni, l'ancienne capitale du sultanat de Mayotte, conserve dans sa mosquée du Vendredi, une inscription datée de 1538 mentionnant le sultan Ali ben sultan Mohamed, [Pauly, 2011]. Plus tôt, Piri Reis qui semble s'appuyer sur des informations portugaises du début du XVI^e siècle, signale en 1521 l'existence à Mayotte du sultan Mohamed ben Omar, [Allibert *et al.*, 1988]. Selon ces informations, rapportées aux généalogies conservées par la tradition, l'établissement du sultanat à Mayotte ne remonterait, comme ailleurs dans l'archipel, pas au-delà de la fin du XV^e siècle, et aurait succédé à un ancien ordre politico-religieux pouvant être qualifié de « période des chefferies *fani* », [Allibert, 2000 : 51-62].

²⁸ M'falume Ali « le roi Ali ».

²⁹ Gevrey, qui s'appuie sur les écrits du cadî Omar transcrit ce nom en Haïssa, [Gevrey, 1870 : 206-207].

Piri Reis mentionne au début du XVI^e siècle, certainement à partir d'informations portugaises postérieures à 1506, l'existence du sultan Mohamed ben Omar, [Allibert et Khorchid, 1988]. Ces données historiques semblent clairement en adéquation avec les informations contenues par l'inscription de Tsingoni³⁰ : au sultan Mohamed ben Omar aurait succédé le sultan Ali ben Mohamed, ce dernier étant retenu par la tradition comme le sultan ayant établi la capitale à Tsingoni.

Quelle serait l'origine de cette dynastie mahoraise ? Selon les informations généalogiques transcrites au XIX^e siècle par les lettrés mahorais, les sultans de Mayotte seraient originaires d'Anjouan, la lignée mahoraise ayant été fondée par le mariage entre le sultan d'Anjouan et la fille du chef du village de Mtsamboro³¹. Les généalogies, mieux connues à Anjouan, attribuent les premiers sultans à la dynastie des El-Madoua, [Martin, 1983 : 47]. Toutefois, les chroniques rédigées au XIX^e siècle qualifient cette dynastie régnante de « shirâzi », reliant celle-ci au célèbre mythe répandu dans tout le monde swahili. Cette attribution est certainement une reconstruction idéologique : on reconnaît dans le nom de Hassani, le fondateur de la dynastie anjouanaise, le nom du Shirâzi dirigeant cette migration dans la tradition swahili, comme transcrite dans la chronique de Kilwa. Indépendamment du discours idéologique et des raccourcis historiques qui sous-tendent cette narration historique, la chronique de Kilwa, datée de 1520, rapporte l'installation du père des exilés shirâzi, à Anjouan³², ce qui reflète probablement, pour une époque difficile à préciser, des liens culturels et certainement dynastiques anciens entre le sultanat de Kilwa et l'île d'Anjouan.

Les rares escales européennes à Mayotte fournissent quelques renseignements généalogiques complémentaires et permettent de préciser la chronologie des règnes. Par exemple, au XVII^e siècle, le sultan Omar de Mayotte était réputé pour son hospitalité auprès des navires hollandais faisant escale sur l'île. John Smart adresse en 1646 ses remerciements au sultan Omar, présenté dans les généalogies comme le petit fils du sultan Haïssa³³, [Allibert, 1984 : 127]. Quelques années plus tôt, en 1636, Forster avait assisté à l'intronisation de ce sultan, [Allibert, 2000 : 1962], qui pourrait avoir régné jusqu'aux années 1680. Si les XVI^e-XVII^e siècles constituent une période de prospérité pour le

³⁰ Bien que le nom de ce « sultan Omar » soit inconnu des traditions généalogiques ultérieures.

³¹ La chronique du cadî Omar Aboubacar, rédigée en 1865, est la plus complète. Selon cette tradition, le sultan d'Anjouan, Hassani Mohamed, qui régnait alors à Sima, envoya son fils Mohamed à Mayotte, à Mtsamboro où il épousa la fille du chef. C'est de cette union que naquit Issa, sultan de Mayotte qui fit de Tsingoni la capitale, [Cidey, 1997 : 20].

³² « There arrived a ship in wich there were people who claimed to have come from Shirâz in the land of the Persians. It is said there were seven ships: the first stopped at Mandakha ; the second at Shaugu ; the third at a town called Yanbu ; the fourth at Mombasa ; the fifth at the Green Island ; the sixth at the land of Kilwa, and the seventh at Hanzuan. Theys ay that all the masters of these six ships were brothers, and that one who went to the town of Hanzuan was their father », [Freeman-Grenville, 1962 : 35].

³³ D'après les généalogies, le sultan Haïssa/Ali, n'aurait eu que des filles qui auraient épousé des princes de Pate.

sultanat de Mayotte, la seconde moitié du XVIII^e siècle est marquée par des troubles politiques opposant des groupes aristocratiques rivaux. Le sultanat d'Anjouan, qui n'hésitait pas, au XVII^e siècle, à affirmer sa domination sur Mohéli et Mayotte³⁴, mène sous le règne du sultan Ahmed de nombreuses expéditions militaires, d'abord contre Mohéli, puis, contre Mayotte à partir des années 1750, [Hébert, 1998]. La dernière de ces expéditions anjouanaises, commandée par Salim, le fils du sultan Ahmed se déroule en 1791. Cette expédition, dont le capitaine Péron est le témoin et qu'il relatera dans ses mémoires, s'achève par une déroute militaire anjouanaise sur Petite Terre où les Mahorais s'étaient repliés, [Péron, 1824]. Cet épisode serait très certainement à l'origine du repli du sultanat sur le rocher de Dzaoudzi, jugé beaucoup plus sûr que Tsingoni³⁵. Les événements du premier quart du XIX^e siècle sont décrits par des lettrés mahorais contemporains, en premier lieu, le cadî Omar Aboubacar. Cette période est caractérisée par un affaiblissement du sultanat de Mayotte subissant des luttes intestines et, jusqu'aux années 1820, les attaques régulières des pirates malgaches.

L'unification de Madagascar par le royaume d'Imerina sous Radama s'accompagne de répercussions aux Comores qui accueillent de nombreux exilés. À Mohéli, Ramanetaka, cousin de Radama, s'empare du trône en 1832, et règne sous le nom de sultan Abderrahman. La même année, le souverain déchu du royaume sakalava du Boina, Andriantsouli³⁶, s'exile à Mayotte avec ses partisans où il ne tarde pas à détrôner le sultan Bwana-Ko'mbo. Cette usurpation est à l'origine de conflits permanents entre Andriantsouli et les sultanats de Mohéli et d'Anjouan. Cette situation précaire explique certainement qu'en 1841, Andriantsouli accepte de signer avec Passot, représentant du gouverneur de La Réunion, De Hell, un traité de cession de Mayotte à la France. La prise de possession fut effective en 1843. Dans un contexte de rivalités franco-britanniques, avec Mayotte et Nosy Bé, la France étendait son influence dans le canal de Mozambique. En 1886, elle étendait son protectorat aux autres îles des Comores puis s'emparait militairement de Madagascar en 1895.

Durant la période coloniale, Mayotte voit la mise en place d'une économie de plantation avec la création de domaines sucriers. Le manque de main-d'œuvre encourage l'administration coloniale

³⁴ En 1614, Van den Broecke rencontre la vieille reine d'Anjouan, Hamina dont le père aurait régné sur toutes les îles, [Grandidier, 1904 : 92].

³⁵ D'après le cadî Omar Aboubacar, la destruction de Tsingoni est attribuée à une attaque des pirates Betsimisaraka vers 1795. Elle aurait entraîné la mort du sultan Bwana-Ko'mbo, et c'est son successeur, Salim, qui aurait décidé de fortifier le rocher de Dzaoudzi pour transférer la capitale, [Cidey, 1997 : 26].

³⁶ Andriantsouli a d'abord porté le nom de Tsé Levalou. En relation étroite avec les marchands antalaotsy de Mahajanga, il se convertit à l'islam et prit le nom d'Andriantsouli qui signifie « le noble converti ». Plus tard, à Mayotte, il se fait appeler Bouba Sadiki, et après sa mort, prend le nom posthume de Dramanakarivou, [Martin, 2010 : 37]. Sa tombe, sur la pointe Mahabou, à l'emplacement de l'ancien village de Choa, fait l'objet d'un culte auprès des descendants des Sakalava établis à Mayotte.

à recruter des travailleurs engagés dans les autres îles des Comores et sur le continent africain, en particulier parmi les Makhwa du Mozambique qui, selon les recensements, composaient le tiers de la population mahoraise dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. La période coloniale est ainsi celle qui voit la recomposition de la population de l'île.

2. Spécificités linguistiques de Mayotte

De manière générale, l'archipel des Comores appartient à l'aire culturelle swahili avec laquelle il partage certains traits culturels : l'islam sunnite chaféite y est anciennement pratiqué et les langues comoriennes (le shimaswi) appartiennent, comme le kiswahili, à la famille des langues bantou dont elles constituent ici le rameau le plus oriental du groupe Sabaki. Le *shimaswi*, terme générique, se décline en quatre dialectes propres à chacune des îles : le shingazidja en Grande Comore, le shimwali à Mohéli, le shindzuani à Anjouan et enfin le shimaore à Mayotte³⁷. Toutefois, sur cette dernière, un sixième de la population a pour langue maternelle l'un des deux parlers malgaches en usage sur cette île, le kibushi-kimaore et le kiantalaotsy. En tant que dialectes malgaches, ces parlers appartiennent à la famille des langues austronésiennes dont elles constituent ici le rameau le plus occidental³⁸. C'est d'ailleurs le seul exemple de parler malgache en dehors de Madagascar. Aussi, et peut-être davantage que pour les autres îles de l'archipel, la proximité de Mayotte avec Madagascar - dont elle n'est éloignée que de 350 km - a contribué à tisser des liens culturels forts avec cette dernière. Cette situation de multilinguisme constitue l'originalité de Mayotte dans l'archipel des Comores et illustre parfaitement sa place d'interface à la rencontre entre l'aire culturelle swahili et le monde austronésien malgache. Cette interpénétration de ces aires culturelles se manifeste clairement par la distribution des langues traditionnelles parmi les villages de Mayotte où les villages de parler malgache et les villages de langue comorienne se côtoient sur la carte sans toutefois mettre en évidence de logique apparente. Cette répartition semble avoir connu des fluctuations dans le temps, marquées par une déprise progressive des dialectes malgaches au profit du shimaore. Les recensements de la population mahoraise effectués au XIX^e siècle par l'administration coloniale, en particulier celui de 1851 ordonné par le commandant Bonfils, révèlent que les Mahorais de langue malgache constituent le quart de la population de l'île alors que les Mahorais proprement dits ne représentent qu'un sixième de la population, [Martin, 2010 : 156-157]. On peut alors comprendre l'origine de l'erreur de Gevrey, qui en 1865, prétendait que la langue antalaotsy était la langue nationale des Comoriens, [Gevrey, 1865]. John Breslar estimait, au début des années 1980, que les villages de langue malgache

³⁷ Le shindzuani est la langue comorienne la plus proche du shimaore, [Ahmed Chamanga, 2002].

³⁸ Gueunier, 1986. Il est établi depuis les travaux d'Otto Dahl que la langue malgache s'apparente ainsi au groupe linguistique Barito Sud-Ouest (île de Kalimantan), [Dahl, 1951].

représentaient un tiers de la population de l'île, [Breslar, 1982], proportion également fournie par Noël Gueunier dans son *lexique du dialecte malgache de Mayotte*, [Gueunier, 1986]. La population mahoraise, déclarant avoir comme langue maternelle l'un des parlers malgaches présents à Mayotte, représenterait aujourd'hui moins de 20% de la population totale de l'île (40 000 selon le recensement de 2007), tandis que la proportion de la population revendiquant le shimaore comme langue maternelle a progressé, principalement du fait des arrivées de migrants originaires des autres îles de l'archipel.

La répartition linguistique à Mayotte reflète cette évolution récente. Si des villages ruraux constituent des foyers de langue malgache, d'autres sont bilingues et voient, pour certains, la disparition progressive des dialectes malgaches, en particulier dans les zones urbaines (agglomérations de Mamoudzou et de Petite Terre). Il n'existerait pratiquement plus de locuteurs malgaches antalaotsy à Pamandzi alors même que le ki-antalaotsy y était la langue dominante au XIX^e siècle. Le même constat peut être opéré pour les villages de Mtsapere et de Passamainty. Ailleurs, seuls les toponymes rappellent la présence ancienne de locuteurs malgaches dans des villages actuellement de parler shimaore (Tsararano, Vahibé)³⁹. Il est courant à Mayotte, dans les brochures destinées aux touristes, d'indiquer que les villages malgaches se situent principalement au sud de l'île. En réalité, la répartition linguistique est beaucoup plus complexe, en particulier dans la situation des villages bilingues où cette répartition varie selon les quartiers. Globalement, on observe que la côte occidentale de Mayotte, entre les villages de Hamjago et Chiconi, est essentiellement occupée par des villages de parler malgaches, également présents à l'extrême sud de l'île, le nord-est de l'île n'en comptant en revanche aucun. En revanche, le ki-antalotsy n'est plus parlé que dans les villages de Poroani et de Ouangani à l'ouest de Grande Terre.

Comme le fait remarquer Noël Gueunier, en introduction au lexique du dialecte malgache de Mayotte, malgré cette situation étonnante de multilinguisme, il serait inapproprié de parler de situation multiethnique à Mayotte où les locuteurs malgaches constitueraient une minorité. En effet, en dehors de cette spécificité linguistique, les Mahorais, quelque soit leur langue maternelle, partagent les mêmes traits culturels et le même attachement à la terre de Mayotte, [Gueunier, 1986 : 2]. Il faut toutefois souligner que cette situation suscite de nombreux débats identitaires, l'opinion généralement admise par la population mahoraise étant que les villages de dialecte malgache seraient d'origine récente. Quelle serait alors l'origine historique de ce bilinguisme ? On peut concevoir que le peuplement de l'archipel par des populations de langue bantou s'inscrirait durant la seconde moitié

³⁹ Et paradoxalement, des villages au nom bantou peuvent être habités par des populations de langue malgache (Hamjago, Mbouéni, Mronabeja).

du premier millénaire de notre ère, au cours de l'âge du fer moyen, dans un contexte d'expansion de populations proto-swahili le long des côtes africaines et des îles adjacentes (cf. infra).

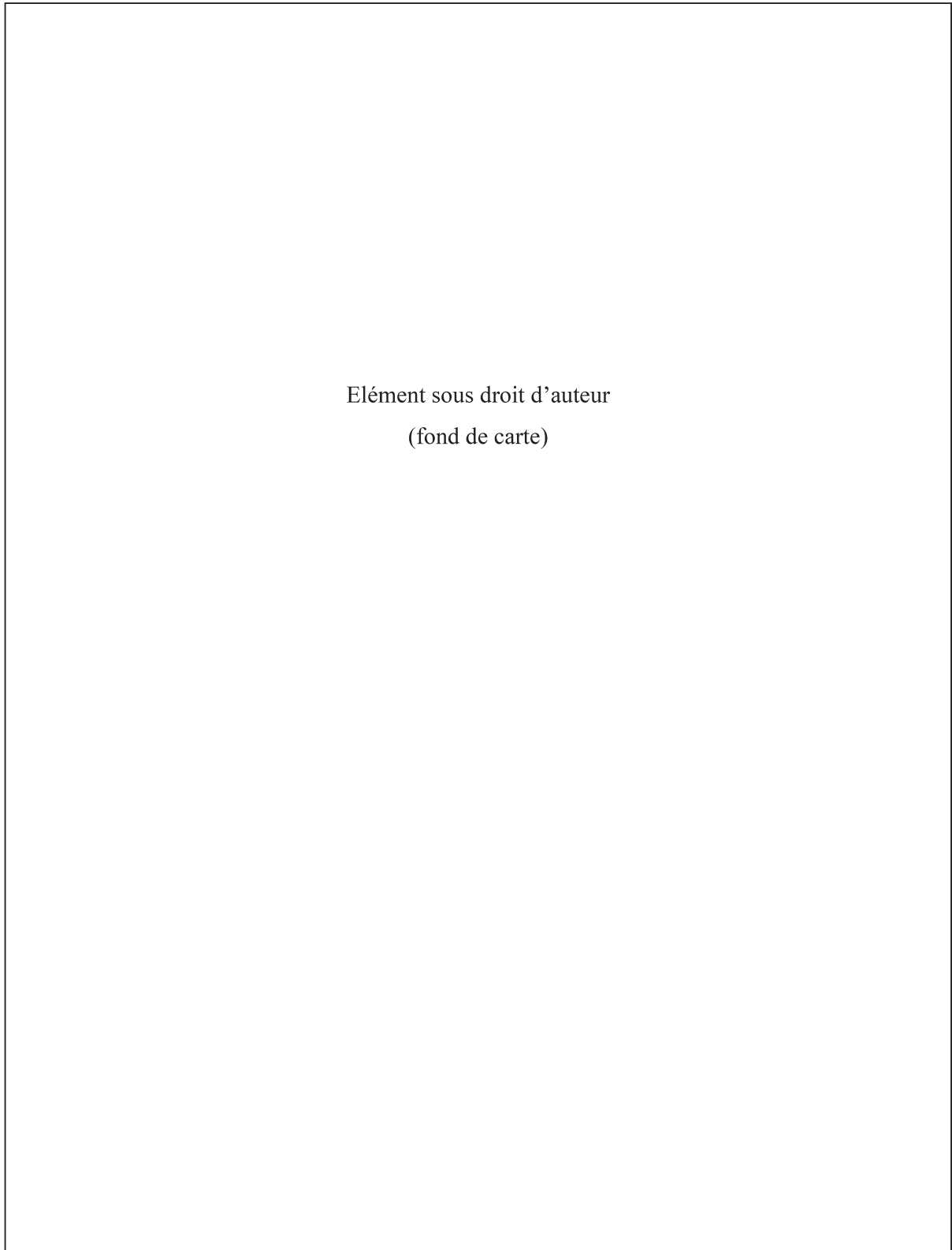


Figure 4 Mayotte, répartition linguistique des villages de l'île.

En revanche, l'ancienneté de la présence de populations de langue malgache à Mayotte est discutée. Des données historiques contemporaines expliquent en partie cette empreinte linguistique malgache : Mayotte connut durant la première moitié du XIX^e siècle d'importantes vagues migratoires malgaches principalement composées de Sakalava, Antankarana et de Betsimisaraka, [Gevrey, 1870 : 115]. Les conquêtes hova, lors de l'unification de Madagascar par Radama, roi de l'Imerina, en seraient la principale cause⁴⁰. Elles sont responsables, en 1832, de l'exil définitif à Mayotte du roi sakalava du Boina, Andriantsouli, accompagné de ses partisans Sakalava et Antalaotsy⁴¹.

Il apparaît, cependant, que ces migrations malgaches du XIX^e siècle aient recouvert un substrat de population de dialecte malgache beaucoup plus ancien. C'est d'ailleurs une opinion qui est partagée par les lettrés mahorais du XIX^e siècle, contemporains de ces arrivées malgaches récentes. Ainsi, si l'on s'en réfère à la tradition orale, telle qu'elle a été retranscrite au XIX^e siècle par ces lettrés mahorais (notamment le cadî Omar Aboubacar), le peuplement malgache de Mayotte est présenté comme fort ancien, puisqu'intégré dans les mythes fondateurs de la société mahoraise. Ainsi, dans ces récits, les communautés malgaches de Mayotte seraient arrivées sur l'île dans le cadre d'une migration conduite par le chef « Diva Mame », personnage probablement légendaire mais néanmoins rattaché, dans la narration historique, à une époque antérieure à l'établissement du sultanat. Si ces traditions tardives constituent évidemment un matériau historique à exploiter avec précautions, il est important de souligner que pour les contemporains des migrations malgaches du XIX^e siècle, l'ancienneté de la présence malgache à Mayotte était, malgré tout, une évidence. Il y aurait alors eu assimilation des nouveaux arrivants parmi les villages de parler kibushi-kimaore anciennement implantés à Mayotte.

Les chercheurs sont toutefois partagés sur l'ancienneté de la présence des groupes kibushi-kimaore. Selon Noël Gueunier, les dialectes kibushi-kimaore et kibushi kiantalaotsy, s'apparentent pour le premier aux dialectes de Nosy Be et de la vallée de la Sambirano, et pour le second de la région de Mahajanga. Dans la mesure où les emprunts des langues comoriennes au malgache se sont faits en puisant au lexique kibushi kiantalaotsy, Gueunier soulève l'hypothèse que ce parler est plus anciennement implanté dans l'île, [Gueunier, 1986 : 4]. C'est certainement ce point de vue qui explique l'intérêt des chercheurs pour les Antalaotsy au détriment des groupes de langue kibushi

⁴⁰ En 1838, J.S. Leigh décrit un village situé le long de la côte orientale de Mayotte où réside le roi betsimisaraka Dinaro : « ces gens-là ont fui Madagascar et les persécutions des Ovahs tout comme l'on fait les Sakalavas », [Allibert, 1999 : 116].

⁴¹ Musulmans et propriétaires de boutres, les Antalaotsy constituaient d'importants alliés économiques du royaume Sakalava du Boina dont ils étaient politiquement dépendants.

kiamore dont l'installation à Mayotte est jugée plus tardive, [Allibert, 1984 : 161-174]. La question de l'ancienneté du peuplement malgache à Mayotte reste néanmoins ouverte d'autant que, contrairement à ce qui était envisagé, les données de l'archéologie accordent une plus grande profondeur historique aux villages de dialecte kibushi-kimaore⁴² quand les villages *antalaotsy* ne présentent pas de vestiges remontant au-delà du XIX^e siècle.

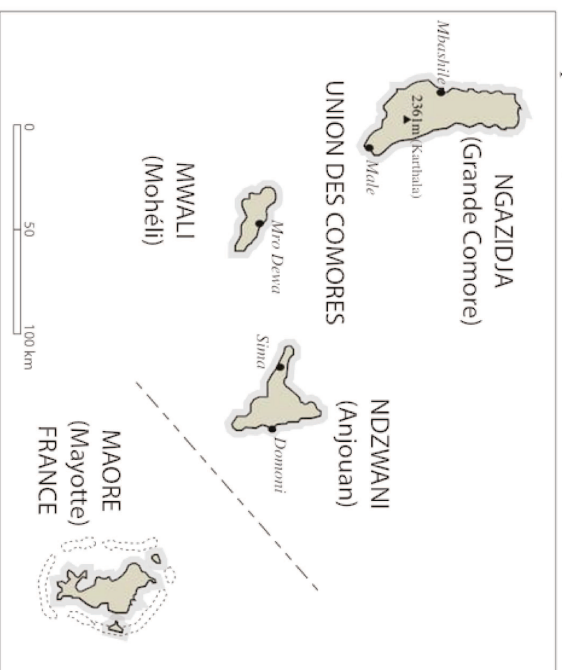
En définitive, par son histoire et sa culture, Mayotte présente un héritage culturel aux origines multiples, principalement partagé entre le monde swahili et le monde malgache. L'étude de son passé implique de tourner son regard vers ces deux mondes, et parfois jusqu'aux rivages les plus éloignés de l'océan Indien.

⁴² Cette recherche sur Acoua en est un exemple. Cette observation peut être étendue aux villages de Mliha, Mtsangamouji, Chiconi, Mronabeja, Kani-Keli où les prospections ont permis de reconnaître une occupation s'inscrivant durant la période des XII^e-XV^e siècles. Il faut être toutefois prudent sur les conclusions, la situation linguistique actuelle n'étant pas nécessairement celle des siècles précédents.

Localisation des principaux sites archéologiques



Archipel des Comores



Mayotte: principaux sites archéologiques antérieurs au XIVe siècle

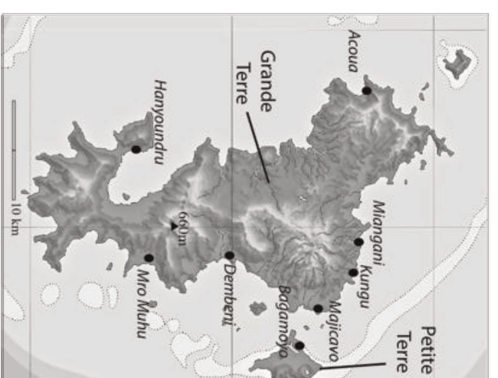


Figure 5 L' Afrique de l'Est, l'archipel des Comores et Mayotte, carte des principaux sites archéologiques

DAO M. Pauly 2014-2017

II. Les origines du peuplement du sud-ouest de l’océan Indien

1. L’aire culturelle swahili

Les Africanistes utilisent le terme « côte swahili » pour désigner une vaste aire géographique s’étirant le long des côtes d’Afrique de l’Est sur plus de 3000 km, du sud de la Somalie au nord du Mozambique, et englobant les îles adjacentes (archipel de Lamu, Pemba, Zanzibar, Mafia, archipel des Comores et Quirimbas au Mozambique)⁴³. Historiquement, la côte swahili constitue un ensemble politiquement morcelé en de nombreuses cités-États dont l’emprise territoriale était plus ou moins développée, souvent en rivalité les unes par rapport aux autres, sans qu’aucune d’entre elles ne prenne le contrôle complet de l’ensemble de la côte. Pourtant, c’est à l’intérieur de cet espace côtier et insulaire politiquement fragmenté que s’est développée une culture originale, la culture swahili. Donner une définition à cette culture n’est pas chose aisée : le terme *swahili* en lui-même, de l’arabe *sawahil* « ceux du rivage », pourrait laisser entendre qu’il s’applique à un groupe ethnique homogène. En réalité, les Swahili constituent une mosaïque de populations qui s’identifient par l’appartenance non à une ethnie mais à une communauté locale définie par une appartenance géographique (Zanzibar, Lamu, Mombasa, Anjouan, etc.) ou à une origine généalogique confondue avec une strate socio-historique (WaShirâzi, Waarabu, etc.)⁴⁴. Ces groupes sociaux partagent toutefois des traits culturels qui caractérisent traditionnellement la culture swahili. Il s’agit de l’adhésion à l’islam, la pratique de coutumes communes, une économie mercantile profitant d’une situation d’interface entre les réseaux marchands de l’océan Indien et l’hinterland continental mais également leur périphérie maritime (Comores et Madagascar), un mode de vie urbain⁴⁵ avec une préférence pour l’habitat en pierre et enfin un parler bantou (les nombreux parlars issus du sabaki⁴⁶).

⁴³ Au nord-ouest de Madagascar, les Antalaotsy constituent un groupe cosmopolite et islamisé, de parler malgache mais dont le mode de vie a été très tôt influencé par le monde swahili. De fait, ils sont parfois rattachés à l’aire culturelle swahili. La question de l’origine de ces groupes malgaches swahilisés est une question fondamentale qui sous-tend notre recherche.

⁴⁴ Rombi et Alexandre, 1991 : 13. Paradoxalement, même si les Swahili l’ont accepté pour se désigner eux-mêmes, le terme *swahili* est employé comme ethnonyme que par des locuteurs ne ressortissant pas de cette aire culturelle.

⁴⁵ Cette urbanité des Swahili est un trait culturel essentiel qui s’exprime notamment dans l’identification des individus à une ville ou à un quartier. Les Comoriens, comme la majorité des Swahili, vivent dans un environnement rural où l’on retrouve cette même préoccupation d’appartenance à une cité, ici le village, où s’exercent la citoyenneté et les prises de décisions pour la communauté.

⁴⁶ Le swahili standard est la langue codifiée au XIX^e siècle, durant la période Omânaise, à partir du parler urbain de Zanzibar (le ki-Unguja). On compte ainsi de nombreux parlars apparentés au swahili. Les langues comoriennes, tout comme le kimwani appartiennent au rameau méridional du sabaki.

En d'autres termes, il s'agit alors d'une aire culturelle originale islamo-africaine⁴⁷ géographiquement côtière et insulaire, qui s'exprime dans le cadre de cités portuaires et de leurs établissements ruraux périphériques⁴⁸. Cette culture swahili est toutefois hétérogène, et présente de forts régionalismes comme l'illustre la grande variété de parlars locaux, ou l'existence de coutumes propres à certaines sociétés (par exemple, la filiation matrilineaire aux Comores).

Cette culture swahili se met en place entre les VIII^e et XII^e siècles, période marquée par l'essor des échanges entre la côte africaine et les réseaux commerçants de l'océan Indien. Les populations africaines côtières s'adaptent progressivement à leur environnement maritime (construction d'embarcations pour la pêche en haute mer) et mercantile (échanges avec des marins arabes, persans, indiens et austronésiens). Ouvertes aux innovations extérieures, les communautés les mieux intégrées dans les réseaux commerciaux adhèrent progressivement à l'islam, le reste de la côte au cours des XI^e-XII^e siècles. Tirant profit des opportunités commerciales que leur confère leur position d'intermédiaires entre les réseaux marchands de l'océan Indien et les populations de l'intérieur, les Swahili étendent leurs réseaux commerciaux et familiaux depuis le littoral kenyan et tanzanien (cœur du monde swahili) vers la côte mozambicaine, les Comores et Madagascar où des cités portuaires comparables aux cités swahili se développent à partir du XI^e siècle.

⁴⁷ Islamo-malgache est davantage approprié en contexte malgache. Les Antalaotsy, au nord-ouest de Madagascar sont généralement intégrés dans l'aire culturelle swahili avec laquelle ils partagent de nombreux traits culturels. Toutefois, si le swahili, en tant que langue des échanges, était pratiqué, on sait que le kiantalaotsy, contrairement à ce qui a pu être affirmé dans certaines publications, [Randrianja et Ellis 2009 : 58-59], est une langue malgache dans laquelle existent de nombreux emprunts à l'arabe et au swahili. Le kiantalaotsy est encore pratiqué à Mayotte dans les villages de Pororani et de Ouangani où vivent les descendants des Antalaotsy qui migrèrent dans cette île depuis Katsepy au début du XIX^e siècle, [Gueunier, 1986]. Le problème de l'attribution à l'aire culturelle swahili se pose avec encore plus d'acuité pour les groupes malgaches islamisés de la côte est et sud-est de Madagascar, en particulier si l'on retient l'hypothèse couramment avancée d'une origine indonésienne pour leur islam syncrétique hindo-malais ou hindo-javanais (cf. *infra*).

⁴⁸ Si la culture swahili, telle qu'elle est traditionnellement définie, caractérise parfaitement le mode de vie des élites swahili, (*l'ustaarabu*, la civilisation arabo-musulmane, constitue pour ces élites un modèle de civilisation), elle induit de fait un clivage qui oppose ces élites aux populations rurales mais aussi aux populations urbaines de rang social plus modeste. Il a ainsi souvent été observée une dualité à l'intérieur de la société swahili qui oppose les élites patriciennes aux populations de condition modeste et servile, l'urbanité à la ruralité, le commerce aux activités agro-pastorales et la pêche, l'habitat en pierre à l'habitat en matériaux périssables. Cette analyse a toutefois tendance à lisser toute la complexité des sociétés du rivage africain. Aussi, les travaux les plus récents sont plus prudents sur la frontière culturelle pouvant exister entre les populations des centres urbains et celles des établissements ruraux périphériques, entre les populations swahili côtières et les populations africaines de l'intérieur. Cette frontière culturelle serait en réalité beaucoup plus floue et poreuse que celle défendue au XIX^e siècle par l'idéal aristocratique swahili.

2. Les débats sur les origines de la culture swahili

La perception des origines de la culture swahili a considérablement évolué ces dernières décennies. La faiblesse des sources écrites disponibles a donné à l'archéologie une place prépondérante. Or, la question de l'origine des Swahili a fait l'objet de vifs débats historiographiques parmi les historiens et les archéologues entre les tenants d'un développement exogène, consécutif à une colonisation arabo-persane en Afrique orientale, et leurs opposants en faveur d'un développement endogène africain. En effet, l'interprétation dominante qui prévalait jusqu'aux années 1980, héritée de l'historiographie du XIX^e siècle⁴⁹, envisageait la société swahili comme étant le résultat d'une greffe arabo-persane en Afrique. Selon ce modèle colonial asiatique ou arabe, des immigrants arabes et persans, pour des raisons commerciales ou religieuses, auraient ainsi fondé des colonies le long des côtes africaines. Le développement de ces établissements serait totalement spontané, culturellement en rupture avec les sociétés africaines environnantes. L'apport des sociétés africaines, largement minimisé, ne se limiterait qu'au seul métissage, responsable de l'africanisation des Swahili.

Les élites swahili elles-mêmes cautionnaient ce modèle colonial arabe plus en accord avec l'« *ustaarabu* », l'idéal de civilisation arabo-musulmane revendiqué, et minimisait leur origine africaine. Les narrations historiques des chroniques swahili (rédigées pour l'essentiel au XIX^e siècle) sont imprégnées de cette idéologie où l'origine étrangère arabe ou perse⁵⁰ de l'aristocratie était mise en avant. Le rôle joué par ces colons arabo-persans dans l'élaboration de la culture swahili y était particulièrement accentué. Ainsi, ces narrations historiques participaient chez ces sociétés côtières à l'élaboration d'une identité collective, présentée comme foncièrement distincte des sociétés africaines environnantes.

Alors que les auteurs arabes médiévaux - al-Masûdî au X^e siècle, ou Ibn Battûta au XIV^e siècle - étaient particulièrement clairs sur l'ethnicité des populations du littoral africain qualifiées de *Zanj*⁵¹, les pionniers de l'archéologie swahili, James Kirkman et Neville Chittick, cautionnèrent

⁴⁹ Selon Allen, les observateurs européens de la période moderne faisaient clairement la distinction entre les Swahili et les Omânaï qui venaient d'établir leur domination sur la côte. Richard Burton dans les années 1840-1850, serait à l'origine de cette interprétation erronée qui transparait de façon récurrente dans la littérature coloniale : le Swahili, ni Arabe, ni Africain, était difficile à classer par l'ethnographie [Allen, 1993 : 2-3].

⁵⁰ Pate, Kilwa, Mombasa et Zanzibar possèdent de telles chroniques qui font le récit de leur fondation par des migrants shirâzi. La chronique de Kilwa, la plus ancienne, est connue par deux versions rédigées au XVI^e siècle, [Freeman-Grenville, 1962].

⁵¹ Retranscrit dans la littérature de plusieurs manières *Zanj*, *Zang*, *Zenj*, *Zenj*, et qui désigne en arabe les populations noires d'Afrique orientale. La côte swahili correspondant aux actuels Kenya et

par leurs travaux ce modèle des origines. Leurs recherches se focalisaient alors sur les grands centres urbains présentant des vestiges de mosquées et d'habitat en pierre (Gede, Kilwa, Manda). Kirkman, disciple de Mortimer Wheeler, réalisa ainsi les premières fouilles archéologiques scientifiques de grande envergure au Kenya, notamment sur le site de Gede à partir de 1948. Pour Kirkman, le développement de ces sites urbains en Afrique orientale ne pouvait qu'être l'expression d'une colonisation étrangère sans laquelle l'architecture dans ces contrées se serait limitée à de simples constructions en matériaux périssables. Dans sa monographie de la côte est-africaine *Men and Monuments in East African Coast*, sa position idéologique est résumée par cette affirmation :

« The historical monuments of East Africa belong not to the Africans but to the Arabs and Arabized Persians, mixed in blood with the African but in culture utterly apart from the Africans who surrounded them », [Kirkman, 1964 : 22].

L'archéologue Neville Chittick qui succéda à James Kirkman comme directeur du *British Institute of East Africa* entreprit des fouilles sur le site urbain de Kilwa en Tanzanie qui aboutirent à la publication d'une imposante monographie en 1974. L'interprétation de ces vestiges donnée par Chittick rejoint la position de Kirkman. En confrontant les données fournies par la chronique de Kilwa (la plus ancienne chronique swahili retranscrite par De Barros en 1552 dans *Decadas da Asia*) aux données numismatiques, Chittick envisage un modèle de colonisation progressive de la côte africaine par des Perses originaires de Shirâz : ces migrations auraient dans un premier temps atteint la côte du Benadir (cités portuaires de Mogadiscio, Merka et Barâwa), puis les régions plus méridionales avec la fondation de Kilwa. Par la suite, ses fouilles sur le site de Manda entre 1970 et 1978, firent envisager à Chittick un passage de ces Shirâzi par l'archipel de Lamu. L'importante monographie de Manda publiée en 1984 - année de sa mort - apparaît alors comme un manifeste du modèle colonial arabe : cet établissement portuaire prospère du X^e siècle apporterait selon Chittick, les preuves définitives d'une colonisation arabo-persane en Afrique, [Chittick, 1984 : 217].

La méthodologie employée lors des fouilles de Kirkman et de Chittick consistait en des tranchées d'exploration à grande échelle permettant de saisir la stratigraphie générale, ciblant en particulier les constructions en pierre qui focalisaient toute l'attention des chercheurs⁵². Cette approche stratigraphique a permis de fournir des datations relatives basées sur le mobilier

Tanzanie est dénommée Zanguebar, « mer des Zang », toponyme par la suite limité à la seule île de Zanzibar.

⁵² Paradoxalement, ces travaux s'intéressèrent peu aux mosquées. À Gede, Kirkman passa totalement à côté de la grande mosquée du XIV^e siècle étudiée par Stéphane Pradines, [Pradines, 2011]. Chittick étudia toutefois la stratigraphie de la grande mosquée de Kilwa et fournit les premiers relevés architecturaux des autres mosquées en ruine, [Chittick, 1974 : 66-99].

d'importation qui tient de fait une place importante dans les publications même si elle est proportionnellement plus faible que la céramique produite localement. Cette dernière est toutefois décrite en détail et les travaux de ces chercheurs fournissent les premières descriptions typologiques de la céramique swahili. Lors de ces chantiers archéologiques, un effort colossal a été entrepris dans le déblaiement des décombres des constructions maçonnées tardives, consolidées à cette occasion⁵³. Si cette approche a fourni des données importantes sur l'architecture en pierre des cités swahili, la connexion de ces cités portuaires avec leur environnement africain proche était alors totalement négligée, ce qui par une boucle circulaire entre méthodologie de fouille et hypothèse, ne pouvait qu'accréditer le modèle d'une origine étrangère arabo-persane pour les Swahili.

Toutefois, en parallèle de ces travaux, dans le contexte intellectuel renouvelé accompagnant les indépendances africaines, des historiens questionnèrent ce modèle colonial en émettant l'hypothèse d'un développement endogène de la culture swahili⁵⁴. Gervase Mathew, dans un article publié en 1956, est le premier à envisager une origine africaine aux ruines swahili. Cette interprétation ne sera toutefois acceptée que des décennies plus tard, [Kusimba, 1999 : 52]. Garlake, dont les travaux au Great Zimbabwe avait démontré l'origine africaine de ce site urbain dans son ouvrage *The early islamic architecture of the East african coast*, publié en 1966, s'interrogeait également sur l'origine de l'architecture en pierre des sites swahili au style jugé bien particulier à la côte, même si ses origines sont extérieures, [Garlake, 1966 : 115-116]⁵⁵.

Au milieu des années 1980, on assiste véritablement à un tournant historiographique qui se traduit par un renversement complet de paradigme induit par une nouvelle perception des origines africaines de la culture swahili. Les travaux de Thomas Spear et Derek Nurse constituent une contribution majeure à la question des origines des Swahili. En rassemblant un faisceau de preuves linguistiques, archéologiques, documentaires incluant les traditions orales, le modèle d'une colonisation arabe est entièrement remis en cause. La langue swahili est remise en perspective à l'intérieur des langues bantou orientales comme étant un rameau des langues sabaki, «closely related

⁵³ Stephanie Wynne Jones et Jeffrey Fleisher parlent à propos de «*ruins phase of coastal research*» pour désigner ces fouilles à grande échelle nécessitant des chariots sur rail pour l'évacuation des déblais, particulièrement destructrices des niveaux archéologiques, [Wynne Jones et Fleisher, 2015].

⁵⁴ Le concept de « culture swahili » fait alors son apparition pour désigner cette culture originale afro-islamique.

⁵⁵ Les positions de Garlake sur l'origine africaine shona du site de Great Zimbabwe lui valurent les foudres de l'administration du Premier ministre rhodésien Ian Smith et fut contraint de quitter le pays en 1970. Allen s'est interrogé sur la permanence du modèle colonial arabe chez les archéologues anglo-saxons alors même que le contexte intellectuel de l'époque, au moins pour les états situés au nord du Zambèze, était à la déconstruction de l'idéologie colonialiste, [Allen, 1993 : 7-8].

to the Bantu languages now spoken along the northern Kenyan and Somali coast, and that it has acquired much of its extensive Arabic vocabulary only in the last few centuries», [Nurse et Spear, 1985 : 5-6]. Selon ces auteurs, les emprunts à l'arabe et au persan relèvent essentiellement de la période Omânaise, en particulier au XIX^e siècle, lorsque la langue de Zanzibar (Ki-Unguja) devint la langue swahili standard. Aussi, à l'opposé de la conception défendue par le modèle de colonisation arabe, Nurse et Spear défendent le modèle d'une culture swahili⁵⁶ qui puise ses origines dans « a dynamic synthesis of African and Arabian ideas within an African historical and cultural context », [Nurse et Spear, 1985 : 8]⁵⁷.

Les travaux archéologiques confortent dès lors ce nouveau modèle des origines. Dans l'article « *Asiatic colonization of the east african coast: the Manda evidence* » publié en 1986, Mark Horton revient sur l'interprétation du site de Manda donnée par Chittick. En s'appuyant sur sa réévaluation de la stratigraphie de Manda et de la culture matérielle associée, Horton, conclut que le « Manda » de Chittick est trop tardif, trop étranger et même trop permanent (« *too late, too foreign, and even too permanent* »). La principale critique apportée à la démonstration de Chittick est de trop s'appuyer sur les constructions en pierre relevant d'une phase d'occupation tardive et d'avoir sous-évalué l'ancienneté des niveaux relevant de la première phase d'habitat en matériaux périssables⁵⁸. Horton démontre ainsi que le développement urbain à Shanga n'a rien de spontané, comme il pouvait l'être envisagé selon l'hypothèse d'un établissement colonial. Cette phase urbaine a été largement précédée par une phase d'au moins 150 ans de constructions en torchis consécutives à la présence d'une communauté africaine locale qui, à la faveur d'influences étrangères, voit sa prospérité augmenter graduellement :

« The East African coast was always inhabited by African communities, who in time, gradually absorbed the culture and teachings of Islam as they were drawn into contact through commercial dealing and missionary activities. (...) Asiatic colonization of the East African coast remains, as it did before the Manda excavations, an unlikely and unproven hypothesis », [Horton, 1986 : 211].

Ces mêmes évolutions seront mises en évidence par Mark Horton sur le site de Shanga, une cité portuaire située sur l'île de Pate, également dans l'archipel de Lamu, [Horton, 1996]⁵⁹. Le débat

⁵⁶ Le terme « culture swahili » fait alors son apparition dans les publications.

⁵⁷ Si Chittick admet que la langue swahili est une langue bantou, il défend l'idée selon laquelle celle-ci a été adoptée par les migrants shirâzi, à la faveur d'intermariages, [Chittick, 1984 : 220]

⁵⁸ Il est vrai que l'habitat en matériaux périssables (torchis et clayonnage « daub and wattle ») a été très peu étudié par Kirkman et Chittick, alors qu'il représente l'essentiel de l'architecture swahili, [Laviolette et Fleisher, 1999].

⁵⁹ La méthodologie de fouille alors adoptée par Horton s'écarte de celle suivie par Kirkman et Chittick. Des secteurs sont explorés jusqu'au substrat, l'attention est particulièrement portée sur les

scientifique se recentre alors sur la recherche des origines ethniques africaines des Swahili. La question qui anime les débats des années 1990 est de déterminer si la culture swahili s'est développée au contact de populations pastoralistes de langue couchitique ou de populations cultivatrices de langue bantou. Certes, les preuves historiques, notamment les quelques mots de vocabulaire bantou rapportés par al-Mas'ûdî en 916 confirment l'existence d'un fond culturel bantou à la fin du premier millénaire. Toutefois, il n'est pas impossible que les migrations bantou vers l'Afrique orientale aient recouvert un substrat de population plus ancien, en particulier de langue couchitique⁶⁰. De plus, la chronologie de l'expansion bantou en Afrique de l'Est ne permet pas de leur attribuer définitivement la société décrite par le *Périple de la Mer Erythrée* (cf. *infra*).

Dans ces débats, l'étude des traditions céramiques des sociétés africaines de l'âge du fer⁶¹ a focalisé l'intérêt des chercheurs⁶². Les recherches archéologiques des années 1970-1990 ont, en effet, mis en évidence l'existence d'une tradition céramique particulière qui se rencontre à la fois sur des sites côtiers et de l'intérieur du continent de la seconde moitié du premier millénaire. On retrouve un registre décoratif caractéristique qui se compose de motifs géométriques incisés : une frise de triangles hachurés caractérise particulièrement cette tradition céramique.

traces laissées par l'habitat en matériaux périssables. Au final ce travail exemplaire a permis d'identifier 21 phases d'occupation sur une durée de 700 ans. Si la fouille de la mosquée du Vendredi traduit la volonté de documenter les origines de l'islam sur le site (avec la découverte de la plus ancienne mosquée connue actuellement en Afrique orientale), l'étude d'autres secteurs vise à une meilleure compréhension du site et de son organisation. Le plan de Shanga au début de son occupation est alors structuré par un enclos villageois autour duquel s'organisent les quartiers d'habitation réservés à chaque clan. L'accès à l'espace central s'effectue par des portes où des vases ont été volontairement ensevelis selon un rituel de fondation. L'espace central est occupé par un puits et lors des premières phases d'occupation (VIII^e-IX^e siècle) par des kiosques et *timber hall* qui font fonction d'espaces communautaires. Les racines calcinées suggèrent la présence d'un grand arbre. Cette organisation spatiale est très proche des enclos villageois (*kaya*) des groupes bantou Pokomo et Mijikenda non musulmans, [Horton, 1996 : 84-85].

⁶⁰ Horton cite l'exemple des populations Dahalo de langue couchitique vivant dans le delta du fleuve Tana et formant une enclave linguistique, [Horton, 1996 : 410-411].

⁶¹ Il faut toutefois observer le risque d'une certaine dérive à associer une tradition céramique à un groupe social particulier, voire à une langue. Ce raisonnement, au même titre que le diffusionnisme, a tendance à présenter un schéma trop simpliste qui intègre difficilement les nombreuses interactions possibles entre des groupes ethniques différents (échanges matériels, transferts technologiques, métissage social).

⁶² Il est clair que de nouvelles disciplines scientifiques pourront à l'avenir apporter une importante contribution à cette question, en particulier les études paléogénétiques sur des squelettes anciens. Les données génétiques aux Comores ont attesté de l'existence de contributions arabo-persanes exclusivement masculines, trahissant un métissage au contact de marins et peut-être leur installation dans l'archipel, [Msaidie *et al.*, 2011]. Toutefois, les migrations Omanaises et yéménites durant la période moderne pourraient expliquer ces contributions.

Celle-ci possède diverses appellations données selon ses découvreurs : Céramique *Wenje* selon Philipson⁶³ d'après le site éponyme sur la rivière Tana, *Kitchen Ware* selon Chittick⁶⁴ à partir de son interprétation fonctionnelle déterminée sur les sites de Kilwa et Manda, *Triangular Incised Ware* (TIW) selon Chami⁶⁵ qui se reporte ici au motif décoratif le plus courant. Horton emploie le terme *Tana Tradition*⁶⁶, en référence à la région du fleuve Tana. C'est cette dernière appellation qui est couramment employée par les archéologues kenyans. En revanche, en Tanzanie et aux Comores, le terme TIW est davantage usité⁶⁷.

Les chercheurs qui ont identifié cette tradition céramique au nord du Kenya [Abungu *et al.*, 1993 ; Horton, 1996] ont relevé des caractéristiques morphologiques et décoratives comparables aux traditions céramiques des groupes pastoralistes néolithiques de langue couchitique (*Narosura Ware / Akira Ware*) présents dans la Rift Valley et les Eastern Highlands. Cette hypothèse est étayée par le mode de vie des populations de Shanga à la fin du premier millénaire, encore peu tournées vers la mer. L'alimentation - notamment la consommation de viande de chameau - et la décoration particulière des céramiques à l'aide d'un peigne relèvent davantage d'un mode de vie pastoraliste d'origine couchitique même si l'hypothèse d'une société mixte comprenant des éléments bantou est envisagée⁶⁸, [Horton 1996 : 409-411].

À l'opposé, les chercheurs tanzaniens ont rapproché cette tradition des productions céramiques des groupes cultivateurs de langue bantou du premier millénaire (*Kwale Ware*). Cette seconde hypothèse, selon laquelle cette céramique est un marqueur culturel bantou, est défendue par Félix Chami, [1994], ainsi que par d'autres chercheurs, [Kusimba, 1999]. Celle-ci trouverait son origine parmi la céramique de la phase *Kwale* dont la *Tana Ware* en serait l'évolution. Elle serait alors une production des cultivateurs de langue bantou. Elle aurait connu ensuite une dispersion depuis l'intérieur de la Tanzanie avant d'atteindre les régions côtières.

⁶³ Philipson, 1979

⁶⁴ Chittick, 1974, 1984

⁶⁵ Chami, 1994

⁶⁶ Horton, 1996

⁶⁷ Cette céramique est présente sur les sites de la phase Dembeni aux Comores : Dembeni, Koungou, Mro Muhu, Longoni à Mayotte, Mwali Mjini à Mohéli, Male, Mbachile à Ngazidja. La tradition céramique comorienne d'appellation « Hanyoundrou », en particulier les céramiques décorées de chevrons incisés semble trouver sa filiation dans cette céramique TT / TIW. À Madagascar, la TIW n'est connue que sur un site de l'extrême sud, [Pearson, 1997, 2011].

⁶⁸ Sans exclure des sociétés culturellement mixtes au nord Kenya: «Shanga was probably a multi-ethnic society by the tenth century and may well have been from its foundation», [Horton 1996 : 411].

Aussi, il n'y a pas de consensus entre les chercheurs qui s'opposent sur une attribution de l'origine de cette céramique aux populations couchitiques ou bantou⁶⁹. En 2000, Horton a nuancé son point de vue en affirmant que les nouvelles découvertes de Chami tendent à valider une origine bantou pour la *Tana Ware*, [Horton et Middleton, 2000 : 38]. Une récente étude tend à confirmer l'origine de cette céramique parmi les groupes bantou en interrelation avec les populations couchitiques. À partir d'une étude comparative des techniques et chaînes opératoires des populations actuelles couchitiques et bantou kenyanes, M'Mbogori a confirmé l'hypothèse d'une filiation bantou pour la *Tana Ware*. Cette analyse a toutefois démontré que des caractéristiques décoratives de la *Tana Ware* sont des emprunts à la céramique des populations couchitiques avec lesquelles les populations bantou ont eu des interactions à la fois d'ordre économique (échanges), mais aussi social (intermariages), [M'Mbogori, 2011]. Ces observations rejoignent celles d'Horton sur la population de Shanga et révèlent combien les sociétés côtières à l'origine de la culture swahili présentent, par leur mode de vie, une synthèse des groupes africains environnants avec lesquels elles interagissent. Aussi, très tôt, les populations pré-swahili réalisent la synthèse de ces modes de vie, et par l'adaptation au milieu maritime, vont développer de nouvelles compétences dans le domaine de la pêche et de la navigation, comme l'atteste le peuplement des îles de Mafia, Zanzibar et Pemba, séparées du continent par un bras de mer de 20 à 50 kilomètres.

3. L'horizon culturel africain du premier millénaire : les sociétés de l'âge du fer

La recherche sur les sociétés de l'âge du fer du premier millénaire a particulièrement progressé ces deux dernières décennies. Felix Chami a été un précurseur dans ce domaine, [Chami, 1992, 1994, 2002, 2003, 2009 ; Chami et Mapunda, 1998 ; Chami et Msemwa, 1997]. Si ses travaux sont très souvent controversés, [Horton et Middleton, 2000 : 38 ; Sinclair, 2007 ; Crowther *et al.*, 2014], ils ont toutefois ouvert la voie à un débat très riche entre les chercheurs et motivé des fouilles sur des sites côtiers du premier millénaire dans le cadre du projet Sealinks, [Shipton *et al.*, 2016 ; Crowther *et al.*, 2014, 2016]. La question du premier peuplement de l'archipel des Comores, malgré son relatif éloignement de la côte africaine, s'inscrit dans ces débats: d'une part parce que les plus anciennes traces d'occupation humaine, datées de la seconde moitié du premier millénaire, relèvent de la phase d'expansion bantou qui caractérise la période proto-swahili, d'autre part parce que les recherches de Felix Chami, en envisageant un peuplement des Comores tout aussi ancien que pour les îles tanzaniennes, y ont importé, non sans controverses, ces problématiques.

⁶⁹ Ici le débat est doublé d'une perception nationaliste, Tanzaniens et Kenyans cherchant à s'approprier l'origine de la culture swahili.

Le premier âge du fer en Afrique de l'Est

Il est aujourd'hui admis deux subdivisions chronologiques et culturelles concernant les sociétés de l'âge du fer d'Afrique de l'Est préfigurant l'essor de la culture swahili. Le premier âge du fer (*Early Ironworking, EIW*) ou période pré-swahili, se termine autour de 500 après J.-C.⁷⁰. Il est particulièrement débattu de savoir si ces populations, les premières à introduire la métallurgie du fer en Afrique orientale, se rattachent aux populations de langue bantou, comme il le sera pour la période proto-swahili. Les sites témoins de cette phase culturelle sont surtout présents à l'intérieur du continent, principalement au nord de la Tanzanie et au sud du Kenya (sites de Kwale et des monts Usambara, Pare et Taita). Ces sites constituent les premiers témoins de l'introduction de pratiques agricoles en Afrique orientale, associées à la métallurgie du fer. Leur culture matérielle se caractérise par une céramique particulière, la *Early Ironworking Ware* dont la répartition annonce celle de la *Tana Ware*⁷¹. Il s'agit d'une céramique globulaire au bord épaissi et biseauté comportant des décors incisés. Elle a été découverte sur des sites de l'intérieur, qui constituent sa probable zone d'origine. Elle est toutefois signalée sur l'île de Mafia, [Crowther *et al.*, 2016], et dans l'arrière pays du littoral mozambicain⁷² sous l'appellation *Matola Ware*, [Sinclair *et al.*, 1993], ce qui suppose une dispersion assez précoce de cette culture matérielle vers les régions littorales. La reconnaissance de cette aire culturelle n'en est toutefois qu'à ses prémices et il est encore trop tôt pour reconnaître en elle, le cadre socio-culturel décrit dans le *Périple de la Mer Erythrée*⁷³ puisque ces sites ne remontent pas au-delà du III^e siècle de notre ère et ne fournissent pas de preuve de participation au commerce. La diffusion géographique de cette culture, du Kenya au Mozambique, corollaire de

⁷⁰ Il n'y a pas de consensus sur les débuts de cette phase. En l'absence de mobilier d'importation permettant de fixer une datation précise, la chronologie est déterminée par des datations C¹⁴. Ces datations fournissent une fourchette chronologique dont on peut s'interroger sur leur pertinence quand, après calibrage, c'est l'intervalle le plus ancien qui est retenu. Paradoxalement, le site de Kivinja, présenté du premier siècle par Chami, n'a pas fourni de datation C¹⁴ antérieure au V^e siècle, [Chami, 2003 : 95].

⁷¹ Chami envisage une évolution de la EIW vers la TIW. Cette hypothèse, bien que séduisante, est discutée par Fleisher et Wynne-Jones, [Fleisher et Wynne Jones, 2011].

⁷² La phase Matola, datée des I^{er}-IV^e siècles de notre ère, est contemporaine de l'introduction de l'agriculture sur la côte mozambicaine. La poterie de cette phase présente des affinités convaincantes avec la céramique *Kwale Ware*, [Sinclair 1987 : 67].

⁷³ Felix Chami a classifié la céramique EIW en trois phases : *Limbo* 100 av. J.-C.-200 ap. J.-C., *Kwale* 200-550 ap. J.-C. et *Mwangia* 500-600 ap. J.-C.. Selon cette séquence chronologique très controversée, les populations de langue bantou seraient déjà présentes sur la côte est-africaine dès l'époque du *Périple de la Mer Erythrée*. Cette phase est qualifiée de période « azanienne », par référence à l'Azania des écrits gréco-romains, [Chami et Msemwa, 1997 ; Chami, 2003 : 96]. Le site de Kivinja, dans le delta du fleuve Rufiji a livré une perle interprétée comme étant d'origine gréco-romaine. Cette identification est particulièrement controversée.

l'arrivée dans ces régions de populations introductrices de l'agriculture et de la métallurgie du fer, supplantant un mode de vie de chasseurs-cueilleurs, pourrait toutefois correspondre à une première expansion bantou le long du littoral africain.

L'archipel des Comores, bien plus éloigné des côtes africaines que ne le sont les îles de l'archipel de Mafia où cette culture a été mise en évidence, a-t-il été visité par ces populations de culture EIW ? Si la chronologie actuellement admise pour les débuts de l'occupation humaine dans l'archipel - fin du premier millénaire - exclut un peuplement aussi ancien, les travaux de Félix Chami dans l'archipel ont relancé ce débat. Comparant la culture matérielle comorienne aux sites préhistoriques de Zanzibar (grotte de Kuumbi) et de Mafia (grotte d'Ukunju), Felix Chami a envisagé une occupation tout aussi ancienne aux Comores. Le projet Sealinks, en reprenant des fouilles sur les sites témoins tanzaniens, a permis de nuancer, voire d'invalider certaines interprétations de Chami, [Crowther *et al.*, 2014, 2016] : si une présence humaine datée de 20 000 avant J.C. a bien été confirmée dans la grotte de Kuumbi⁷⁴ à Zanzibar, l'hypothèse de l'existence d'une culture néolithique précédant l'âge du fer a été invalidée. En effet, un hiatus de plusieurs millénaires a été observé entre le passage de chasseurs-cueilleurs et la réoccupation de la grotte autour de 500 par des populations de l'âge du fer. Cette réoccupation de la grotte dans la deuxième moitié du premier millénaire coïncide avec les plus anciens sites de plein air connus à Zanzibar (Fukuchani et Unguja Ukuu). Les objets d'importation, notamment des perles en verre, ont pu être datés de la fin du premier millénaire. L'identification d'os attribués au poulet, très discutée du fait des implications avec le monde austronésien que cette découverte soulève, n'a pas été validée, [Crowther *et al.*, 2014, 2016].

La grotte d'Ukunju à Mafia n'a livré que du matériel de l'âge du fer moyen (MIW). À l'inverse, le site de l'école primaire de l'île de Juani à Mafia (Juani Primary school) est occupé dès le III^e siècle par un groupe de culture EIW, mais les rares importations n'y apparaissent qu'à partir de la seconde moitié du premier millénaire, [Shipton *et al.*, 2016].

Ces résultats permettent en définitive de nuancer les affirmations de Félix Chami sur l'ancienneté du peuplement de l'archipel des Comores⁷⁵, hypothèse basée sur la comparaison avec les sites côtiers africains du premier millénaire. La présence de tessons EIW dans l'archipel soulève des questionnements, bien qu'envisagée par Chami à partir de tessons recueillis en surface sur les

⁷⁴ Cette occupation ancienne a livré de l'outillage lithique attestant du passage de chasseurs-cueilleurs à une époque où l'archipel de Zanzibar est encore connecté au continent du fait du niveau marin beaucoup plus bas lors de la dernière période glaciaire.

⁷⁵ Des dates aussi anciennes que le premier millénaire avant J.-C. ont été annoncées dans la presse en 2008.

sites de Mohoro et Male, [Chami 2010 : 817-819]⁷⁶, l'identification de ces tessons est toutefois très incertaine. Toutefois, la possibilité d'une occupation (au moins saisonnière) de l'archipel des Comores dès la première moitié du premier millénaire a été envisagée par Claude Allibert à partir de la lecture de Pline l'Ancien qui fournit des toponymes qui pourraient correspondre aux îles du canal du Mozambique, [Allibert, 2009]. L'archipel aurait ainsi pu être visité par des marins venus y chercher l'écaille de tortue. De plus, les récentes découvertes à Madagascar, en attestant de l'existence d'une culture préhistorique de chasseurs-cueilleurs dès le deuxième millénaire avant notre ère⁷⁷, relancent d'une part la question de l'existence de sociétés préhistoriques ayant développé très tôt des compétences maritimes, et d'autre part le rôle de l'archipel des Comores comme possible escale vers la Grande-île. La question d'un peuplement ancien des Comores est donc loin d'être close mais nécessite d'autres découvertes pour être étayée.

L'âge du fer moyen (MIW)

À partir de la seconde moitié du premier millénaire, le nombre de localités datant du second âge du fer connaît une augmentation significative : de nombreux sites côtiers inscrits dans les échanges de l'océan Indien apparaissent⁷⁸. Ces sites caractérisent la période proto-swahili et constituent le socle culturel sur lequel la civilisation swahili va s'épanouir à partir du X^e siècle. Une céramique particulière, *Tana Tradition / Triangular Incised Ware*, rencontrée du Kenya au

⁷⁶ Nous avons ramassé sur la plage de Longoni à Mayotte un tesson particulier comportant une décoration composée de fines incisions verticales. Il est très similaire aux tessons récoltés par Chami à Mohoro. Cette plage de Longoni fournit par ailleurs des tessons de TIW et de la *Dembeni Ware*.

⁷⁷ Gommery *et al.*, 2010 ; Dewar *et al.*, 2013. Ces découvertes tendent à identifier un substrat de populations préhistoriques à Madagascar, probablement africain. Le linguiste Dahl avait repris l'hypothèse de Ferrand d'un substrat bantou à Madagascar précédant les installations austronésiennes, hypothèse critiquée par Adelaar. Cette société de chasseurs-cueilleurs présente à Madagascar, très certainement d'origine africaine, ne peut en aucun cas relever de populations de langue bantou dont l'arrivée en Afrique orientale est beaucoup plus tardive. Les linguistes ont d'ailleurs observé que les emprunts à la langue bantou dans le malgache fournissent un vocabulaire relevant d'une société agro-pastorale.

⁷⁸ Cette culture présente une très large répartition, à l'intérieur des terres comme sur les côtes. Tandis que la période du premier âge du fer reflétait un décalage entre les sources historiques disponibles (le *Périple de la Mer Erythrée* et la *Géographie* de Ptolémée) et la faiblesse des preuves de connexion de la côte africaine au grand commerce, la période suivante voit la tendance s'inverser radicalement. Alors que les données historiques sont quasi-inexistantes, les sites archéologiques de cette période voient les importations pour la première fois apparaître de manière significative. Les fouilles à Ra's Hâfûn semblent apporter un éclairage significatif en révélant l'importance nouvelle du golfe Persique supplantant la mer Rouge pour les échanges avec l'Afrique orientale. Dès lors, sous l'impulsion de l'Empire sassanide, les produits africains sont orientés vers le golfe Persique. La principale conséquence en est l'effacement de la côte africaine dans les écrits historiques des sociétés méditerranéennes.

Mozambique, mais aussi dans l'archipel des Comores, caractérise les productions céramiques de cette phase culturelle (cf. *supra*). De rares tessons de TIW sont décrits à Madagascar, notamment à l'extrême sud, en Androy, à l'embouchure de la rivière Menarandra, [Pearson, 1997, 2011]⁷⁹. La chronologie de la céramique TIW couvre les années 600-900.

Croisée avec les données linguistiques, [Nurse et Spear, 1985], et historiques, notamment la plus ancienne mention de termes bantou chez al-Mas'ûdî, cette diffusion de la culture TIW correspondrait à l'expansion des langues bantou en Afrique orientale. Une continuité culturelle avec la période EIW a été envisagée, [Chami, 1994], ce que la stratigraphie des sites côtiers semble aujourd'hui confirmer, [Crowther *et al.*, 2014, 2016].

La question de savoir à quelle époque les Swahili ont adopté une tradition maritime soulève des débats. Fleisher *et al.* envisagent le XI^e siècle, époque où la société swahili est totalement tournée vers ses activités maritimes : pêche en haute mer, commerce lointain, construction de mosquées face à la mer, [Fleisher *et al.*, 2015]. Tout est peut-être question de la définition retenue pour qualifier une culture de « maritime ». Crowther *et al.* n'excluent pas qu'il s'agisse d'un processus discontinu qui se déroule sur une plus longue durée, et qui débiterait dès le premier âge du fer, époque où des sociétés africaines s'adaptent à leur environnement maritime, [Crowther *et al.*, 2016]. Aux Comores, les données archéologiques confirment un peuplement dès la seconde moitié du premier millénaire, durant la phase Dembeni (*cf infra*). Cette colonisation de ces îles par l'Homme interroge le modèle d'une société swahili maritime qui ne se développerait qu'à partir du XI^e siècle. L'accès à ces îles nécessite des savoir-faire en terme de navigation autrement plus complexes que ceux permettant la colonisation des îles côtières du continent (Zanzibar, Pemba, Mafia). Ce fait témoigne de la maîtrise de technologies maritimes par cette société de l'âge du fer moyen dès le IX^e siècle. Cette problématique n'est peut-être pas sans rapport avec l'installation de populations austronésiennes dans le secteur du canal de Mozambique.

En effet, c'est durant cette période charnière de la seconde moitié du premier millénaire, époque où les sources écrites s'amenuisent, que survient la rencontre entre le monde austronésien et le monde bantou dont en sera l'héritière la civilisation malgache.

4. Le peuplement de Madagascar : l'énigme de l'origine des Malgaches

Une des questions essentielles qui traverse toute l'historiographie de Madagascar depuis la fin du XIX^e siècle est la question de l'origine des Malgaches. En effet, dès le XVII^e siècles, des

⁷⁹ Il s'agirait d'une occupation du début du deuxième millénaire, époque de développement dans cette région des *manda*, sites à enclos pastoral. Un rapprochement avec les groupes bantou de la région Zambèze Limpopo a été envisagé, le sud de Madagascar aurait alors entretenu des relations commerciales directes avec ces régions de l'Afrique australe autour de l'an Mil, [Radimilahy, 2011 : 828-829].

observateurs européens mirent en lumière la parenté entre la langue malgache et les langues de l'Asie du Sud-Est⁸⁰. Cette connexion de part et d'autre de l'océan Indien ne peut, selon toutes vraisemblances, qu'être le résultat de migrations dont la datation et la recherche des circonstances de celles-ci ont motivé de nombreux travaux. Pour répondre à cette énigme complexe, il convient, dans une démarche relevant de l'histoire culturelle, de combiner plusieurs disciplines (linguistique, histoire et anthropologie culturelle, génétique, botanique et archéologie), chacune apportant sa contribution. Comme le soulève Alexander Adelaar, il convient de donner du sens à des preuves multidisciplinaires, [Adelaar, 2006].

C'est à la linguistique historique que l'on doit les plus grandes avancées, complétées par l'étude des plantes amenées par ces migrants et les récentes études génétiques sur la population malgache. Ces récentes études apportent en parallèle une réévaluation de l'apport africain bantou et autorisent de nouveaux modèles de peuplement intégrant dans cette dynamique migratoire la côte africaine et l'archipel des Comores.

Le peuplement austronésien de Madagascar, un épiphénomène des contacts anciens entre le monde austronésien et l'océan Indien occidental ?

Il semble aujourd'hui important de dissocier de la question du peuplement austronésien de Madagascar, celle de l'ancienneté des contacts du monde austronésien avec l'océan Indien occidental. En effet, le peuplement de Madagascar par des migrants austronésiens ne pourrait bien n'être qu'un épiphénomène des relations anciennes entre le monde austronésien et l'océan Indien occidental. Plusieurs auteurs se sont ainsi intéressés aux possibles apports austronésiens présents en Afrique à des époques antérieures à la colonisation de Madagascar : Hornell⁸¹, Grottanelli⁸², ou plus

⁸⁰ Si l'on doit à Frederick de Houtman la première mise en correspondance de lexiques malais et malgaches, cette comparaison publiée en 1603 dans son *Spraeck ende Woordboeck, inde Maleysche ende Madagaskarche talen*, est totalement fortuite puisque les intentions de cet auteur étaient de fournir un lexique utile aux marins qui se rendent aux Indes orientales et qui durant ce voyage font escale à Madagascar (baie d'Antongil), [Grandidier, 1903 : 323-392].

En revanche, quelques années plus tard en 1614, le père jésuite Luis Mariano établit pour la première fois un rapprochement entre le malgache et le malais: « *Sur toute la côte entre Mazalagem et Sadia, qui a environ une longueur de 130 lieues, on parle, sur le bord de la mer, une langue analogue à celle des Cafres, c'est à dire des pays de Mozambique et de Malindi¹, et les habitants ressemblent, sous le rapport de la couleur et des usages, aux nègres d'Afrique dont, paraît-il, ils descendent. Mais à une petite distance de cette côte, on ne parle que la langue bouque, qui est particulière aux indigènes et diffère totalement de la langue cafre, mais qui est très semblable au malais, ce qui prouve d'une manière presque sûre que les premiers habitants sont venus des ports de Malacca* », [Grandidier, 1904 : 21-22].

⁸¹ Hornell, 1934.

⁸² Grottanelli, 1955.

récemment Blench⁸³ ont inventorié les possibles emprunts au monde austronésien présents en Afrique orientale. Dès la fin du premier millénaire avant J.-C., l'introduction en Afrique orientale du complexe alimentaire originaire du Sud-Est asiatique (cocotier⁸⁴, banane, grande igname, taro et riz), certaines technologies maritimes (bateau cousu, balancier), dans la métallurgie (soufflets verticaux à piston⁸⁵), le tressage en diagonal et en hexagonal, la case quadrangulaire à deux pans et certains instruments de musique soulignent l'importance des contacts avec l'Asie du Sud-Est, [Deschamps 1960 : 28]⁸⁶. Les plantes introduites par les Austronésiens apportent des données particulièrement significatives pour Madagascar, [Beaujard, 2011].

À titre d'exemple, dans le domaine de la navigation, l'usage d'un ou plusieurs balanciers et la technique de construction de navires à bordage cousu (le *mtepe* des Swahili mais, plus anciennement, les bateaux cousus signalés par le *Périple de la Mer Erythrée* qui pourraient être déjà leur lointain ancêtre) ont été envisagés comme étant des emprunts technologiques au monde austronésien⁸⁷. Deschamps calque la répartition des pirogues à balancier dans l'océan Indien sur le probable itinéraire suivi par les Austronésiens. On peut toutefois reprocher à cette approche comparative les défauts du diffusionnisme. Il est par ailleurs difficile de dater ces influences qui s'échelonnent, selon les auteurs, de la fin du premier millénaire avant notre ère au VIII^e siècle de notre ère. Les études récentes tendent à montrer le rôle ancien de l'Inde dans les échanges avec l'Afrique, et par son intermédiaire, entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique⁸⁸. Ainsi, la banane

⁸³ Blench, 1996.

⁸⁴ Et son corollaire, la rappe à coco.

⁸⁵ Cette technologie est également connue sur l'île de Zanzibar où elle est employée par les forgerons [Juma, 2004 : 50]

⁸⁶ Toutefois, il peut s'agir d'emprunts qui ne relèvent pas forcément d'une présence austronésienne directe en Afrique : on sait par exemple que certaines plantes ont pu arriver très tôt en Afrique orientale par l'intermédiaire du monde indien. Fuller *et al.*, dans la lignée de la théorie de Peter Bellwood, mettent en avant l'importance des échanges à petite échelle entre sociétés côtières comme force majeure de l'histoire culturelle, indépendamment de l'essor ou du déclin de grands empires centralisés bien que ceux-ci puissent avoir un rôle moteur dans l'orientation des flux commerciaux, en particulier pour la demande en produit de luxe dont l'acheminement implique la maîtrise du commerce lointain, [Fuller *et al.*, 2011].

⁸⁷ En ce qui concerne le *mtepe*, nous renvoyons vers l'excellente synthèse publiée par Pascal Poumailloux, [Poumailloux, 1999]. Claude Allibert a par ailleurs démontré la filiation du mot *mtepe* avec le terme dravidien *mitappu*, désignant le bateau, [Allibert, 1984 : 90 ; 1991 : 184]. Voir également la synthèse de cette question par Philippe Beaujard, [2012 : 530-534]

⁸⁸ La Baie du Bengale durant l'âge du bronze a joué un rôle important dans la connexion de l'Inde à l'Asie du Sud-Est. Les preuves d'échanges entre l'Inde et la péninsule malaise, dès la première moitié du premier millénaire avant J.-C., et précédant la période du commerce indo-romain, y ont été mises au jour. En parallèle, la présence d'artisans indiens à Khao Sam Kaeo au sud de la Thaïlande dès 400 avant notre ère est significative de contacts bilatéraux. L'artisanat des perles en pierre et de la poterie y est très proche des technologies indiennes. De plus, ces sites attestent de la présence de plantes indiennes : haricot mungo (*Vigna radiata*) et pois kulthi (*Macrotyloma*

domestiquée en Nouvelle-Guinée et aux Philippines est présente sur les sites urbains de l'Indus (Harappa) dès 2000 avant notre ère où a été identifié le genre *Musa* (bananier ornemental ou utilisé pour ses fibres). On sait par ailleurs que la civilisation Harappa entretenait des échanges avec la Mésopotamie, notamment par l'intermédiaire de la civilisation de Dilmun. La banane est également présente au Cameroun dès 500 avant notre ère. Sa diffusion en Afrique répond certainement à des échanges par la bordure nord de la forêt équatoriale et par les monts Usambara et Pare, une circumnavigation de l'Afrique est peu probable, [Fuller *et al.*, 2011]. Ces données illustrent davantage des contacts indirects entre l'Asie du Sud-Est et l'Afrique pour les époques anciennes plutôt qu'une présence austronésienne en Afrique de l'Est. Toutefois, des découvertes archéologiques récentes ont relancé la question de la possibilité de relations anciennes et directes entre le monde austronésien et l'Afrique. Il s'agit des découvertes d'ossements attribués à la poule - animal originaire du Sud-Est asiatique - par Felix Chami dans les grottes du village de Jambani (grottes de Machaga, Kuumbi) à Zanzibar, dans des niveaux datés du premier millénaire avant notre ère. Ces découvertes, très controversées, ont cependant été récemment invalidées, [Crowther *et al.*, 2014, 2016]. Aussi, les preuves matérielles d'une présence austronésienne en dehors de Madagascar, ne sont actuellement livrées qu'aux Comores sur des sites archéologiques datés de la fin du premier millénaire de notre ère. Elles sont fournies par l'étude des plantes cultivées, [Crowther *et al.* 2016] et par les technologies de ventilation des fours à chaux, [Allibert *et al.*, 1983, Allibert 1992, 2002, 2009], mais également par les études génétiques sur des Grands-Comoriens, [Msaidie *et al.*, 2011]. Ces données tendent à accréditer l'hypothèse d'une arrivée austronésienne relativement tardive aux Comores et à Madagascar, durant la fin du premier millénaire de notre ère (IX^e-X^e siècle).

Avant le X^e siècle, les preuves historiques de mouvements austronésiens vers l'océan Indien occidental sont quasi absentes. Le Périple de la Mer Erythrée a fait l'objet de spéculations par certains auteurs qui ont pensé reconnaître dans la technologie maritime des habitants de Rhapta (bateaux cousus, fabrication de nasses), la marque d'une présence austronésienne, [Hornell, 1934 ; Deschamps, 1960 ; Kent, 1970 ; Shepherd, 1982]. Les données textuelles entre le VI^e et le VII^e siècle, qui auraient permis de rendre compte de possibles mouvements austronésiens vers l'océan Indien occidental, sont manquantes. Cet effacement de l'Afrique de l'est dans les écrits des sociétés

uniflorum) originaires d'Inde du Sud. Les sites indiens fournissent la noix d'arec (*areca*) originaire du sud-est asiatique et qui est arrivée en Inde du Sud avec le bétel (*piper betle*), dont la consommation lui est associée. Le bois de santal (*santalum album*), originaire des régions sèches d'Indonésie (Java orientale, Sonde) est lui aussi présent en Inde du Sud dès 1200 avant notre ère. L'Inde du Sud est par ailleurs une probable zone de diffusion dans l'océan Indien du citron (*citrus medica*) et du manguier (*mangifera indica*), tous deux originaires du nord-est de l'Inde (piedmont himalayen), [Fuller *et al.*, 2011 : 548].

méditerranéennes pourrait être la conséquence d'une réorientation du commerce de la côte Est-africaine en direction du golfe Persique où, sous l'impulsion des Sassanides, le commerce avec l'océan Indien se développe, en particulier entre le VI^e et VII^e siècle⁸⁹. Le monde persan, par l'intermédiaire de navigateurs austronésiens, aurait connu le cocotier et le bambou, retranscrit dans le légendaire arbre wâq-wâq, et la plume de l'oiseau Rokh, [Allibert, 1991a et 1992]. Il convient alors de mentionner la présence dans la région du golfe Persique, dès le premier siècle de l'Hégire, des Sayabidja, signalés par al-Balâdhurî au IX^e siècle, que des auteurs comme Ferrand et Goeje ont déterminé comme étant d'origine sumatranaise, [Allibert, 1995 : 63-67]⁹⁰. Le monde austronésien, et notamment malais, pourrait avoir ainsi eu très tôt des contacts avec l'océan Indien occidental, ceux-ci s'accroissant de manière significative à partir du IX^e siècle. De même, la question d'une présence de navires chinois à l'embouchure du golfe Persique est soulevée par les écrits de al-Mas'ûdî au X^e siècle. Si bien que les échanges entre l'océan Indien occidental et oriental semblent particulièrement anciens. La route maritime qui permet aux Arabo-Persans d'atteindre les ports de la Chine méridionale dès le IX^e siècle, en passant par le détroit de Malacca, les met en relation de façon certaine avec les populations d'Asie du Sud-Est, en particulier le royaume malais de Sriwijaya⁹¹. Après le massacre des marchands musulmans à Canton en 879, le port de Kelah dans l'actuelle Thaïlande et situé à mi-parcours, devient une escale propice aux échanges entre les marins arabo-persans et les Malais du royaume de Sriwijaya (*Sribuza* dans les écrits arabes)⁹². Les

⁸⁹ On sait en effet que les grands ports du golfe Persique qui jouèrent un rôle central dans les relations commerciales du monde islamique avec l'Afrique aux VIII^e-IX^e siècles, Sirâf et Sohâr se développèrent durant la période sassanide. Les fouilles de Chittick à Ra's Hâfûn - l'Ogone des textes antiques - confirment cette réorientation du commerce africain en faveur du golfe Persique à partir du III^e siècle, [Horton et Middleton, 2000 : 73].

⁹⁰ « En résumé, selon al-Balâdhurî, si l'on admet l'hypothèse de Goeje qui voit dans les Sayabidja une population originaire de Zabag, c'est à dire sumatranaise, installée dans le golfe Persique dès avant l'Hégire, il faudrait retenir que dès le VII^e siècle, le monde arabo-persan et le monde austronésien se côtoyaient au Moyen-Orient, que cette population d'Asie du Sud-Est y exerçait la fonction de matelots et de mercenaires de la mer ou de gardiens du trésor ou de geôliers. Il est dit, et ce n'est pas sans intérêt, que l'armée qui vint secourir Ali, gendre du Prophète, comprenait un corps de cette population », [Allibert 1995 : 66]

⁹¹ Ibn Khordâzbeh, en 844-848, fournit la description précise des contrées traversées lors de la navigation jusqu'à Canton en Chine où se sont implantés des marchands musulmans. Cet écrit fournit ainsi la première mention des îles Wâq-wâq en Asie du Sud-Est : description de l'orang outang et de la richesse en or et en bois d'ébène de ces îles, [Ferrand, 1914 : 21-33].

⁹² Sriwijaya (encore écrit Shrivijaya, Srivijaya ou Sri Vijaya), « éclatante victoire » ou « brillante réussite », est le nom d'une cité-État malaise du sud de Sumatra en Indonésie. En dehors de rares inscriptions produites par ses souverains, Sriwijaya est essentiellement connue par des sources écrites chinoises et islamiques : des inscriptions en vieux-malais trouvées au sud de l'île de Sumatra et l'île voisine de Bangka, des annales chinoises qui font état de relations diplomatiques, économiques et religieuses (séjour de moines bouddhistes à Palembang au VII^e siècle) et des écrits de voyageurs arabes. Sa capitale se trouvait sur l'emplacement de l'actuelle Palembang. La recherche

témoignages de la richesse du souverain de Sriwijaya, appelé le Maharadja, sont alors nombreux dans les écrits arabes des IX^e-X^e siècles. Ces contacts étaient certainement propices aux échanges de savoirs géographiques, en particulier sur l'origine des produits transitant par ces ports. Ce contexte historique nous paraît particulièrement significatif pour comprendre les raisons qui ont pu conduire à l'organisation d'expéditions austronésienne en Afrique, certainement sous l'impulsion des souverains de Sriwijaya (voir *infra*).

L'origine afro-asiatique des Malgaches : l'apport déterminant de la linguistique

L'amélioration de la connaissance des langues parlées en Asie du Sud-Est a permis de classer scientifiquement la langue malgache parmi les langues malayo-polynésiennes, appelées plus communément aujourd'hui langues austronésiennes. Dans cette famille de langues, le malgache constitue le rameau le plus occidental⁹³. Les travaux des linguistes de la première moitié du XX^e siècle cherchèrent à établir quelle était la langue austronésienne parlée en Asie du Sud-Est qui présentait la plus grande proximité avec le malgache⁹⁴. La thèse d'Otto Dahl, *Malgache et maanyan*, constitue en 1951 une contribution majeure. En s'appuyant sur une étude systématique des correspondances phonologiques, lexicales et morphologiques, Dahl établit que le ma'anyan (groupe Barito-Sud-Est) présente la plus grande parenté avec le malgache. Dans des travaux plus récents⁹⁵, Dahl établit que le malgache n'appartient pas seulement au groupe ma'anyan mais à l'ensemble du groupe linguistique Barito-Sud-Est, partagé entre le ma'anyan mais également le samihim, pakun, dusun witu et dusun malang. Cette importante révélation fournie par les données linguistiques soulève toutefois un problème nouveau. En effet, les Ma'anyans de Bornéo sont des populations

archéologique y a révélé un usage privilégié de l'habitat ripuaire sur pilotis employant les matériaux périssables et laissant très peu de traces dans le paysage en comparaison avec les aménagements hydrauliques contemporains de la civilisation khmère, [Manguin, 2001]. L'étendue territoriale du royaume malais de Sriwijaya est discutée, parfois qualifiée d'empire, il s'agit avant tout d'une thalassocratie contrôlant des comptoirs stratégiques lui assurant la maîtrise des échanges maritimes en Asie du Sud-Est, le long de la route maritime de la soie. Affaiblie au XI^e siècle à la suite d'une expédition des Indiens Chola, Sriwijaya disparaît au XIII^e siècle, dominée par le royaume javanais de Majapahit.

⁹³ De fait, les dialectes malgaches de Mayotte constituent le point le plus occidental de la répartition des langues austronésiennes.

⁹⁴ On utilisera ainsi le terme « pré-malgache » pour le stade de cette langue parlée avant les contacts avec l'Afrique, puis de langue et par extension de culture proto-malgache pour décrire son évolution après contacts avec le monde africain bantou. Cette période formative s'étend jusqu'au XI^e siècle, période de dispersion dialectale du malgache. Philippe Beaujard suit toutefois l'usage anglo-saxon en utilisant le terme « proto-malgache » au lieu de « pré-malgache », [Beaujard, 2012 : 540, note 2126].

⁹⁵ Dahl, 1977, « la subdivision de la famille Barito et la place du malgache », *Actata Orientalis*, n°38, Copenhague, pp. 77-134, cité par Adelaar, 2015.

agricoles de l'intérieur des terres, vivant de la culture du riz pluvial et de l'exploitation de la forêt. Historiquement, cette population n'a jamais développé de technologie maritime et il est difficile d'envisager comment cette population a pu migrer jusqu'à Madagascar⁹⁶.

Dahl proposa une chronologie pour ces migrations depuis Kalimantan vers Madagascar. En se basant sur le peu d'emprunts au sanscrit présents dans la langue malgache, le V^e siècle fut retenu comme *terminus ante quem* à ces migrations dans la mesure où selon les connaissances de l'époque, cette période marquait les débuts de l'influence indienne dans les sociétés et langages indonésiens⁹⁷. Cette méthode pour évaluer l'époque d'arrivée des ancêtres austronésiens des Malgaches a reçu l'adhésion de nombreux auteurs, [Molet, 1964 : 51]. Vérin, Kottak et Görlin adoptent une autre approche reposant sur la glottochronologie, et qui leur fait envisager le début du premier millénaire comme date des premières installations austronésiennes à Madagascar, [Vérin *et al.*, 1969]⁹⁸. Toutefois, en 1990, dans la lignée des travaux d'Adelaar, Pierre Vérin réévalue cette chronologie, et envisage la seconde moitié du premier millénaire pour ces migrations, [Vérin, 1990 : 31-33]⁹⁹.

En parallèle de ses travaux sur les origines asiatiques de la langue malgache, Dahl s'intéressa aux apports africains présents dans cette langue, défendant l'hypothèse avancée par Ferrand d'un substrat bantou à Madagascar, [Dahl, 1988]¹⁰⁰. L'apport bantou est relevé au niveau de certaines

⁹⁶ Ce point a partagé les linguistes. La répartition actuelle des langues en Asie du Sud-Est, notamment en mer de Java ne pourrait pas refléter totalement la situation de la fin du premier millénaire de notre ère. Des auteurs comme Dahl et Simon ont envisagé l'existence de locuteurs Barito-Sud-Est à Sumatra avant la période d'expansion malaise. L'existence de stèles érigées au VII^e siècle par les souverains de Sriwijaya (notamment la stèle-colonne de Kota Kapur sur l'île de Bangka) présentant un texte bilingue en ancien malais et dans une langue que certains auteurs ont rapproché du Barito-Sud-Est voire du malgache pourrait attester de cette ancienne situation, mais l'interprétation de ces textes est sujette à caution car ils s'avèrent intraduisibles, [Beaujard, 2012 : 549-550]. Philippe Beaujard envisage l'hypothèse que ce serait plutôt l'expansion malaise qui serait la cause du départ vers Madagascar de Pré-Malgaches parlant une langue de la famille Barito-Sud-Est à une époque qui pourrait être soit antérieure à Sriwijaya, soit contemporaine de sa formation, [Beaujard, 2010 : 358-359], les récentes données fournies par les études génétiques tendent à valider une autre hypothèse selon laquelle les populations Banjar, aujourd'hui de langue malaise, appartenaient jadis au groupe Barito-Sud-Est, apparentées aux Ma'anyan (voir *infra*).

⁹⁷ On sait aujourd'hui que les processus d'indianisation en Asie du Sud-Est débutèrent dès le troisième siècle de notre ère voire plus tôt, [Manguin, 2001 : 16-20].

⁹⁸ Non sans controverse, Jean Poirier apporte des critiques à cette approche dont les principales sont de ne pas tenir compte de possibles migrations austronésiennes ultérieures, l'existence de niveaux de langue différents qui rendent difficiles les comparaisons de listes de vocabulaire entre elles, les interrelations qui ont existé entre les dialectes qui ne peuvent de ce fait être opposables les uns aux autres et l'existence d'interdits sur certains mots après le décès de chefs, [Poirier, 1982 : 115-117].

⁹⁹ Dahl, sensible aux arguments d'Adelaar, est lui aussi, dans un deuxième temps, favorable à une chronologie centrée autour du VII^e siècle, [Dahl, 1991].

¹⁰⁰ Tout en reconnaissant la faiblesse des apports de ce substrat dans le développement grammatical du malgache, Adelaar réfute de son côté l'hypothèse du substrat bantou mais envisage tout comme Deschamps, un passage des migrants austronésiens par l'Afrique où ils auraient été en contact avec

évolutions phonologiques (fricativisation k/h, vocalisation des finales) et au registre lexical, en particulier dans le domaine des plantes cultivées, des activités domestiques féminines et des animaux domestiques, [Dahl, 1978]. Toutefois ce lexique d'origine bantou représente une proportion très modeste qui peut varier selon les dialectes malgaches. Ainsi, si Pierre Vérin évaluait à 7% cette proportion (en particulier dans les dialectes sakalava), elle n'est que de 0,8% chez les Tañala, [Beaujard, 2012 : 567].

En 1988, deux études sur l'histoire linguistique du malgache complétèrent les travaux de Dahl. Celle de Waturo Mahdi apporta quelques changements en proposant - en complément de la thèse de Dahl « out of Borneo » - l'hypothèse d'une influence des langues du sud-Sulawesi (bugi et makassar) sur le malgache avant sa migration en Afrique orientale, [Mahdi, 1988]. Pierre Simon, élève de Pierre Vérin, s'intéressa aux aspects socio-linguistiques de la langue malgache : selon lui, les premiers migrants malgaches furent nettement influencés par le malais, le javanais et le madurais, et envisage que leur langue était à une étape de pidginisation quand ses locuteurs entrèrent en contact avec des locuteurs bantou¹⁰¹ [Simon, 2006]. Ces données tendent à montrer la diversité des origines austronésiennes dans la langue malgache, même si celle-ci appartient clairement au rameau Barito-Sud-Est et présente la plus forte proximité avec le ma'anyan. Pour Pierre Simon, qui reprend certaines des premières affirmations de Vérin, les Austronésiens sont présents dès le début du premier millénaire sur la côte africaine, [Simon, 2006]¹⁰².

des populations de langue bantou. Une arrivée séparée aurait, selon Adelaar, engendré une plus grande diversité linguistique, [Adelaar, 2015]. Selon Beaujard, l'arrivée austronésienne à Madagascar s'effectue à une époque où les Bantou ne sont pas encore présents à Madagascar. L'influence bantou résulte de contacts sur la côte Est-africaine comme le proposent Deschamps et Adelaar, soit de rencontres ultérieures entre éléments austronésiens et africains, aux Comores et à Madagascar, sur une très longue période (en fait jusqu'au XIX^e siècle), [Beaujard, 2012 : 565]. Pour Simon, le malgache après des contacts intensifs avec des populations de parler bantou, s'est développé dans un isolat relatif. Seule une île ou un archipel au large de la côte pourrait offrir de telles conditions : Mafia, les Qirimbas, les Comores ou le nord de Madagascar, [Simon 2006 : 238]. Les études génétiques les plus récentes contrebalancent néanmoins cette hypothèse en n'excluant pas des arrivées séparées, [Pierron *et al.*, 2017]

¹⁰¹ Adelaar critique toutefois l'hypothèse de pidginisation de Simon en argumentant que contrairement à d'autres langues Barito-Sud-Est, le malgache affiche un remarquable conservatisme morpho-syntaxique, [Adelaar 1995].

¹⁰² Il est vrai que les découvertes archéologiques des années 1980 obtenues à Madagascar, tendaient à faire coïncider les données linguistiques avec les premières preuves du peuplement de Madagascar. La description fournie par le *Périple de la Mer Érythrée* des populations de Rhapta et de leurs technologies maritimes (bateaux cousus, fabrication de nasses) a parfois été avancée comme preuve d'une présence austronésienne en Afrique orientale dès le début du premier millénaire (Hornell, Deschamps, Molet, Kent, Shepherd). Cette affirmation défendue par les malgachisants est loin de faire l'unanimité et se heurte à la faiblesse des données archéologiques disponibles pour la côte africaine du début du premier millénaire. La présence d'un marché de la cannelle à la corne de l'Afrique est un indice intéressant d'échanges avec l'Asie du Sud-Est. Toutefois, les chercheurs sont

Pierre Simon, tout comme Dahl, s'est également intéressé aux apports bantou dans la langue malgache et envisage des emprunts précoces, en particulier aux langues qui se rattachent au groupe sabaki méridional (le kimwani et le shimasiwa - dans sa forme antérieure à l'influence swahili - ou plus généralement les parlers ruraux non swahilisés) et, dans un second temps, à la suite d'échanges avec les populations vivant à l'embouchure du Ruvu-Pangani, [Simon, 2006 : 127-152].

À partir de 1989, les travaux d'Alexander Adelaar apportèrent un nouvel éclairage en montrant que le malgache présente un grand nombre d'emprunts au malais, et un plus petit nombre au javanais. Il présente également des emprunts au malais de Banjarmasin, et au malais de Sumatra. Autre point important, selon Adelaar la migration vers Madagascar s'était déroulée sous la conduite de locuteurs malais et javanais, les seuls à maîtriser les techniques de navigation (une large part du vocabulaire maritime en malgache est malais). Il souligne les emprunts au malais dans le malgache pour tous les termes maritimes, de technologie de navigation, des noms des vents et des directions. Ainsi, si Dahl avait proposé le V^e siècle de notre ère comme date des migrations depuis Bornéo vers Madagascar sous la base du peu d'emprunts au sanscrit présents dans la langue malgache¹⁰³, Adelaar réévalue cette chronologie en proposant une migration vers Madagascar beaucoup plus récente. Il s'appuie sur la constatation que tous les termes sanscrits présents dans le malgache proviennent du malais ou éventuellement du javanais. Il envisage alors que ces emprunts dénotent plutôt une période où les Malais et Javanais indianisés, commencèrent à influencer les groupes Barito-Sud-Est dont est issue la langue pré-malgache. Adelaar replace ces évolutions dans le contexte historique insulindien de la fin du premier millénaire, au moment de l'essor de la thalassocratie de Sriwijaya. Adelaar établit sur cette base que les migrations austronésiennes vers Madagascar étaient comprises entre le VII^e et XIII^e siècle, retenant le VII^e siècle comme date la plus probable. Les locuteurs Barito-Sud-Est, vivant aujourd'hui à l'intérieur de Kalimantan, auraient ainsi été choisis par des Malais pour leurs savoir-faire agricoles afin de composer les équipages. Ceci induit que ces expéditions vers Madagascar visaient clairement à établir une colonie de peuplement¹⁰⁴. On sait que les Malais sont une nation de marins qui établirent des relations commerciales et des colonies le long des côtes d'Indonésie jusqu'aux Philippines. Ils naviguaient au travers de l'océan Indien au XII^e siècle et jouèrent même un rôle politique important au Sri Lanka. Sur leur chemin vers l'Afrique, ils prirent

partagés sur la détermination de la cinnamome qui peut relever à la fois de la casse de Ceylan (*cinnamomum verum*) de couleur verte ou de celle d'Asie du Sud-Est (*cinnamomum burmannii*) de couleur brune. C'est cette dernière qui est actuellement cultivée aux Comores et à Madagascar.

¹⁰³ Pour l'apport du sanscrit en malgache, voir également Solange Thierry, [1959].

¹⁰⁴ Comme l'indiquent les études génétiques qui apportent la preuve que des femmes composaient les ancêtres asiatiques des Malgaches : ce sont donc des familles entières qui participaient à ces expéditions.

des esclaves, des équipages et autres subordonnés qu'ils laissèrent dans leurs colonies, [Adelaar, 1995].

L'apport de la génétique des populations

Cette dernière décennie, la question des origines des Malgaches a connu des avancées significatives grâce à la génétique des populations. Cette méthode consiste à étudier le séquençage de l'ADN mitochondrial (transmis en ligne maternelle) et l'ADN du chromosome Y (lignes paternelles) afin d'isoler des haplotypes permettant de déterminer des rapprochements avec les populations actuelles. Les données qui ont été rassemblées sur les populations d'Asie du Sud-Est ont ainsi pu être comparées à celles rassemblées sur les Malgaches choisis parmi divers «groupes ethniques»¹⁰⁵ représentatifs de la population de Madagascar. Les auteurs de ces études sont particulièrement attentifs à l'histoire culturelle malgache et en particulier aux données fournies par la linguistique. Si ces études confirment la dualité d'origine des Malgaches, partagés entre des ancêtres Africains et Austronésiens¹⁰⁶, les résultats sont parfois en contradiction avec les données issues des études linguistiques. Toutefois, les études les plus récentes tendent à réconcilier les données linguistiques, génétiques et historiques et permettent d'établir un modèle replaçant ces migrations dans le contexte insulindien de l'expansion de Sriwijaya durant la fin du premier millénaire.

En 2005, l'étude de Hurles *et al.*, menée sur des groupes ethniques traditionnels choisis parmi les populations des Hautes Terres (Merina, Betsileo, Sihanaka, Bezanozano), a permis de comparer leur patrimoine génétique avec une base données rassemblée parmi les populations des îles d'Asie du Sud-Est et d'Océanie. Cette étude démontre ainsi une contribution égale entre les lignages maternelles et paternelles, partagée à la fois entre des ancêtres africains et austronésiens. Cette étude apporte également une contribution importante en révélant la présence de femmes lors des migrations austronésiennes vers Madagascar¹⁰⁷. Cette étude pointe une filiation entre les ancêtres asiatiques des Malgaches et les populations du sud de Bornéo, donnant une résonance toute particulière aux études de Dahl, qui 50 ans plus tôt avait mis en évidence une parenté linguistique

¹⁰⁵ Le maniement de ces résultats implique toutefois quelques précautions comme le soulève Claude Allibert qui remarque que ces études génétiques ont eu des difficultés à se détacher du concept d'ethnie en sélectionnant des individus parmi les régions traditionnelles de Madagascar sans tenir compte des groupes statutaires et sociaux, [Allibert, 2007], à ce titre, l'approche de Razafindrazaka qui isole dans son étude les Andriana d'Imerina est exemplaire.

¹⁰⁶ Pierre Vérin qui qualifiait les Malgaches de véritables « métis afro-asiatiques » avait particulièrement cerné cette dualité des origines, [Vérin, 1990].

¹⁰⁷ Leur nombre a été estimé à 30 femmes, ce qui tend par ailleurs selon les auteurs de cette étude à nuancer le nombre d'Austronésiens ayant participé à cette migration dont la chronologie envisagée se situe il y a 1170 ans, soit autour de 830 après J.-C., [Cox *et al.*, 2012].

entre le malgache et les parlers Barito Sud-Est. Toutefois, aucune étude génétique sur les Ma'anyan ne permet alors de confirmer plus loin la filiation envisagée par Dahl. Au contraire, les populations de Bornéo génétiquement les plus proches des Malgaches sont présentes à Banjarmasin, or les Banjar, contrairement aux Ma'anyan, sont des locuteurs malais. L'ADN mitochondrial (lignée maternelle) confirme l'existence, chez ces populations malgaches, d'un motif polynésien qu'une étude antérieure avait également mis en évidence, [Soodyall *et al.* 1995].

L'étude conduite par Toffanelli *et al.*, en 2009, complète celle de Hurles *et al.*, en élargissant leur échantillonnage à des populations côtières du sud-est de Madagascar : Antaisaka, Antanosy et Antandroy. Alors que ces groupes côtiers sont, par leur culture et leur apparence physique, traditionnellement apparentés aux Africains, cette étude met en évidence, comme la précédente, des lignées ancestrales à la fois africaines et asiatiques. Selon cette étude, ces populations présentent toutefois une certaine hétérogénéité génétique, mettant en évidence des écarts entre les régions et selon le sexe des individus. Ainsi, les composants des ancêtres asiatiques sont davantage préservés parmi les populations des Hautes Terres que celles de la côte, et davantage chez les femmes que chez les hommes parmi les populations côtières. Il est aussi mis en évidence une certaine diversité de la composante africaine partagée entre des haplotypes reliés aux populations d'Afrique occidentale (plus fréquents parmi les populations des Hautes Terres), et d'autres se rattachant à l'Afrique du Sud-Est (représentés parmi les populations Antandroy).

Également en 2009, l'équipe de Ricaut *et al.* élargit l'échantillonnage de population étudiée aux groupes traditionnels Mikea (chasseurs-cueilleurs) et Vezo (pêcheurs). Cette étude confirme, comme les précédentes, une combinaison entre des lignages d'Asie du Sud-Est et d'Afrique chez ces groupes traditionnels. Toutefois, l'ADN mitochondrial révèle cinq haplotypes rares appartenant au groupe M dont la mutation remonte aux premières migrations humaines en dehors de l'Afrique. Ces lignages sont particulièrement représentés en Asie du Sud et témoignent - après une phase rapide de dispersion humaine - de l'isolement de certains groupes chez qui cet haplotype demeure à l'état relique. Ceci tend à envisager pour une petite part des chasseurs-cueilleurs Mikea (inférieure à 4%) une forte ancienneté. Toutefois, l'arrivée plus récente de populations originaires d'Asie du Sud-Est pourrait également expliquer la présence de ces haplotypes rares¹⁰⁸. En 2010,

¹⁰⁸ En 2010, Harilanto Razafindrazaka présente dans sa thèse de doctorat une étude qui repose sur un échantillonnage d'individus appartenant au groupe Merina (en particulier le groupe statutaire de lignée aristocratique Andriana), et des populations côtières du Sud-Est: les chasseurs-cueilleurs Mikea, les pêcheurs Vezo les environnant. Elle montre une certaine homogénéité parmi les Malgaches où les différences génétiques sont faibles « car les échanges avaient dû être nombreux et s'être établis sur un substrat ancien déjà très mélangé ». Par ailleurs, les résultats démontrent l'ancienneté du peuplement de Madagascar attribué à une population au mode de vie de chasseurs-

Razafindrazaka *et al.* livrent une nouvelle étude sur ces mêmes groupes traditionnels Merina, Vezo et Mikea, et met en lumière une variante malgache du « motif polynésien » qui permet de retracer l'expansion austronésienne durant les derniers millénaires. Il est relevé que ce motif polynésien, bien que présent dans chaque groupe traditionnel étudié, est bien plus représenté chez les Merina que chez les Mikea.

Récemment, en 2016, Kusuma *et al.* étudient les Mikea, Vezo et Antemoro, comparés à un large échantillon de populations vivant en Asie du Sud et Sud-Est. Les résultats de cette étude mettent premièrement en évidence la part importante de l'apport africain chez ces groupes côtiers malgaches (environ 70% des ancêtres contre 30% pour des ancêtres austronésiens). Ces résultats ne pointent pas une origine spécifique aux ancêtres asiatiques des Malgaches qui se répartissent entre divers groupes indonésiens situés principalement au sud de Kalimantan : Dayak, Dusun, Murut, Javanais et Ma'anyan. Toutefois, les Ma'anyan détiennent un composant génétique particulier qui, contre toute attente, n'est pas aussi représenté parmi les autres groupes Barito-Sud-Est et malgache, ce qui induit pour ces derniers une autre origine. Les auteurs signalent alors des affinités avec les groupes côtiers de Bornéo (Dayak du sud de Kalimantan, Murut et Dusun) mais aussi avec les Bajo, nomades des mers. En définitive, cette étude tend à révéler une image plus complexe de la diversité génétique austronésienne d'où sont issus les ancêtres asiatiques des Malgaches. Les données de cette étude s'opposent aux conclusions des études linguistiques dans la mesure où les Ma'anyan ne constituent pas la contribution la plus significative aux ancêtres asiatiques des Malgaches. Les auteurs soulèvent alors l'hypothèse de l'existence de groupes linguistiques Barito Sud-Est, apparentés au Ma'anyan et vivant à la côte sud-est de Kalimantan au moment des migrations malgaches vers Madagascar. L'étude de Brucato *et al.*, en 2016, à partir d'un échantillonnage composé de 3000 individus répartis sur l'ensemble de Madagascar effectué dans le cadre du projet MAGE (Madagascar Génétique Ethno-Linguistique), complète la précédente en pointant l'origine des ancêtres asiatiques des Malgaches parmi les populations Banjar, bien que celles-ci appartiennent aujourd'hui aux locuteurs malais. Cette étude apporte un éclairage historique intéressant en présentant Banjarmasin comme un ancien comptoir de Sriwijaya où les Malais côtoyaient une population autochtone dont le parler était alors proche du ma'anyan. Cette étude réconcilie ainsi les données linguistiques et génétiques en démontrant que les Banjar, jadis locuteurs Barito-Sud-Est et aujourd'hui de langue malaise, constituent la principale source asiatique des ancêtres asiatiques des Malgaches.

cueilleurs et qui serait entrée en contact avec une vague migratoire originaire d'Asie du Sud-Est au milieu du premier millénaire, [Razafindrazaka, 2010 : 258-259].

Dans une seconde publication du projet MAGE publiée en 2017, portant sur la diversité génétique à Madagascar, Pierron *et al.*, montrent que le mélange de gènes entre les ancêtres africains et austronésiens des Malgaches s'est déroulé relativement récemment (il y a 500 à 900 ans). L'inégale répartition des composantes africaines et asiatiques à travers l'île ainsi que les biais sexuels observés révèlent que ce mélange s'est déroulé de manière hétérogène, ce qui tendrait à démontrer un peuplement indépendant de Madagascar par des personnes venant d'Afrique et d'Asie plutôt qu'une colonisation par une population homogène déjà mélangée¹⁰⁹. Un des scénarios envisagés par cette étude est celui d'une première arrivée austronésienne à Madagascar, suivi d'un apport africain (« bantou sud africain ») il y a 1000 ans, essentiellement masculin, et davantage représenté dans le Nord de Madagascar¹¹⁰, avant diffusion vers les régions situées plus au sud. Alors même que ces groupes mélangés poursuivaient la colonisation de Madagascar, la population des Hautes Terres de Madagascar présente une particularité, puisqu'à la suite d'un événement fondateur, celle-ci se serait retrouvée réduite à quelques centaines d'individus dont la part des ancêtres asiatiques était beaucoup plus élevée que celle des ancêtres africains.

Ces données, tant linguistiques que génétiques, tendent à infirmer un peuplement austronésien de Madagascar antérieur à la fin du premier millénaire, mais qui émanerait de l'expansion des réseaux commerciaux de la thalassocratie de Sriwijaya¹¹¹ et de ses dépendances à Kalimantan, point de départ des migrations vers Madagascar. Cette migration se déroulerait durant la première moitié du IX^e siècle¹¹², ce qui donne un écho particulier aux écrits des auteurs arabo-persans des IX^e-X^e siècles.

Les données historiques accréditant l'hypothèse d'expéditions de Sriwijaya vers l'Afrique

Si les migrations austronésiennes vers Madagascar sont irréfutables, l'époque à laquelle elles se rattachent est débattue. Ces mouvements austronésiens vers l'océan Indien sont souvent présentés

¹⁰⁹ Cette étude semble écarter toutefois la possibilité de nouvelles arrivées austronésiennes plus tardives.

¹¹⁰ Ce qui pose de manière intéressante la question du rôle de l'archipel des Comores dans cette migration.

¹¹¹ Pour Beaujard, cette migration pourrait être antérieure ou contemporaine de la formation de Sriwijaya, [Beaujard, 2011 : 358].

¹¹² « Although the observed pattern of genetic diversity is relatively uncommon, it occurs more frequently under certain demographic parameters. Coalescent simulations best support settlement of Madagascar beginning around AD 830. This date is consistent with evidence from linguistics, which links the colonization of Madagascar to the expansion of Indonesian trading networks during the Srivijaya Empire », [Cox *et al.*, 2011].

comme un processus anhistorique¹¹³, pouvant résulter d'une migration fortuite occasionnée par le naufrage d'un grand navire, selon certaines hypothèses se basant sur le petit nombre d'individus composant les ancêtres asiatiques des Malgaches, [Cox *et al.*, 2012]. Toutefois, l'hypothèse d'une migration guidée par des Malais sous l'impulsion de Sriwijaya est de plus en plus avancée. Or, un examen attentif des écrits des auteurs arabes et persans des IX^e et X^e siècles permettent d'apporter un témoignage indirect de ce qui correspondit certainement à des expéditions maritimes malaises en direction de l'Afrique. Plusieurs points importants peuvent être soulignés :

L'Asie du Sud-Est est connue des géographes arabes à partir des renseignements des marins arabes et persans qui se rendent, à partir du IX^e siècle, en Chine par la voie maritime de la route de la soie. Cette route maritime passe par le détroit de Malacca, les mettant en relation avec des Austronésiens, en particulier Sumatra où le royaume malais de Sriwijaya est en plein essor. Le toponyme Wâq-wâq apparaît pour la première fois chez Ibn Khordâdzbek qui fournit en 844/848 une description précise des contrées traversées durant la navigation du golfe Persique jusqu'à Canton en Chine où se sont implantés des marchands musulmans. Les îles mentionnées sous le nom de Wâq-wâq correspondent à l'Asie du Sud-Est. Ibn Khordâdzbek décrit la richesse en or et en bois d'ébène de ces îles et fournit la première mention des orangs outangs, présentés comme des êtres humains velus et roux vivant dans les forêts, [Ferrand, 1914 : 21-33]. Les parages des îles indonésiennes sont de mieux en mieux perçus, en particulier chez Sulayman (851) qui évoque les îles Jâwaga dont le nom, à l'époque, s'applique au royaume de Sriwijaya, avant de désigner de manière générale le monde insulindien dans les écrits arabes médiévaux. Ces témoignages de navigation arabe en Asie du Sud-Est, en lien avec la route maritime de la soie, font écho aux découvertes d'épaves arabo-persanes datées du IX^e siècle en mers de Belitung et de Java. L'épave de Belitung, au large de Sumatra comportait une importante cargaison de vaisselle chinoise (Changsha Ware) stockée dans de grandes jattes « Dusun » produites dans la région du Guangdong à Guangzhou. Ce navire avait probablement quitté Palembang à Sumatra (capitale de Sriwijaya) avant son naufrage. L'épave retrouvée au large de Cirebon en mer de Java présentait une cargaison tout aussi complexe : des lingots d'argent et de cuivre, des flacons de parfum provenant du Moyen-Orient, du lapis-lazuli afghan, rubis du Sri Lanka, vaisselle et monnaie chinoises indiquant là aussi un approvisionnement centralisé dans un entrepôt maritime, probablement le port de Palembang à Sumatra, [Flecker, 2000 ; Qin et Xiang, 2011].

¹¹³ « These dispersals have long fascinated scholars, not only because they must have involved a significant maritime journey, but also because the lack of any historical record of their occurrence suggests that the journey, or series of journeys, happened a very long time ago », [Boivin *et al.*, 2013].

On mesure alors le rayonnement commercial de Palembang, la capitale de Sriwijaya, mentionné sous le nom de Sribuza dans les écrits arabes. Le titre de son souverain, appelé maharadja, témoigne de l'influence indienne parmi l'aristocratie malaise. Économiquement, Sriwijaya devient au cours du IX^e siècle un nœud du réseau commercial qui relie le golfe Persique et l'Inde à la Chine : les navires arabo-persans y trouvent alors les produits chinois recherchés (soie, vaisselle) ce qui leur épargne une plus longue traversée. Cette situation d'entrepôt, voire d'intermédiaire incontournable dans les échanges avec la Chine se serait accentuée après le massacre des marchands musulmans de Canton en 879. Dès lors, les navires arabo-persans qui acheminent des produits du Moyen-Orient, mais également africains pour le marché chinois (ivoire, écaille de tortue, ambre gris) vont préférer des ports situés à mi-parcours pour échanger leurs marchandises. Cette situation profite aux ports d'Asie du Sud-Est tels Palembang mais aussi Kelah, port de l'isthme de Kra. Abû Zayd, vers 916, nous livre une description de la prospérité du souverain de Jāwaga qui contrôle le port de Kelah :

« À mi-chemin entre les terres de Chine et le pays des Arabes. (...) Kelah est le centre du commerce de l'aloès, du camphre, du santal, de l'ivoire, de l'étain, de l'ébène et du bois de Brésil, des épicerie de tous les genres, et d'une foule d'objets qu'il serait trop long d'énumérer. C'est là que se rendent maintenant les expéditions qui se font de l'Omân ; c'est de là que partent les expéditions qui se font pour le pays des Arabes », [Ferrand, 1914 : 83].

Al-Mas'ûdî en 955, dans *Les Prairies d'Or* rapporte également l'importance commerciale de ce port :

« Kelah est à peu près à moitié chemin de la Chine. Aujourd'hui cette ville est le rendez-vous général des vaisseaux musulmans de Sirâf et d'Omân, qui s'y rencontrent avec les bâtiments de la Chine ; mais il n'en était pas ainsi autrefois. Les navires de Chine se rendaient alors dans le pays d'Omân, à Sirâf, sur la côte de Perse et Baharayn, à Obolla et à Basra, et ceux de ces pays naviguaient à leur tour directement vers la Chine. Ce n'est que depuis qu'on ne peut plus compter sur la justice des gouvernants et sur la droiture de leurs intentions, et que l'état de la Chine est devenu tel que nous l'avons décrit, qu'on se rencontre sur ce point intermédiaire », [Ferrand, 1914 : 96].

C'est dans ce contexte particulier du dernier quart du IX^e siècle, que se renforça la puissance commerciale des souverains de Sriwijaya qui contrôlent de fait, un nœud essentiel du commerce

entre l'océan Indien occidental et la Chine. Les écrits arabes de la fin du IX^e siècle apportent une information qui nous paraît fondamentale : le glissement des îles Wâq-wâq vers l'Afrique. En effet, si pour les premières générations d'auteurs arabes, ce nom désigne de manière générique les îles et la population d'Asie du Sud-Est, Wâq-wâq est pour la première fois associé à la côte des Zanj dans les écrits de Ya'qûbû qui vers 875 ou 880 rapporte au sujet des sept mers qu'il faut traverser pour se rendre en Chine :

« La seconde mer [après la mer du Fars d'où l'on embarque à Sirâf] qui commence à Râs al-Djumdjuma, est appelée mer de Lârwi ; c'est une grande mer ; elle contient les îles du Wâq-wâq et autres peuples des Zanj.

Dans ces îles, il y a des rois, on ne peut naviguer dans cette mer qu'en se guidant par les étoiles », [Ferrand, 1914 : 49].

Mais l'existence d'un second Wâq-wâq situé dans les parages de l'Afrique apparaît encore plus clairement chez Ibn al-Fâqîh qui en 902 écrit :

« Le Wâq-wâq de la Chine diffère du Wâq-wâq du midi, en ce que le Wâq-wâq du midi produit de l'or de qualité inférieure », [Ferrand, 1914 : 55].

Ce glissement du Wâq-wâq a souvent été attribué à une vision faussée des géographes arabes, trompés par la géographie ptoléméenne de l'océan Indien selon laquelle le continent africain s'étend vers l'est pour rejoindre l'Asie du Sud-Est¹¹⁴. Dans cette cosmographie, les îles Wâq-wâq désignent toutes les îles situées aux extrémités orientales du monde, lointaines et inaccessibles : il peut alors s'agir du Japon, de l'Insulinde, tout comme les confins inexplorés de l'Afrique [Planhol,

¹¹⁴ Le compilateur Abu al-Fidûla au XIII^e-XIV^e siècle livre une description saisissante sur la configuration de l'Afrique :

« Elle continue ensuite au midi, longeant des territoires sans vie, sans habitations et infranchissable jusqu'à ce qu'elle dépasse la ligne équinoxiale ; puis elle s'incurve en direction de l'orient, derrière la montagne de la lune... Elle s'avance ensuite vers l'est longeant des territoires stériles au-delà du pays des Zanj pour prendre la direction du nord jusqu'à ce qu'elle atteigne les mers de Chine et de l'Inde. Elle se dirige alors vers l'orient jusqu'à se trouver à l'extrémité des terres orientales connues, là où se trouve la Chine vers le nord, et se prolonge dans cette direction en longeant l'orient de la Chine pour le dépasser et longer le rempart de Gog et Magog. Elle s'incurve alors tout en encerclant des territoires complètement inconnus, prend la direction de l'ouest, arrive dans l'aire septentrionale située au-delà de la terre et se trouve à l'opposé du pays des Rûs qu'elle dépasse », [Devisse, 1989 : 407].

2000]¹¹⁵. Toutefois nous retrouvons cette césure importante de la fin du IX^e siècle, qui semble correspondre à des mouvements austronésiens en direction de l’Afrique orientale. Ibn Rosteh, vers 903, apporte une description précieuse des routes maritimes permettant de relier l’Afrique à la Chine :

« Celui qui veut aller en Chine [et au pays des Zanj], coupera l’orient de la mer de l’Inde [pour aller en Chine], et la contournera jusqu’à ce qu’il parvienne à son occident, [pour arriver] à l’endroit du pays des Zanj qu’il veut atteindre. Celui qui veut aller au Djâwaga, se dirigera, lui vers l’est jusqu’à ce qu’il atteigne Kalah et de là, le pays de Djâwaga. On prendra seulement ce chemin là ; car en passant par le Djâwaga pour atteindre le Zanj, on arriverait aux ténèbres [à la mer Ténébreuse] où la lumière du jour n’apparaît que six heures par jour. C’est pour cela [pour ne pas tomber dans la mer Ténébreuse] qu’on prend la direction de l’est de la mer de l’Inde jusqu’à Kalah, puis qu’on va [ensuite] dans l’ouest de cette mer, jusqu’à ce qu’on atteigne le pays des Zanj », [Ferrand 1914 : 69].

L’évocation d’une deuxième route reliant l’archipel indonésien à l’Afrique en ligne directe par la mer des Ténèbres pourrait bien correspondre à une route maritime austronésienne vers l’Afrique. Cette voie maritime aurait été découverte de manière empirique par des marins austronésiens lors d’échanges réguliers avec l’archipel des Maldives. De celui-ci, une connexion avec Madagascar et l’Afrique australe est envisageable, [Manguin, 2010]. Cette route maritime qui court-circuite les itinéraires maritimes fréquentés par les marins arabo-persans - jusqu’alors les seuls à approvisionner l’Asie orientale en produits africains - pourrait avoir ainsi servi les intérêts des souverains de Sriwijaya : en organisant des expéditions pour atteindre l’Afrique par cette voie, ils auraient été en mesure de contourner le monopole commercial des musulmans et d’augmenter ainsi les profits dans leurs transactions avec la Chine.

L’attaque de Qanbalû, principal centre du commerce en Afrique orientale, est dans ce contexte particulièrement significative. Pierre Vérin, dans la continuité de Faublée et Mauny avait attiré l’attention sur l’importance historique de ce récit qui constitue le premier témoignage d’une

¹¹⁵ Le problème est également soulevé par Ferrand : « On trouve enfin trois Wakwâk ou Wâkwâk dans l’océan Indien : l’un en Indonésie, l’autre à Madagascar et le troisième en Afrique orientale. En plus de ces trois toponymes homophones et homographes, Wakwâk ou Wâkwâk reproduit assez exactement la forme chinoise d’un des anciens noms du Japon, Wokoua, phonétiquement Wo-kwo, litt. pays de Wa ; prononciation ancienne *Wo-kwak ; ce qui constitue un quatrième homophone du même toponyme », [Ferrand 1914 : 4].

présence austronésienne en Afrique orientale, [Vérin, 1975 : 54-55]¹¹⁶. Ce récit nous est rapporté dans les *Merveilles de l'Inde*, une compilation de récits de marins arabo-persans du X^e siècle longtemps attribuée à Buzurg Ibn Sahriyâr al-Râmihurmuzî - inconnu par ailleurs - mais qui serait selon toute vraisemblance Abû 'Imrân Mûsâ Ibn Rabâh al-Awsî al-Sîrâfî, [Ducène, 2015]. Ce récit se base sur le témoignage de Djafar fils de Rachid, connu sous le nom d'h, [Devic, 1878 : 147] :

« Ibn Lakis m'a rapporté qu'on a vu les gens du Wâq-wâq faire des choses stupéfiantes. C'est ainsi qu'en 334 de l'hégire, [945-46 après J.-C.], ils leur arrivèrent dans un millier d'embarcations et les combattirent avec la dernière vigueur, sans toutefois pouvoir en venir à bout car Qanbalû est entourée d'un robuste mur d'enceinte autour duquel s'étend l'estuaire plein d'eau de la mer, si bien que Qanbalû est au milieu de cet estuaire comme une puissante citadelle¹¹⁷.

Des gens du Wâq-wâq ayant abordé chez eux, ils leur demandèrent¹¹⁸ pourquoi ils étaient venus précisément là et non ailleurs. Ils répondirent que c'était parce qu'on trouvait chez eux des produits qui convenaient à leur pays et à la Chine, comme l'ivoire, l'écaille, les peaux de panthères, l'ambre gris, et parce qu'ils recherchaient les Zanj, à cause de la facilité avec laquelle ils supportaient l'esclavage et à cause de leur force physique. Ils dirent qu'ils étaient venus d'une distance d'une année de voyage, qu'ils avaient pillé des îles situées à six jours de route de Qanbalû et s'étaient rendus maîtres d'un certain nombre de villages et de villes de Sofâla des Zanj, sans parler d'autres qu'on ne connaissait pas¹¹⁹. Si ces gens-là disaient vrai et si leur rapport était exact, à savoir qu'ils étaient venus d'une distance d'une année de route, cela confirmerait ce que disait Ibn Lakis des îles du Wâq-wâq : qu'elles sont situées en face de la Chine », [Sauvaget, 1954].

¹¹⁶ Si ce récit fait sens chez les historiens malgachisants, chez les auteurs arabisants, ce récit a été accueilli avec plus de suspicion du fait de l'imprécision géographique qui touche au Wâq-wâq. Certains auteurs anglo-saxons rapprochent ces Wâq-wâq des Makhwa du Mozambique. Il est toutefois difficile d'apporter du crédit à cette thèse de Wâq-wâq d'origine africaine.

¹¹⁷ La localisation de Qanbalû a fait l'objet de nombreuses spéculations (voir infra). Une localisation sur l'île de Pemba s'est toutefois imposée, [Horton et Middleton, 2000 : 66, 221].

¹¹⁸ Ce qui implique que ces Wâq-wâq étaient en mesure de s'exprimer en arabe ou persan. De même l'attaque de Qanbalû vise délibérément un centre majeur du commerce musulman sur la côte des Zanj. Cinq siècles plus tard, les Portugais auront la même stratégie pour s'appropriier la maîtrise du grand commerce de l'océan Indien.

¹¹⁹ Ce qui laisse entendre que ces Wâq-wâq ont une meilleure connaissance du canal de Mozambique que les Arabo-persans.

En dehors de la seule hyperbole littéraire, une telle expédition comprenant des milliers d'embarcations ne semble pas improbable : déjà au IX^e siècle, Al-Gahi (868) rapporte la capacité des souverains de Sriwijaya (az Zâbag) d'organiser des expéditions punitives comportant mille barques (sunbuq)¹²⁰. La date donnée par ce récit de l'attaque de Qanbalû, en 334 de l'hégire, est d'autant plus intéressante que quelques années auparavant, Abû 'Imrân Mûsâ Ibn Rabâh al-Awsî al-Sîrâfi rapporte l'anecdote de Sâhân Ibn Hummuwiyah, connu sous le nom de Dûd, qui relate le départ du prince de Sribuza (Sriwijaya) parti faire la guerre au souverain des Zang ou du Zâbag en 330 de l'Hégire (941 après J.-C.). Il peut toutefois ici s'agir d'une expédition contre Java, même si une lecture Zanj est envisageable, [Ducène, 2015]. Dans ce dernier cas, ces deux récits mis en parallèle, nous apporteraient un éclairage exceptionnel nous renseignant sur le point de départ et celui d'arrivée de cette expédition probablement motivée par des intérêts commerciaux¹²¹.

Certaines sources permettent d'envisager la présence d'esclaves africains ayant transité par Sriwijaya¹²² : des sources chinoises mentionnent à plusieurs reprises la présence d'esclaves *sengki* ou *sengzhi* offerts à la cour de Chine par les souverains de Palembang et Java au cours des VIII^e et IX^e siècles¹²³. Il est toutefois envisageable que les Arabo-persans aient acheminé ces esclaves en Asie du Sud-Est, avant que les États indonésiens aient cherché à s'approvisionner eux-mêmes en esclaves, [Beaujard, 2012b : 44]. La destination des esclaves raziés sur les côtes africaines par les Wâq-wâq n'est pas connue. Allibert envisage qu'une grande partie de ceux-ci aient été acheminés aux Comores et à Madagascar au moment des premières installations austronésiennes, [Allibert, 2003].

Selon cette chronologie, les migrants austronésiens, en atteignant les côtes africaines, entrèrent en contact avec les sociétés de parler bantou de l'âge du fer. C'est lors de ces contacts qualifiés tantôt de synœcisme, [Simon, 2006], tantôt d'osmose, [Vérin, 1990], que s'élabora la culture proto-malgache.

¹²⁰ D'après la traduction de G. et J. Ducatez, p 29, cité par Devisse, [Devisse 1989 : 407].

¹²¹ Ibn Hawqal, au milieu du X^e siècle fournit une brève mention de la présence à Zanzibar de Blancs qui y acheminent de la nourriture et des vêtements, [Freeman-Grenville, 1962 :18]. Si à lui seul, ce témoignage apparaît douteux, dans le contexte que nous avons exposé, il tend à envisager l'existence d'un réseau commercial concurrent du commerce musulman en Afrique orientale. Marilee Wood, dans son étude des perles circulant en Afrique australe, note que celles-ci se distinguent des perles échangées sur la côte swahili et envisage également l'existence d'un réseau d'approvisionnement distinct, [Wood, 2015]. Ce réseau commercial semble se maintenir jusqu'au XIII^e siècle (voir *infra*).

¹²² Si le terme employé pour les désigner est proche du terme arabe Zanj, il pourrait s'agir d'esclaves mélanésiens originaires d'Indonésie orientale.

¹²³ L'inscription javanaise trouvée à Kankana, datée de 860, mentionne parmi les personnes dépendantes le mot *jenggi* qui peut être rapproché de la même manière aux Zanj.

5. La rencontre entre les populations austronésiennes et bantou : substratum ou contacts ?

Si les ancêtres asiatiques des malgaches sont de mieux en mieux cernés par la linguistique et la génétique des populations, les lieux et les circonstances de la rencontre entre Austronésiens et Africains sont débattus. C'est un point d'une importance cruciale pour comprendre la genèse des sociétés malgaches. Les Malgaches, véritables métisses afro-asiatiques, n'apparaissent en tant que tel qu'à l'issue d'un métissage social et culturel avec des populations africaines. Aussi, si l'on peut qualifier de pré-Malgaches, les ancêtres austronésiens des Malgaches, on parlera dès lors de proto-malgache pour évoquer cette culture née du métissage culturel et social entre Austronésiens et Africains¹²⁴.

L'apport culturel africain, véhiculé par des populations de parler bantou sabaki a fait l'objet d'une profonde réévaluation. Dans un premier temps, cette influence bantou a été envisagée comme tardive, consécutive des mouvements de populations bantou vers Madagascar liés à la traite des esclaves africains vers Madagascar, ou aux contacts commerciaux avec les Comores. Cette opinion était défendue par Grandidier qui envisageait une origine indo-mélanésienne aux Malgaches, [Grandidier, 1901]. À l'inverse, Ferrand, se démarquant de Grandidier, affirma l'origine africaine des Malgaches¹²⁵, envisageant l'existence d'un substrat bantou à Madagascar recouvert par des vagues de peuplement austronésien, [Ferrand, 1909]. Cette ancienneté de l'influence bantou dans la langue malgache a été réévaluée par le linguiste Dahl qui reprend l'hypothèse de Ferrand d'un substrat bantou à Madagascar précédant l'arrivée de migrants austronésiens, [Dahl, 1988]. Cette hypothèse d'un substrat bantou ancien retrouve quelques échos dans les dernières découvertes archéologiques obtenues à Madagascar, mettant en évidence l'existence d'une société de chasseurs-cueilleurs dès le deuxième millénaire avant J.-C.¹²⁶. Ces chasseurs-cueilleurs, dont la culture a

¹²⁴ Les récentes études génétiques sur la population malgache tendent néanmoins à pondérer cette affirmation. Si les Malgaches partagent tous des ancêtres africains et sud-est asiatiques, les contributions varient selon les régions et des biais sexuels existent. Aussi, cette homogénéité génétique est toute relative et traduit un peuplement complexe de Madagascar.

¹²⁵ Ferrand, outre les emprunts aux langues bantou qu'il relève dans la langue malgache, cite comme argument à son hypothèse, la filiation par la mère des Zafi-Kazimambu de la région de Matitanana (tradition rapportée par Flacourt) comme étant une tradition indéniablement africaine. *Mambo* est en Afrique *shona*, un titre royal et *Kazi* est un mot archaïque en usage à Ngazidja qui renvoie à la femme, à la résidence matrilocale et au rang, [Sophie Blanchy, 2007 : 439]. De manière générale, de nombreux traits culturels malgaches présentent une parenté avec le proche monde bantou, [Kent, 1970, Ballarin, 2007], ce qui soulève la question de la possibilité d'emprunts mutuels dès la période proto-malgache.

¹²⁶ Le massif d'Andavakoera près d'Antsiranana, présente des grottes où une occupation datée de 2000 avant notre ère a été identifiée, [Dewar *et al.*, 2013]. Le mobilier lithique retrouvé relève d'un groupe de chasseurs-cueilleurs dont la présence à Madagascar pose le problème d'une navigation très ancienne dans le canal de Mozambique. Il est alors envisageable d'attribuer à ces chasseurs-cueilleurs les plus anciennes traces de prédation sur la faune endémique de Madagascar décelées

survécu au moins jusqu'aux installations des proto-malgaches à Madagascar, n'ont au final pas transmis un héritage significatif dans la culture malgache¹²⁷.

L'hypothèse du substrat bantou à Madagascar a été remise en cause par Deschamps qui envisagea un passage des migrants austronésiens par l'Afrique avant d'atteindre Madagascar, et où ils auraient ainsi été en contact avec des locuteurs bantou. Il convient de rappeler que Deschamps avait construit cette hypothèse parce qu'il ne croyait pas en la possibilité d'une arrivée directe de populations austronésiennes à Madagascar depuis l'Asie du Sud-Est¹²⁸. Deschamps envisageait un passage par l'Inde du Sud, les Maldives puis l'Afrique avant que ces groupes n'atteignent Madagascar, [Deschamps, 1960 : 14-17].

Deschamps retenait alors deux possibilités pour expliquer les apports africains : dans la première, les Austronésiens abordent en premier le nord ou l'est de Madagascar alors déserte, l'occupent puis vont razzier les côtes africaines pour se procurer des esclaves. La seconde envisage qu'après un passage par l'Inde, les Austronésiens séjournent à la côte africaine où ils s'allient à des Africains avec lesquels ils se rendent à Madagascar, [*Ibid.* 26-27]. L'opinion des chercheurs est encore aujourd'hui partagée entre ces deux possibilités. Pour Blench et Adelaar, [Blench, 2008, Adelaar, 1995, 2015], l'homogénéité linguistique du malgache (et qui trouve son corollaire dans les résultats des études génétiques) invalide l'hypothèse d'un peuplement de cette île-continent à partir de deux flux migratoires distincts, l'un bantou, le second austronésien. Si tel cela avait été le cas, il existerait actuellement une plus grande diversité linguistique (avec des processus de créolisation) et génétique à Madagascar. Au contraire, Adelaar défend l'hypothèse d'une rencontre entre Austronésiens et Bantou dans un espace géographique limité où se seraient élaborées la langue et la culture malgache. La colonisation de Madagascar selon ce modèle de « bottle neck » se serait ainsi

sur des sites à subfossiles : grottes d'Anjohibe, [Gommery *et al.*, 2011], Lamboharana et Ambolisatra, [Burney, 2004]. Toutefois, si l'on retient la chronologie actuellement admise pour l'expansion bantou en Afrique orientale, l'ancienneté de cette présence humaine ne peut aucunement expliquer l'origine des emprunts aux langues bantou conservés dans la langue malgache. Il est particulièrement significatif que les emprunts aux langues bantou dans le malgache, par le vocabulaire transmis, relèvent plus d'une société agro-pastorale que d'une société de chasseurs-cueilleurs, [Blench, 2008].

¹²⁷ Il n'est pas certain que les groupes Mikea, chasseurs-cueilleurs du sud de Madagascar soient les descendants de ces populations de l'âge de pierre. Les insaisissables *Vazimba*, premiers occupants de Madagascar dans la tradition, ont été hypothétiquement rapprochés de ce premier fond humain.

¹²⁸ « Il paraît incroyable que des embarcations primitives se soient lancées dans ces conditions sur un océan inconnu, et aient pu s'y maintenir pendant 6000 kilomètres sans escale. Le Kon Tiki a réussi une traversée aussi longue dans le Pacifique, porté par un courant semblable, mais ses passagers savaient où ils allaient et il ne s'agit que d'un exploit individuel, non d'une migration de peuples », [Deschamps, 1961 : 14-17].

effectuée dans un deuxième temps. Aussi, dans la lignée de Deschamps, Adelaar envisage un premier contact entre Austronésiens et Bantou à la côte africaine avant la colonisation de Madagascar. Cette hypothèse est appuyée par le fait, difficilement compréhensible, que ces grands navigateurs austronésiens n'aient pas pu atteindre le continent africain dont les possibilités commerciales étaient bien plus intéressantes que celles offertes par Madagascar. Selon ce modèle de peuplement, des régions comme le littoral mozambicain et tanzanien, mais aussi très certainement l'archipel des Comores ont certainement joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de la langue et de la culture proto-malgache. Cette hypothèse a toutefois longtemps été desservie par la faiblesse des preuves archéologiques permettant de confirmer le passage d'Austronésiens sur le littoral africain (en dehors d'emprunts technologiques qui ne relèvent pas forcément d'une présence directe austronésienne). De même, Beaujard s'interroge sur l'absence à Madagascar de céramique TIW qui apporterait la preuve matérielle de ces contacts avec le monde bantou, [Beaujard, 2011 : 358, note1]. Si cette céramique est absente des sites de la fin du premier millénaire du nord de Madagascar¹²⁹, une occurrence est toutefois signalée à l'extrême sud de Madagascar sur un site à l'embouchure de la Menarandra, [Pearson, 2011]. Il faut cependant remarquer que si les contacts ont eu lieu avec des groupes sabaki méridionaux du littoral mozambicain, voire des Comores, la céramique représentative de ces échanges serait, dans ce cas, les impressions de coquillage : ce décor est en effet représentatif des productions côtières mozambicaines durant la seconde moitié du premier millénaire (*Matola Ware*) et présente une dispersion aux Comores et sur quelques sites du nord de Madagascar¹³⁰.

¹²⁹ Un tesson comportant un motif incisé rencontré dans la grotte de Lakaton'i Anja pourrait éventuellement s'y apparenter, [Dewar *et al.*, 2013, supporting information : fig.S4:i].

¹³⁰ Les impressions de coquillage, « arca shell stamping », constituent un fossile directeur pour dater les productions comoriennes entre les IX^e et XIII^e siècles. L'hypothèse jusqu'à présent avancée est de relever dans ce décor une filiation austronésienne, ou du moins un marqueur malgache, [Allibert, 1992 : 40, 2007 : 38]. H. Wright avait en effet observé que ce décor était plus fréquent à Mayotte en comparaison aux autres îles de l'archipel qui présentaient inversement une plus forte occurrence de tessons à motifs géométriques incisés [Wright, 1984 : 35]. On notera toutefois que ce décor n'est pas fréquent à Madagascar : il est signalé à Mahilaka, [Radimilahy, 1998 : 172], mais absent des sites prospectés dans la baie d'Ampasindava, [Wright *et al.*, 2005]. Une occurrence est signalée sur la côte nord-est de Madagascar et éventuellement sur le site de Sandrakatsy à l'embouchure de la rivière Mananara, en baie d'Antongil, [Wright et Fanony, 1992 : 30]. Ces occurrences malgaches pourraient témoigner d'échanges avec les Comores. Récemment, Claude Allibert a nuancé son point de vue sur l'attribution culturelle des décors arca : « l'emploi d'empreintes horizontales d'arca sur le bord ou la carène des céramiques, a été aussi envisagé comme un marqueur malgache. Le pourcentage de tessons portant ce décor va décroissant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la Grande Île jusqu'aux sites côtiers africains. Mais aucune de ces propositions concernant leur origine ne peut être à ce jour considérée autrement que comme une hypothèse, d'autant plus que les sites côtiers malgaches (à l'exception de Mahilaka) ne les présentent pas en grand nombre », [Allibert, 2015]. De son côté, Adelaar affirme qu'il n'a jamais rencontré ce type de décor en Asie du Sud-Est,

6. La question de l'existence de relations continues entre Madagascar et l'Asie du Sud-Est

Si pour la fin du premier millénaire, l'hypothèse d'une migration austronésienne vers le sud-ouest de l'océan Indien, sous l'impulsion de la thalassocratie de Sriwijaya, est de plus en plus convaincante, la permanence de contacts entre ces deux régions éloignées durant les siècles ultérieurs est discutée¹³¹. L'archéologie à Madagascar, qui met en lumière l'existence, à la fin du premier millénaire, de plusieurs fronts pionniers de colonisation par une société agricole, apporte, en fait, assez peu d'arguments soutenant l'hypothèse de vagues d'arrivées¹³². Si les sources historiques tendent à apporter de rares témoignages sur la persistance d'un commerce austronésien dans le canal du Mozambique, au moins jusqu'au XII^e siècle, l'hypothèse de plusieurs vagues d'arrivées austronésiennes à Madagascar a surtout été développée par l'ethnographie comparée. On doit à cette démarche la mise en évidence de nombreux parallèles culturels entre les mondes indonésien et malgache, tout en mettant l'accent sur l'originalité culturelle malgache¹³³. On mesure alors, par de nombreux aspects, les emprunts malgaches aux sociétés de l'Asie du Sud-Est, en particulier la riziculture humide, les conceptions aristocratiques et la symbolique des lieux du

[Adelaar, 2015]. Aussi, nous penchons davantage vers une origine africaine de ce décor, en particulier des régions côtières du Mozambique où il est connu dès la première moitié du premier millénaire, [Sinclair *et al.*, 1993]. Les « arca » comoriens seraient une évolution régionale de ce motif qui, par ailleurs, apporterait une solide filiation pour déterminer le premier fond humain bantou des Comores, davantage rattaché aux groupes bantou méridionaux (en particulier les Kimwani des îles Quirimbas) que des groupes proto-swahili de tradition *Tana Ware*, même si leur culture est y représentée comme l'atteste le nombre significatif de tessons TIW retrouvés dans l'archipel durant la phase Dembeni.

¹³¹ Sur ce point, les avis divergent, certains envisageant l'existence de vagues discontinues apportant chacune un trait culturel particulier, notamment après l'islamisation de l'Indonésie, [Deschamps, 1960, Ottino, 1974, 1986, Adelaar, 1995] ou de contacts continus plus ou moins intenses selon les phases d'expansion du système-monde, [Beaujard, 2003]. Récemment, Adelaar envisage une rupture avec l'Asie du Sud-Est : dans ce cas, les apports culturels envisagés comme plus récents, relèveraient de la première vague de peuplement austronésien, [Adelaar, 2015].

¹³² La colonisation de Madagascar par une société agricole - et probablement proto-malgache - suit un modèle de diffusion depuis les régions littorales en direction de l'intérieur. Les modifications environnementales trahissent un développement rapide de l'agriculture à partir de la fin du premier millénaire, [Burney *et al.*, 2003]. Les foyers de diffusion sont multiples mais se situent essentiellement au nord, sur la côte est, et à l'extrême sud de Madagascar. La région des Hautes Terres présente des traces de changements écologiques dès le VIII^e siècle, bien que les plus anciennes occupations mises en évidence, ne s'y développent qu'à partir des XI^e-XII^e siècles (culture Fiekena), [Wright *et al.*, 1992]. Une estimation démographique envisage la population de Madagascar à quelques milliers au début du deuxième millénaire, [Razafindrazaka, 2010 : 48].

¹³³ Beaujard met en garde contre une approche « ethniciste » qui omettrait de tenir compte des emprunts, des métissages et des syncrétismes en perpétuel mouvement et qui façonnent l'originalité de la culture malgache, [Beaujard, 2003 : 61].

pouvoir [Beaujard, 2003 : 86-108]. Mais c'est la question de l'introduction de l'islam syncrétique hindo-malais ou hindo-javanais à Madagascar qui a suscité le plus d'interrogations, puisque selon l'hypothèse d'une filiation directe avec le monde insulindien, son développement à Madagascar implique une chronologie beaucoup plus récente que celle des premières arrivées austronésiennes à Madagascar et, de fait, la persistance de contacts réguliers avec l'Asie du Sud-Est, au moins jusqu'au XIII^e siècle (cf. *infra*). Il nous paraît ainsi important d'examiner cette question qui n'est pas étrangère, nous le verrons, au contexte culturel comorien.

Les données historiques

Certaines données historiques tendent en effet à militer en faveur de la persistance de contacts réguliers entre l'océan Indien occidental et l'Asie du Sud-Est, à la faveur de relations commerciales triangulaires avec l'Inde. Au XII^e siècle, al-Idrîsî mentionne la présence de Jâvaga sur les côtes africaines, en particulier à Sofâla où ils viennent chercher principalement du fer :

« Dans tout le pays des Zeng, les produits d'échange sont le fer et les peaux de léopards « zengite » qui tirent sur le roux et qui sont très souples. Les Zeng n'ont pas de bêtes de somme et ne se déplacent qu'à pied, portant leurs marchandises sur la tête et le dos jusqu'à Mombasa et Malinda ; c'est là qu'ils font leurs échanges. Les Zeng n'ont pas de bateaux pour voyager en mer. Seuls abordent sur leurs côtes les navires de l'Omân et d'ailleurs qui, ensuite, cinglent jusqu'aux îles du Jâvaga pour y écouler leur cargaison acquise chez ces Zeng. Les populations de ces îles de Jâvaga¹³⁴ se rendent, eux, chez les Zeng à bord de pirogues et de faibles navires, apportant avec eux leurs propres produits d'échange, et en leurs langues, ils arrivent à se comprendre les uns les autres », [Viré, 1984 : 20].

« Il faut dire que le pays de Sofâla renferme, dans ses montagnes, de nombreuses mines de fer et les gens des îles Jâvaga et autres insulaires qui les entourent viennent là chercher ce fer pour, ensuite l'exporter jusque dans l'Inde toute entière et les îles qui s'y rattachent. Ils en retirent un gros profit car le fer, en Inde, est la matière principale de tout son trafic commercial et, en outre, bien qu'il y ait du fer dans les îles

¹³⁴ La principale difficulté de ce texte est de cerner l'identité de ces îles du Jâvaga qui tantôt chez al-Idrîsî désignent l'Indonésie, tantôt l'archipel des Comores que le géographe intègre à l'archipel indonésien (cf. *infra*). Ici, la présence de marins austronésiens en Afrique orientale nous paraît être l'interprétation la plus acceptable dans le contexte de la phrase.

de l'Inde et des mines exploitées, celui de Sofâla est plus abondant (à la fonte), plus pur et plus malléable¹³⁵ », [*Ibid.* : 26].

Al-Idrîsî apporte ici des renseignements qui semblent accréditer l'existence d'un réseau commercial parallèle au commerce musulman et impliquant des Austronésiens. Toutefois, malgré ces mentions dans les écrits, l'archéologie n'a pas permis de confirmer ce fait. Durant les XI^e-XII^e siècles, on observe une restructuration des réseaux d'échanges qui tendent par ailleurs à limiter les Comores à la seule fonction d'escale pour les islamisés qui désormais peuvent s'appuyer sur des établissements portuaires musulmans établis le long des côtes malgaches (Mahilaka, puis à partir du XIV^e siècle : Vohémar¹³⁶ au nord-est et les ports antalaotsy du nord-ouest). Au Mozambique, la venue d'Austronésiens n'a pas pu être confirmée par l'archéologie même si une connexion avec le site d'Irodo a été envisagée¹³⁷, [Sinclair, 1987 : 21, 151]. Après al-Idrîsî, les sources écrites font défaut pour attester de la poursuite de contacts : est-ce la conséquence de l'affaiblissement de Sriwijaya à partir du XIII^e siècle¹³⁸? Les sources de la période moderne soulèvent toutefois la

¹³⁵ Le fer produit à Dembeni, analysé par Claude Forrières, directeur du musée du fer de Jarville, présentait de grandes qualités techniques, [Allibert *et al.*, 1993 : 17-20]. La même constatation a été réalisée sur des échantillons de fer en provenance du site de Ungwana au Kenya et illustre les savoir-faire des forgerons des sociétés africaines côtières, [Kusimba, 1999 : 103-106]. Allibert a ainsi envisagé pour Dembeni l'emploi par les Austronésiens d'une main d'œuvre africaine pour les opérations métallurgiques, [Allibert, 2003].

¹³⁶ Pour Hébert, qui s'appuie sur le toponyme Harangazavaka, des Javanais auraient été présents dans les ports de la côte nord-est de Madagascar, [Hebert, 1999 : 12]. Il est intéressant de noter que les *sorabe* font séjourner Ramina à Iharana durant sa migration le long de la côte est de Madagascar. L'« éléphant de pierre » qui lui est attribué à Vohitsara, relevé par Molet, [Molet *et al.*, 1956], possède une étrange cavité sur son dos qui évoque des statues similaires de Sumatra destinée à recevoir des libations.

¹³⁷ Ce rapprochement repose uniquement sur la présence sur ce site, tout comme à Punta Dundo sur l'île de Bazaruto au Mozambique, de tessons de céramique sassanido-islamique du IX^e siècle. Plus que des échanges impulsés par les Austronésiens, ces artefacts sont des témoins de la connexion de ces régions au réseau commercial musulman. Le site de Chibuene fournit également cette importation et livre les plus anciennes sépultures musulmanes connues actuellement en Afrique orientale. On notera toutefois sur ce site, la présence de céramique de type *Dembeni Ware*, [Sinclair, 1982] mais également de fragments de récipients malgaches en chloritoschiste, [Sinclair, 1987 : 90].

¹³⁸ Au XIII^e siècle, deux sources indiquent la persistance des échanges entre l'ensemble comoro-malgache et le nord de l'océan Indien. C'est d'une part Ibn al-Mudjâwir qui rapporte une navigation des gens d'al Qomr en Afrique de l'Est et à Aden :

« D'Aden à Mogadiscio, il y a une mousson, de Mogadiscio à Kiloa, une deuxième mousson, de Kiloa à Al Komor une troisième. Le peuple d'al Komor avait réuni ces trois moussons en une seule. Un navire d'Al Komor s'était rendu à Aden par cet itinéraire en 626 de l'hégire (1228) ; en se dirigeant vers Kiloa, on arriva par erreur à Aden. Leurs navires ont des balanciers, parce que les mers sont dangereuses et peu profondes. Mais les Barabar les chassèrent d'Aden. Actuellement il n'y a personne qui connaisse les voyages maritimes de ces peuples, ni qui puisse rapporter dans quelles conditions ils ont vécu et ce qu'ils ont fait », [Deschamps, 1961 : 41].

permanence de la navigation austronésienne entre Sumatra et les Maldives, d'où il aurait été possible de poursuivre jusqu'à Madagascar : Tome Pires parle de ces navires sundanais qui atteignent les Maldives en six ou sept jours. Le chinois Ma Huan écrivait de même au début du XV^e siècle. Au XVII^e siècle, Pyrard de Laval rencontre aux Maldives des marchands de Sumatra, [Beaujard 2003 : 110]. Cette route maritime entre l'Indonésie et les Maldives pouvait s'appuyer sur l'archipel des Chagos comme relais. Cependant, la persistance de contacts avec Madagascar est incertaine ou relève d'épisodes accidentels comme les naufrages signalés au début du XVI^e siècle : Diego Lopes de Sequeira mentionne, sur la côte est de Madagascar, le naufrage d'une jonque de Java chargée de clous de girofle, ce qui aurait fait croire en 1506 à Ruy Pereira que cette épice poussait dans ces contrées. Il rapporte également en 1508 que les habitants de Fort Dauphin étaient des naufragés indiens. Aussi, il est difficile selon les sources historiques disponibles d'envisager des contacts réguliers entre l'Asie du Sud-Est et Madagascar après le XII^e siècle. De même, Adelaar fait remarquer l'absence problématique de témoignages indonésiens pouvant attester de la persistance des contacts avec Madagascar¹³⁹.

Les données de l'ethnologie comparée et la question de l'origine de l'islam syncrétique des royaumes malgaches du Sud-Est

L'hypothèse d'arrivées régulières austronésiennes à Madagascar a ainsi été développée par l'histoire culturelle malgache qui s'est intéressée en particulier aux héritages indonésiens et musulmans composant la culture syncrétique des royaumes malgaches du Sud-Est hérités des Zafiraminia, également présente dans les conceptions aristocratiques merina¹⁴⁰. Beaujard, en

Si ce texte met en lumière l'existence d'un réseau commercial comoro-malgache reliant Madagascar, les Comores et la côte africaine, voire le Yémen, il n'est plus alors question de la présence de Jâvaga dans le canal de Mozambique comme évoquée un siècle plus tôt par al-Idrîsî. Toutefois, au XIII^e siècle toujours, selon Marco Polo, des liaisons maritimes existeraient entre l'Inde du Sud et Madagascar, [Beaujard, 2007 : 75].

¹³⁹ « Moreover, although European sources indicate that contact between Madagascar and Malay/Javanese world persisted until well into the sixteenth century, the fact that Indonesian historiography is completely silent about Madagascar, and that Malagasy historical sources do not mention contacts with Indonesia in any explicit or verifiable way, is problematic », [Adelaar, 2015]

¹⁴⁰ Plusieurs groupes se revendiquent appartenir aux Zafiraminia (descendants de Raminia). Il s'agit premièrement des Antambahoaka qui occupent la basse vallée du fleuve Mananjary et quelques villages au nord, jusqu'à la rivière Sakaleona et secondement, la caste noble des Antanosi. Ces groupes se réclament d'une origine arabe et conservent quelques écrits arabico-malgaches (*sorabe*) transcrivant leurs traditions et dont certains ont été recueillis par Flacourt au XVII^e siècle, [Beaujard, 2007c].

Les Merina constitueraient un rameau détaché des groupes côtiers Zafiraminia. Selon Ottino, le mythe d'Ibonia, hymne épique qui exprime les valeurs royales en Imerina, traduit cette influence Zafiraminia en direction des Hautes Terres, [Ottino, 1986]. Les généalogies des *andriana*

s'appuyant sur les données de la linguistique et de l'ethnologie comparée défend l'hypothèse de migrations non pas multiples mais continues vers Madagascar, au moins jusqu'à la période portugaise. Beaujard a souligné cet héritage qui s'exprime dans les conceptions du pouvoir. Par exemple, la structuration de l'espace et du pouvoir politique à Madagascar reflète un héritage sriwijayen avec le contrôle des embouchures des fleuves par les rois qui placent en amont des vassaux puis étendent leur domination territoriale en reproduisant ce schéma sur les autres fleuves : symbolique bien présente à la côte est de Madagascar chez les Antemoro et Zafiraminia où les rois portent le titre de *ndrianoñy* « seigneurs du fleuve ». Par ailleurs, le système Javanais qui amène les rois à contrôler les points hauts s'exprime en Imerina par les douze collines sacrées occupées par les souverains, [Beaujard, 2003 : 92-99]. Cet héritage indonésien s'exprime également dans les valeurs aristocratiques de ces groupes. Ottino qui s'est intéressé aux mythes fondateurs porteurs de ces valeurs aristocratiques (en particulier le mythe d'Ibonia, et celui de l'origine de l'ancêtre Ramini, né de l'écume de la mer), a relevé de nombreux emprunts culturels à la civilisation indienne, adoptés par le monde malais et javanais bien avant la migration vers Madagascar et auxquels se sont greffés des emprunts à l'islam, [Ottino, 1974, 1986]. La civilisation indienne, relayée par le monde insulindien a ainsi amené à Madagascar un système socio-politique organisé sur la royauté divine et une forte stratification sociale¹⁴¹. Combinés aux influences musulmanes (Ottino envisage une influence de l'islam shiite¹⁴²), ces emprunts caractérisent une culture dite « de frange » favorable au développement d'un islam syncrétique hindo-malais ou hindo-javanais, [Ottino, 1974]. Toutefois,

(souverains d'Imerina) font ainsi état d'une arrivée dans les Hautes Terres depuis l'est. Fanongoavana serait, selon la tradition, leur première implantation, [Rasamuel, 2007]. De telles traditions qui développent l'origine des groupes statutaires aristocratiques ne rendent pas nécessairement compte de l'origine de l'ensemble de la population.

¹⁴¹ Ce syncrétisme hindo-malais ou hindo-javanais hérité des Zafiraminia est alors caractérisé par la royauté divine, les castes, la circoncision, les interdits alimentaires musulmans pour les membres de la noblesse et la notion de pureté de la noblesse qui se manifeste par les lignages héréditaires, le sacrifice du bétail et une relation sacrée entre la royauté et la culture du riz humide, un certain symbolisme des couleurs et l'importance cosmologique accordée aux points cardinaux, [Beaujard, 2003].

¹⁴² On reconnaît notamment la figure d'Ali dans l'ancêtre Raminia, compagnon de Mohamed et époux de Fatima. Ottino envisage une influence shiite dont le vecteur en Indonésie aurait été des commerçants gujarati. Il peut aussi s'agir de Persans qui se rendent dès le IX^e siècle en Chine et fréquentent les ports de l'Asie du Sud-Est. Adelaar est beaucoup plus prudent sur cette possible attribution à l'islam chiite : «That it was predominantly Shi'ite in nature is less obvious. Some of the imagery that Ottino recognizes as typically Shi'ite – such as luminescent water – should be evaluated with caution. Unusual Islamic practices are often associated with Shi'ism, although many of them occur all over the Muslim world which is, in majority, Sunni oriented. In both India and South East Asia, traditional Islam bears some mystical and literary features that might appear to be Shi'ite, but it remains to be seen whether they are Shi'ite in origin or adaptations based on local practices. By extension, the emergence of similar practices in Madagascar does not imply that early Islam there was Shi'ite», [Adelaar, 2015 : 11].

les analyses d'Ottino n'ont pas cherché à mettre en lumière dans quelles circonstances historiques cette proximité culturelle a pu se mettre en place. Beaujard envisage que l'essentiel de l'influence culturelle hindo-malaise et hindo-javanaise soulevée par Ottino a été introduite par des migrants arrivés au cours des XII^e-XIII^e siècles, et non durant la vague migratoire de la fin du premier millénaire. Cette date d'arrivée des Zafiraminia a été estimée à partir des données généalogiques de ces lignages aristocratiques. D'après les renseignements recueillis par Flacourt au XVII^e siècle, Raminia, l'ancêtre revendiqué des Zafiraminia, serait arrivé à Madagascar selon ses informateurs, il y a 150 ans, soit au cours des XV^e-XVI^e siècles, [Allibert, 2007 : 128]. Plus tôt, en 1614, d'après le témoignage de Luis Mariano, le roi Zafiraminia de l'Anosy, « Bruto Chambanga » ou « Dian Tsiamban », comptait « en ligne directe d'un côté dix-sept générations et de l'autre quatorze », ce qui amène à conclure sur cette base chronologique que cette migration a atteint Madagascar au cours des XIII^e ou XIV^e siècles, [Beaujard, 2003 : 108].

Selon Ottino, ces groupes qui auraient introduit un islam syncrétique hindo-malais ou hindo-javanais au sud-est de Madagascar seraient originaires de Sumatra¹⁴³. Comme Ottino, Adelaar envisage une origine malaise ou javanaise à l'introduction de cet islam à Madagascar qui aurait ensuite eu sa propre évolution¹⁴⁴. Il s'appuie sur le terme malgache *sombily* « tuer un animal selon

¹⁴³ Ottino suit ici l'opinion de Ferrand qui voit dans le nom Raminia, le mot *Ramni* désignant en arabe l'île de Sumatra. Selon la tradition recueillie par Flacourt, l'ancêtre Ramini est originaire de La Mecque puis migra avec son épouse Rafateme (Fatima) à Mangadsini ou Mangaroro. Ce sont leurs enfants qui atteignirent Madagascar après un passage par les Comores, [Allibert, 2007 : 156-157]. Ottino a par ailleurs dressé de nombreux parallèles entre le mythe épique d'Ibonia et celui des chroniques royales de la cité de Banjarmasin mais sans expliquer ce glissement de Kalimantan à Sumatra. Les récentes études génétiques qui mettent en lumière l'importance de Banjarmasin comme lieu de départ des ancêtres asiatiques des Malgaches, apportent à ces travaux une résonance toute particulière.

¹⁴⁴ Cette approche ne semble pas envisager l'islamisation de ces groupes lors de contacts avec les groupes islamisés du nord-ouest de Madagascar (Antalaotsy) ou des Comores. Deschamps affirmait toutefois : « Tous ces lignages [Antemoro] se prétendent venus de La Mecque, comme il est habituel chez les musulmans désirant se relier au prophète. La seule certitude, affirmée par leurs livres, est qu'ils ont séjourné aux Comores, puis à Iharana. Ce sont donc comme les Zafiraminia, des rameaux détachés des blocs Antalaote et Iharanien. Ils se représentaient comme une population très mélangée et, si leur religion était l'islam, les coutumes et la langue malgaches avaient dû les pénétrer déjà très fortement », [Deschamps, 1961 : 52]. En revanche, Ottino, Beaujard et Adelaar font la distinction entre l'islam des Antalaotsy du nord-ouest de Madagascar, intégré à l'ensemble culturel swahili par le biais des Comores, [Adelaar 2006 : 222], et l'islam syncrétique des Antemoro et autres groupes Zafiraminia de filiation indonésienne. Les données historiques et archéologiques tendent pourtant à montrer l'existence de relations entre ces groupes dès la phase Dembeni. Nous envisageons l'existence d'une aire culturelle proto-malgache initialement partagée entre les Comores et Madagascar puis divers degrés d'islamisation de ces populations : la conversion à l'islam de la population des Comores débute entre les IX^e et XII^e siècles (avec, comme à Acoua, une phase de syncrétisme islamique), puis, plus tardivement pour Madagascar comme en témoignent le

les préceptes musulmans », et qu'Adelaar fait dériver du malais *sembelih* qui, si actuellement signifie « abattre », à l'origine, détenait la même connotation musulmane que *sombily*. Ces deux termes *sombily* et *sembelih* seraient la métathèse de l'arabe *bi'smi'llah*, « au nom de Dieu », formule employée lors du sacrifice d'un animal, [Adelaar, 1995]¹⁴⁵. Adelaar fait cependant remarquer qu'il n'existe pas d'autres emprunts lexicaux à l'arabico-malais. L'origine de l'écriture arabico-malgache des *Sorabe* est également débattue, si Dahl y voit une filiation Omânaise, Adelaar envisage comme filiation le *Jawi* - écriture arabico-malaise - qui viendrait du persan, peut-être par l'influence du Gujarat. Sur ces conclusions, Adelaar envisageait en 1995 la poursuite de contacts entre Madagascar et l'Indonésie jusqu'à l'introduction de l'islam en Indonésie, [Adelaar, 2016]. En ce référant à la chronologie de l'islamisation de l'Indonésie, le XIII^e siècle serait ainsi le *terminus ante quem* de ces apports culturels¹⁴⁶. Toutefois, Adelaar est récemment revenu sur cette affirmation¹⁴⁷ et tend à considérer que le transfert linguistique et culturel des premiers migrants austronésiens à Madagascar était bien plus important que ce que l'on pouvait envisager.

synchrétisme islamique des tombes de Vohémar (XIII^e-XVII^e siècles) et les traditions Antemoro et Zafiraminia.

¹⁴⁵ En revanche, selon Dahl qui ne partage pas l'opinion d'Adelaar, le malais *sembelih* et le malgache *sombily* relèvent de deux développements parallèles et indépendants de part et d'autre de l'océan Indien, respectivement de l'arabe *sabbala* et *sabbil*. Dahl envisage islamisation de Madagascar sous l'influence de l'Omân d'où il attribue l'origine de la graphie arabico-malgache, [Dahl, 1991, cité par Beaujard, 2003 : 95].

¹⁴⁶ Les plus anciennes preuves d'islamisation en Indonésie ne se rencontrent à Sumatra qu'à partir du XIII^e siècle dans la province d'Aceh selon les témoignages épigraphiques retrouvés sur des pierres tombales. Des pierres tombales musulmanes datée de 475H (1082) ont été retrouvées à Leran à l'est de Java, mais il pourrait s'agir de pierres réemployées et introduites plus tard, l'islamisation de Java, sous les souverains de Majapahit s'effectuant avec certitude au cours du XIV^e siècle [Ricklefs, 1979 : 102-105]. On sait par ailleurs que le monde malais entra, dès le IX^e siècle, en contact avec des marins persans. Aussi, bien avant l'islamisation de l'archipel indonésien au XIII^e siècle, l'aristocratie sriwijayenne avait pu être en contact avec l'islam et élaborer cette forme syncrétique hindo-malaise identifiée à Madagascar. Il n'est pas non plus à exclure que les migrants austronésiens, avant d'atteindre Madagascar, aient pu être en contact avec des islamisés lors de leur séjour sur la côte africaine ou aux Comores. L'islam syncrétique que nous avons identifié sur le site d'Antsiraka Boira à Mayotte montre à quel point les Comores fournissent au début du deuxième millénaire un horizon culturel propice à l'élaboration d'un tel syncrétisme.

¹⁴⁷ En 2016, vingt et un ans après son article de 1995, dans sa critique des travaux de Beaujard, Adelaar présente un point de vue beaucoup plus nuancé sur la possibilité de la permanence des contacts entre Madagascar et le monde indonésien : «There is no lexical evidence to demonstrate beyond reasonable doubt that people in Madagascar had relations with any other ethnic groups in South East Asia and South Asia» ; «Moreover, although European sources indicate that contact between Madagascar and Malay/Javanese world persisted until well into the sixteenth century, the fact that Indonesian historiography is completely silent about Madagascar, and that Malagasy historical sources do not mention contacts with Indonesia in any explicit or verifiable way, is problematic », [Adelaar, 2016 : 91, 94].

En définitive, cette question de l'héritage musulman des Zafiraminia est essentielle : de fait, si l'on retient l'hypothèse d'une filiation indonésienne, comme l'envisagent Ottino, Beaujard et Adelaar¹⁴⁸, l'hypothèse de contacts réguliers entre ces régions au moins jusqu'au XIII^e siècle, voire jusqu'à la période portugaise, paraît alors très plausible. En revanche, si l'on écarte cette filiation en suivant l'argumentaire de Dahl, il apparaît envisageable que dès les IX^e-X^e siècles, les Proto-Malgaches, et en particulier leur aristocratie imprégnée par une culture hindo-malaise / hindo-javanaise, aient été en contact avec l'islam à leur arrivée dans l'océan Indien occidental, par l'intermédiaire des Comores ou du monde swahili. Nous le verrons, les données archéologiques, sur le site funéraire d'Antsiraka Boira à Mayotte, apportent la preuve pour le XII^e siècle, de l'existence d'un contexte culturel (certainement proto-malgache) favorable à l'élaboration d'un tel syncrétisme. Il convient alors d'examiner plus en amont quel a été le rôle de l'archipel des Comores dans la mise en place de la civilisation malgache à la charnière du premier et deuxième millénaire de notre ère.

7. L'hypothèse d'une influence austronésienne aux Comores durant la phase Dembeni

L'archipel des Comores, peuplé par des groupes bantou (très certainement des pêcheurs originaires de l'archipel des Quirimbas ou plus largement de la côte mozambicaine durant la seconde moitié du premier millénaire¹⁴⁹) aurait reçu très tôt (en réalité dès l'origine attestée de son

¹⁴⁸ En effet, Adelaar tend à soutenir l'hypothèse selon laquelle l'héritage musulman est déjà présent chez les premiers migrants, ce qui n'est pas sans soulever un problème chronologique. En particulier si l'on retient le VII^e siècle comme date des premières arrivées austronésiennes à Madagascar comme Adelaar l'envisage, date alors bien trop ancienne selon la chronologie de l'expansion de l'islam dans l'océan Indien, et en particulier en Indonésie. En revanche, une chronologie centrée sur les IX^e-X^e siècles serait plus adéquate puisque les sources écrites arabes attestent d'une présence de commerçants arabo-persans dans l'archipel indonésien.

¹⁴⁹ Selon Simon, les parlers bantou des Comores (shimasiwa) et le kimwani appartiennent au groupe sabaki méridional. Shimasiwa et kimwani se seraient séparés aux alentours des VII^e-IX^e siècles, [Simon, 2006 : 131-132].

Il n'est pas à exclure que c'est avec ces groupes de parler sabaki méridionaux que les Austronésiens entrèrent en contact. Hébert avait ainsi relevé dans les parlers comoriens des mots relevant d'un substrat austronésien : « Une conclusion inattendue de notre étude est, par ailleurs, que loin de retrouver un substrat bantou à Madagascar, nous retrouvons un substrat indonésien aux Comores. Ce substrat apparaît avec des mots tels que : *landa* «gros hérisson», *hala* ou *kala* «scorpion», *tamana* «vache stérile» et *m'fia*, *m'fi* «poisson», et vraisemblablement aussi avec *kalalao* «cancrelat». L'hypothèse d'emprunts récents au malgache est insoutenable. Force est de croire qu'une fraction de migrants proto-malgaches arriva à Madagascar et aux Comores avant même qu'Africains et Arabes ne s'aventurent au travers du canal de Mozambique », [Hébert, 1964 : 376]. Sur ce dernier point, nous pensons davantage que la population bantou des Comores reçut très tôt l'influence culturelle austronésienne à qui elle emprunta ces termes archaïques. On peut également citer en exemple le culte des anguilles, abritant les âmes des anciens chefs, répandu à la fois à Madagascar, [Beaujard, 2003 : 97] et aux Comores, [Allibert, 2000 : 79-81] ainsi que l'emploi rituel par ces sociétés de la conque pour invoquer les esprits que l'on rencontre aussi bien aux Comores qu'à Madagascar.

peuplement), une influence culturelle austronésienne qui s'exprime durant la phase Dembeni. Plusieurs faits archéologiques permettent d'accréditer cette thèse d'une culture matérielle influencée par le monde austronésien.

La question de l'origine de la céramique à engobe rouge et à décor graphité

Au regard de la culture matérielle à la charnière du premier et deuxième millénaire, l'étude de la céramique comorienne produite durant la phase Dembeni apporte des pistes intéressantes. Dès le IX^e siècle, en dehors des céramiques décorées d'impressions de coquillage (*arca shell stamping*), la céramique produite durant la phase Dembeni présente des décors géométriques incisés en chevrons qui s'apparentent à la tradition Tana Ware. Cette décoration incisée a également été mise en évidence sur les autres sites comoriens de la phase Dembeni, [Wright, 1984, Chanudet, 1991, Allibert, 2007]. En parallèle de ces productions qui trouvent très probablement leur filiation dans le monde bantou (sociétés du littoral mozambicain, tanzanien et kenyan), coexiste une céramique particulière à engobe rouge et décor graphité¹⁵⁰ appelée « Céramique Dembeni graphitée à engobe rouge », [Wright, 1984 : 35-40] ou type 5 selon la classification d'Allibert *et al.*, [1989 : 84-85], et que nous appelons communément la « *Dembeni Ware* ». Cette céramique présente des récipients largement ouverts, au col étroit et rentrant, et à lèvre épaissie, ayant la forme de larges coupes à fond annulaire, mais il peut également s'agir de bols plus petits et davantage évasés. Un décor en graphite se présente généralement sur le bord extérieur ou intérieur de ce récipient sous la forme d'une bande d'aspect argenté. Plus rarement, les applications de graphite forment un motif géométrique en treillis à l'intérieur du plat. Le graphite n'est pas naturellement présent dans l'archipel des Comores. Un fragment de graphite (dimension 8x7x1 millimètres), probablement employé par les potiers, a été découvert sur le site de Dembeni, [Allibert *et al.*, 1989 : 126]. Cette matière première était certainement importée, probablement de Madagascar où il est abondant. On ne connaît toutefois pas de céramique graphitée sur les plus anciens sites à céramique de Madagascar (voir *infra*).

¹⁵⁰ Toutefois, l'engobe rouge et le décor graphité peuvent également être rencontrés sur des récipients décorés de chevrons incisés ou d'impressions de coquillage *arca*, preuve s'il en fallait, d'une production comorienne de la *Dembeni Ware*.



Figure 6 Exemple de *Dembeni Ware* à engobe rouge et décor graphité, site de Dembeni (prospections 2007), clichés M. Pauly 2007.



Figure 7 Exemple d'usage d'engobe rouge sur un céramique carénée décorée d'incisions géométriques en chevrons et d'impressions de coquillage, site de Dembeni, fouilles Allibert, cliché M. Pauly 2011.

La *Dembeni Ware* a connu une très large diffusion à la côte africaine où elle peut être qualifiée de vaisselle fine swahili. Au Kenya, elle est présente dans les sites de l'archipel de Lamu : le site de Pate présente cette céramique associée à de la *Tana Ware* dans des niveaux VIII^e-X^e siècles, [Wilson et Omar, 1996 : 547-548]. Elle se retrouve également sur le site de Manda, en moindre quantité, où elle caractérise le type 11 durant la période 1 et 2 (milieu IX^e-milieu XII^e siècles), [Chittick, 1984 : 120-121]. Cette céramique est présente à Shanga entre 750 et 900 (Phase A, *Early Tana Tradition*, type 4) où elle est envisagée comme étant une importation comorienne, [Horton, 1996 : 253-256]. Horton précise également que cette céramique est particulièrement représentée à Mtambwe Mkuu sur l'île de Pemba. En effet, le site de Tumbe, également sur l'île de Pemba, livre un assemblage de céramique où les bols graphités sont statistiquement bien représentés, [Lavolette et Fleisher, 2013 : 1156-1157]. Cette vaisselle fine indiquerait, selon les auteurs, une forme de consommation par des élites naissantes, liée à l'émergence de la notion de prestige. Par ailleurs, Tumbe aurait participé à une sphère côtière de redistribution de la céramique dans le cadre de réseaux d'échange animés par des communautés villageoises. Walz a ainsi identifié des tessons de cette céramique en amont du fleuve Ruvu/Pangani, parmi d'autres témoins de contacts entre la côte et l'intérieur, [Walz, 2010 : 206-207]. La céramique graphitée est également présente à Zanzibar sur le site d'Unguja Ukuu durant la période Ia (seconde moitié du premier millénaire), [Juma, 2004 : 96-97]. Elle est présente à Kilwa durant les deux premières phases d'occupation du site, datées des IX^e-XII^e siècles, [Chittick, 1974 : 349]¹⁵¹, mais également à la côte mozambicaine, sur le site de Chibuene qui en fournit quelques exemplaires, [Sinclair, 1982 : 156]. Les échanges de cette vaisselle fine ne se limitent pas à l'Afrique ; des exemplaires ont également été retrouvés sur le site de Sharma au Yémen, important comptoir du Hadramaout impliqué dans le commerce avec l'Afrique entre le X^e et le début du XII^e siècle. Par ailleurs, ce site a livré un tesson décoré d'impressions de coquillage probablement d'origine comorienne, [Rougeulle, 2004 : 47].

La *Dembeni Ware* est une production dont les origines s'inscrivent dès les IX^e-Xe siècles, voir plus tôt sur le site de Unguja Ukuu. Elle est toujours associée en stratigraphie à des céramiques de tradition *Tana Ware* ou *TIW* mais également des importations asiatiques des IX^e-X^e siècles. À Gede, toutefois, elle ne serait associée qu'à des niveaux datés du XIII^e siècle, [Pradines, 2011 : 216]. Dans l'archipel des Comores, envisagé comme étant sa zone initiale de

¹⁵¹ Une céramique très voisine à engobe rouge et parfois décorée de graphite refait son apparition au cours du XIV^e siècle. [Chittick, 1974 : 324-326].

production, elle disparaît autour de 1100 : les décors graphités sont les premiers à disparaître tandis que des engobes rouges, de moindre qualité, sont encore présents sporadiquement durant le XII^e siècle. Par conséquent, la *Dembeni Ware* constitue un excellent fossile directeur pour les IX^e-XI^e siècles, période qui correspond à son apparition dans l'archipel, puis sa large diffusion en Afrique orientale.

Cette *Dembeni Ware* à morphologie ouverte et à décoration soignée semble particulièrement adaptée à la fonction de présentation des aliments, mais également à la cuisson du riz¹⁵². On peut d'ailleurs faire une corrélation entre la répartition de cette céramique et l'introduction du riz dans les habitudes alimentaires. En effet, le passage de la consommation du millet, consommé en bouillie, à la consommation du riz implique une modification de la morphologie de la vaisselle : la bouillie de millet nécessite des récipients de morphologie fermée pour limiter l'évaporation durant la cuisson, inversement, la cuisson du riz requiert des récipients ouverts, [Walshaw, 2010].

Si l'origine comorienne de cette céramique est admise, sa filiation culturelle est toutefois débattue car on ne retrouve, en définitive, assez peu d'affinités avec les assemblages céramiques documentés à Madagascar. En Anosy, la céramique à engobe rouge caractérise les productions les plus anciennes de la phase Maliovola¹⁵³, datée aux alentours des IX^e-XI^e siècles mais les décors graphités ne font leur apparition que durant la phase ultérieure appelée Mokala, [Rakotoarisoa, 1998 : 48-56]. Le site de Sandrakatsy (IX^e siècle) a bien fourni un tesson comportant un décor par impression qui peut être rapproché de la céramique comorienne décorée d'impressions de coquillage *arca*, mais si la céramique à engobe rouge y est représentée, là encore, les tessons graphités y sont absents, [Wright et Fanony, 1992 : 30-31]. Cette constatation peut être étendue au site d'Irodo, occupé dès le IX^e siècle, où seule la céramique à engobe rouge est signalée, [Battistini et Vérin, 1966 : 34]. Le site de Mahilaka livre des tessons à engobe rouge en grandes quantités, dont certains semblent avoir reçu une décoration graphite, [Radimilahy, 1998 : 147,158]¹⁵⁴. Aussi, bien que la géologie des Comores

¹⁵² On notera l'analogie qui peut être établie entre la forme de ces plats lorsqu'ils sont très ouverts et les paniers plats en vannerie utilisés pour le vannage du riz.

¹⁵³ Durant cette phase, les potiers utilisent une technique décorative très originale qui consiste à appliquer un végétal dans la pâte fraîche de la poterie qui, après cuisson, laisse une impression en négatif en forme de stries soulignant le bord du récipient. Un tesson similaire a été identifié dans la grotte de Lakaton'i Anja au nord de Madagascar, [Dewar *et al.*, 2013, supporting information: fig. S4 : a], signe d'échanges anciens entre les régions nord et sud de l'île.

¹⁵⁴ Toutefois, ces tessons sont particulièrement rares (et ne figurent pas dans les planches publiées). La chronologie du site, dont l'occupation débute au cours du XI^e siècle (un seul tesson sassano-islamique a été découvert à la fouille) pourrait expliquer la faiblesse des

ne se prête pas à la présence de graphite, son usage pour décorer les céramiques semble être une innovation des potiers de l'archipel durant la phase Dembeni. Il est difficile, dans ce cas, d'y reconnaître une filiation austronésienne. D'après Yves Manguin¹⁵⁵, les décors graphités ne sont d'ailleurs pas connus en Asie du Sud-Est, [Beaujard, 2012 : 118]. Selon Chantal Radimilahy, l'application d'un engobe rouge sur les récipients¹⁵⁶ pourrait néanmoins être une innovation d'origine austronésienne, toutefois l'étude comparative des productions céramiques de l'océan Indien occidental par Noémie Martin ne permet pas d'affirmer cette hypothèse, [Martin, 2011 : 298]. Il semble qu'il y a eu une adoption rapide de cette innovation en divers endroits de la côte africaine sans qu'il ne s'agisse nécessairement d'une introduction étrangère austronésienne. Une corrélation est à sérieusement envisager entre l'introduction de la culture et la consommation du riz dans ces régions et la diffusion de la *Dembeni Ware* (cf. *infra*). Aussi, cette céramique originale pourrait constituer malgré tout un sérieux indice de l'installation des proto-malgaches aux Comores et de leurs échanges culturels avec les populations côtières africaines¹⁵⁷.

Les techniques de ventilation forcée des fours

Le cordon dunaire de Bagamoyo, aujourd'hui disparu mais prospecté et fouillé par Allibert et les époux Argant en 1981, a livré en stratigraphie les structures d'un four à ventilation forcée dont la fonction comme four à chaux a été envisagée, [Allibert *et al.*, 1983 : 15, 21-22]. L'interprétation de cette structure a nécessité de longues années de recherches, en

occurrences. Les typologies de Mahilaka sont ainsi très proches de celles fournies à Acoua sur l'ensemble funéraire d'Antsiraka Boira (voir *infra*).

¹⁵⁵ La céramique du premier millénaire sur l'île de Java (tradition *buni*) présente des récipients très voisins de la *Dembeni Ware* qui, sur le site de Batujaya, est envisagée d'influence indienne, [Manguin, 2011 : 128].

¹⁵⁶ Sinclair envisage quant à lui une origine dans le nord-ouest de l'Inde, [Martin, 2011 : 285].

¹⁵⁷ L'archéologie a ainsi totalement échoué à établir une filiation entre les productions céramiques comoriennes et malgaches avec les productions d'Asie du Sud-Est. Seules les productions de la phase Fiekona dans les Hautes Terres ouvre une comparaison possible avec certaines productions de Sulawezi, [Allibert, 2002 : 23, note 34]. Il nous paraît alors bien plus significatif de rechercher une typologie de céramique originale qui traduit la mise en place d'une culture proto-malgache et donc déjà très métissée, plutôt que des traces nécessairement brèves dans le temps, laissées par les migrants austronésiens à leur arrivée. On peut alors s'interroger sur la nature des récipients embarqués en Asie du Sud-Est par ces migrants : les grandes jarres chinoises dites « Dusun » retrouvées en abondance à Palembang et dans les épaves de mer de Java sont, avec les jarres sassano-islamiques, certainement représentatives des cargaisons embarquées par ces migrants austronésiens. Ces récipients, sont tous deux bien représentés sur les sites dembénien aux Comores, alors que Madagascar ne connaît que de rares occurrences de céramiques sassano-islamique (Irodo, Nosy Mangabe et Mahilaka).

comparant ces données archéologiques aux technologies de ventilation forcée traditionnellement employées à Madagascar. Les résultats de ces recherches sont exposés en 1992 : la fonction de la céramique complète, retrouvée aux abords immédiats du four et dont le fond était délibérément percé, a été comprise. Il s'agissait du couvercle du four, dont la forme conique évoque les fours malgaches décrits en 1858 par Ellis. La ventilation du four dont les vestiges se composaient d'une tuyère principale partant du four puis se divisant en deux sections en «Y», correspondrait aux structures associées à deux soufflets à pistons verticaux, calés au sol par un bourrelet et des tessons retrouvés à la fouille, [Allibert, 1992 : 32-36]. Une vertèbre de poisson retrouvée dans le sédiment de remplissage de la céramique complète a permis d'établir une analyse C¹⁴ dont la datation a fourni l'intervalle chronologique 969-1111, [Allibert 1999 : 130, note 133 ; Allibert, 2002 : 20, note 2 ; Allibert 2009 : 23]. Par ailleurs, cette céramique appartient à une typologie présente sur le site de Dembeni mais absente des sites datés du XII^e siècle. Aussi, ces structures archéologiques relèveraient d'une occupation centrée sur les X^e-XI^e siècles. Il ressort alors l'usage d'un four de technologie austronésienne à Bagamoyo au début du deuxième millénaire. Cette découverte est à mettre en perspective avec celles livrées sur le site de Dembeni où des preuves de métallurgie du fer y ont été régulièrement mises en évidence, [Allibert et Argant, 1989 : 123]. La fouille de 1990 a ciblé un pierrier comportant également des traces d'activités métallurgiques. Des puits verticaux cylindriques de seize à dix-huit centimètres de diamètre, connectés aux foyers des fours par des tuyères secondaires de neuf centimètres de diamètre ont été repérés, [Allibert *et al.*, 1993 : 17]. La lecture de ces structures particulièrement remaniées est difficile. Toutefois, une comparaison avec les données du four de Bagamoyo laisse envisager l'usage à Dembeni d'un système de ventilation de technologie similaire, [Allibert *et al.*, 1993 ; Allibert, 1996 : 114-115].

Les données archéobotaniques

L'étude des restes archéobotaniques sur les sites de la fin du premier millénaire apporte une contribution importante confirmant cette « signature austronésienne » dans l'archipel des Comores. Le site de Dembeni à Mayotte a fait l'objet de fouilles particulièrement méticuleuses en 1983, par tamisage ou flotation des sédiments. Les cultures du riz et du millet sont attestées tandis que le sésame est également présent, [Allibert *et al.*, 1989 : 152-155]. Cette étude est complétée à Sima et à Mbachile où le riz et le millet, mais aussi la noix de coco sont également attestés, [Wright, 1984 : 48-49]. Ces résultats ont été récemment intégrés dans une nouvelle campagne d'étude des restes archéobotaniques menées par le projet Sealinks, [Crowther *et al.*,

2016]. Cet ambitieux programme a mené une étude comparative des données archéobotaniques rassemblées sur les sites archéologiques de la fin du premier millénaire du sud-ouest de l’océan Indien. Pour l’archipel des Comores, cette équipe a mis en corrélation les données archéobotaniques réunies par Wright (Dembeni, Sima et Mbachile) et Allibert (Dembeni) au début des années 1980, complétées par des sondages réalisés en 2013, en Grande Comore, sur le site de Nyamawi et, à Anjouan, sur le site de Sima. Les données rassemblées à Madagascar proviennent de trois sites occupés à la charnière entre le premier et deuxième millénaire : Lakaton’i Anja, dans les gorges d’Andavakoera, site fouillé par Dewar et sondé à nouveau en 2013 par l’équipe du Sealinks project, et qui livre une occupation datée de 2000 avant J.-C., puis une réoccupation entre les XI^e et XIV^e siècles ; Ampasimahavelona à proximité de Iharana (Vohemar), fouillé par Dewar puis sondé à nouveau en 2013, et daté des VIII^e-XII^e siècles ; et enfin, Mahilaka, fouillé par Vérin, Chantal Radimilahy et sondé à nouveau en 2013, et daté des XI^e-XIII^e siècles. Ces données archéobotaniques complétées par des datations C¹⁴ fournissent un échantillonnage des plantes cultivées particulièrement représentatif pour les sites comoriens et Mahilaka au nord-ouest de Madagascar où le nombre de spécimens identifiés varient de 210 à 528 contre seulement 2 pour la grotte de Lakaton’i Anja. Comparés aux autres sites côtiers africains kenyans et tanzaniens intégrés dans cette étude, l’ensemble comoro-malgache se détache nettement par la présence de cultures essentiellement asiatiques (riz, coton et haricot mungo) tandis que les sites du continent africain affichent des cultures dominées par des plantes africaines (millet perle, éleusine et sorgho). Certains sites présentent toutefois une proportion significative de cultures asiatiques : Ukunju Cave sur l’île de Mafia et Mikindani au sud de la Tanzanie où la proportion des cultures d’origine asiatique avoisine les 25%, contre seulement 5% à Unguja Ukuu à Zanzibar ou Tumbe sur l’île de Pemba, et nulle sur les autres sites, en particulier kenyans. Les auteurs de cette étude concluent à une signature austronésienne évidente à Madagascar et aux Comores à la fin du premier millénaire et envisagent un modèle de peuplement indirect de Madagascar par l’archipel des Comores, [Crowther *et al.*, 2016].

Les données en génétique des populations

Les études génétiques sur la population comorienne avaient relancé le débat sur une présence austronésienne ancienne dans l’archipel en pointant une contribution austronésienne parmi les Comoriens, [Gourjon *et al.*, 2011 et Msaidie *et al.*, 2011]. Ces études, qui mettent en évidence la part principale de la contribution africaine des Comoriens (72% des contributions), révèlent également un apport extérieur partagé entre des ancêtres masculins arabo-persans

(17%) et une contribution d'Asie du Sud-Est (11%), essentiellement féminine¹⁵⁸. Ces études signalent la singularité de la population de l'archipel comorien, notamment par la contribution génétique transmise par des ancêtres masculins originaires du Moyen-Orient¹⁵⁹, celle-ci étant jusqu'à présent absente des études menées à Madagascar¹⁶⁰. Une contribution du Sud-Est asiatique est pour la première fois révélée en dehors de Madagascar parmi des populations de langue bantou, ce qui ouvre pour la première fois des perspectives sur une possible contribution austronésienne sur le proche continent africain.

Les dynamiques migratoires à l'origine des Malgaches : vers le modèle du pivot comorien ?

Les recherches aux Comores, dans le domaine de l'archéologie, mettent clairement en lumière, pour la fin du premier millénaire, l'existence d'un fond culturel proto-malgache dans l'archipel des Comores. Il convient alors de s'interroger sur le rôle de l'archipel dans les dynamiques migratoires ayant contribué au peuplement de Madagascar¹⁶¹.

Des données importantes rassemblées sur le site de Dembeni révèlent l'existence d'un réseau d'échanges, actif dès le IX^e siècle, reliant l'archipel des Comores à Madagascar et à la côte africaine. Ainsi, les premiers niveaux d'occupation du site de Dembeni fournissent des espèces animales et des importations malgaches qui témoignent de contacts avec la côte

¹⁵⁸ Ducourneau avait identifié une contribution d'Asie du Sud-Est parmi les Comoriens résidant à Marseille de l'ordre de 6%, équivalente à la contribution arabo-persane, [Ducourneau, 2011]. Ce biais sexuel pourrait trouver son origine dans les liens familiaux tissés par les Comoriens avec les groupes côtiers de Madagascar : les nombreux mariages de Comoriens avec des femmes malgaches de la côte nord-ouest pourraient expliquer cette contribution féminine. Les razzias malgaches du XIX^e siècle, ne pas avoir eu de conséquences lisibles sur la génétique des populations comoriennes.

¹⁵⁹ Certes en accord avec les données historiques qui confirment l'ancienneté des relations entre la côte africaine et le Moyen-Orient. Ces preuves génétiques ne sont pas sans conséquences sur le débat historiographique sur de possibles migrations arabo-persanes en Afrique orientale (cf. *supra*).

¹⁶⁰ Toutefois, les échantillonnages de ces études n'ont pas pris en compte les populations du nord-ouest de Madagascar (en particulier les Antalaotsy, plus à même de présenter cet héritage génétique). Les récentes études génétiques du projet MAGE ont néanmoins identifié une contribution masculine arabo-persane parmi certains groupes côtiers du nord et de la côte est de Madagascar.

¹⁶¹ Pierre Vérin est le premier archéologue à approcher la question d'une présence proto-malgache aux Comores, en particulier sur le site de Sima à Anjouan où il reconnaît une typologie de céramique décorée de chevrons ou lignes brisées, comparable aux productions d'Irodo. Il est également le premier à découvrir sur ce site les céramiques à engobe rouge caractéristiques de la phase Dembeni, [Vérin, 1975 : 52-53]. L'analyse C¹⁴ sur un grand coquillage fournit une datation de 1550 ±70 BP, date très ancienne reprise dans les premières publications mais qui par la suite, après calibration, a été ramenée au IX^e siècle de notre ère.

occidentale mais aussi orientale de Madagascar. La fouille de Dembeni 1 a attesté de la consommation de deux espèces de tortue terrestre malgache : *astrochelys yniphora*, tortue endémique de la baie de Baly à Madagascar et *erymnochelys madagascariensis* présente sur le versant occidental de Madagascar jusqu'aux Hauts Plateaux, [Allibert *et al.*, 1989 : 136-138], tandis que la fouille de Dembeni 3 a livré des restes de *pyxis arachnoides* ou *kapila* originaire du sud de Madagascar, [Allibert *et al.*, 1993 : 22]. Le lémurien, introduit à Mayotte depuis le nord de Madagascar était également consommé à Dembeni¹⁶², [Allibert *et al.*, 1989 : 132]. En terme de produits échangés, le cristal de roche¹⁶³ et les productions en chloritoschiste, en provenance de la côte orientale de Madagascar¹⁶⁴, y sont présents dès les premiers niveaux d'occupation [*ibid.* : 123-125]. Ces données n'apportent pas seulement la preuve d'un glissement du monde malgache sur l'archipel des Comores mais tendent à dessiner la carte d'un réseau régional comoro-malgache qui, dès le IX^e siècle, connecte l'archipel des Comores aux régions littorales de Madagascar, puis prolonge son influence à la côte africaine. L'importance du site de Dembeni à Mayotte¹⁶⁵, qui trouve difficilement son équivalent à Madagascar avant

¹⁶² Il existe actuellement deux espèces de lémurien aux Comores : *eulemur mongoz* et *eulemur fulvus*, tous deux présents à Anjouan et Mohéli, tandis que seul *eulemur fulvus* est présent à Mayotte. Les trois fragments de mandibules retrouvés à la fouille sur le site de Dembeni 1 n'ont pas permis de préciser de quelle espèce il s'agissait mais confirme néanmoins l'ancienneté de l'introduction de cet animal.

¹⁶³ La question de l'origine du cristal de roche, fréquemment rencontré sur les sites comoriens et swahili des IX^e-XI^e siècles, a partagé les chercheurs. Horton qui a rencontré ce matériau à Shanga envisage la région de Tsavo comme provenance, [Horton, 1996 : 332 ; 2000 : 80]. Allibert, qui associe le commerce du cristal de roche à celui du chloritoschiste, envisage plutôt une provenance malgache après transit par les Comores [Allibert, 1998 : 312 ; 2007 : 472]. Ce cristal de roche, particulièrement prisé par les ateliers égyptiens durant la période fatimide, était originaire, selon al-Bîrûnî, du pays des Zanj, [Allibert, 2011 : 201]. Flacourt apporte un témoignage précieux sur les gisements malgaches de cristal de roche, sur la côte est de la Grande île [*Ibid.*]. Récemment, Pradines a repris et développé ce rapprochement réalisé par Allibert, en apportant un focus sur les réseaux marchands en mer Rouge, [Pradines, 2013]. En 2015, Horton est revenu sur l'hypothèse d'une exploitation des gisements de Tsavo en privilégiant désormais la provenance malgache pour cette matière première transitant ensuite par les cités commerçantes du couloir swahili, [Horton *et al.*, 2017].

¹⁶⁴ Rappelons que le site de Sandrakatsy, malgré un échantillonnage réduit, a fourni un tesson décoré d'une impression de coquillage, [Wright et Fanony, 1992 : 30-31].

¹⁶⁵ Les chercheurs se sont en effet interrogés sur l'origine de la richesse en importations du site de Dembeni. L'exportation du fer de qualité aurait, selon Allibert, contribué à la richesse du site de Dembeni, [Allibert, 2003]. Il est vrai que les traces de métallurgie y sont bien plus nombreuses que les quelques dizaines de fragments de cristal de roche, qui attesteraient de l'existence d'ateliers de taille selon l'hypothèse avancée par Pradines qui, par ailleurs, ne cautionne pas l'importance du commerce du fer sur ce site, [Pradines, 2013]. La métallurgie, tout comme le commerce du cristal de roche malgache, ne sont certainement que des produits parmi d'autres d'un panel certainement plus large. Liszkowski n'exclut pas un comptoir de

le XI^e siècle, laisse envisager que ce site¹⁶⁶ en constituerait le pivot. Ce réseau commercial maritime, qui assure le prolongement du couloir swahili en direction de Madagascar, [Allibert, 1998 : 311], pourrait très bien avoir été dominé par les proto-malgaches dont nous aurions ici la carte de leur aire d'influence. L'existence d'un réseau d'échange proto-malgache centré sur l'archipel des Comores a été pressentie par Gill Shepherd, pour qui, Kilwa, à partir des XII^e-XIII^e siècles, se serait appropriée ce réseau commercial¹⁶⁷ initié par des Austronésiens, [Shepherd, 1982 : 141]¹⁶⁸.

Les résultats des premières études génétiques ont contribué à envisager le modèle de « bottle neck » pour expliquer l'homogénéité linguistique et génétique présente à Madagascar, [Adelaar, 2016]. Ce modèle induit une rencontre entre Austronésiens et populations africaines de parler bantou sabaki dans un espace géographique réduit avant la dispersion de cette population déjà mélangée lors de la colonisation de Madagascar. Cependant, les études génétiques les plus récentes contrebalancent ce modèle, révélant un peuplement de Madagascar beaucoup plus hétérogène reflétant des arrivées séparées des composants austronésiens et africains, [Pierron *et al.*, 2017]. Quelque soit le scénario proposé par les études génétiques, ces modèles, confrontés aux données archéologiques comoriennes de la phase Dembeni, interrogent sur le rôle joué par l'archipel dans ces migrations humaines. Aussi, actuellement,

traite à Dembeni, [Liszkowski, 2000 : 74]. Il apparaît toutefois que la prospérité du site soit due à sa capacité à connecter Madagascar au couloir swahili. Par Dembeni, transitaient des produits malgaches dont certains n'ont pas laissé de traces. On songe aux bois précieux, à l'écaille de tortue, à l'ambre gris ainsi que tous les produits destinés à la pharmacopée arabe (résines et végétaux, en particulier les nœuds du bambou), [Allibert, c. p.].

¹⁶⁶ Le fait que les premiers niveaux d'occupation fournissent la preuve d'échanges avec Madagascar infirme l'hypothèse d'une extension progressive des échanges en direction de Madagascar. Au contraire, ces échanges apparaissent *ex nihilo* à partir du IX^e siècle, dès la fondation de ce site.

¹⁶⁷ Ce point nous paraît particulièrement crucial pour expliquer cette inversion culturelle aux Comores, d'abord relevant de l'aire culturelle proto-malgache avant d'adhérer à l'aire culturelle swahili.

¹⁶⁸ Certaines affirmations de Gill Shepherd, basées sur les données archéologiques du début des années 1980 (notamment les travaux de Pierre Vérin à Sima) sont aujourd'hui à réévaluer. L'importance accordée à Anjouan, envisagée comme étant le comptoir de Qanbalû est certainement à nuancer. Les travaux ultérieurs ont par ailleurs démontré que le site de Dembeni à Mayotte était d'une plus grande ampleur en comparaison avec les autres sites comoriens de cette période, [Wright, 1984, Allibert *et al.*, 1989]. Toutefois, l'hypothèse du rôle central de l'archipel des Comores à la tête d'un réseau d'échanges régional embrassant les Comores, Madagascar et Sofâla, reste d'une grande acuité. Shepherd envisage une connexion du sud-ouest de l'océan Indien à l'Inde du Sud par des Austronésiens suivant la route maritime passant par les archipels des Laquedives, Maldives et Chagos, [Shepherd, 1982 : 131]. La diffusion des perles dans ces régions soulève en effet l'existence d'un réseau commercial parallèle au réseau commercial musulman, [Wood, 2015].

une des problématiques importantes de l'archéologie aux Comores est la recherche de traces matérielles attestant d'une signature austronésienne dans l'archipel, [Crowther, 2016 : 6639]. Notre contribution dans le domaine du funéraire, bien que centrée sur la période post-Dembeni, tend à soutenir l'hypothèse de l'existence d'un substrat culturel proto-malgache ancien aux Comores, (cf. *infra*).

III. L'intégration de la côte est-africaine au grand commerce de l'océan Indien

1. L'Afrique de l'Est dans le système-monde afro-asiatique

L'implication de la côte swahili au grand commerce de l'océan Indien est un facteur historique déterminant dans la culture swahili. Ce processus contribua non seulement à la mise en place d'une société mercantile et urbaine mais aussi à la diffusion de croyances religieuses. Les Swahili ont très tôt tissé des liens commerciaux doublés de liens familiaux entre les communautés côtières de la côte africaine, réseau d'échange baptisé « Swahili corridor » par l'archéologue Mark Horton, [Horton, 1987]. Ce couloir swahili qui s'étend le long des côtes africaines jusqu'au littoral mozambicain se prolongeait également en direction des Comores et de Madagascar, marges maritimes de ce réseau commercial à l'instar de l'hinterland africain qui en constituait les marges terrestres. C'est en s'appropriant les échanges avec ces périphéries maritimes et continentales que les régions côtières swahili ont prospéré en tant qu'intermédiaires des réseaux marchands de l'océan Indien.

Ce modèle de développement faisant du commerce un élément moteur de la mise en place de la culture swahili est toutefois à nuancer. Si le commerce est certainement à l'origine de la prospérité des grands centres urbains swahili médiévaux tels Manda, Shanga, Gede, Kilwa, contrôlant des établissements satellites à vocation rurale, la recherche archéologique à Pemba a démontré que l'implication dans le grand commerce a d'abord été le fait de petites communautés rurales reliées entre elles par un réseau d'échanges régional. Ainsi, cette intégration au grand commerce ne s'est pas nécessairement accompagnée d'un processus d'urbanisation. Ce modèle d'un réseau d'échanges structuré par des établissements ruraux, révélé par le site de Tumbé, [Laviolette et Fleisher, 2013], peut être étendu, pour une période située à la charnière du premier et deuxième millénaires, à l'archipel des Comores durant la phase Dembeni, [Wright, 1984] ainsi qu'aux premières communautés côtières malgaches. Ainsi, dans ces régions côtières méridionales (îles tanzaniennes, côte mozambicaine, Comores et Madagascar), une grande partie des premiers échanges impliquait des communautés d'échelle réduite. Ces communautés locales pouvaient avoir été relativement mobiles et n'étaient soumises à aucun contrôle étatique, [Boivin *et al.*, 2013, Radimilahy et Crossland, 2015 : 503]. L'exemple du site de Dembeni à Mayotte est particulièrement frappant, regorgeant de mobilier d'importation, cet extraordinaire dynamisme commercial n'aboutit pas à l'émergence d'un centre urbain comportant un habitat en pierre, comme ce sera le cas pour

certaines localités de Mayotte à partir du XIV^e siècle¹⁶⁹. Aussi, si le commerce a joué un rôle structurant dans la mise en place de la culture swahili, il s'agit d'un facteur parmi d'autres qui ne peut à lui seul expliquer l'apparition de centres urbains (voir infra). Certaines régions, bien que relevant de la culture swahili, étaient ainsi peu impliquées dans le commerce, alors davantage tournées vers des activités agricoles comme le montre l'archéologie des régions côtières du sud de la Tanzanie, [Pawlowicz, 2009]. Cette observation peut s'appliquer de manière générale à l'essentiel des établissements ruraux de l'archipel des Comores avant l'instauration d'un pouvoir centralisé à la fin du XV^e siècle.

Si une approche multiscalaire fait apparaître des implications variables dans les échanges, ces variations sont certainement liées à une hiérarchisation des réseaux d'échanges s'appuyant tantôt sur des organisations villageoises, tantôt sur des centres urbains plus structurés. Les outils conceptuels apportés par l'Histoire globale ou connectée permettent de comprendre cet essor généralisé des échanges commerciaux en Afrique de l'Est, en particulier l'intégration plus ou moins poussée de ces territoires à l'intérieur du système-monde comme défini par Immanuel Wallerstein¹⁷⁰. Confrontés à l'énigme de l'origine des Malgaches, les

¹⁶⁹ Le même phénomène se rencontre à Pemba où est observée une modification de l'organisation du peuplement avec l'abandon des villages et le regroupement de la population dans des bourgs tel Chakwa. On reconnaît le même phénomène aux Comores avec l'émergence de pôles urbains présentant de l'habitat en pierre où réside une élite islamisée (par exemple Sima et Domoni à Anjouan). Selon Wright qui a étudié ce phénomène, l'islamisation de l'archipel serait un facteur explicatif déterminant à cette hiérarchisation urbaine, [Wright, 1992]. D'autres facteurs ont pu cependant entrer en jeu, Walshaw envisage ainsi l'introduction de la culture du riz comme facteur structurant, [Walshaw, 2010].

¹⁷⁰ Wallerstein reprend les concepts avancés par l'historien Fernand Braudel. Ce travail d'historien est accompagné de la réalisation de cartes synoptiques figurant les cœurs du système monde et les flux les connectant qui n'est pas sans rappeler le langage chorématique de la géographie de Brunet.

Cette vision systémique est appliquée aux données historiques pour révéler des processus sur la longue durée. Cette approche qui s'appuie sur les concepts de « centre » et de « périphérie » décrit les interrelations complexes entre les cœurs du système monde (monde chinois, indien, l'Asie occidentale, etc.) et des périphéries plus ou moins intégrées (on parle alors de périphéries et de semi-périphéries). Selon cette conception, les évolutions locales observées dans les semi-périphéries et périphéries du système sont la répercussion d'évolutions systémiques impulsées par les cœurs du système. À l'échelle locale, des disparités peuvent exister : les cœurs du système ne sont pas homogènes et connaissent des dynamiques internes marquées par une hiérarchie des centres urbains plus ou moins influents qui structurent ces territoires tandis que des inégalités socio-spatiales aux facteurs multiples traversent ces sociétés, [Beaujard, 2009]. On a ainsi reproché à cette approche systémique de l'Histoire globale de lisser certains processus régionaux, en particulier les échanges à petite échelle reposant sur une multitude d'intermédiaires locaux interagissant indépendamment d'une orientation de ces flux dictée par les cœurs de systèmes, [Fuller *et al.*, 2011].

historiens malgachisants ont particulièrement adhéré à ce courant historiographique (en particulier Philippe Beaujard), mieux à même d'expliquer les interrelations entre les mondes¹⁷¹ de l'océan Indien pouvant expliquer les connexions entre l'Afrique orientale et l'Asie du Sud-Est, et ayant conduit aux mouvements austronésiens vers l'océan Indien occidental. Cette approche systémique s'applique également aux processus ayant conduit à l'élaboration de la culture swahili. Ainsi, selon Philippe Beaujard : « Les historiens se sont partagés entre les tenants d'une colonisation arabo-persane et les partisans d'un développement indigène. Le débat me semble mal posé. C'est l'intégration de l'Afrique de l'Est comme périphérie du système-monde qui a amené l'émergence de centres mercantiles et d'élites. Ces dernières vont monopoliser le contact avec l'extérieur (Arabie, Perse, Égypte, Inde, Chine) et des marges terrestres et maritimes, intérieur de l'Afrique, Comores, Madagascar, constituant ainsi ce que Wallerstein a appelé une semi-périphérie », [Beaujard, 2007 : 43]. Dans cette approche systémique, le système-monde actuel ou « mondialisation » ou « globalisation » n'est pas apparu spontanément au début de l'époque moderne lors de l'expansion européenne, mais relève d'un processus de longue durée reposant sur des cycles caractérisés par des phases d'expansion et de contraction du système-monde. Ces cycles sont le résultat de « facteurs internes (économiques, politiques, démographiques et écologiques) qui se conjuguent à des facteurs externes (climatiques) pour entraîner successivement croissance et repli du système », [Ibid. : 31]. Quatre cycles sont alors envisagés pour la période pré-moderne : I^{er}-VI^e siècles, VI^e-X^e siècles, XI^e-XIV^e siècles et XV^e-XVI^e siècles. Durant les deux premiers cycles, l'intégration de l'Afrique de l'Est dans le système-monde progresse, se constituant en périphérie puis en une semi-périphérie du système-monde, mais c'est surtout pendant la période islamique que vont s'intensifier les échanges.

2. Les prémices du système-monde afro-urasiatique

Les données archéologiques sont particulièrement ténues pour attester de relations commerciales anciennes dans l'océan Indien et il est difficile de dater avec certitude l'intégration des côtes africaines dans ces échanges. Les générations anciennes d'historiens, en particulier durant la période coloniale, ont beaucoup prêté attention aux sources antiques

¹⁷¹ Le terme « monde » est aujourd'hui préféré aux concepts de civilisations ou d'aires culturelles. Les processus historiques d'interactions entre les mondes puis l'intégration de ceux-ci dans un vaste système-monde ont été largement détaillés par Philippe Beaujard dans son imposante synthèse *Les mondes de l'océan Indien*, [Beaujard, 2009].

permettant d'envisager la connexion de l'Afrique aux mondes anciens : Égyptiens, Sumériens, Phéniciens, Assyriens et même les marchands juifs atteignant le pays d'Ophir¹⁷² sont régulièrement présentés comme les précurseurs de la navigation le long des côtes d'Afrique de l'est. Les Égyptiens en particulier auraient entretenu des relations commerciales avec ces régions. Cette hypothèse repose sur l'identification du pays de Punt, objectif d'expéditions partant de la mer Rouge durant l'Ancien, le Moyen et le Nouvel Empire. Ces expéditions permettaient aux Égyptiens de se fournir en divers produits de luxe (encens, animaux sauvages, or et peaux)¹⁷³. Ces échanges auraient été initiés dès l'époque prédynastique, comme l'atteste le commerce de l'obsidienne originaire d'Erythrée, [Fuller *et al.*, 2011 : 545]. Plusieurs localisations du pays de Punt ont été envisagées, des parages de la mer Rouge au niveau des côtes soudanaises, voire jusqu'aux montagnes d'Éthiopie, [Kitchen, 1993 : 604]. Ces expéditions maritimes ne devaient ainsi rarement dépasser le golfe d'Aden ou les côtes somaliennes et encore moins atteindre l'Afrique de l'Est. Hérodote relate cependant l'expédition phénicienne envoyée par le pharaon Nechao II, autour de 600 avant J.-C., et qui serait parvenue à réaliser la première circum-navigation du continent africain, [Hérodote, livre IV : 42]¹⁷⁴. Une telle expédition, dont le fondement historique ne peut être affirmé, relevait, au demeurant, d'un fait exceptionnel.

Des indices ténus fournis par l'archéologie permettent toutefois d'envisager des connexions anciennes entre les côtes africaines et les civilisations de l'âge du bronze des rives nord de l'océan Indien comme l'attestent la diffusion de plantes et animaux mais également un commerce très précoce du copal africain.

Dès 2500 avant notre ère, des liens existaient entre la civilisation harappéenne de la vallée de l'Indus et les cités-Etats de Mésopotamie. L'exemple de l'étendard d'Ur, comportant du lapis-lazuli originaire de Badakhshan en Afghanistan est un exemple particulièrement

¹⁷² Pour une énumération de ces premières expéditions maritimes en direction de l'Afrique de l'Est, se référer à Gevrey, 1870.

¹⁷³ Les données archéologiques indiquent l'existence d'échanges avec les régions méridionales de la mer Rouge dès l'époque prédynastique, en particulier le commerce de l'obsidienne en provenance de la corne de l'Afrique. Des gravures de bateaux sont connues et laissent envisager une connexion entre la vallée du Nil et la mer Rouge pour le commerce du lapis-lazuli et les résines d'encens. De tels itinéraires commerciaux devaient rarement dépasser le détroit de Bab el-Mandeb, [Horton et Middleton, 2000 : 29].

¹⁷⁴ Les compétences maritimes des Phéniciens sont également mentionnées dans la Bible qui relate l'envoi d'équipages phéniciens en mer Rouge par les rois David et Hiram, pour rapporter d'Ophir, or, pierres précieuses et bois de santal.

significatif de ces échanges lointains¹⁷⁵. Par la civilisation harappéenne, la Mésopotamie se fournissait en cornaline dont les gisements sont situés dans la région de Cambay en Inde. Si les échanges entre les deux civilisations se faisaient certainement par voie terrestre, une route maritime importante a pu se développer, centrée sur les ports du golfe Persique. Au Bahreïn s'épanouit alors la civilisation de Dilmun, mentionnée dans les tablettes sumériennes à partir du XXIV^e siècle av. J.-C. Les fouilles à Qal'at al-Bahrain, (peut-être l'ancien Dilmun) ont ainsi livré des sceaux mésopotamiens, des poids originaires de l'Indus ainsi que d'autres objets indiens. De même, des sépultures et des établissements côtiers d'Arabie ont livré des objets originaires à la fois de Mésopotamie et de la vallée de l'Indus, attestant de connexions entre ces régions. L'exploitation du cuivre des montagnes d'Omân et son exportation par voie maritime vers la Mésopotamie mais aussi l'Indus a certainement contribué à l'ouverture de routes maritimes le long des côtes de l'océan Indien. Ce réseau d'échanges intégra certainement les côtes d'Arabie du Sud et du nord-est de l'Afrique. La diffusion du millet perle et du sorgho africain en Arabie et au Nord de l'Inde apporte les preuves archéo-botaniques de tels échanges. Le millet commun (*panicum miliaceum*), originaire de Chine, est diffusé vers l'ouest autour de 2200 avant J.C. Connu en Asie centrale autour de 2000 avant J.C., il est présent au Pakistan vers 1900 avant J.C. puis au Yémen 2000 avant J.C. et en Nubie soudanaise vers 1700 avant J.C. À la même époque, le zébu, domestiqué en Inde, atteint le Yémen puis l'Afrique, contribuant à l'essor du pastoralisme dans ces régions. Inversement, le sorgho originaire d'Afrique atteint l'Omân où sa culture est attestée dès 2400-2000 avant J.C., et en Inde autour de 2100 avant J.C., voire plus tôt. De tels échanges n'impliquent pas forcément une structure étatique pour les encadrer mais relèveraient d'une multitude d'intermédiaires, [Fuller et al. 2011]. Le commerce du copal a pu jeter les bases des échanges avec la côte africaine. La présence de copal africain (*Trachylobium* ou *Hymenaea verrucosa*) dans une tombe mésopotamienne à Eshnunna (actuel Tell Asmar), datée de 2500 avant J.-C., permet d'envisager cette connexion, [Meyer *et al.*, 1991]¹⁷⁶. Outre la péninsule arabique et le golfe Persique, la baie

¹⁷⁵ Par l'intermédiaire du monde mésopotamien, l'Égypte se fournissait également en lapis-lazuli dès le début du III^e millénaire. Une route maritime par les côtes de l'Arabie est également envisageable.

¹⁷⁶ Du copal de cette espèce a également été rencontré sur le site de Limbo, daté de la première moitié du premier millénaire, [Chami, 1992 : 47], ainsi qu'à Zanzibar sur le site d'Ungunja Ukuu dès le VII^e siècle, [Crowther *et al.*, 2015 : 383]. Cette présence sur des sites de l'âge du fer du premier millénaire soulève la question d'une exploitation plus ancienne de cette résine par les sociétés de l'âge de la pierre, en particulier pour emmancher l'outillage lithique. En outre, le *Périple de la Mer Erythrée* évoque la myrrhe, la gomme indienne et l'encens échangés dans les marchés situés entre Malao (Berbera) et le cap des Épices.

du Bengale durant l'âge du bronze constitue une région pivot par où transitèrent de nombreuses plantes originaires d'Asie du Sud et Sud-Est avant leur arrivée en Afrique¹⁷⁷. La banane, domestiquée en Nouvelle Guinée et aux Philippines, est présente sur les sites urbains de l'Indus (civilisation Harappa) dès 2000 avant J.-C. (mais il s'agit du genre *musa* d'usage ornemental ou pour ses fibres)¹⁷⁸. Présente au Cameroun dès 500 avant J.-C., la diffusion de la banane en Afrique s'est probablement effectuée par la bordure nord de la forêt équatoriale ou par les monts Usambara et Pare, [Fuller *et al.*, 2011 : 548].

3. La période gréco-romaine et sassanide

Si le commerce maritime durant l'âge du bronze a pu se développer autour de l'axe Égypte-Mésopotamie-Indus, il s'interrompt largement autour de 1000 avant J.C., au moment de la disparition des grands empires centralisés. Cette période s'accompagne de l'effondrement de la demande en biens précieux constituant le moteur des échanges à longue distance. La résurrection du commerce dans l'océan Indien autour de 300 avant J.-C. est liée à l'essor du commerce entre les côtes indiennes et le monde grec puis gréco-romain, réseau dans lequel la côte est-africaine constitue un diverticule méridional. Si des relations entre l'Empire perse achéménide et l'Inde du nord-ouest existaient, suggérant l'existence de relations maritimes le long des côtes de Makran, l'établissement de routes maritimes entre la mer Rouge et l'Inde peut être associé aux intérêts grecs envers l'océan Indien qui ont suivi les conquêtes d'Alexandre¹⁷⁹. La découverte du mécanisme des vents de mousson, attribuée aux marins grecs Eudoxe de Cysique et Hippalus, à la charnière des deuxième et premier siècles av. J.-C., contribua au développement de la navigation hauturière et des échanges entre la mer Rouge et l'Inde.

¹⁷⁷ Des preuves d'échanges entre l'Inde et la péninsule malaise sont signalées dès la première moitié du premier millénaire avant J.-C. : des artisans indiens sont certainement présents à Khao Sam Kaeo au sud de la Thaïlande, dès 400 avant J.-C., comme le révèle un artisanat des perles en pierre et des céramiques très proches des technologies indiennes. On rencontre également sur ce site le haricot mungo (*Vigna radiata*) et le pois kulthi (*Macrotyloma uniflorum*) tous deux originaires d'Inde du Sud. Inversement, la noix d'arec (*areca*) du sud-est asiatique arrive en Inde du Sud avec le bétel (*piper betle*), dont la consommation est associée. Par ailleurs, l'Inde du Sud présente, dès 1200 avant J.C., le citron (*citrus medica*), le manguier (*mangifera indica*) originaires du nord-est de l'Inde (piedmont himalayen), le bois de santal (*santalum album*), originaire des régions sèches d'Indonésie (Java orientale, Sonde), [Fuller *et al.*, 2011 : 548].

¹⁷⁸ Cette variété a également été reconnue sur l'île de Pemba en 1952 par les naturalistes Simmonds et Shepherd, [Simmonds et Shepherd, 1952].

¹⁷⁹ L'expédition de Néarque, en 325 avant J.-C., constitue une première tentative grecque d'établissement d'une route maritime entre l'Indus et le golfe Persique.

L'Égypte ptolémaïque a eu une forte politique maritime, poursuivie durant l'époque romaine, encourageant l'ouverture de routes maritimes permettant de commercer avec les régions productrices d'aromates (Inde, Arabie) et ne dépendant pas des routes caravanières transarabiques. Des ports le long de la mer Rouge furent fondés (Myos Hormos, Bérénikè) en connexion avec les ports situés plus au sud (Adulis, Aden). Les ports égyptiens se constituèrent ainsi comme le terminus occidental des routes maritimes de l'océan Indien. Durant l'époque romaine, au cours du premier siècle, le commerce vers l'Inde connaît alors son apogée, comme le soulignent les écrits de Pline l'Ancien et les caches monétaires de pièces romaines en Inde. L'essentiel du commerce s'effectue alors entre l'Inde et la mer Rouge. Durant l'époque gréco-romaine, les sources écrites décrivant le commerce en Afrique de l'Est sont alors peu nombreuses et reflètent certainement la place encore secondaire de la côte africaine dans les échanges de l'océan Indien. Il nous est toutefois parvenu, pour cette région, deux sources documentaires essentielles rédigées en grec. Il s'agit du *Périple de la Mer Erythrée*, un manuel des routes commerciales rédigé par un marchand anonyme au milieu du premier siècle, et la *Géographie* du géographe alexandrin Claudius Ptolémée, rédigée vers 150.

Le *Périple de la Mer Erythrée* détaille le voyage le long des côtes africaines depuis la mer Rouge¹⁸⁰ jusqu'en *Azania*, nom par lequel est mentionnée pour la première fois la côte d'Afrique de l'Est. C'est donc un document de première importance, réalisé par un marin qui s'est rendu dans les contrées qu'il décrit. On y apprend que les marchands se rassemblaient à Opone (certainement Ra's Hâfûn) afin d'attendre les vents favorables de la mousson. Le départ pour l'*Azania* s'effectuait ainsi en juillet. S'en suit une énumération, en journées de navigation, du trajet le long des côtes de la Somalie actuelle pour atteindre les ports de Sarapion et Nikon, puis les îles Pyralaoi et le bras de mer conduisant à l'île de Menouthias. Sur la base de cette description topographique relativement précise, des correspondances ont été recherchées pour retrouver l'emplacement des anciens comptoirs cités. Sarapion et Nikon se situeraient au sud de la Somalie (près des modernes Merka et Barâwa), les îles Pyralaoi (ou «îles de feu» peut-être en référence à des cultures sur brûlis) correspondraient à l'archipel de Lamu tandis que la mer qui permet d'atteindre l'île de Menouthias¹⁸¹ serait le bras de mer séparant Pemba du

¹⁸⁰ La plus ancienne version de ce texte est une copie byzantine du X^e siècle conservée dans la bibliothèque universitaire de Heidelberg. Une version plus récente, datée du XIV^e ou XV^e siècle est conservée par le British Museum. Lionel Casson en est le principal spécialiste, [Casson, 1989].

¹⁸¹ Clockers a récemment rappelé que dans le manuscrit d'Heidelberg, le mot *Menouthias* est en réalité tronqué, transcrit *menouth(...)*ias dans le texte original, [Clockers, 2014].

continent africain. Menouthias est décrite comme longue, boisée avec des rivières et correspondrait à Pemba. Il y est fait mention des habitants de Menouthias, en particulier leur technologie maritime (bateaux cousus, l'usage de pirogues et des nasses tressées pour attraper le poisson). Le dernier port de commerce mentionné par le *Périple*, situé à deux jours de navigation de Menouthias, est le port de Rhapta, dénommé ainsi d'après ses bateaux cousus (*rhapton ploiarion*). Il s'agirait d'un port dans le voisinage de Bagamoyo ou Dar-es-Salaam, ou encore au niveau du delta du fleuve Rufiji. Les habitants de Rhapta seraient alors sous l'autorité du gouverneur de Mapharitis et du royaume d'Arabie selon un ancien droit. L'essentiel du commerce est entre les mains des marchands de Muza, situé au sud de l'Arabie. Les marins arabes connaissent bien cette côte qu'ils fréquentent régulièrement au point que des intermariages y sont fréquents. Ces marchands importent à Rhapta des outils de fer, des pierres de verre (perles ?), du vin et des céréales en échange d'ivoire, des cornes de rhinocéros, de l'écaille de tortue¹⁸².

Le second texte est la *Géographie* de Claudius Ptolémée, complété par une mappemonde. Pour la côte africaine, Ptolémée s'est appuyé sur des marins ayant voyagé le long des côtes d'Azania : un certain Diogène, qui est accoutumé à naviguer jusqu'en Inde, Theophilus « un de ceux qui voyagent jusqu'à Azania », Dioscorus et Marin de Tyre, « un des plus célèbres marchands du temps », [Freeman Granville, 1962 : 3]. Ptolémée a réuni ces témoignages pour rédiger une description de la côte africaine présentant la topographie et les distances.

Si la *Géographie* de Ptolémée ne semble pas connaître le *Périple de la Mer Erythrée*, certains toponymes sont présents dans les deux textes. Des différences notoires apparaissent cependant : Ptolémée signale ainsi de nouveaux lieux de commerce comme le port d'Essina tandis que les îles Pyralaoi ne sont plus mentionnées, supplantées par l'estuaire de la rivière Rhapton. Rhapta est dès lors localisée sur un promontoire. Menouthias apparaît beaucoup plus loin vers le sud et pourrait ainsi correspondre à Madagascar¹⁸³. Le cap Prasum, qui représente le point le plus éloigné, pourrait correspondre au cap Delgado.

¹⁸² Une autre marchandise, *noplios* est traduite par huile de palmier par Cassion, [Cassion, 1989], mais pourrait également correspondre à des seiches d'après Pliny l'Ancien qui emploie ce mot [Allibert, 1991 : 181]. Blench propose d'y reconnaître la coquille du nautilus, hypothèse reprise par Horton, [Horton et Middleton, 2000 : 33].

¹⁸³ Dans ce cas, les îles Pyralaoi, « îles du feu » mentionnées uniquement dans le *Périple de la Mer Erythrée* pourraient correspondre aux îles Comores. Certains auteurs, notamment Grandidier, donnent *moro*, le feu, comme étymologie au nom de l'archipel [Grandidier, 1903 : 2], hypothèse également reprise par Félix Chami, [Chami, 2011]. Claude Allibert, fait cependant remarquer que si ce terme pourrait s'appliquer à la Grande Comore pour son volcan

En définitive, ces sources textuelles, malgré leurs divergences, indiquent que certains voyages en Afrique de l'Est depuis le monde gréco-romain ont pu être directs. Il apparaît néanmoins que le commerce des produits africains reposait essentiellement sur des intermédiaires arabes et éventuellement indiens. Des comptoirs africains, situés au débouché du golfe d'Aden, faisaient ainsi fonction de relais sur la route maritime des épices. C'est là qu'étaient acheminés les produits africains qui y étaient rassemblés avant d'être acheminés vers les ports de l'Inde, du golfe Persique et de la mer Rouge. Ces comptoirs accueillait également des produits indiens ou ayant transité par l'Inde (canne à sucre, cannelle). De tels comptoirs ont pu être identifiés au nord de la Somalie par Neville Chittick : deux à Ra's Hâfûn, un à Daamo et un autre à Heis, [cité par Horton et Middleton, 2000 : 31-32, Insoll, 2003 : 44]. Le site de Ra's Hâfûnouest est occupé du premier siècle avant J.-C. au premier siècle après J.-C. Il comprend de la céramique originaire de la vallée du Nil, de Mésopotamie et d'Inde. Il couvre une superficie de 0,12 hectare et comprend d'importantes accumulations de murex, coquillage collecté pour la teinture pourpre. Un bâtiment en pierre et sa proche arrière-cour ont été fouillés. Il s'agit probablement d'un établissement occupé de manière saisonnière par des marins attendant le retour des vents de mousson, soit pour rejoindre l'Inde, soit pour partir plus au sud le long des côtes africaines. Plus au nord, et occupés au début du premier siècle, les sites de Heis et Daamo semblent plus étroitement liés au commerce reliant la mer Rouge à l'Inde. Ces sites ont livré une importante collection de verre romain collectée au XIX^e siècle, retrouvé dans une sépulture-tumulus (cairn). Le second site de Ra's Hâfûn correspond à l'occupation principale. Beaucoup plus grand, il couvre 1,3 hectare avec une stratigraphie complexe présentant des strates de cendres et de sable ainsi que la présence de nombreux trous de poteaux. La céramique suggère deux périodes d'occupation : II^e-III^e siècles, puis III^e-V^e siècles. L'essentiel de cette céramique provient du golfe Persique, une partie d'Inde mais très peu de mer Rouge et témoignerait ainsi d'un changement du commerce durant cette période, désormais axé entre le golfe Persique et la côte africaine.

Plus au sud, les preuves archéologiques sont à l'inverse beaucoup plus fragmentaires et essentiellement basées sur des découvertes monétaires sporadiques, au contexte douteux¹⁸⁴. Les

actif, on ne comprend pas son usage pour désigner les autres îles et encore moins Madagascar, [Allibert, 2000 : 325].

¹⁸⁴ Au début du XX^e siècle, des découvertes similaires de monnaies romaines ont été signalées à Madagascar, sur la plage bordant le quartier karana de Mahajanga. Parmi ces monnaies en bronze très oxydées, l'une d'elles portait une effigie de l'empereur Constantin, [Allibert et Liszkowski, 1999 : 329]. Suite à une prospection sur le site de Dembeni, une monnaie de

perles présentent des preuves moins sujettes à la controverse : des fragments de verre de Kivinja et au nord du delta du Rufiji ont été comparés à des verres gréco-romains du Fayoum, et des tessons à glaçure alcaline très proches de ceux de Ra's Hâfûn, [Chami et Msemwa, 1997 ; Chami et Mapunda, 1998], mais ce matériel est probablement plus récent que ce qui a été avancé par ces auteurs, [Horton et Middleton, 2000 : 32]. À Zanzibar, le site d'Ungunja Ukuu présente quelques tessons à engobe rouge de provenance méditerranéenne associés à des datations du VI^e siècle, [Juma, 2004]. Toujours à Zanzibar, Fukuchani, au nord de Zanzibar des fragments d'amphores qui évoquent des exemplaires similaires retrouvés sur le site principal de Ra's Hâfûn, [Horton et Middleton, 2000 : 32]. Enfin, Chibuene livre une jarre de stockage partho-sassanide datée du VI^e siècle, [Sinclair, 1993 : 419]. Ces éléments apportent des preuves diffuses de l'intégration commerciale de la côte d'Afrique de l'Est à partir du premier millénaire. Si les preuves matérielles d'un commerce gréco-romain en Afrique de l'Est font défaut pour les régions situées au sud de Ra's Hâfûn, les productions sassanides y sont davantage représentées à partir du III^e siècle. Les données archéologiques sur le site de Ra's Hâfûn montrent qu'à partir du III^e siècle, le commerce des produits africains est désormais orienté en direction du golfe Persique, reflétant peut-être un déclin de la mer Rouge. À partir du VI^e siècle, les sources documentaires s'amenuisent et deviennent très fragmentaires. La côte africaine, « *Zingium* », est encore mentionnée par Cosmes Indicopleustes, un marchand grec d'Alexandrie devenu moine, et qui fait une escale à Adulis lors de son voyage qui le conduit à Ceylan en 525¹⁸⁵. Le royaume Axoumite qui s'étend pour encore quelques décennies au sud de l'Arabie, contrôle le commerce des produits africains destinés au monde méditerranéen mais également en direction de la Perse et de l'Inde, [Freeman-Grenville, 1962 : 6]. Significatives pour la période 600-800, les données archéologiques semblent indiquer un rôle croissant du golfe Persique dans les échanges avec l'Afrique. Initiés sous la période sassanide, ces échanges vont considérablement augmenter durant la période islamique. Cette période coïncide également avec le second âge du fer en Afrique de l'Est et la mise en place de la culture proto-swahili.

l'empereur Magnence a été interprétée comme étant un faux par les spécialistes qui l'ont examinée sans qu'une datation définitive n'ait pu être établie, [*Ibid* : 329-331].

¹⁸⁵ Au VI^e siècle, les réseaux commerciaux entre la Méditerranée et l'Afrique de l'Est sont ranimés sous l'empereur byzantin Justinien (527-565), période où la demande en ivoire du monde méditerranéen augmente rapidement, relançant le commerce en mer Rouge. Après 540, la production d'objets en ivoire décline dramatiquement, peut-être à la suite de l'effondrement du commerce qui a suivi la pandémie de peste, [Horton et Middleton, 2000 : 37].

4. La période islamique : l'expansion du commerce musulman en Afrique de l'Est et la mise en place du couloir swahili

Les conquêtes musulmanes du VII^e siècle puis l'installation du califat à Damas, sous les Omeyyades, se traduisent, dans un premier temps, par un ralentissement des échanges dans l'océan Indien. À partir des IX^e-X^e siècles, le califat abbasside contribue au renouveau des échanges dans les régions orientales de l'empire musulman. Le déplacement de la capitale du califat à Bagdad en 762, puis les grands chantiers urbanistiques (Bagdad, Samara) offrent un nouveau dynamisme du golfe Persique. Ses ports (Basra en Irak, Sîrâf¹⁸⁶ en Iran et Sohâr en Omân) sont particulièrement actifs et orientent les flux commerciaux en direction de l'Inde, de la Chine et de l'Afrique. Des négociants et patrons de navires (*nakhuda*) parcourent alors l'océan Indien et atteignent la Chine où un quartier de Canton leur est dévolu. Les sources textuelles du IX^e siècle, Ibn Khordâdzbek (844-848) ou Sulayman (851), qui décrivent le trajet et les contrées pour se rendre en Chine, le long de la route maritime de la soie, rendent bien compte de cette implication des marins du golfe Persique dans le grand commerce océanique. Les connexions commerciales avec l'Afrique de l'Est s'épanouissent au même moment. Parmi les produits africains les plus recherchés, les sources textuelles mentionnent l'ivoire, les cornes de rhinocéros (employées pour la fabrication des manches de poignard en Inde et la pharmacopée chinoise), l'écaille de tortue (employée en marqueterie mais également pour la réalisation de peignes), l'ambre gris (sécrétions intestinales des cachalots employée en parfumerie) et les peaux de panthère (pour la sellerie). Les grands chantiers urbanistiques abbassides nécessitent toujours plus de bois de construction. Le bois de palétuvier, *saj*, issu des mangroves d'Afrique de l'Est (en particulier de l'archipel de Lamu) est un bois d'œuvre particulièrement prisé qui était exporté en direction du golfe Persique, [Horton et Middleton, 2000 : 76]. La traite des esclaves zanj semble prendre également très tôt une place importante dans les échanges. Celle-ci est cependant documentée par les révoltes serviles des VIII^e mais surtout IX^e siècle¹⁸⁷ dont l'ampleur apporte une idée de ces réseaux de traite de l'époque

¹⁸⁶ Ce port très actif durant la période sassanide, connaît un très grand dynamisme sous le califat abbasside. Un important séisme en 978 marque un coup d'arrêt brutal à l'activité de ce port dont les réseaux d'échanges se reportent alors vers d'autres centres portuaires, en particulier en Omân et sur la côte sud-arabique.

¹⁸⁷ Une première révolte des Zanj en bas Irak en 694. Les révoltes de la fin du IX^e siècle (de 868 à 883) illustrent l'importance de la traite des Zanj. Cette main-d'œuvre servile, exclusivement originaire d'Afrique de l'Est était principalement employée dans les travaux agricoles (réalisation et l'entretien des aménagements hydrauliques (qanât) et les travaux

abbasside. C'est également au IX^e siècle qu'est mentionnée la présence d'esclaves zanj en Indonésie et en Chine, souvent offerts comme cadeaux d'ambassades, [Beaujard, 2007 : 45].

Pour la première fois, des marins comme al-Mas'ûdî qui ont emprunté toutes ces routes maritimes, ont une vision globale de l'océan Indien et de ses opportunités commerciales : les produits africains sont échangés contre des produits agricoles (sirop de dattes) ou manufacturés (tissus et perles en verre d'Inde, vaisselle chinoise et islamique, etc.). De Chine, ces négociants arabes et persans rapportent des soieries et de la vaisselle, de l'archipel indonésien et d'Inde, des épices (cannelle, bois de santal, poivre et muscade)¹⁸⁸.

Pleinement intégrée dans le système-monde, la côte est-africaine est mieux connue des auteurs arabes qui la divisent en quatre sous-ensembles. Au nord, la côte de l'actuelle Somalie est le pays de Berbera, plus au sud, l'actuelle côte kenyane et tanzanienne - cœur du monde swahili - est le pays des Zanj, au sud du cap Delgado, la côte mozambicaine est le pays de Sofâla, point le plus extrême atteint par les marins musulmans. Au-delà de cette contrée se trouvent les parages aux contours géographiques diffus du Wâq-wâq. Celui-ci se distingue du Wâq-wâq oriental (les archipels d'Asie du Sud-Est et d'Asie orientale) et correspondrait à l'ensemble insulaire comoro-malgache.

Selon les sources arabes des IX^e-X^e siècles, le principal centre du commerce à la côte des Zanj est Qanbalû¹⁸⁹. Ce nom est mentionné pour la première fois par al-Jahiz (767-869)¹⁹⁰ comme étant l'une des régions d'origine des esclaves Zanj. D'après al-Mas'ûdî qui s'est rendu à Qanbalû en 916, il s'agirait d'une île qui serait sous le contrôle des musulmans depuis le milieu du VIII^e siècle¹⁹¹. On apprend également par al-Mas'ûdî que l'on y parle la langue des

agricoles dans les oasis ainsi que dans les zones marécageuses du bas Irak où une économie de plantation se met en place.

¹⁸⁸ Ce commerce lucratif nourrit également tout un imaginaire. L'image du négociant aventurier qui rassemble une fortune considérable grâce à ces voyages au long cours inspire ainsi la figure légendaire de Sindbad le marin.

¹⁸⁹ Clokers envisage que le nom "Qanbalû" est un avatar du nom "Phebol", île de la déesse Lune et propose une lecture Fambalu / Phoebe insula, [Clokers, 2014].

¹⁹⁰ « Tu dis que tu n'as jamais vu d'authentiques Zanj. Tu n'as vu que des captifs qui sont venus des côtes et des forêts et des vallées de Qanbalû... Les gens de Qanbalû ne sont ni beaux ni intelligents (Qanbalû est le nom de l'endroit où vos navires jettent l'ancre). Les Zanj sont de deux sortes, Qanbalû et Lanjuya, comme les Arabes sont de deux sortes, Qahtan et Adnan», [Al Jahiz, cité par Allibert, 2001 : 24]. Lanjuya correspondrait à Unguja (l'île de Zanzibar).

¹⁹¹ Al-Mas'ûdî rapporte en effet que « l'île de Qanbalû, île bien cultivée, et habitée par des musulmans qui parlent la langue des Zanj. Ils s'emparèrent de cette île en faisant captive toute la population zanj, à l'époque de la conquête de l'île de Crète, dans la Méditerranée, par les musulmans, au commencement de la dynastie abbasside et vers la fin du règne des Omeyyades.» *Les Prairies d'Or*, chapitre IX.

Zanj et bien que sa population soit en partie musulmane, on y rencontre également des Zanj idolâtres. Qanbalû constituerait le point le plus éloigné atteint par les marins originaires de Sîrâf et d'Omân. D'après al-Mas'ûdî, voyageur expérimenté, le trajet jusqu'à Qanbalû est, de loin, le plus dangereux¹⁹². Au milieu du X^e siècle, *Les Merveilles de l'Inde* rapportent le témoignage d'Ibn Lakis. Présent à Qanbalû en 946, il est témoin de l'attaque de ce comptoir par les Wâq-wâq. La description qu'il en donne fournit quelques renseignements supplémentaires ; Qanbalû serait ainsi située sur un grand estuaire et entourée d'un mur.

La localisation de Qanbalû a suscité de nombreuses hypothèses. Une correspondance phonétique avec le site Ra's Mkumbuu sur l'île de Pemba a retenu l'attention des chercheurs. Cette localité est mentionnée au XIII^e siècle par Yâkût et pourrait correspondre au Qanbalû du X^e siècle¹⁹³. Tout comme à Mtambwe Mkuu, des indices d'une occupation remontant au X^e siècle y ont été rencontrés, [Horton, 1996 : 20 ; Horton et Middleton, 2000 : 66]. D'autres chercheurs ont envisagé une localisation de Qanbalû dans l'ensemble comoro-malgache. Pierre Vérin n'exclut pas qu'il puisse s'agir d'une île des Comores, notamment Anjouan, hypothèse reprise par d'autres chercheurs, [Shepherd, 1982 ; Allen, 1993 : 27]¹⁹⁴. Aussi, le débat sur la localisation de Qanbalû n'est pas arrêté et comme le résume Hourani « in sum, we do not have an archaeologically convincing candidate for the important documented port of Qanbalû »¹⁹⁵.

¹⁹² « Certes, j'ai navigué sur bien des mers, la mer de Chine, de Roum, des Khazars, de Kolzoum et du Yémen, j'y ai couru des dangers sans nombre ; mais je n'en connais pas de plus périlleuse que cette mer de Zendj, dont nous venons de parler », al-Mas'ûdî, *Les Prairies d'Or*, chapitre X.

¹⁹³ Al-Idrîsî, dans son atlas géographique *Nuzhat al-mushtâq*, situe au XII^e siècle l'île de Qanbalû au nord des côtes africaines, au large de Barâwa en Somalie. Au XIII^e siècle, également, Ibn Sa'îd mentionne l'île de Qanbalû, « autrefois peuplée et cultivée, elle est aujourd'hui ruinée. Les navigateurs déviés de leur route s'y rendent pour faire de l'eau et du bois », [Ferrand, 1914 : 336].

¹⁹⁴ En faveur d'une localisation comorienne, *Les Merveilles de l'Inde* rapporte par deux fois (récits XXXI et CXIX) que les navires d'Omân qui se rendent à Qanbalû sont parfois déviés par les vents jusqu'à la côte de Sofâla, où vivent des populations anthropophages, [Devic, 1878]. La traversée du canal de Mozambique pour atteindre les îles Comores, en cas de mauvaise mer, peut effectivement voir les navires détournés jusqu'à la côte mozambicaine, ce qui paraît beaucoup moins probable depuis Pemba. Le site de Dembeni à Mayotte, porté à la connaissance des chercheurs qu'à partir de la fin des années 1980, présente une occupation bien plus importante comparée à celle du vieux Sima. L'hypothèse qu'il puisse s'agir du site de Qanbalû a ainsi été envisagée avec beaucoup de prudence par Allibert ou plus récemment par Pradines, [Allibert *et al.*, 1989 : 162-163 ; Pradines, 2012 : 71]. Le grand estuaire qui entoure Qanbalû ne pourrait-il pas être le lagon de Mayotte ?

¹⁹⁵ Hourani, G.F., *Arab Seafaring: In the Indian Ocean and Early Medieval Times*, Princeton, Princeton University Press, 140 p., cité par Insoll, 2003 : 163.

En outre, le toponyme Qanbalû pourrait avoir été un terme générique, employé pour désigner les ports de la côte des Zanj¹⁹⁶.

¹⁹⁶ Comme souvent, nous sommes ici tributaires d'une graphie qui est peut-être consécutive à une erreur de copiste. Qanbalû pourrait être la corruption de *ungunja*, non pas pris comme le nom de Zanzibar, mais comme le terme générique employé par les Swahili pour désigner un lieu d'escale, une station fréquentée par les navires marchands. Au XII^e siècle, al-Idrîsî mentionne ainsi une île sous le nom de *gazirat* identifiée comme étant l'île Anjouan, [Viré, 1984 : 21]. On est par ailleurs frappé par la description qu'en donne al-Idrîsî, « *La population de cette île est un mélange, et, actuellement, l'élément dominant est musulman* » très proche de la description de Qanbalû par al-Mas'ûdî : « *Qanbalû est située dans la mer de Zanguebar, et habitée par une population mélangée de musulmans et de Zendjs idolâtres* » (c'est nous qui soulignons). Si l'on sait qu'al-Idrîsî a puisé une partie de ses informations chez al-Mas'ûdî, l'hypothèse qu'Anjouan et Qanbalû ne font qu'un est à envisager avec précautions ne serait-ce parce que la géographie d'al-Idrîsî comporte de nombreuses imprécisions, en particulier un télescopage dans un même ensemble des îles indo-malaises et d'Afrique de l'est, [Ibid. : 14-15]. L'identification de l'île *al Anguna* ou *al Unguya* comme étant l'île Anjouan pose elle-même de nombreux problèmes. On s'étonne ainsi qu'al-Idrîsî n'ait pas connaissance de l'île de Zanzibar, à moins que l'île *al Anguna/Unguya* interprétée comme étant l'île d'Anjouan par Guillain puis Ferrand ou encore Viré, ne soit en définitive l'île de Zanzibar elle-même ! Le nom que donne al-Idrîsî pour la principale localité de cette île *al-Anquga/al-Anfuha* ou *al-Anfaranga* retranscrit par Viré en al-Angazija, pour soutenir l'hypothèse qu'il s'agisse ici de l'île comorienne de Ngazidja (La Grande Comore), pourrait également correspondre à Unguja Ukuu, principale localité de Zanzibar à l'époque médiévale. Il faut revenir alors sur les éléments qui ont conduit Guillain à identifier l'archipel des Comores à partir des descriptions données par al-Idrîsî. On note alors que Guillain s'est appuyé sur plusieurs éléments dont les plus déterminants sont, d'une part, la localisation de l'archipel entre la côte africaine et l'île de Qomr, Madagascar, ici mentionnée pour la première fois, et d'autre part, la mention de l'existence d'un volcan qui, dans le contexte de l'Afrique orientale, ne peut correspondre qu'au volcan Karthala en Grande Comore, [Guillain, 1856 : 221-222]. Al-Idrîsî en donne en effet cette description : « *Au voisinage de cette île [gazirat al Anguna], s'en trouve une autre, petite et dans laquelle se dresse une haute montagne dont personne ne peut atteindre le sommet ni même parvenir sur le flanc, car elle consume tout ce qui s'approche d'elle ; le jour, il s'en dégage une épaisse fumée et, la nuit, c'est un brasier ardent. Au pied de cette montagne sourdent des sources, les unes froides et potables et les autres chaudes et toxiques* », [Viré, 1984 : 22]. Or, cette description qui est donnée de ce volcan reprend des informations qui apparaissent de manière récurrente dans les écrits arabes dès le IX^e siècle pour désigner « la montagne du feu », un volcan de l'archipel indonésien. Ainsi, Sulayman rapporte que « *près de Jâwaga, il y a dit-on, une montagne, appelée la montagne du feu, dont il n'est pas possible de s'approcher. Le jour on en voit sortir de la fumée, et la nuit des flammes. Au pied est une source d'eau froide et douce ; il y a une autre source d'eau chaude et douce* », [Ferrand, 1914 : 41]. Cette description apparaît également chez Ibn al-Fâqîh en 902, [Ibid., 1914 : 41], tandis que al-Mas'ûdî décrit en 955 : « *Nous avons donné des renseignements sur tous les volcans qui se trouvent dans la partie habitée de la terre, comme le grand volcan qui est dans le royaume du Maharâdja, roi des îles du Djâwaga et d'autres îles dans la mer de Chine, parmi lesquelles Kalah et Sribuza* », « *Quand au volcan, il est situé dans des montagnes qui se trouvent à l'extrémité d'une des îles. Il paraît noir le jour à cause de la clarté du soleil, et rouge la nuit ; sa flamme rejoint les nuages du ciel tant elle est haute et tant elle monte dans l'air* » [Ibid. : 1914 : 109-110]. Si l'existence d'un volcan dans l'archipel des Comores (l'unique volcan insulaire de la côte des Zanj) a été

Les données archéologiques sont particulièrement nombreuses pour attester de la connexion de l’Afrique de l’Est aux réseaux marchands de l’océan Indien durant la période abbasside. En témoigne la présence de vaisselle islamique sur les sites africains qui relèvent de cette période¹⁹⁷. Celle-ci se compose de grandes jattes sîrâfi décorées de cordons appliqués ou de lignes ondulées digitées, de jattes glaçurées à couverte alcaline bleue, ou encore des bols à glaçure blanche et éclaboussures bleutées *Splashed Ware*. Ces productions islamiques sont souvent associées à des grès chinois du Guangdong à couverte verte, ayant également transités par les ports du golfe Persique, [Zhao, 2014]¹⁹⁸. Les productions islamiques de la période abbasside sont fréquemment présentes sur les sites swahili et permettent de retracer les réseaux d’échanges qui structurent la côte est-africaine à la fin du premier millénaire. Ces importations sont signalées au Kenya dans l’archipel de Lamu à Manda, [Chittick, 1984], Pate, [Wilson et Omar, 1994 : 548] et Shanga¹⁹⁹, [Horton, 1996 : 274-277], en Tanzanie sur l’île de Zanzibar à Unguja Ukuu, [Juma, 2004 : 109-114], sur l’île de Pemba à Tumbe, [Fleisher et Laviolette, 2013 : 1167] à Kilwa, [Chittick, 1974 : 302-303], au Mozambique et à Chibuene, [Sinclair, 1982 : 152]. Elles sont également présentes sur les sites comoriens de la fin du premier millénaire : Mro Dewa à Mohéli, [Chanudet, 1988 : 189], Mro Muhu à Mayotte mais surtout sur le site de Dembeni, [Wright, 1984 : 40-41, Allibert, 1989 : 94-97, Pradines, 2012 : 77]. À Madagascar, seuls les sites d’Irodo, [Vérin et Battistini, 1966], Nosy Mangabe, [Dewar et Wright, 1993 : 429-430] et Mahilaka, [Wright *et al.*, 2005] fournissent de la céramique

rapportée à al-Idrîsî, celui-ci, par esprit de compilation et certainement trompé par une conception géographique qui ne s’affranchit pas de la vision ptoléméenne de l’océan Indien, en donne une description manifestement reprise de ses prédécesseurs et se rapportant à un volcan indonésien. Al-Idrîsî est avant tout un compilateur dont la synthèse, si elle comporte des erreurs, apporte cependant pour la première fois des données inédites : première mention de l’île de Qomr/Madagascar et de ses habitants « *al-Buqiyyin* » (Buqi/Malgaches), existence d’un archipel entre cette île et le continent africain, présence d’un volcan.

¹⁹⁷ L’appellation générique sassano-islamique, ou sassanido-islamique est également employée dans la littérature.

¹⁹⁸ Il s’agit essentiellement de jarres de stockage, soit pour le transport de denrées alimentaires solides, soit la conservation des liquides. Ces récipients qui devaient équiper les dhows, participaient également dans les échanges avec les populations d’Afrique de l’Est. L’épave de la mer de Belitung datée du IX^e siècle, employait ces grandes jarres pour le stockage et le transport de vaisselle usuelle (bols). Il est communément admis que la vaisselle chinoise atteignait l’Afrique de l’Est après un transit par le golfe Persique, toutefois, un second réseau d’échanges contrôlé par les Austronésiens est envisageable.

¹⁹⁹ Sur le site de Shanga, les niveaux datés du X^e siècle ont livré un curieux petit bassin taillé dans le corail, [Horton, 1996 : 137, 352], et dont la forme est similaire à un support de jarre à déversoir provenant de Suse en Iran, daté des VIII^e-XI^e siècles et exposé dans la section « Arts de l’Islam » au Musée du Louvre.

d'époque abbasside en faible quantité. Cette liste, qui n'est certainement pas exhaustive, illustre la diffusion à grande échelle de cette céramique. Une redistribution de celle-ci par les communautés locales depuis quelques ports (notamment Qanbalû) fréquentés par les marins du golfe Persique paraît le plus probable. Aussi, au même titre que la diffusion de la céramique *Tana Ware*²⁰⁰, ces importations du golfe Persique illustrent la mise en place d'un réseau d'échanges contrôlé par les populations proto-swahili, certainement déjà engagées dans des échanges avec les populations de l'intérieur, et qui tirent à leur avantage cette situation d'intermédiaires²⁰¹ auprès des négociants arabo-persans. Il n'est pas impossible que l'expansion bantou de la fin du premier millénaire soit consécutive de la recherche de produits destinés à ces échanges. L'aisance avec laquelle les Swahili circulaient le long des côtes africaines, est liée à des savoir-faire maritimes, en particulier la construction de *mtepe*, le navire traditionnel en usage chez les Swahili, caractérisé par un bordage composé de planches cousues les unes aux autres par des liens en fibres de cocotier, [Horton et Middleton, 2000 : 94]. Ces réseaux d'échanges, baptisés « *swahili corridor* » par Mark Horton, [1987], s'étendaient jusqu'au littoral mozambicain et l'archipel des Comores, constituant un point de rencontre avec le monde malgache comme l'illustrent les produits échangés durant la phase Dembeni, [Allibert, 1998].

²⁰⁰ Céramique d'époque abbasside et *Tana Ware* sont des importations que l'on retrouve généralement associées aux Comores à la céramique locale durant la phase Dembeni. À Madagascar, les sites ayant fourni de la céramique d'époque abbasside ne livrent toutefois pas de *Tana Ware*, signe peut-être d'un réseau d'échanges ne reposant pas sur des marins Proto-swahili.

²⁰¹ Le commerce du sel a certainement joué un rôle important pour ces sociétés pastoralistes. La fabrication de perles en coquillages marins sur la côte et réciproquement à partir de la coquille de l'œuf d'autruche ou de l'escargot *achatina* à l'intérieur des terres, sont également des activités qui structurèrent ces premiers échanges comme mis en évidence le long du fleuve Ruvu/Pangani, [Walz, 2010].



Figure 8 Tesson de céramique sassano-islamique (VIII^e-milieu X^e siècle) de la période abbasside provenant du site de Dembeni Ironi Be, (Réserves archéologiques de Mayotte), clichés M. Pauly 2011.

En haut, tessons à glaçure alcaline bleue (à gauche fouilles Allibert 1984, à droite prospections, Pauly 2007)

En bas : à gauche contenant sirâfi (fouille Allibert 1984, à droite, anse d'écuelle à glaçure opaque blanche et alcaline bleue, prospections Liszkowski). Clichés, M. Pauly 2011.



Figure 9 Grès chinois à couverte verte (IX^e-X^e siècle), site de Dembeni Ironi Be, fouilles Allibert 1984, (Réserves archéologiques de Mayotte), clichés M. Pauly, 2011.



Figure 10 Tessonns islamiques de type sgraffiato hachuré (XIe-XIIe siècles), site de Dembeni, fouilles Allibert 1984-1990, réserves archéologiques de Mayotte, clichés M. Pauly 2011.



En haut : sgraffiato à motifs floraux et géométriques.
En bas : sgraffiato à motif épigraphique (en bas à droite, écriture coufique fleurie). Clichés, M. Pauly 2011.



Figure 11 Tessonns de bols chinois en grès à couverte verte du groupe des fours de Yue, Zhejiang, (milieu X^e-milieu XII^e siècles), site de Dembeni, fouilles Allibert 1984-1990, réserves archéologiques de Mayotte, cliché, M. Pauly 2011.

5. L'essor des échanges entre la côte est-africaine swahili et les pays de l'Islam médiéval

Si les IX^e-X^e siècles voient les premiers contacts des sociétés côtières d'Afrique de l'Est avec les pays de l'Islam médiéval, les connexions commerciales avec les réseaux marchands de l'océan Indien s'accroissent à partir du XI^e siècle. Entre les XI^e et XIII^e siècles, la céramique islamique dite à sgraffiato, est très répandue en Afrique de l'Est et illustre la vitalité du commerce musulman. Le golfe Persique oriente toujours une grande partie de ces flux commerciaux, toutefois avec l'éclatement de l'empire abbasside au X^e siècle, de nouvelles puissances régionales y ont émergé. Au nord, la côte irakienne et iranienne est sous le contrôle des Bouyides chiites duodécimains, dont la capitale dans le Fars, Shirâz connaît une importante renommée en Afrique de l'Est. À l'ouest, l'État Qarmate chiite ismaélien, contrôle une large bande côtière autour de Bahreïn tandis que plus au Sud se situe le sultanat d'Omân ibadite. Sîrâf décline totalement après le grand tremblement de terre de 978, supplanté entre les XI^e et XIII^e siècles par les ports de Qays, Tiz et Ormuz²⁰². La côte sudarabique connaît un renouveau avec les établissements portuaires en Hadramaout, en particulier Al Shihr, principal centre du commerce de l'encens, [Hardy-Guilbert *et al.*, 2002]²⁰³, tandis que d'autres établissements portuaires, exclusivement tournés vers les échanges maritimes font office d'entrepôt relais, en particulier Sharma, fondé par des marchands du golfe Persique, [Rougeulle, 2004].

La mer Rouge connaît également un nouvel essor sous la dynastie fatimide d'Égypte. Après la conquête de l'Égypte puis l'installation du califat fatimide au Caire en 969, cette ville devient la plaque tournante des échanges entre la Méditerranée et l'océan Indien. Commandant l'accès à la mer Rouge, le port d'Aden connaît alors un nouvel essor, fréquenté par des marchands yéménites, égyptiens, persans, juifs et indiens. À partir du XI^e siècle, l'instauration de la dynastie des Sulayhides (1047-1138), alliée des Fatimides, renforce ses activités commerciales. Les relations de ces ports avec l'Égypte sont toutefois difficiles à évaluer par l'archéologie, les productions égyptiennes ou méditerranéennes étant quasi inexistantes dans

²⁰² La croissance des flux commerciaux entre la mer Rouge et l'Inde expliquerait l'essor de ces ports situés aux débouchées du golfe Persique, et donc mieux situés pour capter ces échanges. Des rivalités existent entre les réseaux commerciaux de la mer Rouge et du golfe Persique. On assiste alors à des tentatives de mainmise sur les réseaux de l'océan Indien par ces pouvoirs régionaux dont la puissance vient de la taxation des produits commerciaux qui transitent dans les ports sous leur contrôle. En 1135, une flotte venue de Qays tente le blocus d'Aden dans l'espoir de soumettre la ville et de récupérer les bénéfices commerciaux du port, [Rougeulle, 2016 : 145].

²⁰³ Tout comme à Sharma, Al-Shihr a livré de la céramique africaine de tradition *Tana Ware*, [Hardy-Guilbert *et al.*, 2002 : 51].

ces ports de la péninsule sud-arabique. La même constatation est réalisée dans le monde swahili²⁰⁴. Il est toutefois envisagé que l'usage du corail pour la construction serait selon Mark Horton une innovation architecturale en provenance de la mer Rouge, [Horton, 1996 : 418]. Toutefois, les sources écrites, notamment les archives de la Genizah du Caire, attestent pour les XI^e-XII^e siècles, de connexions commerciales avec l'Égypte, entretenues par les marchands juifs, qui s'appuyaient sur le port d'Aden et de Qays pour commercer avec l'Inde. Les produits africains cités par les archives de la Genizah (l'or, l'ambre gris, l'ivoire et le cristal de roche), relayés par les ports sud-arabiques²⁰⁵ atteignaient ainsi, de manière indirecte, les marchés égyptiens²⁰⁶. Aux XIII^e-XIV^e siècles, le port d'Aden sous la dynastie des Rasoulides semble entretenir des relations privilégiées avec la côte africaine. La céramique noire et jaune ou *mustard ware*, produite dans la région d'Aden connaît une large diffusion dans les établissements portuaires sud-arabiques, [Hardy-Guilbert, 2004]. Cette vaisselle est également bien représentée sur les sites d'Afrique de l'Est, où on la retrouve jusqu'à Madagascar, illustrant le rayonnement commercial du Yémen vers les rivages africains. Cette influence yéménite s'accompagne parfois de répercussions politiques comme à Kilwa, où, à la fin du XIII^e siècle, la dynastie yéménite Mahdali supprime l'ancienne dynastie shirâzi, [Chittick, 1974 : 15].

Les ports du Sind (port de Daybul) du Gujarat (Somanath, Cambay) et de la côte du Malabar en Inde, et de Ceylan entretenaient des relations avec la côte des Zanj jusqu'à Sofâla, à la côte mozambicaine²⁰⁷. Al-Bîrûnî, vers 1030, signale le port gujarati de Somânath comme un important port de transit pour les marins qui naviguent entre l'Afrique et l'Orient, [Beaujard, 2007 : 63]. Les marchands du Gujarat, au nord-ouest de l'Inde participaient activement à ces échanges avec l'Afrique. Au XIII^e siècle, Zhao Rugua écrit que chaque année, les ports du Gujarat et de l'Arabie envoient des vaisseaux vers Zanzibar, emportant des pièces de coton, du cuivre et de la vaisselle de porcelaine [*Ibid.*]. Mais c'est surtout par l'intermédiaire des marchands arabo-persans que les produits indiens arrivaient en Afrique. L'Inde exportait des perles en cornaline - dont les gisements et ateliers de production se situent dans la région de

²⁰⁴ À l'exception de dinars fatimides datés du XI^e siècle retrouvés dans une cache monétaire sur le site de Mtambwe Mkuu à Pemba, [Horton et Middleton, 2000 : 56].

²⁰⁵ Ainsi, l'établissement portuaire de Sharma en Hadramaout, occupé du X^e au XII^e siècle, a livré des importations du golfe Persique, d'Inde et de Chine mais également de la céramique africaine provenant du monde swahili, [Rougeulle, 2004].

²⁰⁶ Goitein, 1973, *Letters of Medieval Jewish Traders*, Princeton University Press, 359 p., cité par Horton, 1996 : 417.

²⁰⁷ Un port nommé Sofâla, est présent sur la côte occidentale de l'Inde, [Ferrand, 1914 : 95]. D'après Devic, l'étymologie de Sofâla, donne une origine arabe, et signale un lieu bas et creux, [Devic, 1878 : 181].

Cambay - mais surtout de grandes quantités de tissus et de perles en verre²⁰⁸. Les équipages étaient par ailleurs cosmopolites, et des marchands d'origines diverses devaient se côtoyer comme l'illustrent certaines représentations des navires marchands arabes circulant dans l'océan Indien (fig. 12). Même si les sources textuelles ne le confirment qu'à partir du XIII^e siècle²⁰⁹, certains Swahili pouvaient également participer à ces échanges avec les ports d'Arabie et d'Inde, soit en navigant sur leurs propres bateaux, soit en voyageant à bord de navire étrangers²¹⁰.

Les historiens ont souligné que les échanges économiques entretenus par les sociétés africaines et les marchands de l'océan Indien étaient particulièrement inégalitaires et asymétriques, reposant essentiellement sur l'exportation de matières premières à haute valeur ajoutée après transformation dans les pays importateurs (ivoire, écaille de tortue, ambre gris, cristal de roche, or), échangées contre des produits manufacturés de valeur moindre (perles en pâte de verre, vaisselle produite en grande série, tissus de cotonnade indienne), [Horton et Middleton, 2000 : 89-90, Beaujard, 2007 : 52-60]. La mise en place de réseaux de traite des esclaves s'est ajoutée à l'exploitation de l'intérieur du continent par la côte, renforçant, jusqu'à des époques très récentes, l'image négative des Swahili parmi les populations de l'intérieur, [Kusimba, 1999 : 13].

²⁰⁸ La céramique d'origine indienne est relativement rare en Afrique et ne devait représenter qu'une petite part des volumes échangés. Plus rarement, des objets comme le lion en bronze de Shanga illustrent ces échanges entre l'Inde et l'Afrique. Si sa technique de fabrication à la cire perdue et son style rappelle des productions des X^e-XIV^e siècles du centre de l'Inde et d'Inde du Sud, le fait qu'il s'agisse ici d'un lion africain et non indien pourrait suggérer la présence d'artisans indiens installés en Afrique, [Horton 1996 : 357-358]. Les Siddis et Habashis, populations descendantes d'Africains établies au Gujarat, constituent un exemple de relations bilatérales entre l'Inde et l'Afrique, [Insoll 2003 : 151]. Parmi les produits africains recherchés par les artisans indiens, al-Idrîsî mentionne l'importance du fer, en particulier recherché par les Jâvâga [Viré, 1984]. Aussi, une partie des échanges entre l'Inde et l'Afrique pouvait être entre les mains de marins austronésiens, avec une connexion par les Maldives.

²⁰⁹ Des marchands africains pouvaient également se rendre dans les ports du golfe Persique comme l'indiquent, au X^e siècle, les registres de taxation du port de Sirâf, [Horton et Middleton, 2000 : 51].

²¹⁰ Avec les progrès de l'islamisation de la côte swahili, le pèlerinage à la Mecque motiva certainement les élites swahili les plus fortunées à entreprendre un voyage qui pouvait s'accompagner d'objectifs commerciaux. Les chroniques de Kilwa mentionnent à plusieurs reprises des coups d'État durant l'absence du sultan alors en pèlerinage à la Mecque, [Freeman-Grenville, 1962 : 34-49].

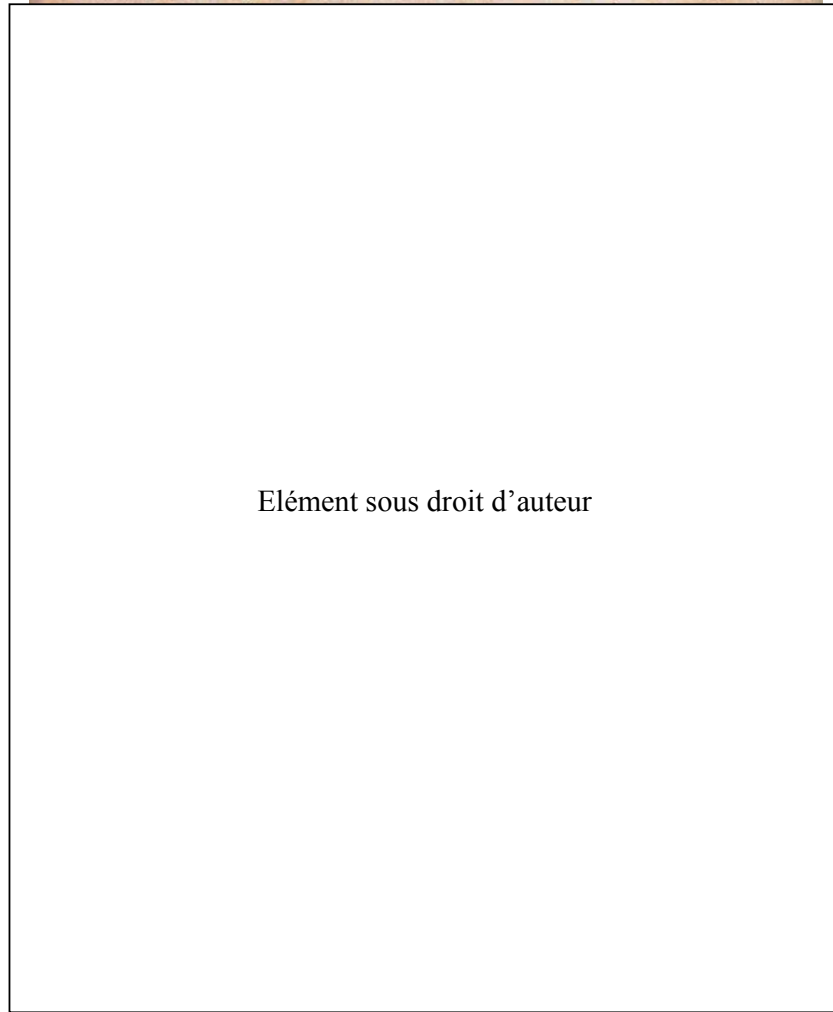


Figure 12, Miniature et calligraphie d'al-Wâsiti, 1237, Basra, Irak, Ms. Arabe 5847, fol. 119v, BNF.

6. L'épanouissement de la culture swahili à partir du XI^e siècle

Comme récemment mis en avant par Fleisher *et al.*, le XI^e siècle constitue une période décisive dans la mise en place de la culture swahili. Le nombre de sites fondés durant cette période augmente de manière significative, témoignant d'une densification du peuplement de la côte swahili. Certaines de ces localités, parmi les mieux intégrées dans les échanges deviennent des centres urbains dont la renommée dépasse les frontières du monde swahili, en particulier la cité de Kilwa à partir des XII^e-XIII^e siècles²¹¹. Les principales métropoles de la côte swahili sont alors Pate, Manda et Shanga dans l'archipel des Lamu, Gede²¹², Mombassa et Kilwa.

Si l'adaptation des populations africaines à leur environnement maritime s'est amorcée dès le premier millénaire, [Crowther *et al.*, 2016], à partir du deuxième millénaire, le mode de vie maritime devient indissociable des sociétés swahili. Conjugué à l'islamisation, ce mode de vie participe à la distinction des Swahili des sociétés africaines dont ils émanent, [Fleisher *et al.*, 2015]²¹³. Plusieurs aspects de la culture matérielle illustrent ces changements, en premier lieu le développement des technologies maritimes nécessaires à la pêche hauturière mais également l'implication dans le commerce longue distance. Les cités swahili sont en premier

²¹¹ Les interrelations avec les centres urbains sont complexes, les villages, abritant des activités artisanales et accédant à des biens importés n'étaient pas seulement des établissements satellites des centres urbains. Sur l'île de Pemba, par exemple, le développement urbain est tardif, les productions artisanales et les échanges s'effectuent à l'échelle des villages. L'émergence des pôles urbains (Chwaka, Mtambwe Mkuu, Ra's Mkumbuu) se traduit par une réorganisation spatiale du peuplement qui s'accompagne de la disparition des villages et le regroupement de la population dans les centres urbains. Ces évolutions soulignent l'importance des organisations villageoises dans le syncrétisme swahili, [Fleisher, 2010].

Les établissements de la baie de Kilwa révèlent d'autres processus. Contrairement à ce qui a été observé à Pemba, l'essor urbain de Kilwa coexiste avec l'existence de localités secondaires tout au long de son développement entre les X^e et XV^e siècles, [Wynne Jones, 2007, Pradines et Blanchard, 2005, Pradines, 2009]. La fondation *ex-nihilo* d'établissements portuaires (comme Sanjé Ya Kati au XI^e siècle, Songoro Mnara au XV^e siècle) suivant un modèle architectural similaire à celui mis en évidence à Shanga durant la phase des constructions en *porites* a été envisagée comme la marque d'une colonisation étrangère arabo-persane par Pradines, [2009], mais traduit très certainement l'expansion dans ces régions méridionales de la culture swahili dont les modèles de civilisation ont été élaborés plus au nord, dans l'archipel de Lamu (voir infra).

²¹² Stéphane Pradines a émis l'hypothèse que le site de Gede correspondrait à l'ancienne localisation de la cité-Etat de Malindi, [Pradines, 2010].

²¹³ En effet, si les localités côtières de la fin du premier millénaire présentaient une culture matérielle semblable à celle des populations de l'intérieur du deuxième âge du fer (*Tana Tradition*), dès lors, les productions céramiques swahili deviennent spécifiques (*Swahili Ware*) tout en présentant dans leurs styles de forts régionalismes.

lieu des ports où se développe une architecture spécifique dédiée aux échanges commerciaux. Il s'agira d'aménagement sur l'estran, en particulier des chaussées de débarquement comme celles mises en évidence à Kilwa Kisiwani, [Pollard, 2008], ou plus rarement comme sur le site de Manda de véritables quais, [Chittick, 1984]. La construction de mosquées en bord de mer, ou plus généralement l'usage de la pierre pour l'habitat²¹⁴ tourné vers le front de mer ne sont pas seulement des indices de richesse servant les intérêts idéologiques des notables swahili, mais contribuent à véhiculer une bonne réputation de leurs villes auprès des partenaires commerciaux étrangers musulmans, [Pollard, *et al.*, 2012].

Toutefois ces évolutions culturelles ne sont pas linéaires, chaque site swahili ayant ses propres trajectoires. Le début du deuxième millénaire voit ainsi une recomposition des réseaux commerciaux avec l'abandon de sites particulièrement intégrés dans les échanges à la fin du premier millénaire : Unguja Ukuu à Zanzibar décline au cours du XI^e siècle, [Juma, 2004], Tumbé à Pemba, [Fleisher et Laviollette, 2013], Chibuene au Mozambique, [Sinclair, 1987], et dans une certaine mesure le site de Dembeni, à Mayotte, qui est abandonné au cours du XII^e siècle. Ailleurs, cette période se traduit par une recomposition du paysage urbain. À Shanga, les constructions en *porites* du X^e siècle sont remplacées au cours du XI^e siècle par des constructions en torchis, à l'exception de la mosquée du Vendredi rebâtie à plusieurs reprises en pierre²¹⁵. Il faudra attendre le XIV^e siècle pour voir réapparaître des habitations construites en pierre, [Horton, 1996 : 399-406]. D'autres sites s'épanouissent à partir du XI^e siècle comme Gede, [Pradines, 2011], ou Mahilaka à Madagascar, [Radimilahy, 1998].

Ces trajectoires différentes sont certainement consécutives à des dynamiques locales, en particulier des facteurs environnementaux (modification du trait de côte avec envasement et progression des mangroves, modification du contexte écologique) qui peuvent entraîner un déplacement de la population vers un site plus propice. Le site de Gede aurait été abandonné au cours du XVI^e siècle pour l'emplacement actuel de Malindi après que son accès à l'océan eut

²¹⁴ L'habitat en pierre devient à partir des XII^e-XIII^e siècles la marque visible dans le paysage urbain de l'existence d'une élite patricienne. Ces notables sont impliqués dans le commerce et ont des traditions d'hospitalité avec les marchands étrangers. La maison swahili est non-seulement un espace domestique où pouvaient se dérouler des activités artisanales, mais était le cadre des négociations commerciales ; les marchands étrangers y sont abrités tandis que des espaces sont dédiés au stockage des produits commerciaux. À une toute autre échelle, on retrouve cette fonction de « maison-entrepôt » dans le palais d'Husuni Kubwa à Kilwa, bâti aux XIII^e-XIV^e siècles pour la résidence du sultan mais aussi pour faire office de caravansérail maritime.

²¹⁵ Horton, qui s'appuie sur la tradition tardive d'une migration d'Emozaydites rapportée par de Barros, envisage une installation de Qarmates originaires d'al-Hasa pour expliquer cette évolution, [Horton, 1996 : 425-426].

été coupé, suite à l'évolution du paysage maritime, [Pradines, 2011 : 275-276]. À Madagascar, le site de Mahilaka devient une importante cité portuaire à partir du XI^e siècle puis décline jusqu'à son abandon au XIV^e siècle. Plusieurs facteurs ont été avancés pour expliquer cette évolution : repli du commerce après la pandémie de peste noire, épuisement des ressources naturelles après plusieurs siècles de culture sur essart, ou restructuration des réseaux commerciaux privilégiant d'autres ports mieux connectés avec les royaumes malgaches de l'intérieur fournissant du riz, des bœufs et des esclaves (en particuliers les établissements portuaires antalaotsy du nord-ouest, et rassikajy du nord-est), [Radimilahy, 1998, Wright *et al*, 2005]. La concurrence des réseaux commerciaux entraîne également des rivalités qui peuvent dégénérer en conflits entre ces localités. Ainsi, le site de Sanje Ya Kati après une phase de prospérité centrée sur les XI^e-XII^e siècles est violemment détruit au XIII^e siècle, certainement à la suite d'un conflit avec Kilwa Kisiwani, [Pradines, 2009]²¹⁶. Le site de Shanga, est totalement dépeuplé au début du XV^e siècle lors de l'expansion politique de sa rivale Pate, [Horton, 1996 : 427].

7. Le mythe shirâzi

Cette tradition « shirâzi » est présente en particulier dans les régions méridionales du monde swahili (Tanzanie, Comores, Madagascar) mais également la côte nord mozambicaine [Adamowitz, 2011]. Les plus anciennes chroniques qui en font état sont celles de Kilwa Kisiwani. Deux versions anciennes sont connues. Il s'agit premièrement d'un manuscrit daté de 1520 ayant appartenu au cadî de Zanzibar de Sayyid Barghash, et dont une copie de 1872 est conservée au British Museum, [Freeman-Grenville, 1962 : 34-49]. La seconde, a été retranscrite en 1552 par le Portugais de Barros qui l'a intégrée dans le récit de l'expédition contre Kilwa en 1505, commandée par Dom Francisco D'Almeda [*Ibid.*, 1962 : 89-92]. Ces récits rapportent l'émigration en Afrique de six frères et leur père Hasan d'origine persane, et leur installation dans diverses localités de la côte africaine : Mandakha (Manda), Shaugu (Shanga), Yanbu (Lamu ?), Mombasa, Pemba, Kilwa et Anjouan. Ce thème des sept boutres transportant les princes shirâzi et leur père est particulièrement récurrent et apparaît dans de nombreuses chroniques rédigées au XIX^e siècle. Ce récit apparaît par exemple dans les chroniques comoriennes du XIX^e siècle (notamment celle du cadî Omar Aboubacar de 1865, et

²¹⁶ Des causes religieuses ne sont certainement pas étrangères à ces rivalités. Au début du XIII^e siècle, des ibadites appuyés par l'Omân, s'imposent à Kilwa (*cf. infra*).

reprise dans le manuscrit de cheikh Mkadara de Mtsamboro, daté de 1931, [Cidey, 1997, Allibert, 1984] ou du Grand Comorien Abdul Latwif, [Damir *et al*, 1985]. A Madagascar, les traditions antalaotsy, au nord-ouest de Madagascar et recueillies par Guillain en 1856, évoquent également la migration de Hassani, originaire de la région de Basra, [Guillain, 1856 : 357-360, Kent, 1970 : 321-323].

Ces traditions constituent un socle culturel fédérateur partagé par les élites swahili. Il s'agit toutefois de narrations historiques idéologisées qui visent à renforcer la position dominante de l'aristocratie swahili, en légitimant leur position sociale par une origine étrangère prestigieuse. Si ces traditions ont été mises en avant par les premières générations d'historiens et d'archéologues pour défendre le modèle d'une origine étrangère à la civilisation swahili (cf. *supra*), depuis les années 1980, les chercheurs sont beaucoup plus circonspects sur leurs fondements historiques. Ce mythe d'origine aurait été forgé par les sociétés swahili elles-mêmes, au moment des premiers contacts avec des islamisés originaires du golfe Persique. Selon Allen, le mythe shirâzi est une recomposition syncrétique à partir du mythe africain de Shungwaya, la cité mythique dont seraient originaires les communautés bantou en Afrique de l'Est, [Allen, 1993]. Ainsi, le mythe de Shungwaya, aurait été islamisé, Shirâz se substituant à Shungwaya, en rapport à sa célébrité comme l'une des cités les plus prospères du monde musulman au X^e siècle. De fait, le mythe shirâzi est l'expression de l'islamisation des élites africaines swahili qui s'approprient une culture largement influencée par le golfe Persique mais également par l'Égypte fatimide, [Horton 1996, Horton et Middleton, 2000]²¹⁷.

Ce mythe, élaboré dans les régions septentrionales (Benadir, archipel de Lamu) s'est diffusé vers le sud à la faveur des réseaux mis en place par les Swahili. Il existe ainsi une corrélation entre la diffusion de ce mythe et l'apparition de dynasties locales swahili. De rares inscriptions lapidaires témoignent de l'apparition de pouvoirs locaux comme la plaque de fondation de la mosquée de Kizimkazi, la plus ancienne inscription lapidaire connue en Afrique de l'Est, datée de 500 de l'hégire (1106-7), qui mentionne le nom du Shaykh Abu Imran Musa al-Hasan ben Muhammad, [Freeman-Grenville et Martin, 1973 : 121]. Cette inscription en coufique fleurie²¹⁸ est un exemple de l'influence stylistique des ateliers du golfe Persique sur les artisans swahili, [Horton, 1996 :424, Insoll, 2003 :191]. Les données numismatiques sont

²¹⁷ Stéphane Pradines tend toutefois à reconnaître dans ce mythe une réalité historique, celle d'une diaspora de marchands du golfe Persique établis en Afrique de l'Est. Ce point de vue hétérodoxe a néanmoins le mérite de reposer le débat sur les apports culturels arabo-persans présents dans la culture swahili, [Pradines, 2009].

²¹⁸ Des débris d'inscriptions en coufique fleuri ont également été retrouvés sur les sites de Tumbatu à Zanzibar et à Shanga dans l'archipel de Lamu, [Horton, 1996 : 200-208].

particulièrement utiles pour cerner la mise en place de dynasties swahili à partir des X^e-XI^e siècles, époque d'élaboration du mythe shirâzi. Les premières monnaies frappées à la côte swahili sont des monnaies en argent retrouvées à Shanga, datées autour de 900, au nom de Abd Allah et de Muhammad, [Horton, 1996 : 368-377]²¹⁹. De telles monnaies n'avaient peut-être qu'une valeur symbolique, servant une propagande destinée aux pays étrangers afin de témoigner de l'islamisation de ces potentats africains²²⁰. La frappe de monnaies devient courante entre les X^e et XII^e siècles. Les monnaies swahili en cuivre ou en argent²²¹ des X^e-XI^e siècles, retrouvées à Pemba²²², Zanzibar, Mafia ont permis de reconstituer quatre générations de souverains appartenant à deux dynasties : dynastie de Ahmed, et celle de al-Hasan. Si le nom de ces souverains n'est pas toujours cité dans la chronique de Kilwa, [Chittick, 1974 : 13-17, 237-238, Freeman Grenville, 1962 : 34-49], al-Hassan est une figure importante dans les récits traditionnels swahili où il apparaît comme le fondateur de la lignée aristocratique shirâzi en Afrique de l'Est. Chittick avait daté du XII^e siècle, cette implantation shirâzi à Kilwa en se basant sur l'apparition à grande échelle de la construction en pierre et une hausse manifeste de la prospérité de cette cité. Ces Shirâzi auraient progressivement étendu leur influence vers le sud, notamment pour s'approprier le commerce de l'or du plateau du Zimbabwe, [Chittick, 1974 : 237-238]. Les découvertes monétaires ont permis de faire remonter aux années 980-1000, le règne d'Ali ben al-Hasan. Aussi, Horton envisage une corrélation entre le développement précoce d'une architecture en porites sur le site de Shanga au X^e siècle, et l'émergence de groupes africains revendiquant cet héritage shirâzi. Le commerce de l'or, l'ivoire et du cristal de roche mettait en relation ces communautés avec les principaux empires régionaux du monde musulman, les Fatimides et les Buyides, par l'intermédiaire des ports sud-arabiques et du golfe Persique. De fait, l'archipel de Lamu est certainement le foyer culturel où s'opéra ce syncrétisme entre les traditions africaines et musulmanes à l'origine des traditions

²¹⁹ Selon Brown, ces monnaies ne seraient pas africaines mais pourraient avoir été frappées par le gouverneur du Sind. Ces monnaies présentent en effet de nombreuses similitudes avec les monnaies retrouvées à Shanga. Brown, 1992, « Early Muslim Coinage in East Africa : The Evidence from Shanga », *Numismatic Chronicle* 152 : 83-87, cité dans Insoll, 2003 : 165, 179.

²²⁰ Abdallah et Muhammad sont des noms souvent portés par des convertis, [Horton, 1996].

²²¹ Paradoxalement, alors que des monnaies frappées à Kilwa ont été retrouvées sur le site du Great Zimbabwe, aucune occurrence n'est connue aux Comores ou à Madagascar. Peut-être que les échanges dans ces régions reposaient uniquement sur le troc. Il est à signaler les découvertes de rares monnaies abbassides et fatimides à Madagascar datées des X^e-XII^e siècles, [Vernier et Millot, 1971 : 73-74].

²²² En particulier la cache monétaire retrouvée en 1984 sur le site de Mtambwe Mkuu, comprenant plusieurs milliers de monnaies swahili associées à des dinars fatimides dont les plus récents datent de 1066, [Horton et Middleton, 2000 : 56-58].

shirâzi. Ces groupes swahili diffusèrent celles-ci vers le sud (Pemba, Zanzibar, Mafia, Kilwa et les Comores) à la faveur de l'extension progressive de leurs réseaux commerciaux, participant également à l'islamisation de ces régions [Horton, 1996 : 424-425]. Aussi, comme le résume Philippe Beaujard : cette expansion « shirâzi » est peut-être d'abord celle d'un islam qui, malgré ses divisions, joue un rôle intégrateur, [Beaujard, 2007 : 62].

8. Les réseaux d'échanges dans le canal de Mozambique : la côte mozambicaine

Des communautés agro-pastorales occupent les plaines du Mozambique et le plateau du Zimbabwe à partir de la première moitié du premier millénaire. Dans les plaines côtières, les sites de la phase *Matola* présentent des traditions céramiques similaires à la céramique de tradition *Kwale* identifiée en Tanzanie, [Sinclair, 1987 : 67]. Ces communautés agro-pastorales supplantent dans ces régions des chasseurs-cueilleurs au mode de vie hérité des sociétés de l'âge de la pierre. Ce front pionnier agricole est certainement lié à une première expansion bantou en Afrique australe. Des échanges existent entre les communautés du littoral et celles de l'intérieur durant la phase *Nampula* (700-950), [Sinclair *et al.*, 1993 : 424]. Une sépulture datée du deuxième siècle à Murrapania présente un dépôt funéraire composé de défenses d'éléphants, attestant de la capacité de ces populations à échanger des produits particulièrement recherchés au nord de l'océan Indien, [Sinclair *et al.*, 1993 : 423]. Ces réseaux d'échange régionaux entre la côte et l'intérieur constituent la trame qui sera mise à profit par des petites localités²²³ fréquentées par des marchands étrangers.

Si quelques sources écrites témoignent de la présence de marins arabo-persans à Sofâla²²⁴, on mesure particulièrement l'implication dans ces échanges avec ces régions méridionales de marins swahili et certainement proto-malgaches. En effet, si le système des

²²³ Il s'agit généralement d'abris le long de la côte (baies, échancrures dans le récif corallien comme sur les îles de l'archipel des Quirimbas et de Bazaruto) offrant une protection naturelle aux boutres. Inhambane constitue le point le plus méridional de ces petits établissements côtiers, [Morais, 1988].

²²⁴ La côte mozambicaine, décrite sous le nom de Sofâla par les auteurs arabes à partir du X^e siècle, abrite des lieux d'escale qui font office de comptoirs où l'or et l'ivoire sont échangés principalement contre des produits manufacturés, principalement des perles en verre. *Les Merveilles de l'Inde* font part de la dangerosité de la côte de Sofâla, où les navires se rendant à Qanbalû sont jetés lors de tempêtes. Al-Mas'ûdî est le premier à mentionner l'exploitation de l'or à Sofâla et au Wâq-wâq, [Freeman-Grenville, 1962 : 15]. Au XII^e siècle, al-Idrîsî a une bonne connaissance de l'extraction de l'or dans cette contrée surnommée Sofâla-de-l'or (*Sufâlat al-dahab*) et connaissance de la production de cuivre, mais il insiste sur le commerce du fer que des marins austronésiens acheminent jusqu'en Inde, [Viré : 1984 : 18-19].

vents de mousson assure aux marins arabo-persans de pouvoir mener l'aller et le retour dans l'année, ce cycle n'est plus possible au-delà du cap Delgado ou de l'archipel des Comores. Les Swahili étaient les intermédiaires nécessaires pour acheminer vers les entrepôts de la côte tanzanienne et kenyane les produits en provenance d'Afrique australe et de Madagascar. Dans ces régions, les Swahili devaient composer avec les Proto-Malgaches et il n'est pas impossible que deux réseaux commerciaux parallèles, voire concurrents, aient existé²²⁵, l'un animé par des marins swahili, le second animé par des marins proto-malgaches et dont les réseaux d'échanges reposaient sur l'archipel des Comores pour assurer l'articulation avec Madagascar. Cette situation aurait perduré jusqu'à ce que Kilwa impose son hégémonie commerciale à partir des XII^e-XIII^e siècles.

Entre 700 et 1000, le comptoir de Chibuene, au sud de Vilanculos, est particulièrement actif, attestant de connexions avec la côte swahili et Madagascar. Les niveaux de cette période fournissent de la céramique islamique (sassano-islamique), de céramique de tradition *Tana Ware* mais également des fragments de récipients malgaches en chloritoschiste et de la *Dembeni Ware* comorienne, [Sinclair, 1982, 1987 : 86-91 ; Sinclair *et al.*, 1993 : 419]. Chibuene était connecté aux sites de l'intérieur contemporains de la vallée du Limpopo (Bambandyanalo et Schroda) et constituait ainsi le point d'entrée de produits manufacturés circulant dans l'océan Indien médiéval, notamment des perles en verre produites au Moyen-Orient, en Inde et en Asie du Sud-Est, particulièrement prisées chez les populations de l'intérieur, [Wood, 2011 ; Badenhorst *et al.*, 2011]. Ce petit comptoir décline au cours du XI^e siècle, puis connaît une nouvelle période d'activité au cours du XIII^e siècle, en connexion avec le proche site de Manyikeni, de tradition « Zimbabwe », [Sinclair, 1987 : 91-99]. D'autres sites côtiers occupés durant le dernier quart du premier millénaire attestent de l'intégration de la côte dans les réseaux marchands de l'océan Indien, Dundo sur l'île de Bazaruto, Inhambane plus au sud, [Sinclair, 1987 : 85 ; Sinclair *et al.*, 1993 : 419 ; Morais, 1988]. Le développement de ces localités commerçantes est lié à l'émergence de pouvoirs centralisés en amont du fleuve Limpopo prospérant du commerce de l'ivoire et de l'or. Les sites de Mapungubwe et de K2 (Bambandyanalo), illustrent l'intégration des populations Shona dans les échanges entre les X^e et XII^e siècles. Après le XII^e siècle, les centres politiques se déplacent plus au nord, au niveau

²²⁵ Ainsi, le développement du réseau commercial de Kilwa à partir des XII^e-XIII^e siècles aurait supplanté un réseau centré sur les Comores et animé par les Proto-malgaches. Nous partageons cette hypothèse envisagée par Shepherd en 1982. En outre, le commerce des perles en Afrique australe semble indiquer l'existence d'un réseau d'approvisionnement distinct de la côte swahili entre le milieu du X^e siècle et le milieu du XIII^e siècle, [Wood, 2015].

des actuelles Zambie et Zimbabwe. Le cuivre de Zambie, sous forme de lingots cruciformes, est acheminé jusqu'à la côte par de nombreux intermédiaires. Le site de Ingombe Ilede où une sépulture a livré des milliers de perles indo-pacifiques illustre le développement de petites principautés prospérant des échanges avec les régions côtières, le long des axes fluviaux²²⁶. À partir des XIII^e-XIV^e siècles, le centre politique du Monomotapa se situe à Great Zimbabwe où se développe un grand complexe en pierre. L'or du Zimbabwe est alors échangé à la côte au comptoir de Sofâla²²⁷, qui se développe à partir des XIII^e-XIV^e siècles. La maîtrise de ce comptoir par le sultanat de Kilwa lui assure un monopole de ce commerce, source d'importants revenus. Comme aux Comores, l'influence culturelle de Kilwa rayonne parmi les établissements portuaires de la côte nord du Mozambique où se développent des comptoirs swahili tel Somâna au XII^e-XIII^e siècle, [Duarte, 1993]. Paradoxalement, autour du XV^e siècle, la tradition recueillie à Tungi, situe l'origine des fondateurs de Tungi, Angoche, Kiwija et Mbwizi, non pas à Kilwa mais dans les îles comoriennes d'Anjouan et Mohéli, [Adamowicz 2011 : 17-24].

²²⁶ Fagan, 1972 : 16, cité par Insoll, 2003 : 372.

²²⁷ Le terme Sofâla, appliqué par les auteurs arabes à la côte de l'actuel Mozambique est alors restreint à cette seule localité. Ibn Battûta au début du XIV^e siècle, est ainsi le premier à parler de Sofâla, en tant que comptoir qu'il situe à un mois de marche de Kilwa.

9. L'ensemble comoro-malgache, prolongement du couloir swahili

L'archipel des Comores constitue un deuxième bras du couloir swahili. Durant l'époque Dembeni, l'archipel des Comores fait fonction d'entrepôt pour les produits malgaches. Parmi la liste des produits africains recherchés, Madagascar offre beaucoup de ressources qui intéressent les marchés du nord de l'océan Indien, en particulier le cristal de roche ou quartz hyalin. Ces circuits de diffusion sont particulièrement instructifs sur les nombreux intermédiaires intervenant dans ce commerce. Au XI^e siècle, al-Birûni cite le cristal de roche parmi les produits originaires du pays des Zanj, tandis que Nasr-i Khusrau décrit de la vaisselle travaillée dans cette matière rencontrée au marché du Caire en 1046 et 1050, [Horton, 1996 : 332]. Le cristal de roche était façonné dans les ateliers du Caire qui excellaient dans la fabrication de bijoux, amulettes, flacons mais aussi des œuvres de grande taille destinées à l'art somptuaire califal. La pureté du cristal de roche travaillé en Égypte participait de son excellente réputation. Certaines de ces œuvres sont parvenues en Occident comme l'aiguière du trésor de Saint Denis conservée au musée du Louvre.

Les chercheurs se sont interrogés sur la provenance de ce cristal de roche, en particulier Mark Horton et Claude Allibert qui en retrouvèrent lors de leurs fouilles dans des niveaux datés des X^e-XI^e siècles. Des éclats de cette matière sont présents sur des sites swahili où elle est employée pour façonner des perles. Horton qui a rencontré des fragments de cristal de roche d'une pureté comparable à celle des pièces fatimides, envisage une provenance depuis l'intérieur du Kenya, dans la région de Tsavu, [Horton, 1996 : 332, 415 ; Horton et Middleton, 2000 : 80]. Le cristal de roche est également présent sur les sites comoriens, notamment à Mohéli sur les sites de Mro Dewa et du vieux Mdidju associé à des tessons de la phase Dembeni, [Chanudet, 1988 : 200, 201]. Mais c'est sur le site de Dembeni à Mayotte où le cristal de roche est le plus présent : des fragments ainsi que des ébauches de perles sont signalés, [Allibert *et al.*, 1989 : 115 et 125]. Allibert souscrit à l'hypothèse d'Horton de l'origine africaine du cristal de roche travaillé dans les ateliers fatimides mais envisage une origine malgache de cette matière première, après un transit par les Comores, [Allibert, 1998 : 312, 2007 : 472]. Le travail du cristal de roche, notamment pour façonner des perles est connu sur le site de Vohémar, [Vernier et Millot, 1971 : 154]. D'après Flacourt, au XVII^e siècle, la côte orientale de

Madagascar, face à l'île de Sainte Marie, fournit de gros morceaux de cristal de roche²²⁸. La carte qu'il réalise localise avec précision ces gisements situés en bordure des fleuves, [Allibert, 2007 : 353]. Cette région, également exportatrice de récipients en choritoschiste dès l'époque Dembeni est très probablement la région d'origine des grands morceaux de cristal de roche employés par les ateliers fatimides, [Allibert, 2011 : 201]. En 2013, Stéphane Pradines a repris cette hypothèse avancée par Allibert²²⁹, envisageant que le commerce du cristal de roche serait à l'origine de la prospérité du site de Dembeni, [Pradines, 2013]²³⁰. Ainsi, au même titre que les comptoirs de la côte de Sofâla qui assurent aux commerçants l'accès à l'or extrait en Afrique australe, l'archipel des Comores constitue durant la période Dembeni, un entrepôt commercial pour les produits malgaches. L'archipel offrait ainsi un relais commercial d'autant apprécié que Madagascar avait une très mauvaise réputation parmi les marchands étrangers comme le rapporte encore al-Idrîsî au XII^e siècle :

« À proximité de cette île du Jâvaga en question est également l'île Kûmura²³¹. Ses habitants sont noirs de peau et se nomment al-bûmiyyin (ou al-bûqiyin). Ils sont vêtus de pagnes et de capes en cotonnade. Ce sont des gens méchants et agressifs, toujours armés où qu'ils aillent ; ils se lancent fréquemment avec leurs embarcations à l'assaut des navires marchands, en pillent le fret et les vivres et interdisent à leurs occupants de débarquer chez eux, à moins que ce soit des compagnies armées, encadrées par des chefs, ne craignant pas d'affronter l'hostilité et la cruauté de ces insulaires », [Viré, 1984 : 22-23].

Cette situation qui explique la prospérité des sites de la période Dembeni (et en particulier le site éponyme à Mayotte), change radicalement à partir du XII^e siècle. À Mayotte, le site de Dembeni est abandonné. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette évolution, en

²²⁸ D'après Flacourt, ces parages sont également fréquentés par les boutres comoriens qui à son époque viennent y rechercher des cargaisons de riz, des pagnes de soie et troquent de l'argent pour de l'or, [Allibert, 2007 : 141].

²²⁹ Non sans polémique, car Pradines n'a retenu des travaux de son prédécesseur que les publications développant l'hypothèse du commerce du fer, et revendiquant une « nouvelle hypothèse » sur la prospérité de Dembeni centrée sur le commerce du cristal de roche malgache.

²³⁰ Toutefois cette interprétation est trop restrictive, le cristal de roche n'est certainement pas la seule source de richesse de Dembeni où devait parvenir d'autres produits malgaches, dont certains n'ont pas laissé de traces archéologiques (en particulier le copal et les bois précieux).

²³¹ Al-Idrîsî est le premier à donner le nom de Qomr pour désigner Madagascar. On reconnaît dans le nom qu'il donne pour ses habitants le terme *bûqi* par lequel les Swahili désignent encore actuellement les Malgaches.

premier lieu, les progrès de l'islamisation à la côte malgache où des ports musulmans se développent à partir des XI^e-XII^e siècles²³². Dans la baie d'Ampasindava, au nord-ouest de Madagascar, le site de Mahilaka se développe à partir du XI^e siècle pour devenir un centre urbain dont l'apogée se situe aux cours des XIII^e-XIV^e siècles. Une mosquée construite au XII^e siècle est le plus ancien vestige musulman de Madagascar. Le site est alors entouré d'un enclos urbain maçonné tandis qu'un fort complète le dispositif de défense. Ce dernier rappelle le caravansérail maritime d'Husuni Ndogo de Kilwa construit aux XIII^e-XIV^e siècles, [Vérin, 1975, 1986 ; Radimilahy, 1998 ; Wright *et al.*, 2005]. Mahilaka et Kilwa auraient connu un développement parallèle, la ville portuaire de Mahilaka étant certainement connectée au réseau commercial de Kilwa²³³. Mahilaka décline brutalement au cours du XIV^e siècle. D'autres ports musulmans succèdent à cette localité, assurant les échanges entre Madagascar et l'outremer. Au nord-ouest, recentrés dans la région de Mahajanga, fleurissent à partir des XIV^e-XV^e siècles les comptoirs antalaotsy de Langany (Nosy Manja) et de Kingany à l'entrée de la baie de Boueni, [Vérin, 1975, 1986]. La prospérité de ces villes portuaires du nord-ouest est liée à leur situation à l'embouchure des grands fleuves (Mahajamba, Betsiboka) qui constituent les axes de communication avec les Hautes Terres malgaches. Aux XII^e-XIII^e siècles, durant la phase *Fiekena* sont fondés les premiers villages d'Imerina. À cette époque, les villages occupent encore des positions peu protégées, en bordure de marais qu'ils aménagent pour exploiter les premières rizières, [Rakotovolona, 1990 ; Wright *et al.*, 1992 ; Dewar et Wright, 1993]. La densité humaine dans les Hautes Terres augmente de manière significative au cours des siècles suivants, avec l'apparition d'une multitude de noyaux villageois cernés de profonds fossés dont l'ingénieur topographe Adrien Mille a établi l'atlas archéologique à partir de photographies aériennes. Sur un territoire de cent kilomètres de côté, seize mille sites archéologiques ont ainsi été repérés en Imerina central, [Mille, 1968, 1970]. À partir du XIV^e siècle, une hiérarchisation apparaît entre ces sites²³⁴, dénotant un processus de structuration politique de ces territoires en « cluster » aboutissant à l'émergence de royaumes, [Dewar et Wright, 1993]. Les Hautes Terres étaient en relation avec les côtes orientale et occidentale de Madagascar. Les données

²³² Mahilaka aux XI^e-XIV^e siècles dans la baie d'Ampasindava, puis Vohémar sur la côte est à partir du XIII^e siècle, les établissements Antalaotsy de la région de Mahajanga à partir du XV^e siècle (Langany, Kingany).

²³³ De la même manière, l'essor du site de Great Zimbabwe au XIV^e siècle est en miroir à celui de Kilwa.

²³⁴ Plusieurs sites témoins ont fait l'objet de fouilles archéologiques : Fanongoavana, [Rasamuel, 2007], Vohimasina, Angavobe, Lahovohitra, Ambohinanjakana, [Wright *et al.*, 1992].

historiques de la période moderne, en particulier les descriptions des cités portaires antalaotsy par les Portugais au début du XVI^e siècle rendent compte des grandes quantités de riz²³⁵, mais aussi très certainement d'esclaves qui étaient acheminés depuis les Hautes Terres jusqu'à la côte. Les captifs malgaches intégraient, via les Comores, les réseaux de traite swahili approvisionnant en esclaves le Moyen-Orient, [Vernet, 2003].

Au nord-est, le port de Iharana/Vohemar se développe à partir du XIII^e siècle. Ce site est surtout documenté par sa nécropole qui a livré un mobilier funéraire remarquable, illustrant l'intégration de ses habitants, les Rasikajy, dans les réseaux marchands de l'océan Indien, [Gaudebout et Vernier, 1941 ; Vernier et Millot, 1971 ; Allibert et Rakotoarisoa, 2011]. Vohemar était alors, jusqu'à son déclin au XVII^e siècle, une cité portuaire florissante de la côte nord-est de Madagascar, ses réseaux commerciaux s'étendant le long de la côte orientale de Madagascar comme le laissent envisager les connexions culturelles avec les groupes Zafiraminia.

À partir des XI^e-XII^e siècles, l'expansion en direction de Madagascar des réseaux commerciaux contrôlés par des islamisés amenuise considérablement l'importance des Comores, réduits dès lors à la seule fonction d'escale pour les navires se rendant à Madagascar. On mesure ces changements par le mobilier d'importation, particulièrement abondant sur les sites de la période Dembeni, mais qui décline très fortement à partir du XII^e siècle. Toutefois, les Comoriens semblent participer directement à ces échanges régionaux, se rendant aussi bien à Madagascar, qu'à la côte swahili comme le suggèrent non seulement les données textuelles de la période moderne mais également, la brève mention d'Ibn Mudajawir qui signale, au XIII^e siècle, l'existence d'échanges commerciaux entre les gens de Komr et Kilwa (*cf. supra*). L'archipel à partir du XIII^e-XIV^e siècle entre alors dans la sphère d'influence du sultanat de Kilwa, alors en plein essor²³⁶.

²³⁵ Le comptoir de Langany sur l'îlot de Nosy Manja en baie de Mahajamba est visité en 1506 par la flotte portugaise commandée par Tristan Da Cunha. Les portugais découvrent une belle ville de pierre, «il y avait tant de riz dans la ville que vingt navires n'eussent pas suffi à l'emporter » selon Afonso de Albuquerque qui relate cette expédition, [Grandidier, 1903 : 21].

²³⁶ Il existe certainement une corrélation entre le déclin du site de Dembeni et l'essor de Kilwa. Shepherd émet l'hypothèse que Kilwa au XIII^e siècle s'est appropriée les réseaux commerciaux mis en place par les Proto-malgaches, [Shepherd, 1982]. Cette évolution est en grande partie la conséquence d'une inversion culturelle qui accompagne la swahilisation des élites comoriennes et de certains groupes côtiers malgaches (Antalaotsy).

10. Le rayonnement culturel et commercial de Kilwa entre les XII^e et XV^e siècles

La région de Kilwa, au sud de la Tanzanie, est un archipel composé de deux îles principales Kilwa Kisiwani et Songo Mnara occupant une large échancrure de la côte à une douzaine de kilomètres au sud de Kilwa Kivinje. Ces îles basses, entourées de mangroves et de récifs coralliens conservent les ruines d'anciens établissements portuaires swahili. Les premières fouilles archéologiques à Kilwa Kisiwani débutèrent en 1957 à l'initiative de Neville Chittick, alors conservateur des antiquités pour le gouvernement du Tanganyika. Les résultats de ces fouilles ont fait l'objet en 1974 d'une importante monographie en deux tomes, [Chittick, 1974]. L'inscription en 2001 par l'UNESCO de Kilwa dans la liste du patrimoine mondial de l'humanité motiva de nouvelles campagnes de relevés architecturaux sur cette ancienne cité portuaire, [Pradines et Blanchard, 2005] ainsi que des fouilles archéologiques sur les établissements périphériques de Songo Mnara daté du XV^e siècle, [Wynne Jones et Fleisher, 2010 ; Pradines et Blanchard, 2015] et de Sanje Ya Kati, daté des XI^e-XIII^e siècles, [Pradines, 2009].

Le site de Kilwa Kisiwani est occupé dès le IX^e siècle. Il s'agit alors d'une modeste communauté dont la culture matérielle relève de la tradition *Tana*. Des importations islamiques, des perles indiennes (pâte de verre et cornaline) et des récipients malgaches en chloritoschiste indiquent une implication de cette communauté dans les échanges régionaux. À partir du XII^e-XIII^e siècle, Kilwa Kisiwani connaît un premier essor qui se caractérise par l'usage, à grande échelle, de la pierre pour la construction. La mosquée du XII^e siècle, épargnée par l'extension du XIV^e siècle, témoigne de cette période, ainsi que le site voisin de Sanje Ya Kati, [Pradines, 2009]. Chittick envisage ces changements comme le signe de l'installation de Shirâzi venus depuis la côte du Benadir. Il s'agit cependant très certainement de groupes swahili qui étendent leur réseau commercial vers le sud, intéressés par les opportunités commerciales offertes par l'Afrique australe, mais également Madagascar via l'archipel des Comores (*cf. supra*). La chronique de Kilwa mentionne une période de conflit avec la cité voisine de Shagh, [Freeman-Grenville, 1962 : 37]²³⁷. Les fouilles à Sanje Ya Kati ont révélé une destruction violente de cet

²³⁷ Selon Horton, ce conflit pourrait avoir une origine religieuse, opposant une communauté chiite à une communauté ibadite, ce que semble appuyer à la fois un document Omânaï daté des années 1200, *al-Maqama al Kilwiyya*, donnant les détails d'une mission pour reconvertir Kilwa à l'ibadisme, et d'autre part la brève mention d'Ibn al-Mudjâwir en 1232 qui indique que la ville de Kilwa est passée du chiisme au kharijisme (ibadisme). Par ailleurs, Horton remarque que les mihrabs rudimentaires de certaines mosquées (en particulier celui de la mosquée de Sanje ya Kati) pourraient relever de l'idéologie ibadite, [Horton et Middleton, 2000 : 67].

établissement au cours du XIII^e siècle, ce qui corrobore l'hypothèse avancée par Chittick²³⁸ que ce site correspond à l'ancien Shagh cité dans la chronique de Kilwa, [Pradines, 2009].

L'essor de Kilwa Kisiwani à partir du XIII^e siècle se ressent parmi les écrits des géographes arabes. Le dictionnaire géographique de Yakût apporte, en 1222, la première mention de Kilwa, présentée comme « un endroit du pays des Zanj »²³⁹. Ibn al-Mujâwi, vers 1230, mentionne également Kilwa et Mogadiscio comme une étape entre Aden et l'île Qomr (Madagascar). Vers 1250, Ibn Saïd qui a connaissance de Mogadiscio et de Mombasa cite l'île de Kilwa. Cependant sa description est encore imprécise et comporte de nombreuses confusions : Kilwa est ainsi incluse dans l'archipel des Mend (Maldives ?), [Ferrand, 1914 : 336-337]. En 1331, Ibn Battûta, après une halte à Mogadiscio puis Mombasa, visite Kilwa et fournit des renseignements très précis sur sa population et son sultan²⁴⁰. Le voyageur est impressionné par la qualité des constructions de la ville, essentiellement construites en bois. Elle est alors peuplée de Zanj à la peau très noire. Certains portent des scarifications au visage²⁴¹. On apprend que les marchands de Kilwa se rendent à Sofâla, située à un mois de marche du pays des Limiin d'où provient la poudre d'or. Le sultan de Kilwa dirige également un réseau de traite d'esclaves Zanj non musulmans, razzés dans les contrées voisines. Sa renommée dépasse les frontières du monde swahili puisqu'il accueille à sa cour avec beaucoup de générosité des Sharifs originaires du Hedjaz.

²³⁸ Chittick, 1974 : 8.

²³⁹ Yâkût cite lui aussi Sofâla, non pas comme un pays mais une localité, « *la plus reculée du pays des Zanj* », tandis que l'île d'al-Qomr (Madagascar) est citée par cet auteur comme une île « *située au milieu de la mer des Zanj et la plus grande qui s'y trouve* », [Guillain, 1845 : 235].

²⁴⁰ La réalité du séjour d'Ibn Battûta en Afrique de l'Est est cependant discutée compte tenu de certaines incohérences du récit, [Fauvelle-Aymar et Hirsch, 2003].

²⁴¹ Ibn Battûta précise « *comme les Limmin à Janada* ». Les tatouages par brûlures sont courants parmi les populations de l'ethnie Makhwa au Mozambique. De nombreux esclaves originaires de cette ethnie étaient acheminés aux Comores. En 1557, Baltazar Lobo da Souza rapporte au sujet des Cafres vivant en Grande Comore : « *Les Cafres y sont très noirs et les femmes ont aussi le teint foncé ; ils portent sur le front des tatouages par brûlures comme les Abyssins et sont de bons esclaves* », [Grandidier, 1903 : 104]. Au XIX^e siècle, Gevrey décrit également cet usage chez les Makhwa qu'il rencontre lors de son séjour aux Comores mais également à Mayotte parmi les travailleurs engagés dans les domaines sucriers : « *Hommes et femmes se tatouent, les hommes surtout ; ceux qui ont les dents limées portent des lignes formées de verrues au front, au coin des paupières et de la bouche sur la poitrine à l'attache des bras, etc. ; d'autres ont des raies disposées en demi-cercles concentriques, ou des rayons, sur le front au-dessus du nez* », [Gevrey, 1870 : 84]. Al-Mas'ûdî évoque déjà au X^e siècle la coutume chez les Zanj de se limer les dents, [Freeman-Grenville, 1962 : 15].

Les fouilles archéologiques conduites par Chittick à Kilwa ont mis en évidence cette période de prospérité centrée sur les XIII^e-XIV^e siècles. Un programme architectural ambitieux est alors mis en œuvre. À la mosquée primitive du XII^e siècle est accolée une extension de grande ampleur comprenant une nouvelle salle de prière où chaque travée est délimitée par des piliers soutenant une toiture alternant coupoles et toits en terrasses. L'architecture palatiale est également spectaculaire avec la construction du palais d'Husuni Kubwa qui se déploie sur un éperon rocheux dominant la baie de Kilwa, avec de nombreuses pièces organisées autour de cours et faisant office de lieux de stockage, d'accueil des marchands étrangers, de salle d'audience et d'appartements du sultan. Non loin, l'énigmatique quadrilatère d'Husuni Ndogo, resté inachevé, avait peut-être pour objectif de compléter la fonction de caravansérail maritime à ce complexe palatial²⁴². Autour de la grande mosquée du XIV^e siècle, des demeures en pierre sont édifiées par les notables, toutefois une grande partie des quartiers d'habitation de la ville étaient encore en torchis, ce qui frappa certainement Ibn Battûta lors de son séjour. Selon Chittick, la charnière des XIII^e-XIV^e siècles voit l'instauration d'une nouvelle dynastie de sultan, celle des Ahdali ou Mahdali, originaire du Yémen, [Chittick, 1974 : 239].

L'augmentation de la prospérité de Kilwa provient en grande partie du monopole du commerce de l'or du plateau du Zimbabwe, notamment par sa capacité à établir des comptoirs sous sa dépendance le long des côtes mozambicaines, comme le comptoir de Sofâla. Son réseau commercial s'étendait très certainement en direction des côtes malgaches via l'archipel des Comores. Les récipients malgaches en chloritoschiste sont une preuve matérielle de ces échanges. Cette importation apparaît assez tôt à Kilwa, dès la phase Ib datée des XI^e-XII^e siècles, [Ibid. : 237] mais sont particulièrement nombreuses durant les phases II et III (XII^e-XV^e siècles). Certains récipients tripodes sont similaires aux productions de la région de Vohémar, [Ibid. : 419]. Chronologiquement, les échanges de Kilwa avec Madagascar ne peuvent pas reposer sur le commerce du cristal de roche malgache ; en Égypte, les importations de cristal de roche africain cessent à la fin du XI^e siècle. En revanche, le commerce du riz de Madagascar semble avoir animé ces échanges²⁴³. Il devait composer l'essentiel des cargaisons

²⁴² Chittick a envisagé qu'il pouvait s'agir d'une vaste mosquée inachevée dont le plan s'apparente aux mosquées abbassides d'Irak, [Chittick, 1974 : 204-205]. Le plan de cet édifice a pu être rapproché des fortins édifiés au Gujarat et témoignerait de l'influence indienne dans l'architecture swahili, [Pradines, 1999].

²⁴³ Le commerce des récipients en chloritoschiste lui était associé, soit pour fournir de la vaisselle de stockage (boîte à riz), soit pour la cuisson et la présentation du riz. Parmi les autres produits malgaches importés, certains n'ont pas laissé de traces archéologiques comme les rabanes et ouvrages de vannerie. Selon Ibn Sa'îd, les habitants de l'île de Qomr « *ont une herbe avec laquelle ils tissent d'excellentes étoffes multicolores que l'on exporte dans l'Irak et le*

des embarcations à balancier se rendant à Kilwa, signalées par al-Mudjawir au XIII^e siècle. Au XV^e siècle, les archives d'Aden mentionnent Kilwa comme lieu d'origine du riz débarqué dans ce port, [*Ibid.* : 244], tandis que les récentes études archéobotaniques à Songo Mnara ont révélé la présence du riz dans cet établissement du XV^e siècle, [Walshaw, 2015]. Vohémar et les cités portuaires antalaotsy du nord-ouest constituaient des relais de ce commerce. L'expédition portugaise, commandée par Tristan da Cunha, qui explore la côte nord-ouest de Madagascar en 1506, rend bien compte de l'implication de ces localités portuaires dans le commerce du riz (*cf. supra*). L'archipel des Comores assurait très certainement un relais entre Kilwa et Madagascar comme le laissent envisager les sources historiques du début de la période moderne. Ibn Mâjid décrit l'archipel comme un lieu où les gens achètent et vendent tandis qu'une lettre de Pedro Ferreira rapporte en 1506 : « il y a beaucoup de provisions dans les îles Alcomor, millet, riz, vaches, chèvres et poules. C'est là que Kilwa et Mombasa sont approvisionnés », [Axelson, 1940 : 240-241, cité par Newitt, 1983 : 144]²⁴⁴. Newitt envisage que les Comores étaient politiquement et commercialement satellites de Kilwa avant 1500²⁴⁵. L'intégration de l'île d'Anjouan dans le mythe shirâzi de la chronique de Kilwa est particulièrement significative, d'autant que cette tradition confère à cette île un statut particulier en accueillant le père des six frères shirâzi, [Freeman-Grenville, 1962 : 35]. Certaines traditions aux Comores, comme la chronique d'Abdul Latwif, sont également explicites sur les liens culturels entretenus avec Kilwa, patrie d'origine des Shirâzi fondateurs de l'Inya Fwambaya, dynastie des rois de l'Itsandra, [Damir *et al.*, 1985 : 99]. Au XIII^e siècle, Ibn Sa'îd malgré ses imprécisions géographiques sur la localisation de Kilwa, rapporte qu'une île au volcan, peuplée de Zanj, est placée sous sa domination et pourrait ainsi témoigner de l'intégration des Comores dans son réseau d'influence, [Guillain, 1845 : 269]. On reconnaît dans ces diverses traditions, des mécanismes d'alliances assez similaires à ceux qui ont permis aux sultans de Kilwa d'étendre

Yémen. On trouve dans l'île, la banane, la canne à sucre et le coco. Avec les fibres des noix de coco, ils font des câbles de navires avec lesquels ils consolident les planches. Leur principale culture est le bétel qui ressemble à la vigne en ce qu'il s'enroule et au laurier, par sa feuille. Ils en emploient la feuille avec un peu de pain et d'eau et ils en font un parfum, une liqueur enivrante et une drogue qui leur donne de la jouissance. C'est l'équivalent du vin pour les gens de l'Inde. Ils ressemblent physiquement plus aux Chinois qu'aux Indiens », [Ferrand, 1914 : 332].

²⁴⁴ Les comptoirs malgaches antalaotsy et les Comores étaient particulièrement impliqués dans les réseaux de traite des esclaves malgaches comme le rapporte le témoignage de Piri Reis au début du XVI^e siècle, [Allibert et Khorchid, 1988].

²⁴⁵ «It is reasonable, then, to assume that before 1500; the islands were politically and commercially satellites of Kilwa», [Newitt, 1983 : 144].

progressivement leur influence en direction de Sofâla et de l'île de Mafia. L'implantation de shirâzi à Anjouan à Sima et Domoni pourrait correspondre de cette stratégie d'expansion politique de Kilwa. Il est également possible que les Comores aient accueilli des factions dissidentes exilées. Si culturellement, on observe une transformation de la culture matérielle comorienne à partir du XIII^e siècle, certainement sous l'influence de Kilwa (cf infra), les liens politiques devaient, en définitive, être très lâches. L'instauration de sultanats à Anjouan et Mayotte à la charnière des XV^e-XVI^e siècles par des lignées shirâzi pourrait être les derniers épisodes de l'influence politique de Kilwa aux Comores.

Agité par des luttes intestines, le sultanat de Kilwa voit sa prospérité stagner durant la seconde moitié du XV^e siècle. Les chroniques de Kilwa évoquent notamment des difficultés avec le gouverneur de Sofâla, [Freeman-Grenville, 1962 : 93] tandis que son influence s'efface au profit de Mombasa. Lorsque les Portugais découvrent Kilwa en 1500, la ville est encore très prospère. Le sac de la ville en 1505, lors de l'expédition de Dom Francisco d'Almeida, marque le déclin brutal de cette cité-État, qui connaît un bref renouveau comme comptoir de traite durant la période moderne.

IV. L'islamisation de l'Afrique orientale

1. L'islamisation en Afrique sub-saharienne : un processus complexe

Durant les XI^e-XII^e siècles, on assiste, dans les marges africaines de l'Islam médiéval (Afrique sahélienne et Afrique orientale), à un large mouvement de conversion à l'islam. Ce processus synchrone et de grande ampleur résulte d'interactions sociologiques complexes. Selon Timothy Insoll, auteur d'une synthèse très complète sur l'archéologie de l'islam en Afrique subsaharienne²⁴⁶, les raisons de ces conversions sont nombreuses et relèvent en général davantage d'une acceptation volontaire que de conversions forcées, [Insoll, 2003 : 397-400]. Si le *jihad*, « la guerre sainte », opéré par les musulmans pour étendre les frontières de l'islam (le *dar al-islam*) en direction des régions non islamisées (le *dar al-harb*), a pu jouer un rôle important dans la diffusion de l'islam en Afrique sub-saharienne, notamment au Soudan nilotique, en Nubie et au Soudan occidental, son action a été moindre ailleurs, en particulier en Afrique de l'Est. Si Ibn Battûta mentionne en 1331 des incursions du sultan de Kilwa parmi le pays des Zanj païens au nom du *jihad*, ces campagnes n'étaient pas justifiées par l'encouragement des conversions mais par la recherche de captifs pour la traite. Aussi, les facteurs expliquant la conversion de sociétés africaines sont avant tout internes et relèvent d'une véritable acceptation de l'islam par ses sociétés selon des stratégies individuelles ou collectives complexes. Il a souvent été observé que la conversion à l'islam permet de partager des pratiques culturelles et une langue commune, l'arabe, par lesquelles des alliances peuvent être conclues à la fois parmi les populations africaines mais aussi avec le monde extérieur. Les conversions peuvent être facilitées chez les populations prédisposées à la croyance en un Dieu suprême ce qui semble avoir été le cas en Afrique de l'Est d'après les témoignages arabes (cf. *infra*)²⁴⁷. Le rôle des élites africaines dans les processus de conversion est particulièrement déterminant. Les conversions à l'islam peuvent renforcer le prestige de ces groupes, en particulier lorsque le commerce musulman détient le monopole de l'approvisionnement en produits de prestige. Il existe ainsi de manière indéniable une corrélation entre l'extension des réseaux commerciaux musulmans et la progression des conversions à l'islam en Afrique sub-saharienne. Les rois au contact de commerçants et de spécialistes musulmans ont pu contribuer à ces vagues de

²⁴⁶ Insoll, 2003, *The Archaeology of Islam in Sub-saharian Africa*, Cambridge Word Archaeology.

²⁴⁷ On pense également en contexte malgache à la croyance en un dieu suprême Zanahary assimilé à Allah parmi les groupes malgaches islamisés.

conversions, selon un schéma de conversion depuis le sommet de la société vers sa base. Toutefois, il faut se méfier d'une vision trop réductrice puisque de nombreux exemples prouvent que l'élargissement des horizons économiques musulmans n'est pas systématiquement accompagné par des conversions à l'islam²⁴⁸. L'exemple de l'Afrique australe est particulièrement significatif. Malgré un réseau, le long des côtes mozambicaines, de comptoirs fréquentés par des islamisés et connectés aux royaumes médiévaux du Monomotapa de Mapungubwe ou du Great Zimbabwe, l'islam n'a jamais pénétré l'intérieur du continent. L'absence de prosélytisme chez ces réseaux marchands et l'existence de nombreux intermédiaires dans ces échanges pourraient expliquer cette situation. De même, la progression de l'islamisation n'est pas un processus linéaire. Différentes étapes d'islamisation peuvent coexister et s'interpénétrer que ce soit à l'intérieur d'une population, d'une famille²⁴⁹ ou même durant la vie d'un individu²⁵⁰. Aussi, l'islamisation ne se traduit véritablement pas par une rupture. Partout s'applique en Afrique la notion de continuité où les fondations préislamiques et les héritages religieux sont intégrés dans un processus syncrétique qui voit coexister l'islam aux croyances traditionnelles. Au Mali, l'islamisation du delta du Niger s'accompagne de la persistance de traditions préislamiques comme la production de figurines humaines ou l'usage d'urnes funéraires. Les coutumes africaines coexistent, voire s'associent généralement à l'islam au lieu d'entrer en confrontation avec lui. Ibn Battûta, lors de son séjour au Mali entre 1352 et 1353, décrit en détail les cérémonies à la cour du roi et rapporte que le matin le roi est présent

²⁴⁸ Les archéologues sont confrontés en Afrique de l'Est à un décalage dans le temps entre le moment où les populations côtières connaissent les premiers contacts avec les islamisés (VIII^e-IX^e siècles) et la généralisation de l'islam parmi les populations swahili (XII^e siècle), [Horton et Middleton, 2000 : 47]. À l'opposé de l'océan Indien, la pénétration de l'islam en Indonésie présente un décalage similaire. Si les premiers contacts avec des marins musulmans arabes et persans s'effectuent dès les IX^e-X^e siècles, l'islamisation de l'archipel indonésien ne débute qu'à partir de la fin du XIV^e siècle, [Ricklefs, 1979 : 102-105].

²⁴⁹ En particulier entre les sexes : à Mayotte, le culte des esprits est davantage pratiqué par les femmes tandis que les hommes préfèrent volontiers afficher une pratique orthodoxe de l'islam.

²⁵⁰ À ce titre, l'exemple de Sakalava convertis à l'islam au XIX^e siècle est particulièrement significatif sur ces trajectoires individuelles : « *Ils n'hésitent pas, lorsqu'ils font ou achètent un boudre, à prendre le costume ainsi que certaines coutumes arabes ; ils sont persuadés que, s'ils ne se rasaient pas les cheveux, s'ils ne portaient pas sur la tête un « kofia », un fez ou une calotte blanche et une longue chemise blanche et s'ils mangeaient de la viande d'un animal qui n'eût pas été tué par un musulman ou de la viande de porc, ils ne réussiraient pas ; à l'instigation des Arabes, ils se conforment à ces prescriptions, disant « Ce sont les fady du boudre ». Les Sakalava qui agissent de cette manière, le font par mode et par superstition, mais dès que, pour une raison ou une autre, ils renoncent à leurs boudres, ils retournent aux coutumes ancestrales »*. A. Grandidier, *Souvenirs de voyages d'Alfred Grandidier 1865-1870*, publiés par P. Vérin, Ass. Malgache d'archéologie, *Documents anciens sur Madagascar*, T. 6, Tananarive, 1916 (1971), pp. 26-27, cité par Samuel Sanchez, [2007 : 119].

à la prière publique musulmane et le soir assiste à une cérémonie de danse des masques et écoute les récits des griots. Ainsi, des rois comme Mansa Musa du Mali ou Askya Muhammad du Songhay ont sincèrement tenté d'être des musulmans dévots, soutenant des *ulama* et recherchant leurs conseils. Mais ces rois ne parvinrent pas à rompre avec les traditions monarchiques préislamiques, sources de légitimité de leur pouvoir, [Levtzion, 1979 : 212-213]. De fait, lorsque l'islam supprime véritablement les anciennes religions, c'est davantage le fait de dynamiques intra-africaines que d'une contrainte étrangère.

2. L'islam et la culture swahili : une question au cœur du débat historiographique

Les Swahili se définissent avant tout comme des musulmans. L'islam constitue un ciment fédérateur pour ces sociétés côtières et insulaires réparties sur des milliers de kilomètres de trait de côtes. Si les chercheurs s'accordent sur l'importance de l'islam dans ces sociétés, les opinions sont partagées sur le rôle tenu par l'islamisation dans le processus ayant conduit à l'émergence de la culture swahili. Les tenants d'un développement local de la civilisation swahili ont tendance à traiter la question de l'origine de l'islam comme un simple trait culturel qui s'est surajouté à des structures sociales anciennement établies et organisées, [Kusimba, 1999 : 31-40]. Cette vision est en grande partie liée au rejet du modèle colonial arabo-persan qui prévalait chez les premières générations d'historiens et d'archéologues (*cf. supra*). Partisans d'une origine étrangère arabo-persane des cité-États swahili, l'islam était nécessairement présent dès l'origine et la question de l'islamisation n'avait donc de ce point de vue, guère de sens²⁵¹. Le changement de paradigme au cours des années 1980 qui se traduit par le rejet du modèle colonial des origines, ne s'est toutefois pas accompagné d'un regain d'intérêt pour cette question de l'islamisation parmi les chercheurs africains ou africanistes. Selon Mark Horton, les chercheurs focalisant leurs approches sur les racines africaines de la culture swahili ont eu tendance à ne pas considérer l'islamisation comme un facteur déterminant dans l'élaboration de la culture swahili, ou du moins, à rejeter cette question trop assujettie au modèle colonial des origines :

²⁵¹ La chronologie de l'islamisation, selon une approche diffusionniste, aurait ainsi permis de conforter le modèle colonial des origines. On s'étonnera ainsi que Kirkman et Chittick aient très peu fouillé de mosquées swahili, s'intéressant à d'autres aspects de la culture matérielle pour appuyer leur théorie. Chittick, pour qui Manda apportait la preuve de cette colonisation arabo-persane, s'est désintéressé de la mosquée qui n'a pas fait l'objet de fouilles [Chittick, 1984].

« Those favouring an indigenous origin for the Swahili have consistently discounted the role of Islam in their development by confusing it with ethnic origins. In the recent syntheses, Islam rarely features as an important factor, but as a later layering onto indigenous and well ordered urban communities. Part of the problem has been that to many African and Africanist scholars, Islam = foreignness, and even Islam = Arabs, and thus attempts to identify early African Islam diminish local cultural achievements », [Horton et Middleton, 2000 : 48].

Les travaux d'Horton se démarquent de ce courant historiographique en considérant que l'islam a joué un rôle déterminant dans l'élaboration de la culture swahili. Si les sociétés proto-swahili sont culturellement et ethniquement liées aux sociétés africaines de l'âge du fer, l'islamisation de cette population constitue une rupture culturelle évidente, participant à leur différenciation. Il est ainsi particulièrement significatif, selon Horton, que toutes les mosquées et tombes musulmanes répertoriées, antérieures au XIX^e siècle, soient localisées à moins d'un kilomètre de la côte. Si des sociétés préislamiques se sont développées le long des côtes africaines durant le premier millénaire, l'islamisation constitue un moment décisif dans leur développement culturel, [*Ibid.* : 48, Horton, 2004 : 73]. Les recherches conduites par Mark Horton à Shanga attestent ainsi de l'ancienneté de la pratique de l'islam dans l'archipel de Lamu, dont les plus anciennes traces remontent autour des années 800²⁵², période où s'élabore la culture swahili.

Mark Horton a tenté de restituer, à partir des rares sources textuelles et des données de l'archéologie, un tableau de l'islamisation de la côte africaine tenant compte des possibles confessions musulmanes (shiisme, ibadisme et sunnisme) présentes à travers les siècles sur la côte africaines. Cette approche repose sur le principe suivant lequel, la côte swahili, anciennement islamisée et connectée au reste de l'Islam médiéval, devait avoir connu les mêmes mouvements religieux. Les bouleversements politico-religieux de l'Islam médiéval

²⁵² Il faut cependant reconnaître que les sources historiques dressent le tableau d'une islamisation partielle de la côte swahili avant le XII^e siècle et rappelle que la pratique de l'islam n'est qu'un facteur parmi d'autres participant à l'originalité de la culture swahili. L'islamisation précoce de Shanga tient peut-être davantage de l'exception que de la règle et révélerait ainsi l'importance de l'archipel de Lamu et de l'embouchure du fleuve Tana comme foyer culturel du monde swahili (en particulier dans l'élaboration du mythe Shirâzi). D'un autre côté, le site de Chibuene, sur la côte mozambicaine, a livré une sépulture musulmane contemporaine de niveaux datés des IX^e-X^e siècles, [Sinclair, 1987 : 87, 89]. Cette découverte, à mettre en perspective avec le site de Bagamoyo à Mayotte, [Allibert *et al.*, 1983 ; Courtaud *et al.*, 2015], laissent envisager une diffusion rapide de l'islam le long du couloir swahili.

s'accompagneraient ainsi de répercussions dans les cités swahili, [Horton, 1996, 2004]²⁵³. Cette approche ne fait pas l'unanimité parmi les chercheurs, [Horton, 2004 : 79]. Randall Pouwels ne réfute pas l'opinion d'Horton sur une présence de l'islam hétérodoxe ibadite et shiite dans les cités portuaires d'Afrique de l'Est, fait plus que vraisemblable relié à la prédominance du commerce avec Sîrâf, l'Omân, Kish, le Yémen et l'Égypte fatimide. Néanmoins, Pouwels n'envisage pas que ces groupes musulmans ibadites et shiites aient pu être majoritaires puisque leur présence n'a pas eu de répercussions sur le long terme, [Pouwels, 2000 : 256]. Selon Insoll, « the specifics of some of the sectarian interpretations might be too precise based on limited evidence », et il n'est pas suffisamment tenu compte des spécificités des pratiques culturelles locales, [Insoll, 2003 : 178-179]. Récemment, Thomas Vernet a rappelé le caractère hétérogène des processus d'islamisation en Afrique subsaharienne et s'interroge sur la diversité des pratiques de l'islam dans le monde swahili, jusque là peu prise en compte par les chercheurs de la zone²⁵⁴. Il est vrai que les données archéologiques des sites swahili apportent peu de preuves de l'existence de rituels non-musulmans, ou même de syncrétisme entre les pratiques religieuses africaines et l'islam²⁵⁵, [Horton et Middleton, 200 : 71]. Il pourrait toutefois s'agir d'une carence de la recherche, liée à l'approche archéologique des sites swahili, dominée par l'étude des sites urbains et donc anciennement islamisés. Ainsi, Insoll préfère déclinier en phases les processus de conversion des Swahili à l'islam qui se caractérisent par une appropriation croissante de l'islam par les communautés swahili. Ce processus de conversion débute lors des premiers contacts des sociétés africaines du littoral avec des musulmans jusqu'à l'assimilation complète de l'islam qui devient ainsi progressivement un élément identitaire revendiqué par les communautés swahili. Il participe alors largement au renforcement de l'identité des Swahili, en tant que communauté musulmane, *ummah*, [Insoll, 2003 : 179].

²⁵³ Cette approche a été reprise par Stéphane Pradines, avec une argumentation centrée sur l'islam shiite, [Pradines, 2009].

²⁵⁴ Vernet, 2017 a et b.

²⁵⁵ Parmi les rares exemples swahili de la permanence de pratiques préislamiques, Kusimba signale une sépulture atypique, aux abords immédiats de la mosquée de Mtwapa, au Kenya, où le défunt ne repose pas selon la norme musulmane, [Kusimba, 1999 : 110]. Sur l'île de Pemba, le site de Pujini conserve une cavité naturelle aménagée où une *siwa* (cor swahili faisant partie des *regalia* symbolisant traditionnellement le pouvoir) a été représentée en bas-relief. Cette cavité est interprétée comme un possible lieu cérémoniel pour honorer les esprits, [Laviolette, 2004]. Dans ces deux cas, ces pratiques relèvent davantage de la coexistence avec l'islam que d'un véritable syncrétisme.

3. Les données textuelles : la permanence des religions traditionnelles africaines avant le XIV^e siècle

La conversion à l'islam est un processus lent qui présente à la fois des discontinuités dans le temps et l'espace. Un aspect important de ce processus semble l'absence de réel prosélytisme, limitant la pratique de l'islam aux seules communautés côtières impliquées dans les échanges avec l'outremer²⁵⁶. Ce point est d'ailleurs à nuancer car, à l'intérieur de ces communautés, l'islam ne semble avoir concerné qu'une petite part de la population. C'est avant tout une religion portée par les élites, les *waungwana*²⁵⁷, et participe ainsi à leur distinction sociale. Les religions traditionnelles africaines devaient être ainsi omniprésentes dans ces sociétés. Les écrits arabes antérieurs au XIV^e siècle qui évoquent le pays des Zanj sont d'ailleurs très explicites sur cette situation minoritaire de l'islam, les marchands musulmans étrangers étant particulièrement confrontés à ces pratiques religieuses africaines qu'ils qualifiaient de païennes. Au X^e siècle, al-Mas'ûdî, pour qui Qanbalû est la seule île de la côte des Zanj où vivent des musulmans mélangés à des Zanj idolâtres, est surtout prolix sur les croyances et coutumes africaines qu'il rapporte dans *Les Prairies d'Or* :

« They also burn ivory before their idols and cense their altars with it, just as Christians use Mary incense and otheir perfumes », « Their kings are know as *Wafalme*, which means son of the Great Lord, since he is chosen to govern them justly. If he is tyrannical or strays from the truth, they kill him and exclude his seed from the throne; for they consider that in acting wrongfully he forfeits his position as the son of the Lord, the King of Heaven and Earth. They call God *Maliknajlu*, wich means Great Lord. The Zanj have an elegant language and men who preach in it. One of their holy men

²⁵⁶ La traite musulmane des esclaves africains serait un important facteur limitant la diffusion de l'islam. En effet, il est en général interdit aux musulmans de réduire en esclavage un coreligionnaire, même si par la suite, un esclave peut se convertir, [Horton et Middleton, 2000 : 49]. La relation de confiance entre les marchands musulmans et leurs partenaires africains était rendue possible grâce aux cadres moraux fixés par le traité *aman*, [Horton et Middleton, 2000 : 49]. L'anecdote rapportée par *Le Livre des Merveilles de L'Inde*, de la capture d'un roi africain par des marchands arabo-persans alors que celui-ci leur avait permis de commercer dans son royaume, [Devic, 1878 : 43-52], illustre la nécessité fondamentale de nouer des relations de confiance lors des transactions commerciales entre marchands musulmans et leurs partenaires africains.

²⁵⁷ Terme générique qui désigne les populations libres chez les Swahili. Aux Comores, et en particulier à Mayotte, le terme *mungwana* est usité, en opposition au terme *murumwa* qui désigne les esclaves. Les *mungwana* ne peuvent toutefois prétendre à un statut aristocratique uniquement réservé à la *kabaila*, [Blanchy, 1990 : 66, 219].

will often gather a crowd and exhort his hearers to please God in their lives and to be obedient to him. He explains the punishment that follow upon disobedience, and reminds them of their ancestors and kings of old. These people have no religious law: their kings rule by custom and by political expediency », [Freeman-Grenville, 1962 : 16].

Abu Zaid al-Hasan, au X^e siècle, qui tire ses renseignements du pays des Zanj d'un certain Sulaiman, fait également état de l'importance des religieux dans ces sociétés africaines:

« Des discours religieux sont prononcés devant ce peuple ; on ne trouverait, chez aucune nation, des prédicateurs aussi constants que ceux de ce peuple dans sa langue. Dans ce pays, il y a des hommes adonnés à la vie dévote, qui se couvrent de peaux de panthère ou de peaux de singe ; ils ont un bâton à la main et s'avancent vers les habitations ; les habitants se réunissent aussitôt, le dévot reste quelque fois tout un jour, jusqu'au soir, sur ses jambes, occupé à les prêcher et à les rappeler au souvenir de Dieu, (qu'il soit exalté !) Il leur expose le sort qui a été éprouvé par ceux de leur nation qui sont morts », [cité par Guillain, 1856 : 189-190].

Au XII^e siècle, al-Idrîsî ne dépeint pas une autre situation pour la côte africaine. Selon lui, Barâwa, au sud de la Somalie est la dernière ville du *dar-al-islam* :

« Barâwa est située à l'extrémité du pays des païens Noirs qui ne croient en rien : ils adoptent les rochers qui se dressent, les oignent d'huile de poisson et se prosternent devant. Ils se livrent encore à d'autres bêtises de même genre leur tenant lieu de culte et de fausse croyance et y sont fermement attachés », [Viré, 1984 : 18-19].

Et, au sujet des habitants de Malindi :

« Ces indigènes prétendent avoir le pouvoir d'ensorceler les bêtes nuisibles et de les rendre inoffensives, sauf pour ceux qui veulent les occire par vengeance ; ainsi lions et léopards n'ont contre eux aucune agressivité et ce, par l'effet de leurs enchantements. Chez eux et en leur parler, le sorcier se nomme *al-maqanqâ* (mganga en swahili) », [*Ibid.*].

Tout comme la Qanbalû décrite par al-Mas'ûdî, seule l'île *al-Anguna* est en partie peuplée de musulmans.

Au XIII^e siècle, Ibn Sa'îd a connaissance de plusieurs villes le long de la côte des Zanj (Malindi, Mombasa, Sofâla), mais il ne mentionne que Mogadiscio et Merka comme étant des villes musulmanes. Curieusement, Layrana²⁵⁸ sur l'île de Qomr est également décrite comme peuplée de musulmans d'après les renseignements rapportés par Ibn Fatima, [Ferrand, 1914 : 321-326].

Aussi, les données textuelles antérieures au XIV^e siècle ne laissent percevoir qu'une islamisation partielle de la côte qui se manifeste dans de rares localités portuaires par la présence de musulmans numériquement minoritaires. L'île de Qanbalû, fréquentée par les marins du golfe Persique en est le principal. En 916, al Mas'ûdî, qui navigue sur un navire Omânais, atteint l'île de Qanbalû, en pays des Zanj, la décrit ainsi dans son ouvrage *Les Prairies d'Or* :

« Les pilotes d'Omân traversent la mer de Berbera pour atteindre l'île de Qanbalû, qui est dans la mer des Zanj. Sa population est un mélange de musulmans et de Zanj idolâtres. (...) Une de ces îles qui est à un ou deux jours de navigation de la côte, a une population musulmane et une famille royale. C'est l'île de Qanbalû que nous avons déjà évoquée²⁵⁹ », [Freeman-Grenville, 1962 : 14].

4. Les données de l'archéologie : une islamisation ancienne et davantage répandue en Afrique de l'Est

Les données archéologiques apportent cependant un éclairage différent, laissant envisager une islamisation plus précoce et davantage répandue. Les recherches de Mark Horton à Shanga, dans l'archipel de Lamu, documentent une islamisation ancienne. Sur ce site, ont été mises au jour des sépultures d'enfants respectant le rituel musulman et datées du milieu du IX^e siècle, [Horton, 1996 : 118], tandis que la fouille à l'intérieur de la mosquée du Vendredi a permis de repérer treize phases de construction remontant pour la plus ancienne à la fin du VIII^e

²⁵⁸Layrana pourrait correspondre au site de Mahilaka en baie d'Ampasindava puisqu'Ibn Sa'îd le place sur la côte occidentale de Madagascar, toutefois, la consonance avec Iharana (Vohémar) fait de cette localité du Nord-Est, dont l'activité débute à partir du XIII^e siècle, une possible attribution sérieuse (Allibert, c.p.).

²⁵⁹ Notre traduction.

siècle²⁶⁰. Il s'agit des plus anciens témoignages de la présence d'une communauté musulmane en Afrique de l'Est. Les données de Shanga attestent de la présence permanente de musulmans dans l'archipel de Lamu, au moins dès le IX^e siècle et peut-être dès la fin du VIII^e siècle. Horton associe cette présence musulmane aux échanges commerciaux entretenus avec les marchands originaires du golfe Persique²⁶¹. À l'extrême sud du monde swahili, le site de Chibuene au sud de la baie de Vilanculos a livré, associé à des niveaux datés des IX^e-X^e siècles, quatre squelettes dont un, étendu sur son épaule droite, la face tournée vers le nord, correspondrait au rituel funéraire musulman, [Sinclair, 1987 : 87]²⁶². Chibuene est probablement l'un des ports de la côte de Sofâla fréquenté par des marins arabo-persans mais également des Africains convertis à l'islam. Durant cette période de contact, les communautés musulmanes sont encore dispersées le long des côtes africaines, présentes uniquement dans les localités portuaires impliquées dans les échanges. À l'intérieur de ceux-ci, la communauté musulmane est réduite. À Shanga, Horton estime que la mosquée du Vendredi, dans son état antérieur au XI^e siècle, ne pouvait pas accueillir plus de 25 fidèles, ce qui suggère une population musulmane n'excédant pas 150 personnes, [Horton et Middleton, 2000 : 50]²⁶³. Les processus de conversion à l'islam semblent d'abord concerner les élites locales, l'islam devenant ainsi indissociable de l'identité des *waungwana*. Il est certainement significatif que le plus ancien récit de conversion à l'islam, évoqué au X^e siècle dans *Les Merveilles de l'Inde*, se rapporte à un roi de la côte de Sofâla, reflétant une islamisation depuis le sommet de la société [Devic, 1878 : 43-52, Freeman-Grenville, 1962 : 9-13]. Inversement, la majeure partie de la population conserve très longtemps ses ancrages religieux africains, ce qui, de ce point de vue, encouragea les voyageurs

²⁶⁰ L'interprétation comme mosquée de cette première construction en matériaux périssables (poteaux et torchis) a été très discutée, [Horton 2004]. Cette interprétation repose sur la continuité d'occupation et de fonction supposée entre les VIII^e et XI^e siècles. Cette mosquée est construite en pierre de corail, *porites*, au début du X^e siècle, [Horton, 1996 : 209-223].

²⁶¹ « The Muslims at Shanga seem to have been local traders, probably small in number, who converted through contact with overseas merchants. Indeed this may have been a deliberate policy on the part of these merchants, to secure reliable trading partners on the African coast », [Horton, 1996 : 421]. Des marchands africains pouvaient également se rendre dans les ports du golfe Persique comme l'indiquent, au X^e siècle, les registres de taxation du port de Sirâf, [Horton et Middleton, 2000 : 51].

²⁶² Aux Comores, le site de Bagamoyo à Mayotte fournit des sépultures musulmanes dont les plus anciennes ont été datées par analyse C¹⁴ des IX^e-XII^e siècles, [Courtaud *et al.*, 2015 : 51]. Si ce site a également fourni de la vaisselle islamique sassano-islamique, l'effet réservoir marin implique de rajeunir ces datations. Aussi, une présence musulmane aussi ancienne que le IX^e siècle paraît ici difficile à affirmer.

²⁶³ En considérant que les femmes et les enfants ne priaient pas à la mosquée comme il est encore de coutume dans le monde swahili.

musulmans fréquentant les cités portuaires de la côte africaine, à souligner la prévalence des religions locales sur l'islam.

À partir des XI^e-XII^e siècles, le nombre de mosquées à la côte swahili augmente de manière significative. Sur l'île de Pemba, le site de Ra's Mkumbuu présente une mosquée en pierre bâtie au XI^e siècle tandis que le site de Mtambwe Mkuu a livré un ensemble funéraire d'une vingtaine de tombes musulmanes relevant d'une phase d'inhumation comprise entre 1000 et 1150²⁶⁴, [Horton et Middleton, 2000 : 51], tandis qu'à Zanzibar, le site d'Unguja Ukuu a livré une construction rectangulaire datée du XI^e siècle et qui pourrait être une mosquée, [Juma, 2004 :83-84]. À Kilwa Kisiwani, la mosquée primitive accolée à la grande extension du XIV^e siècle a été datée du XII^e siècle, [Chittick, 1974 : 237]²⁶⁵. Sur un petit îlot au sud de Kilwa Kisiwani, la mosquée du site de Sanjé Ya Kati a été bâtie autour de 1100, [Pradines, 2009]. Aux Comores, la présence de musulmans avant le XI^e siècle est incertaine. La mosquée de Sima dont les premières phases de construction remontent aux XI^e/XII^e siècles est le plus ancien témoignage d'islamisation de l'archipel, [Wright, 1992 : 119], tandis qu'à Mayotte, les plus anciennes sépultures musulmanes fouillées sur le site de Bagamoyo remontent elles-aussi à cette période, [Allibert *et al.*, 1983 ; Courtaud *et al.*, 2015]. C'est également de la même période qu'est datée la plus ancienne mosquée de Madagascar, sur le site de Mahilaka, [Vérin, 1975 : 630-639, 1986:148-151 ; Radimilahy, 1998²⁶⁶].

5. Les influences shiite et ibadite en Afrique de l'Est

Cette période des XI^e-XII^e siècles, caractérisée par l'expansion de l'islam en Afrique de l'Est, est également celle qui voit l'élaboration du mythe shirâzi, d'abord parmi les premières générations d'Africains convertis dans les régions septentrionales de la côte swahili (nord Kenya), avant d'atteindre les régions situées plus au sud (côte tanzanienne et Comores). Les

²⁶⁴ En s'appuyant sur Rogers, [1976], Horton note que les défunts étaient disposés à angle droit par rapport à l'orientation musulmane régulière et envisage qu'il s'agisse de sépultures shiites. Cette interprétation nécessite d'être davantage étayée. Ces sépultures avaient livré des brûle-encens ce qui n'est pas sans évoquer un parallèle avec les découvertes funéraires obtenues à Mayotte (*cf. infra*).

²⁶⁵ La présence de musulmans à Kilwa a toutefois été envisagée durant la période Ib (1000-1200) du fait de la découverte d'un graffiti en caractère arabe retrouvé sur une plaque lors de la fouille de la cour orientale de la Grande Maison/Great House, [Chittick, 1974 : 131, 237, plate 105c (t.2)].

²⁶⁶ Dans sa stratégie d'étude du site de Mahilaka, Chantal Radimilahy n'a pas poursuivi les investigations sur la mosquée en partie fouillée par Poirier puis Vérin. Au final, il existe peu de données permettant de mesurer l'adhésion à l'islam des habitants de cet important comptoir.

chercheurs se sont interrogés sur la réalité de ce mythe et ainsi que sur les confessions musulmanes présentes en Afrique orientale qui avaient pu l'alimenter bien avant la généralisation de l'islam sunnite au XIV^e siècle. Les échanges commerciaux entre le golfe Persique et la côte africaine, qui s'intensifient à partir du IX^e siècle sous l'impulsion de marins originaires de Sohâr et de Sîrâf, sont en effet propices à la diffusion des techniques et des idées et, en particulier l'islam shiite et ibadite. Parallèlement aux relations commerciales, des mouvements religieux dissidents et persécutés par le pouvoir califal sunnite ont pu se réfugier dans les cités portuaires d'Afrique de l'Est. Selon Horton qui s'appuie sur la tradition recueillie par de Barros au XVI^e siècle, des musulmans chiites Zaydites du Yémen ont pu ainsi atteindre la côte africaine. Impliqués dans les échanges avec la mer Rouge, ils pourraient avoir introduit l'architecture en pierre de corail ainsi que jeter les bases du commerce du cristal de roche africain, [Horton, 1996 : 422-4423]. D'autres groupes chiites dissidents comme les Qarmates ismaéliens, expulsés de la région du Bahreïn et de l'oasis d'al-Hasa²⁶⁷ en 1076, auraient pu s'exiler en Afrique de l'Est²⁶⁸. L'État qarmate avait été fondé au IX^e siècle après la grande révolte des Zanj. Ces Qarmates pourraient être les introducteurs, en Afrique de l'Est, de modes de gouvernance reposant sur des principes égalitaires, en particulier à la côte somalienne (Barâwa, Mogadiscio²⁶⁹), et qui trouve son équivalent à la côte swahili au travers du système de gouvernance des *waungwana*. Par exemple, à Pate dans l'archipel de Lamu, le gouvernement était constitué d'un conseil des anciens élus parmi les neuf clans de la ville, [*Ibid.*, 1996 : 426 ; Horton et Middleton, 2000 : 62-63]. On reconnaît toutefois dans ce système une organisation sociale reposant sur un système de classes d'âge, de filiation africaine bantou, bien documenté et décrit pour l'archipel des Comores, [Blanchy, 2010].

Horton est particulièrement attentif à de possibles installations d'Ibadites (ou Kharijites) en Afrique de l'Est [*Ibid.* : 421-422]. À partir d'une comparaison architecturale des mihrabs ibadites construits durant la période Omânaise à Zanzibar au XIX^e siècle, au décor épuré et ne présentant pas une niche dans le mur de la qibla, Horton envisage des similitudes avec des

²⁶⁷ Selon de Barros, Laçah /al-Hasa est la région d'origine des Emozaydi qui se seraient établis le long des côtes somaliennes à Mogadiscio et à Barâwa [Freeman-Grenville, 1962 : 83-84].

²⁶⁸ Hypothèse envisagée par Pouwels, [1974].

²⁶⁹ Ainsi, au XIII^e siècle, Yâkût rapporte que le gouvernement de cette ville n'avait pas de roi, mais que les affaires étaient gérées par les aînés, [Horton, 1996 : 426]. La situation politique de Mogadiscio connaît une évolution puisqu'elle est gouvernée par un sultan lors du passage d'Ibn Battûta dans cette ville en 1331 tandis qu'au XVI^e siècle, de Barros compare à nouveau le gouvernement de cette ville à une république gouvernée par les représentants de douze clans, [Freeman-Grenville, 1962 : 28-30, 83-84].

mosquées²⁷⁰ des X^e-XII^e siècles qui affichent cette particularité [Horton, 2004 : 79-80]. L'hypothèse d'une présence ancienne de communautés ibadites trouve des renforts historiques. En effet, d'après Ibn al-Mudjawir et une source Omânaise du début du XIII^e siècle, Kilwa aurait été un temps sous le contrôle d'une communauté ibadite, [Horton et Middleton, 2000 : 67].

L'islam shiite était certainement anciennement présent. Les connexions commerciales entretenues par l'Afrique de l'est avec le golfe Persique et, en moindre mesure, avec la mer Rouge impliquaient des contacts entre les populations swahili et des marchands shiites. Le califat fatimide shiite ismaélien et l'émirat bouyide shiite duodécimain constituaient ainsi deux puissances dont l'influence culturelle, par le bief des réseaux commerciaux, rayonnait jusqu'aux cités swahili. Cette influence shiite en Afrique de l'Est transparaît dans l'architecture des mosquées. Celles-ci se distinguent par une salle de prière surélevée grâce à une accumulation de remblais, souvent du sable. Les mihrabs de ces mosquées se démarquent nettement par une décoration très élaborée, comme celui de Kizimkazi à Zanzibar. Celui-ci présente alors un arc trilobé ou tréflé²⁷¹ et renferme une inscription datée de 1107. Celle-ci emploie des caractères coufiques fleuris qui ont pu être comparés à des inscriptions funéraires de Sîrâf, [*Ibid.* : 59-61]. D'autres mosquées anciennes présentent cette particularité : à Zanzibar, la mosquée de Tumbatu fouillée en 1989 possédait un mihrab de style tréflé associé à des inscriptions en coufique fleuri. Sur la côte kenyane, une inscription dans cette calligraphie est signalée à Kioni près de Kilifi, [*Ibid.* : 61]. À Shanga, le mihrab de la mosquée du Vendredi présente, dans son état daté du XII^e siècle, là aussi une inscription en coufique fleuri, [Horton, 1996 : 200-205].

D'autres éléments de la culture matérielle permettent d'appréhender cette influence shiite. Les monnaies retrouvées à Manda et à Shanga et frappées localement ont pu être rapprochées des dinars fatimides²⁷², [Horton, 1996 : 423] mais une connexion directe avec l'Égypte fatimide paraît peu probable. En revanche, les marins shiites du golfe Persique ont

²⁷⁰ Ce type de mihrab a été reconnu dans la mosquée de Shanga lors des phases de construction comprises entre les X^e et XII^e siècles, [Horton, 1994 : 170-223]. Cette particularité est également documentée pour la mosquée de Sanjé Ya Kati près de Kilwa, [Horton, 2004 : 80 ; Pradines, 2009] mais également pour les mosquées de Ra's Mkumbuu et de Chwaka à Pemba. La mosquée de Tumbatu à Zanzibar, datée du XIII^e siècle comporte deux mihrabs, ce qui selon Horton pourrait témoigner de la présence de plusieurs confessions sur ce site, [Horton et Middleton, 2000 : 68 ; Horton, 2004 : 80]. À Anjouan, la mosquée de Domoni présente la même particularité avec un second mihrab très frustré dans le mur de qibla du couloir latéral oriental.

²⁷¹ Ce type d'arc est toutefois original et ne trouve pas de correspondance exacte ailleurs dans le monde musulman.

²⁷² Le dépôt monétaire de Mtambwe Mkuu confirme la circulation de monnaies fatimides en Afrique de l'Est au cours du XI^e siècle, [Horton et Middleton, 2000 : 56].

certainement joué un rôle prépondérant dans les échanges culturels et religieux avec l'Afrique de l'Est, en particulier lors de l'essor et rayonnement culturel de l'émirat bouyide entre 945 et 1055²⁷³. Le mythe shirâzi qui s'élabore durant cette période reflète l'identification des swahili récemment convertis au modèle culturel véhiculé par les marins originaires du golfe Persique (*cf. supra*).

6. La conversion de l'Afrique de l'Est à l'islam sunnite chaféite

Le déclin de l'hétérodoxie après 1100 et l'importance commerciale du Yémen, du Hadramaout et de la mer Rouge entraînent la conversion de l'Afrique de l'Est à l'islam sunnite chaféite. En 1331, le sunnisme chaféite est ainsi devenu la règle pour les principales métropoles d'Afrique orientale lorsque Ibn Battûta séjourne en Afrique de l'Est (Mogadiscio, Mombasa et Kilwa²⁷⁴). On peut être frappé par l'aisance avec laquelle les communautés swahili adhèrent puis changent de confession. C'est avant tout le signe d'un islam indissociablement lié aux stratégies politiques des élites swahili. La côte yéménite, en particulier sous la dynastie des princes Rassûlides (1229-1454), aurait impulsé ces changements religieux. La diffusion en Afrique de l'Est de la poterie yéménite « *Mustard Ware* » ou « *noire et jaune* », produite dans la région d'Aden entre 1250 et 1350, illustre ces échanges très actifs entre le Yémen et la côte swahili. Cette suprématie nouvelle des clans yéménites et hadrami en Afrique de l'Est aurait eu des répercussions politiques. À la fin du XIII^e siècle, à Kilwa, le dernier sultan de la dynastie shirâzi de Kilwa est renversé au profit de la nouvelle dynastie yéménite des Madhali. Cette période est également marquée par l'installation de Sharifs en Afrique de l'est, invités à la cour des principaux souverains. Ces descendants du prophète contribuent à la diffusion de l'islam sunnite. En 1331 Ibn Battûta rencontre à Kilwa et à Mogadiscio plusieurs Sharifs originaires du Hedjaz et d'Irak résidant à la cour des sultans, notamment celle de Kilwa rendue particulièrement attractive par la générosité de son sultan. Après la crise religieuse connue par Kilwa au XIII^e siècle, un temps contrôlée par les ibadites, l'enracinement de la nouvelle dynastie Madhali passe par un fort prosélytisme sunnite dans lequel le mouvement sharifien

²⁷³ L'influence perse buyide transparaît au travers du mythe shirâzi mais également par l'imitation en Afrique de l'Est du titre porté par les souverains buyides, « *amir-i-amiran* », information qui nous est parvenue grâce à l'histoire des Sung qui rapporte l'envoi en Chine, en 1071, d'une ambassade du chef du Centan (Zangistan) et portant le titre *A-mei lo A-mei lan*, [d'après Wheatley, 1975 : « *Analecta Sino-African Recensa* », in Chittick et Rotberg (eds.), *East Africa and the Orient*, Londres/New-York, Holmes et Meier, Africana Publish. Co., pp. 76-114, p.104, cité par Horton et Middleton, 2000 : 56 et Beaujard 2007 : 61].

²⁷⁴ La présence ibadite, signalée par des sources du XIII^e siècle, ne fut donc qu'éphémère.

joua un rôle structurant. L'adhésion à l'islam sunnite se traduit par des innovations architecturales dans les mosquées, en particulier l'ajout d'un minbar à droite du mihrab ou la construction d'extensions pour accueillir une *madrassa*.

Malgré des sources historiques très fragmentaires, il semble que l'archipel des Comores ait connu les mêmes processus de conversion à l'islam que la côte africaine swahili. Si ces îles sont intégrées dès le IX^e siècle dans les réseaux marchands de l'océan Indien, les preuves de l'acceptation de l'islam ne remontent pas actuellement au-delà des XI^e ou XII^e siècle. Elles sont livrées à Anjouan par le site de Sima qui fournit la plus ancienne mosquée connue pour l'archipel et datée des XI^e-XII^e siècles, [Wright, 1992]. Le site de Bagamoyo, en Petite Terre à Mayotte, fournit un ensemble funéraire daté du début du deuxième millénaire et où les défunts sont inhumés selon la norme musulmane [Allibert *et al.*, 1983, Courtaud *et al.*, 2015]. Nos travaux sur le site d'Antsiraka Boira à Acoua, suggèrent toutefois la persistance de pratiques préislamiques en Grande Terre au cours du XII^e siècle (*cf. infra*). D'autres sites de Grande Terre, en particulier Miangani près de Kangani, présentent également le même standard funéraire que celui observé à Antsiraka Boira et suggèrent une grande diversité des pratiques funéraires à Mayotte accompagnant la conversion progressive de la population à l'islam. Il apparaît plus vraisemblable de relier cette variation des rites funéraires à la permanence de rites funéraires traditionnels plutôt que de la présence de diverses confessions religieuses musulmanes. À l'instar de la côte africaine swahili, la population de l'archipel se convertit au sunnisme chaféite. Toutefois, peut-être à cause d'un conservatisme religieux, certaines pratiques et traditions shiites sont encore perceptibles aux Comores, et cela bien après la conversion généralisée de l'Afrique de l'Est à l'islam sunnite chaféite. En Grande Comore, une inscription dans la mosquée du Vendredi de Moroni, édifice fondé en 1427²⁷⁵, conserve une invocation protectrice, la « Pentade sacrée » faisant référence à la famille du prophète et qui fait figure de talisman protecteur dans les sphères shiites²⁷⁶. À Mayotte, la liste des fani de Mayotte qui invoque les fani, ces anciens chefs détenteurs de l'ordre politico-religieux avant l'instauration du sultanat (autour de 1500), présente à plusieurs reprises parmi les gentilices de ces chefs, le mot *pir* qui

²⁷⁵ Date fournie par une inscription conservée à droite du mihrab et fournissant la date de 830 de l'Hégire pour la fondation de la mosquée « dite des gens de al-Qm », (Qomr pour Comores ou Madagascar ?), [Blanchy et Said, 1989 : 16-17, Blanchy et Vérin, 1997 : 23].

²⁷⁶ « J'en ai cinq (avec lesquels) j'éteins le feu du malheur destructeur : le Pur, l'Agréé, leurs deux fils, et la Fatima », le Pur étant Muhammad, l'Agréé, Ali, son gendre, Fatima sa fille, et Hassan et Hussein, ses petits-fils. Ces cinq personnages constituent la « Pentade sacrée », ou plus généralement, les « gens de la maison » ou encore les « parents du Prophète » et a une connotation particulière selon le dogme shiite, [Blanchy et Said, 1989 : 25-28].

désigne les chefs de confrérie soufi dans les sphères chiites iraniennes et indiennes, [Allibert, 1984 : 83]²⁷⁷.

Pourtant, selon le témoignage de Piri Reis, daté du premier quart du XVI^e siècle, l'islam sunnite chaféite est désormais généralisé aux Comores : « ils sont chafii, en eux, point d'hypocrisie », [Allibert et Khorchid, 1988]. C'est donc que la mutation religieuse entraînant la conversion définitive des élites comoriennes au sunnisme chaféite s'est opérée au cours du XV^e siècle. Les traditions comoriennes rendent compte de l'installation de « Shirâzi » originaires de la côte swahili, en particulier de Kilwa. Ces groupes aristocratiques, par alliance avec les chefferies locales fani sont à l'origine de l'établissement des sultanats. Ils auraient entraîné chez les élites comoriennes leur conversion au sunnisme chaféite. Certaines traditions, transcrites tardivement, suggèrent des tensions lors de la conversion au sunnisme. La chronique de Tsingoni, rédigée par le cheikh Adinani en 1965, relate de graves discordes survenues entre les nouveaux sultans shirâzi et certaines élites de l'ancienne aristocratie refusant de se convertir, prônant l'adage « Quand quelqu'un a appris le Coran, il fait la prière jusqu'à la mort », [Gourlet, 2001 : 177]²⁷⁸. Ces sources très fragmentaires semblent indiquer que l'islam pratiqué aux Comores avant le XVI^e siècle était encore très teinté par l'hétérodoxie, l'instauration des sultanats shirâzi à la fin du XV^e siècle marquant ainsi la fin du conservatisme religieux aux Comores et l'adoption du sunnisme chaféite tel qu'il est encore pratiqué majoritairement aux Comores aujourd'hui. À Mayotte, comme ailleurs dans les autres îles de l'archipel des Comores (Domoni, Sima à Anjouan, Ntsaweni en Grande Comore), les sultans font bâtir de nouvelles mosquées ou embellir des édifices plus anciens par l'ajout d'un mihrab en pierres de corail sculptées. Ainsi, la mosquée des sultans shirâzi de Tsingoni à Mayotte, dont le mihrab comporte une inscription de 944H/1538, témoigne de ce nouvel élan architectural et artistique impulsé par le nouveau pouvoir politique des sultans, héritiers des traditions swahili enracinées durant la période médiévale.

²⁷⁷ La figure d'Ali, qui apparaît également dans les traditions Zafiraminia est certainement à relier à ces influences culturelles chiites qui imprègnent l'islam pratiqué dans le monde swahili avant le XIII^e siècle. Il n'est donc pas étonnant que les marges comoriennes et malgaches du monde swahili aient conservé ces traditions.

²⁷⁸ Parmi les nouvelles pratiques Shirâzi introduites aux Comores et qui rencontrèrent l'opposition des élites locales, on peut citer la chaise à porteur lors des cérémonies de mariage alors que jusque là, seuls les morts étaient portés. La tradition évoque également des discordes au sujet des coutumes nuptiales, notamment l'exposition publique de la mariée qui aurait été surmontée par la tradition de lui substituer une poupée en place de la mariée, [Allibert, 2012].



Figure 13 Aperçu de la salle de prière de la mosquée de Tsingoni et du mihrab daté de 1538.
Cliché M. Pauly 2007



Figure 14 Aperçu des mausolées à dôme conservés à l'extérieur de la mosquée de Tsingoni.
Cliché M. Pauly 2007.

DEUXIEME PARTIE, RECHERCHE ARCHEOLOGIQUE A ACOUA

I. Acoua au nord-ouest de Grande Terre

1. Le nord-ouest de Grande Terre

Le nord-ouest de la Grande Terre, dominé par le massif du Hachiroungou (496 mètres) et du Dziani Bolé (472m) présente un relief très accentué, responsable de pluies orographiques propices à un couvert forestier dense. Malgré la petitesse des bassins versants, les précipitations abondantes permettent à plusieurs rivières permanentes d'alimenter en eau des plaines littorales étroites où se sont établis des villages. La côte, très découpée, est caractérisée par de nombreuses baies présentant des plages sablonneuses sans mangrove, (fig. 15). Le récif frangeant, riche en poissons, est généralement peu éloigné du littoral. Aussi beaucoup de villageois pratiquent la pêche traditionnelle à bord de pirogues à balancier. Malgré l'importance des dénivelés, les villageois cultivent les pentes proches des villages ainsi que l'îlot de Mtsamboro.

Le récif de la barrière de corail qui rend ailleurs difficile l'accès au lagon de Mayotte, est percé au nord-ouest de Grande Terre par de nombreuses passes. Cette spécificité explique certainement l'importance jouée par la côte ouest de Mayotte dans les échanges maritimes durant la période moderne et certainement plus tôt. La navigation traditionnelle boutrière privilégiait ainsi l'accès au lagon par les passes de Mtsamboro comme en témoignent les routiers "*Man Safara*" rédigés par les pilotes de boutres (*nahoda*), qui mentionnent cet accès au lagon de Mayotte, [Gueunier *et al.*, 1992]. Plus au sud, la baie de Soulou était un lieu d'escale tant pour la navigation traditionnelle que pour les navires européens [Liszkowski, 2002]. Durant l'époque moderne, souvent sous l'indication de pilotes locaux, les navires européens qui faisaient escales à Mayotte accédaient également au lagon par le nord-ouest de l'île (passes de Mtsamboro)²⁷⁹. Cette situation propice aux échanges avec l'extérieur explique très certainement la prospérité des localités ouvertes sur des baies offrant un abri sûr pour les boutres. Rares sont toutefois les témoignages archéologiques de ces escales. Signalée par Henri Daniel Liszkowski, [Liszkowski, 2002a], et relevée en 2016 par Delphine Dumarché et

²⁷⁹ Le nord ouest de Mayotte fut ainsi précisément cartographié en 1774 par la marine anglaise, Allibert 1984 : 148, BNF ; département cartes et plans : GE DD-2987 (8373).

Occupations anciennes de la côte nord-ouest de Mayotte

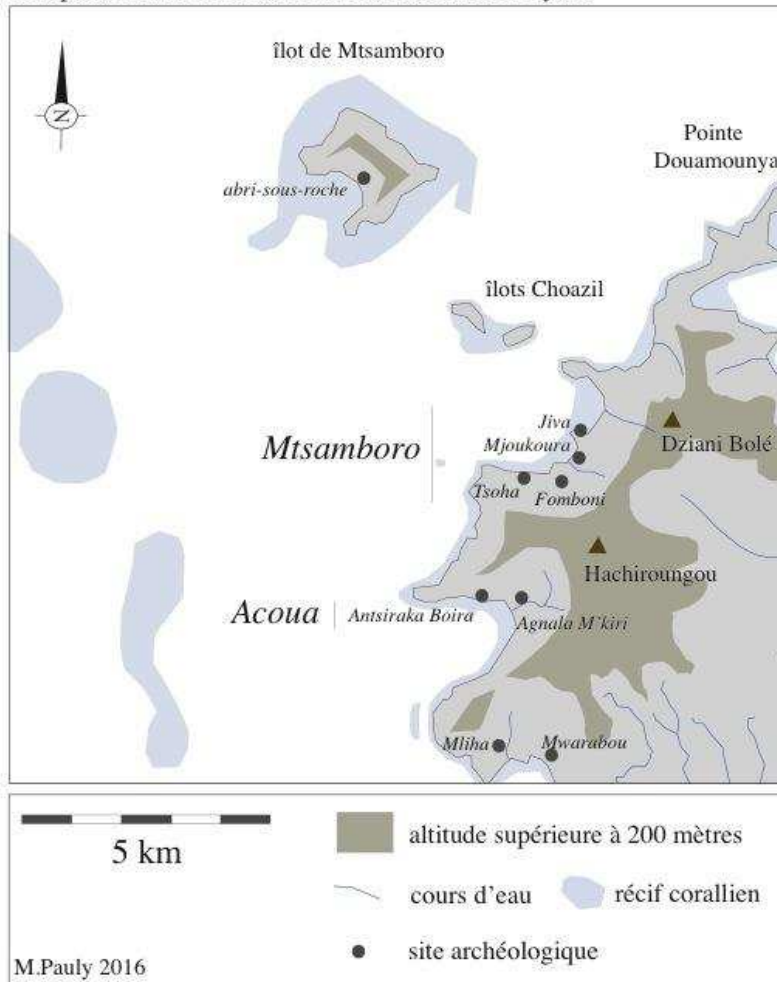


Figure 15 Le nord-ouest de Grande Terre : relief et localisation des sites archéologiques.

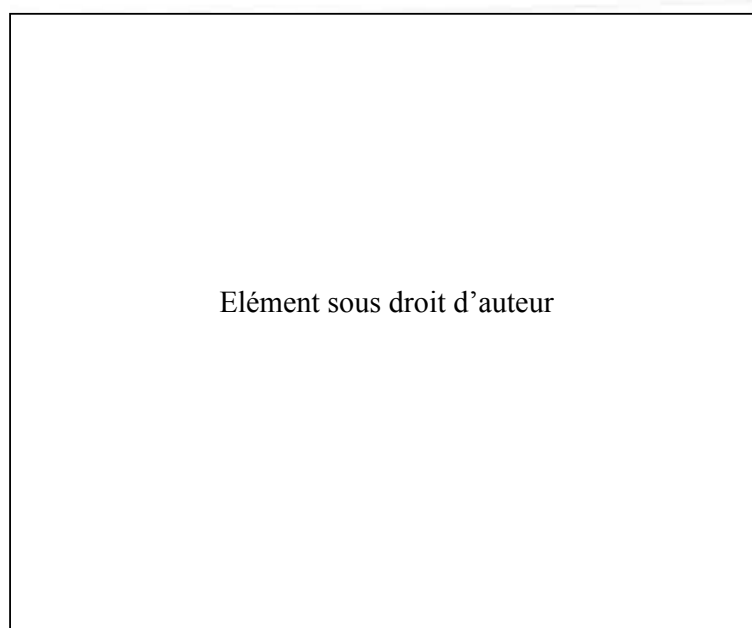


Figure 16 Pierre percée cylindrique reposant en baie d'Acoua, probable ancre ancienne, cliché Dumarché et Mathey, 2016.

Jérôme Mathey, une probable ancre²⁸⁰ d'époque précoloniale git à une quarantaine de mètres de profondeur à l'extrémité de la pointe Kahirimtrou, [Liszkowski *et al.*, 2017]. Il s'agit d'une pierre cylindrique en forme de tonneau d'environ cinquante centimètres de diamètre et percée en son centre, (fig. 16). Un boutre échoué et envasé devant le village de Hamjago est également signalé²⁸¹.

2. Acoua : le contexte hydrologique et géologique

Le village s'est établi sur une petite plaine littorale ouverte sur la baie d'Acoua (fig.17). Celle-ci est encadrée par deux promontoires, la pointe Kahirimtrou au nord, et la pointe Apondra au sud. Les crêtes du Madjabalini, du mont Hachiroungou et de Maevaranou encadrent le village à l'est. Ce massif montagneux forme un cirque ouvert à la manière d'un grand entonnoir d'où s'écoulent une rivière permanente et des ruisseaux intermittents convergeant au niveau de la plaine littorale dans un secteur anciennement marécageux accueillant avant de grands travaux d'aménagements hydrauliques une mangrove et une zone humide marécageuse.

Au pied du quartier d'Agnala M'kiri, du côté de la zone humide du Mro fady, une source semble avoir été le principal point d'eau anciennement utilisé. De nombreux puits existent sur la plaine littorale et alimentaient en eau le village jusqu'à sa connexion au réseau d'adduction. Outre une petite résurgence située sur le versant sud de la pointe Kahirimtrou, le plateau d'Antsiraka Boira ne semble pas avoir eu de sources d'eau pérennes, ce qui pourrait expliquer la localisation des zones d'habitation sur le promontoire d'Agnala M'kiri.

²⁸⁰ Daniel Liszkowski envisage cependant qu'il puisse s'agir ici d'une meule à bras, (c.p.), l'interprétation définitive sur cet objet ne sera obtenue qu'à l'issue d'une étude après émergence.

²⁸¹ Carte archéologique réalisée par la MAPAT. Un autre boutre envasé est signalé à Mzouazia dans le sud de Grande Terre.



Figure 17 Aperçu de la baie et du village d'Acoua depuis les hauteurs de Maevaranou, cliché M. Pauly 2007.

La géologie d'Acoua ne diffère guère de celle du reste de Grande Terre, caractérisée par des roches volcaniques en grande partie altérées par l'érosion chimique (fig. 18). Les formations laviques autochtones sont composées de basalte et de phonolites, et se rencontrent principalement sur les sommets et les crêtes rocheuses. Les formations superficielles autochtones présentent d'importants gisements argileux, en particulier sur les versants en direction de Mliha et qui ont pu faire l'objet d'une exploitation ancienne pour la production céramique. Les pentes sont caractérisées par des formations superficielles allochtones, résultant des processus d'érosions de ces formations laviques. Ces formations superficielles sont fréquemment associées à des éboulis allant du simple rocher isolé comme sur les sites d'Agnala M'kiri ou d'Antsiraka Boira, au chaos rocheux formant un dédale de cavernes comme au pied du Madjabalini, où, sur la face sud, une anfractuosit  reconnue en prospection p destre, conserve des traces d'occupation humaine (foyer et tessons). Des d p ts alluvionnaires accompagnent le cours des ruisseaux intermittents et rivi res p rennes pour s'accumuler sur une petite plaine littorale. Le long du littoral, des formations de plage (sable, enrochements compos s de gr s marin) constituent des accumulations importantes. Par ailleurs, la baie d'Acoua pr sente un fort envasement accentu  par la d forestation.

Elément sous droit d'auteur

Figure 18
Géologie et
hydrologie à
Acoua (d'après
les données du
BRGM /
Géomayotte.fr)

3. L'occupation humaine à Acoua : les données historiques

Le village d'Acoua est l'un des villages de parler kibushi-kimaore (dialecte malgache de malgache de Mayotte)²⁸². La commune d'Acoua compte actuellement près de 5000 habitants (4714 au recensement de 2012) et en comptait moins de 3000 habitants au début des années 1980. Jusqu'aux extensions récentes du village à partir des années 1990-2000, l'habitat se concentrait à Acoua dans les quartiers de Zaouyani et de Madjadjani au sud de la plaine côtière. Les premiers relevés aériens réalisés dans les années 1950 rendent bien compte de l'ancienne occupation villageoise avant l'expansion urbaine des années 1990-2000, (fig 19 et 20). Le village n'était alors connecté au reste de l'île que par des sentiers de mulet ou par voie de mer. La piste traversant Acoua et reliant les villages de Mtsangamouji et de Mtsamboro n'a été ouverte qu'en 1987.

Jusqu'aux années 1950, la mosquée bâtie au XIX^e siècle (remaniée dans les années 1990) a constitué le seul bâtiment en pierre du village alors entièrement construit en matériaux périssables. La première habitation en pierre, sur le modèle d'une case créole réunionnaise a été bâtie à l'initiative de Saïd Toumbou en 1953. Au nord du noyau villageois, la zone bordant la rivière Mro Fady et s'étalant au pied du promontoire d'Agnala M'kiri était une zone humide marécageuse d'arrière mangrove. Celle-ci a été en partie drainée et asséchée dans les années 1990. Un reliquat de zone humide, situé entre le terrain de foot et le quartier d'Agnala M'kiri témoigne encore de l'ancienne morphologie du lieu avant la réalisation de ces travaux de drainage. De nombreuses croyances étaient attachées à ce lieu, qui faisait l'objet d'un culte aux esprits. D'après nos informateurs, ces marécages ont été le théâtre de nombreux accidents et noyades inspirant la crainte aux habitants d'Acoua. On nous a aussi rapporté des découvertes fortuites de sépultures, lors de travaux dans ce secteur, ce qui laisse penser que ce lieu avait certainement servi jadis de nécropole à l'ancien village alors situé sur le quartier d'Agnala M'kiri. Les premiers reliefs environnant le village constituaient le finage agricole du village, les cultures s'étendant au-delà des crêtes du Maeva Ranou. Le massif forestier du Hachiroungou joue un rôle important comme « château d'eau » du village, mais aussi pour les ressources forestières exploitées par les villageois.

²⁸² Les toponymes présents sur cette commune reflètent cette empreinte linguistique malgache : *Angnala M'kiri, Maro Vato, Antsiraka, Vato Madiniki, Mro fadi* etc.

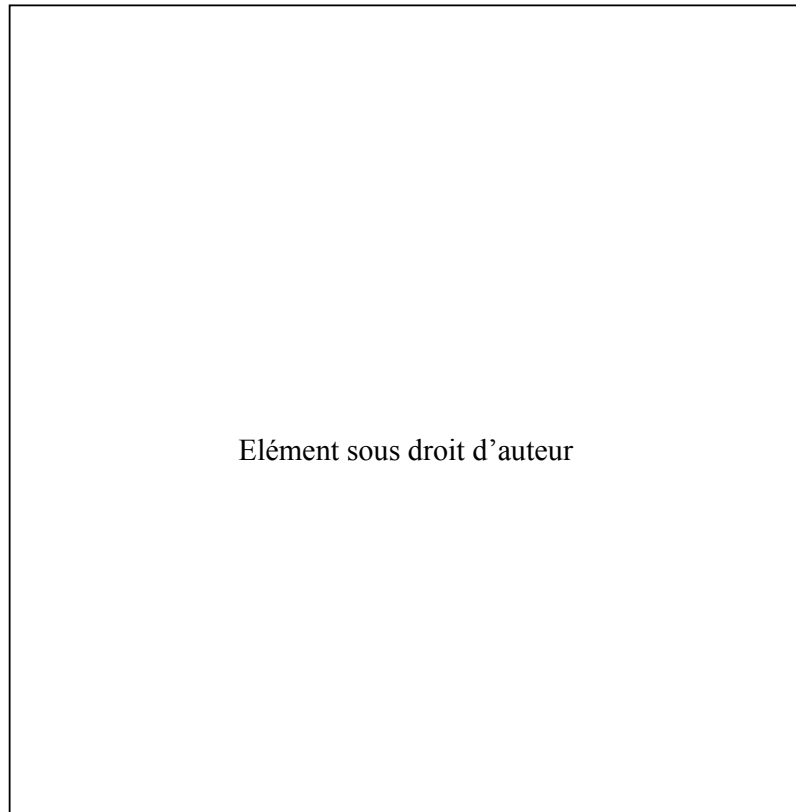


Figure 19 Prise de vue aérienne du village d'Acoua en 1979 (cliché IGN / géoportail.fr).

Le village, non connecté au réseau routier, occupe encore son implantation ancienne au sud de la plaine côtière. Il est jouxté, au nord, par une zone de mangrove et de marécages qui seront drainés et aménagés dans les années 1990. Le site d'Agnala M'kiri est alors vierge de toute construction.

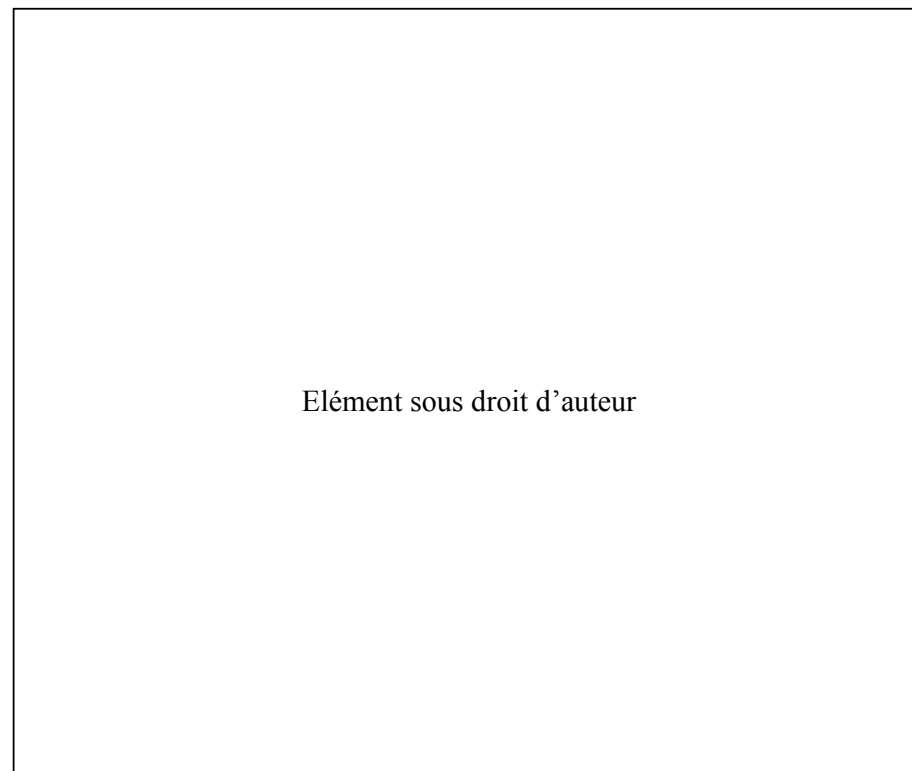


Figure 20 Vue actuelle du village d'Acoua (Image IGN / géoportail.fr)

Le site d'Agnala M'kiri, atteint par l'urbanisation dès 1987, est en grande partie détruit à l'exception de quelques parcelles.

On ne dispose que de très peu d'informations historiques sur le village d'Acoua. Celui-ci est surtout réputé dans l'histoire récente de Mayotte comme étant le village d'origine du cheikh Anli, un dignitaire religieux très influent à Mayotte durant la première moitié de XX^e siècle. Disciple du cheikh Maanrouf de Grande Comore, le cheikh Anli a participé à l'introduction à Mayotte des confréries soufi Chadouli. Plus récemment, durant les événements accompagnant l'indépendance des Comores, Acoua était un fief du mouvement pro-indépendantiste « Serré-la-Main » autour de la figure charismatique de Saïd Toumbou.

Le village d'Acoua ne semble avoir eu aucune importance politique sous le sultanat : la cérémonie du *mbengo* (le partage du bœuf), qui traditionnellement symbolise le transfert du pouvoir entre les nouveaux sultans shirâzi et les anciens possesseurs de la terre (les *fani*), ne mentionne pas dans la liste des bénéficiaires le chef d'Acoua, [Allibert, 2000 : 65].

Les premières mentions explicites du village d'Acoua ne remontent qu'au début de la période coloniale. La baie d'Acoua est ainsi mentionnée pour la première fois sur la carte des côtes de Mayotte dressée par l'administration française en 1844²⁸³. Si cette carte, qui complète un premier relevé partiel des côtes de l'île dressé l'année précédente, ne fait pas figurer explicitement le village d'Acoua, on peut néanmoins supposer que le village existait déjà dans la mesure où il avait donné son nom à la baie. Sur des cartes ultérieures dressées durant la période coloniale, notamment le croquis réalisé en 1865 pour « servir à l'intelligence du projet de routes »²⁸⁴, le village est indiqué sous le nom d'Akoua.

Dans son *Essai sur les Comores*, publié en 1870, Alfred Gevrey cite le village d'Akoua parmi les villages « purement indigènes ». L'orthographe du nom du village a connu des variations. La liste des anciens *fani* de Mayotte rédigée en *shimaore* avec des caractères arabes, a connaissance du village d'Acoua transcrit par « *Haquwa* ». L'étymologie de ce toponyme appelle plusieurs interprétations. Les habitants d'Acoua le rapprochent volontiers du terme *ankowa* qui désigne les escargots et aiment à rappeler que les anciens consommaient ce gastéropode pour justifier cette étymologie. Acoua pourrait également provenir d'un terme austronésien que l'on retrouve fréquemment au nord-ouest de Madagascar sous la forme de *hoala* ou *ankoala* et qui désigne une large baie ouverte, ce qui semble ici approprié au vu de la configuration de la baie d'Acoua, [Allibert, 2016 : 101-102]²⁸⁵.

²⁸³ CAOM. DFC/May/18

²⁸⁴ CAOM.-Mad/223/475. Rapport relatif aux routes, présenté par le service des Ponts et Chaussées.

²⁸⁵ Nous avons retenu l'orthographe francisée et communément admise « Acoua » telle que transcrite sur les cartes IGN.

4. Les données de la tradition orale

Enseignant au lycée d'Acoua en 2004, nous avons demandé à nos élèves de collecter la tradition orale auprès des anciens du village, démarche qui n'avait encore jamais été entreprise. Cette collecte a ainsi permis de réunir un recueil inédit de témoignages auprès de personnes aujourd'hui disparues²⁸⁶. Cette mémoire villageoise est très précieuse pour appréhender le regard des habitants d'Acoua sur leur propre passé, en particulier lorsque ces récits intègrent certains vestiges archéologiques dans une narration historique. Ainsi, les habitants d'Acoua se sont interrogés sur l'existence d'un rempart autour du site d'Agnala M'kiri ou les causes de l'abandon de ce village. Parmi les thématiques développées, celle du village ensorcelé, des pratiques magiques ou encore du culte des esprits sont récurrentes, l'action de Cheikh Anli au début du XX^e siècle constituant une césure importante conduisant à la pratique d'un islam plus orthodoxe qui se manifeste formellement par le changement des patronymes des villageois.

Sur l'origine du nom du village d'Acoua :

« Avant il y avait des hommes qui vivaient dans le petit village de Angnala Fadi, ils étaient originaires de Madagascar et mangeaient des escargots dont le nom malgache est *Ankowa*. Acoua est donc le village où on mangeait des escargots ».

Témoignage de Chadouli Vita recueilli par Idaroussi Ibourahim.

Mémoire des attaques des pirates betsimisaraka 1795-1820 :

« En ce temps là, le village se situait sur les hauteurs, à l'emplacement du quartier d'Agnala M'kiri. Les habitants avaient peur des pirates malgaches, ils les appelaient *fahavalou* ce qui signifie les brigands. Ils venaient voler les enfants et prenaient aussi les hommes pour les faire travailler à Madagascar comme esclaves. Alors les hommes s'enfuyaient à la campagne laissant leurs femmes au village ! C'est à cette époque qu'un

²⁸⁶ Ces témoignages, en langue kibushi-kimaore, ont été retranscrits en français par nos élèves.

rempart fut construit autour du village pour se protéger des pirates²⁸⁷ ».

Témoignage de Chadouli Vita recueilli par Idaroussi Ibourahim

Explication pour le changement de localisation du village :

« Le chef (*mpajaka*) du village d'Angnala Fadi en ce temps là s'appelait Bacar Akaroua Maroua²⁸⁸, c'était un grand sorcier (*ampamôriky*) qui avec la sorcellerie (*vôriky*) enseignait les préceptes de l'islam contenus dans le petit livre de la Sunna²⁸⁹. Les chefs des villages de Mtsamboro et d'Acoua étaient alors en guerre. Un jour le *foundi*²⁹⁰ apprit à ses élèves le moyen de détruire par la magie tous les habitants d'un village. Mais parmi ses élèves, il y avait un traître du village de Mtsamboro. Celui-ci s'empressa de rapporter le terrible secret à son village puis fabriqua un sort pour ensorceler le village d'Acoua. Pour cela, il prit la peau d'un chat noir, et avec une noix de coco fabriqua un petit tambour. Il monta avec son instrument sur le sommet du Madjabilini et commença à frapper son tambour. C'est alors que tous les habitants du village d'Acoua qui entendaient le son de l'instrument se précipitèrent dans la rivière où ils

²⁸⁷ On voit ici que la tradition villageoise rattache la construction de l'enclos villageois à la période des razzias malgaches. Or, les fouilles ont révélé une bien plus grande ancienneté à cet ouvrage bâti autour de 1200. Il y a manifestement ici interprétation des vestiges archéologiques à partir de faits historiques contemporains conservés dans les mémoires. Il est intéressant de relever que les habitants d'Acoua, de langue malgache kibushi-kimaore, ont également été victimes des incursions des pirates betsimisaraka et sakalava autour de 1800, mettant à mal l'argument d'un peuplement malgache à Mayotte consécutif de ces incursions ou lors de l'installation, dans les années 1830, de Sakalava et d'Antalaotsy accompagnant l'exil d'Andriantsouli.

²⁸⁸ Le nom de ce personnage important, chef du village d'Acoua, est également cité dans deux documents : d'une part dans la liste des anciens *fani* de Mayotte, ligne 12, « *fani bakari qaruwa maru* », [Allibert et Inzoudine, 1987], et d'autre part, dans la chronique dite de Mtsamboro, rédigée par le cheikh Mohamed ben Mkadara, datée de 1931. Dans l'annexe présentant une prière invoquant les anciens sorciers de Mayotte, ce chef figure en quatrième place « *bakaru karuwa maruwa* », sans que le village d'Acoua ne soit mentionné, [Allibert, 1984 : 289].

²⁸⁹ On mesure bien ici la dualité des croyances marquée par la coexistence, au côté de l'islam, des croyances traditionnelles. La maîtrise de ces deux savoirs assure au chef d'Acoua son statut social élevé.

²⁹⁰ *Foundi* signifie le maître coranique.

pérent²⁹¹. La rivière porte depuis le nom de Mroni fadi, la rivière maudite où on n'a ni le droit de boire, ni de se laver, et l'ancien village d'Acoua fut appelé Angnala Fadi, la campagne maudite.

Pour se venger des gens de Mtsamboro, le chef-foundi demanda à ce que les fruits du palmier raphia soient recueillis puis ceux-ci furent emmenés au cœur du village de Mtsamboro où ils furent brisés au sol. Alors ceux qui avaient leurs maisons construites en bois de palmier, c'est-à-dire les plus riches, tombèrent malades et beaucoup en moururent. Depuis ce jour, les habitants de Mtsamboro n'utilisent plus ce bois pour construire leur maison alors qu'à Acoua, la tradition a subsisté²⁹² ».

Témoignage de Chadouli Vita et d'Idaroussi Saïd Keli recueilli par Idaroussi Ibourahim.

Le nouveau village d'Acoua :

« Les survivants, dont le Foundi, allèrent installer un nouveau village à l'opposé, au sud de la baie, au bord de la plage. Une mosquée en pierre fut la première construction, c'est celle qui fut détruite en 1992. Elle portait une inscription datant sa construction du XII^{ème} siècle de l'Hégire [soit le XIX^e siècle]²⁹³. Le premier enfant à être né dans le nouveau village se nommait Mze Landza, son petit fils qui est encore vivant [en 2005] est un très vieil homme d'environ 80 ans ».

Témoignage de Chadouli Vita recueilli par Idaroussi Ibourahim.

²⁹¹ Il est difficile d'accorder à ce récit une valeur historique, il pourrait toutefois transcrire la mémoire des conflits incessants qui opposaient les villages entre eux. D'autre part, les découvertes fortuites de squelettes dans la zone marécageuse du Mro fadi pourraient être à l'origine de la légende des villageois ensorcelés se noyant dans la rivière.

²⁹² Villages de tradition malgache, Acoua et Mtsangadoua conservaient encore au début des années 2000, quelques cases construites en tiges du palmier raphia.

²⁹³ Cette mosquée, située au cœur du « centre historique » du village n'est plus la mosquée du Vendredi depuis la construction d'une nouvelle mosquée située dans le quartier de la mairie.

Fondation de Mtsangadoua :

" Il y avait un homme originaire de Madagascar qui s'appelait Ronovalana et qui était accompagné par son ami M'Zé Kandri, sa femme et ses quatre filles. La première s'appelait Fatima Ranovalana, elle a donné naissance à un enfant qui mourut très jeune sans laisser de descendants. La seconde fille s'appelait Katsa Ranovalana (mon ancêtre, mère de Djabou Attoumani), la troisième s'appelait Troto Ranovalana et est la mère de Moitsatsa, la quatrième enfin s'appelait Zara Ranovalana et est la mère de Nahouda et la grand-mère de Salima Ousseni dit Matoua, doyenne du village à ce jour. Ces quatre sœurs étaient toutes du même père mais de mères différentes. Ils étaient munis d'une barque et d'une chèvre rousse. Ils ont fait presque le tour de Mayotte, de plage en plage pour chercher un endroit stable qui avait de l'eau pour vivre. M'Zé Kandri dit à son compagnon qu'à chaque fois qu'ils rencontreront une plage, ils devront descendre avec leur cabri rouge et si celui-ci s'allonge alors à cette endroit ils pourront y habiter. En arrivant sur la plage de Mtsangadoua, la chèvre accepta de s'allonger et ses propriétaires ont fondé leur village²⁹⁴. À cette époque, le village de Mtsangadoua n'y était pas encore. À l'emplacement du village et sur la plage il y avait des plantes nommées doua qui donnent des fleurs très blanches et parfumées. C'est ainsi que cet endroit fut nommé Mtsangadoua, la plage aux fleurs parfumées. À la mort de leur père, Fatima hérita du village. Mais comme elle n'a pas eu de descendants, alors elle partagea le village entre ses sœurs. La part de Katsa commence de là où il y avait l'ancienne mosquée jusqu'en montant à Méri. La part de Troto commence de là où se situe le quartier Gnambo jusqu'en direction de Mtsamboro à l'endroit appelé Tsoha. Zara obtenu quant à elle la part qui commence de là où se situe le quartier Boueni et la cité scolaire en direction d'Acoua et s'arrête aux champs de bananiers sous le Madjabilini. La moitié du quartier Mabougani, Kétrakcé hédja, les terrains de la cité scolaire jusqu'à Méri appartiennent à elle. M'Jihari, la moitié du quartier Mabougani et le Mréréni appartiennent à Katsa ».

Témoignage recueilli par Asna Hamidou.

²⁹⁴ Ce récit de la fondation de Mtsangadoua évoque bien d'autres récits similaires utilisant les augures d'un animal de couleur rouge, couleur attribuée aux djinns, comme par exemple la fondation de Tsingoni par la princesse Matsingo suivant un coq rouge et portant à son cou un talisman *hirizi*, [Aujas, 1911 : 129-130].

Incendie du village d'Acoua (vers 1900) :

« Il y eut, il y a un siècle environ, un terrible incendie qui détruisit toutes les maisons d'Acoua sauf la mosquée qui était en pierre. Le feu avait pris alors que des femmes préparaient un repas. Il soufflait ce jour là un fort vent qui attisait les flammes se propageant rapidement à toutes les maisons qui étaient construites en feuilles de cocotier. Un homme très méchant, avant de partir travailler à la campagne, avait dit à sa fille de ne sortir de chez elle sous aucun prétexte si bien que celle-ci mourut dans la maison en flamme ».

Témoignage de Chadouli Vita recueilli par Idaroussi Ibourahim.

L'histoire du cheikh Anli (fin XIX^e, début XX^e siècle) :

« À cette époque, les gens, s'ils allaient à la mosquée étaient encore très influencés par la religion des djinns qu'ils honoraient par des prières chez eux mais aussi dans des lieux comme la grande rivière d'Acoua, le marécage de Mroni fadi ou la mangrove qui existait encore²⁹⁵. Vita Safari Kandri était le fils de Safari Kandri et de Mamiss Bamm et le neveu de Colo Kandri et le petit fils de Mze Kandri qui était originaire de Ngazidja. Mze Kandri décida d'envoyer son petit fils Vita Safari Kandri étudier l'islam en Grande Comores. Lorsqu'il revint, Vita Safari Kandri s'appelait désormais Anli Boun Saafir Chadouli. À Mayotte il enseigna les préceptes de l'Islam, apportant le dahira, les maoulida et mouliidi à tous les Mahorais. Il transforma les noms de tous les mahorais en des noms arabes. Les

²⁹⁵ Il s'agit de *ziara*, lieux dédiés au culte des djinns. D'autres anciens lieux vénérés par les habitants d'Acoua nous ont été indiqués. Dans le quartier d'Agnala M'kiri, un grand rocher aujourd'hui disparu et situé non loin de la zone de fouille du quartier des notables accueillait jadis des rassemblements où des femmes déposaient des offrandes aux esprits du lieu. Ce rocher, qui a depuis servi de carrière de pierres, a disparu. La pointe Kahirimtrou est selon la tradition un lieu hanté par les esprits et en particulier le plateau d'Antsiraka Boira (en kibushi-kimaore : "la pointe [Tsiraka] habitée par la famille Boira"). Kahirimtrou, *Kahiri Mutrou* en shimaore signifie "appeler personne". Il s'agit d'un *fady*, un tabou associé à ce lieu. D'après certains informateurs, ce tabou serait lié aux dangers pour la navigation qui existent dans ces parages où des courants importants peuvent entraîner les embarcations sur le récif. D'autres hypothèses associent ce *fady* au site d'Antsiraka Boira où, selon la tradition, résideraient des esprits. Un culte aux esprits (*lolo* en kibushi) caractérisé par des dépôts d'offrandes alimentaires et des rassemblements avait jadis lieu autour d'un grand rocher surmonté d'un ficus. À l'extrémité de la pointe Apondra, un autre *ziara* nous a été signalé.

anciens noms des habitants d'Acoua étaient les suivants : Boto Bamm, Boto Maïnti Lissa, Moidjoïma Bamm, Dira, Coco Sarma, Boto Sarma, Vita Kandri, Safari Kandri, Rira, Colo, M'Colo, Bam Colo, Massou, Mtsatsi, Moudrou, Kelki, Tsimpou, Tsimagnitou, Tshapetraka, Nametri, Bourbouri, Hangno Houtrou, Mboti, Boira, Mze Landza, Kely, Klinbi, Paré, Tsitindri, Tiva, Levlouma Kabanga, Babou, Djoumaklimbi, Drima, Fardjala, Sodrou Kolipitiki Lemi Angatahi, Ménalouhab, Morkera, Naroknou, Mamlo Kourampa Koumatraka, Gongou, Moussi Fifi Djakou, Fintsa, Kepa, Vourinambou, Tsimatoïtri, Tifi, Goula, Fabi Sodrou. Anli Boun Saafir Chadouli eut cinq femmes et de nombreux enfants dont certains nés dans les années 1910-1920 sont encore vivants. Depuis sa mort le cheik Anli fait l'objet d'une vénération populaire qui a lieu lors du mois de Souffr. Un des fils du cheikh Anli, Attoumani Anli Boun Saafir Chadouli construisit la mosquée qui est sur sa tombe, la mosquée Zawiya, il y est de même aujourd'hui enterré ».

Témoignage de Chadouli Vita recueilli par Idaroussi Ibourahim.

5. Acoua dans le contexte archéologique du nord-ouest de Grande Terre

L'ouverture des premières pistes désenclavant le nord-ouest de Grande Terre en 1987 permit aux chercheurs d'effectuer une première reconnaissance archéologique de cette partie de Mayotte²⁹⁶. Claude Allibert, qui a prospecté le nord-ouest de Grande Terre en 1987, publie ainsi un inventaire des sites de Mayotte en 1996 mentionnant pour la première fois le site d'Acoua, [Allibert, 1996]. Le site d'Acoua (Agnala M'kiri) est visité en 1989 par Pierre-Bernard Fontes et Jean Coudray²⁹⁷ puis par Henri Daniel Liszkowski qui y réalise une prospection pédestre en 1997, [Liszkowski, 2000 : 324-327 ; 2002 : 54]. L'année précédente, H.D. Liszkowski avait réalisé un sondage archéologique sur le site de Mtsamboro Mjikura²⁹⁸. Nous avons poursuivi cet inventaire à partir de 2005, en menant des prospections de terrain, nous permettant de mieux délimiter les contours du site d'Agnala M'kiri et de mettre en évidence le site inédit d'Antsiraka Boira sur la pointe Kahirimtrou, (fig. 21).

²⁹⁶ En 1975, la mission américaine dirigée par Henry Wright ne semble pas être allé au-delà de Mtsangamouji.

²⁹⁷ Rapport préliminaire de mission archéométrique à Mayotte, DAC Mayotte. Les auteurs précisent que des échantillons de charbons ont été prélevés à Acoua pour des analyses C¹⁴.

²⁹⁸ Rapport d'activité 1996 de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Mayotte. Les résultats de cette fouille ont été publiés à deux reprises, [Liszkowski, 2000a : 308-321 ; 2000b : 378-382].

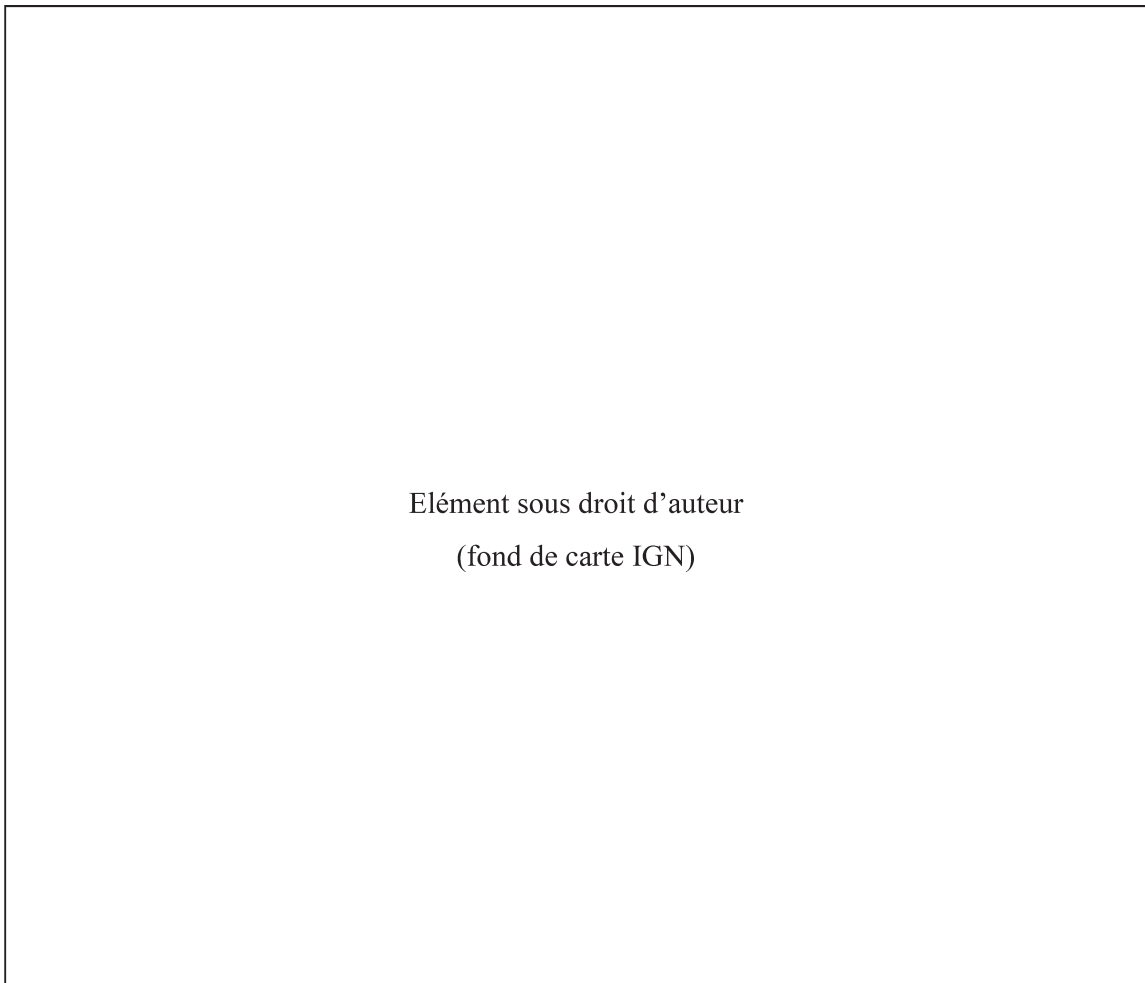


Figure 21 Localisation des sites d'Agnala M'kiri et d'Antsiraka Boira à Acoua.

Actuellement, l'inventaire des sites archéologiques de l'île, auquel nous avons contribué dans le cadre de la réalisation de la carte archéologique, permet de replacer les sites d'Acoua dans le contexte archéologique insulaire. Pour la période précoloniale, le Nord-Ouest de Grande Terre présente une densité significative de sites archéologiques. Concernant les communes limitrophes d'Acoua, l'inventaire des sites archéologiques précoloniaux est le suivant :

Sur la commune de Mtsangamouji au sud d'Acoua :

Mliha, des travaux d'extension de la mosquée du Vendredi ont créé des déblais dans lesquels nous avons reconnu des ossements humains ainsi que des tessons de céramique de tradition Hanyoundrou.

Hadsalé, sur la crête séparant Mtsangamouji de la baie de Soulou, se situe l'implantation d'un ancien village signalé en 1975 par Wright. Nos prospections sur ce site ont permis de reconnaître une mosquée ruinée entourée de sépultures ainsi que d'autres constructions ruinées (dont peut-être une deuxième mosquée). Les tessons recueillis en prospection relèvent des phases culturelles Hanyoundrou, Acoua et Tsingoni, cette dernière phase étant la plus représentée sur ce site.

Soulou, important domaine sucrier durant la période coloniale. Entre la route et les ruines de la maison de maître se trouvent les vestiges d'une ancienne mosquée entourée de sépultures. Le matériel recueilli en prospection se compose de tessons de tradition Hanyoundrou, Acoua et Tsingoni.

Mtsanga Guini, terrasse maritime présentant plusieurs phases d'occupation. La plus ancienne a livré du mobilier daté de la seconde moitié du XVII^e siècle, [Lizkowski, 2002]. Un sondage réalisé en 2011 par Lizkowski et nous-même a permis de mettre en évidence une partie des structures d'une mosquée vraisemblablement datée du XVIII^e siècle, [Lizkowski *et al.*, 2011].

Sur la commune de Mtsamboro, au nord d'Acoua :

Tsoha, ce site est caractérisé par la présence de nombreuses fosses à chaux en arrière plage.

Fomboni, il s'agit d'une ancienne occupation localisée sur la colline dominant ce quartier de Mtsamboro, une strate archéologique y a été reconnue par Giovanni Lauret (BRGM Mayotte). Les tessons que nous avons examinés relèvent de la période moderne (phase Tsingoni).

Mjikura ou *Mjoukoura* est le quartier historique de Mtsamboro. De nombreuses arases de murs maçonnés sont visibles dans les cours et ruelles. Un tell archéologique (probable ruines d'un édifice à étage) est attribué par la tradition à la "maison du roi". La mosquée ancienne a été remaniée. Les fouilles de Daniel Lizkowski menées en 1996 ont confirmé l'existence d'un habitat en pierre assez dense, daté de la période moderne, [Lizkowski 2000a : 308-321]. Les sources anciennes de la période coloniale confèrent au village de Mtsamboro une place importante au moment de l'instauration du sultanat. Son chef, Mwalimou Boro, aurait été le plus important de l'île avant l'établissement du sultanat à la fin du XV^e siècle. Ancien port pour la navigation boutrière traditionnelle, Mtsamboro a certainement prospéré du commerce maritime durant la période moderne.

Jiva, sur la pointe séparant Mtsamboro du village d'Hamjago. Ce site, prospecté par nous-même en 2007, a livré un tesson de tradition Hanyoundrou au pied d'un baobab (cet arbre a aujourd'hui disparu). Le cheikh Mkadara ben Mohamed signale en 1931 l'existence d'un ancien lieu de culte qui serait situé entre Hamjago et Mtsamboro, [Allibert 1984 : 289].

Ilot de Mtsamboro. L'îlot est connu pour avoir abrité une léproserie au début du XX^e siècle. Un village temporaire existe autour d'un puits implanté à l'ouest de la plage principale (Mtsanga Antakoudja). En 2007, nous avons repéré un abri-sous-roche sur ce même versant, comportant des tessons dont les plus anciens se rattachent à la tradition Hanyoundrou.

Sur la commune de Bandraboua, à l'est d'Acoua :

Mangabe est un ancien village situé sur une hauteur, proche de la retenue collinaire de Dzoumonyé. Ce site présente à l'est de la colline, une mosquée ruinée entourée de sépultures. Un second cimetière est présent sur une éminence à l'ouest, séparé du reste du site par un alignement de pierre (palissade ?). Le matériel céramique recueilli date l'occupation sur ce site des phases Hanyoundrou, Acoua, Tsingoni et Tsoundzou.

Maouéni ou *Maweni* et *Mazamoni* sont des anciens villages occupant des hauteurs surplombant le lagon à l'ouest de Bouyouni. *Maouéni* présente les ruines d'une mosquée entourée de sépultures tandis que *Mazamoni* présente un vaste pierrier au sommet de la colline, pouvant appartenir à un second bâtiment cultuel. Le matériel céramique recueilli date l'occupation sur ce site des phases Tsingoni et Tsoundzou.

Mitseni est un ancien village localisé sur un promontoire dominant la baie de Longoni. Plusieurs constructions maçonnées, entourées de sépultures, interprétées comme mosquées y sont présentes. Le site est entouré d'un enclos maçonné dont la porte se situe au nord, côté plage. Une seconde zone funéraire jouxte la plage, certaines sépultures apparaissent dans le talus d'érosion. Le matériel céramique recueilli date l'occupation sur ce site des phases Hanyoundrou, Acoua, Tsingoni et Tsoundzou.

En conclusion à cet inventaire des sites du nord-ouest de Grande Terre, en l'état actuel des recherches archéologiques, il n'existe pas de preuve d'une présence humaine dans cette partie de l'île qui serait antérieure au XI^e-XII^e siècles. Entre les XI^e et XV^e

siècles, les villages d'Acoua et de Mitseni ont, semble-t-il, été les principales localités de la côte nord-ouest de Mayotte²⁹⁹.

À l'échelle insulaire et pour la période antérieure au XIII^e siècle, plusieurs localités mahoraises de la même importance qu'Acoua peuvent être citées : au nord-est de Grande Terre, les sites de Kangani, Koungou et Majicavo ; Bagamoyo en Petite Terre ; Tsingoni, Djimawe et Hanyoundrou pour la côte ouest ; Dembeni Ironi Bé, Dembeni-Hale, Hajangoua, Mro Muhu et Bandrélé pour la côte est ; Mbwanatsa et Chirongui Halé et Mronabeja au Sud.

Acoua est à ce titre un exemple parmi d'autres villages témoignant d'une période d'essor démographique durant laquelle un maillage de villages s'implante sur le pourtour de l'île.

La présence à Acoua, sur le site d'Agnala M'kiri d'un quartier d'habitat en pierre autour de la mosquée, de tombes maçonnées et d'un enclos villageois hisse Acoua parmi les principaux villages de Mayotte. À l'échelle de l'Afrique de l'Est, selon la classification établie par Wilson, le site d'Acoua-Agnala M'kiri appartient au rang des gros villages ou bourgades secondaires, [Wilson, 1982³⁰⁰].

²⁹⁹ En revanche, les sources historiques attribuent au village de Mtsamboro une place importante durant la période moderne.

³⁰⁰ Cité par Abungu, 1999 : 121-122.

II. Etude archéologique du site d'Antsiraka Boira : les pratiques funéraires à Acoua au XII^e siècle

1. Topographie générale et emprise du site d'Antsiraka Boira

Le site d'Antsiraka Boira (fig. 31) occupe un léger plateau, de 25 à 30 mètres d'altitude, situé sur le versant sud de la pointe Kahirimtrou (Lat. 12°43'21.30''S, long. 45°3'5.61'' E). Il s'agit d'une zone agricole en voie d'urbanisation depuis 2004, cette pression s'accroissant depuis 2015 avec l'ouverture de pistes et la construction de maisons de particuliers aux abords immédiats du site archéologique. Le plateau est entaillé à l'ouest par un talweg qui facilite l'accès à la plage de Vato Madiniki ("plage des petites pierres" en kibushi-kimaore). Un versant abrupt ferme ce plateau au nord, dominé par des crêtes rocheuses culminant à 150 mètres à l'aplomb du site de fouilles. Des enrochements naturels (trachyandésite) relevant de formations de pentes ou éboulis y sont présents. L'un de ces rochers, de taille imposante et occupant une position centrale sur ce site, faisait jadis l'objet de rassemblements culturels. De nombreux tessons dans les abords de ce rocher sacré (*vato masina*) témoignent de cet ancien culte rendu aux esprits, peut-être perpétuant ici le souvenir de l'ancienne fonction de ce lieu comme cimetière (fig.22). Le site archéologique, dont les délimitations ont été appréhendées en prospection par la dispersion de tessons, s'étend sur ce plateau sur une surface d'1,5 hectare (fig. 31). En contre-bas, au niveau de la plage de Vato Madiniki, des structures archéologiques sont présentes à la fois sur l'arrière plage (zone de production de chaux et structures funéraires) et sur l'estran (piège à poissons).



Figure 22 Grand rocher présent au centre du site d'Antsiraka Boira faisant anciennement l'objet d'un culte aux esprits.
Cliché, M. Pauly 2015

2. Structures archéologiques de la plage de Vato Madiniki

Le piège à poissons/pêcherie

Localisés sur l'estran et accessibles depuis la plage de Vato Madiniki, des empierrements composés de blocs de basalte sur deux à trois mètres de large et formant une large boucle appuyée contre la plage, apparaissent par grande marée. La fonction d'un tel aménagement, fréquemment rencontré sur le littoral de Mayotte, est celle d'un "piège à poissons" ou pêcherie, servant à la capture des alevins à marée basse. Comme ailleurs à Mayotte, nous n'avons pas trouvé d'informateur sur ces pièges, actuellement inusités. Le piège à poisson de la baie de Mronabeja a été daté du XVI^e siècle sur la base d'une analyse C¹⁴ réalisée à partir de coquilles d'huîtres fixées sur les rochers de cet ouvrage [Janson, 2009]. Celui d'Acoua pourrait être plus ancien : on comprend mal l'utilité d'un tel ouvrage émergé uniquement durant les grandes marées, ce qui laisse à penser qu'il fut réalisé à une époque où le niveau marin était moins élevé. Ces pêcheries se rencontrent également fréquemment dans les autres îles de Comores mais ne sont pas documentées sur le littoral africain, où les seuls empierrements décrits correspondent à des chaussées pour le débarquement des marchandises, [Pollard, 2008]. Des pêcheries similaires à celles de Mayotte existent néanmoins le long des côtes malgaches (notamment à Nosy Be et sur l'île de Sainte Marie)³⁰¹. Le coefficient des marées, plus ou moins accentué selon les régions, explique certainement cette répartition géographique des pêcheries à l'ouest de l'océan Indien.

La séquence stratigraphique du talus d'érosion

Le talus d'érosion bordant la plage de Vato Madiniki présente des niveaux archéologiques. Une section a été relevée en 2013 afin d'en évaluer le potentiel archéologique. Pour ce faire, un rafraîchissement de la coupe, par une fouille « en sape » mais d'impact limité, a été réalisée. L'enregistrement des données de terrain est indépendant des zones de fouilles du plateau d'Antsiraka Boira, et débute donc en US1001, les sachets comportent la mention « Vato Madiniki 2013 ».

Description de la stratigraphie

La première US rencontrée (fig. 27), enregistrée en US1001, est une épaisse couche de sédiments naturels. Celle-ci correspond à des dépôts par colluvionnement,

³⁰¹ Claude Allibert, communication personnelle.



Figure 23 Vato Madiniki, pêcheurie aménagée sur le littoral, cliché, M. Pauly 2012.



Figure 24 Vato Madiniki, aperçu général de la plage, cliché, M. Pauly 2012.



Figure 25 Vato Madiniki, enrochements naturels ayant servi de carrière pour l'extraction de dalles basaltiques utilisées pour les architectures funéraires. Cliché, M. Pauly 2012.

très actif ici du fait de la forte pente caractérisant le profil topographique de la terrasse surplombant la plage de Vato Madiniki. Il convient de noter ici que cette topographie particulière, caractérisée par un très fort pendage en arrière plage, implique un apport régulier de sédiments par colluvionnement conduisant à la formation d'une terrasse maritime. Inversement, l'érosion marine conduit à la destruction de ces accumulations. Cette modification du trait de côte semble être un phénomène morphodynamique récent qui a conduit au recul de la plage sur une dizaine de mètres, débutant la sape de la terrasse maritime sur laquelle se localisent les structures archéologiques. Les enrochements de grès marin (beach-rock) témoignent de l'existence d'une ancienne plage de sable (aujourd'hui pratiquement disparue) et d'un profil topographique initialement moins pentu laissant penser que la terrasse maritime était à l'origine plus étendue et donc davantage propice à une installation humaine.

Les US1002, 1003 sont les sédiments de colmatage d'une fosse (US1004), bordée par deux dalles de corail disposées sur chant et qui évoquent les architectures funéraires mises en évidence sur le plateau d'Antsiraka Boira. US1002 est une couche de gravillon corallien et US1003 est une couche de sable mélangée à un sédiment argileux. Cette fosse est creusée dans une couche de sédiments composée de sédiment argileux et de cailloutis, enregistrée en US1005. Un petit tessou islamique à glaçure brillante jaune a été découvert dans ce contexte. La même configuration structurée autour d'une fosse, se rencontre au niveau des US1010a, 1010b et 1011 également inscrites dans l'US1005. Des ossements humains (os longs, fibula ?) ont été repérés en US1010b. L'US1007 est une couche de sable appartenant probablement au sédiment de colmatage d'une autre fosse, distincte de l'US1011 qu'elle interrompt. US1006 est une couche homogène de sable, probablement un dépôt naturel. US1008 est un niveau de terre noire riche en tessons de céramiques communes (mais aucun décor n'a été identifié dans l'échantillon retrouvé). Cette US repose sur une couche de sable homogène (US1009), probablement un reliquat d'une paléo plage. Le substrat géologique n'a pas été atteint lors de ce rafraîchissement de coupe.

En 2016, lors d'une prospection pédestre le long de ce talus d'érosion, nous avons observé à quelques mètres à l'ouest de la stratigraphie relevée en 2013, un crâne humain encore en position au fond d'une fosse funéraire marquée par des dalles de corail disposées sur chant (fig. 26). Ce crâne reposait sur la face latérale droite, supposant ici une probable orientation du squelette, nord-est/sud-ouest, comparable à la disposition des squelettes étudiés sur le plateau d'Antsiraka Boira.

Interprétation

Les niveaux archéologiques du talus de Vato Madiniki sont conservés sous une couche de sédiments naturels argileux, stériles en mobilier et structure archéologique, d'une épaisseur de 70 cm. Préservées sous cette couche de sédiments, plusieurs fosses funéraires, présentant une architecture apparentée aux sépultures étudiées sur le proche plateau d'Antsiraka Boira, ont été repérées. Ces structures funéraires sont intrusives dans un niveau plus ancien (US1005), lui-même reposant sur des strates de sable et un niveau de terre noire riche en tessons de céramique commune (mais aucun décor identifiable n'ait pu être retrouvé). En l'absence de mobilier datant, il est difficile de se prononcer sur la chronologie de cette occupation. Ces structures témoignent d'une densité importante de sépultures sur la terrasse maritime, peut-être en relation avec la proche zone funéraire du plateau d'Antsiraka Boira, distante d'une centaine de mètres.

ACOUA - Vato Madiniki
 relevé de la stratigraphie du talus d'érosion
 M. Pauly septembre 2013

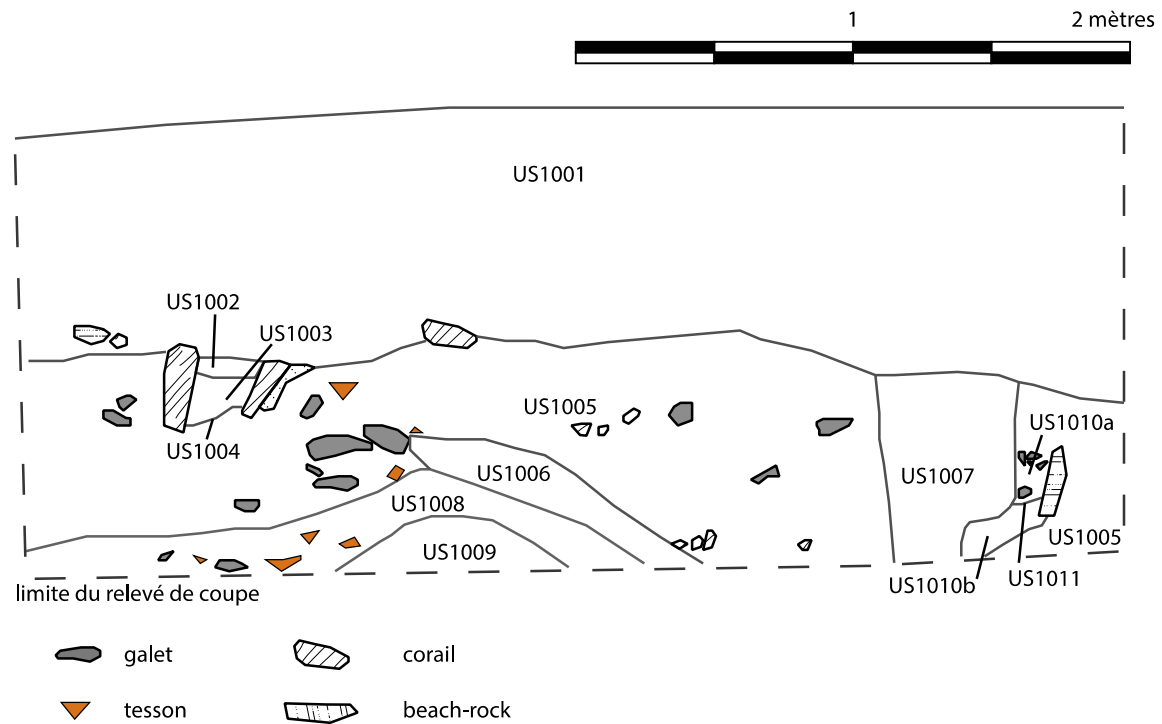


Figure 27 Relevé de la coupe étudiée au niveau du talus d'érosion de la plage de Vato Madiniki



Figure 26 Découverte fortuite d'une sépulture dans le talus d'érosion de la plage de Vato Madiniki, cliché, M. Pauly 2016.

3. L'occupation du plateau d'Antsiraka Boira : la zone funéraire et les structures associées

Considérations générales et méthodologie de fouille

Les sept fouilles programmées réalisées entre 2012 et 2017, se situent en bordure occidentale du plateau d'Antsiraka Boira, dans un secteur présentant un léger pendage naturel (fig.31). Ce dernier est propice à une conservation satisfaisante des niveaux archéologiques par une sédimentation colluvionnaire qui a permis une excellente conservation des dépôts archéologiques. Hormis quelques indices anthropiques ténus visibles en surface, et qui ont orienté le premier sondage de 2012, les structures archéologiques sont totalement invisibles en surface, préservées sous une couche sédimentaire stérile en dépôt archéologique et pouvant atteindre 40 cm d'épaisseur. Ces niveaux ont particulièrement bien scellé les niveaux archéologiques, en particulier l'ancien niveau de circulation de la nécropole, parfaitement lisible en stratigraphie.

La fouille, échelonnée sur sept campagnes entre 2012 et 2017, a consisté en une extension progressive des premiers sondages réalisés en 2012 et atteint actuellement plusieurs centaines de mètres carrés. Cette stratégie de fouille a ciblé en priorité la zone funéraire afin d'en appréhender l'organisation et en circonscrire les limites. La zone étudiée ne couvre cependant pas la totalité de la zone funéraire qui s'étend, à l'est, au-delà de la parcelle où nous avons été autorisé à fouiller. En revanche, l'étendue fouillée est suffisamment importante pour offrir un échantillonnage représentatif de sépultures, et permet de dégager des logiques dans son organisation spatiale. En parallèle, les structures archéologiques limitrophes au sud de la zone funéraire ont fait l'objet d'une fouille en 2015 et en 2017, afin d'en comprendre leur connexion chronologique et spatiale avec la zone funéraire.

En terme de méthodologie de fouille, la stratégie suivie a consisté en l'étude des dépôts archéologiques par une fouille à aire ouverte jusqu'au niveau de circulation de la nécropole. Cette approche a permis de mettre en évidence des vestiges liés à une réoccupation tardive du site, caractérisée par des structures ténues (trous de poteau, cloisons en torchis effondrées, pierres de calage de clôtures). Ces observations nous ont permis de comprendre les phénomènes de surélévation du sol (effondrement de murs en torchis) expliquant l'apport anormal de sédiment argileux par endroit, et l'épierrement de certaines architectures funéraires situées aux abords de cette construction tardive. La fouille à aire ouverte a permis d'appréhender précisément les architectures funéraires et l'ancien niveau de circulation. Ces niveaux font l'objet d'une couverture photographique et d'une prise de relevés en plan et en altitude par rapport à un point fixe de référence. Un relevé topographique à l'aide d'une station

topographique a été réalisé en 2013 et 2014³⁰². Depuis 2015, les opérations de relevés sont assistées par une photogrammétrie obtenue par survol de drone³⁰³.

L'échantillonnage de sépultures fouillées intègre à la fois des sépultures d'enfants et des sépultures d'adultes afin d'être représentatif de la population inhumée. Les sépultures ouvertes à la fouille ont fait l'objet d'une fouille sédimentaire permettant l'étude du remplissage très hétérogène des fosses sépulcrales. La fouille suit, dans la mesure du possible, au plus près les limites de la fosse sépulcrale, mais, afin de faciliter l'accès du fouilleur, des bermes peuvent être aménagées afin d'élargir la zone de travail. La fouille fine est effectuée par un anthropologue usant d'un matériel de précision adapté (outils de dentistes et pinceaux fins). En raison de la présence d'un mobilier funéraire composé essentiellement de perles de très petites tailles, un tamisage systématique du sédiment jouxtant le squelette est effectué.

L'analyse anthropologique³⁰⁴ est effectuée au démontage du squelette et correspond à l'étude individuelle de la position de chaque ossement. Cette démarche analytique débute par la détermination des faces d'apparition des os en tenant compte de la place anatomique qu'ils occupent normalement dans un corps vivant. Cela permet de rendre compte des anomalies de déplacement qui ont affecté la position du corps (étude de la taphonomie) et de mettre ainsi en évidence les étapes de décomposition pour la restitution des pratiques funéraires (contexte de décomposition vide ou colmaté, contraintes imposées). Des prélèvements osseux et sédimentaires sont effectués pour des analyses en parasitologie et C¹⁴. Les prélèvements destinés aux analyses paléo-génétiques nécessitant un protocole d'extraction particulier, les échantillons (dents, os temporal) sont extraits de parties du squelette non exposées durant la fouille. L'ensemble des informations anthropologiques est reporté sur site au moyen d'une fiche ostéologique renseignant également sur les premières évaluations de l'âge, du sexe et de la stature des individus. Cette étude s'accompagne systématiquement d'une couverture photographique, topographique (avec comme unique point de référence les PF0 et PF03) et de relevés graphiques au 1/10e ou 1/20e. La détermination de l'âge au décès, sur les sujets immatures est obtenue par examen de la denture, [Ubelaker, 1984], et, pour les sujets adultes, par l'étude morphologique de la grande échancrure sciatique des os iliaques, [Bruzek, 1978 ; Schmitt, 2005] et par l'observation de l'ossification des diaphyses claviculaires, [Owings-Webb

³⁰² George Lemaire, ingénieur d'étude, DAC-Oi.

³⁰³ DoneGo, Jérôme Mathey.

³⁰⁴ Ce travail dont nous exposons ici les conclusions tirées des rapports de fouilles, a été réalisé par Marine Ferrandis, anthropologue funéraire avec qui nous collaborons sur ce site depuis octobre 2013.

et Suchey, 1985]. La détermination du sexe, uniquement possible sur des sujets matures, est réalisée par des mesures morphométriques sur l'os du bassin, [Bruzek, 2002 ; Murail *et al.*, 2005]. L'estimation de la stature des individus a été calculée suivant les équations de Trotter et Gleser redéfinies par Cleuvenot et Houët, [Cleuvenot et Houët, 1993].

L'enregistrement stratigraphique est précédé de la mention AB (pour Antsiraka Boira), suivie de l'année de la fouille. Le mobilier archéologique est conservé dans les réserves archéologiques de Mayotte.

Les phases d'occupation observées

Les observations stratigraphiques ont permis de distinguer trois phases d'occupation dans la zone de fouilles. La plus ancienne est à ce jour uniquement documentée par des artefacts provenant de niveaux archéologiques perturbés par les inhumations. Ce mobilier atteste néanmoins d'une première occupation du lieu par des activités domestiques et artisanales (rejets détritiques, fusaïoles, scories de fer, fragments de torchis calciné). La chronologie de cette première phase d'occupation est encore à préciser bien que celle-ci, au regard du mobilier céramique, semble très proche de celle de la phase des inhumations.

La deuxième phase d'occupation, la mieux conservée sur ce site, correspond à une phase d'inhumations. Trois squelettes ont fait l'objet de prélèvements en vue de datation C¹⁴ (sépultures 01, 03 et 08) dont les résultats sont centrés sur les X^e-XI^e siècles³⁰⁵. Un calibrage rajeunissant ces résultats est toutefois à prendre en compte car le rapport isotopique indique une forte influence de l'effet « réservoir marin » consécutif à l'importance des ressources halieutiques dans l'alimentation des sujets³⁰⁶. Le mobilier funéraire suggère en effet une chronologie davantage centrée sur le XII^e siècle³⁰⁷, les dernières inhumations n'excédant

³⁰⁵ Sépulture 01 : Lyon -11708, âge ¹⁴C BP 1055 ±30, âge calibré (SH Cal.2013) : 986-1051 après J.-C. (71%)

1080-1145 après J.-C. (24,4%).

Sépulture 05 : Lyon -11709, âge ¹⁴C BP 1095 ±30, âge calibré (SH Cal.2013) : 896-933 après J.-C. (11,4%) 960-1033 après J.-C. (84%).

Sépulture 08 : Lyon-11710, âge ¹⁴C BP 1175 ±30, âge calibré (SH Cal.2013) : 859-993 après J.-C. (95,4%).

³⁰⁶ Au-delà de ces remarques préalables, on notera que la sépulture 08 fournit actuellement la plus ancienne datation C¹⁴ obtenue pour une sépulture à Mayotte.

³⁰⁷ La vaisselle d'importation islamique présente sur ce site relève ainsi des productions dites « à *sgraffiato* », si courantes sur les sites de l'océan Indien des XI^e-XIII^e siècles. Tout comme la vaisselle en pierre ollaire, originaire de Madagascar, ces récipients présentent régulièrement des traces de réparation à l'aide d'agrafes métalliques. Étonnamment, la vaisselle chinoise est totalement absente de ce site.

certainement pas 1250³⁰⁸. La culture matérielle de cette phase se rattache à la phase chrono-culturelle dite « Hanyoundrou », selon la chrono-typologie des productions céramiques locales définie depuis les années 1970-1980 par les travaux d'Henry Wright³⁰⁹. Le registre décoratif des céramiques locales reprend des motifs décoratifs présents dès le IX^e siècle sur les sites relevant de la phase Dembeni : impressions de coquillage *anadara*, incisions géométriques en chevron et usage sporadique de l'engobe rouge³¹⁰.

La dernière phase d'occupation, la plus récente, a été rencontrée parmi les niveaux sédimentaires superficiels ayant scellé l'ancien niveau de circulation de ce cimetière, assurant ainsi l'excellente conservation des architectures funéraires. Cette occupation se caractérise par des aménagements diffus caractérisés par des trous de poteaux et pierres de calage (fig. 28, 29 et 30) rencontrés sporadiquement dans la zone de fouilles et appartenant à des constructions légères (clôture et case en torchis). Le mobilier archéologique de cette phase est limité, les tessons issus de ce contexte correspondent à des céramiques locales des XIV^e-XV^e siècles. Durant cette phase, il n'est pas certain que les sépultures, recouvertes de sédiments colluvionnaires, étaient encore décelables dans le paysage. Un couvert forestier occupe ensuite ce secteur jusqu'au début des opérations archéologiques en 2012.

³⁰⁸ Deux perles provenant du niveau d'abandon de la nécropole et ne trouvant pas leur équivalent dans les sépultures ont été rapprochées par les analyses physico-chimiques de séries datées entre 1240 et 1300 sur le site de Mapungubwe en Afrique du Sud, fournissant ainsi un *terminus ante quem* intéressant remplaçant la chronologie de la phase d'abandon de la nécropole.

³⁰⁹ Wright et Kus, 1976 ; Wright, 1986, 1992 et 1993. L'étude du mobilier issu de ces fouilles est exposée dans la troisième partie.

³¹⁰ On ne retrouve cependant plus durant la phase Hanyoundrou de céramique graphitée, représentative des sites comoriens de la période Dembeni.

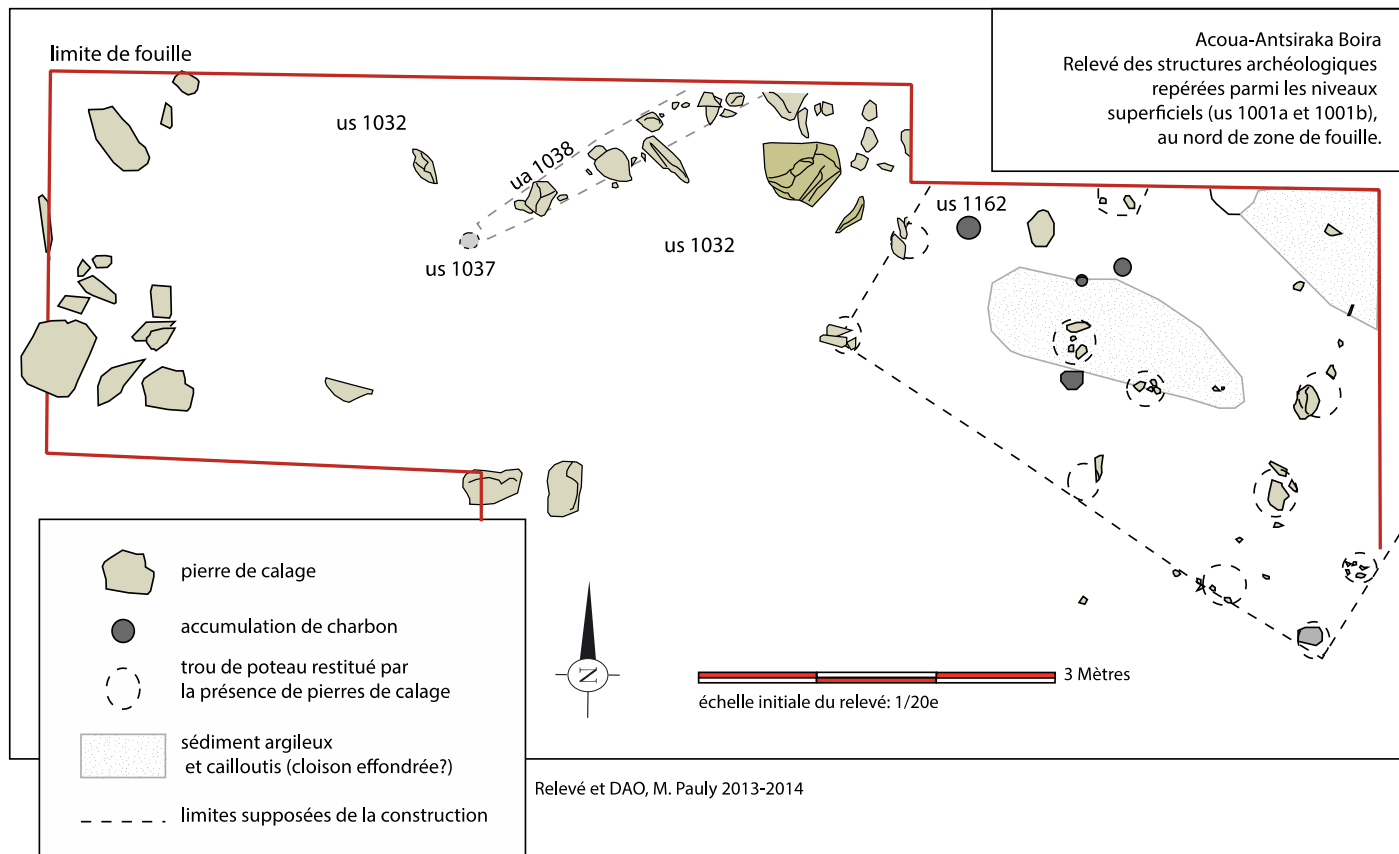


Figure 29 Relevé des structures archéologiques observées au nord de la zone de fouille et relevant d'une réoccupation tardive du site.



Figure 28 US1162, trou de poteau relevant de la phase finale d'occupation du site. Cliché, M. Pauly, 2016.



Figure 30 Alignement de pierres de calage (UA 1038), appartenant à une clôture se superposant à la sépulture 39, cliché M. Pauly, 2014.

L'étude des pratiques funéraires durant la phase d'inhumations constitue la principale contribution du site d'Antsiraka Boira à la connaissance du passé de Mayotte. Elle nous renseigne sur les gestes funéraires d'une population dont le mode de subsistance, pêche et agropastoralisme³¹¹, est celui d'une population rurale dont la culture matérielle est dans la continuité de la phase Dembeni (IX^e-XI^e siècles). L'hypothèse actuelle que nous privilégions est que le plateau d'Antsiraka Boira corresponde à la première zone funéraire du village d'Acoua, (alors situé au lieu-dit Agnala M'kiri). Les deux sites archéologiques Antsiraka Boira et Agnala M'kiri connaissent en effet une activité synchrone au cours des XI^e-XIII^e siècles. Puis avec le déplacement de la zone funéraire aux abords du village, le plateau d'Antsiraka Boira serait devenu un espace agricole et cultuel où, jusqu'à très récemment, des rassemblements étaient organisés par les villageois d'Acoua dans le cadre d'un culte rendu aux esprits³¹². Un rocher naturel imposant, surmonté d'un grand ficus, concentrait alors les dépôts d'offrandes comme en témoignent les nombreux tessons présents à ses abords.

³¹¹ Les analyses isotopiques sur les squelettes confirment l'importance des ressources halieutiques dans l'alimentation, également perceptible dans les restes alimentaires associés aux deux premières phases d'occupation (coquillages, poissons). Le petit bétail (ovin ou caprin) est également présent sur ce site, ainsi que, beaucoup plus rarement, le zébu dont la consommation devait être particulièrement occasionnelle (seules trois dents retrouvées dans le remplissage de deux fosses sépulcrales).

³¹² Après enquête auprès des villageois, personne n'avait connaissance de la présence de sépultures à Antsiraka Boira, lieu uniquement réputé hanté par les esprits. Ce culte aux esprits est certainement la commémoration de la présence d'un ancien cimetière.

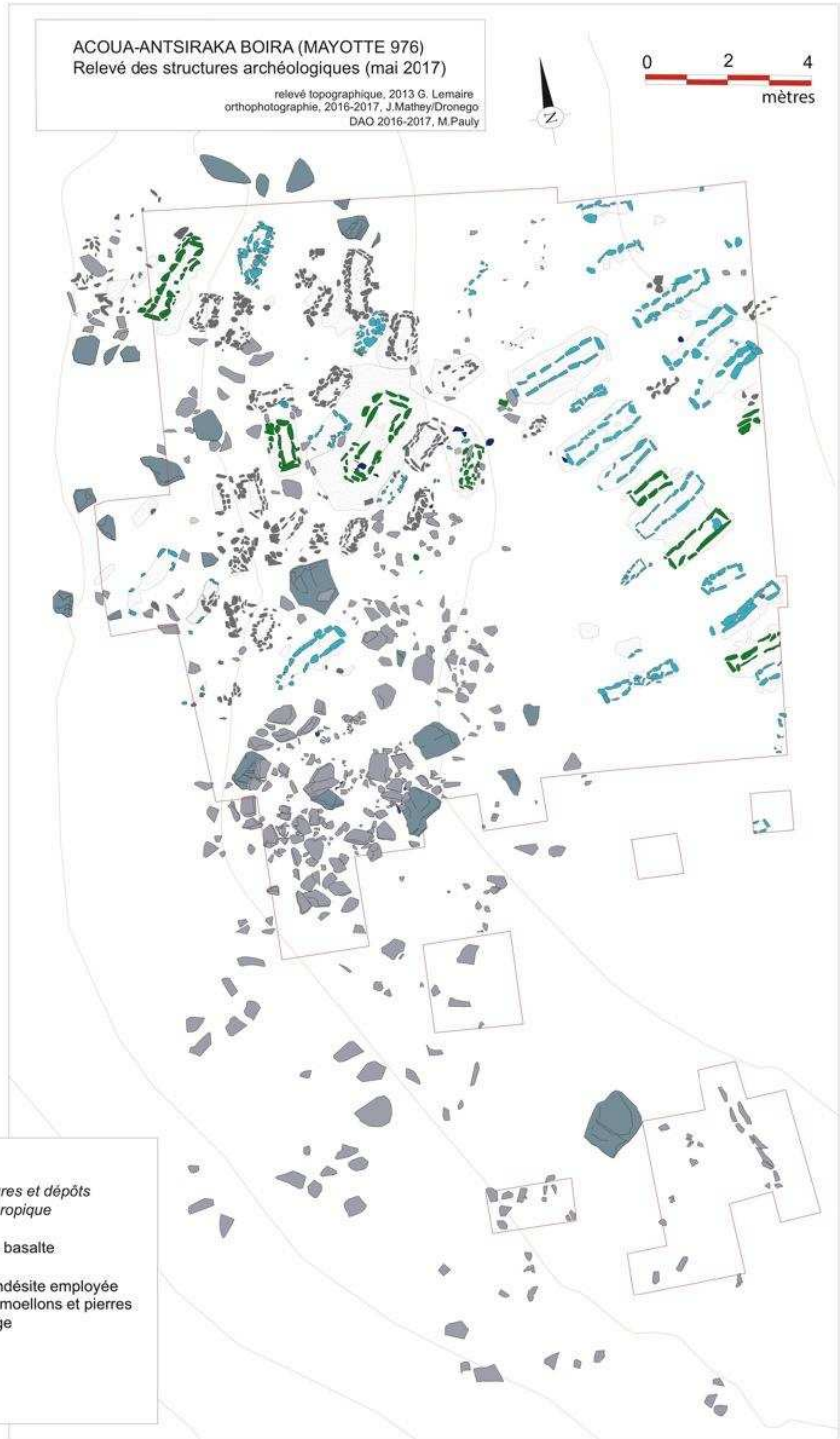
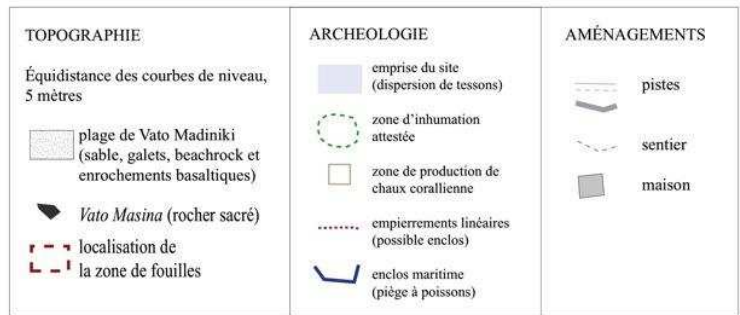
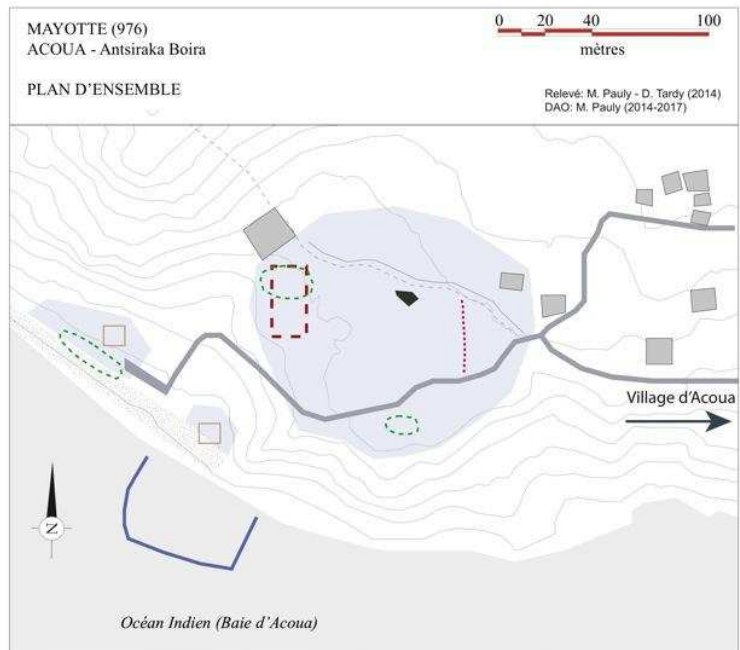


Figure 31 Antsiraka Boira, plan d'ensemble du site et de la zone de fouilles.

L'organisation de l'espace funéraire

Une superficie d'environ 175 m² de cet ensemble funéraire a été actuellement explorée. Celle-ci comporte 69 sépultures dont 29 fouillées, ces dernières constituant l'échantillonnage de cette étude. Les limites exactes de ce cimetière ne sont pas encore circonscrites. Au sud, la fouille fait toutefois nettement apparaître des structures (alignements de pierres dressées formant des enclos rectangulaires) marquant une délimitation nette avec la zone funéraire. Ces aménagements ont été ponctuellement fouillés en 2012, 2015 et 2017, (fig. 32 et 33). Leur fonction n'est pas acquise. Le mobilier archéologique, assez pauvre (tessons, fusaïoles, perles et rares rejets détritiques), est similaire à celui mis en évidence dans le contexte stratigraphique des inhumations. Il pourrait s'agir d'une occupation relevant d'une zone d'habitat, peut-être antérieure ou contemporaine aux inhumations, mais la possibilité d'une fonction de ces aménagements en relation avec le contexte funéraire proche n'est pas à exclure (aire culturelle, cénotaphe...).

Par ailleurs, nos prospections ont repéré d'autres sépultures sur le plateau d'Antsiraka Boira ainsi que dans le talus d'érosion de la plage de Vato Madiniki. La zone de fouilles, en bordure occidentale du plateau d'Antsiraka Boira, correspond ainsi à une portion d'un site funéraire probablement beaucoup plus vaste et comportant certainement plusieurs zones discontinues d'inhumations dont la chronologie est encore à déterminer. La question de la représentativité de notre échantillon peut se poser ; toutefois, l'emprise de la fouille est aujourd'hui suffisamment importante pour dégager des observations permettant d'appréhender des choix volontaires ayant présidé à son organisation. Il ressort ainsi clairement, à la lecture du plan, une organisation de cette zone funéraire partagée en deux ensembles (figure 34 et 35)³¹³ :

- à l'ouest, la grande majorité des sépultures appartient à des sujets immatures dont 12 ont été fouillées. Ces sépultures sont polarisées autour de la sépulture d'un adulte. Les sépultures 08, 34, 18 et 50 structurent ainsi quatre groupes distincts présentant de grandes variations dans l'orientation des sépultures. Les quatre sépultures d'adultes ont été fouillées, et sur trois d'entre elles, l'analyse anthropologique des squelettes a permis de déterminer qu'il s'agissait de femmes (sépultures 18, 34 et 50). Dans cet ensemble, la tombe 08 se démarque nettement

³¹³ La présentation des sépultures fouillées ne suit pas l'ordre chronologique de leur découverte mais reprend les logiques de cette organisation spatiale.

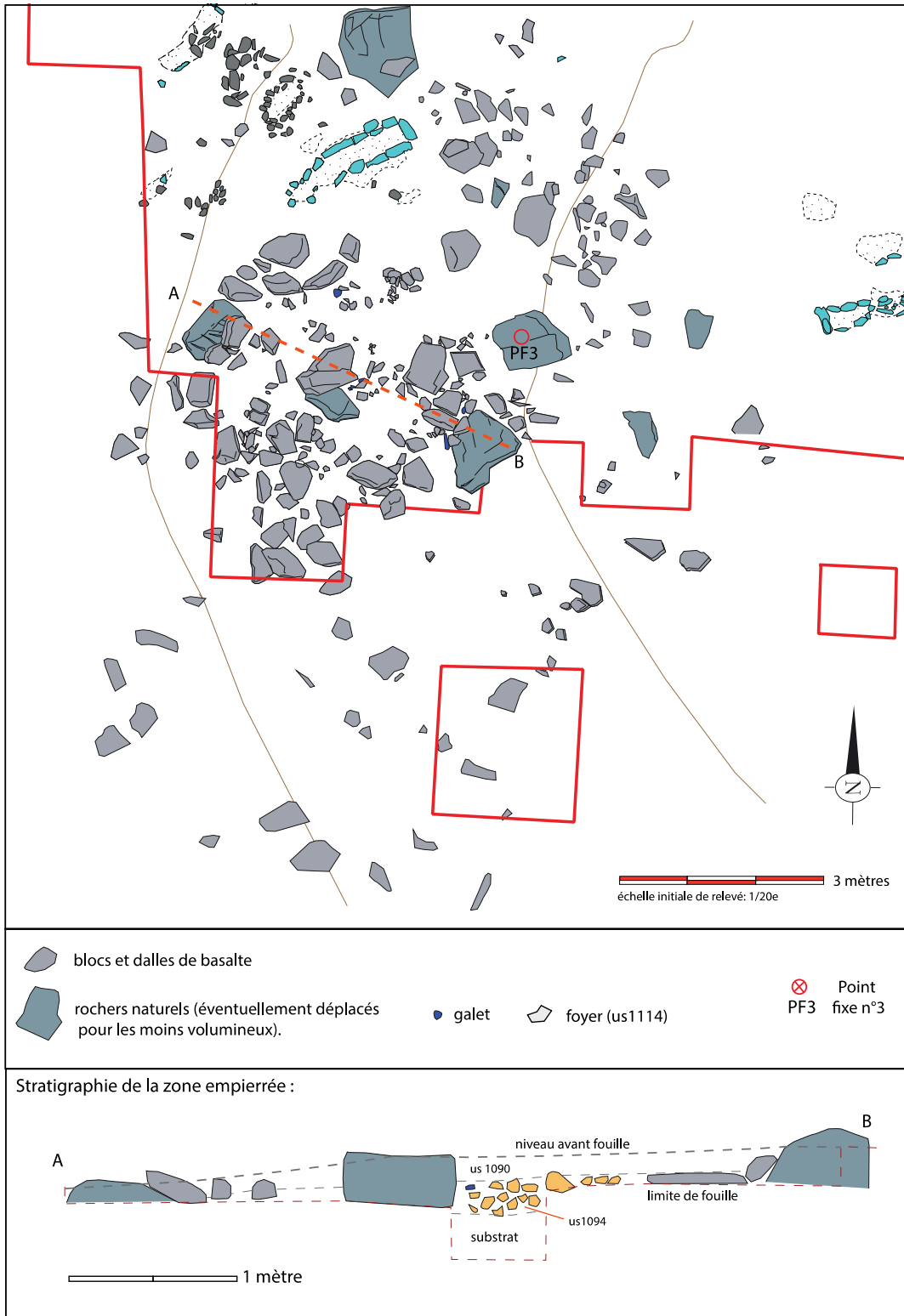


Figure 32 Antsiraka Boira, relevé des empierrements délimitant au sud la zone funéraire

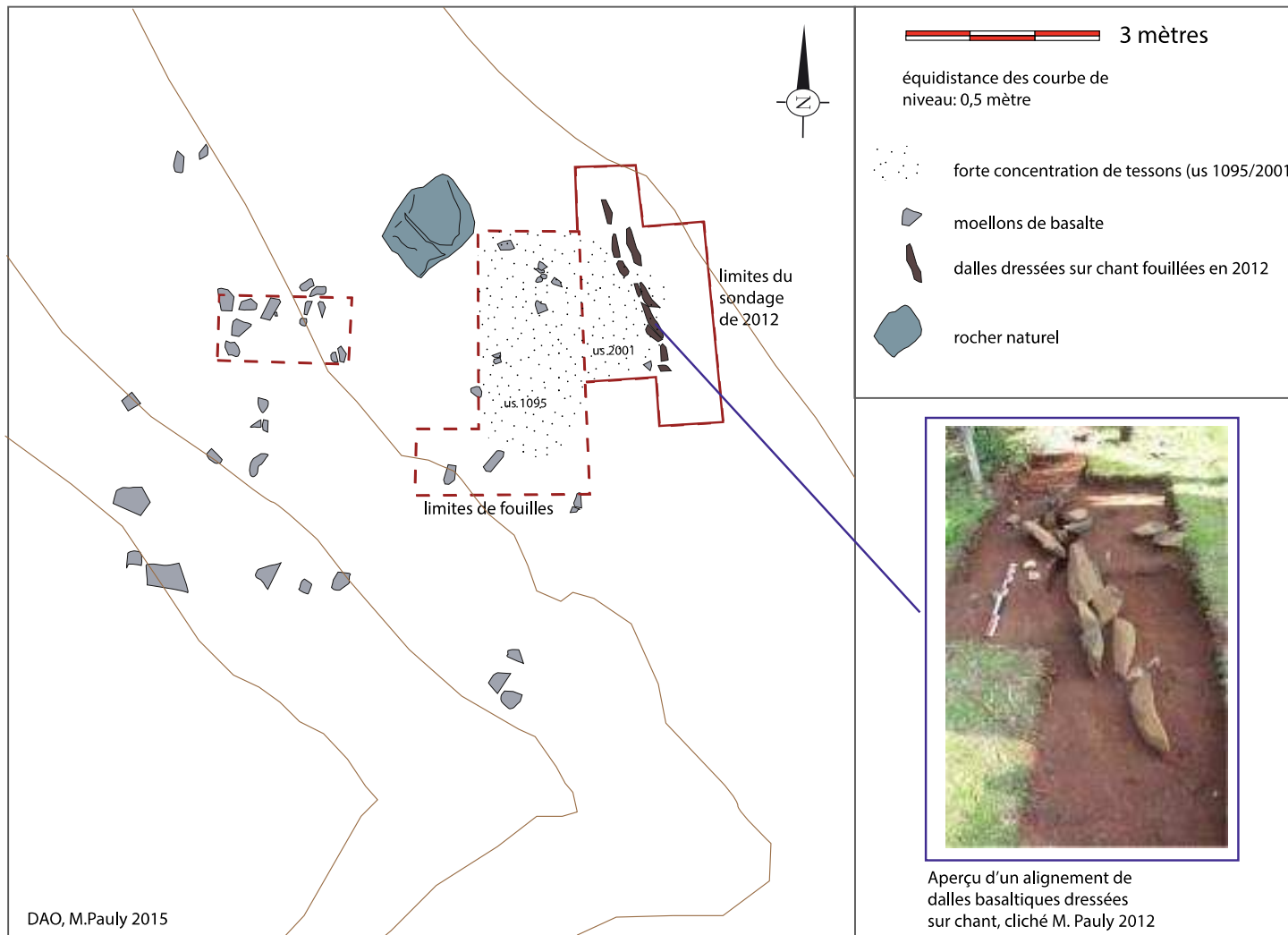


Figure 33 Antsiraka Boira, structures repérées au sud de la zone funéraire

par une architecture funéraire imposante qui n'a pas trouvé son équivalent parmi les autres sépultures étudiées. Celle-ci pourrait avoir structuré l'organisation des premières inhumations dans ce secteur.

- à l'est, les sépultures d'adultes sont beaucoup plus nombreuses même si des sépultures d'enfants sont également présentes. On note alors un plan privilégiant une autre organisation où les sépultures, placées côte à côte, s'organisent en plusieurs rangées parallèles. Seules quelques sépultures d'enfants viennent rompre cette organisation. Leur position semble, comme pour le groupe occidental, définie par une sépulture d'adulte référent.

La compréhension de cette organisation a guidé la stratégie de fouille et le choix des sépultures fouillées. Cette distribution des sépultures est-elle le résultat d'une évolution diachronique durant laquelle, l'organisation linéaire des sépultures en rangées parallèles, proche de l'usage actuel à Mayotte, en serait l'aboutissement ? S'agit-il au contraire d'une évolution synchrone répondant à une partition de l'espace funéraire par sexe, ou encore selon le rang social ?

ACOUA-ANTSIRAKA BOIRA (MAYOTTE 976)
relevé de l'ensemble funéraire

DAO septembre 2017, M.Pauly

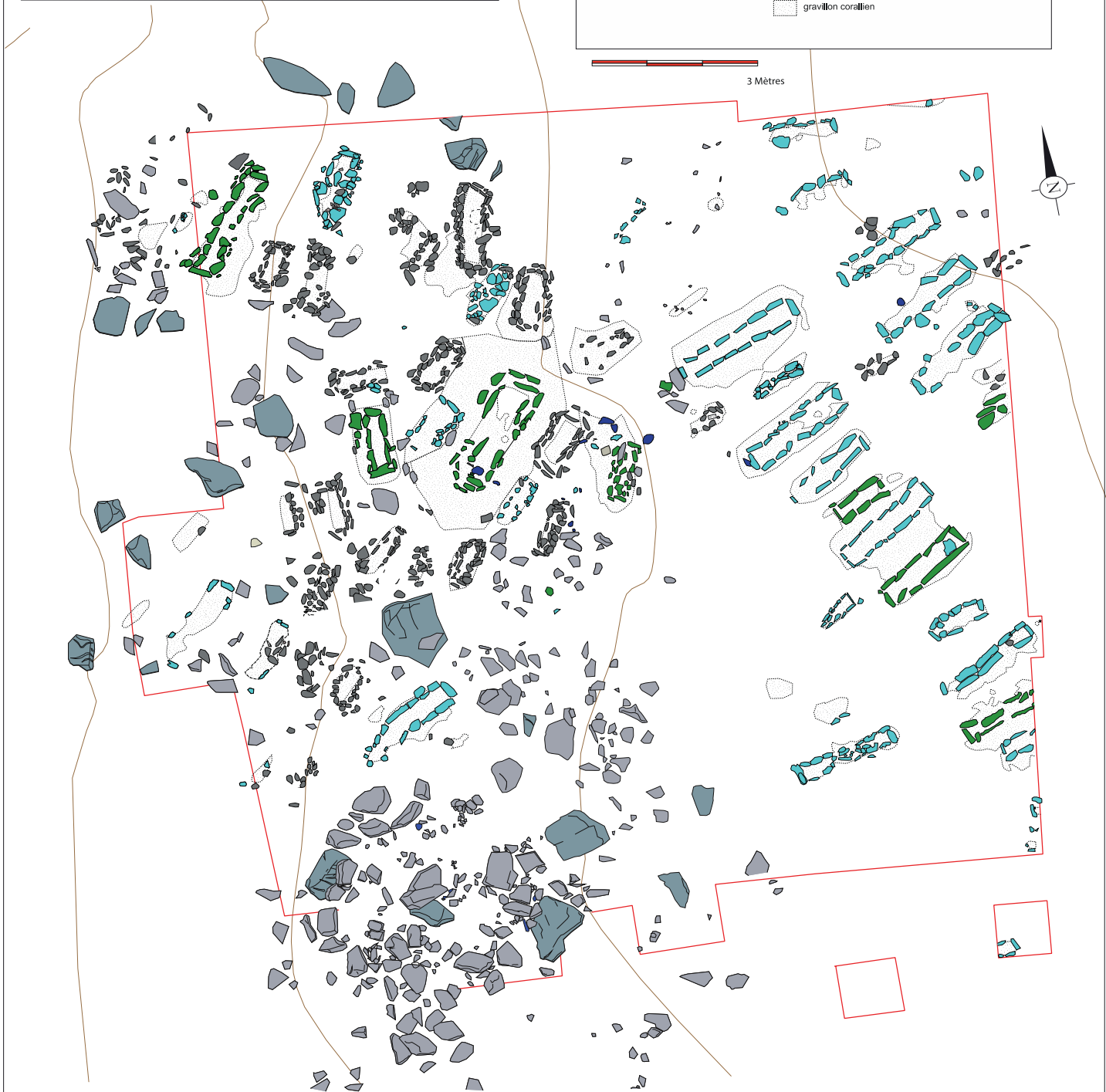
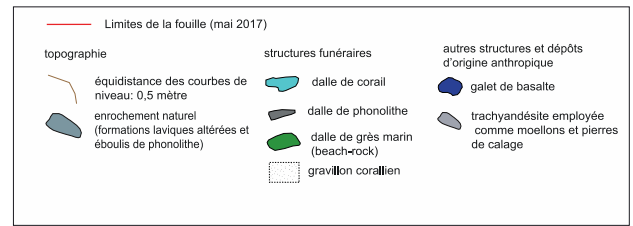


Figure 34 Antsiraka Boira, relevé de la zone funéraire



Figure 35 Antsiraka Boira, relevé simplifié des structures funéraires



Figure 36 Antsiraka Boira, aperçu de la zone de fouille (juin 2016), cliché, M. Pauly 2016.



Figure 37 Antsiraka Boira, exemple de l'excellent état de conservation des architectures funéraires scellées par les niveaux superficiels, sondage d'octobre 2013, cliché M. Pauly, 2013.



Figure 38 Antsiraka Boira, aperçu d'un alignement de sépultures. Cliché M. Pauly, 2016.

De gauche à droite : sépulture 14, 42, 43, 54 et en retrait en bas à droite du cliché, sépulture 51. On aperçoit en haut, à gauche du cliché, la sépulture 53 appartenant à une deuxième rangée de sépultures.

Tableau 1 Antsiraka Boira, tableau analytique des sépultures.

numéro d'enregistrement de la sépulture	année de fouille	architecture funéraire	orientation de la sépulture	disposition du corps	âge du sujet (immature/adulte)	mobilier funéraire	observations
1	2012	dalles de basalte	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	perles	
2	2012	dalles de basalte	N-S	inconnu (squelette décomposé)	immature	perles	
3	2012	dalles de beach-rock	N-S	décubitus latéral droit	immature	<i>tridacna maxima</i> contre le bassin	
4	2012	dalles de basalte	N-S	inconnu (squelette décomposé)	immature	perles	
6	2012	dalles de basalte	NE-SE	inconnu (squelette décomposé)	immature	néant	
7	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE				
8	2013	dalles de beach-rock	NE-SE	décubitus dorsal	adulte	perles, fusaïole	
9	2013	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	perles céramique	
10	2013	dalles de basalte	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	perles conque	
11	2013	dalles de basalte	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	/	
12	2013	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	adulte	coupelles	
13	non fouillée	dalles de beach-rock	NE-SE		immature		
14	2016	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	immature (env. 10 ans)	perles	traces de contenant périssable
15	2013	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	perles	
16	2017	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	/	
17	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
18	2015	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	adulte	perles	
19	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
20	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
21	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
22	non fouillée	dalles de basalte	N-S		immature		
23	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
24	2014	dalles de basalte	N-S	décubitus latéral droit	immature	perles	
25	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		

26	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
27	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
28	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
29	non fouillée	dalles de basalte	E-O		immature		
30	2014	dalles de corail	NE-SE	décubitus dorsal	adulte	perles	
31	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
32	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
33	non fouillée	gravillon corallien	NE-SE		immature		
34	2014	dalles de beach-rock	NE-SE	décubitus latéral droit	adulte	perles céramique	
35	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
36	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
37	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
38	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
39	2014	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	perles	
40	2014	gravillon corallien	NE-SE	décubitus latéral droit	périnatal	/	
42	2016	dalles de beach-rock	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	perles	
43	2016	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit avec chute du squelette en prodecubitus	adulte	perles	
44	2017	dalles de corail	NE-SE	décubitus dorsal	adulte	perles, fusaïole	incisives limées
45	2015	dalles de corail	NE-SE	décubitus latéral droit	immature	coquillages	traces de contenant périssable
46	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
47	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
48	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
49	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
50	2017	dalles de corail	NE-SE	décubitus dorsal	adulte (env.15ans)	perles, fusaïole	incisives limées
51	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
52	non fouillée	dalles de beach-rock	NE-SE		inconnu		
53	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		adulte		
54	2016	dalles de beach-rock	NE-SE	décubitus dorsal	adulte	perles, fusaïole	traces de contenant périssable
55	2016	dalles de corail	NE-SE	décubitus dorsal	adulte	perles	traces de contenant périssable
56	2017	dalles de corail	NE-SE	décubitus dorsal	adulte	perles	traces de contenant périssable
57	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		

58	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
60	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
61	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
62	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
63	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
64	non fouillée	dalles de corail	E-O		immature		
65	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		immature		
66	2017	dalles de corail	NE-SE	décubitus dorsal	adulte	perles, fusaïole	
67	non fouillée	dalles de beach-rock	NE-SE		adulte		
68	non fouillée	dalles de basalte	NE-SE		immature		
70	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		inconnu		
71	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		inconnu		
72	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		inconnu		
73	non fouillée	dalles de corail	NE-SE		inconnu		

4. Les sépultures appartenant au groupe occidental : les sépultures d'adultes

La sépulture 08 (fig. 39 et 40)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture, fouillée en mai 2013, est la première sépulture d'adulte fouillée à Antsiraka Boira. Elle occupe une position centrale parmi les sépultures du groupe occidental. Les structures de l'architecture funéraire présentent un bon état de conservation, préservées sous une couche de sédiments superficiels, US1001, l'ancien niveau de circulation de la nécropole ayant été rencontré à 25 centimètres sous le sol actuel. L'architecture funéraire présente en surface un enclos rectangulaire (2,4 mètres de longueur) composé de deux rangées de dalles de beach-rock dressées sur chant et en quinconce afin d'épouser les limites de la fosse sépulcrale. L'extrémité de ces dalles émerge faiblement d'une strate de gravillon corallien, dont l'épaisseur varie d'une dizaine à une vingtaine de centimètres et enregistrée en US1006 et 1007. Certaines dalles, notamment dans la partie au sud de la sépulture, étaient entièrement recouvertes par une couche de gravillon corallien et n'ont été repérées qu'à la fouille. Le gravillon corallien se poursuivait bien au-delà de la sépulture pour former une aire déambulatoire étendant l'emprise totale de l'architecture funéraire à une superficie d'environ 8 m². Cette étendue, et la qualité des matériaux employées distinguent cette sépulture des autres présentes dans ce secteur. Dans ce niveau de circulation aménagé autour de la tombe, quelques tessons de céramique ont été repérés, en particulier un fragment de col concave décoré d'impressions linéaires verticales à l'aide d'un coquillage. Un petit fragment de récipient en chloritoschiste décoré de cannelures a été mis en évidence dans ce même contexte (US1024-10). À l'intérieur de l'enclos funéraire, au niveau de l'extrémité sud, une pierre plate basaltique et un galet étaient posés en surface de la tombe, peut-être comme dépôt funéraire volontaire.

Le démontage de l'architecture funéraire laisse apparaître un remplissage complexe de la fosse sépulcrale. De nouvelles rangées de dalles de grès marin composant l'enclos funéraire ont ainsi été mises en évidence sous l'US1007, formant plusieurs rangées de dalles disposées en escalier au fur et à mesure du remplissage de la fosse sépulcrale. Le volume compris à l'intérieur de l'espace délimité par ces dalles est occupé par une couche de remblai composé de sédiment argileux et de cailloutis coralliens (US1009), reposant sur une couche de sable fin, de 20 centimètres d'épaisseur (US1010) et qui, de forme oblongue, épouse, sur toute la longueur de la sépulture, les limites de la fosse sépulcrale. Le comblement de la fosse se compose ensuite jusqu'au squelette, d'une couche de sédiment argileux (US1011a) comportant quelques fragments épars de charbons, quelques coquillages (*nerita longii*, *anadara* et escargots

achatina) et des tessons sans décor identifiable. Un second fragment de récipient en chloritoschiste décoré également de cannelures, avec trous de réparation et agrafe en fer a été mis en évidence dans ce contexte stratigraphique (US1011-1). L'US1011b est une très fine couche de sable fin que l'on observe à nouveau dans le remplissage de la fosse sépulcrale.

L'US1011c est une couche de sédiments similaires à l'US1011a dans laquelle les premiers ossements du squelette ont été mis au jour. Là encore, des coquillages ont été découverts au contact du squelette sans toutefois pouvoir déterminer s'ils accompagnaient volontairement le défunt. Ainsi, des coquilles de l'espèce *anadara* ont été repérées contre l'extrémité distale du fémur gauche, à l'intérieur du bassin dans l'espace écarté de la symphyse pubienne, plusieurs dans l'espace compris entre les dernières vertèbres cervicales en place et le crâne. Ce crâne présentait au niveau de l'orbite gauche un coquillage *nerita*.

Le squelette reposait sur une légère couche de sable parfaitement délimitée par un effet de paroi (US1011d). Le sommet du crâne reposait à une profondeur de 1,75 m relative au point fixe 0, soit à 0,88 m du niveau de la surface présumée de la sépulture 08. Le reste du squelette à une profondeur similaire de 1,76 m du point fixe 0, avec un léger pendage de la tête vers les pieds du défunt d'un centimètre.

Le mobilier funéraire se compose de perles en pâte de verre retrouvées au niveau du cou et du thorax du squelette, de perles en coquillage retrouvées au niveau du bassin, et d'une fusaïole en céramique placée sous les phalanges droites du défunt.

Analyse anthropologique et interprétation du contexte de décomposition

Le squelette est un sujet adulte mature reposant dans une position en décubitus dorsal, les membres supérieurs dépliés le long du corps et les membres inférieurs en extension. De nombreux désordres taphonomiques sont observés : le crâne, déconnecté du corps et face tournée en direction du nord, a été repéré à 18 cm des plus proches vertèbres cervicales en place. La mandibule, déconnectée du crâne, et les quatre premières vertèbres cervicales (possibilité peut-être d'une cinquième au regard d'un fragment d'apophyse articulaire) ont basculé vers l'avant du thorax. Les côtes sont affaissées. La colonne vertébrale n'est plus en connexion au niveau de la première vertèbre lombaire et de la douzième vertèbre thoracique. Cette première vertèbre lombaire est tombée à plat. L'ulna et radius du bras droit sont déplacés. Les carpes métacarpes et phalanges des deux mains ont été retrouvés dispersés du niveau des coudes jusqu'aux épiphyses proximales des fémurs. Cependant, trois phalanges de la main droite ont une position anatomique cohérente et reposaient sur une fusaïole en terre cuite. Au niveau du bassin, le sacrum et les coxaux, affaissés, sont désolidarisés, laissant un espace vide au niveau de la symphyse pubienne. Si les fémurs sont bien connectés au bassin, ils sont désolidarisés des

tibias et fibulas, les patellas ont glissé en arrière. La position des tibias est inversée par rapport aux fibulas. Enfin, les os du tarse, métatarses et des phalanges ne sont plus en connexion anatomique.

Ces données militent en faveur de l'hypothèse d'un dépôt primaire³¹⁴ du squelette dans un contenant périssable. Ce contexte particulier d'inhumation explique de manière satisfaisante les désordres taphonomiques observées, les déplacements d'ossements résultant probablement du passage de racines avant le comblement du volume par le sédiment de la fosse sépulcrale.

Le sexe du défunt n'a pu être établi au vu des données anthropologiques. L'examen de la denture révèle une usure quelque peu prononcée de l'émail.

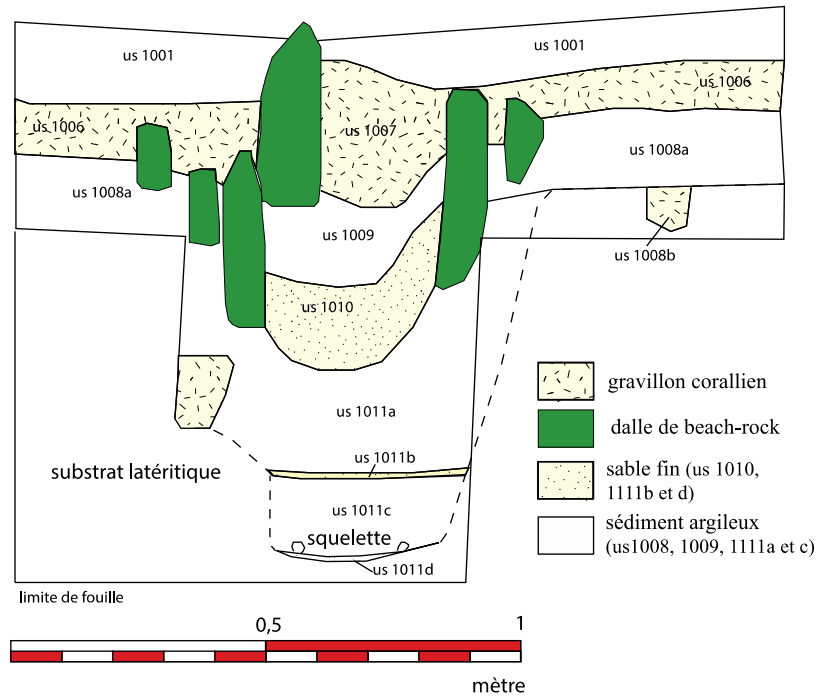
³¹⁴ Ces désordres taphonomiques sur ce squelette nous ont beaucoup interrogé, une inhumation secondaire ayant même été envisagée un temps au vu du contexte anthropologique culturel régional, cependant, sur ce point l'analyse qui nous a été communiquée par Patrice Courtaud (CNRS/PACEA Bordeaux) est formelle :

« La dislocation crâne-vertèbres cervicales est ici plus tardive. Elle se produit le plus souvent entre VC1-VC2, donc dans ce cas la VC1 se retrouve à proximité du crâne. Mais parfois c'est l'articulation VC1-Crâne qui lâche en premier (ce qui serait le cas ici) et le crâne se retrouve à distance de l'ensemble des vertèbres cervicales. L'explication la plus probable pour expliquer l'éloignement du crâne est celle d'un cadavre déposé dans un espace vide dont la partie haute du corps aurait été surélevée par une structure en matière périssable (type coussin ou banquette par ex.) Dans un premier temps, l'ATM (articulation temporo-mandibulaire) aurait cédé et la mandibule aurait chuté sur le haut du thorax. Puis dislocation de l'articulation atlas/crâne, ce qui l'aurait libéré de toute contrainte et il aurait alors chuté dans l'espace vide causé par la disparition de cette structure en matière périssable. L'espace vide ne concerne pas l'intégralité de la sépulture mais peu se limiter uniquement à cette structure. Il existe des exemples notamment en contexte médiéval. L'autre hypothèse, d'un dépôt secondaire peut aussi être envisagée mais il ne s'agit pas d'un dépôt secondaire mais uniquement d'un déplacement volontaire du crâne uniquement à l'intérieur de son espace de décomposition initial. Ce n'est pas un dépôt, mais seulement un déplacement, ce n'est pas secondaire car dans son espace de décomposition. Ou bien alors il faut envisager que ce crâne n'appartient pas au reste du squelette de cette tombe. Cette dernière hypothèse est trop coûteuse. Il y aurait alors eu une réouverture de la tombe alors que la décomposition du cadavre était suffisamment avancée pour que le crâne soit libre de contrainte ligamentaire et il faudrait expliquer la position de la mandibule», Patrice Courtaud, c.p.

La fouille d'autres sujets a permis d'établir avec certitude l'usage de contenant périssable (cercueil en bois) sur ce site.

Coupe stratigraphique transversale de l'architecture funéraire et de la fosse sépulcrale

Relévé: M.Pauly, A. Leck, C. Leroy, 2013
 DAO M.Pauly, 2013/2017



Détail de l'architecture funéraire en cours de fouilles, clichés M. Pauly, 2013



Squelette de la sépulture 08, cliché M. Pauly, 2013

Figure 39 Antsiraka Boira, sépulture 08, architecture funéraire

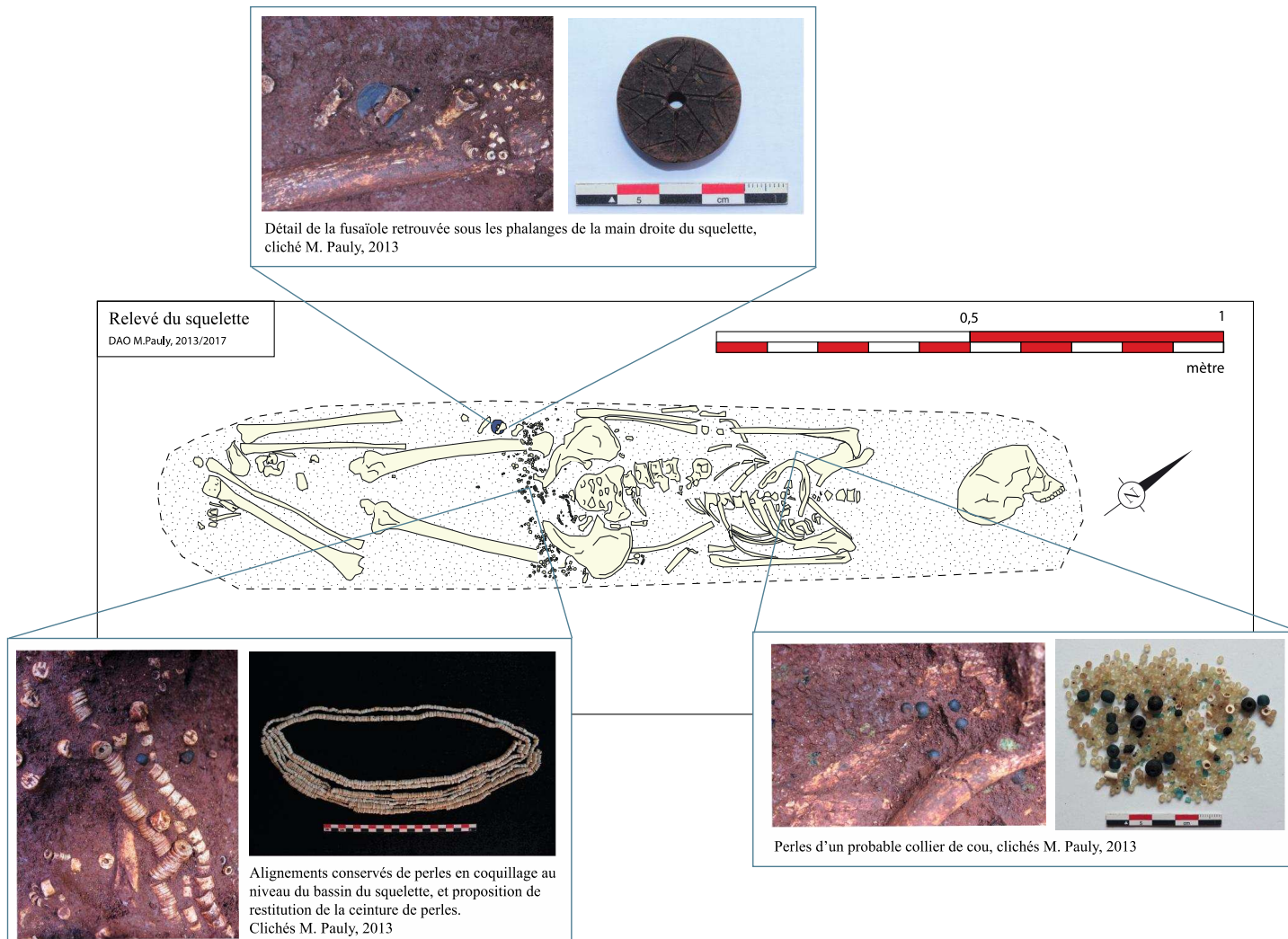


Figure 40 Antsiraka Boira, sépulture 08, squelette et mobilier funéraire

La sépulture 18 (fig. 41 et 42)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture d'adulte a été mise au jour dans la partie sud-ouest du sondage, à proximité des sépultures 19, 20 et 45 qui correspondent à des tombes d'enfants. Elle présente une orientation nord-est/sud-ouest semblable aux sépultures d'adulte 08 et 34, fouillées respectivement lors des campagnes de 2013 et 2014. Son architecture funéraire, UA1088, est visible en surface mais semble avoir subi de nombreux remaniements d'ordre naturel ou anthropique (érosion, piétinements d'animaux, récupération des dalles...). Elle se présente tel un enclos funéraire d'1,90 m de long sur 0,50 m de large, dont la forme initiale devait certainement être rectangulaire. Elle est composée de moellons de corail alignés et enfouis de moitié sous la surface du sol, de sorte à reposer verticalement le long des parois de la fosse US1107. Seulement six dalles sont encore en place, dont quatre à l'extrémité nord-est et une à l'extrémité sud-ouest. Ces dalles mesurent jusqu'à 62 cm de longueur, 40 cm de largeur et 25 cm d'épaisseur. Celle qui est située à l'extrémité nord-est, soit au niveau de la tête du défunt, demeure la plus imposante.

Le comblement de la fosse se compose de seulement deux couches sédimentaires. La couche interne de surface, située entre les dalles de corail, est incomplète. Elle se constitue d'un sédiment argileux mêlé à un important apport de gravillons coralliens et de petits coquillages (US1089). Cette couche est épaisse d'environ 5 cm sur les rebords et peut aller jusqu'à 15 cm de profondeur au centre de la tombe. Elle est partiellement conservée au sud et au sud-est où l'on note l'absence de ce gravillon ainsi que des dalles, et ses limites sont très irrégulières. Des espaces arrondis vides, semblables à des négatifs de pierres, s'observent anormalement au centre du remplissage. Et l'on note la présence d'une racine de près de 20 cm de diamètre qui s'est développée transversalement au centre de la tombe.

Enfin, cette couche de comblement a livré à mi profondeur un tesson de céramique en terre cuite, de 5 cm de longueur, à double ligne d'impressions de coquillage (US1089-1), ainsi que quelques petites pierres de calage situées le long des dalles.

La deuxième couche de comblement, US1091, correspond à un sédiment argileux particulièrement compact d'environ 50 cm de profondeur, non homogène jusqu'à l'atteinte du squelette. Elle est de couleur rouge foncée, virant parfois vers le noir, ce qui la rend difficile à discerner du sol naturel non remanié. Seules quelques rares petites inclusions de coquillages, de coraux ou de charbons permettent d'en déceler les limites. À l'approche du squelette, juste au niveau de la tête, ce comblement a livré une plus grande concentration de petits fragments de charbons associés à quatre tessons de céramiques brûlées. Un négatif de racine d'un diamètre

de 8 cm a été observé à la fouille dès le sommet de cette couche, descendant à la verticale au niveau du bassin. Le squelette, US1093, apparaît par son crâne et son bassin, respectivement à 159 cm et 159,5 cm de profondeur. On ne sait s'il reposait entièrement sur un lit de sable, comme cela a pu être constaté lors des campagnes de fouille précédentes pour l'ensemble des défunts, car seul un fin dépôt a été retrouvé le long de l'avant-bras droit. Ce dépôt, US1106, mesure 23,5 cm de long sur 3,5 cm de large et 1 cm d'épaisseur. Les limites de la fosse ne sont pas clairement définies. Les parois latérales semblent obliques et se rapprocher légèrement l'une de l'autre jusqu'au squelette. Le fond de la fosse est plat et de forme inconnue. Il a été relevé à -173 cm sous le crâne et à -172,5 cm sous les pieds.

*Description du squelette*³¹⁵

L'individu est allongé en extension sur son côté droit, suivant une orientation nord-est/sud-ouest, la tête au nord-est. Au regard de l'ensemble des articulations, dont certaines sont encore en parfaite connexion anatomique, il ne peut être évoqué qu'une nature primaire du dépôt. La sépulture est intacte, mais la conservation et la représentation des ossements sont relativement moyennes. L'ensemble du squelette est très fragmenté. On note une décomposition quasi-totale des pieds et une absence des carpes, du sternum et des patellas. Le passage de racines, dont la trace est encore lisible dans le sédiment explique ces lacunes dans la conservation des ossements. Le déplacement de certains ossements (métacarpiens et phalanges des deux mains ainsi que la clavicule gauche) est un désordre taphonomique probablement causé, là aussi, par l'action de racines³¹⁶. Le crâne, très morcelé, repose sur son profil droit, la face orientée vers le nord-ouest. La bouche est nettement ouverte. Le corps repose en partie sur un fin lit de sable visible essentiellement au niveau de l'avant-bras droit, où il forme une bande de 5 cm de largeur très nettement délimitée. On retrouve ce sable en très faible quantité entre les membres inférieurs mais aussi au niveau des pieds.

La dispersion de nombreux ossements en dehors du volume corporel, tels les métacarpiens, phalanges des mains et clavicule droite, ainsi que les dislocations articulaires importantes, comme le tibia droit et la mandibule, évoquent une décomposition du corps dans un espace vide. D'après les observations, on est en mesure d'argumenter sur une position

³¹⁵ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, septembre 2015).

³¹⁶ En ce qui concerne la mauvaise conservation des ossements, une vérification de l'acidité du sol a été effectuée en solution aqueuse et a révélé un pH neutre de niveau 7, malgré la présence du sable et donc potentiellement du sel. Les phénomènes de bioturbation restent encore les meilleures hypothèses.

intermédiaire entre le décubitus latéral droit et le décubitus dorsal.

De manière générale, la partie gauche du corps semble avoir subi plusieurs formes de contraintes conduisant à la verticalisation de la clavicule et à une position relativement élevée de l'acromion et de la tête humérale à hauteur de la 6ème vertèbre cervicale (et il en est de même pour l'épaule droite qui apparaît à hauteur de la vertèbre cervicale 5) ce qui indique une compression très nette des épaules. D'autre part, un effet de paroi s'est opéré sur le côté gauche du corps. Par ailleurs, il n'y a pas eu de déplacement d'ossements au-delà des limites du lit de sable, ce dernier indiquant les limites du fond d'un contenant rigide périssable. L'utilisation d'un contenant en matériaux périssables, a déjà été suggérée à Antsiraka Boira, et pourrait bien encore s'appliquer à ce cas. L'individu aurait été allongé en extension dans un contenant au fond recouvert de sable, la partie gauche du corps adossée légèrement contre la paroi. Ce contenant aurait ensuite été déposé dans une fosse plus large puis recouvert d'un sédiment mixte, de terre végétale et de coquillages. Des dépôts de coquillages pourraient bien avoir été déposés intentionnellement puisque certains ont été retrouvés le long et à même niveau que la couche de sable.

L'analyse des os du coxal n'a pu s'effectuer que morphologiquement avant démontage du squelette, et ce uniquement sur l'os coxal droit, le gauche étant trop altéré. L'observation des marqueurs de dimorphisme sexuel permet de suggérer une morphologie féminine. La grande échancrure sciatique est large et évasée, et l'on constate une symétrie entre les deux bords situés de part et d'autre du point le plus profond de l'échancrure.

Le mobilier funéraire est extrêmement riche en perles que l'on retrouve à hauteur du cou, de la cage thoracique et du bassin. Au niveau de la partie haute du corps, on compte quatre différents types de perles réparties inégalement derrière les vertèbres cervicales, le long de l'humérus droit jusqu'au premier tiers de la diaphyse du radius, ainsi que dans la cage thoracique, entre et sous les côtes :

- Des perles n'excédant pas 0,7cm de diamètre, de couleur bleue transparente et contenant des nervures verticales internes se rapprochant du blanc. Leur étonnante connexion est à notifier, notamment à hauteur des vertèbres cervicales 5 et 6 où une dizaine perles se découvre à l'enfilade laissant imaginer encore la présence du fil.
- Des perles noires, opaques et enroulées, n'excédant pas 0,8 cm.
- Des perles jaunes d'environ 1 cm de diamètre. Leur état de conservation n'a malheureusement pas permis de les prélever dans leur intégralité, elles n'ont pu être observées qu'à la fouille.

- Des perles en nombre très restreint, plus petites, n'excédant pas 0,6 cm, rondes, opaques et de couleur bleu ciel.

Au niveau du bassin, un seul type de perle a été mis au jour :

- Des perles rouges, opaques, n'excédant pas 0,7 cm de diamètre. Elles ont été retrouvées de part et d'autre des fémurs, principalement à hauteur des extrémités proximales, du pubis et sous le bassin, en grande quantité.

L'emplacement des perles suggère l'usage d'un ou plusieurs colliers descendants en pendant le long du thorax. Au niveau du bassin, la présence d'un seul type de perle dispersée sans aucune homogénéité sur une vaste zone située de part et d'autres et en dessous des os du coxal suggèrerait ici plutôt la parure d'un vêtement, un pagne par exemple, sur lequel elles auraient été cousues, plutôt qu'une ceinture de perles.

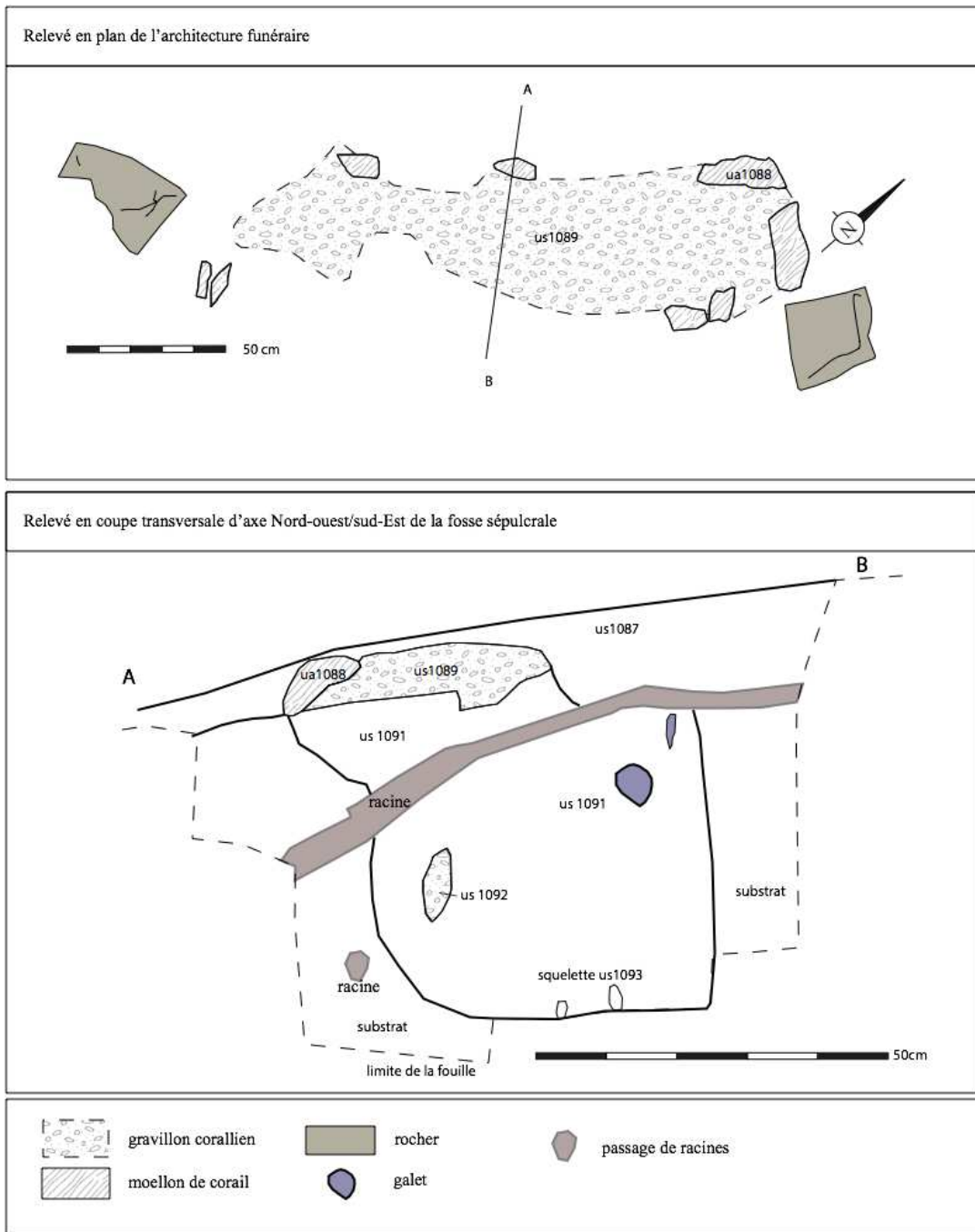


Figure 41 Antsiraka Boira, sépulture 18, relevé en plan et coupe stratigraphique transversale

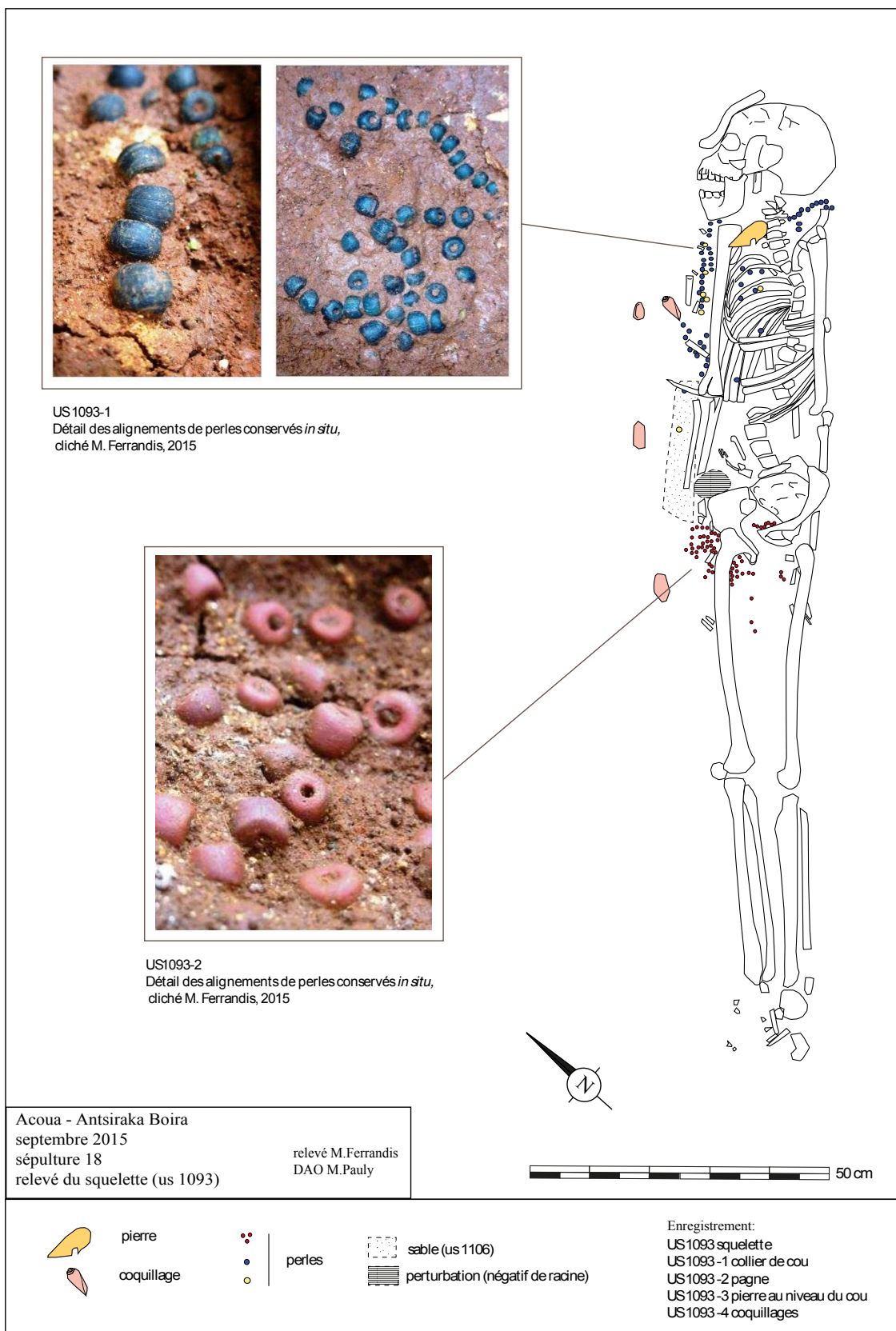


Figure 42 Antsiraka Boira, sépulture 18, relevé du squelette

La sépulture 34 (fig. 43 et 44)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture d'un adulte, découverte au nord-ouest de la zone funéraire, a été fouillée en mai 2014. Son orientation nord-est sud-ouest fait écho à l'orientation des sépultures 36 et 38 situées à quelques mètres au nord. Tout comme les autres sépultures, son architecture funéraire était visible en surface. Elle présente un assemblage, à certains endroits dédoublé, de dalles de beach-rock ou grès marin (UA1036) placées sur chant et formant un enclos rectangulaire d'une longueur de 2,40 mètre sur 0,58 mètre à l'extrémité nord-est et 0,68 mètre à l'extrémité sud-ouest. Sur les pourtours nord, est et sud-est de la tombe un dépôt corallien US1035 peu profond, en moyenne 10 cm, déborde de l'enclos funéraire. Quelques tessons de céramique de petite taille y sont associés. Les dalles, de formation naturelle, se composent de grès marin (beach-rock). Ces dalles friables et très fragiles peuvent mesurer jusqu'à 47cm de long sur 23cm de large (ex : dalle de l'extrémité sud-ouest) et n'affleurent que de quelques centimètres à la surface du sol à des altitudes notées entre -1,17m et -1,42m par rapport au point fixe 0. Elles sont généralement enfouies sous la surface de plus de leur moitié et reposent contre les parois de la fosse sépulcrale (US1086) contre une couche de comblement argileux très compacte US1047. Les différentes couches de comblement sont très lisibles au point que l'on peut en donner leurs limites. À l'intérieur de l'espace délimité par les dalles de beach-rock, la tombe a été recouverte en surface par un dépôt corallien (US1034) épais de 20cm en moyenne. Parmi ce gravillon corallien, on rencontre d'autres éléments marins comme du sable et des fragments de coquillages, appartenant aux espèces *cypraea* et *lambis chiragna*. À 16,5cm de profondeur dans cette couche a été découvert un tesson en terre cuite de 8,6 x 6,5cm et marqué de motifs incisés US1031-1. Succède ensuite une fine couche de sable blanc et jaune US1044 épaisse d'1 ou 2cm. Au dessous, on distingue des bourrelets épais de sédiments argileux très compacts US1045 venus maintenir le calage des dalles contre les parois de la fosse lors du remplissage. La couche sédimentaire sous-jacente US1047 est harmonieuse, rouge, compacte et contient très peu d'éléments coralliens. Un tesson en terre cuite ainsi qu'une céramique complète US1046-1 ont été découverts à cette profondeur. Le corps repose sur un lit de sable fin d'1 cm d'épaisseur et mesurant 1,78m sur 0,18m au niveau du crâne et 0,26m au niveau des pieds et du bassin. Le squelette apparaît par sa mandibule à -1,74m. Le fond de fosse, plat, présente un léger pendage nord-est sud-ouest et est de forme oblongue. La fosse a été directement creusée dans le substrat et apparaît à des altitudes de -1,95m au niveau de la tête et -2,03 au niveau des pieds.

*Description du squelette et du contexte d'inhumation*³¹⁷

L'individu est allongé en partie sur son côté droit, les membres en extension. Son orientation suit celle de la fosse, la tête étant disposée au nord-est. Etant donné la persistance de la plupart des connexions articulaires, cette sépulture n'émet aucun doute quant à sa nature primaire. Sa conservation est très moyenne, le fémur droit s'est quasiment décomposé³¹⁸, et la représentation des pièces squelettiques est elle aussi moyenne. Le crâne, complètement fragmenté par le poids du sédiment repose sur sa face latérale droite, la face orientée en direction du nord-ouest. La connexion avec la mandibule est lâche et la bouche légèrement entre-ouverte. Les relations articulaires entre le crâne, l'atlas et l'axis sont maintenues, ce qui suggère une position primaire de la tête bien que les autres cervicales en vue supérieure aient été déplacées sur le haut du thorax.

La position dans laquelle le défunt a été déposé est difficile à observer, du fait d'effets de contraintes relevés sur la partie gauche du squelette. Dans un état général, la partie droite du corps semble s'être décomposée sans encombre en décubitus dorsal. La partie gauche du corps en revanche amène plus de questions. Au regard de la colonne vertébrale, l'hypothèse d'un décubitus dorsal est contrariée par la position des lombaires en vue antéro-latérale gauche. De même, la position de l'épaule gauche et l'étroite proximité entre les jambes évoquent plutôt une position du corps reposant sur son côté droit. Cependant, le fait que les côtes et les os du bassin ne se superposent pas ne corrobore pas non plus strictement cette position en décubitus latéral droit. On peut alors suggérer un dépôt du corps dans une position intermédiaire, entre décubitus dorsal et décubitus latéral droit.

La chute des patellas et des phalanges de la main gauche évoque une décomposition en espace vide. Cependant, la persistance de la plupart des connexions anatomiques, pour certaines étroites, ainsi que le maintien de l'ensemble des pièces osseuses au sein du volume corporel évoquent plutôt quant à eux un espace colmaté. On peut alors imaginer une décomposition du corps dans un espace semi-colmaté provoqué par la présence d'un support en matériau périssable. Lors de la première phase de décomposition du corps, ce support aurait permis la

³¹⁷ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, mai-juin 2014).

³¹⁸ La mauvaise conservation du fémur droit pourrait s'expliquer par une décomposition accélérée de l'os provoqué par une acidité plus importante du sédiment à cet endroit. Une importante quantité de corail en provenance de l'US1034 a été retrouvée sur le fémur ce qui aurait pu accélérer le processus de décomposition. La présence de ce corail s'explique par la décomposition d'une racine entraînant la mobilisation d'une partie du remplissage supérieur de la fosse sépulcrale.

chute de certains éléments dans un espace vide provoqué par la disparition des chairs et de ce fait de maintenir les éléments squelettiques au sein du volume corporel. Puis lors de la deuxième phase de décomposition, celle du support, sa disparition aurait provoqué l'intrusion du sédiment venu colmater le reste du corps. Le fait également que l'on observe d'importantes dislocations sur la partie haute du corps ainsi que des contraintes sur l'épaule gauche évoque une décomposition dans un espace plutôt restreint. Il n'est pas impensable d'imaginer la présence d'un tronc évidé utilisé comme contenant à la manière des pirogues traditionnelles. D'autant plus que ces supports présentent un fond en cuvette ce qui pourrait expliquer l'étonnante dislocation de la colonne vertébrale qui se serait affaissée et déplacée lors de sa décomposition dans un espace vide sous-jacent. La contrainte observée au niveau des phalanges proximales des pieds indique que ce réceptacle en matériau périssable prendrait bien en compte le corps dans toute sa hauteur. La fouille a révélé à cet endroit une mince bande de sédiment plus sombre qui pourrait correspondre à un reliquat de ce contenant mortuaire.

Quelques coquillages ont été retrouvés accolés au corps, comme en témoigne celui reposant sur l'avant-bras gauche. Le mobilier le plus riche est composé d'un grand nombre de perles découvertes dans les régions du bassin et du cou. Au niveau du bassin, elles sont cantonnées dans la partie basse, autour du pubis et jusqu'à la grande échancrure sciatique puis de part et d'autre du bassin jusqu'à l'acetabulum et le poignet droits. Dans la zone interfémorale, les perles se retrouvent jusque sous les parties hautes des fémurs et descendent au bas des phalanges de la main droite. Au démontage du bassin, autant de perles y ont été découvertes en dessous. Deux différents types de perles sont représentés : des petites cylindriques, blanches en coquillage, plus ou moins plates et n'excédant pas 1cm de long ; des rondes rouges en pâte de verre, de taille inférieure à 1cm de diamètre. Certaines de ces perles ont été retrouvées encore « en connexion ». Celles en coquillages principalement étaient assemblées par groupe de 3. Au niveau du cou, une forte concentration a été retrouvée dans la zone des cervicales jusque sous le corps de l'occipitale, le long de la branche montante de la mandibule et jusqu'aux scapulas. Une plus faible concentration de ces perles s'est retrouvée descendant régulièrement le long et de part et d'autre de la colonne vertébrale et sur les côtes droites, jusqu'aux dernières vertèbres thoraciques.

Trois différents types de perles ont été différenciés : des perles enroulées noires en pâte de verre n'excédant pas 1cm, des bleues translucides en pâtes de verre de quelques millimètres ainsi que des rondes vertes en pâte de verre qui n'ont pas pu être prélevées car en très mauvais état de conservation. Au démontage, quelques perles ont été retrouvées sous le corps de l'occipital, sous la partie droite de la mandibule ainsi que sous la partie supérieure des deux scapulas.

Aucune n'a été découverte au-delà de l'occipital. L'ensemble de ces perles reposait sur le lit de sable US1069. Après observation de la répartition des perles, l'hypothèse d'un cache sexe ou d'un pagne brodé de perles, dans sa partie inférieure, au niveau du bassin reste sans doute la plus pertinente. Quant à celles découvertes uniquement près du cou et autour de la colonne vertébrale, on peut imaginer un collier faisant plusieurs fois le tour du cou avant de tomber en pendant le long du corps.

Étude biologique

La conservation de ce squelette n'est pas excellente. Les os longs sont trop morcelés et les épiphyses sont pour la plupart trop altérées pour en faire l'étude. L'analyse du fémur n'a donc pu aboutir à une évaluation de la stature. De même la mesure du point le plus éloigné du crâne par rapport au corps jusqu'à l'articulation distale du talus n'a pu être prise en raison d'une position non stricte en décubitus dorsale. Cependant on peut tout de même constater que l'individu devait être assez grand. La mesure prise sur terrain du point le plus éloigné du crâne par rapport au corps jusqu'à la base du calcaneum est égale à 1,72m. Dans l'ensemble, les os sont relativement graciles et ne présentent pas de fractures antemortem lisibles ou de pathologies apparentes. Quant à la denture, aucune dent n'est à noter absente. L'usure est légère et l'on note l'absence de carie. Les troisièmes molaires du maxillaire sont encore à l'état de germe. Leur apparition n'est pas encore faite et leur couronne n'est pas complète. Les troisièmes molaires de la mandibule sont quant à elles à un état plus avancées même si elles ne sont pas encore tout à fait sorties. Cette observation permet d'estimer un âge jeune compris entre 15 et 21 ans mais cette évaluation est à considérer avec précaution en l'absence d'observations faites sur les points d'ossification de la clavicule et de la crête iliaque. L'analyse des os du coxal n'a pu s'effectuer que morphométriquement et non morphologiquement et uniquement sur l'os coxal droit, le gauche étant trop altéré. La grande échancrure sciatique n'a donc pas pu faire l'objet d'une étude, de même pour les surfaces auriculaire et pré-auriculaire. En revanche, la diagnose sexuelle probabiliste, qui s'appuie sur des mesures prises sur le terrain, révèle une probabilité à 99,94% que le sujet soit de sexe féminin.

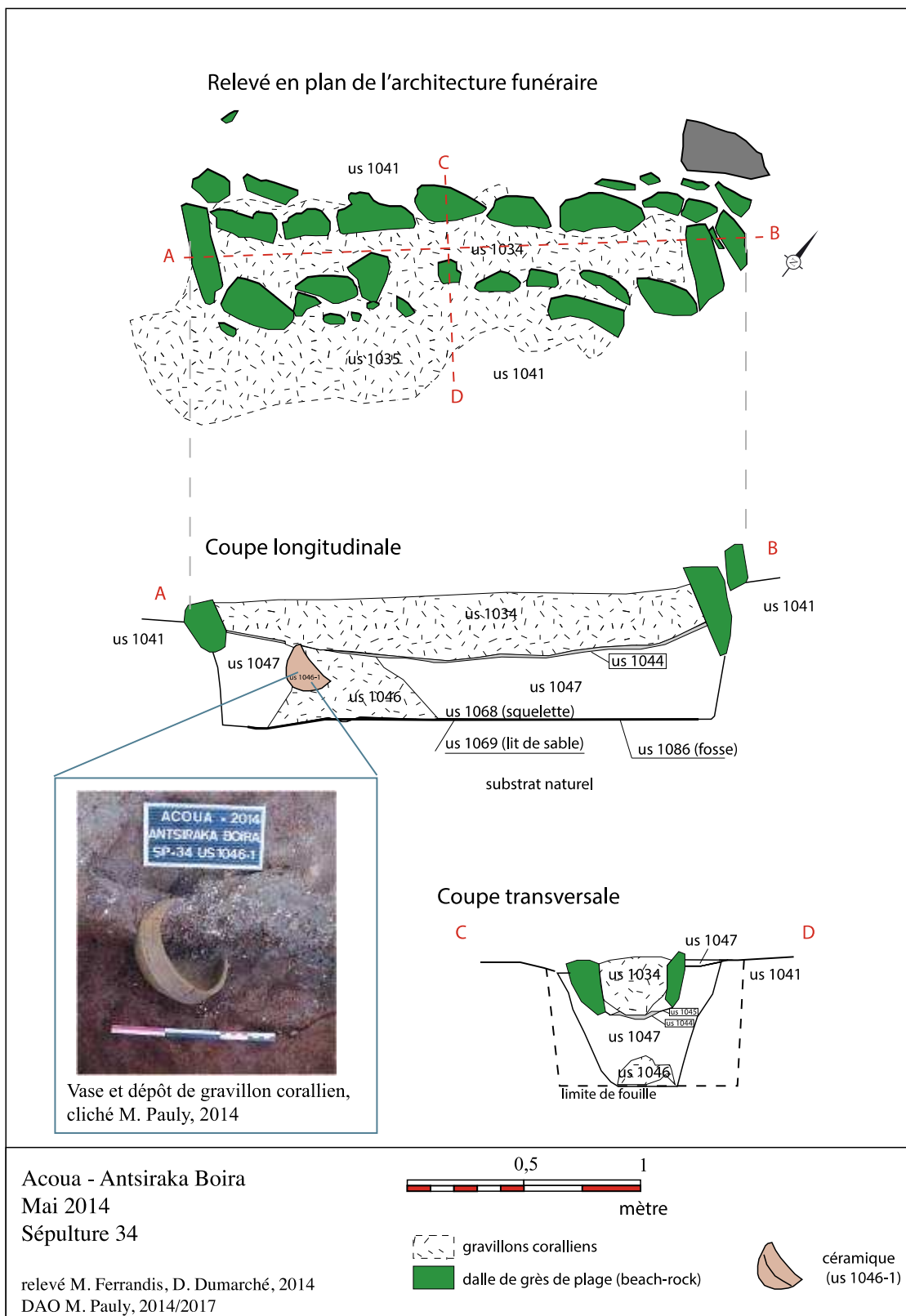


Figure 43 Antsiraka Boira, sépulture 34, relevé en plan et en coupe.

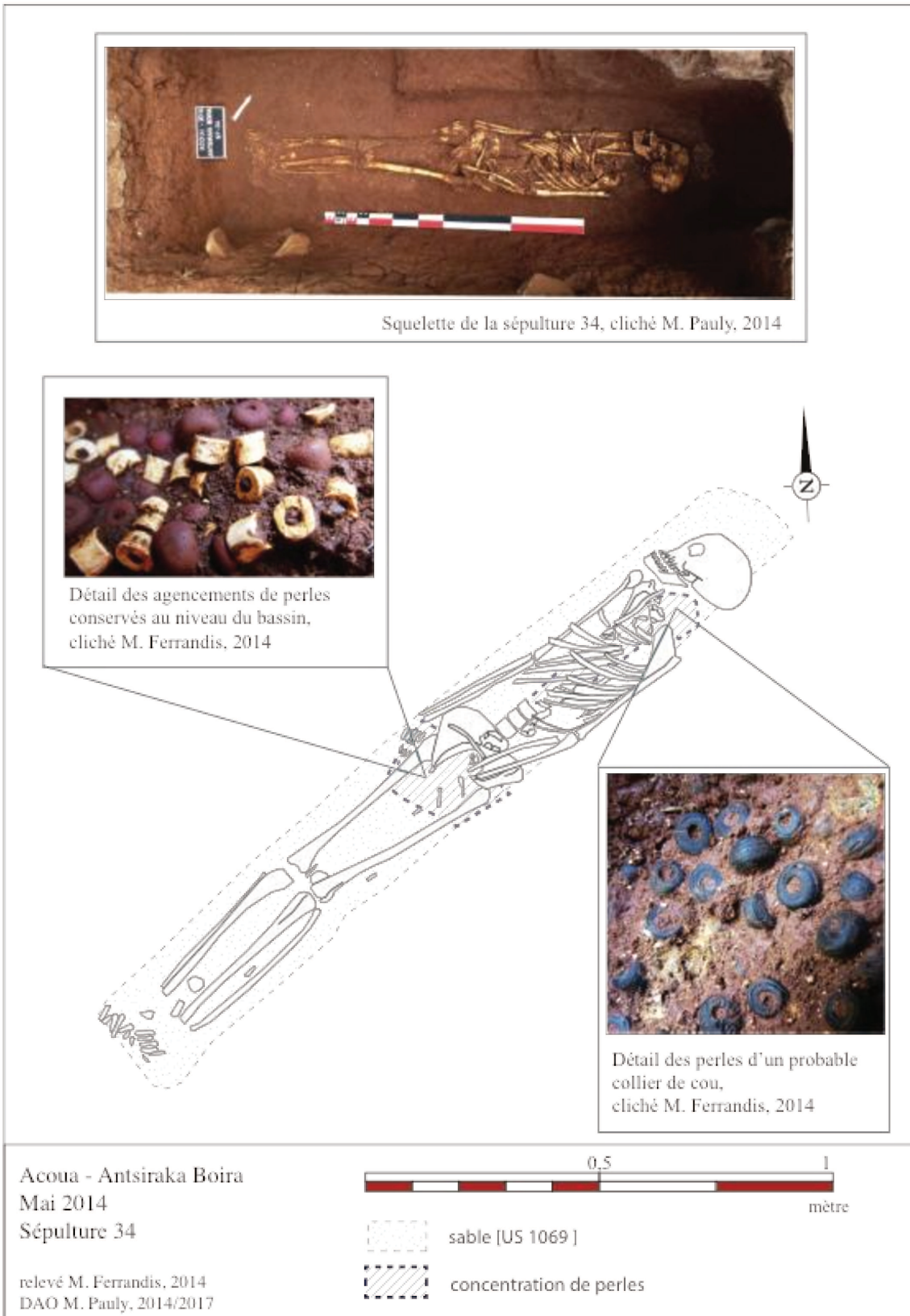


Figure 44 Antsiraka Boira, sépulture 34, relevé du squelette

La sépulture 50 (fig. 45 et 46)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture d'adulte, fouillée en mai 2017, se situe à la limite sud de l'ensemble funéraire, au sud du groupe occidental. D'orientation Nord-Est/Sud-Ouest, elle est avoisinée par les sépultures d'enfants 47, 49 et 68.

L'emplacement de cette sépulture est marqué en surface par une architecture funéraire qui se compose d'un enclos rectangulaire de dalles de corail taillé (UA1198), disposées sur chant afin d'épouser les limites de la fosse funéraire. L'intérieur de cet enclos est composé d'un dépôt de gravillon corallien (US1199) qui constitue la première couche rencontrée lors du démontage du remplissage de la fosse sépulcrale. D'une épaisseur de 23cm, elle présente à sa base une couche de gravillon corallien à faible granulométrie (US1211) suivie d'une couche de sable fin (US1217). Le comblement de la fosse sépulcrale est ensuite caractérisé jusqu'au squelette par un remblai argileux comportant des coquillages, des tessons et des pierres plates (US1222). Le squelette (US1224) est rencontré à une profondeur de -78cm sous le niveau de circulation d'origine de la nécropole. Il repose sur un lit de sable (US1245) épousant la forme d'un contenant disparu qui est apparu ponctuellement au sud de la fosse, sous la forme d'un sédiment de décomposition de couleur sombre (US1236).

*Analyse du squelette et du contexte d'inhumation*³¹⁹

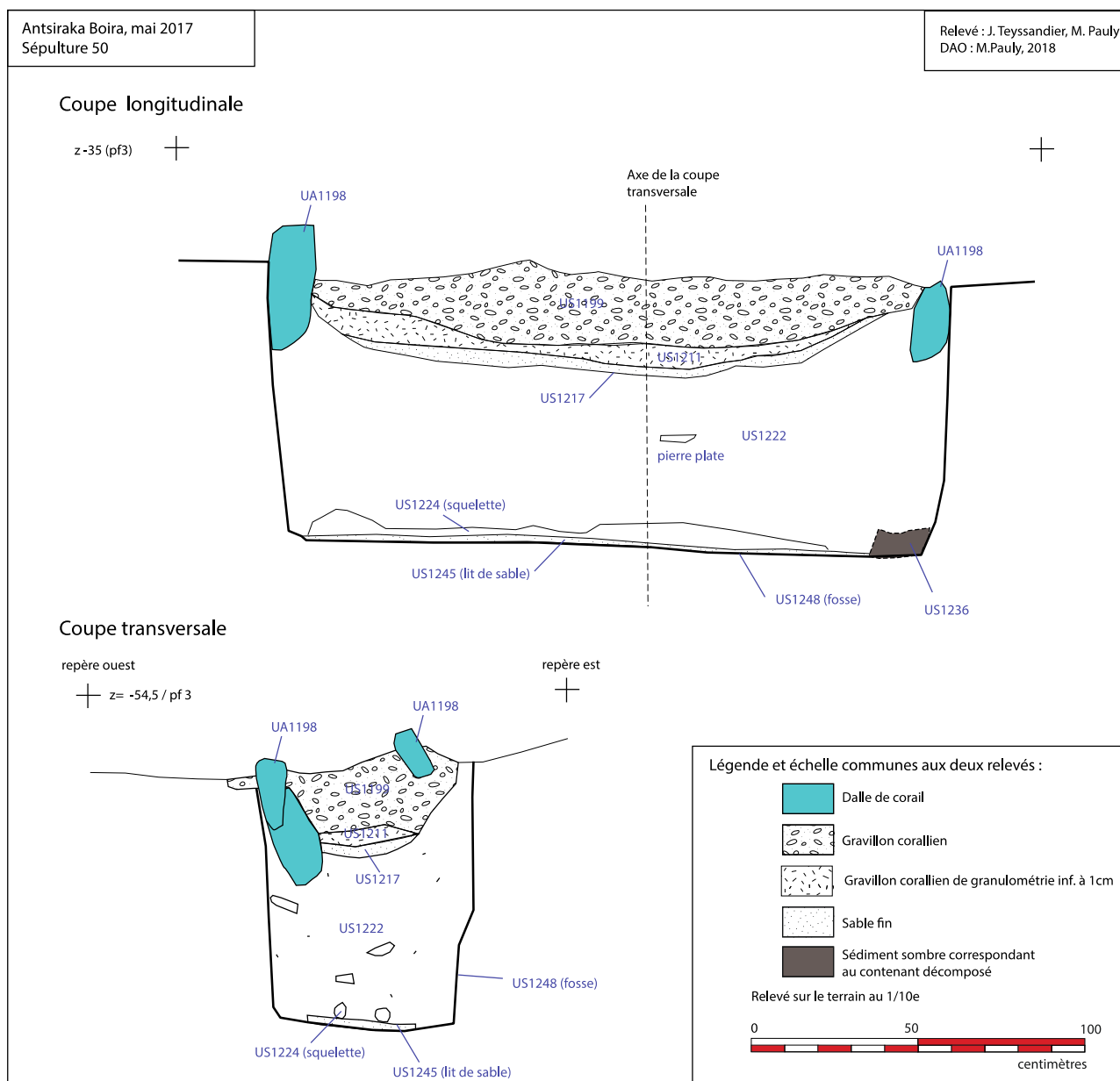
La conservation et la représentation du squelette sont moyennes. Au vu des connexions articulaires qui sont maintenues, la sépulture est de nature primaire. Le squelette apparaît en décubitus dorsal, les membres supérieurs et inférieurs en extension. Le crâne, au nord-est, repose sur sa face latérale droite, la face en direction du nord. L'analyse anthropologique conclue à une décomposition dans un espace vide, avec une disposition initiale du défunt sur le dos. Des effets de contrainte sont observés sur le côté gauche alors en appui contre la paroi du contenant mortuaire.

Le mobilier funéraire se compose de perles en pâte de verre jaune friables et noires opaques oblates appartenant à un long collier de cou. La région du bassin a fourni des perles rouges et noires en pâte de verre opaque. Un agencement en bandes de couleur a pu être repéré après démontage des os coxaux et du sacrum. Une fusaiole est présente au niveau des phalanges de la main droite.

³¹⁹ Nous présentons ici les conclusions de l'analyse anthropologique qui nous ont été communiquées par Marine Ferrandis.

L'analyse anthropologique a permis d'établir une diagnose sexuelle probabiliste sur le coxal et permet d'établir que le sujet est féminin. Toutefois, le squelette présente de nombreux caractères d'immaturité qui permettent de fixer un âge au décès autour de 18 ou 20 ans. L'examen de la denture révèle une modification dentaire artificielle au niveau des incisives supérieures et inférieures qui ont été taillées ou limées en pointes.

La stature du sujet a pu être évaluée à partir de mesures sur le fémur droit. Celle-ci est évaluée à 160.9 cm +/-3.83 cm.



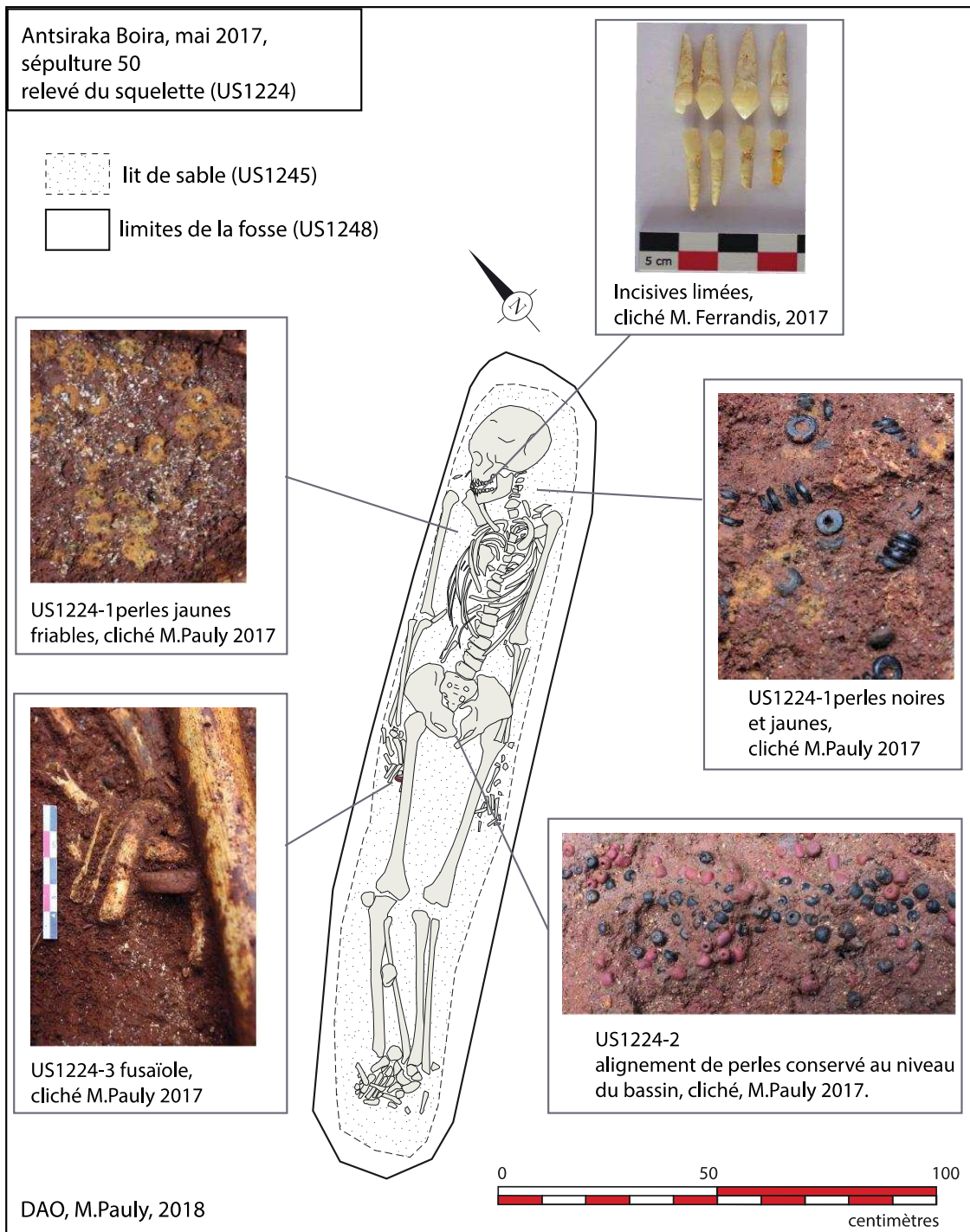


Figure 46 Antsiraka Boira, relevé du squelette de la sépulture 50

5. Les sépultures appartenant au groupe occidental : les sépultures d'enfants

La sépulture 01 (fig. 47)

Description de l'architecture funéraire et du squelette

Cette sépulture d'enfant fait partie des premières sépultures étudiées lors du sondage de septembre 2012. Elle se situe à l'ouest de l'ensemble funéraire et côtoie d'autres sépultures d'enfants. Elle présente en surface une architecture funéraire composée d'un empilement de dalles basaltiques provenant du proche littoral, d'une vingtaine de centimètres de hauteur, et certainement fichées à la verticale dans leur état initial mais qui se sont affaissées par la suite vers l'intérieur de la sépulture. Disposées sur deux rangées, elles forment un petit enclos rectangulaire de 100 cm de longueur et 50 cm de largeur, orienté nord-est/sud-ouest. À proximité de cette structure, côté est, un petit bénitier (*tridacna maxima*) rempli de gravillon corallien a été identifié ainsi que quelques tessons de céramiques ovoïdes décorées d'impressions de coquillage *anadara*. Après démontage des structures superficielles de la sépulture, une couche de sédiments de nature similaire à l'US1001 (terre brune comportant quelques tessons et coquillages) de 18 cm a été rencontrée avant de lire clairement les limites de la fosse sépulcrale, matérialisée par un remplissage composé d'un remblai argileux associé à du gravillon corallien de 13 à 19 cm d'épaisseur. Le squelette partiellement conservé d'un enfant a été identifié. Son crâne a été retrouvé à une profondeur de -33 cm sous l'architecture funéraire, soit à -42 cm sous le niveau de sol actuel.

L'état de conservation du squelette est très médiocre. Toutefois, une lecture de la disposition du squelette est envisageable. Son corps était disposé sud-ouest/nord-est, le crâne déposé sur sa face latérale droite, la face tournée vers le nord-ouest. Le déplacement de la mandibule, désolidarisée du crâne, suggère que le crâne s'est décomposé sur un espace vide permettant la mobilisation des ossements. La jambe droite, fléchie, rejoint la gauche au niveau des chevilles. Malgré une absence de conservation des vertèbres, une position du défunt en décubitus latéral droit paraît très envisageable.

L'enfant était accompagné d'un mobilier funéraire composé de perles en pâte de verre enroulées de couleur noire, et de perles sphériques, en pâte de verre opaque de couleur rouge brique ainsi que des perles en coquillage. Ces perles étaient localisées au niveau du bassin et du buste, et devaient appartenir aux vêtements : un pagne brodé ainsi qu'à un petit gilet ou pendentif élaboré.



Figure 47 Antsiraka Boira, sépulture 01, architecture funéraire (en haut) et squelette (à droite), clichés M. Pauly, 2012

La sépulture 02 (fig. 48)

Description de l'architecture funéraire et du squelette

Voisine de la sépulture 01, cette sépulture a été fouillée lors du sondage de 2012. Elle présentait une structure funéraire assez bien conservée, composée de petites dalles basaltiques dressées sur deux rangées et formant un rectangle orienté sud-nord, de 100 centimètres de longueur.

À l'intérieur de cet espace délimité par les dalles verticales, la fosse sépulcrale apparaissait nettement grâce à une couche de gravillons coralliens de 20 cm d'épaisseur, suivie d'une couche de terre brune de 9 cm d'épaisseur, comprenant quelques tessons, des rejets alimentaires (coquillages) et une pierre plate associée d'un galet (pour broyer un condiment) placés au sud de la fosse, soit dans l'axe des pieds du défunt. Enfin, une deuxième couche de gravillons coralliens de 10 cm d'épaisseur était au contact du squelette. Le squelette était totalement décomposé à l'exception des dents (retrouvées au nord) et de quelques fragments d'os au niveau des membres inférieurs retrouvés à -52 cm sous le niveau de sol actuel. Il n'est donc pas possible de définir la position exacte du corps, outre son orientation sud/nord.

Le mobilier funéraire, se compose de plusieurs centaines de perles en pâte de verre de couleur jaune, noire et bleue turquoise mais aussi des perles en coquillage, concentrées à

l'emplacement supposé du bassin du squelette, le tout appartenant probablement à un vêtement (pagne). Un amoncellement de gravillon corallien, retrouvé contre le corps suggère une accumulation causée par le passage d'une racine mobilisant ce sédiment depuis les couches supérieures du remplissage.

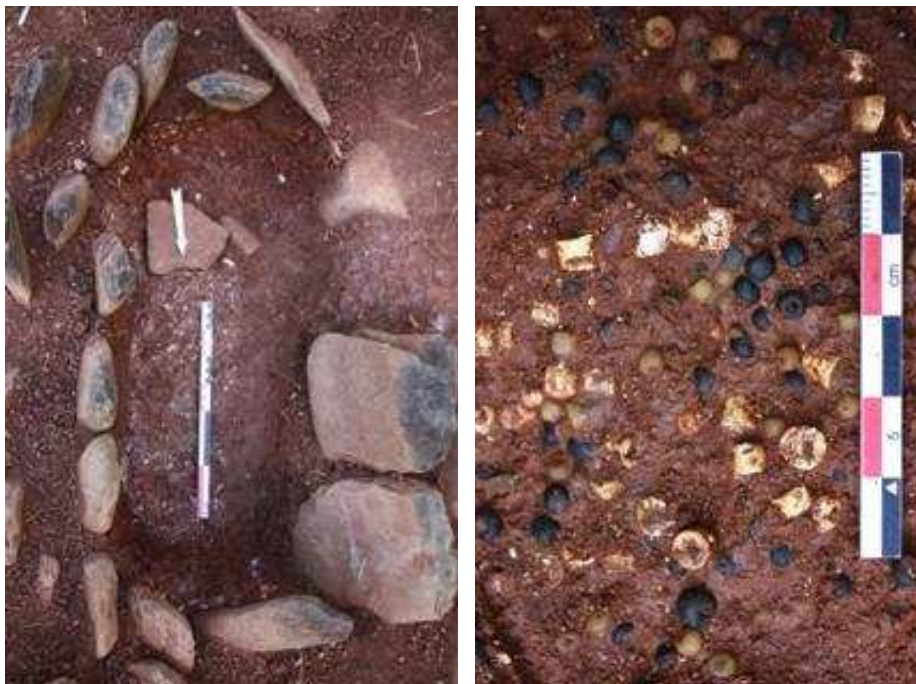


Figure 48 Antsiraka Boira, sépulture 02, aperçu de l'architecture funéraire en cours de fouille (à gauche) et détail des perles accompagnant le squelette (à droite). Clichés, M. Pauly, 2012.

La sépulture 03 (fig. 49)

Description de l'architecture funéraire et du squelette

Voisine des sépultures 01 et 02, cette sépulture a été fouillée lors du sondage de 2012. Elle se distingue des autres sépultures d'enfant par le choix des matériaux pour l'élaboration de son architecture funéraire. Celle-ci est en effet composée de dalles de grès de plage (ou sable enduré, beach-rock) disposées sur chant et formant un enclos d'1,3 mètre de longueur, et 50cm de large. Le comblement de la fosse se compose d'une couche de gravillon corallien plus abondant ici que dans les autres sépultures fouillées en 2012.

Quelques tessons de céramique commune et coquillages ont été retrouvés dans la fosse sépulcrale. Une couche cendreuse est également apparue dans le remplissage dont 15cm sont constitués d'une couche de gravillons coralliens.

Le squelette a été retrouvé à une profondeur de 73 cm sous le niveau de sol actuel. Il s'agit du corps d'un enfant orienté nord-sud reposant sur un léger lit de sable. Le squelette est très dégradé et il est difficile de s'assurer de la position initiale du corps. Le crâne repose sur sa face latérale droite, la face orientée en direction du nord-ouest. Les membres inférieurs semblent fléchis. Un coquillage (*tridacna maxima*) compose le seul mobilier funéraire, placé contre l'enfant, à l'arrière du bassin.



Figure 49 Antsiraka Boira, sépulture 03, aperçu de l'architecture funéraire en cours de fouille (à gauche) et squelette (à droite). Clichés, M. Pauly, 2012.

La sépulture 04 (fig. 50)

Description de l'architecture funéraire

Il s'agit d'une petite sépulture voisine des sépultures 2 et 3 avec lesquelles elle partage la même orientation sud-nord. Fouillée lors du sondage de 2012, cette sépulture est matérialisée en surface par un petit enclos partiellement conservé sur une longueur d'environ 60 cm et composé de dalles de basalte. La fosse sépulcrale était comblée par une couche de gravillons coralliens sur une épaisseur de 8 cm, suivie d'une couche de remblai argileux recouvrant le squelette. Ce dernier était totalement décomposé à l'exception des dents retrouvées au nord de la fosse, à 25 cm sous le niveau de sol actuel, et seulement à 21cm sous le niveau de circulation présumé de la nécropole.

Le mobilier funéraire se compose de perles en pâte de verre de couleur noire et bleue turquoise ainsi que d'un cauri (*cypraea moneta*), le tout retrouvé au niveau présumé du bassin, et appartenant certainement à un vêtement.

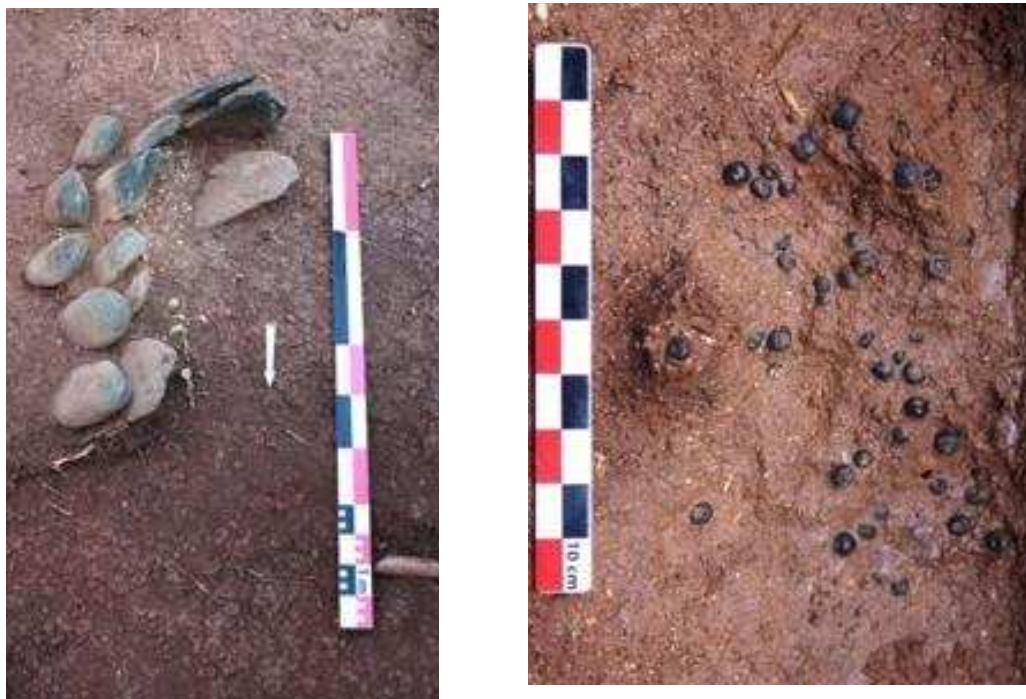


Figure 50 Antsiraka Boira, sépulture 04, aperçu de l'architecture funéraire partiellement conservée (à gauche), détail d'une concentration de perles noires *in situ* (à droite), clichés, M. Pauly, 2012.

La sépulture 05 (fig. 51)

Description de l'architecture funéraire et du squelette

Il s'agit d'une sépulture d'enfant, fouillée en 2012 et voisine de la sépulture 1 avec laquelle elle partage la même orientation sud-ouest/nord-est. Son architecture funéraire forme un rectangle de 120 cm de longueur et 40 cm de large, composé de dalles de basalte dressées sur chant et disposées sur deux rangées.

Après le décapage d'une couche de terre brune de 8 cm d'épaisseur et comportant des tessons de céramiques et difficilement dissociable de l'encaissant, une couche de gravillon corallien (d'une épaisseur de 6 cm) constitue le sommet du remplissage de la fosse sépulcrale. Sur celle-ci, un bénitier (P0 03) rempli de gravillon corallien, constitue un dépôt volontaire. Sous cette couche de gravillon corallien, le remplissage de la fosse sépulcrale se poursuit par une couche de terre brune dans laquelle se retrouvent quelques tessons, des restes alimentaires (coquillages) ainsi qu'une pierre plate et un galet posés dans l'axe des pieds du défunt. À

proximité du squelette, mais appartenant peut-être encore au remplissage de la fosse, une coquille d'*achatina* (escargot) remplie de sable fin a été reconnue.

Le squelette, très altéré, a été retrouvé à une profondeur de 47 cm sous le niveau de sol actuel, ou à 43 cm de la surface présumée de la tombe. Le squelette qui mesure 80 cm de long est celui d'un enfant, en position décubitus dorsal, les bras en extension le long du corps, le crâne déposé sur sa face latérale droite, la face tournée vers le nord-ouest. Un fragment de coquillage a été identifié sous la nuque (mais sa présence est peut-être juste liée au remplissage de la fosse). La jambe droite est légèrement fléchie pour rejoindre au niveau de la cheville la jambe gauche. La mandibule a chuté, si bien que les dents s'observent en vue interne. Cette position signale une décomposition au moins partielle dans un espace non colmaté. Le squelette repose sur un lit de sable fin aux contours bien délimités. Le mobilier funéraire, assez riche, se compose d'une parure composée d'un collier de perles jaunes en pâte de verre retombant sur ses épaules, et des perles de couleur noire et bleu turquoise en pâte de verre retrouvées au niveau du bassin et qui appartenaient certainement à vêtement de type pagne.



Figure 51 Antsiraka Boira, sépulture 05, aperçu de l'architecture funéraire en cours de fouille (à gauche) et squelette reposant sur un lit de sable (à droite). Clichés, M. Pauly, 2012.

La sépulture 06 (fig. 52)

Description de l'architecture funéraire

Il s'agit d'une sépulture d'enfant, fouillée en 2012 et voisine de la sépulture 5 avec laquelle elle partage la même orientation sud-ouest/nord-est. Son architecture funéraire se compose de pierres plates dressées (dalles de basalte) matérialisant sur une longueur de 40cm l'emplacement de la fosse sépulcrale. La fosse, de petite dimension présentait, dans son comblement superficiel, une légère couche de gravillon corallien. Après exploration de la stratigraphie de la fosse sépulcrale, aucun reste humain n'a été retrouvé, le squelette, appartenant certainement ici à un sujet périnatal, étant totalement décomposé. Aucun mobilier funéraire n'a été repéré. Le sondage a été arrêté à 45 cm de profondeur par rapport au niveau de sol actuel.



Figure 52 Antsiraka Boira, sépulture 06, aperçu de l'architecture funéraire (à gauche) et détail de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale (à droite). Clichés, M. Pauly, 2012.

La sépulture 09 (fig. 53)

Description de l'architecture funéraire et du squelette

Parallèle à la sépulture d'adulte 08 qu'elle avoisine à l'est, la sépulture 09 est une sépulture d'enfant fouillée en mai 2013. Son architecture funéraire est composée d'une rangée de blocs de corail encadrant une couche de gravillon corallien et présente de ce fait, une certaine originalité, ce matériau étant davantage utilisé pour l'architecture des sépultures d'adultes.

Le remplissage de la fosse sépulcrale est composé d'une unique couche de corail de 30 cm, rencontrée jusqu'au squelette (US1012). Dans l'axe des membres inférieurs du squelette, un récipient céramique complet (US1012-17), de production locale a été retrouvé à une profondeur relative de 0,94m du point fixe 0, soit à quelques centimètres seulement sous le niveau de circulation de la nécropole. Il s'agit d'un vase ovoïde à col concave très court décoré d'impressions de coquillage *anadara*. Archéologiquement complet, ce vase était entièrement rempli de gravillon corallien.

Figure 53 Antsiraka Boira, sépulture 09 : En haut, aperçu de l'architecture funéraire, À droite, détail



du vase retrouvé dans le remplissage de la fosse sépulcrale.

L'état de conservation du squelette, très médiocre ne permet pas de reconnaître la disposition initiale du corps. Le crâne est toutefois placé au nord. La mandibule ayant basculé, il pourrait y avoir eu une mobilisation des ossements dans un espace non colmaté.

Des perles à l'emplacement supposé du bassin ont été retrouvées par centaines : plus de 900 perles réparties pour moitié en pâte de verre opaque noire, et pour l'autre moitié en pâte de verre translucide turquoise.

La sépulture 10 (fig. 55)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture, fouillée en octobre 2013 côtoie au sud la sépulture d'adulte 08 avec laquelle elle partage l'orientation nord-est/sud-ouest. Il s'agit d'une sépulture individuelle d'un enfant. La tombe se signale en surface par une architecture funéraire composée d'une double rangée de dalles de basalte fichées à la verticale dans le sol et composant un enclos rectangulaire. Avec le temps les blocs se sont affaissés vers l'intérieur de la tombe. L'intérieur de cet espace est aménagé par une fine couche de gravillon corallien (US1020) qui recouvre le remplissage de la fosse sépulcrale. Les abords immédiats de la sépulture présente une couche identique, enregistrée en US1021 où une conque marine a été découverte (fig. 54). Le remplissage de la fosse au delà de l'US1020 est une couche de sédiment argileux comportant quelques coquillages et tessons (US1022). Le corps repose à 38cm sous la surface initiale de la sépulture, sur une fine couche de sable jaune et de sable blanc d'origine corallien. Les limites

du fond de la fosse ne sont pas nettes.



Figure 54 Antsiraka Boira, sépulture 10, us1024, conque marine laissée comme dépôt funéraire, cliché, M. Pauly, 2013.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³²⁰

La sépulture est intacte mais la conservation du corps et la représentation des ossements sont très mauvaises et rendent difficile toute analyse. Le crâne, très mal conservé, repose au nord-est à 13cm de la mandibule et du maxillaire retrouvés ensemble en position sans doute primaire. L'orientation du crâne n'est pas observable. La mandibule a chuté, si bien que les

³²⁰ Cette partie est tirée des conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, octobre 2013).

dents s'observent en vue interne, la racine orientée au nord présente un pendage nord-sud. Le maxillaire, situé au dessus de la mandibule, s'observe en vue supérieure, par les racines. Les membres supérieurs semblent étendus le long du corps. La mise à plat des côtes est complète. Tout comme les sépultures 11 et 15, les côtes gauches se rabattent sur les droites. Les membres inférieurs semblent fléchis, les genoux dirigés vers leur paroi respective. Les membres inférieurs droits sont davantage en flexion, le tibia et la fibula se rabattent de manière plus marquée sur la jambe gauche. La position du corps est difficile à établir, certainement en décubitus dorsal. La mobilisation de la mandibule par rapport au crâne semble indiquer une décomposition dans un espace non colmaté. L'analyse de la denture permet de proposer un âge pour ce sujet de 18 mois +/- 6 mois.

Le mobilier accompagnant le squelette est riche en perles. Deux zones distinctes de perles ont été identifiées, une première autour de la mandibule et au devant du crâne, composée de perles noires accompagnées de petites perles jaunes translucides et d'autres opaques ; et une seconde zone au niveau constituée des mêmes perles noires et rouges accompagnées de perles cylindriques en coquillage et de très fines perles noires, jaunes, vertes et turquoise translucides. Les perles sont encore en connexion, on y devine un collier de cou pour le premier ensemble, et la parure d'un pagne pour le second.



Figure 55 Antsiraka Boira, sépulture 10, aperçu de l'architecture funéraire (à gauche) et du squelette (à droite), clichés, M. Pauly, 2013.

La sépulture 11 (fig. 56)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture individuelle d'un immature, fouillée en octobre 2013, se situe au nord-est de la sépulture 09, dont elle est complètement parallèle et contigüe. En surface, la tombe est marquée par une double rangée de dalles basaltiques, plantées à la verticale et formant un enclos rectangulaire ; celles-ci affleurent du sol sur 25cm et épousent les limites de la fosse sépulcrale. Celle-ci est orientée nord-est/sud-ouest et mesure 95cm de longueur sur 25cm de largeur. Elle est oblongue et ses parois sont verticales, sa profondeur est de 56cm. Le sédiment de remplissage (US1015) est un mélange de terre et de gravillons coralliens, quelques tessons y sont associés. Une couche de terre présentant quelques charbons (US1016) recouvre le squelette. Le fond de fosse est relativement plat jusqu'aux pieds où l'on observe un léger pendage.

Description du squelette et de l'espace de décomposition³²¹

Le corps repose à 51cm sur un lit de sable fin et jaune aux contours nets. La sépulture, pourtant intacte, est incomplète du fait d'un mauvais état de conservation. Les mains et les pieds n'ont pas été retrouvés à la fouille ainsi qu'une grande partie du rachis, du sternum, des scapulas, des patellas ainsi que toutes les épiphyses proximales et distales. Elle a également subi des événements taphonomiques importants qui ont provoqué les déplacements de certains os, notamment une vertèbre lombaire ainsi que l'os iliaque gauche. La sépulture est certainement primaire, dans la mesure où les ossements, même si plus aucune connexion n'est observable, reposent pour la plupart dans une logique de continuité anatomique. Le crâne, très fragmenté, repose sur sa face latérale droite, la face tournée vers le nord. La mandibule n'est plus en connexion avec le crâne et s'observe en vue latéro-supérieure gauche. La bouche est donc grande ouverte. La chute de la mandibule indique alors que le corps s'est décomposé dans un espace non colmaté. La mise à plat des côtes droites ainsi que la chute des côtes gauches sur celles de droites confirme cette hypothèse.

Certaines des vertèbres thoraciques et lombaires encore en place reposent sur leur face postérieure ce qui indique une position en décubitus dorsal. Les membres supérieurs sont étendus le long du corps en extension et présentent une symétrie. Les humérus apparaissent en vue antérieure, les radius ne croisent pas les ulnas ce qui indique que les avant-bras étaient en supination et que les mains devaient apparaître en vue palmaire. L'extrémité sternale des côtes droites repose sur l'humérus droit. L'espace entre la colonne vertébrale et l'humérus droit

³²¹ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, octobre 2013).

montre que le corps a pu se décomposer sans aucune contrainte. En revanche, l'espace entre la colonne vertébrale et l'humérus gauche est beaucoup plus restreint et suggère une contrainte. La prise d'altitude, 51cm de profondeur pour l'humérus droit et 48cm pour le gauche, dénote un effet de paroi sur le membre supérieur gauche, empêchant la mise-à-plat des côtes gauches et expliquant la chute de celles-ci sur les côtes droites. L'os iliaque droit n'est plus en connexion avec son fémur. Le gauche a connu un déplacement très important car il se retrouve au niveau du coude droit. Leurs faces d'apparition ne sont pas déterminables. Les membres inférieurs sont en position de flexion, la jambe droite étant davantage repliée sur la jambe gauche. Le fémur droit a tourné et s'observe en vue postérieure tandis que le fémur gauche est en place et s'observe en vue antérieure. Les faces d'apparition des tibias ainsi que de la fibula gauche ne sont pas déterminables. La fibula droite est absente.

Ainsi, la mobilisation des ossements signalent une décomposition dans un espace non colmaté, des effets de contraintes sur la partie gauche du squelette permettent d'envisager l'existence d'un contenant périssable dont le lit de sable constituerait un témoin du fond. Le défunt semble avoir été placé en décubitus dorsal, la face orientée en direction du Nord-ouest. L'examen de la denture permet d'estimer un âge d'environ 5 ans +/- 16 mois. Cette sépulture est totalement dépourvue de mobilier funéraire à l'exception d'une perle isolée retrouvée dans le comblement de la fosse.



Figure 56 Antsiraka Boira, sépulture 11, aperçu de l'architecture funéraire (à gauche) et du squelette (à droite), clichés, M. Pauly, 2013.

La sépulture 15 (fig. 57)

Description de l'architecture funéraire

Il s'agit d'une sépulture individuelle d'un immature, fouillée en octobre 2013 et située au nord-ouest de la sépulture 08 dont elle est complètement parallèle. En surface, la tombe est signalée par une rangée simple de blocs de corail fichés à la vertical et formant un petit enclos rectangulaire épousant les limites de la fosse sépulcrale³²². Une fine couche de gravillons coralliens est lisible sur toute la surface délimitée par les blocs de corail. Le remplissage de la fosse est homogène jusqu'au squelette, constitué de terre et de gravillons coralliens (US1022). Le corps repose sur une fine couche de sable. Le fond de la fosse est relativement plat et de forme oblongue, il se présente à une altitude moyenne de 133cm sous le niveau de référence (pf0).

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³²³

La sépulture est intacte et primaire. La conservation du corps ainsi que la représentation des ossements sont cependant très mauvaises. Il ne subsiste que des fragments d'os longs et le crâne. Le crâne repose sur sa face latérale droite, la face tournée vers le nord-ouest. La connexion avec la mandibule est lâche et la bouche est entre-ouverte ce qui indique une position primaire du crâne. Les côtes gauches apparaissent en vue supérieure et reposent sur les côtes droites ce qui indique une décomposition dans un espace vide. Le membre supérieur droit semble reposer en extension le long du corps tandis qu'au regard de la position et de l'orientation des fémurs le bras gauche devait reposer sur le bassin. L'humérus droit apparaît sur sa face antérieure. Le bras gauche est collé à la paroi, en revanche, il ne semble pas que cela ait suscité une contrainte lors de la décomposition. Les membres inférieurs sont en flexion vers le nord et parallèles entre eux. On n'observe pas ici de contraintes particulières exercées sur le corps, aussi, le contenant devait être suffisamment large pour permettre la décomposition du corps sans contrainte.

La position en décubitus dorsal est relativement similaire à celle des corps des sépultures 10 et 11. L'analyse de la denture permet d'estimer un âge de 5 ans +/- 16 mois. Cette sépulture est constituée d'un riche mobilier. Deux zones de perles sont nettement identifiables. Une zone, située autour du cou, se constitue de perles de couleur noire, de petites perles noires ainsi que de petites perles transparentes de couleur jaune. Au niveau de la ceinture

³²² En revanche, on observe un décalage entre l'orientation du squelette et celle, en surface, de l'enclos de corail avec le crâne nettement plus à l'est.

³²³ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, octobre 2013).

pelvienne, on note une zone constituée de perles encore plus fines de couleur noire. La connexion entre chacune de ces perles est encore nettement visible. Un collier de cou et la parure d'un pagne brodé de perles sont identifiables.



Figure 57 Antsiraka Boira, sépulture 15, aperçu de l'architecture funéraire (à gauche) et du squelette (à droite), clichés, M. Pauly, 2013.

La sépulture 24 (fig. 59)

Description de l'architecture funéraire (fig. 58)

Cette sépulture d'enfant a été fouillée en mai 2014, accolée de manière quasi-perpendiculaire à la sépulture 40, au nord de la sépulture 08 et à l'est de la sépulture 39. Son orientation, quasiment nord-sud, diffère nettement des autres sépultures d'orientation nord-est/sud-ouest. En surface, son architecture funéraire (UA1054) se présente sous la forme d'un enclos rectangulaire d'1,75m sur 0,70m en moyenne. Il est constitué d'une double rangée de dalles de basalte fichées à la verticale dans le sol. Ces dalles peuvent mesurer jusqu'à 60cm de

hauteur pour une largeur de 25cm et une épaisseur allant de 3 à 10cm. Elles ont été notées à leurs sommets à des altitudes variant entre -0,69m et -0,88m en référence au point fixe (pf0). L'espace délimité par ces dalles présente un dépôt de gravillon corallien et de coquillages (US1051) sur une épaisseur de 46cm. Cette couche repose sur un remblai argileux épais et rouge (US1067) mélangé à quelques coraux et présentant la particularité de contenir de petits restes osseux animaux (vertèbres de poisson ou encore le fragment distal de l'os du tarse ou du carpe d'un animal)³²⁴.

Le démontage du sommet du remplissage de la fosse laisse apparaître des bourrelets de terre (US1053) ayant servis à caler les dalles à la verticale avant l'apport de gravillon corallien. Sous une couche argileuse peu homogène (US1067), repose le squelette dont la face d'apparition se fait par le crâne au niveau du maxillaire droit et de l'occipital à une altitude de -1,35m. Le corps repose sur un lit de sable fin, jaune doré et blanc (US1073) de forme oblongue, en légère cuvette et d'une longueur de 0,85m sur 0,18m de large. Au dessous, le substrat géologique, composant l'encaissant de la sépulture, est atteint à une altitude de -1,46m au niveau de la tête et -1,49 au niveau des pieds.



Figure 58 Antsiraka Boira, sépulture 24, aperçu de l'architecture funéraire, cliché, M. Pauly, 2014.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³²⁵

La conservation et la représentation des éléments squelettiques sont assez mauvaises. Cependant il ne fait aucun doute sur la nature primaire de ce dépôt qui bien qu'il ne présente

³²⁴ Au dehors de l'architecture funéraire de surface, une faible couche de gravillon corallien s'étend à l'est de la sépulture ainsi qu'à l'ouest où son étendue est beaucoup plus conséquente, marquant en réalité l'emplacement de la sépulture 40.

³²⁵ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, mai-juin 2014).

pas clairement l'état de ses connexions articulaires, s'observe dans une logique de continuité anatomique. Le corps repose sur son côté droit, le bras droit en extension, le gauche légèrement rabattu sur le bassin et les jambes fléchies et croisées. Il suit lui aussi une orientation nord-sud avec un léger décalage vers l'est par rapport à l'axe donné en surface par l'architecture funéraire. Le crâne, situé au nord, repose sur sa face latérale droite, la face orientée en direction de l'ouest.

Plusieurs éléments permettent de conclure à une inhumation primaire dans un espace non colmaté. La mandibule n'est plus en connexion avec le crâne. Elle s'observe en vue supérieure sur la partie haute du thorax ce qui indique une position secondaire du crâne, lui-même très rapprochée de la tête humérale droite. Cette mobilisation est liée à la disparition d'un support périssable. De plus, on note une compression importante des épaules et en particulier au niveau de la scapula gauche avec des différences d'altitudes de 1 à 2cm d'écart entre les os des membres supérieurs droits et gauches, relié à l'appui de la partie gauche du corps contre une paroi avant colmatage complet de l'espace de décomposition. Le lit de sable (US1073) dans lequel s'inscrit l'espace de décomposition du squelette, dépasse jusqu'à 7cm de la partie droite du corps tandis qu'il ne dépasse pas les os du membre supérieur et des côtes gauches. Le crâne dépasse nettement la limite est du lit de sable. Ce lit de sable tapissait vraisemblablement le fond du contenant périssable, sa décomposition entraînant le déplacement de certains ossements en dehors du volume initial ayant contraint la partie gauche du squelette.

La conservation du corps ne permet pas d'étendre l'étude à d'autres parties que la denture. Cet enfant présente la totalité de ses dents de laits excepté l'incisive mandibulaire latérale droite. L'incisive centrale droite de la mandibule présente une entaille au centre de son bord incisif. L'analyse de la denture amène à donner un âge de 3ans +/- 12 mois. Aucune trace d'infection ou de malformation n'a été relevée.

En terme de mobilier, une zone de perles a été identifiée au niveau du bassin. Celle-ci s'étend du coude droit jusqu'à la région du pubis. Les perles sont bleues translucides, en pâte de verre et d'une finesse d'1 millimètre. Lors du démontage, les mêmes perles ont été découvertes sous le coxal suggérant la présence d'un vêtement de type pagne orné de perles.

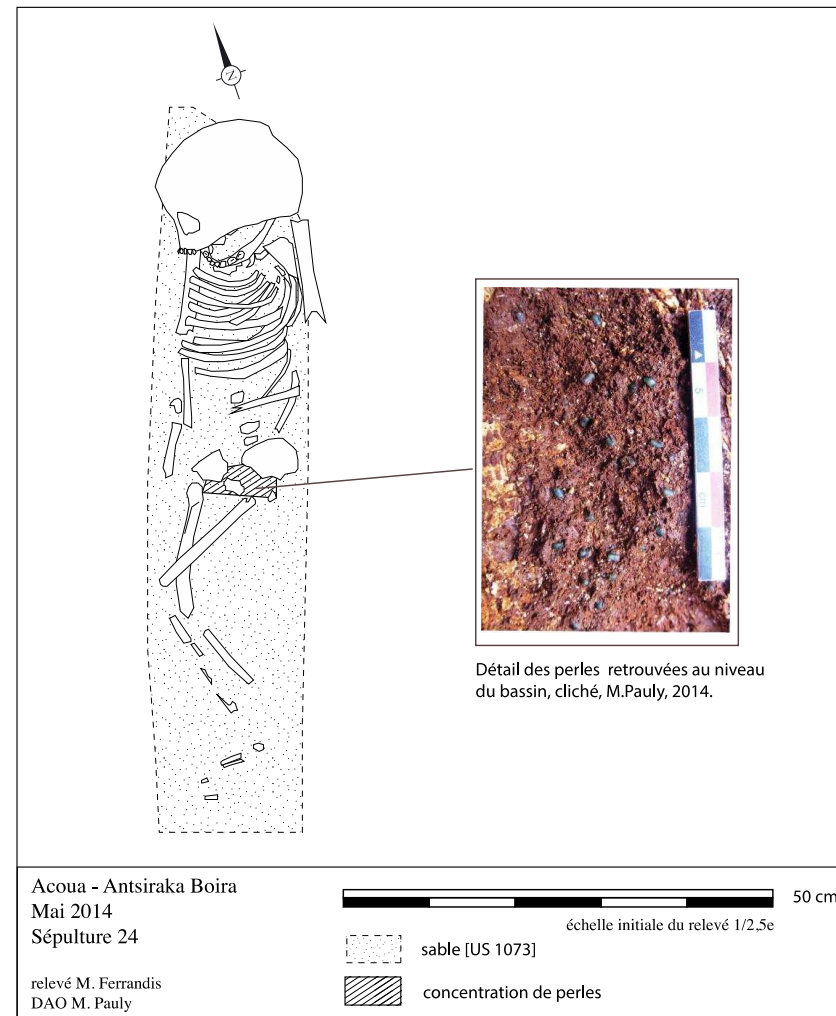
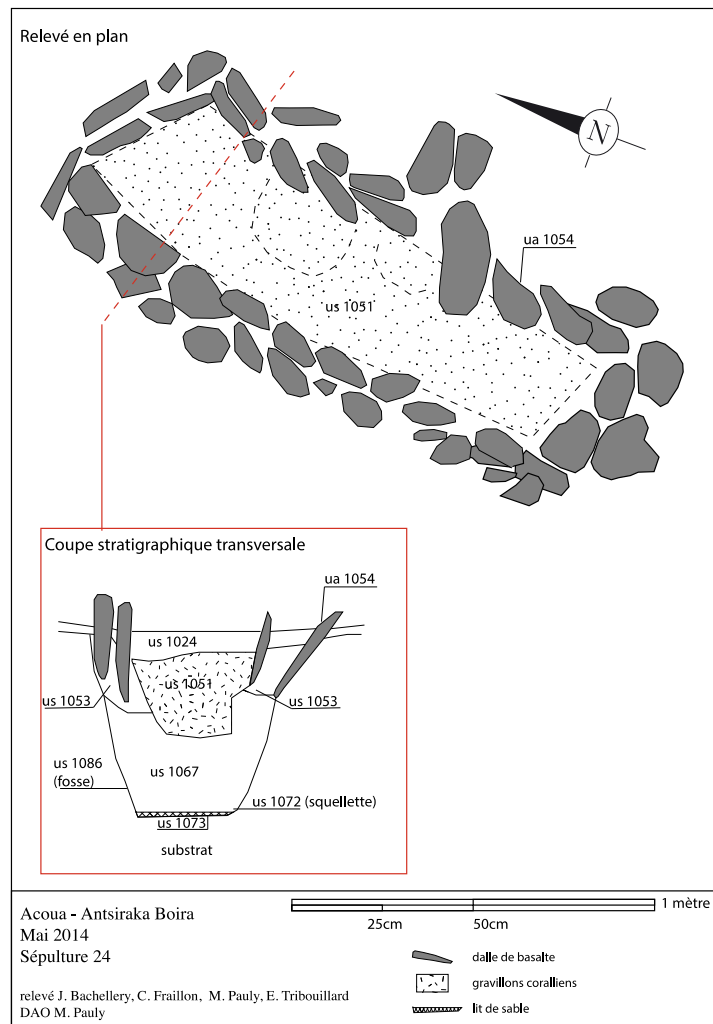


Figure 59 Anstiraka Boira, sépulture 24, relevés de l'architecture funéraire et du squelette

La sépulture 39 (fig. 60)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture d'un immature, fouillée en mai 2014, a été découverte au nord-ouest de la zone funéraire. Son orientation nord-est/sud-ouest est parallèle à la sépulture 34 située à une quarantaine de centimètres à l'ouest. En surface, son architecture funéraire (UA1055) se présente par un enclos rectangulaire légèrement déformé sur son côté, délimité par des rangées de blocs de corail non taillés, fichés à la verticale dans le sol. Cet enclos présente des dimensions d'1,60m sur 0,72m. Ces blocs de corail, dont la taille varie entre 15 et 25cm de long sur 15 à 20cm de large, affleurent jusqu'à 20cm à la surface du sol et reposent au sommet d'une couche de remblai argileux (US1043). Leurs sommets apparaissent à des altitudes comprises entre -0,98m et -1,13m. Une couche en cuvette comblée par du gravillon corallien et des coquillages (US11040) et épaisse d'environ 12cm, occupe l'espace délimité par l'enclos. Cette couche contenait au sud de nombreux tessons appartenant à un récipient céramique (US1040-1). Elle repose directement sur une couche de terre argileuse épaisse et rouge (US1043) profonde d'environ 90cm et reposant directement sur le squelette. Celui-ci apparaît au niveau de son crâne à une altitude de -1,06m. Il repose sur un lit de sable jaune et blanc (US1082) présentant un contour net au fond de la fosse (US1080). Le lit de sable mesure 1,39m sur 0,24m à la tête et 0,21m aux pieds. Sa profondeur n'excède pas les 3cm. Le fond de la fosse assez restreint est atteint à des altitudes de -1,66m au niveau de la tête et -1,68 au niveau des pieds. Il est de forme oblongue, plat en son centre et légèrement évasé sur les rebords.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³²⁶

La conservation générale du squelette est très moyenne, de même que la représentation des pièces osseuses. L'orientation du corps est identique à celle de l'enclos funéraire, la tête étant disposée au nord-est. Le crâne repose sur sa face latérale droite, la face orientée en direction du nord-ouest. Le squelette ne semble pas reposer dans une position stricte en décubitus dorsal mais semble en appui sur son côté droit. Le corps aurait été déposé à mi chemin entre le décubitus dorsal et le décubitus latéral droit, la partie gauche adossée contre la paroi. La décomposition répond à un milieu semi-colmaté. Les contraintes observées au niveau des épaules (clavicules dessinant un V), ainsi qu'un certain nombre de désordres taphonomiques (au niveau de la cage thoracique et des lombaires), militent en faveur d'une décomposition dans un contenant rigide au fond évasé. En revanche, la mandibule, bouche fermée, est en étroite

³²⁶ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, mai-juin 2014).

connexion avec le crâne tout comme l'ensemble des 7 cervicales, et suggère qu'à ce niveau, la décomposition s'est effectuée ici dans un espace colmaté. On remarque que l'épiphyse distale du fémur a été perturbée par l'intrusion d'une racine à en juger par la présence de coraux appartenant à l'US1040. La présence d'une racine de 11cm de diamètre a fortement endommagé les os du pied droit. Mis-à-part le crâne, aucun os ne dépasse de la limite de sable délimitant le fond du contenant périssable.

L'immaturation du corps est très nettement marquée par la non-ossification des épiphyses et des diaphyses des os longs. L'étude de la denture a permis de proposer un âge de 8ans +/- 24 mois.

En termes de mobilier deux zones comportant des accumulations de perles ont été identifiées, l'une autour du cou et la seconde, au niveau du bassin. Les perles du cou comprennent des perles bleu turquoise et translucides en pâte de verre de seulement quelques millimètres, des perles noires et vertes, en pâte de verre, ces dernières n'étant observables qu'à la fouille du fait de leur mauvaise conservation. Dans la région du bassin, deux types de perles se retrouvent dans une aire comprise entre la 3ème lombaire et les parties hautes des fémurs ainsi que de part et d'autre du bassin. On y décèle des perles rouges enroulées en pâte de verre et pouvant mesurer jusqu'à 2 cm (mais celles-ci sont d'une faible quantité) et des plus petites noires en pâtes de verre, de tailles variables mais n'excédant pas 1cm. Il est à noter que la zone de perles située entre le fémur gauche et la paroi de la fosse est plus haute d'environ 3cm par rapport à toutes les autres. Ce fait témoigne d'une forme légèrement en cuvette du fond de la fosse. L'ensemble des perles repose sur le lit de sable. L'observation de l'emplacement des perles sur les pourtours du bassin évoque un vêtement de type pagne ou cache sexe brodé sur son ensemble. Aucune connexion entre les perles n'ayant été observée, les motifs brodés restent difficiles à visualiser. Quant aux perles retrouvées autour du cou, leurs positions évoquent un collier avec des alternances de perles noires, vertes et de couleur turquoise.

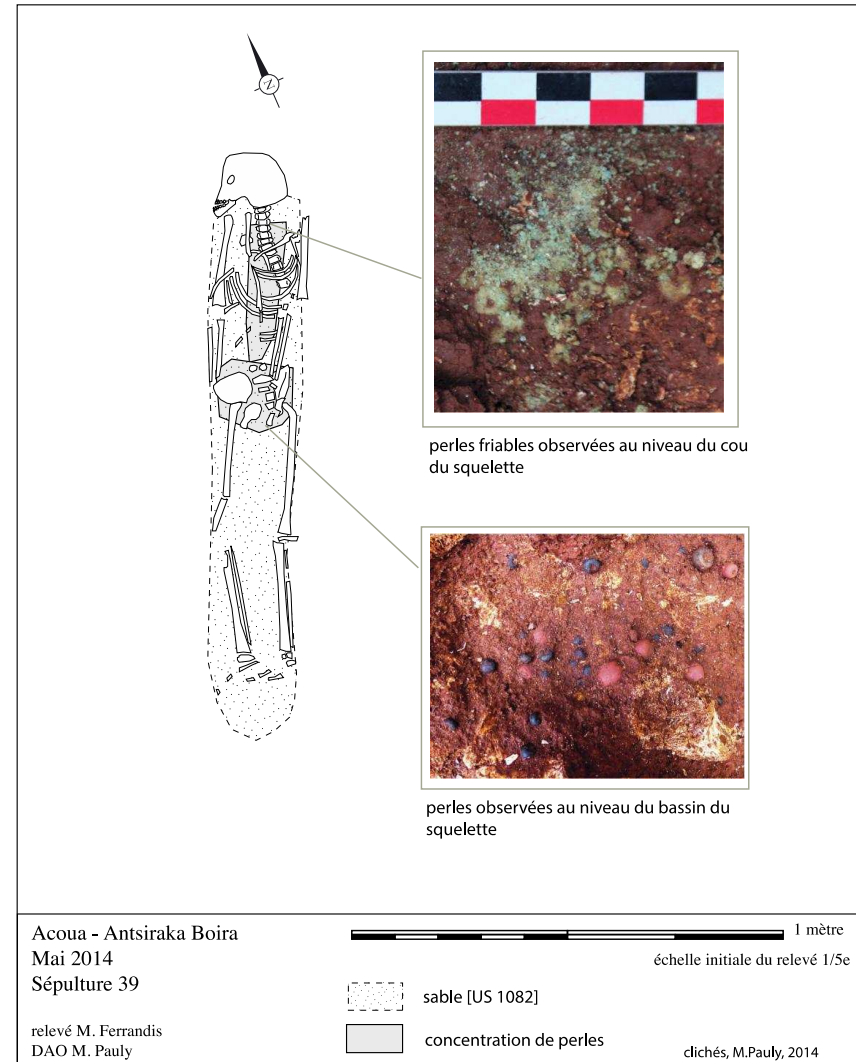
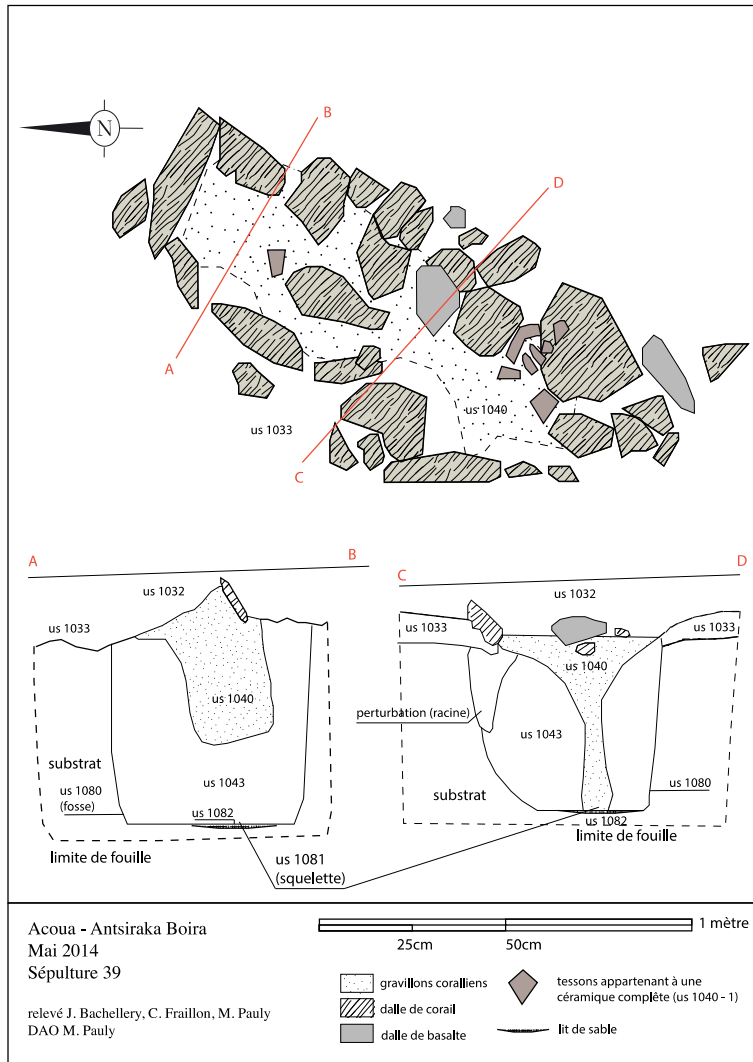


Figure 60 Antsiraka Boira, sépulture 39, relevés de l'architecture funéraire et du squelette.

La sépulture 40

Description de l'architecture funéraire

Fouillée en mai 2014, cette sépulture d'un périnatal, située au sud-ouest de la sépulture 24, présente la particularité de ne comporter aucun enclos funéraire. Une couche de corail et de coquillage (US1030) de forme rectangulaire, longue d'environ 80cm sur 55cm de large et orientée nord-est sud-ouest, constitue le seul marquage en surface de la fosse sépulcrale. Elle apparaît à une altitude de -0,93m. Cette couche, profonde d'environ 10cm, surmonte une fine couche de remblai argileux mêlé à du corail (US1052). Le corps apparaît juste au dessous, à seulement 13cm de la surface du sol, par son crâne à une altitude de -1,14m. Le corps repose sur un lit de sable jaune et blanc (US1084) parfaitement délimité mais dont les dimensions ont été perdues à la fouille, celles-ci ont été reprises à partir du cliché photographique. Les photos montrent cependant clairement que ce lit de sable dépasse de plusieurs centimètres de part et d'autre du corps. Le fond de la fosse (US1085), noté à -1,15m au niveau du bassin, repose sur le substrat géologique.

Description du squelette et de l'espace de décomposition³²⁷ (fig. 61)

Le squelette présente un très mauvais état de conservation si bien que sa lecture en est difficile. Le sujet est orienté nord-est sud-ouest, la tête dirigée au nord-est. L'occipital est encore lisible et de par sa position ce qui permet de déduire une position du crâne sur sa face latérale droite. La face était ainsi orientée en direction du nord-ouest.

La position du corps est difficile à aborder de part le manque certain d'informations sur la position des ossements. L'observation des quelques éléments du squelette amène à supposer, sans certitude, un dépôt du corps soit sur le dos soit sur sa face latérale droite. Il fut enterré dénué de tout mobilier sur un lit de sable.

³²⁷ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, mai-juin 2014).

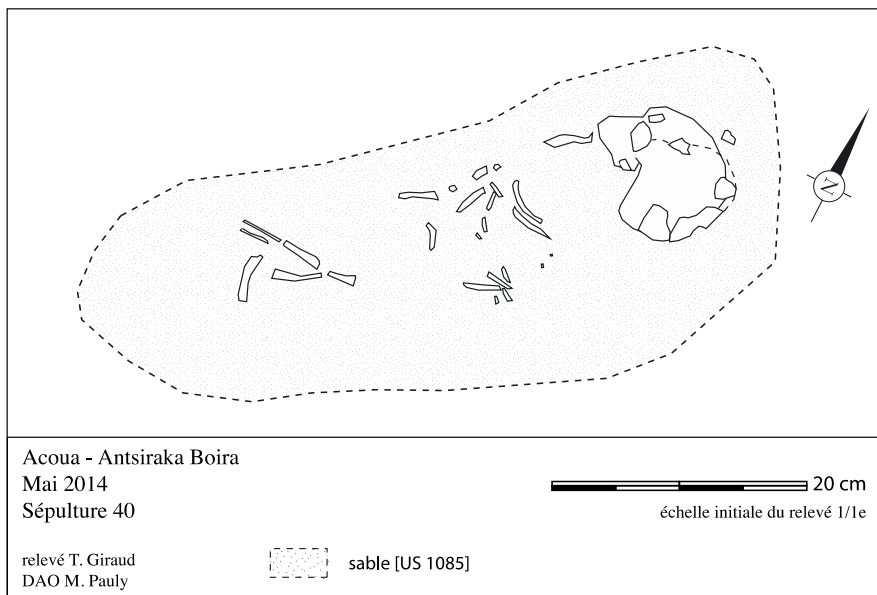


Figure 61 Antsiraka Boira, sépulture 40, relevé du squelette

La sépulture 45 (fig. 63 et 63)

Description de l'architecture funéraire

Cette sépulture d'enfant, fouillée en septembre 2015, se situe au sud-ouest du sondage, à quelques centimètres seulement à l'est de la sépulture d'adulte 18, dont elle partage l'orientation nord-est/sud-ouest. Son architecture funéraire (UA1096) est moyennement conservée en surface. Elle se compose d'une rangée simple de dalles de corail disposées de sorte à constituer un enclos funéraire quadrangulaire. Ces dalles sont enterrées de moitié sous la surface du sol et reposent à la verticale contre les parois de la fosse (US1105), maintenues par quelques petites pierres de calage. Certaines de ces dalles, très altérées et de plus petite taille, reposent simplement sur le sol (US1087 : sol contemporain aux tombes). La plus grande des dalles, située au nord, mesure 26 cm de long, 20 cm de large et 8 cm d'épaisseur. L'enclos n'est cependant pas intact, on note l'absence de la rangée de dalles occidentale ainsi qu'une déformation de la rangée orientale. Cette dernière est perturbée par un dépôt de cinq dalles de basalte, positionnées de biais au centre de la tombe avec une orientation nord-ouest/sud-est. À proximité de ces dalles, un imposant tesson en terre cuite apparenté à un fragment de panse, a été découvert, reposant à la verticale sur le sol 1087. On note également l'intrusion de plusieurs racines d'arbre, dont certaines traversent la tombe de part et d'autre. La fosse a été comblée en surface par une couche peu épaisse de gravillon corallien, de coquillages et quelques rares tessons (US1097).

Sous cette couche de remplissage, le reste du comblement est beaucoup moins homogène, constitué pour l'essentiel d'un sédiment argileux très compact de couleur rouge. Il comprend également quelques inclusions de coquillages et de charbons très éparses. Mais surtout, il se caractérise par une absorption, non localisée, de la couche supérieure qui descend de manière irrégulière en formant un "S" jusqu'à 48 cm de profondeur. Ce niveau fournit quelques tessons. Le squelette (US1102) apparaît par son crâne à -1,394 m. Il repose sur un fin lit de sable jaune et blanc parfaitement délimité (US1104) qui s'observe à environ 0,50 m de profondeur sur 1,22 m de longueur et environ 0,25 m de largeur. Ses limites sont de forme oblongue, arrondies à la tête et aux pieds du squelette. Cette couche de sable outrepassa de plus de 5 cm le côté droit du corps. En revanche, sur le côté gauche, quelques os dépassent de quelques centimètres ce lit de sable. La fouille a révélé également la présence d'une fine couche sédimentaire noirâtre observable tout le long du lit de sable, mais uniquement sur la longueur ouest. Ce sédiment, enregistré en US1103, se présente telle une bande, large de 2,5 cm et longue de 120 cm. Elle est entièrement attenante à la limite de sable, mais elle commence à apparaître bien plus tôt dans le comblement, à partir de 35 cm de profondeur, où on l'observe notamment à hauteur de la mandibule jusqu'à l'extrémité distale du fémur. Puis elle descend jusqu'à l'atteinte du niveau de sable où elle finit par disparaître à 51 cm de profondeur. Il s'agit ici d'un sédiment de décomposition d'un contenant en bois, observé formellement pour la première fois sur ce site.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³²⁸

Il s'agit d'un individu immature allongé en partie sur son côté droit, les bras en extension et les jambes en légère flexion. Il repose selon un axe nord-est/sud-ouest, le crâne repose sur sa face latérale droite, la face orientée en direction du nord-ouest. Le squelette est moyennement conservé. L'ensemble des ossements apparaît extrêmement morcelé. Les épiphyses et le bassin sont dans un état de décomposition avancée et un certain nombre d'éléments squelettiques ne sont pas conservés (scapula gauche, le sternum, les patellas, ainsi qu'une grande partie des os constituant les mains et les pieds).

La posture initiale du corps semble être une position intermédiaire entre le décubitus dorsal et le décubitus latéral droit. Elle peut être argumentée notamment par la position des membres inférieurs, plus facile à analyser et sans équivoque. Le fémur droit, qui apparaît par sa face médiale, témoigne bien d'une décomposition en décubitus latéral droit. Quant à la jambe

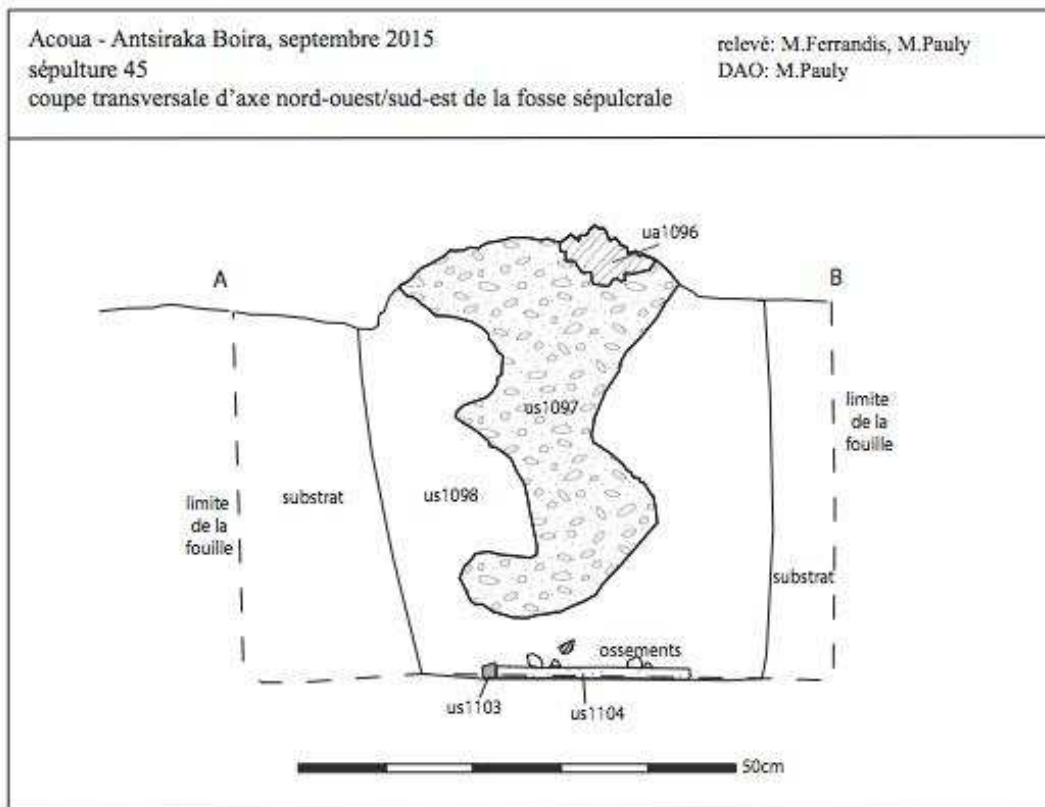
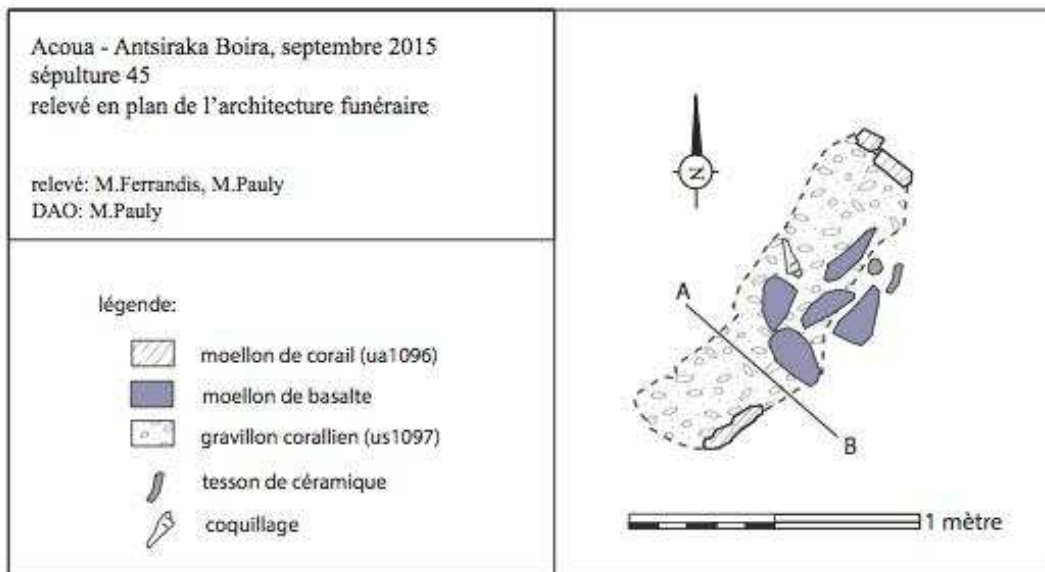
³²⁸ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, septembre 2015).

gauche, qui apparaît en vue antérieure, on ne peut en déduire un dépôt en décubitus dorsal du fait de sa position en flexion, le genou étant rabattu vers la jambe droite.

La dispersion de quelques phalanges entre les deux tibias, la rotation du tibia droit en dehors du volume corporel, ainsi que certaines déconnexions articulaires telles le coude droit et le genou gauche, suggèrent une décomposition du corps dans un espace vide. La partie droite du corps, s'est décomposée librement dans un large espace, permettant ainsi la mise-à-plat totale des côtes, tandis que le côté gauche ne repose pas sur le côté droit mais en retrait dans un espace très réduit marqué de contraintes. La découverte, sur le côté droit du corps, de ce fin sédiment noirâtre (US1103), visible sur toute la longueur extérieure du lit de sable, de manière contigüe, évoque l'utilisation d'un contenant périssable, très certainement en bois. Ce dernier, qui mesure 2,5 cm de largeur est visible dans le plan sagittal sur une épaisseur de 6 cm, soit 5 cm environ au-dessus du niveau du sable. Étant donné que le sable n'outrepasse pas la limite fixée par l'US1103, ce lit de sable constitue assurément le fond de ce contenant, et en définit *a fortiori* sa forme arrondie aux extrémités. Cette observation permet par ailleurs d'expliquer la position du corps qui devait être en partie adossé au contenant. La décomposition du contenant dans un deuxième temps expliquant la mobilisation de certains ossements dans ce volume libéré (arrière du crâne et bras gauche).

L'analyse du dépôt de coquillages (US1101) confirme l'existence d'un contenant funéraire et par là même de l'usage d'un couvercle, déjà suggéré par l'espace vide de décomposition du corps. L'apparition des 19 coquillages sur un même plan longitudinal à de mêmes altitudes induit que ce dépôt se soit effectué sur le couvercle même du coffrage. Il peut ainsi être perçu dans le cadre d'un rituel funéraire pouvant être attribué à un dépôt d'ornementation, d'offrandes ou ayant une quelconque signification religieuse ou culturelle.

L'immaturation de l'individu se constate très nettement dès la fouille à la vue du bassin et des fémurs, et ce malgré la mauvaise conservation des ossements. L'étude de la denture révèle un âge de 5 ans +/- 16 mois.



stratigraphie détaillée:

ua 1096 Moellon de corail délimitant la fosse dans sa partie orientale.

us1097 Comblement corallien (sable coquillages, coraux, cailloutis et galets inférieurs à 10cm.

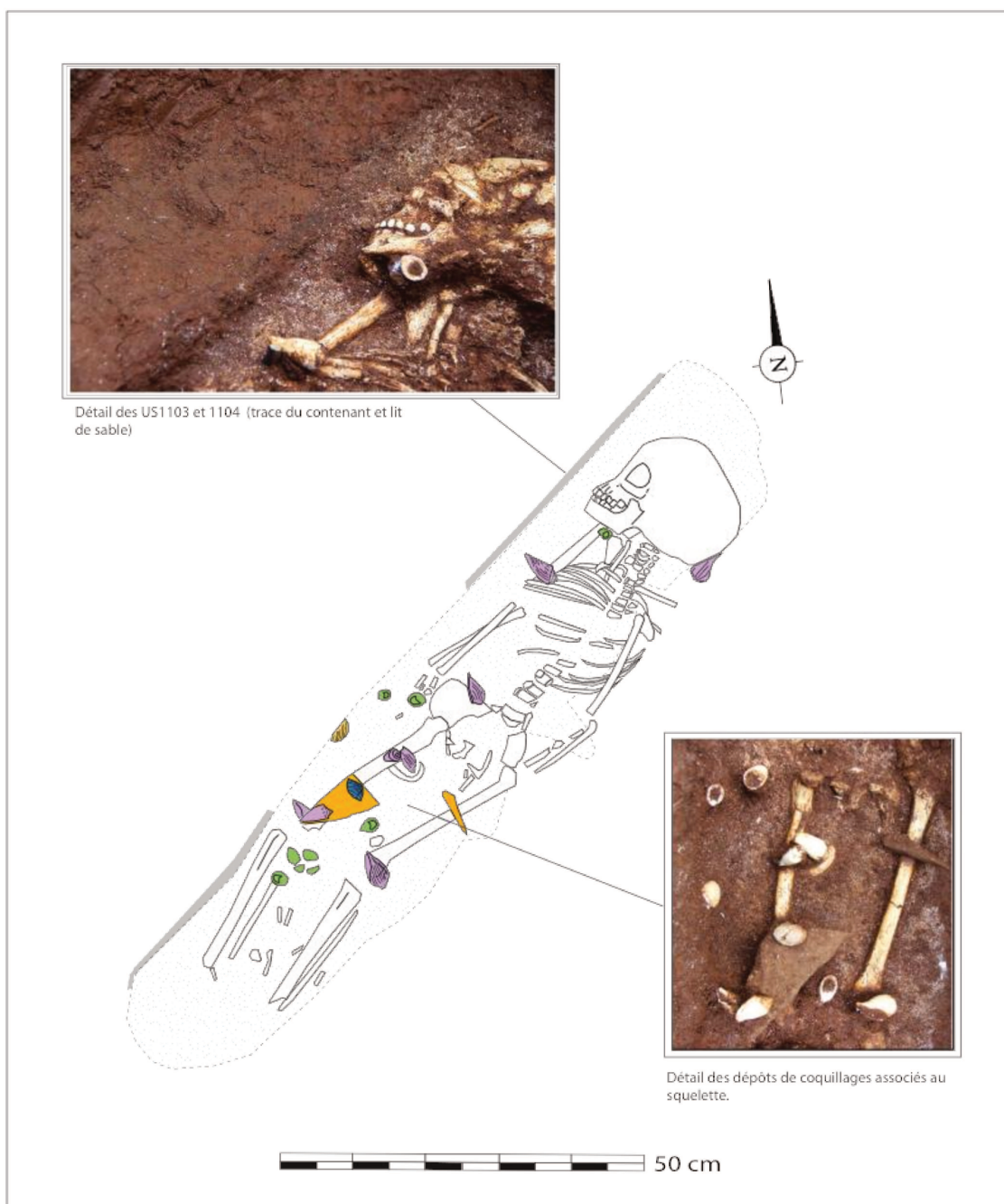
us1098 Comblement terreux sous-jaçant à l'us 1097 et contenant essentiellement de la terre rouge à tendance noire, très compacte, agrémentée de rares petits morceaux de charbons de bois et de coquillages.

Les limites de cette fosse se laissent appréciées par une légère différence de teinte par rapport au substrat naturel.

us1104 Lit de sable sur lequel repose le squelette.

us 1103 Couche fine brune d'environ 2,5cm de large et 120 cm de long, attenant à l'ouest à la couche de sable.

Figure 62 Antsiraka Boira, sépulture 45, relevés de l'architecture funéraire



Acoua - Antsiraka Boira
 septembre 2015
 sépulture 45
 relevé du squelette (us 1102)

relevé M.Ferrandis
 DAO M.Pauly clichés, M.Pauly, M.Ferrandis, 2015

- | | | | |
|---|----------------------------------|---|--|
|  | sable
(us 1104) |  | dépôt de coquillages (us 1101):
strombi |
|  | sédiment brun foncé
(us 1103) |  | nerita |
| | |  | arca |
| | |  | anadara |
| | |  | pierre |

Figure 63 Antsiraka Boira, sépulture 45, relevé du squelette

6. Les sépultures appartenant aux rangées occidentales : les sépultures de la première rangée

La sépulture 12 (fig. 64)

Architecture funéraire

Cette sépulture, fouillée en octobre 2012, est encadrée par les sépultures 16 et 12. Il s'agit d'une sépulture d'adulte simple. En surface, l'emplacement de la tombe est marqué par des blocs de corail taillé en dalles de 30 à 40cm de longueur, disposées sur chant pour former un enclos funéraire rectangulaire épousant les limites de la fosse sépulcrale. Une couche de gravillon corallien d'abord à granulométrie élevée (US1018) puis de cailloutis <1cm (US1019) occupe le remplissage supérieur de la fosse dans lequel s'inscrivent les dalles de corail. Une coupelle en céramique à bord dentelé, ainsi que les fragments d'un deuxième exemplaire ont été retrouvés en US1018. Une couche de sédiment argileux compact, comportant des fragments de corail, des coquillages et quelques tessons (US1025) caractérise ensuite le comblement de la fosse jusqu'au squelette, découvert à 113 cm de profondeur. Le squelette reposait sur une couche de sable fin et jaune US1028, reposant elle-même à 120 cm de profondeur. Les limites de la fosse sont nettes grâce à l'observation de cette couche de sable, et révèlent une structure de forme oblongue légèrement plus évasée au niveau de la tête. La fosse mesure 195 cm de long sur 35 cm de large au niveau du crâne et 32 cm au niveau du bassin et des pieds.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³²⁹

La représentation des ossements est bonne et le corps est intact. Une racine d'un diamètre d'environ 10 cm, à en juger par la présence d'un sédiment beaucoup plus friable et charbonneux de forme arrondie au niveau du cou, est responsable d'une perturbation avec un désordre très important au niveau des vertèbres cervicales et de la ceinture scapulaire. La nature primaire de la sépulture ne fait aucun doute au regard des connexions anatomiques évidentes au niveau des articulations. Même si parfois elles sont déplacées, les connexions sont le plus souvent lâches voire même étroites. Le corps est orienté nord-est/sud-ouest. La tête, au nord-est, repose sur sa face latérale droite. Le corps a été déposé en décubitus latéral droit comme en témoigne d'une part, la superposition des deux os du coxal. L'os iliaque gauche, apparaissant en vue postérieure, repose sur le sacrum en vue antéro-supérieure, lui-même reposant sur l'os iliaque droit, apparaissant en vue antérieure. D'autre part, au travers de la position des vertèbres lombaires ainsi que les dernières vertèbres thoraciques qui apparaissent en vue latérale gauche.

³²⁹ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, octobre 2013).

Enfin, on note également une apparition des os des membres inférieurs en vue médiale pour la jambe et le pied droits et en vue latérale pour la jambe et le pied gauches.

La disposition des éléments osseux permet d'argumenter une décomposition dans un espace non colmaté. L'épaule gauche semble avoir pivoté en arrière provoquant un déplacement important de la clavicule, une mise à plat de la scapula, une rotation des vertèbres thoraciques ainsi qu'une déconnexion de l'humérus avec l'avant bras. La main gauche qui reposait à l'origine sur la hanche, comme en témoigne la position de ces deux phalanges et des épiphyses distales de l'avant-bras sur la diaphyse du fémur, a chuté de part et d'autre de la jambe. Enfin, la chute des patellas vient également conforter cette idée d'un espace non-colmaté. On peut donc supposer que le corps reposait dans un contenant périssable sans toutefois contraindre la position du squelette³³⁰. Les dimensions de la fosse offrent un rapport hauteur/largeur surprenant. Si la largeur de la fosse (de 32 à 35 cm) semble avoir été calculée pour accueillir le corps, la longueur (195 cm) est relativement surdimensionnée avec un espace de 25 cm entre les pieds et la paroi sud-ouest de la fosse et un espace de 27 cm entre le crâne et la paroi nord-est. Le creusement volontaire d'une fosse plus grande que le corps milite en faveur de l'hypothèse de l'usage d'un contenant mortuaire volumineux.

En conclusion, cette sépulture révèle un corps déposé en décubitus latéral droit, de sorte que la face soit tournée en direction du nord, les bras le long du corps et les jambes légèrement repliées. La décomposition dans un espace vide est évidente, avec usage d'un contenant en matériaux périssables.

Les analyses anthropologiques réalisées en post-fouille révèlent, de par l'étude morphologique de la grande échancrure sciatique de l'os iliaque droit que l'individu serait de sexe masculin. L'étude analytique de la surface sacro-pelvienne iliaque gauche, peu évidente du fait de la mauvaise conservation de l'os, révèle deux tranches d'âges possibles : 20-39 ans] ou 30-59 an

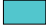
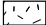
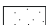
³³⁰ À l'exception de la main droite contrainte par l'étroitesse du volume de décomposition.

Antsiraka Boira 2013
Sépulture 12

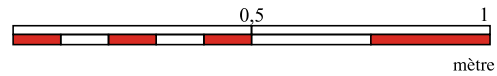
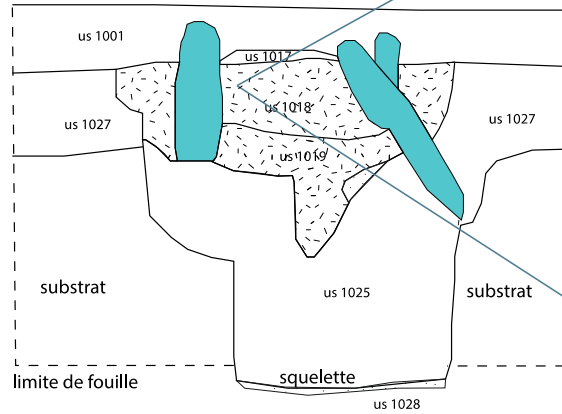
Relévé, M. Ferrandis, M. Pauly, 2013
DAO, M. Pauly 2013/2017



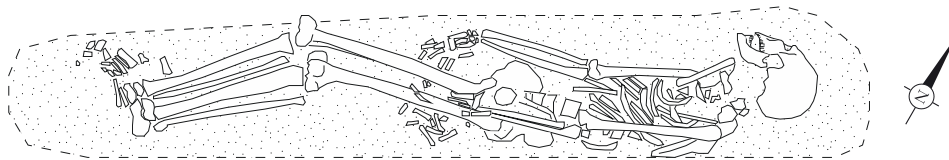
Aperçu de l'architecture funéraire,
cliché M. Pauly, 2013

-  dalles de corail
-  gravillon corallien
-  sable

Coupe transversale de la fosse sépulcrale



Relévé du squelette



Coupelle à bord dentelé retrouvée dans le remplissage supérieur de la sépulture, cliché M. Pauly, 2013



Coupelle à bord dentelé,
cliché M. Pauly, 2013

Figure 64 Antsiraka Boira, sépulture 12, relevés de l'architecture funéraire et du squelette.

La sépulture 14 (fig. 68 et 69)

Architecture funéraire

Cette tombe d'un immature, fouillée en juin 2016, et qui avait été partiellement mise au jour à l'est de la nécropole dès 2013, se situe entre les tombes 12 d'un adulte et 42 d'un immature. En surface, son architecture funéraire (UA 1128) se caractérise par un enclos simple de dalles de corail fichées à la verticale dans le sol et formant un enclos rectangulaire. Les dalles sont pré-taillées et peuvent mesurer jusqu'à 0,60 m de long. Trois d'entre elles sont fragmentées. L'enclos est néanmoins incomplet et mesure 1,50 m de long et près de 0,29 m de large. À l'extrémité nord-est de l'enclos, sur la partie extérieure, une fusaïole a été mise au jour sur le niveau de circulation de la nécropole. Ce dernier est marqué par la présence d'un fin dépôt corallien réparti inégalement sur les pourtours de la tombe.

Jusqu'à l'atteinte du squelette, le comblement de la fosse correspond à une succession de dépôts sédimentaires. L'enclos dallé contient ainsi un remplissage composé d'un dépôt corallien et coquillé (coquillages marins), US1129, parfaitement délimitable aussi bien en fouille verticale qu'horizontale. Ce dépôt, visible en surface, couvre 0,16 m de profondeur. Il repose sur une fine couche de sable de forme concave (US1161), plus épaisse sur toute sa longueur centrale. Au dessous, un dépôt argileux compact (US1135), contenant des inclusions de charbons, de coraux et de coquillages, s'étend sur près de 0,30 m de profondeur. Les limites verticales de cette couche sont les plus difficiles à percevoir. La présence de rares inclusions blanches d'origine marine ou charbonneuse dans la couche a généralement permis de distinguer le comblement anthropique de l'encaissant qui, lui, en est exempt. En revanche, à l'approche du squelette, ces inclusions se font de plus en plus rares. La distinction s'observe alors par l'appréciation de la texture du sédiment, plus compacte et donc plus difficile à travailler à l'atteinte du sol naturel. Ainsi cette couche fait en moyenne une largeur de 0,50 m. À l'approche du squelette, un dépôt fin noirâtre et discontinu a été mis au jour à -0,61 m plus ou moins 0,04 m, sur toute la longueur de la fosse. Ses limites, bien que peu nettes, évoquent les restes d'un couvercle en matériau périssable. Par endroit, ces traces noires sont en contact direct avec les ossements et notamment au niveau du crâne, retrouvé à hauteur des genoux de l'individu. Juste au dessus de cette fine couche ont été retrouvés un coquillage de l'espèce *strombidae* et une vertèbre de poisson calcinée. Le squelette a été découvert par son crâne à -0,60 m. Le corps reposait sur un lit de sable jaune aux limites relativement visibles, mesurant 1,50 m de long et de 0,25 m à 0,29 m de large. Une seconde couche noirâtre mais plus diffuse et moins épaisse a été observée au dessous et reposant à environ 0,70 m de profondeur. Les limites de fosse étaient

peu visibles aussi bien les verticales que les horizontales. Le fond de fosse présentait cependant un léger pendage du haut du corps vers le bas.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³³¹

La sépulture est intacte mais la conservation et la représentation des ossements sont moyennes. L'ensemble du squelette est très fragmenté ce qui a d'ailleurs rendu difficile leur extraction. Les éléments spongieux, rachis, coxal, scapulas, sternum, carpes, tarses et épiphyses des os longs, correspondent aux éléments les plus mal conservés.

L'individu est allongé sur son côté droit, les jambes et le bras gauche en flexion. Il ne fait aucun doute quant au fait primaire de cette sépulture. Certains éléments du squelette ont pu conserver leurs connexions, de même que l'ensemble des os s'inscrit dans une logique de continuité anatomique. L'espace de décomposition était de toute évidence vide au regard, notamment, de l'importante migration du crâne jusque sur les genoux. La pression exercée par les racines en plein développement pourrait bien être la cause de ce déplacement ainsi que de celui des os de l'avant-bras droit repoussés vers le bas du corps³³².

La position maintenue du corps en latéral droit a été rendue possible par la contrainte exercée sur l'arrière de son corps. On observe nettement un alignement des ossements allant des premières côtes à l'arête iliaque de l'os coxal gauche. On remarque que ces ossements côtoient sensiblement la limite longitudinale gauche de la couche de sable sous-jacente. Ces ossements outrepassent d'ailleurs légèrement cette limite tout en conservant leur équilibre. Cependant, ces contraintes ne semblent pas avoir eu le même impact sur le haut du corps comme sur le bas, permettant ainsi d'explicitier la position initiale du défunt et proposer ici une position intermédiaire entre le décubitus latéral droit et le décubitus dorsal. Le squelette repose sur un lit de sable, plat, qui définit vraisemblablement la forme du fond d'un contenant dont on a d'ailleurs pu déceler quelques résidus au-dessous. Pour illustrer cette hypothèse il a été relevé plusieurs indices de présence d'un contenant fermé. On remarque que certains ossements outrepassent très légèrement cette limite de sable. Cette observation s'explique par la

³³¹ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, juin 2016).

³³² Ainsi, si l'on note un déplacement du crâne jusqu'aux genoux, la mandibule repose sur sa branche droite et semble avoir gardé sa position anatomique initiale. Juste au dessus de cette dernière, à l'emplacement présumé du crâne, un négatif de racine d'environ 10 cm de diamètre a été notifié par la présence d'un sédiment de comblement pulvérulent et plus sombre que celui du remplissage de la fosse. Cette observation vient confirmer l'origine naturelle de ces désordres.

décomposition des parois du contenant qui auraient alors laissé un vide permettant d'accueillir les éléments en équilibre. En outre, il a été établi que la longueur et la largeur de la fosse étaient bien plus grandes que celles du lit de sable permettant ainsi le dépôt d'un contenant plus étroit. La fouille attentive du comblement (US1135) a permis de mettre au jour, juste au dessus des premiers éléments squelettiques les vestiges potentiels d'un couvercle en bois (US1160). De toute évidence, ce couvercle se serait effondré après le déplacement du crâne.

L'analyse du squelette en post-fouille confirme l'immaturation du corps, soulignée dans son ensemble par l'extrême fragilité des épiphyses et des marqueurs de croissance sur le périoste de certains os longs. De même, il a été observé l'absence d'ossification de l'extrémité proximale de l'humérus droit et l'absence de soudures entre les vertèbres constituant le sacrum. La dentition est complète et en bonne santé et permet d'estimer l'âge à environ 11 ans +/- 30 mois. Enfin, quelques stries blanches horizontales ont été notifiées sur la canine mandibulaire gauche et les incisives supérieures. Leurs présences peuvent avoir plusieurs significations dont la déminéralisation de l'émail ou une carence alimentaire particulière subite durant la croissance.

Le mobilier funéraire, relevant d'une parure de perles, est exceptionnellement riche. À hauteur du cou et du thorax, on retrouve une très grande diversité de perles, se différenciant chacune par leur taille, leur forme, leur couleur, et leur matériau. On relève ainsi des perles cylindriques blanches en coquillages, hexagonales ou rondes rouges en cornaline, rondes noires et bleues en agate, cubiques bleues en béryl et toute une série de perles en pâte de verre, enroulées ou étirées, rondes et cylindriques, de tailles variées et de couleurs verte, jaune ou noire. Toutes ces perles ont été découvertes regroupées, formant un arc encadrant le thorax, depuis les cervicales jusqu'au bassin. Quelques perles ont été mises au jour entre les côtes et les cervicales, ainsi que sous les deux humérus.

À hauteur du coxal, c'est plus de 3800 perles qui ont été mises au jour, éparpillées dans le volume du bassin, le long des diaphyses des fémurs et très largement sur les côtés de ces ossements jusqu'aux limites du lit de sable. Elles correspondent à des perles cylindriques ou annulaires blanches en coquillage et rondes en pâte de verre, étirées ou enroulées, noires, jaunes et rouges. Une perle en corail a été découverte associée à ces dernières. Elle constitue, à ce jour, le seul exemplaire connu d'Antsiraka Boira. Les perles jaunes en pâte de verre, se sont très mal conservées, seules quelques unes ont pu être prélevées et maintenues dans leur forme d'origine. Aucune connexion n'a été relevée parmi tout cet ensemble de perles, cependant leur répartition est inégale et semble présenter un ordre distinctif (Figure 34). Ainsi, les perles rouges, en plus faible quantité, s'observent uniquement sur la partie haute, soit la plus rapprochée des lombaires. Les perles en coquillage encadrent les rouges. Tandis que les noires, en plus grande

proportion, et jaunes s'étendent plus largement sur la partie inférieure de l'ensemble, soit plus proche des tibias.

La sépulture 16 (fig. 65)

Architecture funéraire

Cette sépulture d'enfant, découverte en 2013 et fouillée en mai 2016, appartient à la première rangée du groupe orientale. Elle est avoisinée au nord par la sépulture 12 et au sud, la sépulture 14 avec lesquelles elle partage la même orientation Nord-Est/Sud-Ouest. Une seconde sépulture d'enfant se situe à l'ouest (sépulture 17).

En surface, l'architecture funéraire, relevée en 2013 lors de l'ouverture d'un sondage dans ce secteur, se compose d'un marquage grossièrement rectangulaire composé de blocs de corail (UA1192). Une couche de gravillon corallien complète en surface l'architecture funéraire (US1193). Cette couche qui ne dépasse pas les 8cm constitue le sommet du remplissage de la fosse qui se poursuit par un remblai argileux parsemé de coquillages. Le squelette se rencontre à faible profondeur, à -28cm sous le niveau de circulation présumé de la nécropole. Le squelette repose sur un fin lit de sable (US1207) aux contours parfaitement délimités.

Description du squelette et de l'espace de décomposition³³³

La conservation et la représentation du squelette de ce sujet immature sont médiocres. Celui-ci repose en décubitus latéral droit, le crâne à l'est, repose sur l'os tempéral droit, la face en direction du Nord-Ouest. La mandibule a chuté. Les membres supérieurs et inférieurs sont en extension. Il est possible d'affirmer que la décomposition s'est faite en espace vide, à l'intérieur d'un contenant dont le lit de sable qui le tapissait constitue un témoin.

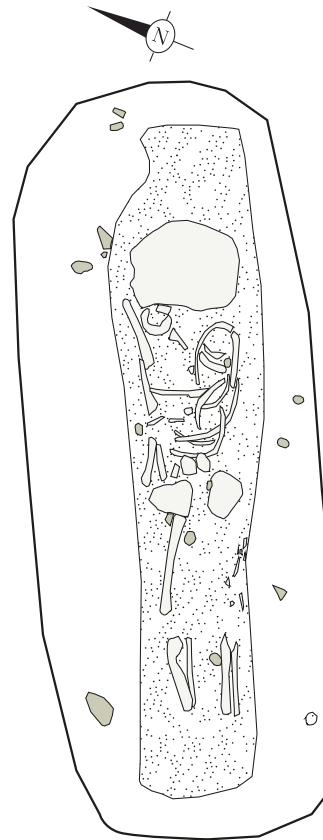
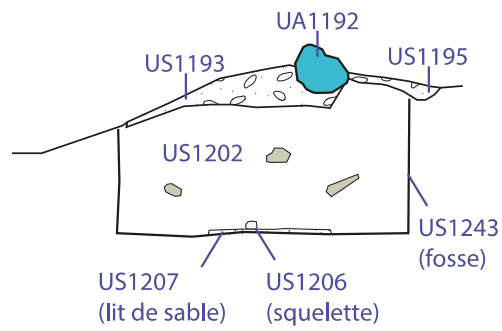
Le squelette n'est pas accompagné de mobilier funéraire.

L'analyse de la denture permet de proposer un âge au décès situé entre 16 et 24 mois, plus ou moins 8 mois.

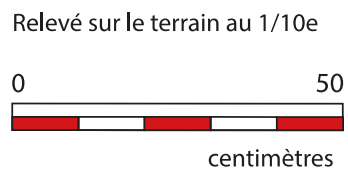
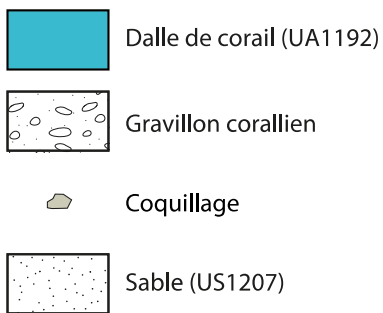
³³³ Nous présentons ici les conclusions de l'analyse anthropologique qui nous ont été communiquées par Marine Ferrandis.

Antsiraka Boira, mai 2017,
sépulture 16

Coupe transversale



Légende et échelle communes aux deux relevés



Relevé M. Ferrandis,
DAO M. Pauly

La sépulture 30 (fig. 66 et 67)

Architecture funéraire

Cette sépulture d'un adulte, fouillée en mai 2014, se situe à l'est de la zone funéraire, au nord de la sépulture 12 avec laquelle elle partage la même orientation nord-est/sud-ouest. En surface, son architecture UA1059 se signale par un assemblage simple d'épaisses dalles de corail taillées de sorte à créer un coffrage hermétique rectangulaire. Ce coffrage mesure 2,40m sur 0,60m. Les dalles, fichées à la verticale dans le sol, sont imposantes et peuvent mesurer jusqu'à 48cm de long sur 32cm de large et 15cm d'épaisseur. Leurs sommets atteignent des altitudes notées entre -0,53m et -0,35m. Sur tous les pourtours du coffrage en dalles, un dépôt de coquillages outrepassé les limites de la sépulture (US1049). Ce dépôt blanc, épais d'environ 10cm, s'étend au large jusqu'à 40cm. Le remplissage de la fosse se compose de couches à contenance homogène et parallèles les unes aux autres. On distingue entre les dalles une couche de corail US1048 épaisse de 40cm et remplissant la partie supérieure de la fosse. Elle repose sur un liseré de sable US1050, fin de 4 à 5cm et de couleur jaune doré. Au-dessous, un remblai argileux US1062, très compact et rouge vif repose jusqu'à 0,95m de profondeur. Quelques tessons en terre cuite y sont associés dont un d'une taille relativement importante (US1062-1). Le squelette apparaît par l'os temporal gauche du crâne, à une altitude de -1,19m. Le squelette repose sur un lit de sable jaune US1078, de forme oblongue et mesurant 2,12m sur 0,43m. Cette couche fine n'excède pas 3cm de profondeur. Le fond de la fosse US1079 a été observé avec un léger pendage à des altitudes de -1,19m au niveau du crâne et -1,25m au niveau des pieds. Son fond est plat et en légère cuvette sur les rebords.

Description du squelette et de l'espace de décomposition³³⁴

Le squelette est assez bien conservé et représenté malgré les fractures multiples post-mortem observées sur l'ensemble des os longs et sûrement provoquées par le poids du sédiment. La décomposition est primaire à en juger par la persistance des connexions anatomiques.

L'individu est allongé sur le dos les membres inférieurs en extension et le bras droit replié sur le bassin. Il est disposé est-ouest, la tête à l'est. Le crâne repose sur sa face latérale droite orientant ainsi la face en direction du nord. Ce squelette présente la particularité d'être allongé en décubitus dorsal strict de par la position du rachis, du bassin et des épaules.

La rotation importante du tibia droit et du radius gauche, la chute des patellas et des phalanges de la main droite et des pieds ainsi que la mise à plat du coxal, permettent

³³⁴ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, mai-juin 2014).

d'argumenter une décomposition en espace vide. Même si l'on n'observe pas de contrainte due aux parois de la fosse on observe tout de même une compression des épaules de par la verticalisation des clavicules et la position anormalement haute de la tête humérale droite. Il est possible encore qu'un support en matériau périssable, relativement hermétique pour garantir une décomposition en espace vide, ait pu jouer un rôle de contrainte.

Le mobilier funéraire se limite à un amas de perles découvert dans la région du bassin, des diaphyses proximales des fémurs jusqu'au coude gauche. Deux types de perles ont été identifiés, de grosses perles noires en pâte de verre d'environ 1cm et des petites blanches translucides en pâte de verre de quelques millimètres. Ces dernières ont été découvertes uniquement dans la région située au dessus du bassin. Au démontage, des perles ont été trouvées sous le bassin et les parties hautes des fémurs. Aucune connexion entre les perles n'a été relevée. L'observation de l'emplacement des perles évoque la présence d'une ceinture de perles ou d'un vêtement de type cache sexe ou pagne brodé de perles mais uniquement sur la partie supérieure au niveau du bassin.

L'étude biologique réalisée en post-fouille sur l'os coxal gauche a permis d'établir une diagnose sexuelle confirmant qu'il s'agissait ici d'un sujet masculin. La surface auriculaire de l'os coxal gauche présente les caractéristiques osseuses suffisantes pour permettre d'estimer l'âge au décès compris entre 20 et 49 ans. L'étude de la denture révèle une dentition complète avec quelques usures sur l'émail des bords incisifs. La présence de tâches blanches, notamment sur l'incisive centrale droite, et de lignes blanches horizontales sur la quasi-totalité des dents évoque des carences alimentaires en vitamine ou en fluorure. L'examen d'une phalange intermédiaire de la main droite révèle une atrophie dont les bords décrivent des pointes osseuses arrondies et lisses. Le corps de l'os n'est plus convexe mais présente des ondulations à la surface ainsi qu'un petit trou en son centre. Une infection plus qu'une fracture aurait sans doute pu commettre ces irrégularités et empêcher la reconstitution entière de la phalange.

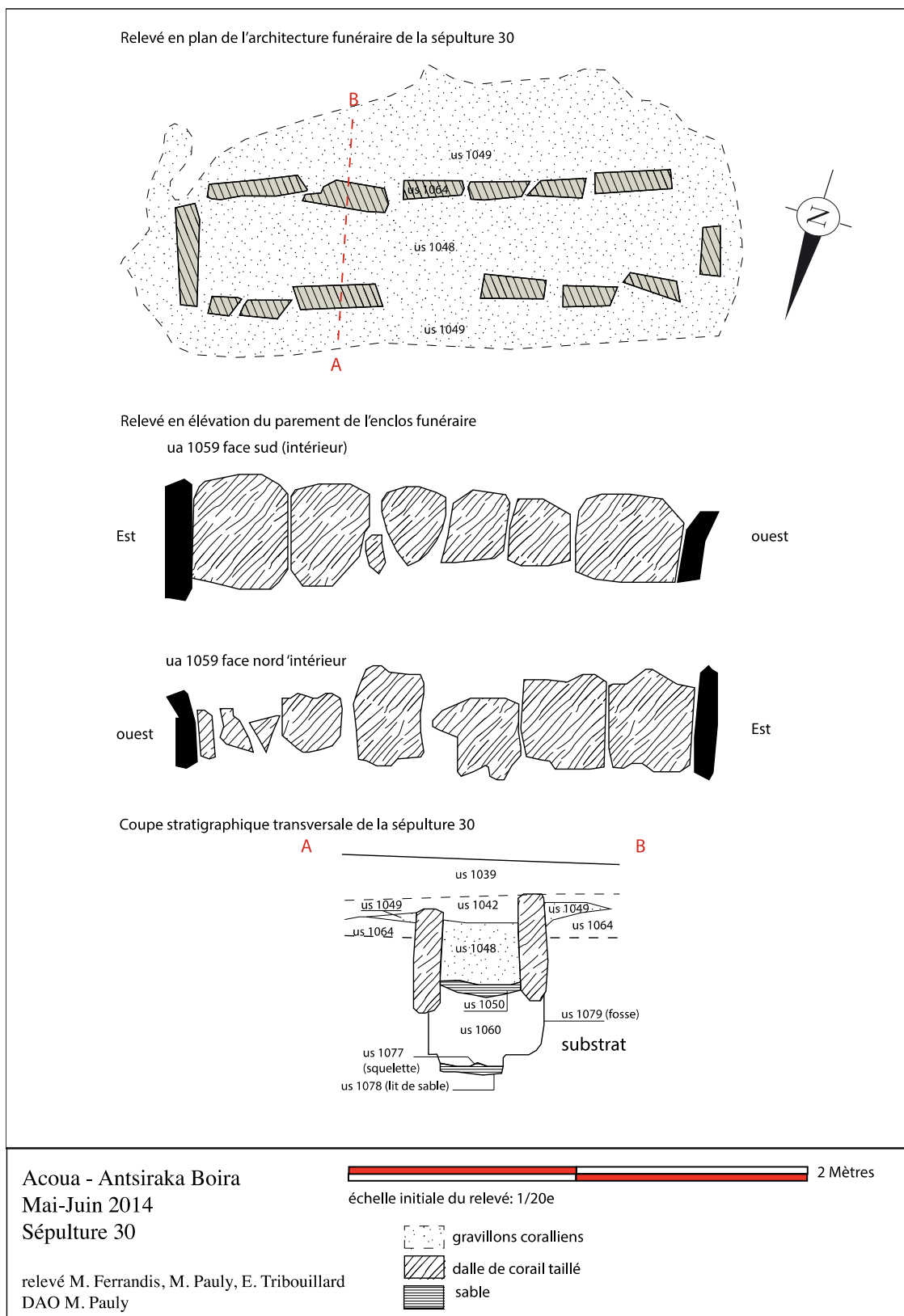


Figure 66 Antsiraka Boira, sépulture 30, relevés de l'architecture funéraire

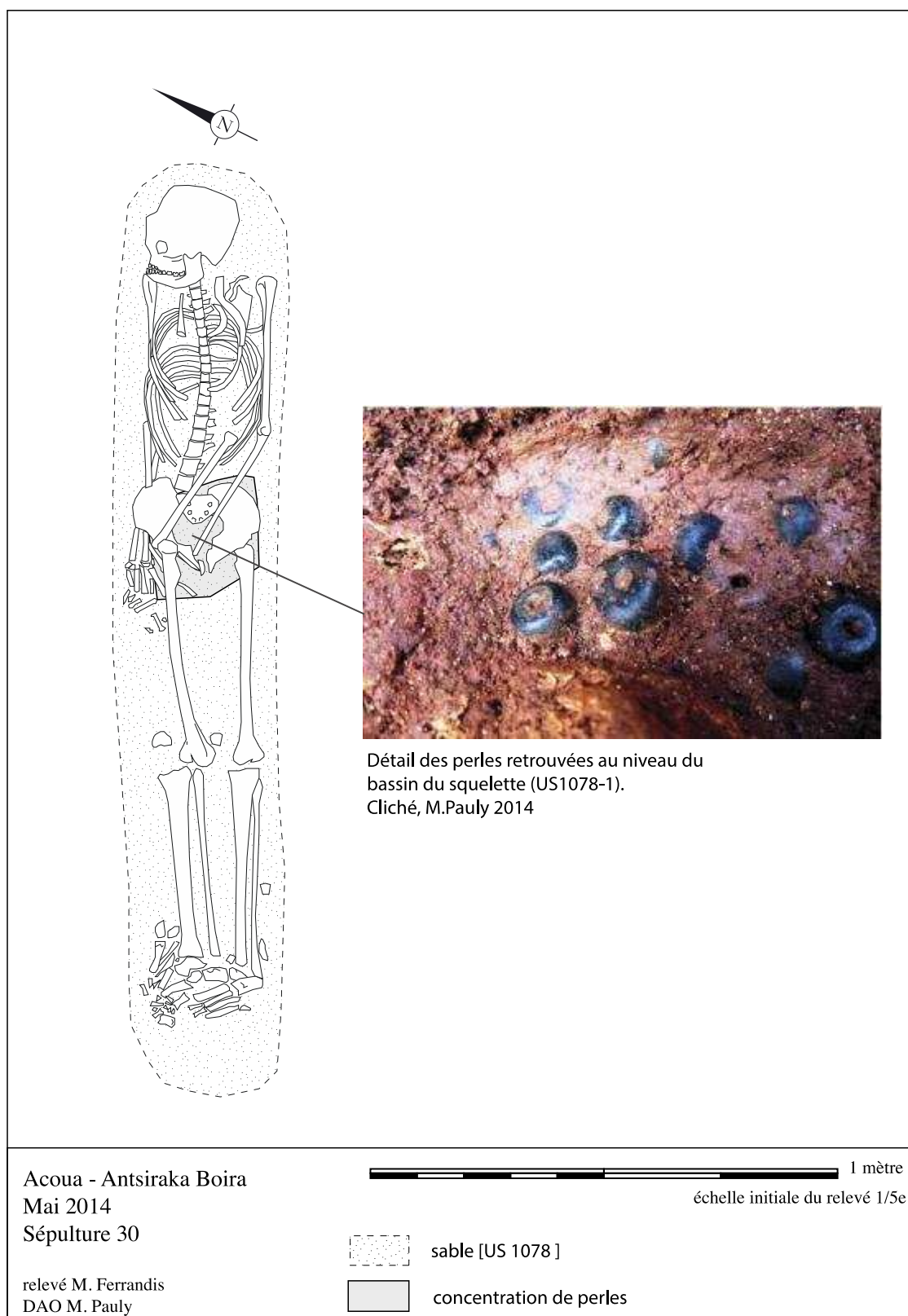


Figure 67 Antsiraka Boira, sépulture 30, relevé du squelette

La sépulture 42 (fig. 68 et 69)

Architecture funéraire

Il s'agit d'une tombe d'enfant mise au jour en juin 2016, dans la partie est de la zone funéraire, entre les sépultures 14 et 43 avec lesquelles elle partage l'orientation nord-est/sud-ouest. La tombe est marquée à la surface par une architecture funéraire composée d'un enclos réalisé à partir d'un assemblage rectangulaire en rang simple de huit dalles de beach-rock. Les dalles sont épaisses et taillées. Cinq d'entre-elles sont fragmentées. Elles sont plantées à la verticale dans le sol et émergent de plus de leur moitié. L'enclos, régulier et hermétique, mesure environ 1,20 m de long sur 0,40 m de large. L'intérieur de l'enclos est occupé par une couche de surface d'origine marine (US1126), composée de gravillons coralliens, de coquillages, de petits galets de plage et quelques inclusions de sable. La couche inférieure (US1134), argileuse et compacte, de couleur rouge sombre, repose sur le squelette et est épaisse d'environ 0,26 m. En coupe, elle se distingue nettement de l'encaissant par la présence d'inclusions blanches d'origine marine. Le squelette apparaît par son crâne à -0,385 m. Il repose sur un fin lit de sable (US1149) à peine décelable. Le fond de fosse, plat, a été mesuré à 0,41 m de profondeur.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³³⁵

Cette sépulture est intacte mais les ossements sont particulièrement mal conservés et représentés. On note la disparition quasi-totale des os du bassin, des scapulas, des phalanges des pieds et des mains, ainsi que de l'ensemble des épiphyses des os longs.

Cet immature est orienté nord-est/sud-ouest, le crâne au nord-est. Il repose en décubitus latéral droit, les membres inférieurs en flexion, le bras gauche en extension et le bras droit légèrement fléchi et en abduction.

Malgré le manque de lisibilité de part l'état moyen de conservation du squelette, cette sépulture semble bien primaire à en juger par la position de l'ensemble des ossements restituant une logique anatomique. L'espace de décomposition est difficile à identifier. Il semble *a priori* vide, au regard de la mise à plat de l'ensemble des ossements. Une contrainte de la position du corps pourrait être suggérée par l'alignement parfait des os depuis l'occipital jusqu'à l'extrémité proximale du fémur gauche. Cependant, l'una gauche a basculé bien en dehors de cet alignement. La limite du lit de sable n'étant que très peu visible voire quasi-absente, il est

³³⁵ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, juin 2016).

particulièrement difficile d'évoquer une contrainte effectuée par la paroi d'un réceptacle, comme ce fut le cas pour d'autres sépultures.

L'analyse de la denture en post-fouille permet d'avancer un âge de 2 ans +/- 8 mois.

Le squelette était accompagné de perles découvertes dans deux zones distinctes : dans la région du cou et le long du thorax, il s'agit de petites perles translucides en pâte de verre. Celles-ci étaient généralement éparpillées mais certaines, découvertes sous la mandibule présentaient encore des connexions. Dans la région du bassin, il a été mis au jour de plus grosses perles, noires et en pâte de verre étirée, et jaunes très friables, moins bien conservées et en plus faible proportion. Elles s'étendaient du haut du bassin jusqu'à la moitié des diaphyses des fémurs sans aucune connexion visible. Elles se situaient à des altitudes variées, entre -43,5 m et -46,5 m, parfois même au-dessus des fémurs, et mêlées à du corail. La disposition anarchique des perles au niveau du bassin pourrait être mise en relation avec un vêtement disparu, comme un pagne, qui aurait été orné de perles cousues. En revanche, les perles en verre translucides appartiendraient plutôt à un collier à en juger par leur emplacement à hauteur du cou.

La sépulture 43 (fig. 68 et 69)

Architecture funéraire

Cette sépulture d'adulte, fouillée en juin 2016, se situe entre les sépultures 42 et 54 dont elle est parallèle. En surface, la tombe est matérialisée par un enclos funéraire dallé parfaitement rectangulaire, de 2,10 m de long sur 0,47 m de large, orienté nord-est/sud-ouest. Les dalles ont été taillées à partir de blocs de corail puis disposées sur chant, en rang simple, le long des parois de la fosse qu'elles épousent. Elles émergent du sol d'environ un tiers de leur hauteur. Sur les pourtours de l'enclos, un dépôt de gravillon corallien a également été mis au jour mais uniquement le long des bords les plus longs. Ce dépôt, moins épais, est présent en quantité homogène (environ 0,10 m de profondeur) et de manière continue entre les tombes 42 et 43 (US1124). En revanche, entre les tombes 43 et 54, sa répartition présente des discontinuités en vallons et présente une plus faible proportion (environ 0,05 m d'épaisseur).

Le remplissage sédimentaire de la fosse se compose d'une première couche de comblement de surface caractérisée par un dépôt marin constitué de coraux, coquillages et sable. Cette couche, de forme concave, est épaisse d'environ 0,30 m. Sa composition, analysée lors de la fouille, et observable en coupe, présente une granulométrie décroissante allant des plus épais fragments de coraux, situés à la surface de la tombe, aux grains de sable retrouvés au bas de la couche. Le relevé graphique distingue ainsi trois couches distinctes : US1123 pour le

gravillon corallien épais, US1174 pour le fin gravillon et US1133 pour le sable. Entre ces deux dernières couches, il a été relevé des bourrelets de sédiment argileux accolés aux dalles ouest et nord en guise de calage. Sous la couche de sable repose un comblement argileux rouge et compact, US1136, contenant quelques inclusions de charbon, de cailloutis corallien, de coquillages et de petites pierres jaunes en délitation. Ce dépôt a été découvert sur près de 0,45 m de profondeur, et ce jusqu'à l'atteinte du squelette. En coupe, les limites de fosse sont lisibles à hauteur des US1174 et US1133 mais deviennent quasiment imperceptibles à mesure que l'on descend dans la fosse. Le comblement US1136 se distingue alors très mal de l'encaissant. Seules quelques inclusions blanches ou charbonneuses permettent de faire la différence entre le sédiment naturel non remanié et celui ayant servi à reboucher la fosse. Généralement, la fouille de ce dernier s'effectue, dans la mesure du possible, en suivant verticalement ses limites. Mais dans ce cas présent, un élargissement de la fouille, de part et d'autre de la tombe, a été nécessaire pour mieux appréhender le mode de remplissage. Contre les parois nord-est de la fosse, sur les pourtours du crâne, des pierres ont ainsi été mises au jour dans le comblement et ce, à des altitudes variées : -0,52 m (pour la moins profonde), -0,58 m, -0,80 m et -0,85 m (pour la plus profonde). En outre, à Z = -0,495 m à l'extrémité sud-est de la tombe, un dépôt corallien (US1139) et coquillé en forme de croissant évoque des limites de creusement. Ce dernier a été conservé lors de la fouille comme témoin.

Le squelette apparaît par son crâne à -0,77 m. Il repose sur un très fin lit de sable, US1142, long d'1,78 m et large de 0,24 m. Ses extrémités nord-est et sud-ouest sont arrondies. Au-dessous et sur toute la longueur, des dépôts noirâtres et charbonneux apparaissent sporadiquement. Le fond de fosse a été mesuré à environ - 0,92 m de profondeur.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³³⁶

Le squelette est assez bien représenté mais moyennement conservé. L'ensemble des ossements est très fragmenté. Cette sépulture est intacte mais l'on observe de nombreuses déconnexions articulaires et surtout des déplacements importants d'ossements. Le crâne est particulièrement morcelé. Cette sépulture primaire abrite un squelette ayant conservé d'étroites connexions articulaires : celles du fémur gauche avec son tibia et sa patella, celles des fémurs avec le coxal, ainsi que celles comprises entre la plupart des vertèbres.

L'individu semble allongé en position prodécubitus, la tête au nord-est reposant sur son profil droit, la face ainsi en direction du nord-ouest. Cette position du corps en prodécubitus,

³³⁶ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, juin 2016).

complètement atypique, tranche de manière significative avec le mode général d'inhumation enregistré à Antsiraka Boira. La découverte du lit de sable sous-jacent au corps et la notification du dépassement léger de certains ossements en dehors de ses limites évoquent une fois de plus l'emploi d'un contenant présentant des parois ou des rebords latéraux (*a contrario* d'un type de lit ou d'une civière qui en seraient dépourvus) dont la décomposition aurait engendré un espace vide permettant d'accueillir les ossements. Les résidus noirâtres découverts sur le fond de la fosse viennent confirmer cette hypothèse. En outre, les blocs de corail et l'effet de paroi observé sur une couche de gravillon, en forme de croissant, coïncident avec le remplissage du volume restant compris entre le contenant mortuaire et les limites de la fosse.

Afin d'expliquer la superposition anormale de certains os tels que les scapulas, les humérus et les clavicules, et la déportation des tibias et des os de l'avant-bras sur le côté gauche du corps, il faut imaginer qu'il y ait eu, à un moment, un espace vide sous-jacent au corps. Ce support pourrait avoir subi toute sorte de dynamiques (affaissement, effondrement, basculement, glissade...) rendant alors possible la chute, la rotation, l'infiltration ou le déplacement d'ossements. L'hypothèse la plus soutenable est celle d'un dépôt du corps en position décubitus latéral droit contre la paroi sud-est. Puis, à la suite d'un effondrement ou d'un affaissement d'une partie du support dans le sens longitudinal de la tombe et du côté nord-ouest, cet événement aurait entraîné la chute du squelette par le biais d'une rotation de la gauche vers la droite.

L'analyse du bassin, dans le cadre d'une estimation du sexe de l'individu, a été effectuée *in situ*, et ce uniquement par le biais d'observations morphologiques. L'étude de quelques marqueurs de dimorphisme sexuel, a permis de suggérer une morphologie masculine. La stature de l'individu a été calculée sur la base de la longueur maximale du fémur. Le fémur mesurant 46,4 cm, la stature s'est révélée être de 172,9 cm +/- 4,14 cm. L'observation de la denture montre une dentition complète et saine. De nombreux dépôts alimentaires se sont déposés sur les pourtours inférieurs de l'émail et en plus grande quantité sur les incisives et les canines supérieures comme inférieures. Il a été relevé quelques stries blanches sur les canines et incisives mandibulaires, marqueurs éventuels d'épisodes de stress survenus durant la croissance (carences alimentaire ?). L'âge de l'individu n'a pas pu être évalué.

En terme de mobilier, quelques perles noires en pâte de verre étirée et d'autres jaunes beaucoup moins bien conservées ont été retrouvées complètement dispersées de part et d'autre des os du coxal et entre les fémurs. Ces perles pourraient appartenir à un vêtement ou à un accessoire de type ceinture.

La sépulture 54 (fig. 68 et 69)

Architecture funéraire

Cette sépulture, fouillée en juin 2016, se situe à proximité de la tombe 43 dont elle est parallèle et avec laquelle elle partage l'orientation nord-est/sud-ouest. La tombe est matérialisée en surface par un enclos rectangulaire simple composé de dalles en beach-rock relativement massives. L'une des dalles fracturées, devait à l'origine mesurer près d'1,20 m de longueur. Elles sont disposées à la verticale dans le sol, sur près de leurs moitiés, et reposent contre les parois de la fosse. Le remplissage sédimentaire de la fosse reprend approximativement le même schéma étagé que les tombes précédentes. Le dépôt de surface, US1120, d'origine marine, se compose de gravillon corallien, de sable et de coquillages qui reposent sur moins de 0,10 m de profondeur. Le sommet de cette couche apparaît bien plus bas que le niveau de sol de la nécropole ($Z = -0,32$ m contre $Z = -0,15$ m). Cette couche présente de plus un pendage nord-ouest/sud-est (Z nord/ouest = $-0,25$ m et Z sud/est = $-0,32$ m). À l'extrémité nord-est de la tombe, une dalle de corail a été mise au jour sur la couche US1120. Sa position présentait également un pendage nord-ouest/sud-est. Un petit bénitier a été découvert à proximité. Sur les pourtours de l'enclos un dépôt marin a également été retrouvé (US119 et US1121). Il n'est pas très épais et surtout il présente beaucoup d'irrégularités. Le comblement marin de surface, occupant l'intérieur de l'enclos, repose directement sur le sédiment argileux rouge (US1132) sans aucune couche de sable intermédiaire. L'US1132 est extrêmement compacte. Elle repose sur plus de 0,40 m de profondeur. Dans le fond, et à quelques centimètres seulement au-dessus du squelette ($Z = -0,60$ m), des tâches brunes, ont été observées sur quasiment toute la longueur de la tombe, évoquant les reliquats d'un couvercle décomposé. Celui-ci était fortement associé à un amas de gravillons coralliens découverts à hauteur du bassin.

Le squelette apparaît par son crâne à $-0,63$ m. L'individu est allongé sur un fin lit de sable plat, US1145, long d'1,77 m et large d'environ 0,45 m. L'extrémité sud-ouest de cette couche n'est pas arrondie mais présente une forme biseautée. Le fond de la fosse apparaît à environ 0,70 m de profondeur.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³³⁷

Le squelette est assez bien conservé et représenté. Les ossements sont toutefois très fragmentés. L'individu repose en décubitus dorsal, les membres en extension. Il est orienté

³³⁷ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, juin 2016).

nord-est/sud-ouest, la tête au nord-est. Dans l'ensemble, les connexions articulaires sont lâches mais surtout déplacées. En outre, certains os arborent une position singulière. Au regard de la déconnexion articulaire d'un grand nombre d'ossements, il est évident que la décomposition du corps se soit produite dans un espace vide. Cet espace est une fois de plus suggéré par les limites d'un lit de sable caractérisant le fond d'un contenant dont on a d'ailleurs pu déceler quelques résidus au sein du comblement de la fosse US1132. Le basculement de quelques ossements en dehors du lit de sable tels les humérus, l'os coxal droit et une partie du fémur droit, coïncide avec la décomposition d'un contenant qui aurait laissé place à un vide pouvant accueillir ces éléments. D'autres résidus noirâtres ont également été décelés à quelques centimètres au-dessus du corps, évoquant l'usage d'un couvercle qui au fil de sa décomposition se serait affaissé. Ce contenant fermé, serait de plus, de forme arrondie et biseauté à ses extrémités, si l'on se réfère à la forme des limites du lit de sable. Il mesurait au minimum 1,77 m de long et environ 0,45 m de large et aurait été déposé au fond d'une fosse bien moins étroite et à fond plat.

La position singulière de certains ossements suggère un espace vide sous-jacent au corps, auquel cas il ne pourrait être expliqué le retournement de l'ulna gauche et l'apparition du radius gauche sous le bassin, le croisement des tibias et des fémurs, l'éversion du tibia gauche, la dislocation du rachis et la position sous-jacente de la mandibule par rapport à la ceinture scapulaire droite. Ces observations annoncent ainsi un dispositif funéraire complexe dont le contenant pourrait comporter un double fond ou être muni de pieds. Au démarrage de la fouille, il a été noté que le sommet de la couche de corail US1120, marquant la dernière étape de comblement, se trouvait à 0,17 m plus bas que le niveau de sol de la nécropole. Ce dépôt n'avait jusque là jamais été découvert aussi bas sur l'ensemble du site. Cela pourrait suggérer l'utilisation d'un contenant hermétique relativement haut et/ou profond, qui aurait, suite à sa décomposition, provoqué un affaissement important des dépôts de comblement supérieurs. Il est alors fort possible que le corps ait été surélevé.

Le mobilier est assez riche dans cette tombe. On y découvre à hauteur des phalanges de la main droite une fusaïole en terre cuite. On y retrouve également de nombreuses perles dans les régions du cou, du thorax et du bassin. À hauteur du cou et du thorax neuf types de perles sont représentés. On retrouve ainsi des perles rondes et rouges en cornaline, cylindriques ou annulaires blanches en coquillage, une perle ronde noire avec un liseré blanc en agate et cinq types différents en pâte de verre (biconiques ou rondes noires enroulées, oblates noires enroulées, cylindriques rouges étirées, biconiques jaunes enroulées et tubulaires vertes étirées, ces deux dernières étant particulièrement fragiles). Leur répartition s'étendait des vertèbres cervicales, qui en étaient encadrées, à l'humérus droit. Il en a été retrouvé entre les premières

côtes et reposant sur les scapulas. Certaines présentaient une connexion. Plus de 700 perles ont été mises au jour à hauteur du bassin, dispersées entre et de part et d'autre des os du coxal et des fémurs. Elles reposaient à plat, à un même niveau, sur le lit de sable. Trois types différents ont été rencontrés : des perles rondes et coniques rouges en pâte de verre enroulée, rondes rouges en pâte de verre étirée ainsi que des cylindriques blanches en coquillages. Ces dernières sont de taille variée allant de 0,2 cm à plus de 2,5 cm de longueur. Parmi elles, un petit coquillage de la famille des cônes (*Conus virgiconus*), percé d'un trou pourrait avoir été utilisé comme perle. Certaines étaient encore en connexion et présentaient une alternance de perles blanches et rouges.

Concernant l'analyse anthropologique des ossements, l'état de conservation du bassin a permis d'établir un diagnostic sexuel. Les mesures relevées sur l'os coxal droit révèlent une probabilité à 97,3% que le sujet soit de sexe féminin. La stature de l'individu a été évaluée à 168,2 cm +/- 3,83 cm (calcul effectué en fonction du sexe probablement féminin de l'individu). L'immaturité du corps s'observe sur la clavicule gauche qui présente une ossification incomplète de son extrémité médiale et permet de pondérer l'intervalle d'âge pour ce sujet, estimé entre 20 et 30 ans, âge ultime pour lequel la clavicule a terminé sa croissance. L'analyse de la denture montre que les dents sont seines et peu usées. La forme biseautée du bord incisif de l'incisive centrale supérieure gauche pourrait évoquer une cassure. Quelques dépôts alimentaires ont été observés sur les incisives, les canines et les prémolaires inférieures. Enfin, il a été relevé des stries blanches sur les canines et les prémolaires supérieures et inférieures marqueurs de stress durant la croissance.

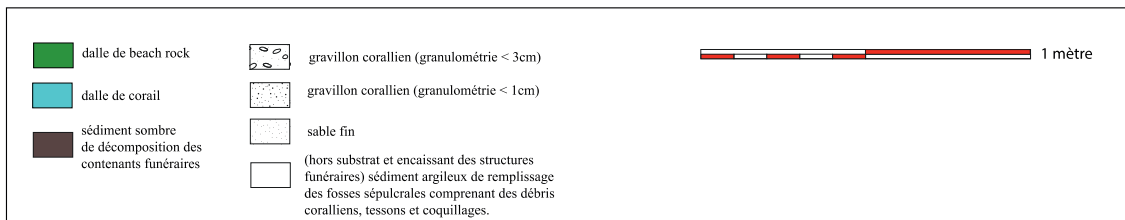
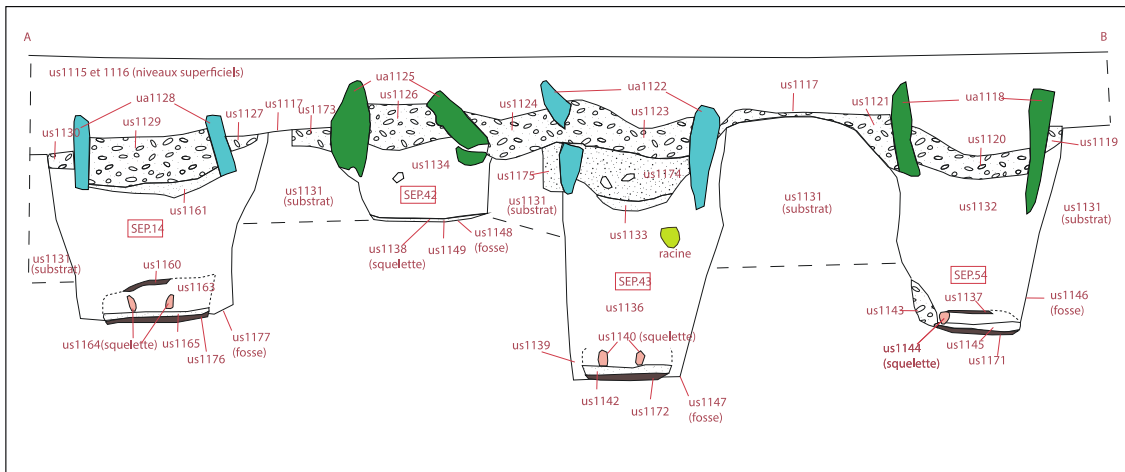
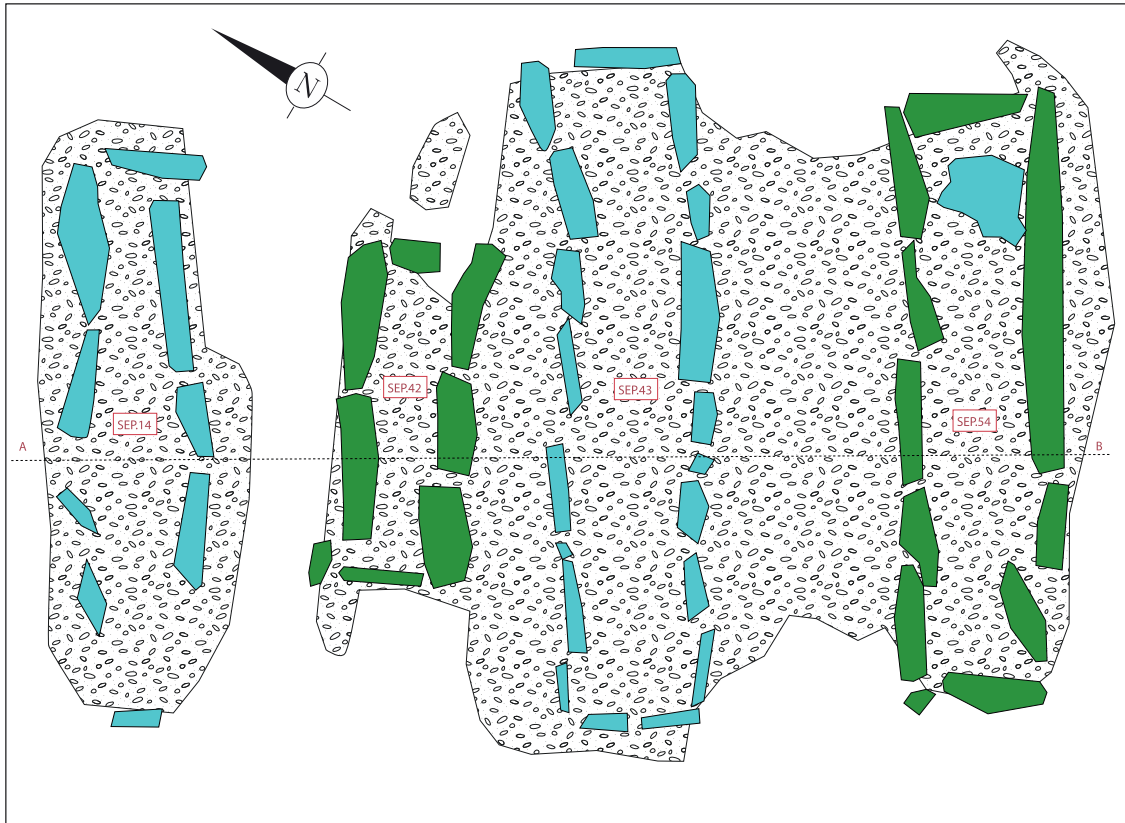


Figure 68 Antsiraka Boira, sépultures 14, 42, 43 et 54, relevé des architectures funéraires

Acoua-Antsiraka Boira, 2016
squelettes des sépultures 14, 42, 43 et 54

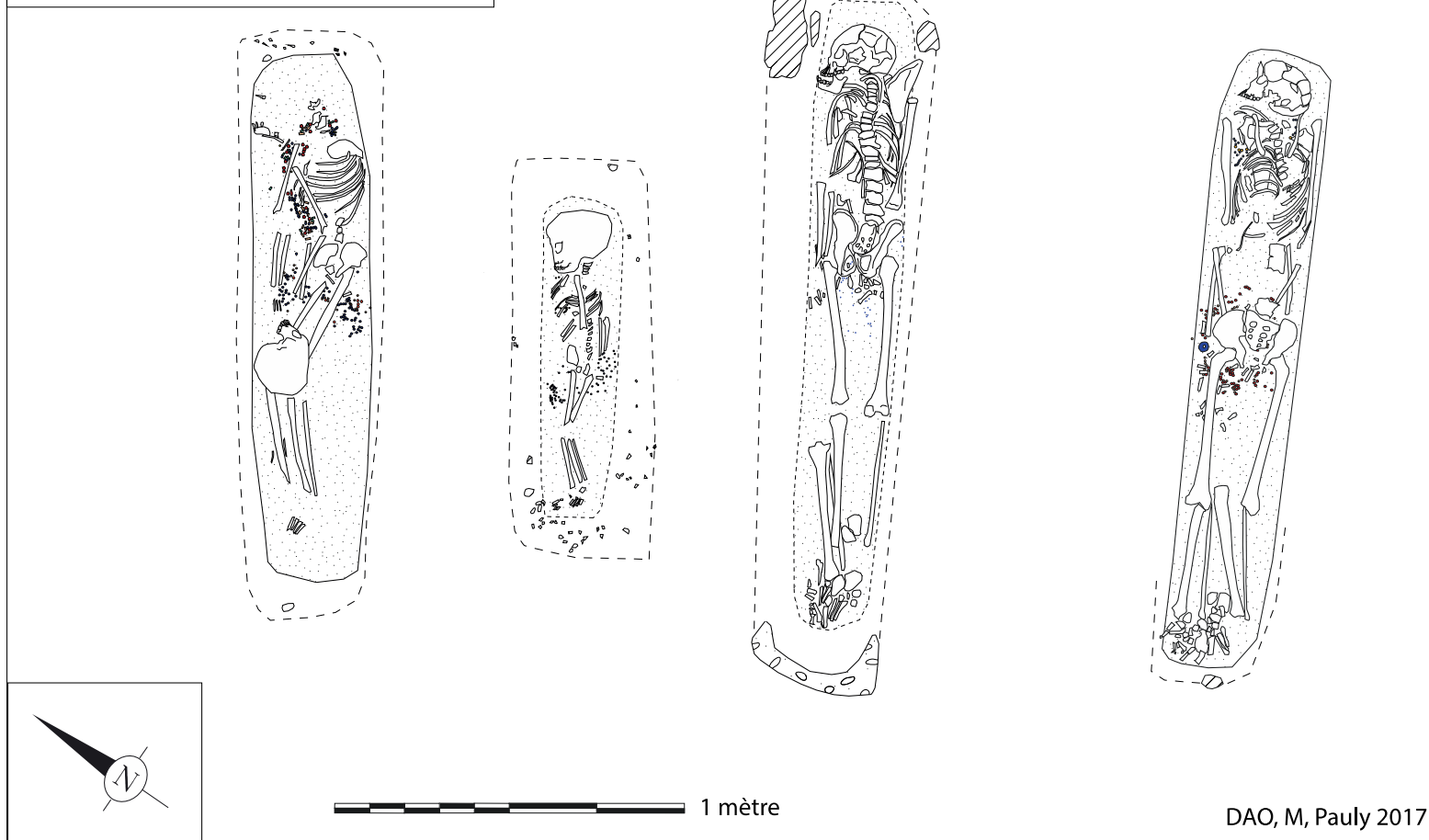


Figure 69 Antsiraka Boira, sépultures 14, 42, 43 et 54, relevé des squelettes.

La sépulture 66 (fig. 70 et 71)

Architecture funéraire

Cette sépulture d'adulte, fouillée en mai 2017 appartient à la première rangée du groupe oriental. Elle est avoisinée au nord par la sépulture 65 et au sud par la sépulture 67 avec lesquelles elle partage la même orientation Nord-Est/Sud-Ouest.

L'architecture funéraire se présente en surface par un enclos rectangulaire de dalles de corail taillées (UA1226), placées sur chant et épousant les limites de la fosse sépulcrale. Les dalles de la longueur se sont affaissées vers l'intérieur de la sépulture au point de former une architecture atypique en bâtière. L'intérieur de cet enclos est aménagé par une couche de gravillon corallien (US1227) atteignant jusqu'à 35cm d'épaisseur. La granulométrie du gravillon devient plus fine en profondeur de cette couche. Le remplissage de la fosse se poursuit jusqu'au squelette par un remblai composé de sédiment argileux (US1234) qui recouvre le squelette (US1235) reposant lui-même sur un lit de sable fin (US1241) à -53cm du niveau de circulation supposé de la nécropole. Le lit de sable présente une large épaisseur d'environ 5cm, et il est associé à un sédiment sombre issu de la décomposition d'un contenant en matériau périssable.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³³⁸

Les ossements sont bien représentés mais moyennement conservés. L'individu repose en décubitus dorsal, les membres en extension, le crâne au nord-est. Ce dernier repose sur son profil droit, la face orientée en direction du nord-ouest. Les membres inférieurs présentent d'importantes perturbations taphonomiques au niveau des tibias et fibulas. Toutefois, les connexions anatomiques maintenues dans l'ensemble attestent de la nature primaire de cette sépulture.

L'étude anthropologique conclue à une inhumation en espace vide, le défunt ayant été placé en décubitus dorsal, très probablement sur un support présentant des espaces vides qui expliquent la chute de certains ossements (mandibule) ou la position anormale de l'ulna gauche retrouvée inversée. Cette configuration est très proche des sépultures d'adulte 43 et 54.

Le mobilier funéraire se compose de perles translucides en verre, retrouvées au niveau des vertèbres cervicales et composant un collier de cou. Au niveau du bassin, des perles opaques

³³⁸ Nous présentons ici les conclusions de l'analyse anthropologique qui nous ont été communiquées par Marine Ferrandis.

noires en verre correspondent certainement à la parure d'un vêtement. Une fusaiöle a été retrouvée au niveau des phalanges de la main droite.

La diagnose sexuelle probabiliste sur le coxal a permis d'établir que le sujet était féminin. L'âge au décès a été estimé entre 30 et 49 ans. La stature, estimée à partir de mesures prises sur le fémur gauche fournit une taille comprise entre 152.0 cm +/- 3.83cm. L'examen des ossements en post-fouille révèle certaines anomalies osseuses. Le radius droit présente les marques d'un trouble musculo-squelettique relié à une activité physique répétée. Un caractère discret a été mis en évidence au niveau des deux carpes (synostose complète du lunatum avec le triquetrum), résultat d'une mutation génétique héréditaire.

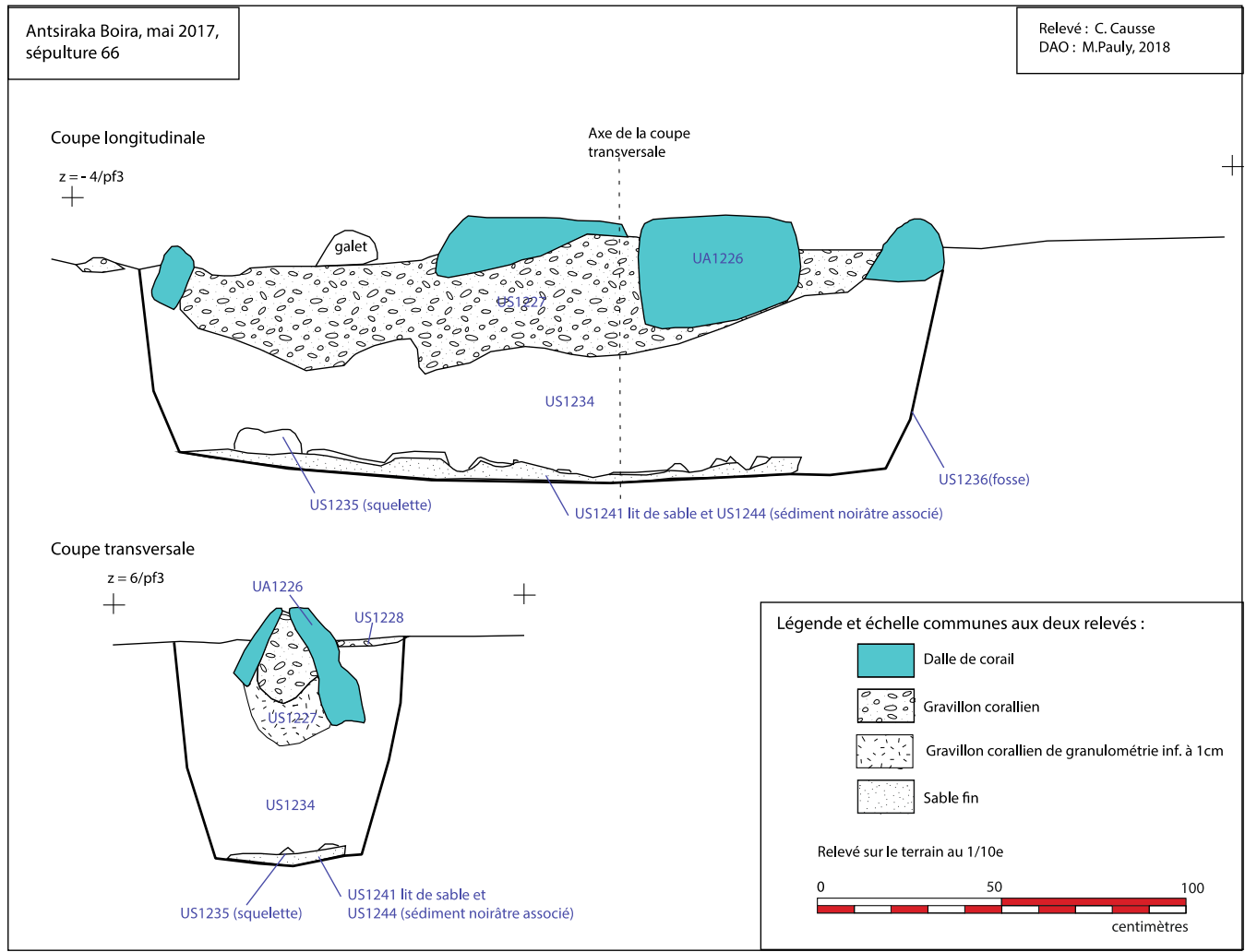


Figure 70 Antsiraka Boira, sépulture 66, relevé de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale

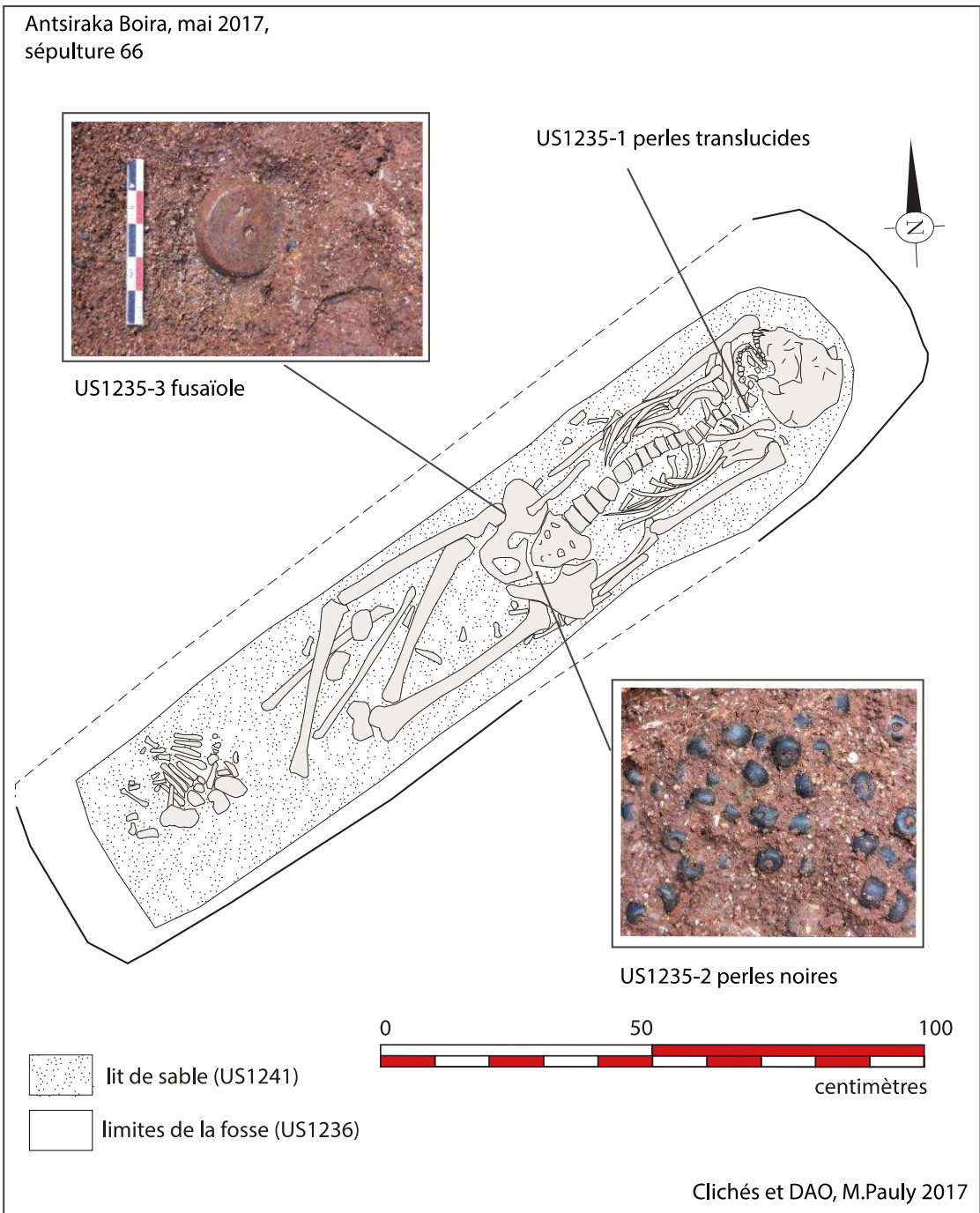


Figure 71 Antsiraka Boira, sépulture 66, relevé du squelette

7. Les sépultures appartenant aux rangées occidentales : les sépultures de la seconde rangée

La sépulture 55 (fig.72)

Architecture funéraire

Cette tombe, fouillée en juin 2016, a été découverte au nord de l'extension du sondage nord-est. Elle intègre un nouveau rang de sépultures parallèles les unes aux autres (sépultures 52, 60, 56, 53, 62 et 63), avec lesquelles elle partage la même orientation nord-est/sud-ouest. Elle est marquée en surface par un enclos funéraire à rang simple de dalles de corail fichées à la verticale dans le sol, délimitant ainsi les pourtours de la fosse. L'enclos n'est ni hermétique, ni complet. Sur ses pans nord et nord-ouest, des dalles sont manquantes, n'en subsiste qu'un négatif décelable dans la couche de gravillon corallien. Les dalles pré-taillées sont imposantes, particulièrement celles aux deux extrémités. La tombe mesure 2,13 m de long sur 0,46 m de large. Seul le pourtour sud-est de la tombe est marqué par un fin dépôt corallien. Sur le pourtour opposé un gros galet a été mis au jour sur le niveau de sol de la nécropole.

Le remplissage de la fosse présente les mêmes couches de comblement que la plupart des fosses de la nécropole. La couche de surface, US1154, comprise entre les dalles de corail, se découvre jusqu'à 0,18 m de profondeur. Elle est constituée de coquillages, coraux, petits galets de plages et sable. Elle repose sur une fine couche de sable légèrement concave (US1158). Au dessous, un comblement argileux et compact, de couleur rouge, US1159, est présent jusqu'au squelette. Ce sédiment, épais de 0,25m, se différencie très légèrement du substrat par sa composition hétérogène marquée d'inclusions extérieures (fragments de coquilles, grains de sable, petits galets de plage, morceaux de charbons, coraux). À -0,40 m dans ce comblement, un dépôt plus sombre associé à une concentration importante de coquillages des espèces *anadarae*, *neritae*, [Deuss *et al.*, 2014] a été notifié. De même qu'à ce même niveau, il a été observé deux bandes sédimentaires (US1167), plus sableuses et coquillées encadrant un espace central compact et rouge. Le squelette a été découvert par son crâne à -0,48 m. Il est allongé sur un fin lit de sable (US1168), peu marqué mais arrondi aux extrémités. Par endroit, il est absent.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³³⁹

³³⁹ Cette partie reprend les conclusions de l'analyse anthropologique réalisée par Marine Ferrandis (Antsiraka Boira, rapport de fouille, juin 2016).

Les ossements sont bien représentés mais moyennement conservés. Ils présentent de nombreuses cassures et sont, par endroit, dans un état de décomposition avancé, plus particulièrement le bassin et les épiphyses.

L'individu repose en décubitus dorsal, les membres en extension, le crâne au nord-est. Ce dernier repose sur son profil droit, la face orientée en direction du nord-ouest. La sépulture est de toute évidence primaire à en juger par un grand nombre de connexions articulaires.

Au vu de l'éparpillement des ossements des pieds et de la chute des patellas, la décomposition pourrait bien s'être produite en espace vide avec un éventuel colmatage différé permettant le maintien de certains os dans une position d'équilibre tels que le talus gauche, la patella droite et le métatarsien indéterminé. L'alignement strict des ossements depuis les têtes humérales jusqu'aux tibias suggère une contrainte qui pourrait avoir été provoquée par les parois de la fosse ou d'un contenant trop étroit. L'usage d'un contenant périssable est suggéré par plusieurs indices sédimentaires. Le lit de sable sous-jacent au squelette définit de toute évidence le fond d'un support aux extrémités arrondies. La présence d'un sédiment noirâtre, US 1170, dans le comblement de la fosse US 1159, à seulement 8 cm au-dessus des premiers ossements, évoque quant à lui les restes d'un couvercle ou d'une couverture en matériaux périssables. La découverte de quelques coquillages juste au-dessus de ce dernier pourrait suggérer des dépôts d'offrande comme cela avait pu être proposé pour la sépulture 45 fouillée en 2015. Les bandes sableuses US1167 découvertes à même hauteur, semblent figurer le négatif d'un contenant et constituer le sédiment de colmatage compris entre les parois de ce contenant et l'encaissant. L'éparpillement des ossements aussi bien au niveau des pieds qu'au niveau du thorax reste difficile à interpréter. La présence d'importantes perforations en galerie sur un grand nombre d'ossements a permis d'envisager l'intrusion de termites souterrains dans la fosse générant de nombreux dégâts sur le squelette, aussi bien sur sa conservation que sur sa position.

Le mobilier de cette tombe se composait uniquement de perles en pâte de verre découvertes en amas au niveau du coude et de l'avant-bras gauche du défunt. Elles sont de très petites tailles, vertes, jaunes et bleues translucides, ainsi que noires opaques étirées, et surtout particulièrement mal conservées. Aucune des perles ne semblaient en connexion.

L'analyse du bassin, dans le cadre d'une diagnose sexuelle de l'individu, a été effectuée *in situ*, et ce uniquement par le biais d'observations morphologiques. L'étude de quelques marqueurs de dimorphisme sexuel, a permis de suggérer une morphologie féminine. L'âge au décès a été estimé à partir de la tubérosité iliaque pondéré par l'examen de l'état de croissance de la clavicule droite. Cela donne ainsi un large intervalle de l'âge compris entre 30 et 49 ans.

L'analyse de la denture montre que les dernières molaires ont toutes terminé leur croissance et sont bien sorties. L'ensemble des dents présente une usure moyenne. On note également la présence d'importants dépôts alimentaires sur celles-ci. Leur localisation, pour certains sur la racine, suggère que cette dernière devait amplement dépasser des gencives.

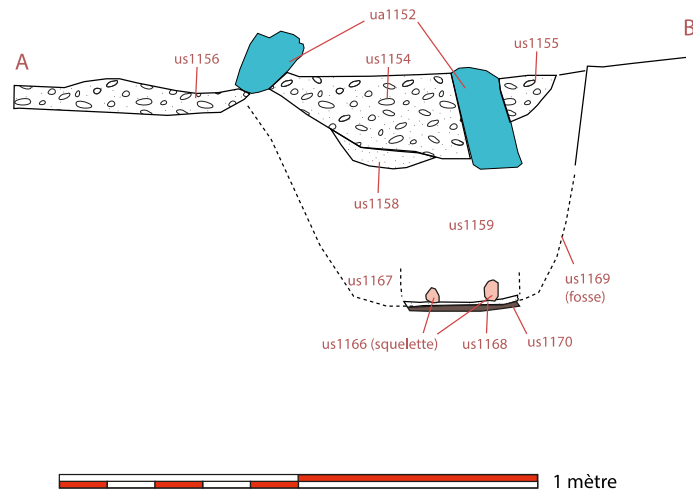
ACOUA - ANTSIRAKA BOIRA


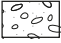

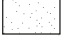
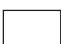
juin 2016

Coupe transversale de la sépulture 55

Relevé: F. Diverrez et M. Ferrandis

DAO: M.Pauly



- | | |
|---|---|
|  dalle de corail |  gravillon corallien (granulométrie < 3cm) |
|  sédiment sombre de décomposition du contenant funéraire |  sable fin |
| |  (hors substrat) sédiment argileux de remplissage des fosses sépulcrales comprenant des débris coralliens, tessons et coquillages. |

Acoua-Antsiraka Boira, 2016
squelette de la sépulture 55 (US 1166)

DAO, M.Pauly, 2017

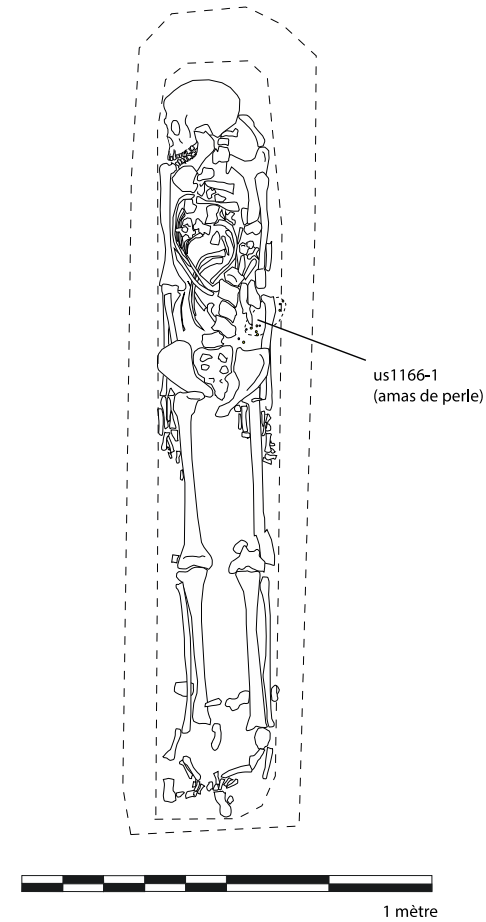


Figure 72 Antsiraka Boira, sépulture 55, relevé de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale et du squelette

La sépulture 56 (fig. 73)

Architecture funéraire

Cette sépulture d'adulte, fouillée en mai 2017 appartient à deuxième rangée du groupe oriental. Elle est avoisinée au nord par la sépulture 62 et au sud par la sépulture 55 avec lesquelles elle partage la même orientation Nord-Est/Sud-Ouest.

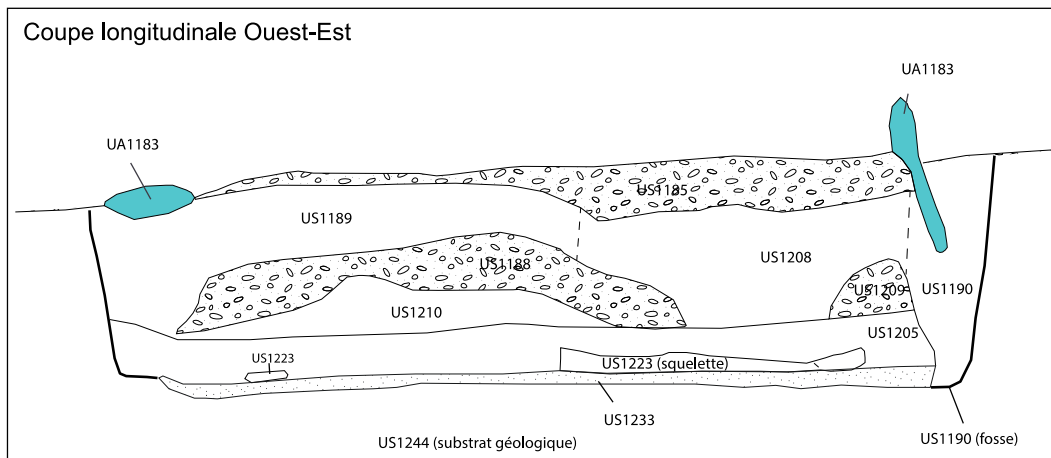
L'architecture funéraire se présente en surface par un enclos rectangulaire de dalles de corail taillées (UA1183), placées sur chant et épousant les limites de la fosse sépulcrale. L'intérieur de cet enclos est aménagé par une couche de gravillon corallien (US1185) ne dépassant pas 15cm d'épaisseur. Le remplissage de la fosse n'est pas homogène et présente une alternance de strates de gravillon corallien et de sédiment argileux. Un sédiment argileux composant des nodules brunâtres (US1205) recouvre le squelette (US1223) qui repose sur un lit de sable fin (US1233) à -53cm du niveau de circulation supposé de la nécropole. Un sédiment sombre issu de la décomposition du contenant (US1205) est alors parfaitement lisible en périphérie et au dessous du lit de sable.

*Description du squelette et de l'espace de décomposition*³⁴⁰

Les ossements sont bien représentés mais moyennement conservés. L'individu repose en décubitus dorsal, les membres en extension, le crâne au nord-est. Ce dernier repose sur son profil droit, la face orientée en direction du nord-ouest. Le bras droit est en extension le long du corps, la main posée à plat. L'avant bras gauche rejoint le pubis. Les phalanges de la main gauche sont dispersées. Les connexions anatomiques maintenues attestent de la nature primaire de cette sépulture. L'étude anthropologique conclue à une inhumation en espace vide, le défunt ayant été placé en décubitus dorsal, avec un léger repos du corps de la partie gauche du corps contre la paroi du contenant.

Le mobilier funéraire se compose de perles opaques noires en verre, retrouvées au niveau du bassin du squelette. Celles-ci correspondent certainement à la parure d'un vêtement. La diagnose sexuelle probabiliste sur le coxal a permis d'établir que le sujet était masculin. L'âge au décès a été estimé à environ 25 ans. La stature, estimée à partir de mesures prises sur les deux fémurs fournit une taille comprise entre 170.6 cm +/- 4.14 cm. Une carie est observée sur une prémolaire droite.

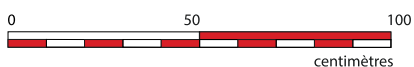
³⁴⁰ Nous présentons ici les conclusions de l'analyse anthropologique qui nous ont été communiquées par Marine Ferrandis.



Légende et échelle communes aux deux relevés :

-  Dalle de corail
-  Gravillon corallien
-  Sable fin
-  Sédiment sombre correspondant au contenant décomposé

Relevé sur le terrain au 1/10e

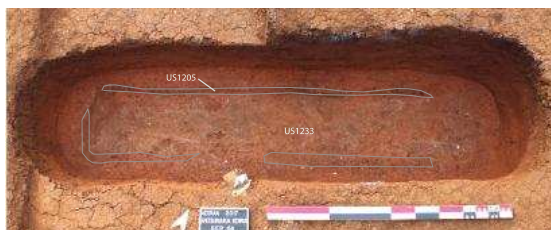


Relevé F. Diverrez, M. Ferrandis
Photogrammétrie J. Mathey
DAO M. Pauly

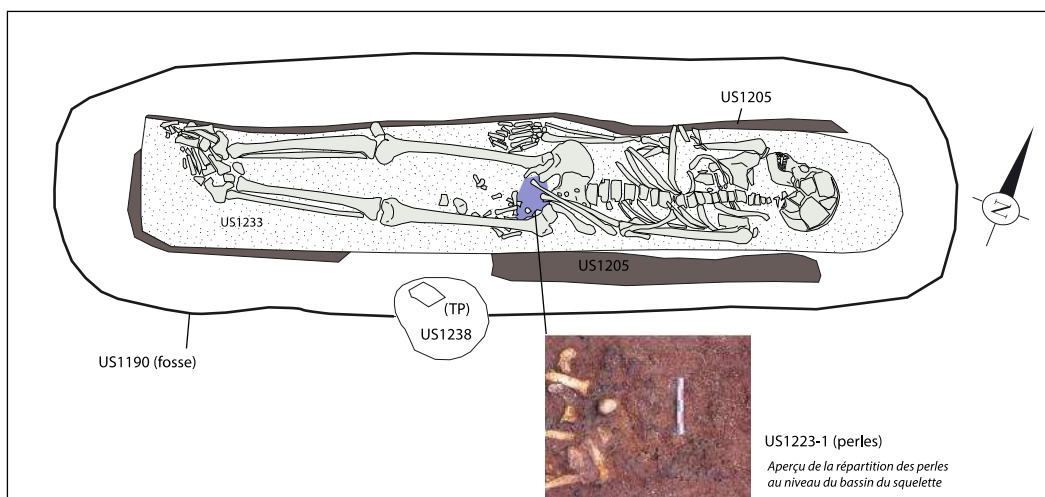
Traces de contenant en bois



Détail de l'US1205 en cours de fouille



Aperçu du fond de la fosse funéraire de la sépulture 56 (après le retrait du squelette) : lit de sable (US1233) et traces sombres du contenant mortuaire décomposé (US1205)



US1223-1 (perles)
Aperçu de la répartition des perles au niveau du bassin du squelette

Figure 73 Antsiraka Boira, sépulture 56, relevé en coupe de l'architecture funéraire et du squelette

8. Sépultures en marge

La sépulture 44 (fig. 74 et 75)

Architecture funéraire

Cette sépulture d'adulte, fouillée en mai 2017, se situe en limite sud de la zone funéraire. Elle appartient, avec la sépulture d'enfant 58, qui la jouxte au nord, à un groupe de sépultures relativement isolé des autres. Ces deux sépultures présentent une orientation Nord-Est/Sud-Ouest.

L'architecture funéraire est bien conservée. Elle se présente en surface par un enclos rectangulaire composé de blocs de corail dressés sur chant et épousant les limites de la fosse sépulcrale (UA1218). Une couche de gravillon corallien, débordant légèrement des limites de l'enclos, constitue l'aménagement intérieur à cet enclos (US1219, 1220 et 1221). La couche de gravillon corallien interne présente une épaisseur importante pouvant atteindre 55cm. Le remplissage de la fosse n'est cependant pas homogène et cette couche de gravillon est encadrée par une couche de sédiment argileux (US1225) présente jusqu'au squelette (US1237). Celui-ci repose à une profondeur variant de -55 à -70cm sous le niveau de circulation présumé de la nécropole. Le squelette repose sur un lit de sable parfaitement lisible (US1246), délimitant le fond rectangulaire d'un contenant périssable dont quelques reliquats décomposés ont été sporadiquement observés à la fouille (US1230).

Description du squelette et de l'espace de décomposition³⁴¹

Les ossements sont bien représentés mais moyennement conservés.

L'individu repose en décubitus dorsal, les membres en extension, le crâne au nord-est. Ce dernier repose sur son profil droit, la face orientée en direction du nord-ouest. Les avant bras se rejoignent au niveau du pubis. Les connexions anatomiques maintenues permettent d'argumenter qu'il s'agit ici d'une sépulture primaire.

L'étude anthropologique conclue à une inhumation en espace vide, le défunt ayant été placé en décubitus latéral droit, la partie gauche adossée contre la paroi du contenant.

Le mobilier funéraire se compose de perles translucides en verre retrouvées au niveau des vertèbres cervicales et appartenant à un collier de cou. Des perles opaques noires en verre,

³⁴¹ Nous présentons ici les conclusions de l'analyse anthropologique qui nous ont été communiquées par Marine Ferrandis.

retrouvées au niveau du bassin du squelette correspondent certainement à la parure d'un vêtement. Une fusaïole, retrouvée dressée sur sa tranche entre le radius et le coxal droit laisse supposer un dépôt de cet objet le long des hanches du défunt. On peut supposer que le fuseau était complet, son bâtonnet assurant le maintien de la fusaïole dans cette position avant le colmatage de l'espace de décomposition.

La diagnose sexuelle probabiliste sur le coxal a permis d'établir que le sujet était féminin. L'âge au décès a été estimé à moins de 25 ans. La stature, estimée à partir de mesures prises sur les deux fémurs fournit une taille comprise entre 64.9cm et 165.3cm +/- 3.83cm. L'examen de la denture révèle des modifications dentaires artificielles sur les incisives supérieures et inférieures qui ont été taillées ou limées en pointes.

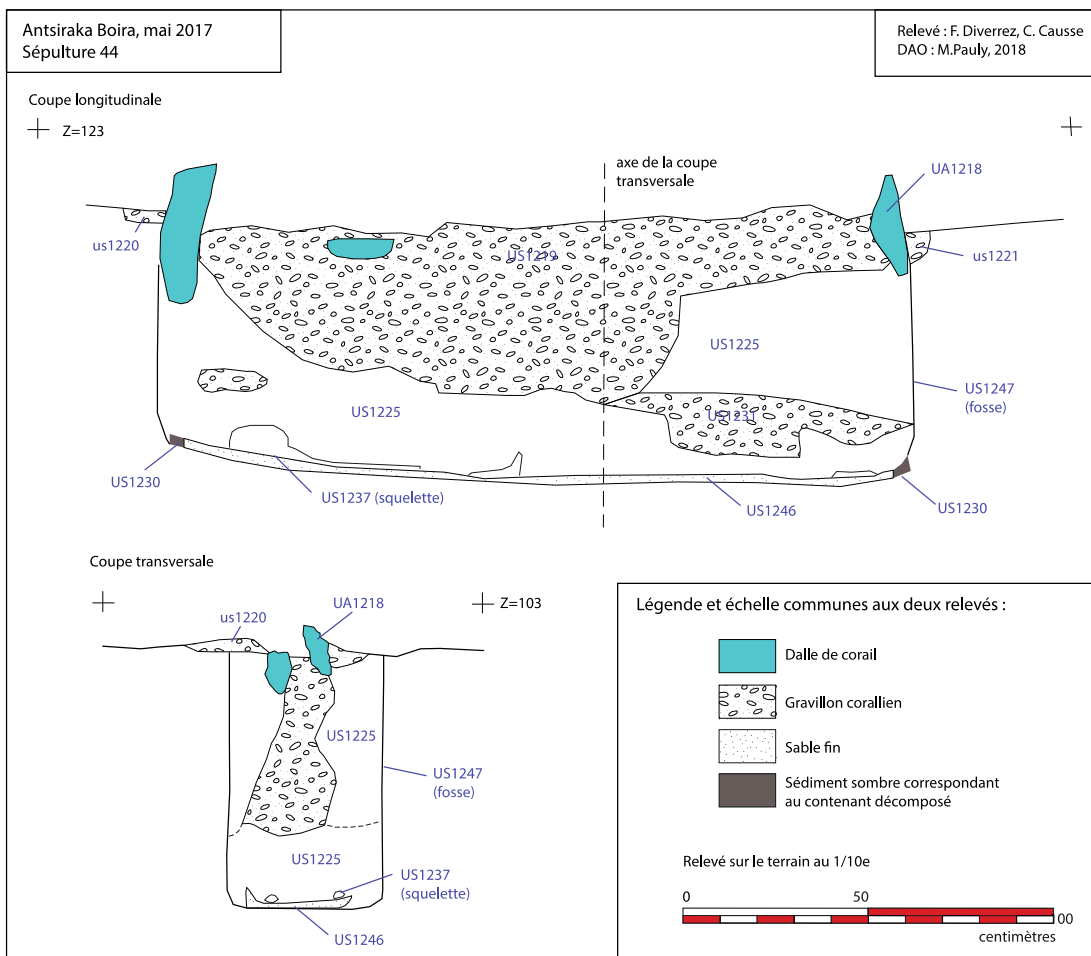


Figure 74 Antsiraka Boira, sépulture 44, relevé de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale

Acoua-Antsiraka Boira, 2017
squelette de la sépulture 44 (US 1237)

DAO, M.Pauly, 2018



US1237-3 fusaiöle,
cliché, M.Pauly, 2017



détail des incisives limées,
cliché M. Ferrandis, 2017

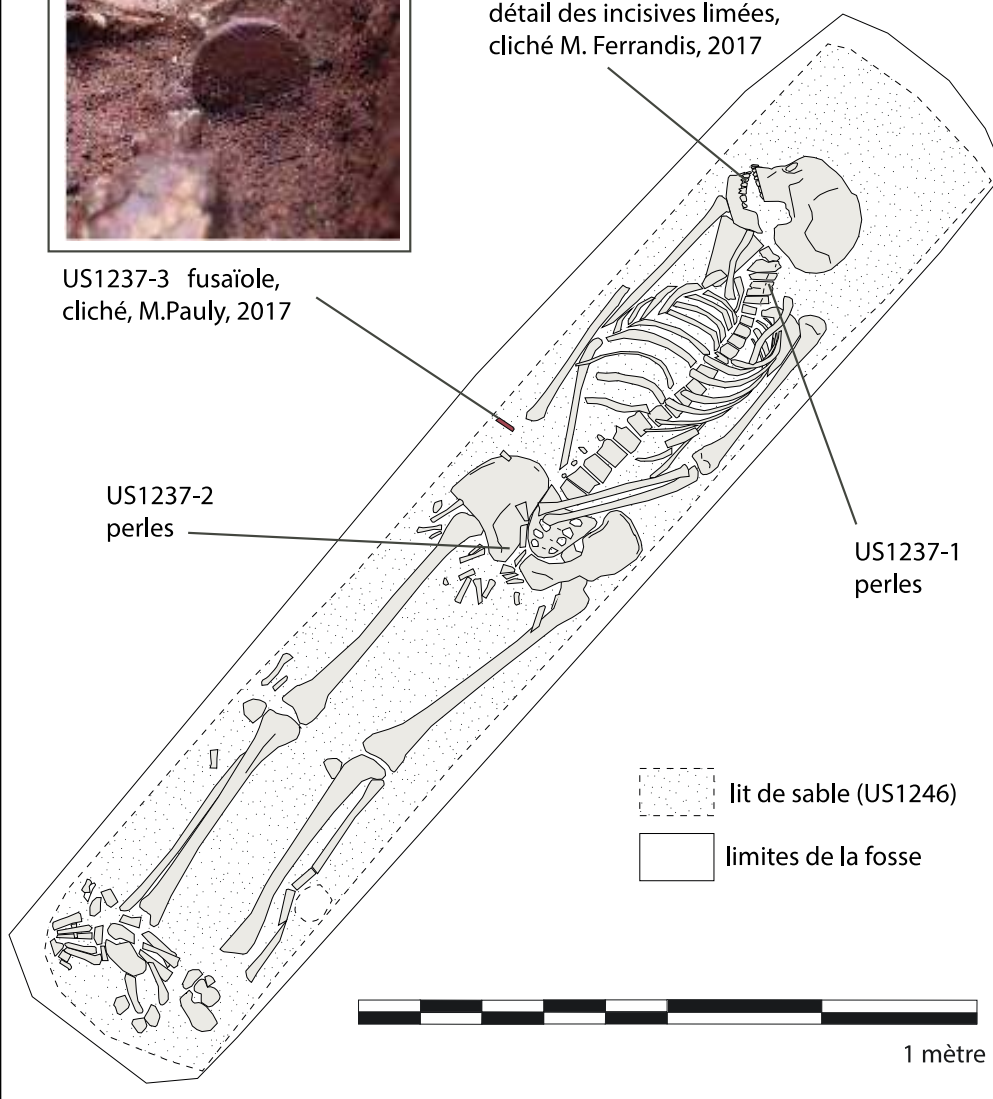


Figure 75 Antsiraka Boira, sépulture 44, relevé du squelette

9. La zone funéraire d'Antsiraka Boira : interprétation des données archéologiques

Une zone funéraire planifiée

La lecture du plan de la zone funéraire permet de dégager une distribution par groupes : à l'ouest, quatre sépultures d'adultes (08, 18, 34 et 50) polarisant autour d'elles des sépultures d'enfants ; à l'est, en revanche, on observe une distribution en rangées de sépultures parallèles les unes aux autres. Plusieurs hypothèses émises pour comprendre cette organisation ont pu être évaluée par la fouille. Le mobilier funéraire, en particulier les perles composant la parure des défunts, apporte des éléments de datation relative. Les perles de la sépulture 08 trouvent leur équivalent parmi les perles mis au jour dans la sépulture 54, la même constatation peut être réalisée avec les perles des sépultures 14 et 50. Ces observations attestent d'une activité synchrone entre ces deux ensembles qui n'est donc pas le résultat d'une évolution diachronique sur le long terme, mais d'une planification de l'espace funéraire établie dès les premières inhumations.

Concernant le groupe occidental, les sépultures d'adultes (08, 18, 34, 50) correspondent à des sépultures de femmes³⁴² tandis que les sépultures des rangées orientales appartiennent autant à des hommes qu'à des femmes, ce qui exclut ainsi une partition de l'espace funéraire en fonction du sexe des défunts. La distribution des sépultures d'enfants autour de sépultures d'adulte observée dans tous les groupes de sépultures semble être en définitive la logique récurrente. C'est celle-ci qui a présidé à l'organisation du groupe occidentale où cette planification est particulièrement bien lisible.

Il est en revanche difficile de corréliser cette organisation à l'existence de distinctions familiales, claniques ou sociales : l'ADN prélevé sur les squelettes n'offre malheureusement pas une préservation suffisante pour être exploité dans le cadre d'une étude paléogénétique qui aurait pu nous renseigner sur les liens familiaux entre les défunts³⁴³. Il n'existe pas véritablement d'indices de différence sociale entre les défunts : chaque sépulture a été réalisée avec soin, quel que soit l'âge ou le sexe des individus. Les différences observées au niveau du mobilier funéraire semblent davantage relever du sexe du défunt ou de pratiques funéraires variables selon des

³⁴² Le sexe du squelette de la sépulture 08 n'a pas pu être établi par l'analyse anthropologique. Néanmoins, le mobilier funéraire (collier de cou et surtout fusaïole dans la main droite) est comparable à celui mis au jour parmi d'autres sépultures de femmes (50, 54, 44 et 66), permettant d'envisager sérieusement que le sujet 08 est également une femme.

³⁴³ Ces analyses ont été réalisées par la plateforme paléogénétique UMR PACEA sous la direction de Marie France Deguilloux.

logiques qui nous échappent encore³⁴⁴. Il n'est donc pas possible ici de justifier l'existence de distinctions sociales. On peut néanmoins observer qu'à ce jour, les seuls squelettes présentant les dents limées en pointes (SP 44 et 50) ont été découverts dans des sépultures situées à légèrement à l'écart des autres.

Les architectures funéraires et le contexte d'inhumation

La soixantaine de sépultures mises au jour, et bien qu'il soit observé quelques variations, permet de dégager un modèle dominant d'architecture funéraire répondant aux mêmes caractéristiques, qu'il s'agisse de sépultures de sujets immatures ou d'adultes. En surface, la tombe est parfaitement marquée dans le paysage par un enclos rectangulaire composé de dalles dressées sur chant, épousant les limites de la fosse sépulcrale. Cet enclos peut être composé de plusieurs rangées de dalles disposées en quinconce, en particulier pour les sépultures d'enfants et plus rarement pour les sépultures d'adultes. Bien que des empièvements naturels soient disponibles à proximité, les dalles utilisées ont systématiquement été prélevées sur le proche littoral : on rencontre alors des dalles de beach-rock (formation géologique de plage composée de sable enduré), des blocs de corail dont certains ont été taillés pour obtenir un parallélépipède et enfin des dalles basaltiques provenant d'affleurements en bord de mer, naturellement délités par l'érosion marine. L'usage de dalles basaltiques, abondantes aux abords de la plage de Vato Madiniki, a été privilégié pour la réalisation des sépultures d'enfants. En revanche, les dalles de grès marin (beach-rock) et de corail sont principalement employées pour les sépultures des adultes et seulement quelques tombes d'enfants.

Ces dalles, calées contre les limites de la fosse sépulcrale, étaient maintenues sur chant grâce à des bourrelets argileux, puis l'espace délimité par ces enclos était comblé par une couche plus ou moins épaisse de gravillon corallien provenant des laisses présentes sur le littoral et illustrant également ici le choix prépondérant des matériaux marins. Cette couche de gravillon est suffisamment épaisse pour ne laisser affleurer que le sommet des dalles et s'étend quelquefois largement au delà des limites de l'enclos, pour matérialiser une aire déambulatoire autour de la sépulture, en particulier autour de la sépulture 08. Des dépôts volontaires se rencontrent

³⁴⁴ Par exemple, la présence dans certaines sépultures (09, 34 et 39) de récipients céramiques remplis de gravillon corallien est difficilement interprétable, tout comme la présence de coupelles à bord dentelé dans la sépulture 12.

généralement en surface de la tombe : il s'agit généralement de grands coquillages (*tridacna maxima*) remplis de gravillon corallien, ou plus exceptionnellement des conques musicales (sépulture 10).

La couche de gravillon corallien à l'intérieur de l'enclos comporte quelquefois des récipients céramiques laissés intacts, eux-mêmes remplis de ce gravillon (sépultures 09, 34 et 39), tandis qu'une sépulture a livré deux coupelles à bord dentelé (sépulture 12). La signification de ces dépôts viatiques n'est pas acquise d'autant qu'ils n'ont été rencontrés qu'occasionnellement dans certaines sépultures (une femme et deux enfants pour les vases, un homme pour les coupelles).

Le reste du comblement de la fosse sépulcrale se compose d'un sédiment argileux provenant du réemploi du déblai obtenu lors du creusement de la fosse. Il a été quelquefois observé l'existence d'une couche plus ou moins épaisse de sable fin entre le gravillon corallien et ce sédiment argileux. On retrouve fréquemment, en association à ce sédiment argileux, des rejets détritiques (tessons, coquillages, scories de fer) provenant de niveaux anciens anthropisés et perturbés par le creusement des fosses funéraires. Certains coquillages relèvent toutefois de dépôts volontaires, disposés initialement sur le couvercle des contenants mortuaires, comme mis clairement en évidence dans la sépulture 45. Les défunts étaient en effet inhumés dans un contenant rigide en matériau périssable, probable cercueil en bois, révélé tant par des preuves directes (sédiment sombre de décomposition du bois) qu'indirectes : effets de paroi observés entre les limites de la fosse et le contenant mortuaire, et par l'étude taphonomique qui conclut à la mobilisation des ossements à l'intérieur d'un espace vide. La forme de ces contenants mortuaires a pu être approchée : extrémités arrondies et fond plat recouvert par un fin lit de sable et sur lequel reposait le défunt. Sans privilégier l'hypothèse de « pirogues-cercueils », ces contenants mortuaires devaient avoir une physionomie très proche des pirogues monoxyles traditionnelles encore en usage à Mayotte. Les squelettes présentent des positions variables, allongés généralement en décubitus latéral droit, les membres la plupart du temps en flexion. Les défunts ont systématiquement la face tournée vers la droite.

Le mobilier funéraire

Outre des dépôts viatiques retrouvés occasionnellement dans le comblement supérieur des fosses sépulcrales (vases, grands coquillages), les défunts étaient accompagnés de parures et parfois d'objets disposés avec eux dans le contenant mortuaire. La présence de ce mobilier funéraire

constitue une donnée marquante qui n'avait jamais été observé jusqu'à présent à Mayotte. Il s'agit principalement de perles retrouvées en grande quantité au niveau du bassin des squelettes et composant l'ornement de pagnes disparus ou quelquefois de ceintures de perles. La grande majorité des défunts (hommes, femmes et enfants) portait ce type de pagnes ornés. Femmes et enfants portaient également de longs colliers de cou dont l'agencement conservé des perles, a permis quelquefois de proposer une restitution fidèle³⁴⁵.

Ces perles constituent un corpus exceptionnel s'élevant actuellement à plus de 20 000. En tant que collection particulière des défunts, elles constituent un rare témoignage de l'univers esthétique et symbolique de cette population. On observe ainsi que les pagnes des hommes sont exclusivement brodés de perles noires avec quelquefois un liseré de perles translucides, tandis que les femmes portent des pagnes brodés de perles blanches et/ou rouges. En revanche, les pagnes des enfants présentent des couleurs plus variées.

Un geste funéraire particulier a été mis en évidence dans cinq sépultures (sépultures 08, 44, 50, 54 et 66), avec le dépôt volontaire d'une fusaiolle retrouvée systématiquement dans la main droite du défunt. Lors que le sexe du défunt a pu être identifié par l'étude anthropologique, il s'agissait à chaque fois de femmes, mais toutes les sépultures féminines n'ont pas présenté ce type de dépôt. Si la signification de ce geste funéraire nous échappe actuellement, il constitue cependant un précieux indice pour des comparaisons futures avec d'autres ensembles funéraires régionaux.

Un islam syncrétique aux filiations multiples

Si les outils de l'archéologie permettent de restituer les gestes funéraires, l'interprétation des rituels qui les ont présidés est plus délicate. Nous présentons ici des hypothèses qui seront certainement à amender au gré de découvertes futures.

L'empreinte de l'islam est toutefois évidente sur ce site où l'on reconnaît aisément la norme musulmane comme appliquée en Afrique de l'Est³⁴⁶ : l'orientation des sépultures, malgré des variations importantes, suit en effet un axe qui tend vers le nord-est/sud-ouest, orientation que l'on retrouve dans la position du défunt, tête au nord-est. Cette disposition des corps et l'orientation des sépultures répondent au rituel musulman, en respectant la Qibla, la direction de La Mecque.

³⁴⁵ L'étude de ce mobilier est présentée dans la troisième partie.

³⁴⁶ Kusimba, 1999 : 110-111.

L'architecture funéraire est comparable à ce qui a été observé à Mayotte sur le site de Bagamoyo en Petite Terre³⁴⁷ ou sur d'autres cimetières islamiques de l'océan Indien, en particulier sur le site de Vohémar à Madagascar³⁴⁸.

Certaines pratiques observées à Antsiraka Boira semblent témoigner d'une influence culturelle swahili : à Pate, dans l'archipel de Lamu, le dépôt des défunts sur un lit de sable a été observé par Abungu, selon qui, ce sable aurait une fonction symbolique de purification de l'âme du défunt³⁴⁹. Cette pratique a également été reconnue sur deux sépultures découvertes sous la grande mosquée du XIV^e siècle de Gede³⁵⁰. Les coupelles funéraires rencontrées à Mayotte parmi les sépultures musulmanes les plus anciennes³⁵¹ trouvent des parallèles avec des brûle-encens retrouvés parmi les plus anciennes sépultures du site de Mtambwe Mkuu sur l'île de Pemba³⁵².

³⁴⁷ Sur ce site de Bagamoyo, les architectures funéraires se composent uniquement de dalles de grès marin. De manière générale, les disponibilités locales régissent le choix des matériaux. Fréquemment à Mayotte, l'emplacement des sépultures est marqué en surface de façon rudimentaire, par une pierre isolée, dressée sur chant, souvent une colonne extraite d'orgues basaltiques.

³⁴⁸ Lors de la fouille du cimetière de Vohémar en 1941, Gaudebout et Vernier décrivent ainsi l'architecture funéraire des tombes :

« Des dalles verticales sont la caractéristique de ces tombes anciennes dites arabes. Dans les plus belles de ces tombes, les dalles sont au nombre de quatre, plantées verticalement dans le sol d'où elles dépassent d'une dizaine de centimètres, délimitant ainsi un rectangle strictement orienté Est-Ouest. Les dalles qui forment les côtés ont une longueur moyenne d'1m, 80, les deux autres n'ont que 0m,70. Il arrive que la dalle de l'Ouest donc du pied, soit un peu moins large, donnant à la tombe la forme d'un cercueil. Ces dalles ont en moyenne 0m,40 de large et 8 centimètres d'épaisseur », [Gaudebout et Vernier, 1941 : 103]. Le catalogue des collections de Vohémar, publié en 1971 par Vernier et Millot, présente un cliché de l'une de ces architectures funéraires, composée d'un entourage de dalles de grès de plage, [Vernier et Millot, 1971 : 18].

³⁴⁹ Abungu, 1996 : 55-56.

³⁵⁰ Pradines, 2010 : 70.

³⁵¹ Ces coupelles à bord dentelé n'ont été rencontrées qu'en contexte funéraire. Outre Antsiraka Boira, elles sont décrites à Mayotte sur le site de Bagamoyo en Petite Terre, [Courtaud *et al.*, 2015], et des exemplaires ont également été mis au jour récemment en contexte funéraire par Marine Ferrandis à Miangani au nord de Grande Terre.

³⁵² Horton et Middleton, 2000 : 51 et note 18 p. 218. Cet ensemble funéraire d'une vingtaine de sépultures musulmanes est daté des années 1000-1150. Certaines sépultures présentaient une orientation nord-sud. Deux des sépultures les plus anciennes étaient accompagnées de « brûle-encens », qui pourraient s'apparenter aux coupelles funéraires retrouvées à Mayotte. Sur le site de Miangani (nord de Grande Terre), Marine Ferrandis a mis au jour des coupelles funéraires semblables dans une sépulture contemporaine aux inhumations d'Antsiraka Boira. Les analyses chimiques sur les résidus ont mis en évidence un usage comme réceptacle d'offrandes alimentaires, [Ferrandis, 2018]. Récemment, Insoll a détaillé l'usage de coupelles comportant des offrandes alimentaires déposées sur les tombes actuelles shiites à Bahreïn lors de l'exposition "Remembering

Aussi, si une présence directe de marins arabo-persans est envisageable, l'islamisation des Comores s'est certainement effectuée dans le contexte des échanges bilatéraux entretenus entre ces îles et la côte swahili islamisée. Les marins swahili n'ont donc pas seulement servi d'intermédiaires commerciaux avec le monde musulman, mais ont également été les principaux vecteurs de l'islam dans le sud-ouest de l'océan Indien.

Toutefois, certaines pratiques observées à Antsiraka Boira s'écartent totalement du rituel musulman. Si la présence de mobilier funéraire (dépôts viatiques, parures) est atypique pour une sépulture musulmane, c'est l'usage de contenant mortuaire qui est ici particulièrement déterminant. Nous sommes manifestement en présence d'un syncrétisme culturel qui associe au rituel funéraire musulman des pratiques funéraires étrangères à l'islam et probablement en accord avec des pratiques ancestrales, antérieures à l'islamisation de cette société.

Les sépultures à mobilier : une pratique récurrente en Afrique australe et à Madagascar

La présence de mobilier funéraire dans les sépultures d'Antsiraka Boira demeure très atypique. Ce geste funéraire n'est toutefois pas isolé et renvoie à des pratiques très répandues dans l'ensemble régional proche, à Madagascar comme en Afrique australe. Les sociétés anciennes d'Afrique australe inhumèrent couramment leurs défunts accompagnés de dépôts viatiques et de parures. Le plus ancien exemple connu est décrit au Mozambique sur le site de Murrupania où le défunt est accompagné de vases en céramique et de défenses d'éléphant. Cette sépulture est datée du début du premier millénaire et illustre l'ancienneté des inhumations à mobilier en Afrique australe, parmi les sociétés bantou de l'âge du fer³⁵³. Contemporaines des inhumations à Antsiraka Boira, des sépultures à mobilier sont documentées pour les sites sud-africains de la vallée du Limpopo, notamment à Mapungubwe où le mobilier funéraire des tombes "princières" est particulièrement riche. Le site K2 (Bambandyanalo), plus représentatif des funérailles communes, fournit des sépultures à mobilier où les défunts sont inhumés avec des vases³⁵⁴. Au XIV^e siècle, la

the Dead in Bahraini Shia Cemeteries", Institute of Arab and Islamic Studies, University of Exeter, 2018. Ces données ouvrent des pistes de filiation intéressantes pour comprendre l'origine de l'islamisation de Mayotte.

³⁵³ Sinclair *et al.*, 1993 : 423.

³⁵⁴ Hattingh et Hall, 2009. Les débris de céramique servent alors à recouvrir certaines parties du corps du défunt.

sépulture princière d'Ingombe Ilede en Zambie offre un autre exemple³⁵⁵. Le défunt y a été retrouvé paré de colliers composés de milliers de perles indo-pacifiques, signe des échanges entretenus entre les populations de l'intérieur et les établissements swahili côtiers tel Sofâla.

À Madagascar, les plus anciennes sépultures étudiées par l'archéologie proviennent de la nécropole de Iharana/Vohemar, en activité à partir du XIII^e siècle³⁵⁶. Fouillée durant la première moitié du XX^e siècle, beaucoup de données de fouilles sur cette nécropole ont été perdues. Les publications rapportent une architecture funéraire composée de dalles dressées semblables à celles observées sur les sites funéraires de Mayotte³⁵⁷. Le mobilier funéraire, dont le contexte sépulcral d'origine a été perdu, a fait l'objet de publications détaillées³⁵⁸. Les importations, en particulier la vaisselle chinoise, ont permis de dater ce site entre les XIII^e et XVII^e siècles³⁵⁹. C'est surtout l'identité culturelle des Rasikajy (les habitants de Vohémar selon la tradition locale) qui interroge. Les sépultures révèlent un étonnant syncrétisme teinté d'islam : comme à Antsiraka Boira, les défunts, tout en respectant par leur disposition et leur orientation la norme musulmane, sont accompagnés de mobilier funéraire. On relève également d'autres parallèles entre ces deux sites : on rencontre la même pratique du dépôt, dans le comblement supérieur des sépultures, dans l'axe des pieds du défunt, d'un récipient : récipient tripode en chloritoschiste ou fragment de céramique à Vohémar, céramique remplie de gravillon corallien à Antsiraka Boira (Sépultures 09, 34 et 39). Les défunts de Vohémar sont inhumés avec des objets du quotidien : armes, parures³⁶⁰, outils ; un trait culturel

³⁵⁵ Fagan, 1972 : 16, [cité par Insoll, 2003 : 372]. Pour une époque plus récente, en 1870, Alfred Gevrey fournit à Mayotte la description de tombes appartenant à des défunts Makhwa. Les Makhwa originaires du nord du Mozambique, sont alors nombreux à Mayotte parmi les travailleurs engagés employés dans les domaines sucriers. Ces Makhwa inhumant leurs morts dans des niches latérales creusées au fond de la fosse funéraire et ferment cette niche avec une planche en bois. Au fond de la fosse sont alors déposées des offrandes alimentaires dans des récipients en céramique, [Gevrey, 1870 : 85].

³⁵⁶ Sur la côte nord-ouest de Madagascar, bien que le site de Mahilaka conserve la plus ancienne mosquée de l'île (XII^e-XIV^e siècles), et que des pierres tombales sculptées aient été rapportées, aucune sépulture n'a été documentée par l'archéologie sur ce site, [Vérin, 1986 ; Radimilahy, 1998].

³⁵⁷ Gaudebout et Vernier, 1941 : 103 ; Vérin, 1986 : 386.

³⁵⁸ Gaudebout et Vernier, *ibid.* ; Vernier et Millot, 1971. Une partie du mobilier funéraire est conservée à l'Institut de Civilisation – Musée d'Art et d'Archéologie d'Antananarivo, d'autres pièces au musée du Quai Branly à Paris et, enfin, au musée de Nîmes.

³⁵⁹ Allibert et Rakotoarisoa, (dir.), 2011, se référer en particulier dans cet ouvrage à la contribution de Zhao Bing pour l'étude de la vaisselle chinoise livrée par ce site, [Zhao, 2011 : 91-99].

³⁶⁰ Bako Rasoarifetra a réalisé une étude complète des perles du site de Vohémar, [Rasoarifetra, 2011].

que l'on reconnaît à Antsiraka Boira dans les sépultures 08, 44, 50, 54 et 66 où une fusaïole avait été déposée dans les phalanges de la main droite du squelette. Bien qu'en comparaison, la nécropole de Vohémar soit plus récente d'un siècle³⁶¹, les parallèles que nous observons avec les inhumations d'Antsiraka Boira permettent d'envisager l'existence d'une aire culturelle commune partagée entre Mayotte et le nord de Madagascar. La diffusion des productions malgaches en chloritoschiste atteste également de l'existence de relations commerciales anciennes avec les Comores³⁶². L'usage de contenant mortuaire n'est par contre pas décrit à Vohémar où les fouilleurs ont uniquement relevé l'emploi de nattes enveloppant les défunts³⁶³. L'usage de cercueils en bois est cependant une pratique généralisée à Madagascar parmi de nombreux groupes traditionnels³⁶⁴. Des abris sépulcraux, conservant des cercueils monoxyles de la période moderne, ont été décrits et étudiés tant en contexte sakalava³⁶⁵ qu'en contexte betsimisaraka³⁶⁶. Inconnu en Afrique australe, l'usage de cercueils serait ici un trait culturel directement hérité du monde austronésien, tout comme l'usage de la conque musicale en contexte funéraire, largement partagé parmi les groupes traditionnels malgaches³⁶⁷. D'autre part, la présence à Antsiraka Boira de deux sujets féminins présentant leurs incisives taillées soulève l'hypothèse de l'existence de flux migratoires entretenus avec le proche continent africain³⁶⁸ où cette pratique culturelle est mentionnée dès le X^e siècle par

³⁶¹ En retenant la date du XIII^e siècle pour les plus anciennes inhumations à Vohémar, Antsiraka Boira précède de quelques décennies cette nécropole malgache comme le laissent envisager les perles en pâte de verre opaque et de couleur rouge brique, présentes sur ces deux sites.

³⁶² Le grand bassin en chloritoschiste découvert à Sima sur l'île d'Anjouan et originaire d'ateliers situés dans la région de Vohémar (Amboaimoay) est une parfaite illustration de ces échanges, [Hébert, 2000]. Le commerce du chloritoschiste, associé à celui du cristal de roche se met en place très tôt, dès le IX^e siècle, durant la période Dembeni, [Allibert, *et al.*, 1989, C. Allibert, 2007 : 472, note 20].

³⁶³ Toutefois, certains squelettes de Vohémar ont été retrouvés en décubitus ventral, ce que Gaudebout et Vernier ont expliqué par la chute du corps initialement placé en décubitus latéral droit : « En règle générale, le corps est couché sur le côté droit, la tête à l'est, les pieds à l'ouest et le visage tourné vers le nord. Par suite de la décomposition et à cause du poids de la terre, il est fréquemment renversé à plat ventre, plus rarement sur le dos », [Gaudebout et Vernier, 1941 : 103]. Une telle mobilisation des ossements ne peut s'expliquer que par un espace vide lors de la décomposition, peut-être conséquence du dépôt du défunt dans une niche latérale creusée dans la paroi de la fosse sépulcrale, comme signalée par les auteurs.

³⁶⁴ Decary, 1962.

³⁶⁵ Valentin *et al.*, 2006.

³⁶⁶ Wright et Fanony, 1992 : 44.

³⁶⁷ Allibert et Pauly, à venir.

³⁶⁸ Une analyse isotopique du strontium présent dans l'émail est en effet envisagée pour vérifier cette hypothèse.

al-Mas'ûdi³⁶⁹. Ces données sont révélatrices de la variété des échanges (culturels et migratoires) traversant le canal de Mozambique, l'archipel des Comores jouant pleinement un rôle d'interface entre Madagascar et la côte africaine.

³⁶⁹ Freeman-Grenville, 1962 : 15.

III. Etude archéologique de l'enclos maçonné du site d'Agnala M'kiri : de l'enclos pastoral à l'enclos villageois, morphogénèse de l'espace villageois à Mayotte

1. Considérations générales

Cette fouille s'est déroulée en 2011 et 2012. Notre objectif a consisté à l'étude d'une section de l'enclos villageois ainsi que les structures archéologiques de sa porte, conservées sur le flanc méridional du site d'Agnala M'kiri. Nous avons été particulièrement attentif à replacer ces structures maçonnées dans leur contexte stratigraphique pour déterminer une datation relative de ces constructions. L'étude des dépôts détritiques associés a été particulièrement instructive pour retracer les évolutions des productions céramiques locales, ainsi que les évolutions de la consommation alimentaire.

La fouille s'étend sur une surface de 42 m² positionnée sur le versant sud-est du promontoire occupé par le site archéologique d'Acoua-Agnala M'kiri. On y mesure un fort pendage d'ouest en est qui se manifeste, sur la longueur du sondage, entre l'extrémité est et l'extrémité ouest, par une différence de niveau d'un mètre et de 90 centimètres dans la largeur du sondage. Ce pendage est en grande partie lié aux accumulations d'origine anthropique. Au niveau des structures de la porte de l'enclos urbain, la surélévation est causée par la présence du massif maçonné de la porte et des décombres de cette construction. Un cône de rejets détritique se déployant devant la porte est également responsable de l'importance des accumulations archéologiques à cet endroit. En conséquence, la couche archéologique en avant du passage de la porte atteint les 1,5 mètre.

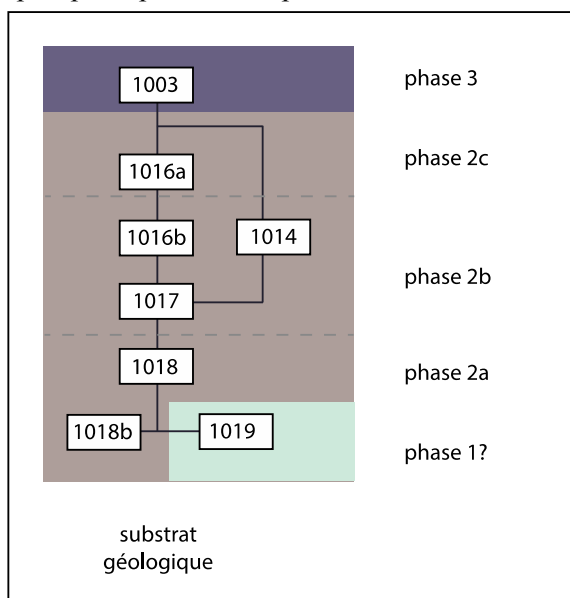
Avant la fouille archéologique, ce secteur présentait un pierrier important à l'ouest du sondage, d'où émergeait une partie de l'élévation d'un des piédroits de la porte de l'enclos villageois, dépassant de 30 centimètres au dessus du niveau de sol avant fouille. Une section arasée de l'enclos urbain était également visible. La parcelle était alors employée comme jardin par son propriétaire où, comme sur l'ensemble du site d'Agnala M'kiri, quelques arases de l'enclos urbain apparaissaient sporadiquement, les moellons de cet ouvrage étant encore régulièrement prélevés par les habitants. Au nord du sondage, les fondations d'une habitation moderne, appartenant également au propriétaire de la parcelle étudiée, recouvre en majeure partie les structures de la porte de l'enclos villageois qui n'a donc pu être que partiellement étudiée. Il convient toutefois d'ajouter que les fondations de cette maison s'ancrent à une profondeur trop superficielle pour avoir pu détruire les vestiges archéologiques potentiels. À l'ouest du sondage, la maison s'appuie directement sur l'enclos urbain qui présente à cet endroit, après dégagement, une élévation

conservée sur une hauteur de 110 centimètres.

L'examen des fondations de cette maison, bâtie il y a moins de trente ans, révèle une érosion très importante du sol et par là, certainement la destruction des accumulations archéologiques superficielles. Pour ne pas risquer de déchausser les fondations de cette maison, il a été fait le choix de ne pas explorer toute la stratigraphie accessible. Les mesures des altitudes sont prises à partir d'un point fixe placé sur les fondations de cette maison. L'enregistrement des unités stratigraphiques (US) et du mobilier associé est précédé de la mention « AMK RPT » (pour « Agnala M'Kiri », « Rempart ») suivi de l'année de la fouille.

2. Stratigraphie des niveaux archéologiques devant la porte maçonnée, fouilles 2011-2012 (fig. 77)

Les premiers niveaux rencontrés appartiennent aux couches superficielles, parfois contaminées en surface par des intrusions contemporaines. L'épaisseur de ces niveaux varie entre 15 et 30 centimètres. Enregistrés en US1001a, 1002, 1003a et 1004 et 1005, ces niveaux sont riches en tessons et en rejets alimentaires lié à un contexte de dépotoir sur les pentes jouxtant l'ancien village. Le mobilier associé est abondant : les seules fusaïoles découvertes proviennent de ces niveaux d'occupation. Une lame de couteau en fer a été découverte en US1004. Les tessons associés présentent une typologie de décors homogènes caractérisés notamment par des décors modelés, triples principalement et parfois très atténués. La fouille de ces niveaux révèle un pierrier composé



des décombres des anciennes élévations de la porte de l'enclos villageois. Ce niveau superficiel, enregistré en US1003, 1004 et 1005, comporte de nombreux fragments d'enduit mural nous renseignant sur la physionomie de ce bâti avant sa destruction. Associé à des rejets détritiques, ce niveau de destruction correspond à la **phase 3** d'occupation.

Figure 76 Diagramme stratigraphique des niveaux archéologiques conservés devant la porte de l'enclos villageois.

La fouille révèle ensuite, au pied des maçonneries des piédroits, une couche de mortier de chaux (US1016a) correspondant à un niveau de construction probablement relié au dernier état de la porte de l'enclos villageois (**phase 2c**). Le relevé des élévations (figure 77) fait distinctement apparaître, à ce niveau, une rupture dans l'appareil en pierre composant le parement : à des assises composées de moellons de phonolithe succèdent des assises composées de moellons de basalte (gros galets de couleur bleutée provenant du littoral). La jonction entre ces deux types de parement est matérialisée par cette croute de chaux révélant le niveau circulation au moment de la reconstruction de la porte. Cette différence de moellons se remarque également, à proximité de la porte, sur les élévations de l'enclos villageois. On conclura ici à la présence de deux phases de constructions distinctes, la plus ancienne (**phase 2b**) ayant servi de fondation à la plus récente, au moment de la reprise des maçonneries.

La fouille met ensuite en évidence une nouvelle couche de décombres, US1016b, associés à de très nombreux rejets alimentaires et tessons. Une fosse, US1014, interrompt ce niveau et comporte également de nombreux fragments des maçonneries. Ces décombres sont associés à un bord de bol en céladon chinois daté du XIV^e siècle. Ces décombres pourraient ainsi être reliés à l'état intermédiaire de la porte (**phase 2b**). En limite basse de l'US1016, deux fragments d'une même poterie ont été reconnus : il s'agit d'une poterie atypique décorée d'incisions géométriques sur le col et dont l'origine est très certainement Madagascar. Ce niveau de destruction repose sur des niveaux de terre noire et cendreuse, où les rejets alimentaires et tessons sont très abondants (US1017). Ce niveau a livré une perle en pate de verre opaque de couleur rouge et un tesson de *mustard ware* yéménite (1250-1350) ainsi que deux fragments de marmite en chloritoschiste.

Les premières assises et les fondations du piédroit nord de la porte présentent un appareil composé de grands blocs de basalte dont certaines assises sont très régulières. Les fondations du piédroit nord s'appuient sur l'US1018 alors que le massif de fondation du piédroit sud s'appuie plus profondément sur l'US1019, atteignant parfois le substrat géologique. On observe également que les reprises de maçonnerie du rempart sont en partie engagées dans le piédroit sud. Le pavage de sol aménageant le passage de la porte est contemporain de cette phase de construction constituant le premier état de la porte de l'enclos villageois (**phase 2a**).

Les niveaux les plus profonds (US1018 et 1019), en partie contemporains de la première phase de construction, correspondent à des rejets détritiques (terre cendreuse avec rejets anthropiques importants) présentant un mobilier céramique différent. Un tesson d'origine moyen-oriental à

glaçure aubergine sur engobe gris y est associé. Un fragment de corail taillé « *porites* » généralement employé comme élément de décoration architectural provient de ce contexte. Quelques moellons isolés apparaissent également dans ce niveau et pourraient appartenir à la première phase de construction maçonnée de l'enclos urbain, ou prolongeraient ici le pavage reconnu dans le passage de la porte. L'US1018b correspond à une couche de latérite où abondent les nodules de charbon de bois. Cette couche est similaire à l'US1019 au dessous de laquelle le substrat latéritique a été reconnu. À cet endroit, les fondations du rempart s'appuient directement sur le substrat. Il ne semble pas y avoir de niveaux conservés de la **phase 1**, comme observée en stratigraphie à proximité. Un phénomène d'érosion, en particulier avec le passage régulier du bétail par la porte de l'enclos villageois, pourrait expliquer cette absence. Le pavage dans le passage de la porte pourrait avoir ainsi été une adaptation à ce phénomène d'érosion menaçant les fondations de la porte maçonnée.

Relevé des élévations de la porte de l'enclos villageois

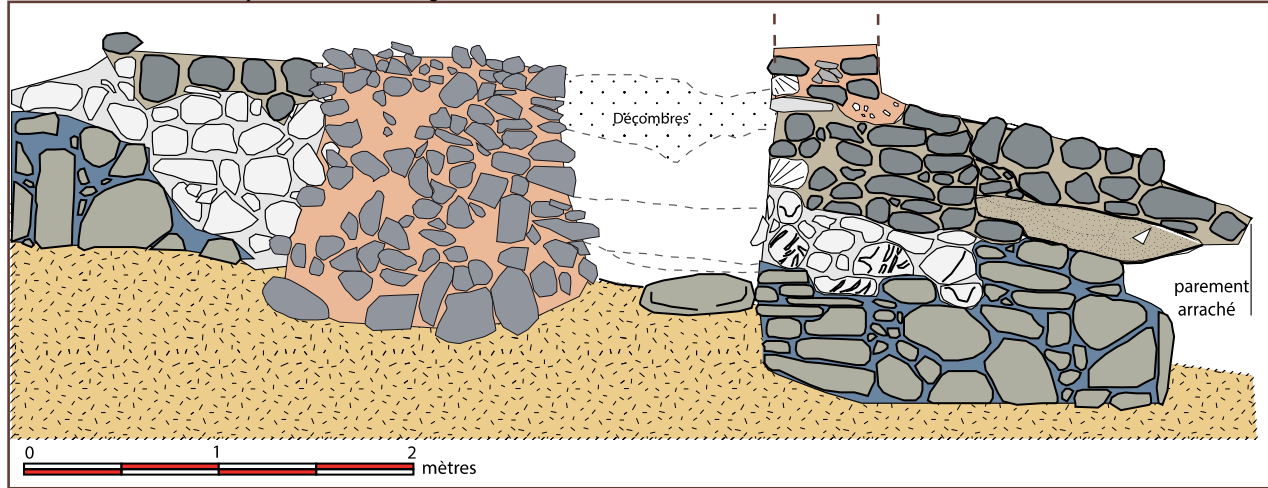
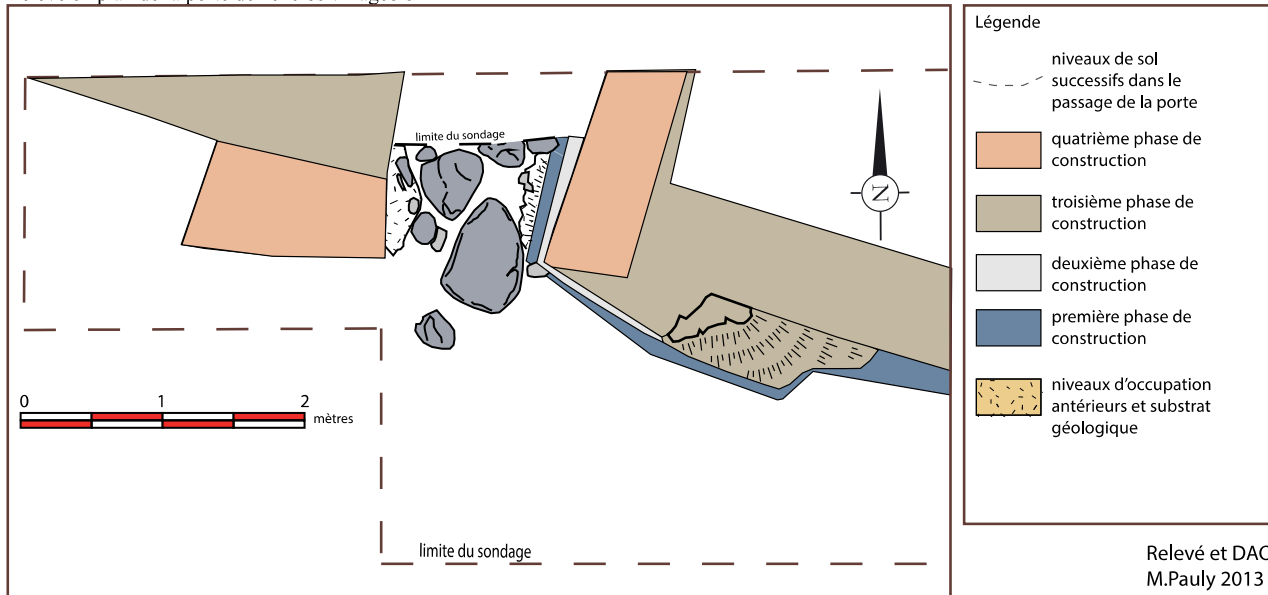


Figure 77 Agnala M'kiri, relevé en plan et en élévation des structures archéologiques de la porte de l'enclos maçonné.

Relevé en plan de la porte de l'enclos villageois



Relevé et DAO
M.Pauly 2013



Figure 78 Aperçu de la fouille de la porte de l'enclos villageois, 2012. Les fondations d'une maison actuelle s'appuient sur les structures archéologiques de l'enclos et des massifs maçonnés de la porte, clichés M. Pauly, 2012.



Figure 79 Aperçu du massif maçonné du piédroit occidental de la porte et de la section de l'enclos maçonné engagée dans celui-ci. Ces structures sont chapeautées par les fondations d'une maison actuelle, cliché M. Pauly, 2012.



Figure 80 Aperçu du parement extérieur de l'enclos villageois conservé à l'ouest de la porte, cliché M. Pauly, 2012.



Figure 81 Détail de fragments d'enduit mural présents en US1003 et provenant des anciennes élévations de la porte, cliché M. Pauly, 2011.



Figure 82 Aperçu, depuis l'intérieur du passage de la porte, du parement du piédroit occidental. Ce massif maçonné qui présente plusieurs états de construction présente une conservation médiocre comparée au piédroit oriental, cliché M. Pauly, 2012.

3. La stratigraphie du remplissage du passage de la porte de l'enclos villageois (fouille de 2012).

La porte de l'enclos villageois se présente comme un passage étroit, d'1,4 mètre de large et entièrement colmaté au moment de la fouille. Ce remplissage se compose de plusieurs niveaux archéologiques distincts :

Le premier niveau rencontré (US1005), équivalent aux US1003 et US1004, correspond à un niveau homogène, de 25 à 40 cm d'épaisseur correspondant à la phase 3 d'occupation. Ce niveau comporte de nombreux fragments de mortier de chaux et des moellons provenant de la destruction des anciennes élévations de la porte. Les fragments d'enduit mural sont abondants dans cette couche de destruction et suggèrent que le parement de cet édifice était, durant son ultime phase de construction, entièrement enduit. Un de ces fragments d'enduit, retrouvé en US1006, comporte des incisions qui correspondent peut-être à des graffitis. Des fragments d'enduits présentent un angle chanfreiné renseignant sur le traitement décoratif des angles de cette porte. Les pièces métalliques oxydées retrouvées en US1005 pourraient également appartenir à des ferrures des battants d'une porte en bois.

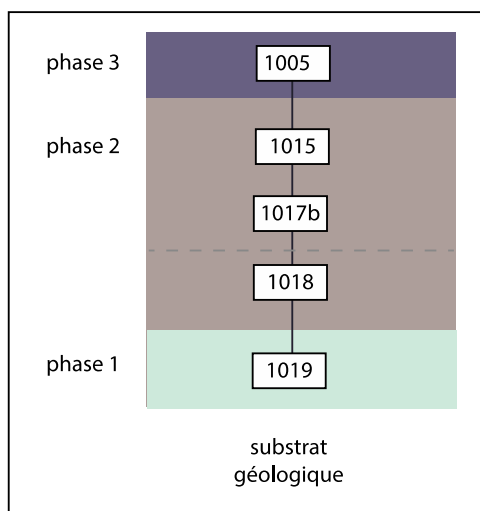


Figure 83 Diagramme stratigraphique des niveaux rencontrés

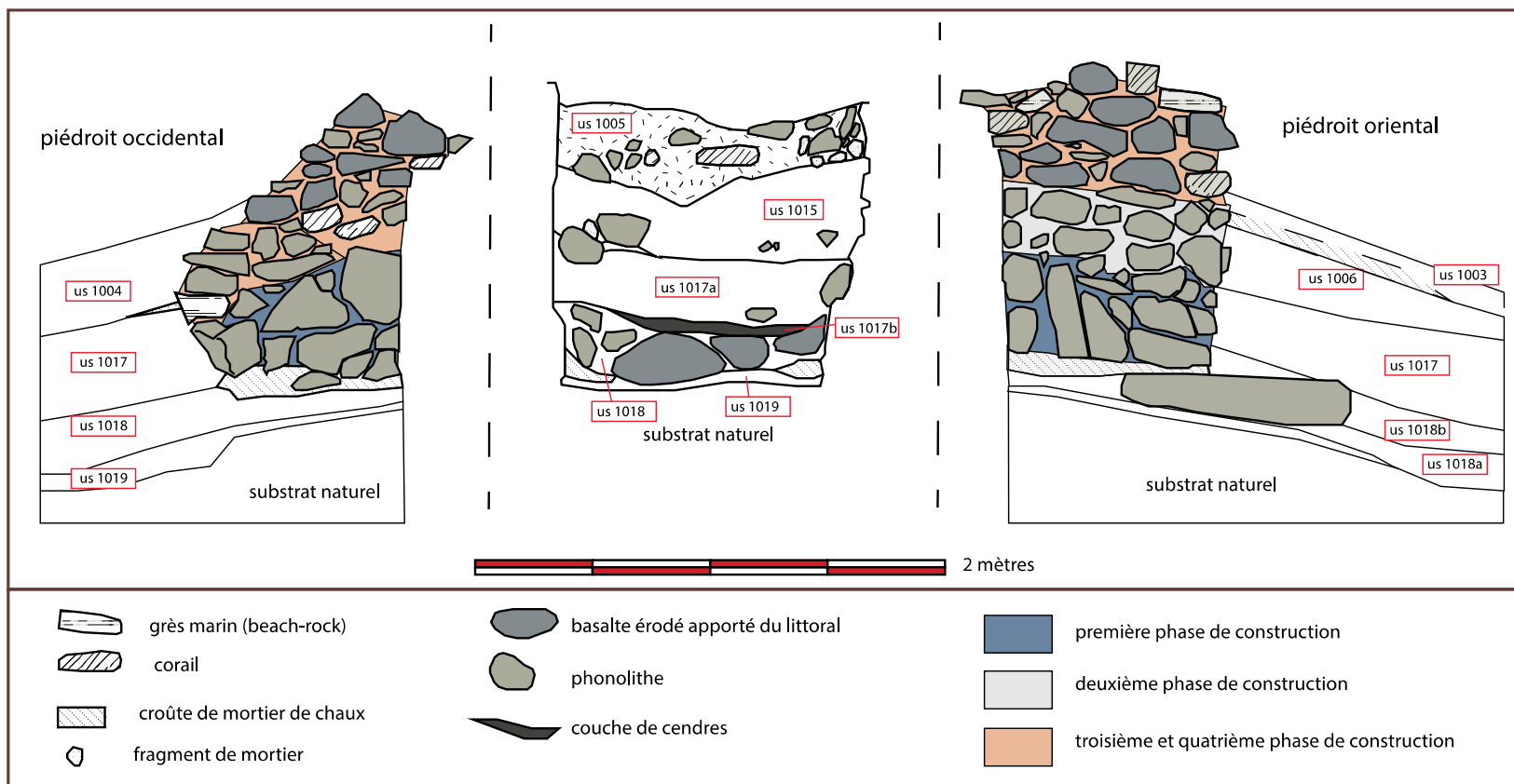
- La fouille met ensuite en évidence l'US1015, une épaisse couche cendreuse pulvérulente comportant de nombreux rejets détritiques sur une trentaine de centimètres (coquillages, ossements et tessons de céramique commune), probable prolongement des US1004 et US1006 du dépotoir. Cette US1015 se distingue clairement de l'US1005 par l'absence de décombre. La fouille ne fait toutefois pas apparaître, comme en US 1016a, un niveau de construction permettant de déterminer

le niveau de circulation au moment de la reprise des maçonneries de la porte. Ce niveau de construction a probablement été altéré lors de la période d'activité de cette porte.

L'US1015 correspond probablement à une phase de dépotoir ayant précédé la reprise des maçonneries de la porte. Un os de zébu provenant de cette US1015 a fait l'objet d'une analyse RC¹⁴ et a fourni une datation centrée sur le XIV^e siècle³⁷⁰.

- Une loupe cendreuse (US1017b) est observée sur 6 centimètres d'épaisseur et pourrait correspondre à une destruction violente d'un premier état de la porte. Cette couche repose en effet sur un pavage composé de grandes dalles en pierre dont la plus longue, mesure 80 cm de longueur et 55 cm de largeur (fig. 86). Ce dallage se poursuit au delà de la zone de fouille, en limite nord du sondage. Nous sommes certains que ce pavage correspond au premier niveau de circulation du passage de la porte dont la période d'activité et de reconstruction constitue le **phase 2**. Les dalles de l'US1018 reposaient sur une couche argileuse associée à quelques rares rejets alimentaires et tessons de céramique (US1019), elle-même reposant sur le substrat naturel latéritique. Cette première couche anthropique correspond à la **première phase d'occupation**. Le substrat géologique a été mesuré à 127 centimètres sous notre point fixe 0.

³⁷⁰ Lyon-9672, âge RC¹⁴ : 625±30ans, âge calibré (SH-Cal13) : 1307-1361 ou 1377-1419 après J.-C.



M. Pauly 2013

Figure 84 Agnala M'kiri, relevé de la stratigraphie du remplissage de la porte et des élévations conservées.



Figure 85 Aperçu de la stratigraphie au niveau du passage de la porte, cliché M. Pauly, 2012.



Figure 86 Aperçu des dalles composant le premier niveau de circulation de la porte de l'enclos villageois, cliché M. Pauly, 2012.

4. Étude stratigraphique d'une section de l'enclos villageois et des accumulations associées



Figure 87 Aperçu de la fouille d'une section de l'enclos maçonné, cliché M. Pauly, 2011.

À l'est de la porte, une section de l'enclos villageois a été fouillée sur une longueur de six mètres (fig. 88). Les arases de cet ouvrage maçonné étaient en grande partie recouvertes par des accumulations détritiques enregistrées en US1001 et US1003. Celles-ci caractérisent la **phase 3** d'occupation. Leur démontage fait apparaître les structures conservées de l'enclos villageois qui se présente comme un ouvrage maçonné de 70 centimètres d'épaisseur. Ce mur, composé de moellons de basalte liés par un mortier de chaux corallienne très résistant, a bloqué en amont des dépôts sédimentaires (colluvions et rejets anthropiques) offrant des niveaux archéologiques relativement bien conservés. En revanche, du côté de la pente, exposé à l'érosion, les niveaux archéologiques présentent une conservation médiocre et offrent une lecture plus difficile.

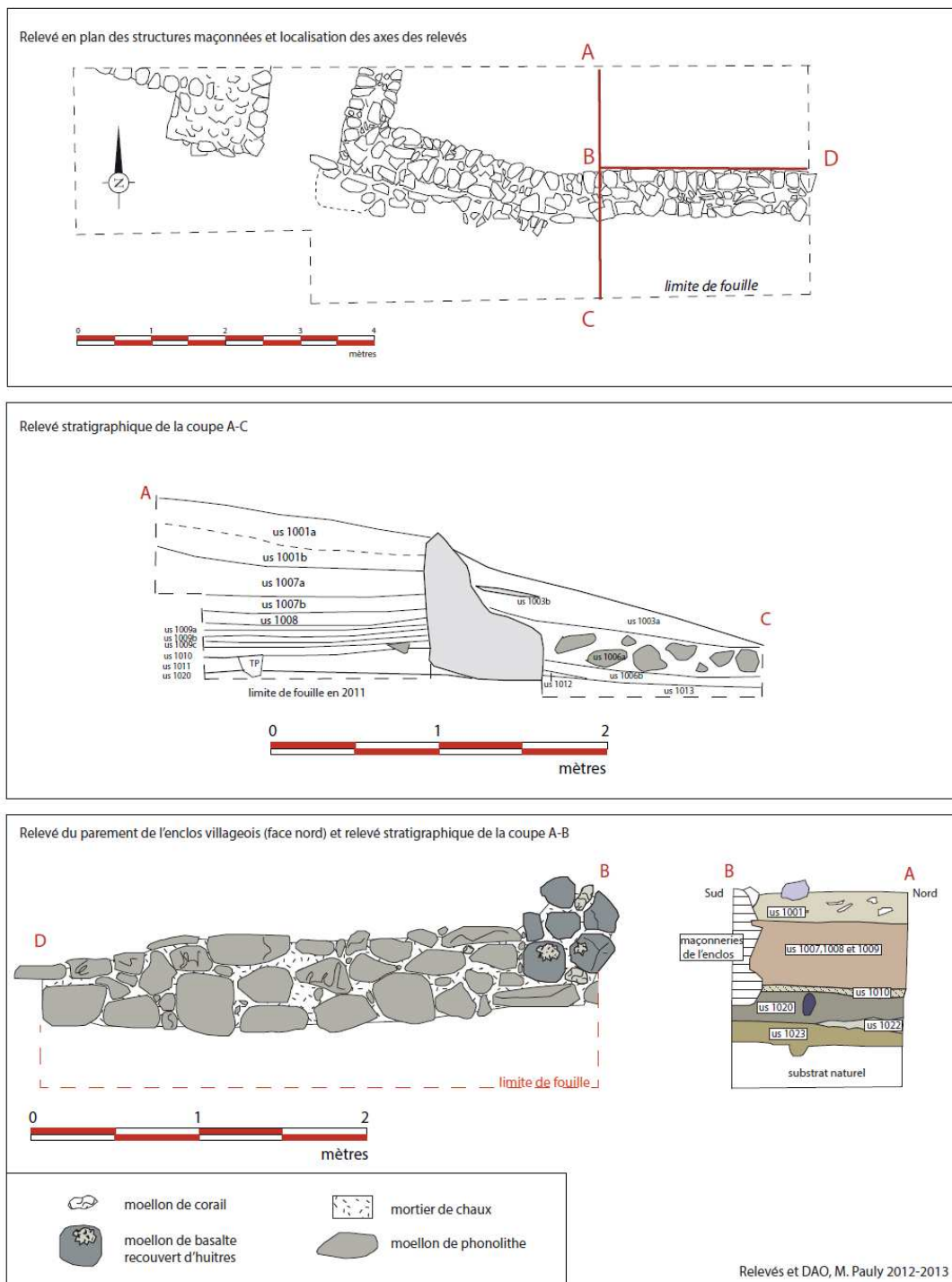
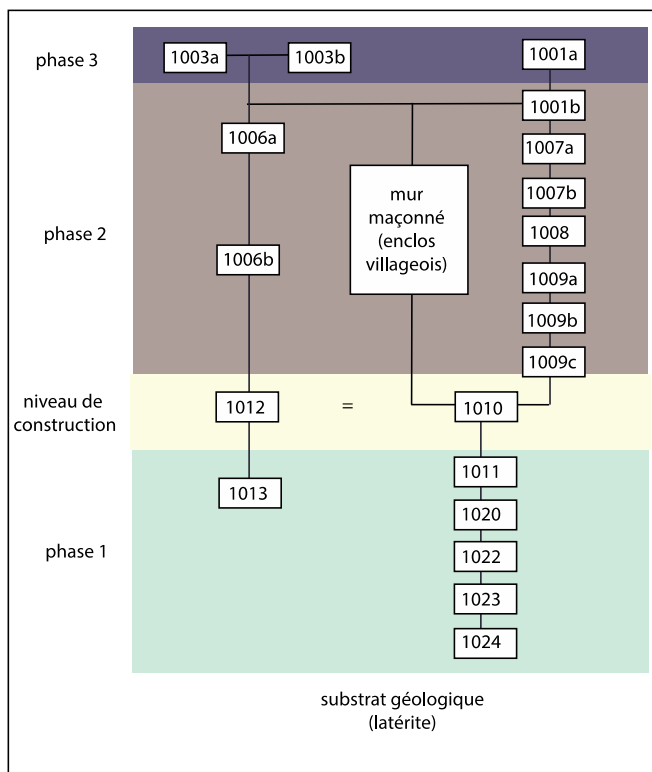


Figure 88 Agnala M'kiri, stratigraphie et relevé en plan et en élévation de la section étudiée de l'enclos villageois.



Du côté intérieur à l'enclos (côté village), il n'apparaît pas en stratigraphie de couche de destruction, les pierres ou moellons y étant très rares. Sur une épaisseur de 70 centimètres se succèdent ainsi des couches argileuses plus ou moins compactes, (fig. 90).

Figure 89 Fouille de l'enclos villageois, diagramme stratigraphique

Ces couches successives se distinguent soit par leur mobilier céramique (l'US1001b) livre, par exemple, des décors caractérisés par des impressions d'ongle et des incisions en chevron qui diffèrent du mobilier issu de l'US1001a, soit par la présence d'anciens niveaux de circulation légèrement sableux et indurés (US1007, 1008 et 1009) en alternance avec des couches de sédiments argileux plus meubles mais pauvres en mobilier. Une alternance entre une série d'épisodes pluvieux, transportant des colluvions contre l'enclos maçonné, puis suivis d'épisodes caractérisés par des niveaux de circulation le long de cet enclos maçonné expliquerait ces accumulations stratigraphiques. Pauvre en mobilier, cette portion n'est apparemment pas employée comme dépotoir, les rejets étant plus volontiers jetés, lors de cette phase d'occupation, à l'extérieur de l'enclos villageois. Les unités stratigraphiques US1007a et 1007b sont néanmoins celles qui fournissent le mobilier céramique le plus abondant. Deux fragments de marmites en chloritoschiste proviennent de ces niveaux ainsi que des éclats de roches basaltiques interprétés comme outillage lithique.

L'US1010 est une couche homogène et continue le long du mur maçonné, caractérisée par une croute de mortier de chaux de 6 centimètres d'épaisseur. Celle-ci correspond au niveau de

construction de l'enclos maçonné (fig. 91). Cette couche est interrompue à un endroit par un trou de poteau qui semble suggérer l'existence d'une construction sur poteaux parallèle au mur (éventuellement, un échafaudage en bois utilisé lors de la construction des élévations, ou un dispositif associé au mur maçonné facilitant l'accès au parapet). Un prélèvement de charbon associé à cette croûte de chaux, a été réalisé pour une détermination chronologique par analyse C¹⁴. Celle-ci a fourni un intervalle chronologique situé entre le milieu du XII^e siècle et le milieu du XIII^e siècle³⁷¹.

L'US1011 sous ce niveau de construction est la première unité stratigraphique antérieure à la construction de l'enclos maçonné et appartient à la **phase 1** (fig. 92). Elle se présente comme une couche rubéfiée comportant des nodules de charbon. Il pourrait s'agir, en partie, du déblai prélevé dans l'US1020 lors du creusement des fondations du mur maçonné. Cette couche est interrompue par les fondations de l'enclos maçonné, retrouvées à seulement 15 cm sous le niveau de circulation initial. La faible profondeur de ces fondations est d'ailleurs certainement responsable des désordres architecturaux observés (inclinaison du mur en direction de la pente).

L'US1020, antérieure à l'US1011, présente un sol induré et rubéfié de 12 à 15 cm d'épaisseur, mélangé à quelques charbons de bois. Une structure linéaire matérialisée par une forte concentration de charbon de bois est associée à ce niveau (fig. 93). Un dépôt de cendres a été reconnu dans le prolongement de cette structure linéaire. Le mobilier céramique, assez rare, présente toutefois des décors à impressions de coquillage, les premiers recueillis en stratigraphie dans la zone de fouille.

La poursuite de l'exploration de la stratigraphie a permis de mettre en évidence un niveau rubéfié, de 6 cm d'épaisseur et comportant des cendres et charbons de bois (US1022). Une structure linéaire, parallèle au tracé de l'enclos maçonné a été identifiée, mais la fouille, trop limitée en superficie, n'a pas permis de préciser s'il s'agissait d'une structure d'habitat ou une clôture en matériaux périssables qui aurait pu précéder l'enclos maçonné (fig. 95). Des charbons provenant de l'US1022 ont été prélevés pour une analyse C¹⁴ qui a fourni un intervalle chronologique

³⁷¹ Lyon-9671, âge RC¹⁴ : 890±30ans, âge calibré (SH-Cal13) : 1150-1268 après J.-C.

Un prélèvement de charbon similaire réalisé dans le mortier de cet enclos villageois maçonné, au niveau de la coupe observée dans le talus formé par la route qui traverse Agnala M'kiri avait fourni une datation C¹⁴ comprise entre 1037 et 1190. Ces deux analyses permettent d'envisager raisonnablement une construction de cet enclos autour de 1200.

également centré sur la seconde moitié du XII^e siècle et la première moitié du XIII^e siècle³⁷². Cette séquence stratigraphique est très similaire à celle observée en 2008 sur la stratigraphie du rempart bordant le talus de la route départementale où un niveau de sol rubéfié précède également la construction de l'enclos maçonné. Ailleurs sur le site d'Agnala M'kiri, d'autres fenêtres stratigraphiques font apparaître cette couche rubéfiée caractéristique qui pourrait être consécutive à un vaste incendie accidentel du village à cette époque.

Le niveau antérieur (US1023) est le premier niveau anthropisé reposant sur le substrat naturel. Il s'agit d'une couche argileuse de 30 cm d'épaisseur, associée à quelques artefacts sans que des structures particulières n'y aient été décelées. Bien que l'analyse stratigraphique, tout comme le mobilier qui en est issu, ne permettent pas de réaliser une distinction à l'intérieur de ce niveau, une division arbitraire de cette couche a été réalisée en créant artificiellement l'US1024 afin d'enregistrer séparément le mobilier retrouvé à une profondeur supérieure à 15 cm. Le mobilier céramique, associé à ces US1023 et 1024, offre des décors comportant des impressions ponctiformes profondes ainsi que des impressions de coquillage « arca ». Un tesson présente une lèvre portant un léger engobe rouge. Un prélèvement de charbons a été réalisé dans ces niveaux pour une analyse RC¹⁴. Celle-ci a fourni comme datation les XI^e-XII^e siècles³⁷³.

Du côté extérieur au rempart, donnant sur la pente extérieure au village, la stratigraphie présente un premier niveau enregistré en US1003a, composé d'une couche de terre noire associée à de nombreux rejets détritiques (restes alimentaires et tessons). Une couche de cendre y a également été reconnue (US1003b). La fouille révèle ensuite un niveau riche en moellons arrachés aux anciennes élévations du rempart dont la conservation est sur cette face très médiocre (US1006a), également associé à des tessons et des rejets alimentaires. Ces premiers niveaux correspondent à la **phase 3**, marquée par l'abandon de l'enclos et la fonction du lieu comme dépotoir.

Le niveau enregistré en US1006b présente une couche de terre noire, sans trace de décombres et comportant des rejets alimentaires et des tessons. L'US1012 présente un reliquat de couche de chaux corallienne, qui, comme pour l'US1010, semble appartenir à un niveau de

³⁷² Lyon-10256, âge RC¹⁴ : 880±30ans, âge calibré (SH-Cal13) : 1158-1267 après J.-C.

³⁷³ Lyon-10257, âge RC¹⁴ : 970±30ans, âge calibré (SH-Cal13) : 1030-1180 après J.-C., à comparer avec la datation RC¹⁴ X^e-XI^e siècle obtenue, en 2008, sur le plus ancien niveau d'occupation observé dans la coupe de la route principale.

construction altéré par l'érosion, plus active de ce côté-ci du rempart. Ces niveaux appartiennent à la **phase 2**, période d'activité de l'enclos contre lequel des rejets détritiques sont déposés.

L'US1013 présente les mêmes similitudes que les US1011 et 1020 et semble être sa prolongation (**phase 1**). Le substrat naturel n'a pas été atteint.

Le relevé pierre à pierre de l'enclos maçonné a été réalisé pour sa face nord, le parement sud étant en grande partie lacunaire. L'essentiel de ce parement utilise des moellons en phonolithe, sans trace de taille de pierre, collectés parmi les rochers naturels qui étaient disponibles dans les environs immédiats lors de la construction de l'enclos. L'appareil utilisé présente des assises qui tendent toutefois à être régulières : de nombreuses pierres de calage assurent l'horizontalité des moellons. Le parement à l'ouest du relevé (fig. 88), proche de la porte de l'enclos, présente une reprise des maçonneries effectuée lors d'une deuxième phase de construction. Ces maçonneries emploient cette fois-ci des moellons acheminés depuis le littoral : il s'agit de gros galets de basalte dont certains comportent des huitres incrustées. L'appareil de cette phase est irrégulier. Il est très proche de celui observé sur la dernière phase de construction de la porte de l'enclos (**phase 2c**) et laisse envisager une chronologie similaire.



Figure 90 À gauche, aperçu des niveaux archéologiques en cours de fouille : on observe en amont de l'enclos maçonné des accumulations sédimentaires régulières alternant des niveaux de circulation indurés et des niveaux argileux plus meubles (US1001, 1007, 1008 et 1009). La couche la plus profonde (US1010) correspond au niveau de circulation au moment de la construction du mur.

Figure 91 Au centre, aperçu de l'US1010, partiellement démontée, ancien niveau de circulation au moment de la construction de l'enclos maçonné. On note une croûte de chaux homogène interrompue par un trou de poteau.

Figure 92 À droite, aperçu des niveaux, en cours de fouille, antérieurs à la construction du mur (US1020, 1022 et 1023). Ces niveaux présentent des structures rubéfiées linéaires, sommairement parallèles au tracé de l'enclos maçonné.



Figure 93 US1020 : structure en creux linéaire comportant, dans son comblement, des charbons de bois, cliché, M. Pauly 2012.



Figure 94 Accumulation de tessons en US1022, cliché, M. Pauly 2012.



Figure 95 Accumulation cendreuse en US1022, cliché, M. Pauly 2012.

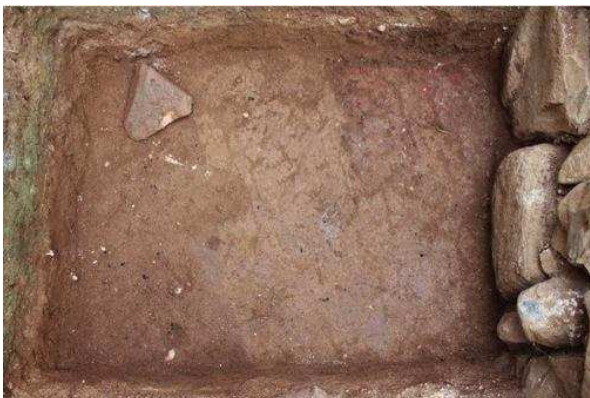


Figure 96 US1023, niveau de circulation induré et rubéfié. On note la présence d'une pierre de calage d'une hypothétique clôture. Cliché, M. Pauly 2012.

5. Interprétation de la chronologie des phases d'occupation de l'enclos villageois et de sa porte (fig. 97)

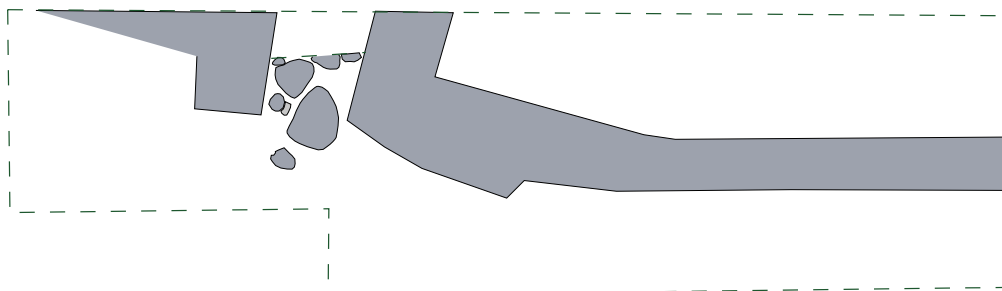
L'analyse de la stratigraphie révèle trois phases principales d'occupation :

- La **phase 1** correspond à des niveaux anthropisés reposant sur le substrat géologique et ne présentant rarement de structures lisibles, à l'exception d'un niveau rubéfié consécutif à un incendie généralisé du village. Une structure linéaire en végétal, parallèle au tracé ultérieur de l'enclos maçonné, pourrait suggérer l'existence d'une délimitation en matériaux périssables (palissade/clôture) ayant précédé l'enclos maçonné. Les analyses RC¹⁴ sur ces niveaux fournissent des datations qui s'étalent du XI^e au XIII^e siècle. Ces niveaux fournissent un mobilier principalement composé de tessons de céramique locale relevant de la phase culturelle Hanyoundrou. Il est intéressant de noter que cette typologie est remplacée par une nouvelle typologie de céramique au moment de la construction de l'enclos maçonné.
- La **phase 2** correspond à la période d'activité de l'enclos maçonné, de sa porte et des accumulations colluvionnaires et détritiques associées. La datation de la construction de cet ouvrage maçonné nous est donnée par deux analyses C¹⁴ qui fournissent une chronologie centrée autour de 1200. Cet enclos maçonné est ensuite en activité sur une longue période, au moins jusqu'au XIV^e siècle. Les niveaux détritiques associés fournissent un mobilier datant (céladon chinois du XIV^e siècle, *noire et jaune* yéménite du XIII^e-XIV^e siècle) corroborant la datation C¹⁴ obtenue pour ce niveau. Ce contexte fournit également un tesson atypique qui trouve des parallèles parmi les traditions malgaches du XIV^e-XV^e siècle de la côte est de Madagascar ainsi que sur le site de Kangany, à la côte nord-ouest de Madagascar. Durant cette phase, la porte connaît plusieurs reprises architecturales, comprenant quatre états successifs de construction. Celles-ci ne remettent pas en cause le plan de cette construction qui conserve son passage étroit (1,4 mètre de large). Une phase d'abandon au cours du XIV^e siècle, durant laquelle des dépôts détritiques s'accumulent dans le passage de la porte, est à envisager. Dans son dernier état, les maçonneries de cet édifice sont totalement reprises et présentent des murs recouverts d'un enduit (fig. 98). Des fragments d'angles comportant un chanfrein, décor caractéristique des ouvertures, ont été reconnus dans ce contexte. Il est très probable, au vu du soin apporté à cette construction, que ce passage était couvert, peut-être par une toiture en terrasse si l'on compare cette entrée de village à d'autres exemples documentés dans l'archipel des Comores (Domoni, Mutsamudu à Anjouan). Malgré le soin apporté

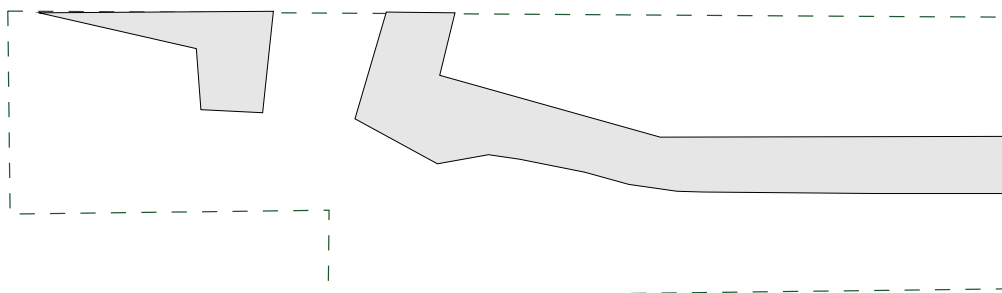
à cette construction, le sol se limitait à de la terre battue, le pavage composé de grandes dalles ne caractérisant que la toute première phase de construction. Cette restauration de la porte n'a pas été suivie d'une reprise généralisée des maçonneries de l'enclos villageois, recouvertes en grande partie par des accumulations détritiques. Peut-être que cette reprise de la porte intervient dans le cadre d'un projet plus ambitieux de restauration de l'enclos villageois qui n'aurait pas été achevé.

-La **phase 3** correspond à la période de destruction et d'abandon de l'enclos maçonné, et à des accumulations détritiques ayant tendance à effacer du paysage leurs structures. Le mobilier archéologique fournit une chronologie essentiellement centrée sur le XV^e siècle. Aucun tesson de tradition *Chingoni/Tsingoni* n'a été en revanche reconnu dans ce contexte.

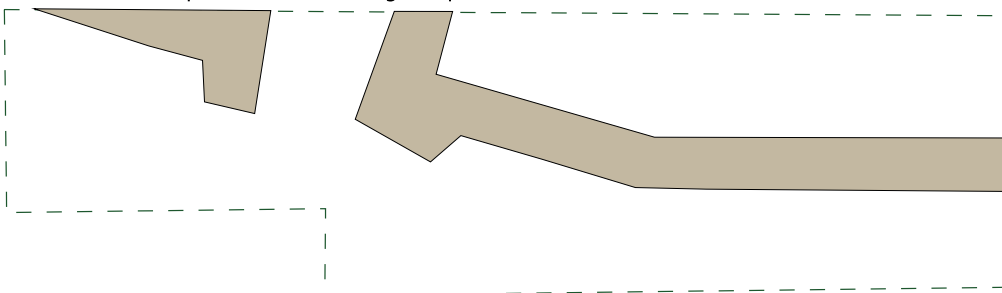
Premier état de la porte de l'enclos villageois (phase 2a)



Deuxième état de la porte de l'enclos villageois (phase 2b)



Troisième état de la porte de l'enclos villageois (phase 2c)



Quatrième état de la porte de l'enclos villageois (phase 2d)

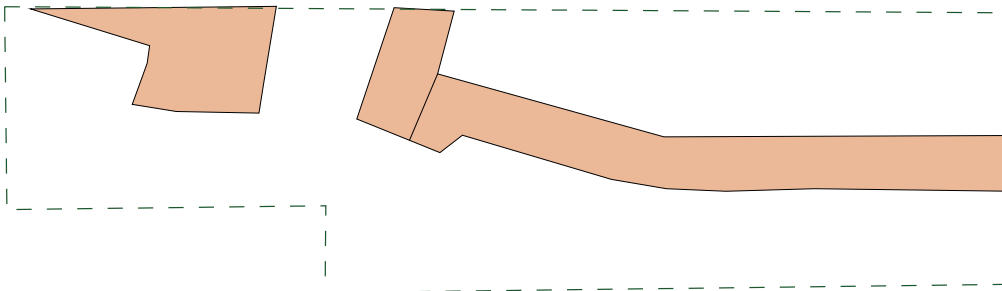
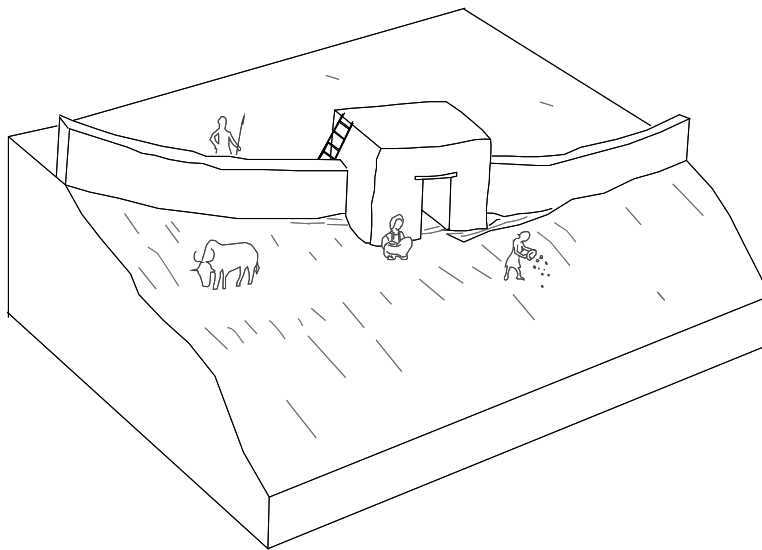
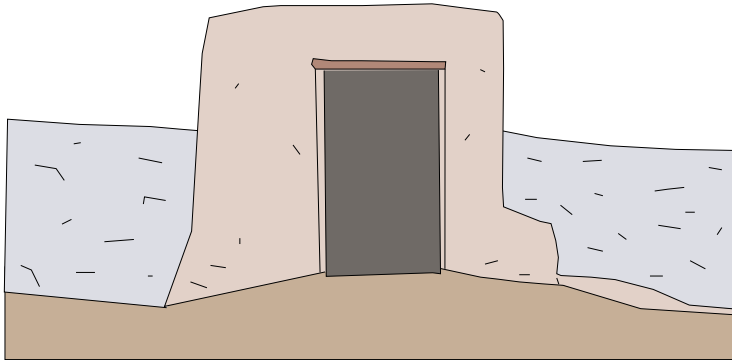


Figure 97 Agnala M'kiri, interprétation des différents états successifs de l'enclos villageois et de sa porte

Hypothèse de restitution des élévations de la porte de l'enclos villageois
lors de son dernier état de construction (phase 2d)

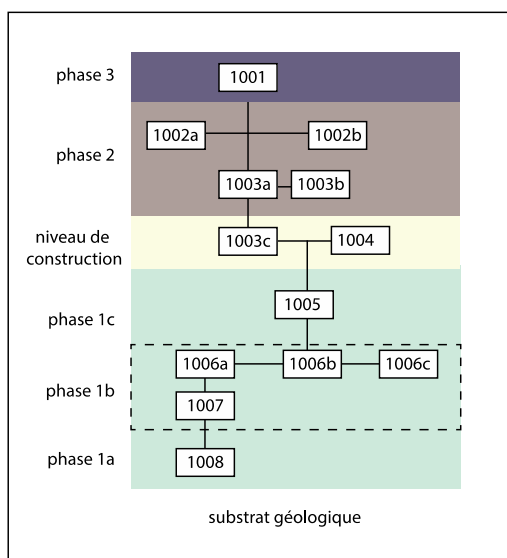


DAO M. Pauly 2012

Figure 98 Agnala M'kiri, hypothèse de restitution de la porte de l'enclos villageois d'Acoua selon son dernier état de construction (XIV^e-XV^e siècle).

6. Coupe stratigraphique au niveau du talus de la route Acoua-Mtsangadoua

En 2008, nous avons procédé au rafraîchissement des niveaux archéologiques apparaissant dans le talus creusé lors de la réalisation de la route reliant Acoua à Mtsangadoua (fig. 100). Ce talus laisse apparaître un tertre composé de dépôts détritiques (coquillages, tessons) où apparaissent, en coupe transversale, une section de l'enclos villageois. Cette séquence stratigraphique, complète jusqu'au substrat, présente des accumulations archéologiques conservées sur une hauteur variant de 1,2 à 1,75 mètre. Ces accumulations ont été signalées lors de la mission



de Fontes et Coudray en 1987. Allibert signale en 1996 y avoir prélevé des charbons de bois remis à Henry Wright pour une datation C¹⁴.

L'enregistrement des niveaux archéologiques et du mobilier est précédé de la mention « AMK RPT 2008 » pour « Agnala M'kiri, Rempart, 2008 ».

Figure 99 Diagramme stratigraphique de la coupe du talus jouxtant la route.

La stratigraphie observée se compose ainsi (fig. 100) :

Le premier niveau observé correspond à un niveau superficiel de terre humifère comportant des rejets alimentaires et des tessons de céramique locale de tradition Tsingoni (US1001). Ce niveau correspond à la **phase d'occupation 3**. Aucune structure n'est décelée, ce tertre semble n'avoir eu qu'une fonction de dépotoir.

On observe ensuite un niveau comportant également des rejets détritiques ainsi que des moellons arrachés à l'enclos maçonné durant son abandon (US1002a) où il est possible de lire une loupe comportant une accumulation de coquillages et de charbons (US1002b).

On relève ensuite les maçonneries de l'enclos villageois composées d'un massif de gros moellons agencés de manière irrégulière et hourdés avec un mortier de chaux (UA1003a). Un prélèvement de charbons piégés dans ce mortier de chaux a fait l'objet d'une analyse C¹⁴ qui a fourni une datation

XI^e-XII^e siècle³⁷⁴. Les limites de la tranchée de fondation de ce mur, comblée par un sédiment foncé apparaissent en US1003b. Côté sud, extérieur à l'enclos du village, la stratigraphie fait ici apparaître une structure en creux comblés par un sédiment sombre (US1003c), distinct de l'US1003b et se prolongeant jusqu'au pied de l' US1001.

Une mince pellicule de mortier de chaux courant de part et d'autre du mur maçonné pourrait ici correspondre à un niveau de construction (US1004). Ce niveau de construction et les niveaux supérieurs appartiennent à la **phase 2** qui caractérise la période d'activité de cet enclos. Sa phase d'abandon, (en dehors de la phase 3), n'est pas suffisamment lisible en stratigraphie pour être distinguée de la phase 2.

Les niveaux antérieurs à la construction de l'enclos se caractérisent par une couche homogène de rejets détritiques (US1005) dans laquelle s'inscrivent les fondations du mur. Ce niveau fournit en stratigraphie les premiers tessons de tradition Hanyoundrou à impression de coquillage.

Ce niveau repose sur une couche cendreuse comportant de nombreux charbons (US1006a) interrompue au sud par une structure en creux, (US1006c), interprétée comme un trou de poteau, délimitant une strate homogène de cendres et de rejets alimentaires (US1006b). Outre des tessons de tradition Hanyoundrou, l' US1006b a livré un tesson de céramique islamique de type sgraffiato à motif floral.

On note ensuite un niveau rubéfié enregistré en US1007 et composant le sommet de l'US1008.

Cette dernière correspond à un niveau anthropique présentant des rejets détritiques diffus (US1008), reposant sur le substrat géologique latéritique. Des charbons prélevés dans ce contexte ont fait l'objet d'une analyse C¹⁴ donnant une datation centrée sur le X^e-XI^e siècle³⁷⁵.

Ces niveaux anthropiques antérieurs à la construction de l'enclos maçonné et reposant sur le substrat relèvent de la **phase 1**. Un niveau d'incendie scinde de manière distincte cette phase en trois sous-ensembles : **phase 1a** pour le premier niveau d'occupation (US1008), **phase 1b** pour les niveaux incendiés (US1007, US 1006a, b et c) et **phase 1c** pour les accumulations antérieures à la construction de l'enclos (US1005). Les fondations de l'enclos maçonné interrompent ces niveaux jusqu'en US1008. Le mobilier archéologique et les résultats des analyses C¹⁴ permettent de proposer les XI^e-XII^e siècles pour ces dépôts.

³⁷⁴ Lyon-5795, âge RC¹⁴ : 955±25ans, âge calibré (SH-Cal13) : 1037-1190 après J.-C.

³⁷⁵ Lyon-5795, âge RC¹⁴ : 1110±30ans, âge calibré (SH-Cal13) : 956-1024 après J.-C.

Mayotte, Acoua-Agnala M'kiri
 Coupe stratigraphique transversale oblique du rempart (NE-SW)
 Relevé et DAO, M. Pauly 2008

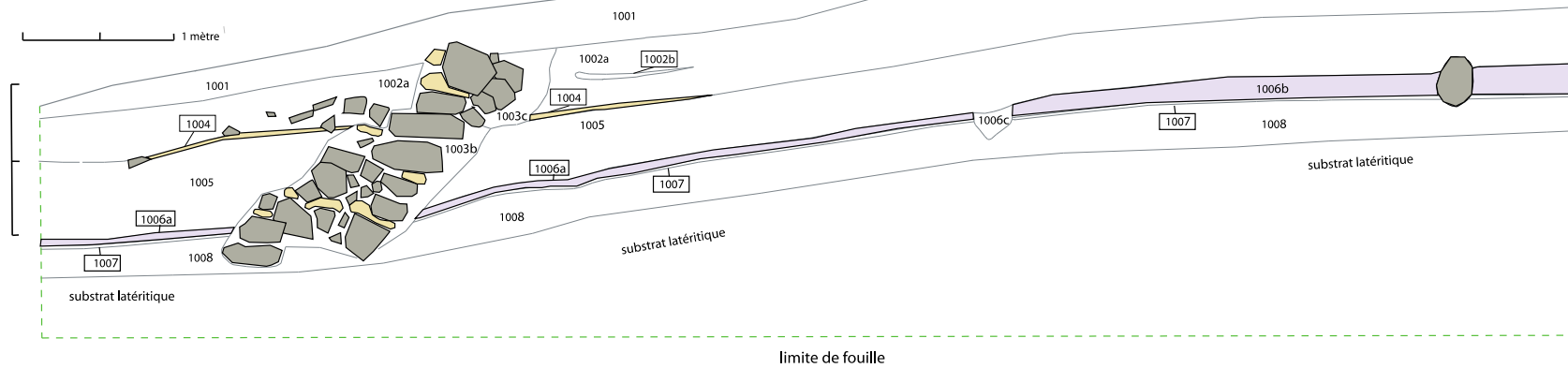
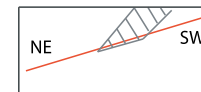


Figure 100 Agnala M'kiri, relevé de la stratigraphie du talus de la route Acoua-Mtsangadoua où apparaît une section en coupe transversale de l'enclos maçonné.



Figure 101 Aperçu du talus bordant la route Acoua-Mtsangadoua où apparaît, en coupe, un tronçon de l'enclos villageois maçonné et des accumulations détritiques, cliché M. Pauly 2008.



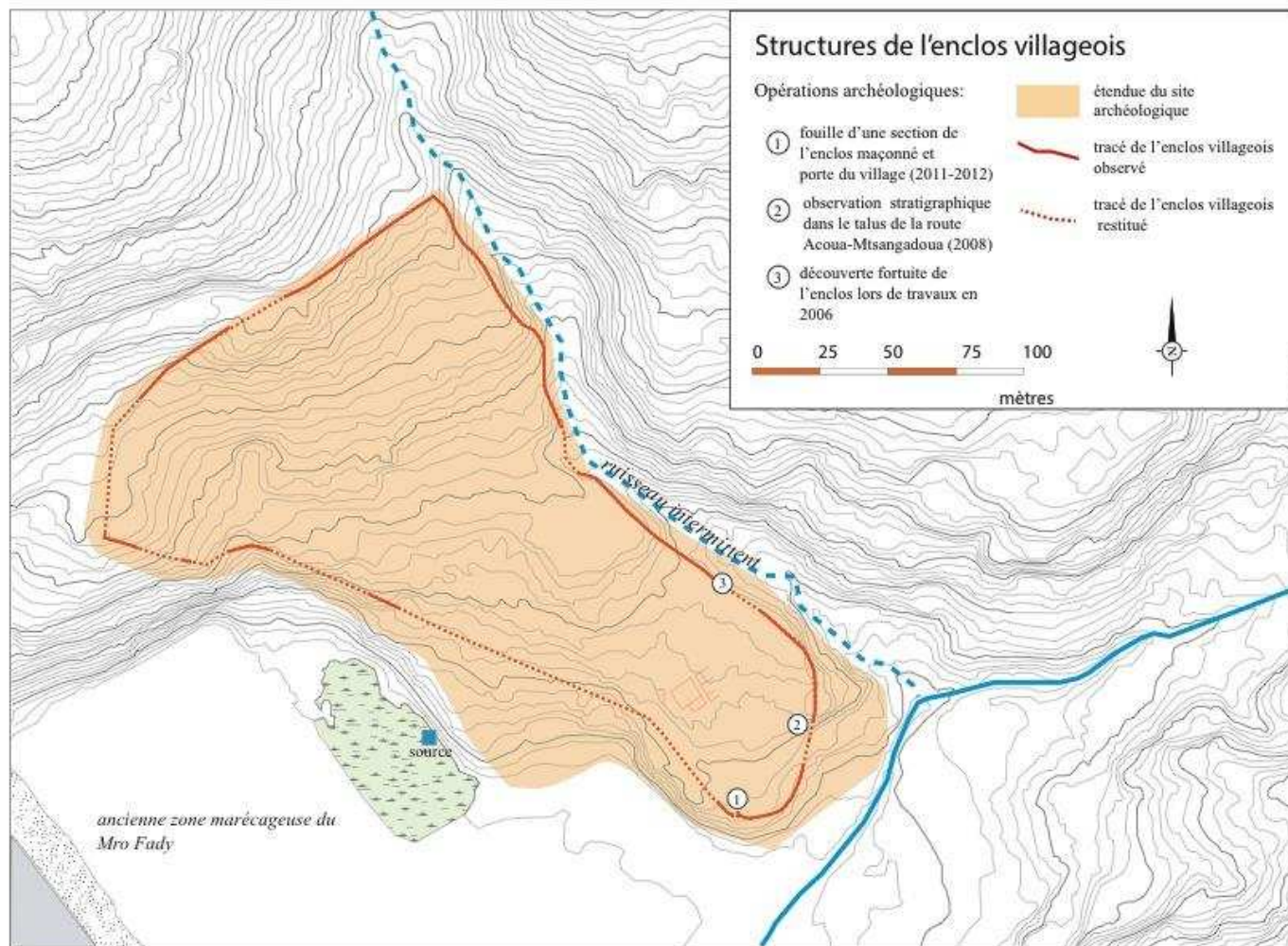
Figure 102 Détail des accumulations détritiques, cliché M. Pauly 2008.

7. Autres observations archéologiques ponctuelles de l'enclos villageois

Les arases de l'enclos maçonné permettent d'en reconnaître le tracé qui a ainsi pu être restitué. Celui-ci, de manière générale, épouse la topographie naturelle du promontoire sur lequel s'est développé l'ancien village d'Acoua : au nord, il surplombe le talus qui longe un ruisseau intermittent puis bifurque, à angle droit, vers l'ouest pour barrer, à mi pente, l'accès au promontoire. Puis il se poursuit en direction du sud, longeant le talus qui surplombe la zone marécageuse du *mro fady* jusqu'au secteur fouillé en 2011-2012 où se situe la porte de l'enclos. Son tracé, partiellement conservé du fait de l'urbanisation récente, ne révèle pas en prospection l'existence d'une seconde porte. Cet enclos délimite ainsi de manière continue une superficie de 3,5 hectares.

L'observation de son tracé et de ses structures a été complétée à l'occasion de travaux d'aménagement de particuliers (terrassment, fouilles pour le réseau d'assainissement domestique) impactant cet enclos.

Le long du ruisseau intermittent qui délimite au nord l'emprise de l'ancien village, l'enclos maçonné se présente en surface comme un mur très arasé mais conservé en réalité en profondeur sur une hauteur de deux mètres. L'importance de ces soubassements le long du talus bordant le ruisseau est ici à relier à son usage fonctionnel comme mur de terrasse. Les maçonneries présentent un léger fruit qui corrobore cette fonction de mur-terrasse. On observe en stratigraphie un volume important de dépôts détritiques accumulés contre le parement extérieur de l'enclos. Ces dépôts ont contribué à l'effacement du paysage de ce mur. Ces dépôts présentent des niveaux rubéfiés mais il n'a pas été possible de réaliser des prélèvements de charbon pour approcher une datation. Les déblais issus de cette fosse ont livré des tessons abondants dont les plus anciens relèvent de la tradition Hanyoundrou. Cette section présente une séquence stratigraphique similaire à celles étudiées en 2008 et 2011-2012. En revanche, les dépôts archéologiques sont beaucoup plus succincts au nord où les prospections n'ont pas livré de mobilier antérieur au XIV^e siècle. Il apparaît ainsi que l'habitat et ses dépotoirs périphériques ne s'étendent pas au-delà du quart sud-est de l'espace délimité par l'enclos avant le XIV^e siècle. De même, la seule porte identifiée à l'enclos se situe dans le secteur sud, côté mer. Celle-ci permet d'atteindre la plaine littorale, la rivière et la plage, mais donne également accès à une source située aux abords de la zone marécageuse.



Relevé M. Pauly (SHAM) D. Tardy (BRGM), 2012, DAO, M. Pauly 2013

Figure 103 Restitution du tracé de l'enclos villageois maçonné à partir des observations archéologiques réalisées entre 2006 et 2012



Figure 104 Aperçu des arases de l'enclos villageois découvertes en prospection. Cliché M. Pauly 2006



Figure 105 Découverte fortuite de l'enclos maçonné lors de travaux d'assainissement en 2006. On distingue nettement le massif maçonné de l'enclos ici conservé sur une profondeur de deux mètres. Les niveaux archéologiques à gauche correspondent à des accumulations détritiques sur la pente nord du site d'Agnala M'kiri. Le village occupait la terrasse à droite. Cliché M. Pauly 2006

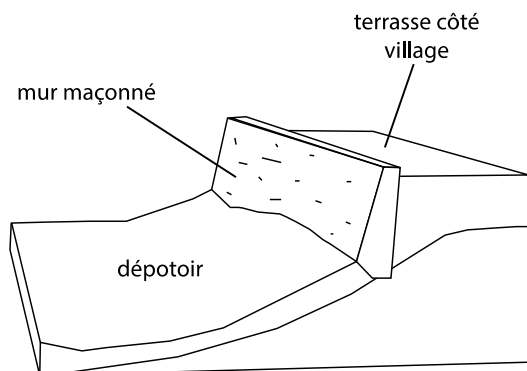


Figure 106 Restitution du dispositif de l'enclos villageois le long du ruisseau. L'ouvrage se présente ici sous la forme d'un mur de terrasse s'adaptant à la topographie naturelle.

8. Bilan de l'étude archéologique de l'enclos villageois : de l'enclos pastoral à l'enclos villageois

L'étude de l'enclos villageois d'Acoua est la première réalisée à Mayotte sur ce type d'ouvrage communautaire. L'un de nos premiers objectifs était de déterminer la chronologie de sa construction, la tradition villageoise remplaçant son édification autour de 1800, durant la période d'insécurité des razzias malgaches. À l'issue de notre étude, l'ancienneté de cet enclos maçonné est aujourd'hui acquise. Le contexte stratigraphique et son mobilier datant associé ainsi que les datations C¹⁴ obtenues sur les mortiers de cet ouvrage fournissent une datation centrée autour de 1200 pour sa réalisation. Celui-ci semble s'effacer progressivement du paysage à partir du XIV^e siècle. Néanmoins, la porte de cet enclos connaît à plusieurs reprises des restaurations au cours du XIV^e siècle avant son abandon définitif au XV^e siècle.

Le contexte stratigraphique met en lumière deux évolutions culturelles majeures. La première, qui n'est pas forcément reliée à la construction de l'enclos, apparaît dans les évolutions stylistiques de la céramique locale marquées par l'abandon des motifs séculaires par impressions de coquillage et l'apparition d'une nouvelle morphologie de récipients et de nouveaux décors, dont certains (impressions d'ongle, motif ondulé en vague) semblent pérenniser l'ancienne tradition des impressions de coquillage. Les décors appliqués ou en relief font alors leur apparition.

La seconde évolution est fournie par l'étude archéozoologique. De manière générale, les ossements relevant du petit bétail (ovin/caprin) mais surtout du zébu (*bos indicus*) sont bien plus nombreux dans les niveaux postérieurs à la construction de l'enclos que durant la première phase d'occupation du village (une seule côte de zébu a été découverte dans ces niveaux lors de la fouille du dépotoir de la porte de l'enclos où les restes d'ovins/caprins sont plus fréquents). Confronté à notre remarque sur l'étendue de cet enclos, qui délimite à l'origine un espace bien plus étendu que l'emprise supposée du village durant cette phase, une corrélation peut être envisagée entre la construction de l'enclos, la généralisation de la consommation de zébu et l'essor de la prospérité de ce village. Aussi, nous émettons l'hypothèse que cet enclos, envisagé jusqu'à présent que sous le seul aspect fonctionnel défensif, a été conçu à l'origine comme un ouvrage communautaire dédié au parcage, au rassemblement et à la protection du bétail. Le passage étroit, assurant le franchissement de cet enclos, présente en effet, durant son premier état, un pavage adapté au passage répété des troupeaux. De la même manière, l'étroitesse de la porte constitue un obstacle permettant le contrôle du passage des troupeaux et limitant ainsi le risque de vol de cheptel. Face à la mer et à proximité des points d'eau (source, rivière), cet

accès facilitait le parcage des bovins mais également l'embarquement ou le débarquement depuis les navires. Il est très probable que les villageois aient tiré une source de profit du commerce de zébu à destination de Madagascar.

Les reconstructions successives de la porte de cet enclos durant la phase 3 semblent néanmoins répondre à de nouvelles préoccupations à partir du XIV^e siècle. Les phases de construction de la porte de l'enclos villageois ne documentent pas seulement une évolution architecturale de l'entrée de village, mais permettent d'illustrer l'évolution de la conception et de l'usage qui est fait des enclos villageois entre les XII^e et XV^e siècle. Si le premier usage comme enclos pastoral a été mis en évidence, cette fonction semble évoluer au cours du temps. Avec le développement démographique du village, en particulier au XIV^e siècle, la majorité de l'espace délimité par l'enclos villageois est alors occupée par de l'habitat. Les accumulations détritiques observées sur l'ensemble de la surface entourée par l'enclos maçonné livrent essentiellement de la céramique de cette période. La fouille de 2011-2012 sur le dépotoir devant la porte confirme, par le volume des niveaux du XIV^e siècle, cet essor démographique.

De fait, la fonction de l'enclos villageois ne serait plus spécifique aux activités pastorales, mais participerait à la matérialisation de la délimitation symbolique de l'espace villageois. Les accumulations détritiques contre cet ouvrage semblent suggérer que la fonction défensive n'était alors pas la préoccupation principale des habitants. Ces dépotoirs sont responsables de dépôts recouvrant progressivement ce mur qui s'efface progressivement du paysage. Seule la porte connaît alors des reprises architecturales. Cette démarche reflète une attention particulière accordée à l'entrée du village, en particulier lors de sa dernière phase de construction où elle se présente comme un petit édifice aux murs recouverts d'enduits. Ce traitement des parements étant réservé aux constructions prestigieuses (mosquée, sépultures maçonnées, habitat élitare), il traduit certainement ici une volonté de solenniser l'entrée du village ou de mettre en avant le pouvoir de ses élites. Contemporaine des demeures aristocratiques du quartier des notables, cette porte participe ainsi à un programme de construction visant à affirmer le pouvoir d'une aristocratie locale. Sa destruction violente n'est certainement pas étrangère à cette symbolique du pouvoir et témoigne des conflits opposant les chefferies au cours du XV^e siècle.

IV. Étude archéologique de la mosquée et du quartier des notables du site d'Agnala M'kiri : processus d'urbanisation entre le XIV^e et XV^e siècle

1. Considérations générales

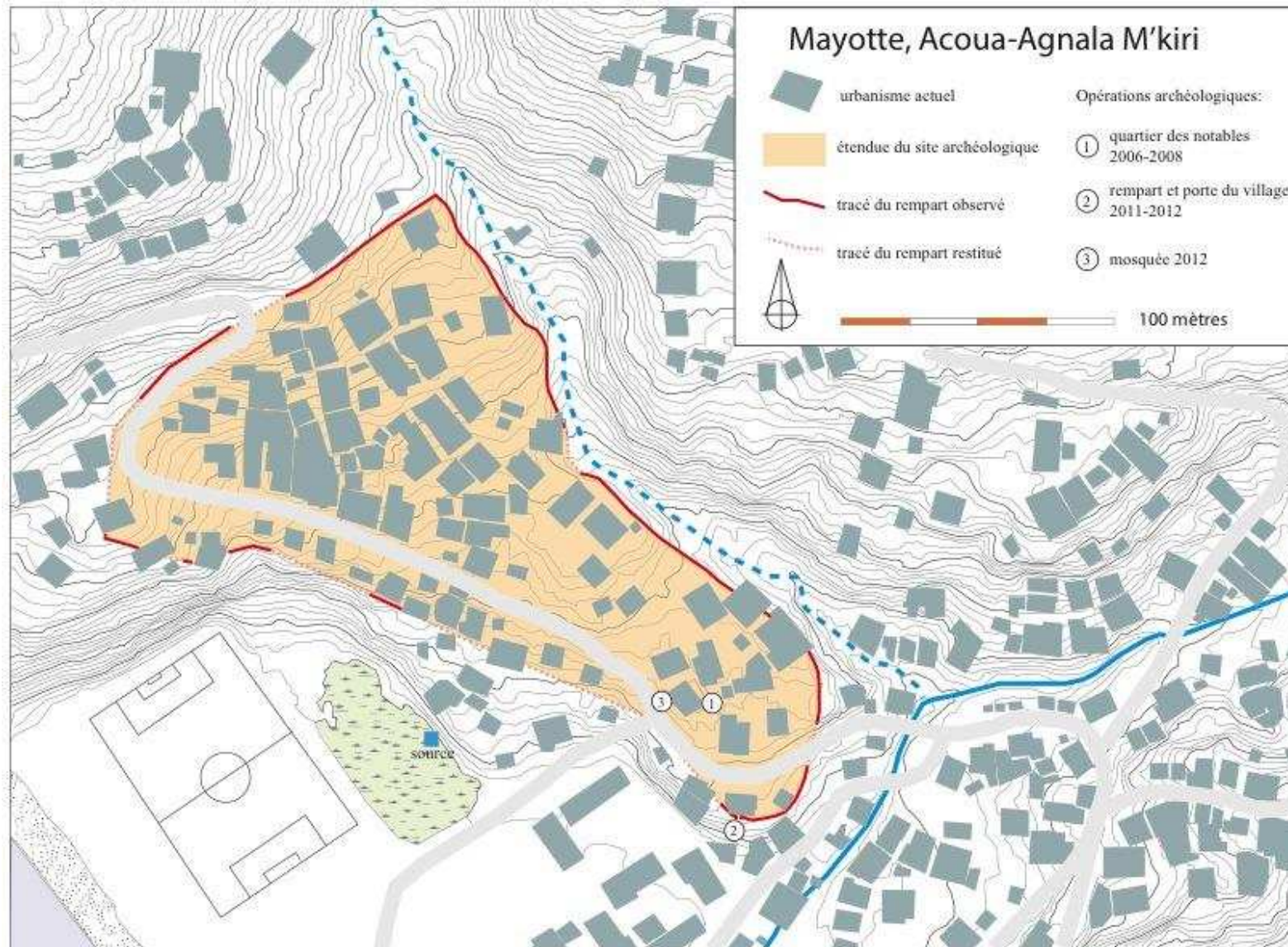
La fouille du secteur du « quartier des notables » a été réalisée entre 2006 et 2008. Ce secteur, localisé au sud-est de l'espace délimité par l'enclos villageois, est proche de la porte du village et en constitue l'ancien cœur historique (fig. 107). La zone de fouille s'est ainsi avérée très dense en arases de constructions maçonnées. Régulièrement lors de chantiers de particuliers, des tranchées de fondation y faisaient apparaître fortuitement des structures maçonnées accompagnées de décombres constitués de moellons de basalte et de corail liés par un mortier de chaux. En 2006, nous avons obtenu l'autorisation du directeur des Affaires Culturelles de la Préfecture de Mayotte, Philippe Chamoin qui inaugurerait ce poste, et avec l'accord du propriétaire, Monsieur Toumbou Ibrahim, de mener sur ce site une étude archéologique prenant très souvent l'aspect d'une opération archéologique de sauvetage. Les premières opérations de fouilles se sont ainsi déroulées dans un contexte particulièrement difficile : sans pouvoir interrompre les chantiers de construction, nous avons tenté de dégager et enregistrer un maximum d'informations archéologiques (fig. 108 et 109). La fouille, hélas trop souvent superficielle compte tenu de ces conditions, ne nous a pas permis d'explorer à notre convenance toute la séquence stratigraphique de ce site important. Il fallut se contenter de quelques sondages qui permirent tout de même d'explorer ponctuellement la séquence stratigraphique conservée, et de définir, à partir de l'observation de plusieurs phases d'occupation, une chronologie relative de ces occupations.

Le premier sondage, effectué en 2006, a montré l'existence d'une séquence stratigraphique comportant plusieurs niveaux d'occupations. Un prélèvement de charbon daté par analyse RC¹⁴ a permis de dater du XIV^e siècle les niveaux les plus anciens, confirmant le potentiel archéologique de ce secteur. Cette première opération archéologique sur le site d'Acoua-Agnala M'kiri s'étant avérée très concluante, nous avons débuté une campagne de fouilles programmées, de 2007 à 2008, dans un secteur encore vierge de toute construction. L'objectif de cette fouille programmée était de compléter le plan d'ensemble des structures observées en 2006 et d'appréhender leur usage fonctionnel. Des sondages ont permis de compléter notre approche de ce site en explorant ponctuellement l'ensemble de la séquence stratigraphique.

Sauf lorsque le contexte ne le permettait pas, nous avons préféré une fouille à aire ouverte, permettant l'exploration complète des niveaux d'occupation, laissant le cas échéant des « banquettes-témoins » afin de relever la stratigraphie. Des sondages ponctuels ont permis de compléter l'étude de la séquence stratigraphique. Nous avons régulièrement tenu des relevés qui une fois numérisés et assemblés nous ont permis d'avoir une cartographie précise des structures archéologiques. Nous avons choisi de déterminer quatre zones de fouilles. Les zones 1 et 2 correspondent au chantier préliminaire de 2006, la zone 3 présente les observations archéologiques accompagnant la construction d'une maison en 2007 et où il n'y a pas eu d'unité stratigraphique enregistrée car nous avons été limité par le temps à un simple déblaiement de quelques structures maçonnées affleurantes, sans pouvoir étudier en détail la stratigraphie. La zone 4 correspond au secteur fouillé en 2007 et 2008.

L'enregistrement du mobilier des unités stratigraphiques (US) et du mobilier archéologique se décline ainsi : « Acoua-AMK QN », pour « Acoua-Agnala M'kiri – Quartier des notables », suivi de l'année de la fouille, puis le numéro de l'unité stratigraphique, le premier chiffre indiquant la zone d'origine, les suivants l'ordre d'enregistrement de l'US. Ainsi la première unité stratigraphique est enregistrée ACOUA-AMK QN2006 US1001. Les faits archéologiques (murs, sépultures, etc.) ont reçu une numérotation à trois chiffres, précédée de l'intitulé du fait, par exemple : « Mur 101 ». Le mobilier archéologique de ces opérations est conservé dans les réserves archéologiques à Dzaoudzi.

Des prélèvements de sol ont été effectués en vue d'analyse palynologique. Il nous a été possible de vérifier l'existence et la bonne conservation des pollens anciens conservés dans les colluvions piégées dans les coquilles qui sont nombreuses parmi les rejets alimentaires, mais l'absence de référence sur les pollens tropicaux ne nous a pas permis de pousser plus loin cette analyse.



Relevé M. Pauly (SHAM) D. Tardy (BRGM), 2012



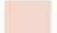





Figure 108 Contexte de la fouille de 2006 : aperçu des structures archéologiques sous les soubassements d'une habitation de particulier en cours de construction. Cliché, M. Pauly 2006.



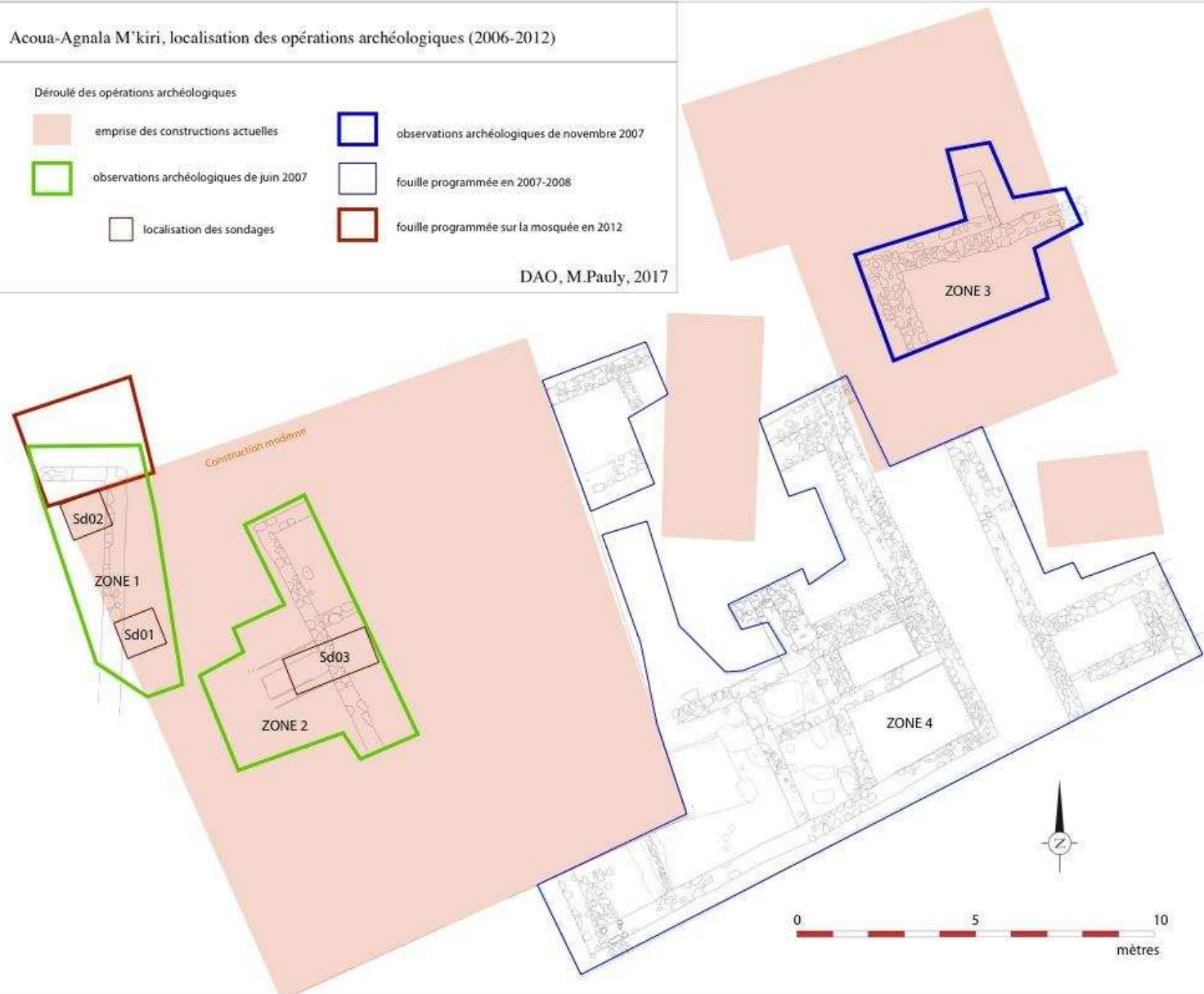
Figure 109 Aperçu des arases d'un mur maçonné en cours de fouille durant la construction d'une habitation en 2006. Cliché, M. Pauly 2007.

Acoua-Agnala M'kiri, localisation des opérations archéologiques (2006-2012)

Déroulé des opérations archéologiques

- | | | | |
|---|--|---|--|
|  | emprise des constructions actuelles |  | observations archéologiques de novembre 2007 |
|  | observations archéologiques de juin 2007 |  | fouille programmée en 2007-2008 |
|  | localisation des sondages |  | fouille programmée sur la mosquée en 2012 |

DAO, M.Pauly, 2017



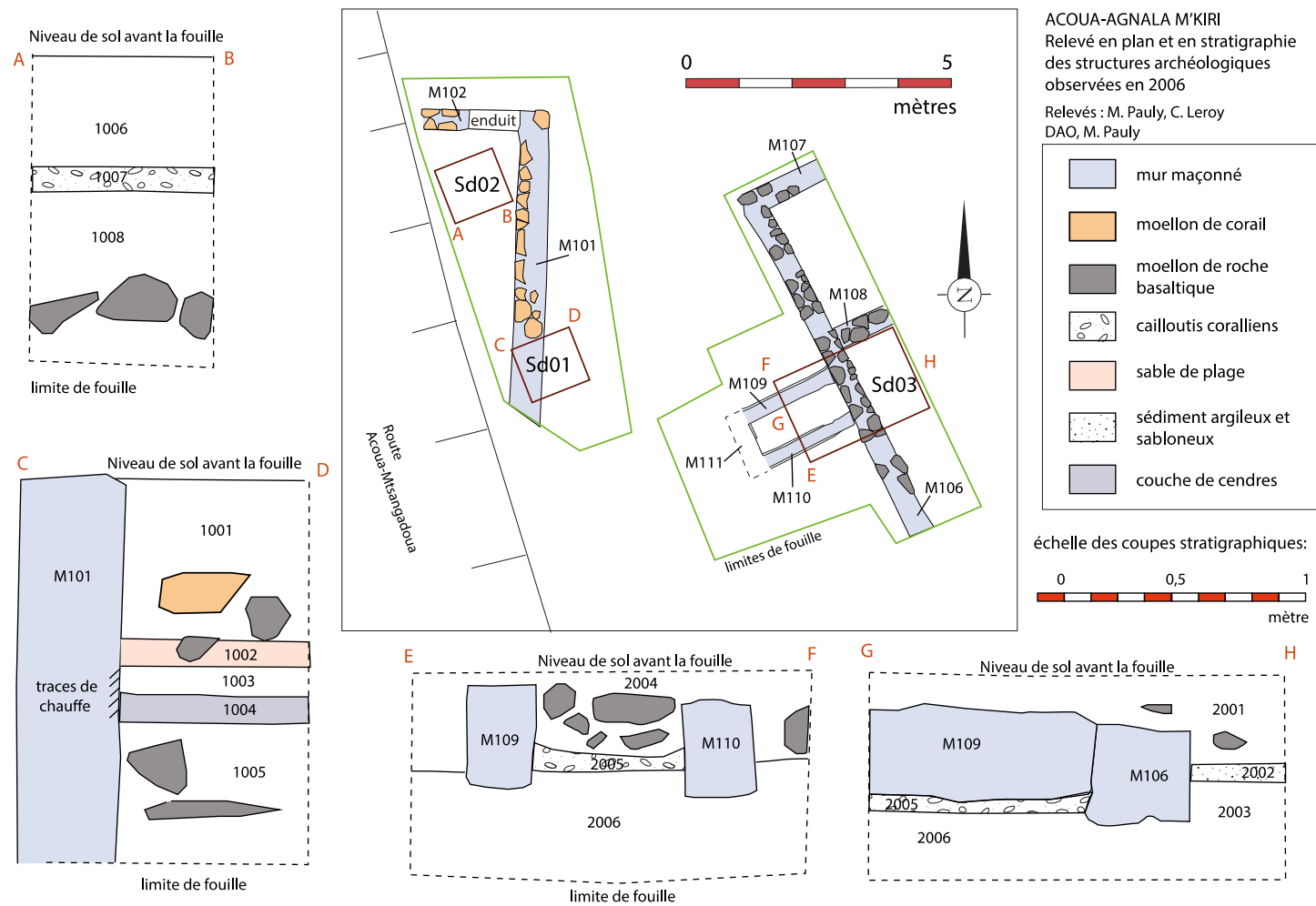


Figure 111 Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé en plan et en stratigraphie des structures archéologiques observées en 2006.

2. Structures archéologiques observées en 2006

Le secteur que nous avons étudié se divise en deux zones de fouilles (fig. 109). La première est centrée sur les arases d'un édifice maçonné (bâtiment 01), tronqué par la route Acoua-Mtsangadoua. Il ne reste ainsi de cet édifice que son angle nord-est (fig. 113). Un rapide décapage des niveaux superficiels recouvrant les arases de cette construction (US1001) a permis d'en apprécier l'orientation (nord/sud) et la qualité de ses maçonneries, en majeure partie composées de moellons de corail hourdés par un mortier de chaux. Un enduit conservé à la jonction des murs 101 et 102 laisse envisager l'existence d'une ouverture (porte ou baie ?). L'orientation de cet édifice, d'axe nord-sud, se distingue de celle des autres vestiges de bâti observés sur cette parcelle. La découverte fortuite d'un squelette dans ses abords immédiats en 2011 a motivé une nouvelle fouille programmée en 2012, sur la partie non détruite de cet édifice (*cf. infra*).

La seconde zone de fouille se situe à l'intérieur d'une maison en construction. Les premiers niveaux archéologiques observés (US 2001 et 2004), correspondent à des décombres de murs maçonnés associés à des rejets détritiques comportant de la céramique locale de tradition Tsingoni. La fouille laisse apparaître un ensemble architectural structuré par un mur maçonné orienté nord-est/sud-ouest, d'une quarantaine de centimètres de largeur et composé de moellons de roche basaltique hourdés par un mortier de chaux (M106). Ce mur se prolonge au-delà des limites de la fouille et forme avec le mur 107, avec lequel il est chaîné, un angle droit (bâti 2). Un ancien niveau de circulation caractérisé par un sédiment argileux très compact (US 2002) a été observé à l'intérieur de cet espace délimité par les murs 106 et 107. Trois disques taillés dans des vertèbres de poisson auxquelles l'arête sommitale a été retirée ont été trouvés dans ce niveau.

Perpendiculaire au mur 106 contre lequel il s'appuie, un massif maçonné arasé (M108) pourrait correspondre un ancien solin. Un coffrage maçonné s'appuie également contre le mur 106 à l'ouest. Il se compose des murs 109, 110 et 111, larges de seulement 25 centimètres, et recouvert d'un bel enduit de chaux (fig. 113). Les abords immédiats de cette structure ont également livré des fragments de cet enduit de qualité, notamment des angles présentant un chanfrein. Le sommet de l'us 2006, pouvant être interprété comme l'ancien niveau de circulation autour de ce coffrage maçonné, a livré un récipient céramique dont le profil complet a été restitué. Il s'agit d'un récipient caréné au bord recouvert d'un engobe noir brillant tandis que la carène est décorée d'incisions obliques. L'exploration de la stratigraphie à l'intérieur de cette structure maçonnée est présentée dans le descriptif du sondage 3.



Figure 112 Aperçu des arases du bâtiment 1 au moment de leur découverte en 2006.
Cliché, M. Pauly 2006.



Figure 113 Aperçu des murs 109 et 110 appuyés contre le mur 106. Larges de 25 cm et recouverts d'un enduit de chaux, ces murets relèvent d'un édicule (probable sépulture maçonnée) appuyé contre l'extérieur de l'enclos domestique.
Cliché, M. Pauly 2006.

Sondage 01 (ACOUA-AMK QN 2006 Sd 01) :

Le creusement de fondations profondes pour accueillir un pilier en béton armé d'une maison de particulier nous a permis de réaliser des observations archéologiques. Ce sondage est appuyé, côté extérieur, contre le mur 101 du bâtiment 01, (fig. 115).

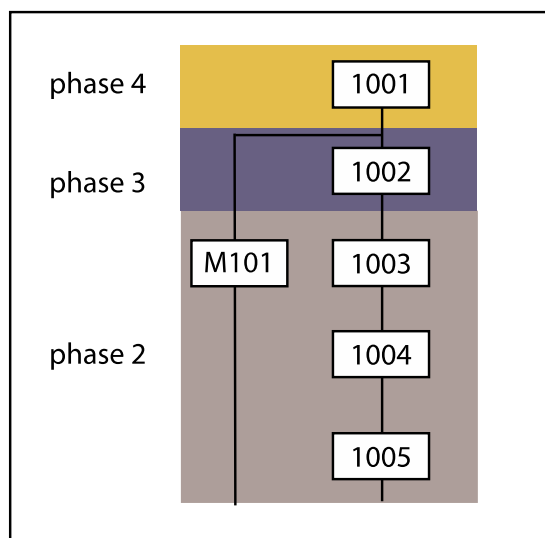


Figure 114 Diagramme stratigraphique du sondage 1

Le premier niveau archéologique, rencontré immédiatement sous le niveau de sol actuel (US1001) est composé de cailloutis et de terre noire. On y retrouve également des décombres provenant de construction voisines (moellons de basalte, briques de corail), associés à des rejets détritiques (tessons et restes alimentaires : ossements et coquillages). Ce niveau déritique accompagné de décombres de constructions maçonnées relève de la **phase 4**. La céramique locale, présente dans ce niveau superficiel se rattache à la tradition Tsingoni. Ce niveau est suivi d'une couche homogène de sable de plage, associée à quelques moellons (US1002). Il n'a pas été possible de déterminer pour quel usage ce sable avait été apporté ici (aménagement de sol ou matériaux apportés lors de la restauration du bâtiment 01 ?), mais ce niveau semble contemporain de la reprise de maçonnerie du mur 101 repérée lors du sondage de 2012. Par conséquent, ce niveau d'occupation est à rattacher à la **phase 3**. Une couche de cailloutis et de terre noire (US1003) associée à des tessons et des rejets alimentaires a été identifiée. Elle est suivie d'un niveau très distinct comportant de nombreux charbons et de la cendre (US1004) accompagnés de tessons et rejets alimentaires. Des traces de chauffe visibles à ce niveau sur le mur 101 du bâtiment 01 pourraient suggérer une couche d'incendie (une zone de vidange de foyer à proximité d'un emplacement dédié à des activités culinaires est également

envisageable). Ces charbons ont été datés du XIV^e siècle³⁷⁶ par analyse du C¹⁴. Ce niveau est suivi d'une épaisse couche de cailloutis et de terre noire (US 1005) associée à un alignement de moellons de basalte. De nombreux tessons à décors modelés et des rejets alimentaires y sont associés. Ces niveaux successifs (US1002 à 1005) s'appuient contre le mur oriental (M101) de l'édifice 01 interprété comme étant une mosquée. Ces niveaux contemporains de la mosquée se rattachent à la **phase 2**. Le substrat géologique n'a pas été atteint et il n'a pas été possible ici de déceler des niveaux se rattachant à la phase 1.

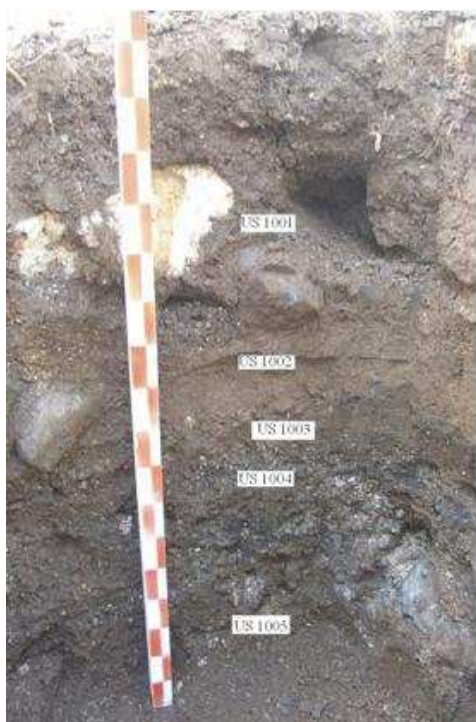


Figure 115 Aperçu de la stratigraphie du sondage 1. On aperçoit nettement une couche homogène de sable fin (US1002) et un niveau cendreux (US1004). Le mur oriental de la mosquée (M101) est situé à gauche, en dehors de l'image. Cliché, M. Pauly 2006.

³⁷⁶ (Lyon-4473): âge ¹⁴C BP : 655±30, âge calibré (SH-Cal13) : 1300-1401.

Sondage 02 (ACOUA-AMK QN 2006 Sd 02) :

La stratigraphie de ce deuxième sondage a été observée lors du creusement des fondations d'un second pilier béton permettant d'observer la stratigraphie au niveau de l'intérieur présumé du bâtiment 01 :

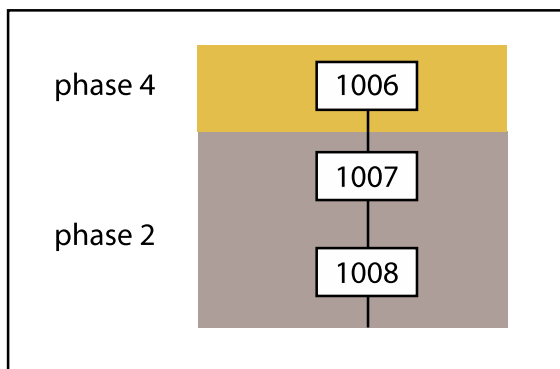


Figure 116 Diagramme stratigraphique du sondage 2.

Une couche de cailloutis et de terre noire (US 1006) associée à quelques décombres similaires à l'US1001 du sondage 01 est observée directement sous le niveau de sol actuel. Ce niveau relève distinctement de la **phase 4**. Ce niveau superficiel recouvre un dépôt de débris coralliens (US1007) qui semble constituer l'ancien niveau de sol du bâtiment 01. Ce niveau est suivi d'une couche épaisse composée d'un mélange de cailloutis et de terre noire (US1008) supportée par un hérisson de blocs de basalte. Le substrat géologique n'a pas été atteint. Cette séquence stratigraphique a été complétée lors de la reprise de fouilles sur le bâtiment 01 en 2012, permettant de dater cet aménagement de sol de la **phase 2**. On n'observe pas de modification du niveau de circulation intérieur durant la phase 3, absente de cette séquence stratigraphique.

Sondage 03 (Acoua-AMK 2006 Sd 03)

Lors du décapage de structures maçonnées dans le secteur 2, un angle d'une construction a été reconnu (bâti 02). Contre ce bâtiment, à l'ouest, un petit édicule rectangulaire, a été identifié : l'épaisseur des maçonneries n'excède pas 25 cm et sont recouvertes d'un bel enduit de mortier de chaux. Nous avons orienté un sondage à l'intérieur du coffrage rectangulaire de cet édicule pour en déterminer la fonction (bassin, sépulture maçonnée ?). Nous en complétons ici l'analyse stratigraphique avec celle des niveaux rencontrés à l'intérieur du périmètre délimité par l'enclos domestique de l'ensemble architectural 02 :

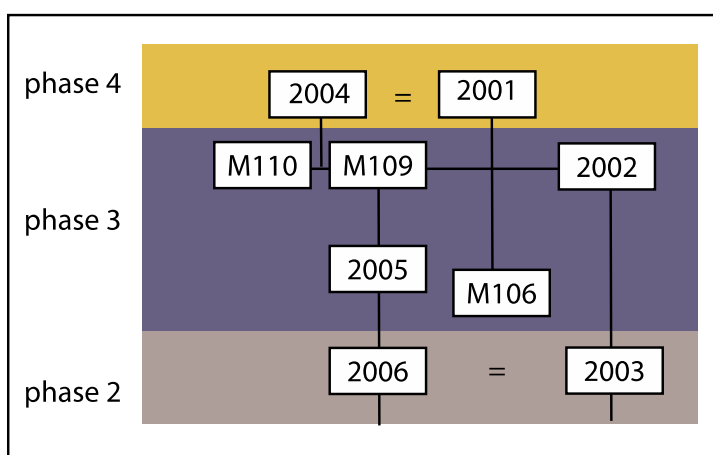


Figure 117 Diagramme stratigraphique du sondage 3

Les US2001 et 2004, immédiatement rencontrées sous le niveau de sol actuel correspondent aux décombres de constructions maçonnées comportant des moellons de basalte et des briques de corail (*porites*), associés à des rejets détritiques (tessons et restes alimentaires). Ces niveaux caractérisent une période d'abandon du bâti ancien (**phase 4**).

Les niveaux suivants sont contemporains de la période d'activité du bâti 02 (**phase 3**). L'US 2002 est couche de latérite indurée qui correspond à un ancien niveau de circulation à l'intérieur de l'enclos domestique composé des murs 106 et 107. Des structures en creux, éventuellement des trous de poteaux, interrompent ce niveau de sol et correspondent à des structures légères contemporaines ou postérieures à l'occupation de l'ensemble architectural 02. Délimitée par les murs 109, 110 et 111, l'US2005 correspond probablement au niveau de sol à l'intérieur de l'édicule appuyé contre le mur 106. Il s'agit d'un dépôt de cailloutis comportant en terme de mobilier quelques tessons, ainsi que deux fusaïoles à décor géométrique. Ce niveau repose sur un second niveau anthropisé, US2006, équivalant à l'US2003, caractérisé par de la terre noire comportant des rejets détritiques (tessons, coquillages) ainsi qu'un fragment de mandibule humaine conservant une molaire. Ce niveau

qui semble très remanié et suggérant un contexte funéraire proche, n'a pu être exploré jusqu'au substrat géologique par manque de temps. Il n'a donc pas été possible de vérifier si l'édicule correspondrait à une sépulture maçonnée qui aurait été appuyée contre le mur de délimitation d'un espace domestique.

Les fondations des murs maçonnés de la phase 3 sont engagées dans ces niveaux profonds qui semblent ainsi relever d'une phase d'occupation plus ancienne (**phase 2 ?**).

3. Reprise des fouilles en 2012 sur le bâtiment 01

En 2011, lors de travaux sur le réseau d'eau, une tranchée a été réalisée le long de la route jouxtant le bâtiment 01 identifié en 2006. Durant ces travaux, la découverte fortuite d'un squelette d'adulte nous a été décrite par les habitants du quartier. Celle-ci n'a pas été déclarée et nous n'avons été mis au courant que plusieurs mois après. D'après les témoins, le squelette était inhumé selon une orientation ouest-est, tête à l'est, ce qui correspondrait à la norme funéraire musulmane. L'orientation de l'édifice 01, la présence de sépultures dans ses abords immédiats nous ont conduit à émettre l'hypothèse qu'il s'agissait d'une mosquée. Dans le prolongement de la fouille d'Antsiraka Boira de 2012, nous avons consacré quelques journées à la réalisation d'un sondage sur la partie encore accessible de cet édifice.

À la reprise de la fouille, six ans après les premières opérations, le secteur avait pris l'allure d'un terrain vague : de nombreux déchets recouvraient les structures archéologiques que l'on ne distinguait plus. La maison, dont la construction avait débuté en 2006 n'était toujours pas achevée. Après un rapide nettoyage de la zone, il fut décidé d'ouvrir une fenêtre stratigraphique de quelques mètres carrés sur la section nord de cet édifice (M102). La découverte d'une structure maçonnée en limite de sondage nous a conduit, dans un deuxième temps, à réaliser une extension de la zone de fouille pour en apprécier la nature.

Nous avons repris pour ce sondage la même série d'enregistrement que pour la fouille de 2006 qui s'achevait par l'US1005. L'enregistrement des données de terrain et du mobilier commence ainsi à l'US1006. Il est précisé sur les sachets de mobilier : « Acoua-AMK (pour Acoua Agnala M'Kiri) 2012, Sd (pour sondage) Mosquée ».

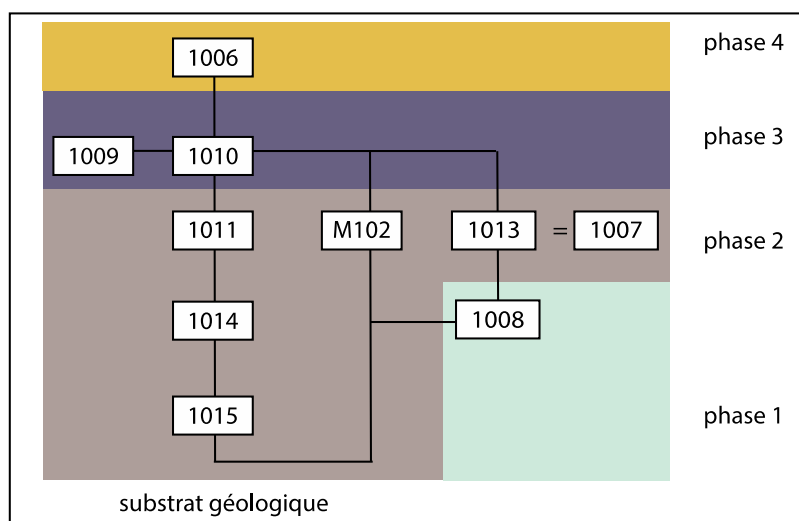


Figure 118 Diagramme stratigraphique du sondage sur le bâtiment 01.

Le premier niveau archéologique rencontré après décapage du couvert végétal est un pierrier de démolition. Enregistré en US1006, il se compose d'une couche de décombres comportant de nombreux fragments de mortier de chaux, des moellons (basalte et corail) et des fragments d'enduit mural. Le mobilier rencontré dans ce contexte stratigraphique se compose de rejets alimentaires (ossements de zébu, coquillages) et de tessons de céramique commune à profil caréné sans décor ou parfois décorée d'incisions obliques sur la carène (type Chingoni). Des tessons de céramique de grande taille, ont été retrouvés dans le niveau d'abandon à l'intérieur de l'édifice. Ces données stratigraphiques rejoignent nos observations

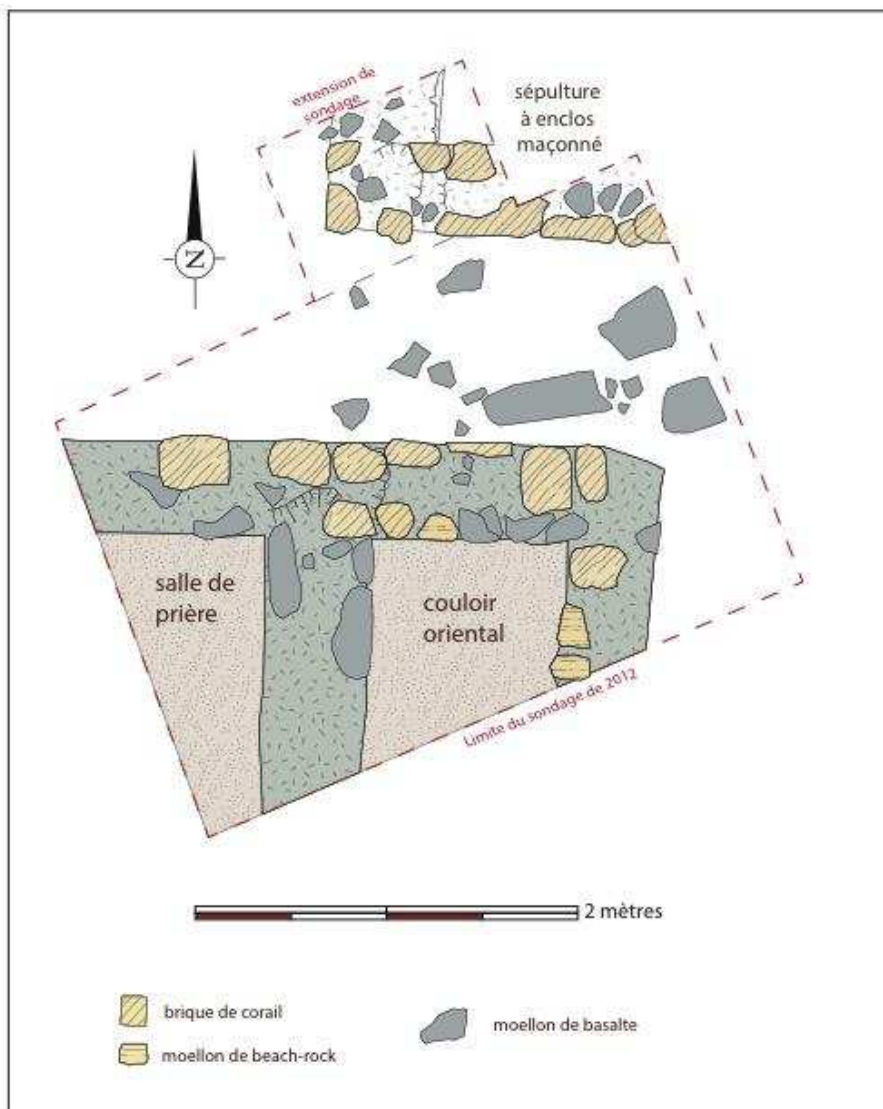


Figure 119 Sondage de 2012 sur le bâtiment 01, relevé des structures archéologiques.

Relevé stratigraphique:

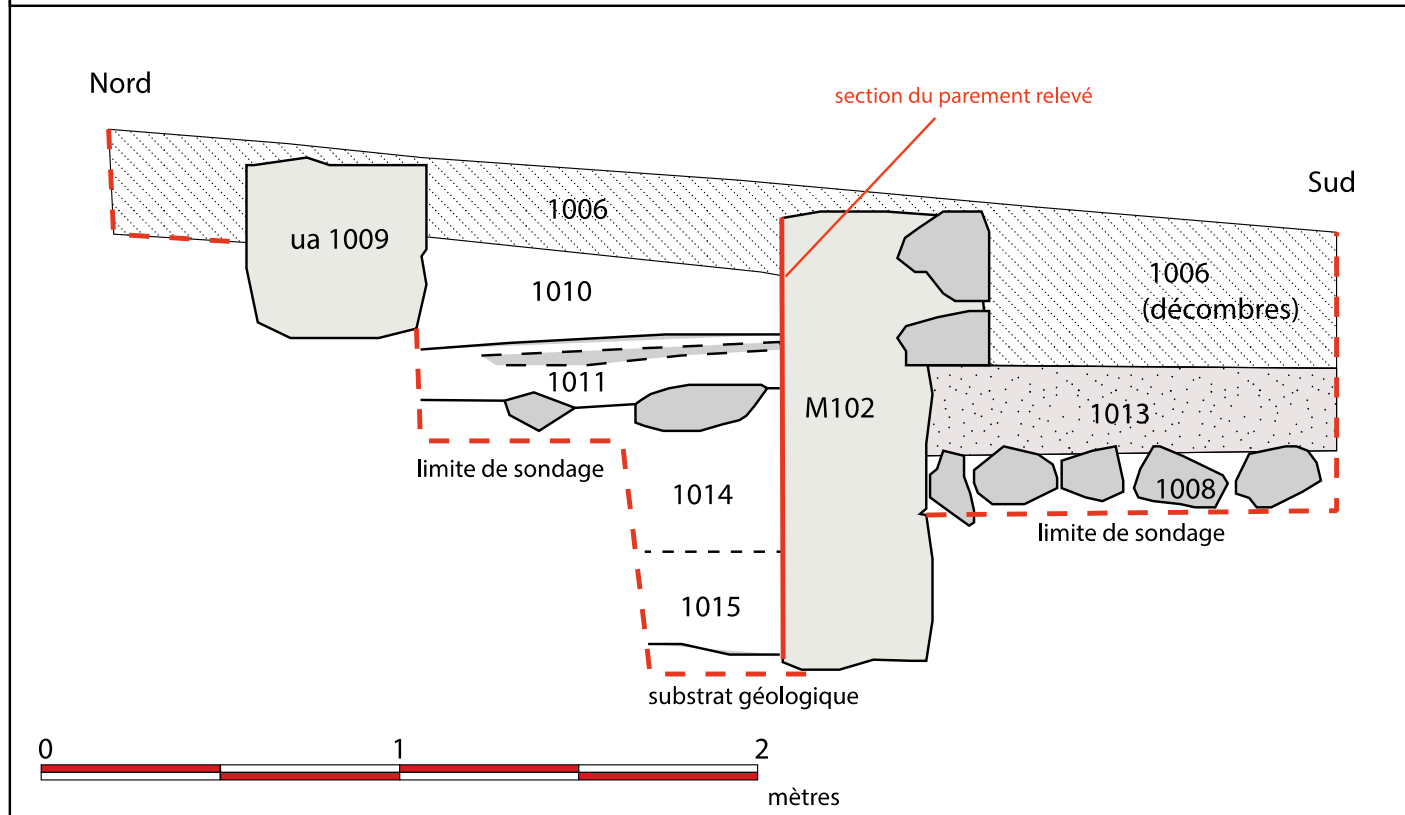


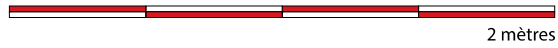
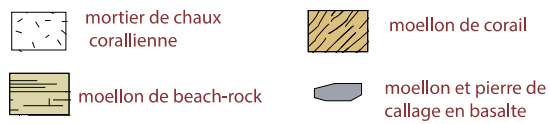
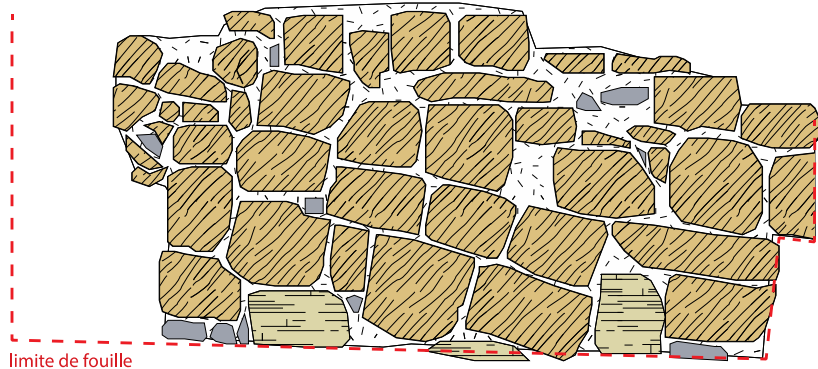
Figure 120 Sondage de 2012 sur le bâtiment 01, relevé de la stratigraphie observée

Acoua-Agnala M'kiri

Parement extérieur conservé du mur 102 du bâtiment 01 (mosquée supposée)
sondage archéologique décembre 2012-janvier 2013

Relevé et DAO, M. Pauly 2013

Relevé des élévations conservées avec description des matériaux:



Analyse des phases de construction et de reprise des maçonneries:

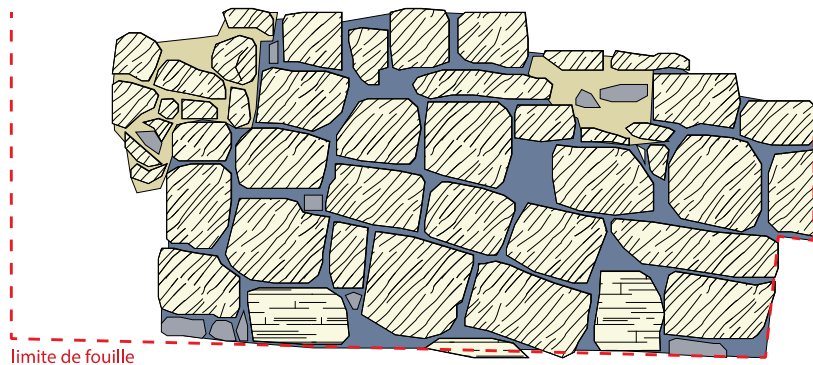


Figure 121 Relevé des élévations conservées du mur 102 (bâtiment 01).



Figure 122 Moellons de corail provenant des décombres du bâtiment 01 (US1006).
Cliché, M. Pauly 2012.



Figure 123 Angle intérieur du bâtiment 01 après démontage de l'US1006. Noter l'aménagement du sol intérieur composé de sable et gravillon qui avait déjà été reconnu en 2006 au niveau du sondage 2. Des tessons reposent sur ce niveau de circulation.
Cliché, M. Pauly 2012.



Figure 124 US1011, lit de tesson à l'extérieur du bâtiment 01.
Cliché, M. Pauly 2012.



Figure 125 Aperçu général du sondage avec en haut, les arases de l'angle nord-est du bâtiment 01, en bas, en limite nord du sondage, les arases partiellement fouillées d'une construction maçonnée (UA1009). Au niveau de la mire, ancien niveau de circulation comportant des moellons de roche basaltique. Cliché, M. Pauly 2012.



Figure 126 Aperçu du sondage avec au premier plan les arases du bâtiment 01 et au second plan, en limite de fouilles, les arases d'une construction maçonnée (UA 1009), dont les fondations sont engagées en US1010. Cliché, M. Pauly 2012.



Figure 127 Angle extérieur du bâtiment 01 : US1011, tessons de céramique piégés sous les fondations de la reprise du mur 101. Cliché, M. Pauly 2012.



Figure 128 Détail du parement extérieur du bâtiment 01 (mur 102), composé d'un appareil de briques de corail taillé, disposées en assises régulières. Cliché, M. Pauly 2012.

de 2006 réalisées au niveau des sondages 1 et 2. Ces niveaux d'abandon et de destruction relèvent de la **phase 4**.

Le dégagement de ces décombres a rapidement permis de faire apparaître les arases superficielles encore en place des murs appartenant à l'édifice 01, ainsi qu'une structure maçonnée inédite, voisine de celui-ci et repéré en limite nord du sondage (UA1009). Celle-ci, après extension de la zone de fouille, s'avère correspondre à l'angle sud-ouest d'une petite construction maçonnée, d'emprise rectangulaire et dont les fondations, tout comme l'ancien niveau de circulation contemporain, s'inscrivent dans l'US1010 (fig. 125 et 126). Ce contexte stratigraphique indique que cet édicule est plus récent que l'édifice 01 et relève de la **phase 3**.

L'US1010 est un niveau caractérisé par un sédiment argileux comportant quelques rejets anthropiques. On note une absence de décombres ce qui laisse envisager qu'il s'agisse ici du dernier niveau contemporain de la phase d'activité du bâtiment 1. Le mobilier céramique provenant de ce contexte correspond à des récipients carénés qui se rattachent à la phase

culturelle Chingoni. Un lit de tessons se rencontre entre l'US 1010 et l'US 1011, accompagné d'une couche de cendre qui pourrait témoigner d'un niveau d'incendie (fig. 124). L'US 1011 fournit un mobilier céramique intéressant avec décors modelés atténués similaires à ceux rencontrés dans le dernier niveau d'occupation de la porte de l'enclos villageois. Des dalles en basalte ont été reconnues entre l'US 1011 et 1014. Elles semblent caractériser un aménagement du niveau de circulation et sont contemporaines de la reprise des maçonneries des murs 101 et 102 et l'ajout d'un mur de refend à l'intérieur du bâtiment 01. Au delà de cette US, la fouille s'est limitée à une fenêtre stratigraphique réduite le long du mur de la mosquée, afin de privilégier le relevé du parement extérieur. L'US 1014 a fourni deux fragments de récipients en pierre ollaire (chloritoschiste), ainsi que des tessons à décors modelés. Cette strate, qui comporte également des charbons, n'a pu être formellement reliée à l'US1004, reconnue en 2006. L'US1015, qui présente les mêmes caractéristiques sédimentaires que l'US1014, repose sur le substrat géologique latéritique et a été créée arbitrairement pour distinguer le mobilier archéologique retrouvé en plus grande profondeur.

Le sondage à l'intérieur du bâtiment 01 présente une séquence stratigraphique distincte. Si l'on reconnaît également un niveau de destruction (US1006) comportant des décombres associés à des tessons de céramique (fig. 123), celui-ci est suivi en stratigraphie, d'une couche homogène de gravillon et de sable (US1013) correspondant à l'ancien niveau de circulation intérieur. Ce gravillon se mélange progressivement à un sédiment argileux et repose sur un pierrier (US1008) participant à la surélévation du niveau de sol intérieur. Dans ce contexte, des tessons de céramique décorés d'impressions de coquillage « arca », des motifs incisés en chevrons et des impressions ponctiformes ont été découverts. Il n'a cependant pas été possible d'explorer plus loin la stratigraphie.

Le mur 102 présente une élévation conservée jusqu'à une hauteur d'1,20 mètre. Le relevé de l'appareil de son parement permet de restituer deux états successifs :

Lors de son état initial, le bâtiment 01 présente un parement composé de briques de grès marin (beach-rock) et de corail taillé, de 20 à 30 cm de hauteur, agencées en assises régulières et hourdées par un mortier de chaux. Comme observé en 2006 sur le mur 101 au niveau du sondage 1, certains moellons sont rubéfiés, ce qui pourrait correspondre aux traces laissées par un incendie.

Une seconde phase apparaît nettement, caractérisée par une reprise des maçonneries. Celle-ci emploie un appareil irrégulier de moellons de corail et de roche basaltique, également hourdés avec un mortier de chaux. Cette reprise des maçonneries se rencontre en particulier au

niveau du chaînage entre les murs 101 et 102. Le mur 101 est alors totalement reconstruit avec un léger décalage par rapport à son tracé initial. À l'intérieur de l'édifice, un massif maçonné, perpendiculaire au mur 102 et contemporain de cette phase de reconstruction, pourrait appartenir à un mur de refend construit dans le but de réaménager l'intérieur du bâtiment en créant un couloir latéral.

Interprétation du bâtiment 01

Le bâtiment 01 est dès le premier état reconnu, une construction maçonnée. Celle-ci présente un appareil très soigné composé de briques de corail ou de grès de plage, de 30 centimètres de hauteur, et agencées en assises régulières. À l'intérieur de cet édifice, on observe une surélévation d'un mètre par rapport au niveau de circulation extérieur d'origine. Ce remblai intérieur n'est pas homogène, il se compose d'un hérisson composé de blocs de basalte éclatés recouverts d'une couche de gravillon corallien. Cette surélévation du sol intérieur et le soin apporté à la qualité de l'appareil du parement sont deux caractéristiques que l'on retrouve fréquemment parmi les premières générations de mosquées swahili construites en pierre. La datation de la construction de cet édifice est néanmoins difficile à établir. Le mur 102, exploré sur toute la hauteur de son élévation conservée, repose sur le substrat géologique. Les accumulations archéologiques contre ce mur, en particulier les tessons à décor modelé et une couche cendreuse ayant fait l'objet d'une analyse C¹⁴, apportent une indication sur la période d'activité de cet édifice, centrée sur le XIV^e siècle. On peut donc raisonnablement penser que cette mosquée est bâtie au cours de la **phase 2**. En revanche, la présence, dans le remblai intérieur de cet édifice, de tessons se rattachant à la tradition Hanyoundrou soulève la possibilité d'une plus grande ancienneté pouvant se rattacher à la **phase 1** (XII^e siècle). Cependant, la nature même de ces accumulations en tant que remblai, par nature nécessairement très remanié, ne permet pas d'affirmer une aussi grande ancienneté. Ces tessons pourraient en effet provenir de niveaux anciens incorporés involontairement dans le remblai apporté lors de la surélévation du niveau de sol intérieur³⁷⁷.

Le relevé des élévations conservées du mur 102 met en évidence une reprise des maçonneries. Celle-ci s'observe en stratigraphie à la jonction des US1014 et 1011 qui présentent

³⁷⁷ Il est cependant significatif que ces tessons ne soient pas associés à des tessons plus récents. En outre, les données funéraires sur le site d'Antsiraka Boira attestent d'une islamisation ancienne, dès la phase 1, et l'usage sur ce site de dalles de corail taillées comparables aux briques employées pour la construction des murs de cette mosquée. On ne peut donc pas exclure définitivement l'hypothèse d'une construction dès la phase 1.

quelques moellons de roche basaltique. À cette occasion, le plan de l'édifice aurait ainsi été modifié par la reconstruction du mur oriental et l'ajout d'un mur de refend à l'intérieur. La sépulture à enclos maçonné, observée au nord, s'inscrit dans ce contexte stratigraphique. Ces reprises et modifications architecturales, associées à des tessons de tradition Tsingoni, interviennent durant la **phase 3** et daterait du XV^e siècle. L'édifice est alors abandonné et ruiné durant la **phase 4** (XVI^e-XVII^e siècles).

L'interprétation de la fonction de cet édifice est délicate. Son orientation qui suit un axe nord-sud et la présence de sépultures dans son environnement immédiat permettent raisonnablement d'envisager l'hypothèse qu'il s'agisse ici d'une mosquée. On regrettera toutefois la conservation partielle de celle-ci, largement tronquée lors de la construction de la route Acoua-Mtsangadoua. Ainsi, il n'a pas été possible d'atteindre l'emplacement du mihrab supposé qui aurait permis de confirmer définitivement cette interprétation. La hauteur conservée des élévations (plus d'un mètre sous le niveau de sol actuel), n'exclut pas, qu'à l'avenir, d'autres structures conservées sous la route actuelle puissent être étudiées³⁷⁸.

L'appareil observé pour la première phase de construction est remarquable : c'est la première fois à Mayotte qu'est observée cette technique de construction de qualité employant des briques régulières de corail taillé. Cette technique se rencontre sur des mosquées swahili datées des XII^e-XIII^e siècles comme la mosquée de Kilwa lors de sa première phase de construction, [Chittick, 1974], ou celle de Sanjé ya Kati, [Pradines, 2009]. Le site de Shanga présente la plus ancienne occurrence de l'utilisation de briques de corail durant la phase « *porites bulding* » datée, des X^e-XI^e siècles [Horton, 1996]³⁷⁹. Aux Comores, seules les mosquées de Sima et Domoni à Anjouan, durant les premières phases de construction datées des XI^e-XII^e siècles, présentent ce type d'appareil, [Wright 1992]. La mosquée d'Agnala M'kiri est assurément en activité au cours du XIV^e siècle et pourrait avoir été fondée plus tôt, dès la phase 1. Cet édifice aurait été endommagé par un incendie, nécessitant une restauration au cours du XV^e siècle. L'ajout, à cette période, d'un mur de refend à l'intérieur pourrait alors être interprété par la création d'un couloir latéral. Un enduit de sol, observé en 2006 à l'angle des murs 101 et 102, pourrait correspondre soit à un accès, soit une baie éclairant ce couloir latéral. Il n'est cependant pas exclu que cette ouverture existe dès la première phase de construction.

³⁷⁸ Nous savons par exemple que les niveaux archéologiques sont intacts sous la route actuelle : lors du creusement d'une tranchée pour une canalisation, nous avons ainsi pu observer un tronçon de l'enclos villageois. Il en est certainement de même pour les structures profondes de cet édifice.

³⁷⁹ À Shanga, ces briques de corail sont hourdées avec de l'argile, les constructions employant la chaux corallienne étant plus tardives.

Dans ce cas, il s'agit d'une fenêtre participant à l'éclairage de la supposée salle de prière au niveau de son angle nord-est.

Bien cerné en stratigraphie dans les niveaux datant de la phase 3, l'édicule localisé au nord de la mosquée, et bien que nous n'ayons pas pu procéder à la fouille complète de celle-ci, est très probablement une sépulture à enclos maçonné.

Les XV^e-XVI^e siècles peuvent être envisagés comme étant la période d'abandon puis de destruction de cette mosquée, au même titre que les grandes habitations du quartier des notables au cours de la phase 4.

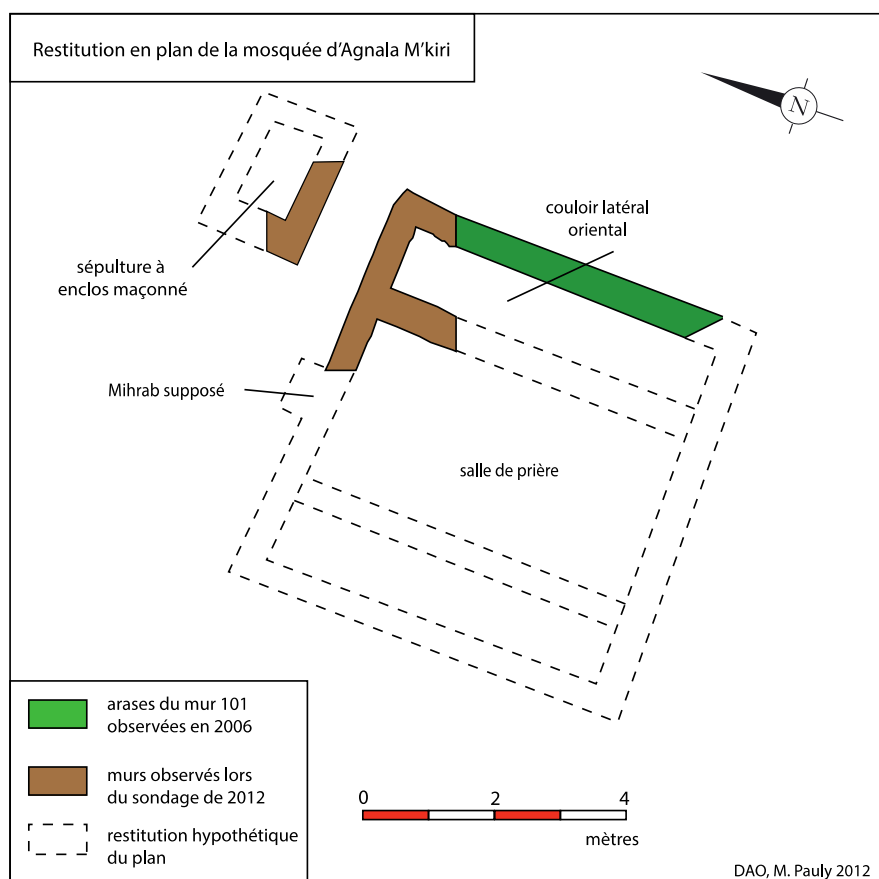


Figure 129 Hypothèse de restitution du plan de la mosquée supposée d'Agnala M'kiri (bâtiment 01).

4. Observations archéologiques dans la zone 3

Les tranchées de fondation d'une maison de particulier nous ont permis de réaliser quelques observations archéologiques, ces travaux laissant apparaître plusieurs murs maçonnés. Nous avons pu dégager les arases de quelques-uns et réaliser le relevé de leur maçonneries mais il n'a pas été possible de réaliser une fouille plus approfondie (fig. 130). Ces données complètent toutefois le plan d'ensemble du quartier des notables.

Le mur 112 présente une largeur de 70 cm. Il se compose de moellons de phonolithe éclatée hourdés par un mortier de chaux. Celui-ci vient s'appuyer à l'ouest contre le mur 113 et se prolonge à l'est au-delà de la zone de fouille. Au nord de ce mur, un muret maçonné, M115, de 25 centimètre de largeur et conservant un enduit mural, compose avec le mur 116, une structure maçonnée appuyée contre le mur 112.

Le mur 113, chaîné au mur 114 avec lequel il forme un angle droit présente des maçonneries composées de moellons de roche basaltique hourdés au mortier de chaux, pour une largeur de 80 centimètres.



Replacés dans le plan d'ensemble du quartier des notables (*cf. infra*), ces arases relèvent certainement des aménagements de la **phase 3** : le prolongement des murs 113 et 114 a été reconnu lors de la fouille de la zone 4 : le mur 113 appartenant à l'enclos domestique de l'ensemble architectural 03, connecté à l'ensemble architectural 02 par le mur 114.

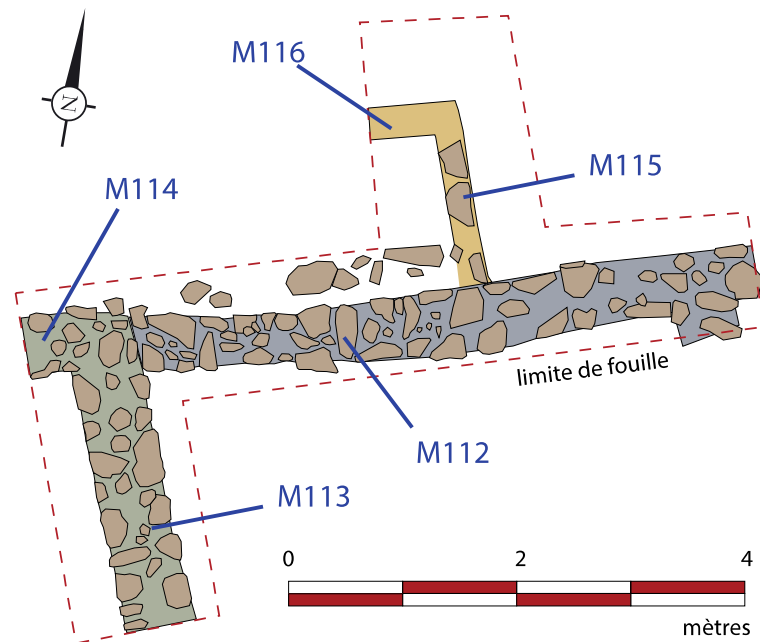
Figure 130 Aperçu des arases du mur 112.
Cliché, M. Pauly 2007.

Zone 3 (fouille de novembre 2007)
Relevé en plan des arases de murs maçonnés

Relevé, DAO, M. Pauly 2007



Aperçu des arases du mur 112
(au premier plan) et des murs 113 et
114 (à l'arrière plan).



Aperçu des arases du mur 115



Détail d'un enduit mural conservé contre
le parement du mur 115

Figure 131, Agnala M'kiri, quartier des notables, structures archéologiques observées en 2007 dans la zone 3. Clichés, M. Pauly 2007.

5. La fouille de la zone 4 (Acoua-AMK QN 2007-2008)

Considérations générales :

Ce secteur, limitrophe des zones 2 et 3, était, au moment de la fouille, encore peu impacté par les récents aménagements, uniquement limités ici à des dépôts de gravats contemporains que nous avons rapidement évacués. Cette zone présente alors un léger tertre composé des décombres d'anciennes constructions maçonnées, formant un pierrier sur lequel poussaient quelques arbres à pain. Les premières structures archéologiques observées à la fouille correspondent aux arases de constructions maçonnées et leur décombres. Ces ruines étaient interprétées par les habitants d'Acoua comme étant les vestiges d'une ancienne mosquée. Le quartier Agnala M'kiri, « la forêt de la mosquée » en tire d'ailleurs son nom. Si cette forêt faisait jadis l'objet d'un culte aux esprits rendu autour d'un grand rocher naturel (le lieu portait jadis le nom d'Añala fady, la forêt sacrée, dans le sens où il y existe des interdits religieux), cet espace a largement été désacralisé depuis³⁸⁰. Les anciens murs, qui d'après les témoins, étaient très nombreux dans ce secteur, ont largement servi de carrière pour la construction des maisons des alentours, sort partagé par le rocher sacré. Les dernières élévations ont ainsi été abattues par le propriétaire de la parcelle quelques décennies plus tôt. De même, une grande partie du secteur a été nivelée au bulldozer, probablement en 1987, lors de la réalisation de la piste reliant Acoua à Mtsangadoua. Aussi, seul le tiers oriental de la zone de fouille présentait encore une conservation des élévations au-dessus du niveau de circulation originel. Ailleurs, seules les fondations et les niveaux antérieurs à la dernière phase de construction sont conservés, rendant parfois difficile l'interprétation de ces niveaux archéologiques.

Lorsque les élévations sont conservées, celles-ci, au mieux, ne dépassent pas quelques dizaines de centimètres. Dans le meilleur des cas, elles sont généralement préservées sous une couche de décombres épaisse d'environ 30 à 40 cm. Ces niveaux superficiels (enregistrés en DCB pour « décombres ») comprennent les décombres des maçonneries des anciennes élévations (moellons, mortier de chaux, fragments d'enduit mural). Ces décombres sont mêlés à des rejets détritiques nombreux composés de restes alimentaires et de tessons tardifs rattachés à la phase Tsingoni (récipients à carène striée ou à engobe rouge ou noir). Quelques

³⁸⁰ Une habitante du quartier nous a toutefois confié qu'elle avait choisi de construire sa maison en ce lieu en connaissance de cause, dans le but de rechercher la protection des esprits. La quantité importante de moellons de corail apparus lors du creusement des fondations de sa maison indique certainement qu'elle avait ciblé juste ! Ce fait rappelle que les anciennes constructions maçonnées se prolongeaient très certainement bien au-delà de la zone où nous avons pu fouiller.

aménagements relevant de structures légères (piquets de clôture) ont été repérés à la fouille suggérant, au côté de ces dépôts détritiques, la poursuite d'une occupation diffuse du site après l'abandon des constructions maçonnées.

De manière générale, la fouille de ce secteur a permis de compléter le plan d'ensemble des constructions maçonnées partiellement repérées les années précédentes. Ponctuellement, des sondages ont été réalisés afin d'explorer les niveaux archéologiques plus anciens, en particulier sous « l'aile d'habitation » où la conservation des niveaux archéologiques s'est avérée très satisfaisante. Ces observations, bien que limitées, ont montré l'excellent potentiel archéologique de ce secteur y compris pour les niveaux actuellement scellés sous les constructions actuelles dont les fondations n'impactent que très superficiellement les niveaux archéologiques.

L'enregistrement du mobilier est précédé de la mention AMK QN « Agnala M'kiri Quartier des Notables », suivi de l'année de fouille. L'enregistrement stratigraphique de la zone 4 débute par l'us 4001. Nous exposons ici, dans un premier temps les résultats de cette fouille par section (en premier le bâti relevant de l'ensemble architectural 02, aile d'habitation, salle au *baraza*, enclos domestique puis l'ensemble architectural 03), avant de proposer une interprétation du plan de ce quartier d'habitation. Les résultats de l'exploration des niveaux archéologiques conservés sous l'aile d'habitation sont présentés en dernier.

L'aile d'habitation

Le décapage des niveaux superficiels laisse rapidement apparaître les arases d'une construction rectangulaire de 13 mètres de longueur et 5 mètres de large, subdivisée en plusieurs pièces (fig. 132). Les limites nord-ouest de cet édifice se prolongent au-delà de la zone de fouille, sous le chantier d'une maison en construction. Le profil stratigraphique fait nettement apparaître l'arasement de ces structures à l'ouest du mur 138, certainement lié au nivellement opéré dans ce secteur par un bulldozer. Aussi, les niveaux de circulation initiaux ne sont probablement pas conservés, à l'exception des deux pièces situées à l'extrémité orientale où le niveau de sol était encore en place.

Les chainages et « coup de sabre » dans les maçonneries permettent de distinguer nettement plusieurs étapes de construction. Les murs 134, 133, 129 et 127 qui sont chaînés les uns aux autres et qui présentent un appareil similaire composé de moellons de trachyandésites et quelques moellons de corail ont été construits dans un premier temps. Ils délimitent ainsi un vaste quadrilatère structurant ici le plan de cet édifice. Le mur 142 vient dans un deuxième temps s'appuyer contre le mur 127, certainement pour fermer au nord l'espace dévolu à une

aile d'habitation. Les murs 126, 138, 143 et 122 divisent cet espace en petites pièces. Ils utilisent également des moellons de roche basaltique auxquels sont davantage associés des blocs de corail. La plus grande de ces pièces enregistrée P027 et mesurant 3 sur 2,2 mètres, est délimitée par les murs 133, 129, 126 et 138. Celle-ci présente un enduit de sol (US4007a) partiellement conservé (fig. 135) et reposant sur une couche de remblai latéritique (US4007b). Les élévations conservées des murs, préservées sur quelques centimètres seulement, font apparaître un enduit mural de qualité (fig. 137). Lors du déblaiement des décombres recouvrant cette pièce, quatre longs clous forgés ont été reconnus (DCB027-1), mais globalement, le mobilier archéologique y est très faible en quantité.

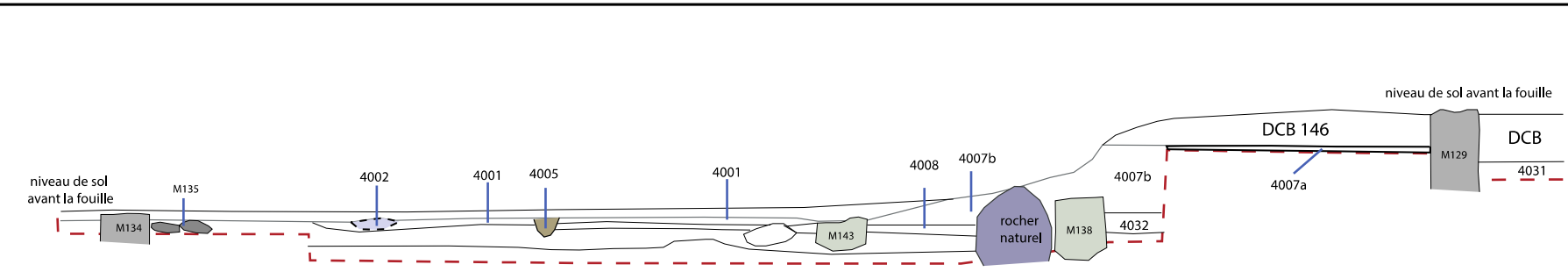
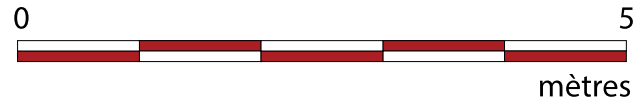
Un petit réduit de deux mètres carrés, enregistré en P028, jouxte au nord cette pièce (fig. 134). Il est délimité par les murs 126, 129, 127 et 138. Les murs 138 et 129 sont doublés par les murs 124 et 125 (banquettes maçonnées ?). Les murs conservent également un enduit mural. Ce réduit présente un sol en terre battue composé d'une couche de latérite (US4030). Dans ces deux pièces, une couche de remblai, composée de latérite stérile en mobilier archéologique, et épaisse d'une cinquantaine de centimètres a été apportée délibérément pour surélever le niveau de sol par rapport aux niveaux de circulation extérieur (fig. 138). La troisième pièce, enregistrée en P025 et délimitée par les murs 133, 138, 122 et 143, présente le même type de surélévation. On note ici la présence d'un rocher naturel volontairement laissé par les maçons au moment de la construction, pour compléter le remblai intérieur de la pièce. Ces remblais recouvrent un niveau sablonneux comportant des reliquats de mortier de chaux correspondant au niveau de construction des murs maçonnés (US4032). Du charbon de bois, piégé dans ce mortier a fait l'objet d'une analyse C¹⁴ qui a donné comme datation les XV^e-XVII^e siècles³⁸¹. Un trou de poteau (US4009) semble se rattacher à cette phase de construction. Des dépôts de mortier de chaux (US4010, 4015, 4023, 4028 et 4029) et trous de poteaux observés relèveraient du niveau de construction des murs maçonnés, le remblai de latérite – s'il exista - n'est pas conservé ici. Il est assez difficile, compte tenu de l'arasement des vestiges archéologiques dans ce secteur, de restituer les anciens niveaux de circulation. Une petite pièce, enregistrée en P026 et délimitée par les murs 138, 122, 138, 127 et 142, présente une configuration différente avec la présence d'une ancienne fosse comblée (US4014). À proximité, le sol latéritique (US4013), présente une teinte rougeâtre très marquée

³⁸¹ Lyon 10258, âge RC¹⁴ : 370±30ans, âge calibré (SH-Cal13) : 1465-1636 ap. J.-C.

Figure 132 Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé en plan et en stratigraphie de l'aile d'habitation fouillée en 2017.

Acoua-Agnala M'kiri, 2007
 Quartier des notables, « aile d'habitation »,
 relevés en plan et en stratigraphie des
 premiers niveaux observés

échelle commune
 aux deux relevés



DAO, M. Pauly, 2008

(rubéfaction ou oxydation au contact de l'eau ?). Le remplissage de cette fosse peu profonde se divise en deux couches de terre noire (US4014 a et b) dont la plus récente comporte des éléments architecturaux des anciennes élévations (en particulier un enduit mural qui présente un angle marqué d'un chanfrein) et des tessons, dont un, de grande dimension appartient à un récipient caréné décoré à la base du col d'une série de petits décors modelés (boules). La fouille révèle une galette de chaux durcie épousant le fond de cette fosse tandis que de nombreux fragments de corail ont été récoltés à proximité (US4014 c). Il s'agit très certainement d'une ancienne fosse à chaux utilisée lors de la phase de construction des murs maçonnés puis intégrée dans le bâti, probablement comme latrine ou aire d'ablution. L'activité de cette fosse se prolonge jusqu'à l'abandon de l'édifice comme en témoigne la présence, dans son comblement supérieur, de débris provenant des élévations. Le mobilier issu de ce comblement fournit ainsi des éléments de datation relative intéressants pour dater l'abandon de ce bâti.

La moitié ouest de cet édifice présente un agencement différent où l'on observe les structures de cloisonnements légers. L'arasement des structures archéologiques dans ce secteur rend toutefois difficile l'interprétation de celles-ci. Le sondage profond confirme en effet que la structure composée des US4020, 4021 et 4022 appartient à une phase d'occupation antérieure. Il semble en être de même pour l'alignement de pierre composant le mur 135, interrompu par les maçonneries du mur 133. En revanche, un effet de paroi très net entre la couche gravillonnée US4003 et le niveau latéritique US4001 ainsi que le solin observé en US4002 et les trous de poteau et pierre de calage US4005 et 4006, pourraient correspondre à des aménagements contemporains de ce bâti (fig. 143 et 144). Le mobilier archéologique, particulièrement pauvre, ne permet pas de fournir plus de précisions sur la chronologie de ces aménagements.



Figure 133 Aperçu des arases des murs maçonnés de l'aile d'habitation après décapage des niveaux superficiels. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 134 Aperçu de l'aile d'habitation en cours de fouille. Au premier plan, de gauche à droite, les pièces 026 et 025, et en arrière plan les pièces 027 et 028. Une fosse (US4014) a été reconnue dans la pièce 26. La fouille dans la pièce 25 laisse apparaître un aménagement composé d'un alignement de pierres (US4041) rattaché à une phase d'occupation antérieure. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 135 Aperçu de l'enduit de sol partiellement conservé dans la pièce 027. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 136 Exemple d'enduit mural conservé sur le mur oriental de la pièce 027. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 137 (en haut, à gauche) Aperçu de la fouille de la pièce 028. Noter les fragments d'enduit mural conservés en place et un sondage, au premier plan, montrant l'épaisseur de la couche du remblai latéritique surélevant le niveau de sol (US4030) surélevant le niveau de circulation intérieur. Cliché M. Pauly 2007.

Figure 138 (en haut, à droite) Aperçu du sondage dans le sol de la pièce 027 mettant en évidence un remblai latéritique (US4007b) scellant un niveau de construction (US4032). Cliché M. Pauly 2007.



Figure 139 US4032, croûte de mortier de chaux associée à des charbons de bois et observée sous le remblai latéritique US4007b. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 140 Fragment de céramique carénée à décors modelés retrouvé dans le comblement de la fosse US4014a de la pièce 026. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 141 Fragments de corail non réduits à la cuisson retrouvés en US4014b. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 142 Aperçu de la fosse US4014 avec une croûte de chaux épousant le fond. Noter la localisation de cette fosse à l'intérieur de la pièce 026. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 143 Net effet de paroi observé au sol, à l'ouest de l'aile d'habitation, entre une couche de latérite (US4001) et une couche de gravillon corallien (US4003). Cliché M. Pauly 2007.



Figure 144 Détail de l'US4002, probable solin (terre noire et empierrements) interrompant l' US4001. Cliché M. Pauly 2007.

La salle au baraza

Ce bâti est en connexion avec l'aile d'habitation par les murs 127 et 129, (fig. 145). Il présente un volume intérieur composé d'une seule pièce enregistrée en P031 et délimitée par les murs 127, 129, 140 et 118. Celle-ci a été partiellement dégagée, ses structures se prolongeant au moment du chantier sous une cabane de chantier et sous des arbres à pain que le propriétaire a souhaité conserver.

Si les murs 127, 129 et 140 sont chaînés, le mur 118 qui ferme ce quadrilatère s'appuie contre le mur 129 pour se prolonger avec le mur 117. Au niveau de la jonction entre les murs 117 et 129, se dernier présente un retrait des maçonneries. Il pourrait s'agir ici d'une feuillure du piédroit d'une porte mais ce secteur, en limite de la zone de fouille, n'a pas pu être exploré davantage pour vérifier cette hypothèse.

La pièce 031 présente un espace intérieur de 5,5 sur 3,5 mètres. Ces murs présentent à l'intérieur des traces d'enduit mural partiellement conservé. Toutes les maçonneries des murs intérieurs de cette pièce sont doublées par les murs 119, 120 121 et 123. Il s'agit de massifs maçonnés recouverts d'un enduit mural partiellement conservé. Si l'arasement de ces maçonneries est avéré, au niveau de l'angle des murs 119 et 120, l'élévation d'origine est manifestement conservée dans la mesure où un enduit de siège y est encore visible (fig. 146 et 147). Cette observation permet d'interpréter ces structures maçonnées comme étant des banquettes maçonnées (« *baraza* ») appuyées contre les murs de cette pièce.

Le niveau de circulation de cette pièce est difficilement lisible du fait des perturbations causées par les racines des arbres à pain. Il n'a toutefois pas été observé d'enduit de sol et il est très probable que le sol de cette pièce soit uniquement constitué de terre battue. La hauteur des banquettes maçonnées par rapport au niveau de circulation présumé est estimée à une soixantaine de centimètres.

Un sondage de dimension réduite à l'extérieur du mur 140 a permis de reconnaître les arases d'un mur maçonné (m145) doublant ce dernier, et pouvant ici également correspondre à la présence d'une banquette maçonnée située à l'extérieur de ce bâti, du côté de la cour intérieure.

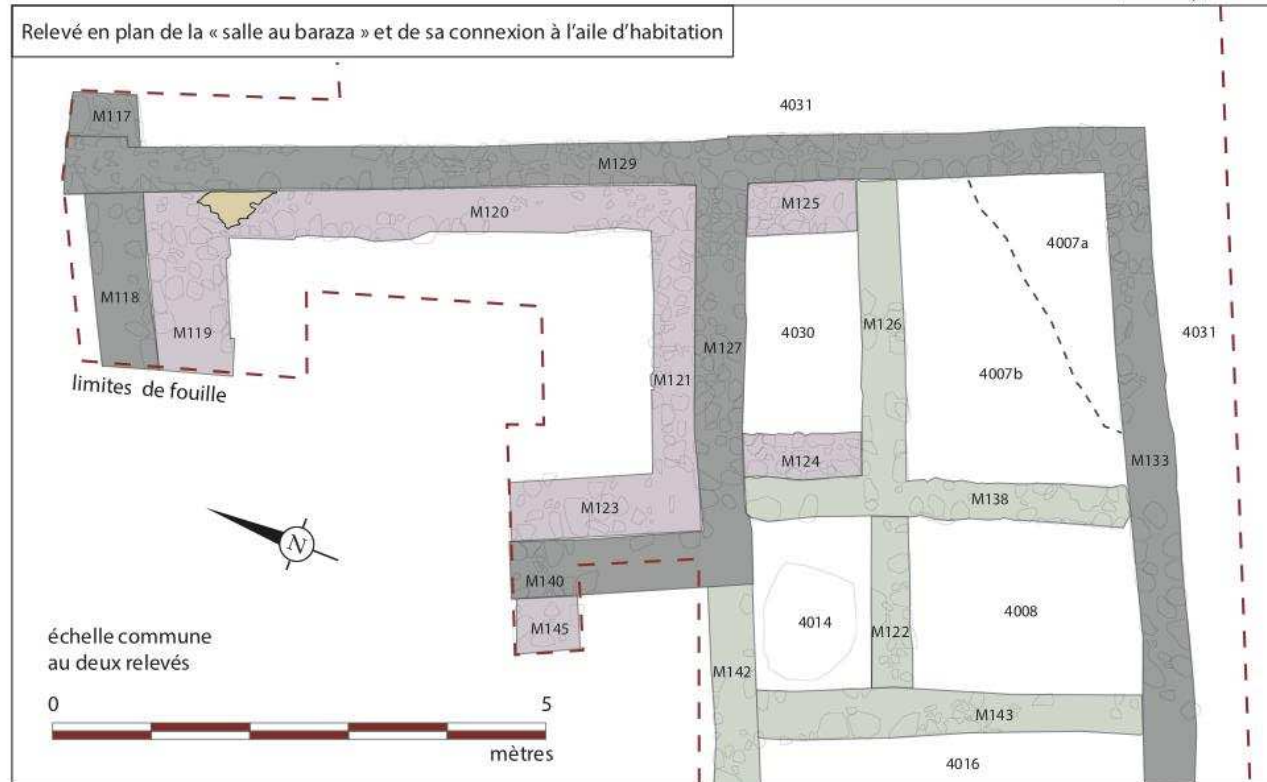


Figure 145 Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé en plan de « la salle au *baraza* » et sa connexion à l'aile d'habitation.

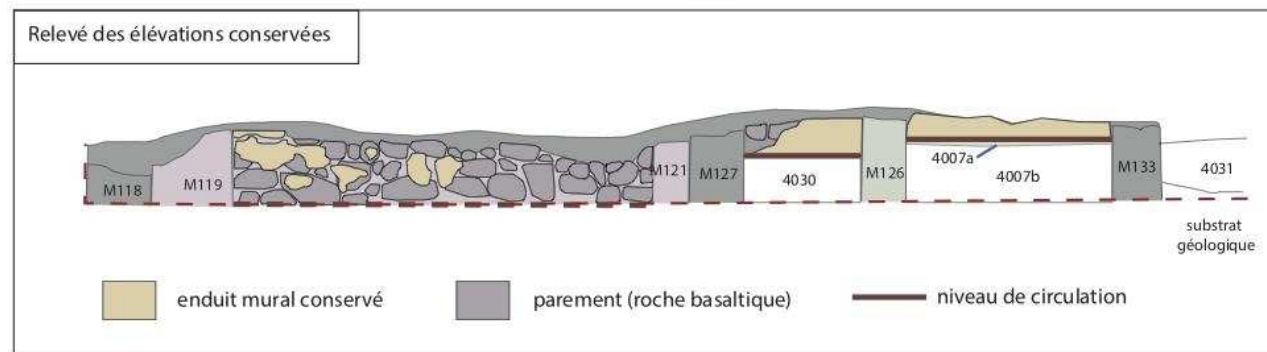




Figure 146 Aperçu des maçonneries d'une banquette maçonnée (m119 et 120), appuyées ici contre l'angle des murs 118 et 129.
Cliché M. Pauly 2007.



Figure 147 Détail de l'enduit du siège conservé de la banquette maçonnée.
Cliché M. Pauly 2007.



Figure 148 Aperçu des maçonneries des murs 129 et 117. Ce dernier pourrait correspondre à un seuil de porte associé à un retrait des maçonneries du mur 117. La salle au *baraza* est en cours de fouille. On distingue néanmoins en haut du cliché l'enduit de siège conservé sur le mur 120. Cliché M. Pauly 2007.



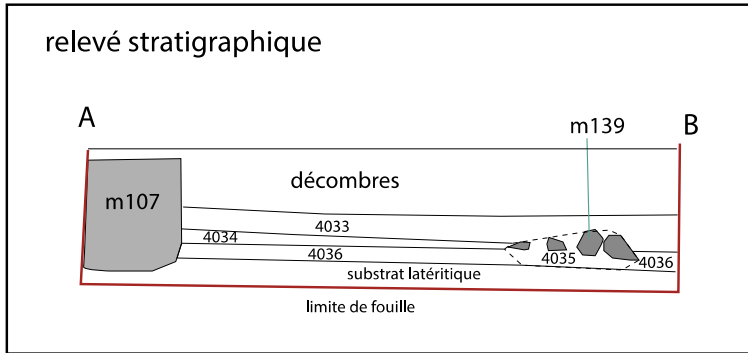
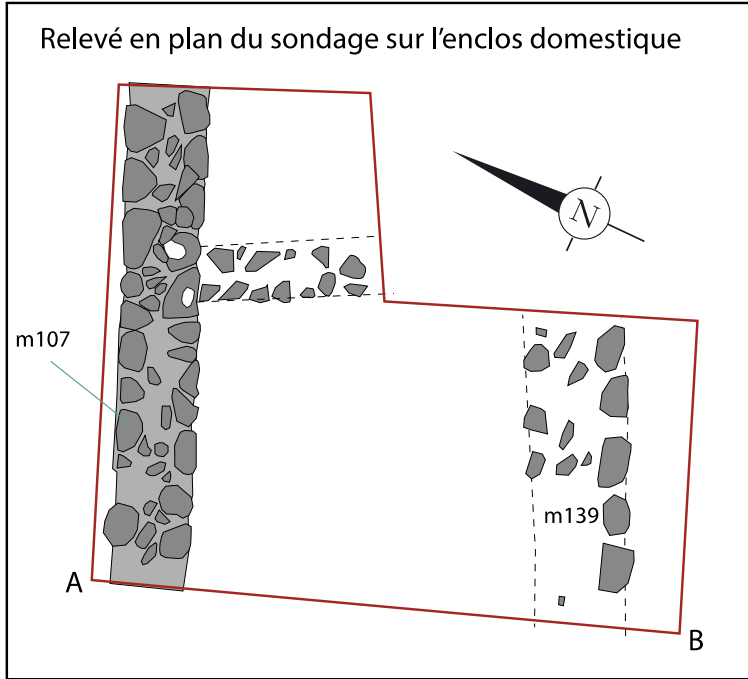
Figure 149 Détail de l'agencement des maçonneries des murs 129 et 117 présentant un retrait (feuillure de porte ?). Cliché M. Pauly 2007.

Le sondage sur l'enclos domestique

Au nord de la zone de fouille, un sondage sur quelques mètres carrés a permis d'approcher des niveaux anthropisés jouxtant un mur maçonné (m107) dont les arases ont pu être reconnues (fig. 150 et 151). Les fondations de ce mur s'inscrivent dans un niveau latéritique (substrat géologique ?). La séquence stratigraphique est ici peu profonde mais plusieurs niveaux distincts ont été isolés : après un niveau homogène composé de décombres (moellons et mortier de chaux), un niveau de terre noire (US4033) a été reconnu. Ce niveau n'a cependant pas livré de mobilier archéologique. Il est suivi d'une couche latéritique indurée pouvant correspondre à un ancien niveau de circulation (US4034). Celle-ci est interrompue par un alignement parallèle au mur 107 et composé de moellons associés à de la terre noire (US 4035) et interprétés comme un possible solin (m139)³⁸². Ces niveaux reposent sur un niveau argileux comportant également très peu de mobilier archéologique (US 4036) lui-même reposant sur le substrat géologique.

Ce sondage, malgré ses modestes résultats permet de compléter ici le plan d'ensemble. La section de mur maçonné se situe dans la continuité du mur 107, observé en 2006, dont il constitue certainement le prolongement. Tous deux présentent le même type d'appareil irrégulier. Ici, cependant, quelques fragments d'enduit mural, encore en place, donnent une indication sur l'aspect originel de ce mur. Parallèlement à ce mur maçonné, l'alignement de pierres non maçonnées (US1039) pourrait en effet correspondre aux soubassements d'une structure légère appuyée contre le mur 139. Cette structure fait écho au mur 108, également observé en 2006, perpendiculaire au mur 106 et qui pourrait se prolonger de la même façon jusqu'au mur 139, délimitant un espace rectangulaire de 2,5 mètres de largeur, appuyé contre l'enclos familial.

³⁸² Un autre alignement de pierre est envisagé, perpendiculaire au mur 107. Toutefois, le contexte stratigraphique, caractérisé par des décombres de murs maçonnés rend ici la lecture difficile, et l'interprétation de cette structure demeure hypothétique.



DAO, M. Pauly 2008

échelle commune aux deux relevés :

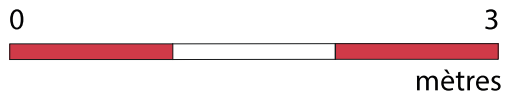


Figure 150 Relevé en plan et en coupe des structures archéologiques observées lors sondage sur l'enclos domestique.



Figure 151 Aperçu du sondage avec au premier plan les empierrements composant la structure 139 et en arrière plan, les assises conservées du mur maçonné 107. Cliché M. Pauly 2007.

6. La fouille de l'ensemble architectural 03

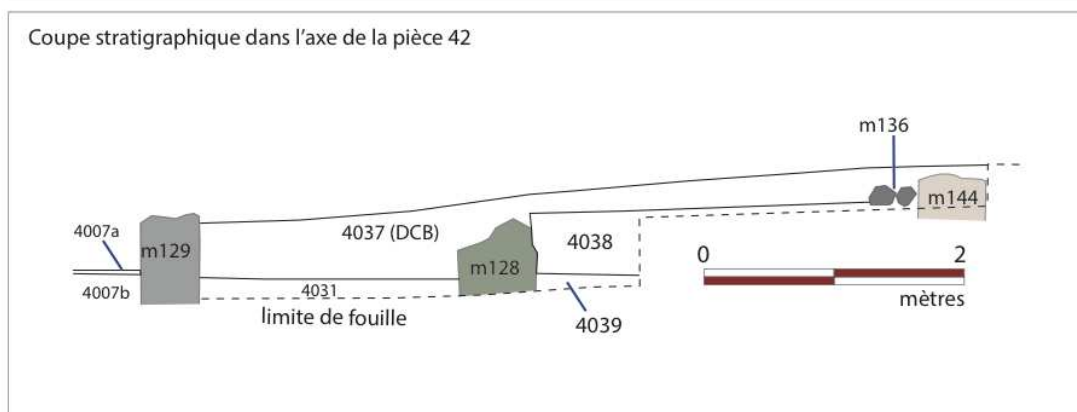
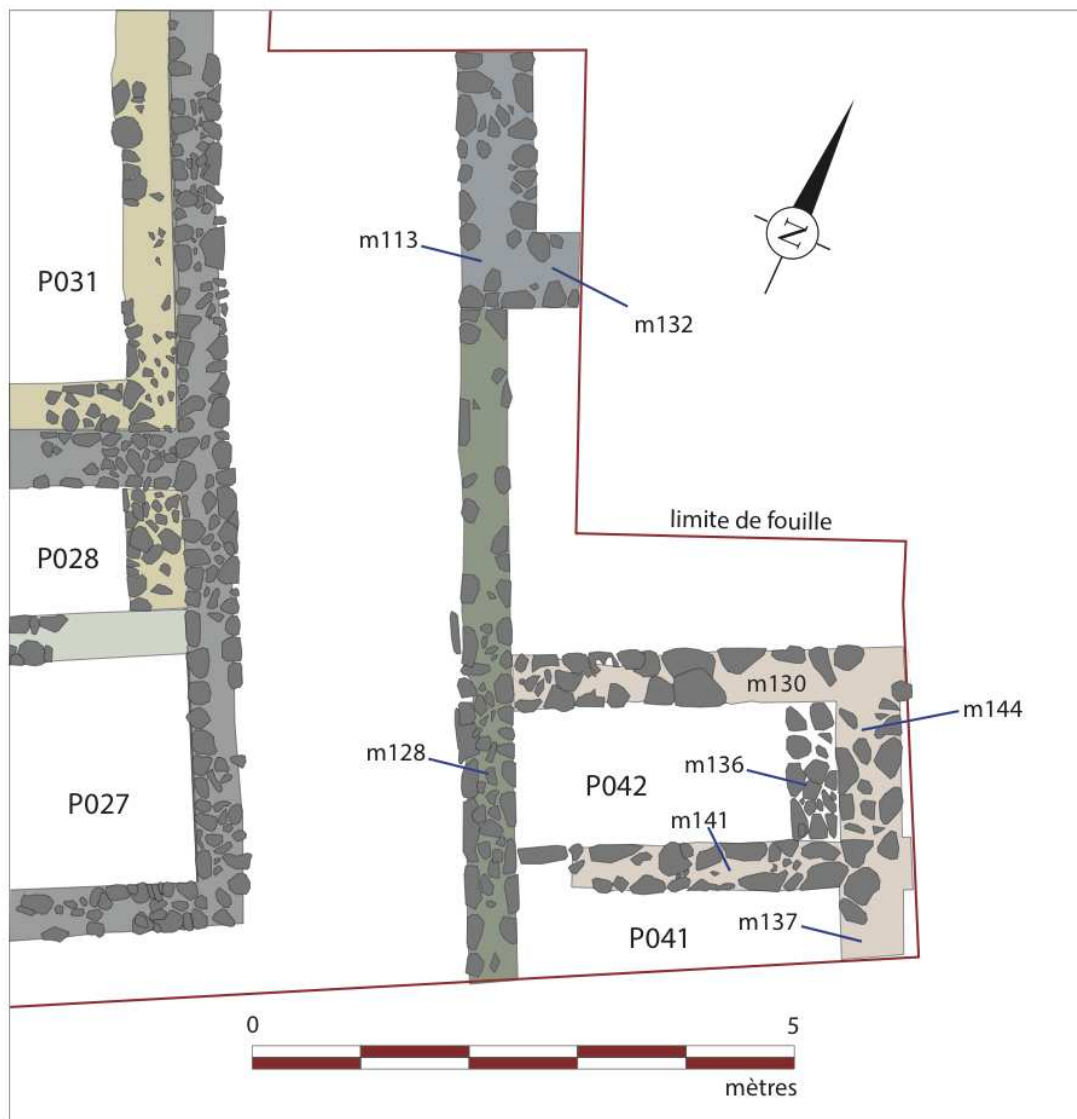
L'extension de la fouille à l'est de l'ensemble architectural 02 a permis de faire apparaître les structures maçonnées d'un troisième ensemble bâti (fig. 152). Celui-ci se déploie parallèlement au mur 129 et présente une organisation très voisine de l'ensemble architectural 02 puisque l'on note au sud, une distribution de d'espace en petites pièces séparées par des murs maçonnés se prolongeant au-delà de la zone de fouille.

Si les élévations sont très faiblement conservées, les niveaux de circulations sont en revanche intacts. On observe ici un passage assez étroit entre cette pièce 42 et la pièce 41, matérialisé par une pierre de seuil (fig. 153). Le mur 144 qui ferme à l'est la pièce 42 est doublé par le mur 136. Ce dernier présente des moellons non liés à la chaux (fig. 154). Cet aménagement qui rappelle la pièce 28 du bâti voisin est difficile à interpréter. Il pourrait s'agir éventuellement des arases d'une banquette.

La pièce 42 présente un niveau de circulation en terre battue. Il s'agit ici d'un remblai latéritique (US4038) d'une quarantaine de centimètres. Ce remblai surélevant l'espace intérieur de ce bâti repose sur un niveau sablonneux, US4039, correspondant à un niveau de chantier. Il semble, là aussi, que le bâti ait scellé des niveaux plus anciens (fig. 155). La séquence stratigraphique n'a cependant pas été explorée plus loin.

Au nord, les murs 128, 113 et 132 délimitent des espaces plus vastes, peut-être ouverts, mais ces espaces intérieurs n'ont pas été fouillés, l'opération se limitant ici au dégagement des arases de murs. Le mur 128 vient distinctement s'appuyer contre l'angle formé par les murs 113 et 132, qui présentent une plus grande largeur. Ces murs se prolongent au delà de la zone de fouille, le prolongement du mur 113 ayant été observé dans la zone 3.

L'espace située entre les murs 128 et 129 a fait l'objet d'un sondage sur quelques mètres carrés (fig. 156). Une couche de décombre, US4037, recouvre un niveau de sol induré, US4031, correspondant à l'ancien niveau de circulation entre les bâtis 2 et 3. La couche de décombre a fourni un mobilier céramique abondant se rattachant à la tradition Tsingoni, très similaire au mobilier issu de l'US4031. Ces rejets détritiques sont ici associés à un piquet incendié attestant de la persistance d'une occupation diffuse du site après la ruine des constructions maçonnées, (fig. 157).



DAO, M. Pauly 2008

Figure 152 Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé de l'ensemble architectural 03



Figure 153 Aperçu des arases des murs de la pièce 46.
Cliché M. Pauly 2007.



Figure 154 Détail du muret 136 doublant le mur 144 à l'intérieur de la pièce 46. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 155 Aperçu de la couche de latérite (US4038) employée comme remblai dans la pièce 46. Celle-ci repose sur un niveau sablonneux (US4039). Cliché M. Pauly 2007.



Figure 156 Aperçu des dépôts (décombres et rejets détritiques) recouvrant le niveau de circulation US4031 entre les murs 128 et 129. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 157 Aperçu d'un piquet incendié apparaissant dans la couche de décombe (US4037) Cliché M. Pauly 2007.

7. Interprétation du bâti (phase 3).

Le bâti 01, interprété comme une mosquée, est construit durant la **phase 2** (voire dès la **phase 1**) puis les maçonneries de ses élévations sont reprises durant la **phase 3** et un édicule, probablement une sépulture maçonnée, est construit au nord cette mosquée. En revanche l'ensemble du bâti correspondant aux ensembles architecturaux 2 et 3, s'inscrit dans le contexte de la **phase 3** (fig. 159). Des étapes de construction sont décelables, sans toutefois permettre d'envisager un échelonnement de celles-ci sur une très longue période. Une connexion entre l'ensemble architectural 02 et 03 est envisageable au niveau des murs 114 et 117. Malheureusement, ce secteur se situe en dehors de la zone de fouille et il n'a pas été possible d'explorer davantage cette possible connexion.

Il apparaît néanmoins une continuité des murs 107, 129, 133, 134 et 106 qui délimitent l'ensemble architectural 02. Ces murs constituent certainement un enclos délimitant un espace domestique dans lequel s'organisent différentes ailes fonctionnelles autour d'un espace central ouvert, probablement une cour intérieure. Cette organisation est très proche de l'habitat traditionnel mahorais structuré à l'intérieur d'une cour palissadée *shandza*. Ici, l'usage de la pierre pour ériger les murs de ce *shandza* est un signe du statut social élevé de ses occupants. On observe que « la salle au *baraza* » et cet enclos domestique présentent des murs chaînés et relèveraient de la même phase initiale de construction ; l'aile d'habitation, divisée en plusieurs pièces exigües, serait construite dans un deuxième temps, sans qu'une longue période ne sépare nécessairement ces deux phases de construction. Le sondage réalisé sous cette aile d'habitation confirme l'existence d'un niveau de chantier intermédiaire à la division de cet espace en plusieurs pièces (*cf. infra*). L'étroitesse des pièces pourrait suggérer l'existence d'une toiture plate ou en terrasse supportée par des chevrons en palétuvier, un bois très solide couramment utilisé dans la construction mais n'offrant pas de longues portées. Les moellons de corail taillés retrouvés dans les décombres de ces pièces pourraient en effet témoigner de ce type d'élévation (fig. 159), tout comme les grands clous forgés retrouvés dans ce contexte. Cette interprétation reste toutefois hypothétique au vu de l'arasement des élévations. La pièce 31, au vu de ses dimensions semble cependant avoir présenté une toiture en végétal à plusieurs pans.

En l'absence de mobilier d'importation, il est difficile de préciser la chronologie de cette phase. Une datation C¹⁴ obtenue sur des charbons provenant du contexte de construction de l'aile d'habitation (US4032) suggère une fourchette chronologique située entre le XV^e et début XVII^e siècle. Le mobilier céramique provenant de cette phase relève des productions régionales de la phase Tsingoni (XV^e-XVII^e siècles). Cet assemblage présente une typologie caractérisant

les débuts de cette phase (XV^e-XVI^e siècles), comme mis en évidence sur des niveaux antérieurs à 1538 documentés dans la mosquée de Tsingoni, [Jeguzo *et al.*, 2017].



Figure 158 Moellons de corail taillé présents dans les décombres de la pièce 27 (DCB146). Ils se distinguent des moellons de basalte employés couramment pour les maçonneries des murs et pourraient ici appartenir aux structures d'une toiture plate ou maçonnée. Cliché M. Pauly 2007.

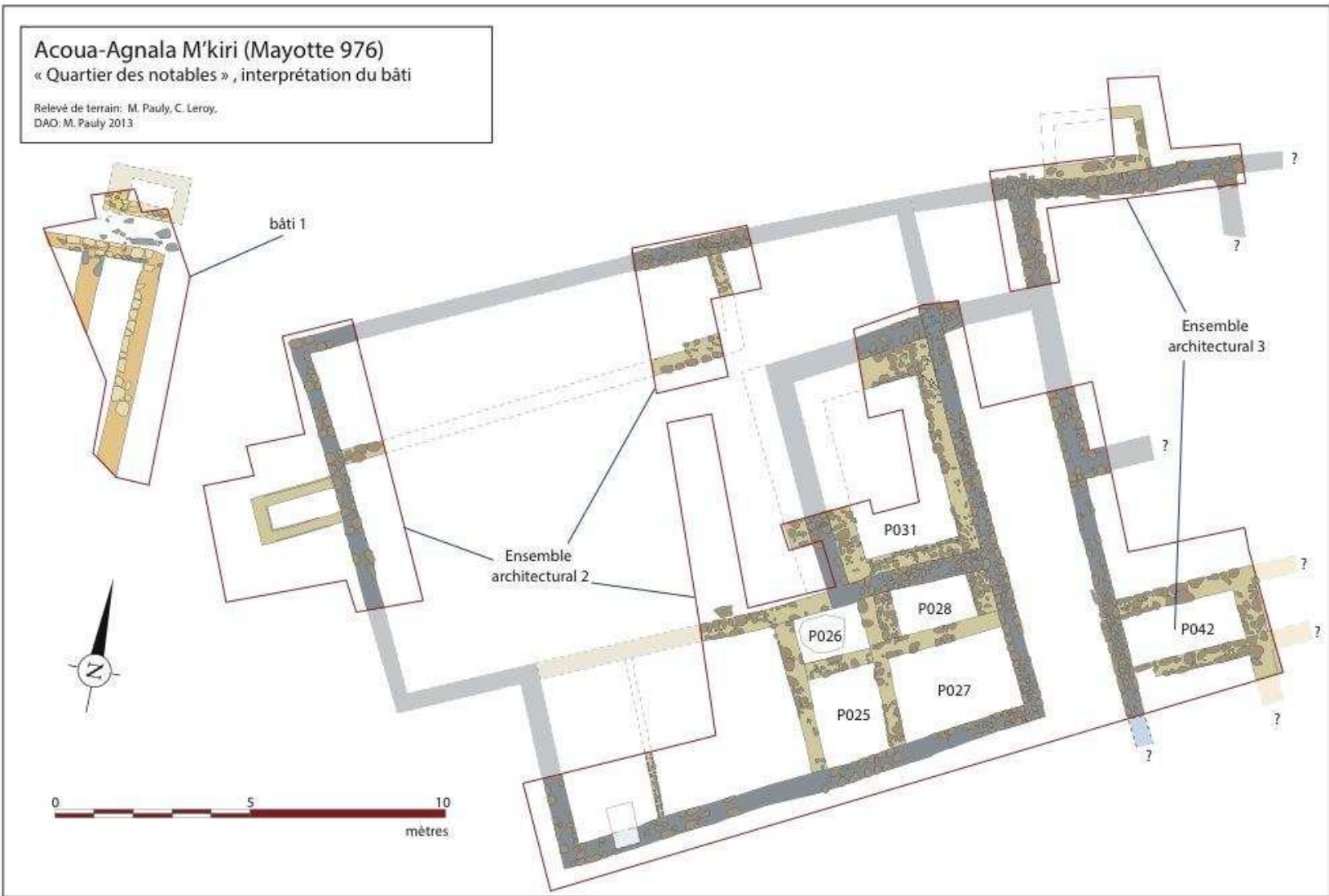


Figure 159 Agnala M'kiri, quartier des notables, interprétation du bâti de la phase 3

8. Sondage à l'intérieur de l'aile d'habitation

Ce sondage ponctuel, réalisé en 2008 et centré au niveau de l'aile d'habitation, a permis d'étudier dans sa totalité une séquence stratigraphique particulièrement instructive sur les niveaux d'occupations antérieurs au bâti de la phase 3. Malgré une surface assez restreinte d'une vingtaine de mètres carrés, ce sondage a permis d'explorer des niveaux présentant une conservation très satisfaisante des dépôts archéologiques. Scellés sous l'aile d'habitation et les remblais latéritiques composant l'ancienne surélévation des niveaux de circulation intérieurs de ce bâtiment, les niveaux antérieurs à sa construction ont été parfaitement protégés. Ainsi trois niveaux successifs d'occupation, très probablement continus, ont ainsi pu être observés. Ces niveaux correspondent à des aménagements domestiques et permettent de décrire des évolutions architecturales intéressantes, en particulier, l'adoption progressive de l'architecture maçonnée pour l'habitat, apportant ici un éclairage sur la genèse d'un quartier d'habitat aisé en pierre.

Description des structures archéologiques observées.

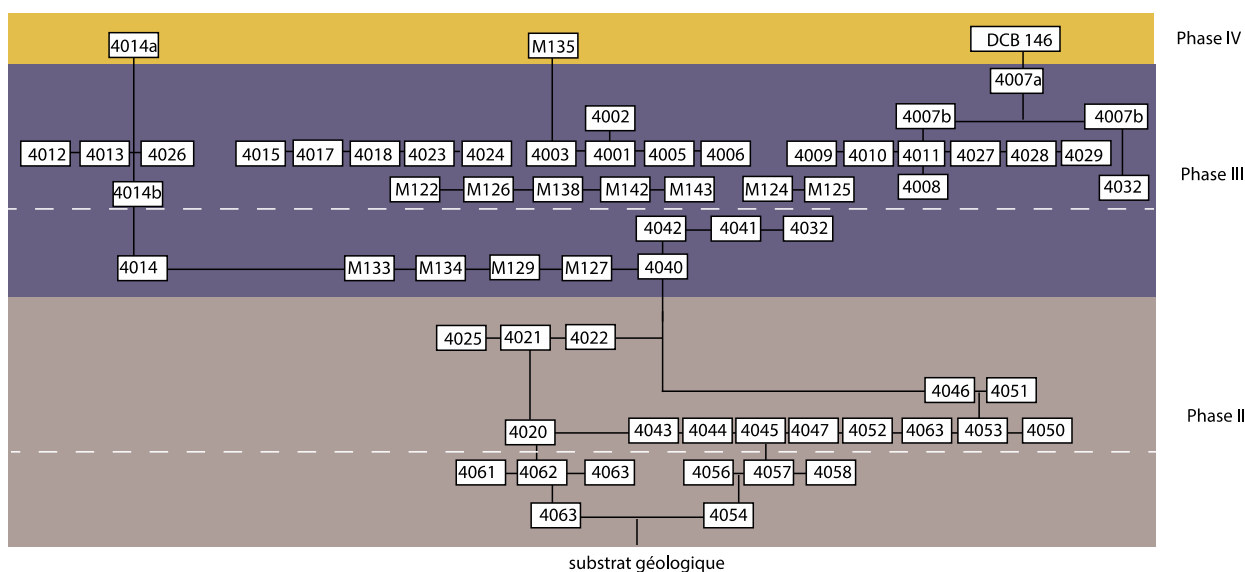


Figure 160 Diagramme stratigraphique des niveaux observés lors du sondage dans l'aile d'habitation.

L'analyse des structures maçonnées suggère une construction de l'aile d'habitation dans un deuxième temps, intervenant après celle de l'enclos domestique et de la salle au *baraza*. Les niveaux rencontrés après démontage de la couche de remblai, antérieurs à la construction de l'aile noble d'habitation, appartiennent à un niveau de sol (US 4040) composé de latérite mélangée à du cailloutis d'origine marine, (fig. 161). Des alignements de pierre, parallèles à

l'enclos domestique suggèrent la présence d'élévations en matériaux périssables ou de structures légères UA4041. Un sédiment rubéfié y a également été reconnu US4042, certainement à mettre en relation avec les traces de foyers reconnues en US4017 et 4018. La fosse à chaux, US4014, s'inscrit dans ce contexte stratigraphique et a été creusée dans des niveaux plus anciens qu'elle interrompt.

US4020 correspond à un sol induré sablonneux mélangé à du sédiment argileux, tout comme US4021, une couche de sable fin. Ces dépôts relèvent d'une structure plus ancienne dont les substructures affleurent ici. Un dépôt linéaire de gravillon corallien, US4022, paraît associé à ce contexte plus ancien.

Très peu d'artefacts ont été retrouvés dans ce niveau, notons cependant la découverte de deux objets en chloritoschiste en US4040 : une ébauche de bouchon de couvercle décoré d'une strie horizontale à son pourtour et un fragment de marmite sans décoration particulière. L'association de ces deux objets peut correspondre à un réemploi comme mortier et pilon. Les tessons de céramique de production locale, retrouvés en association, présentent des profils à carène proéminente décorée à la base du col d'impressions doubles punctiformes profondes ou plus légères. Un tesson à carène moins marquée et décoré d'incisions profondes punctiformes espacées a également été reconnu dans ce contexte.

Ces niveaux qui caractérisent le niveau de chantier de la construction de l'aile d'habitation se rattachent à la phase 3.

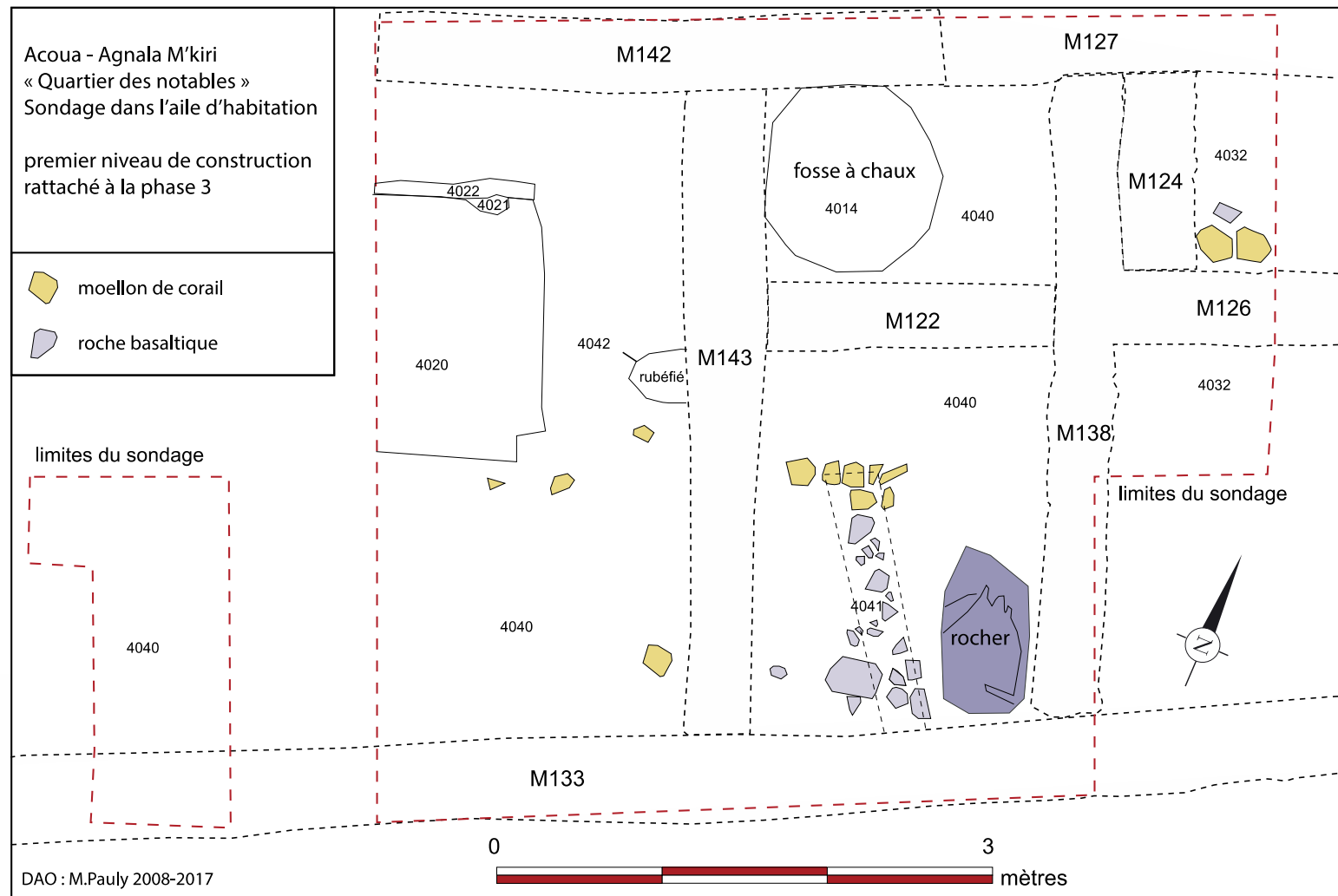


Figure 161 Sondage dans l'aile d'habitation, structures observées se rattachant au début de la phase 3

Le niveau antérieur est beaucoup plus lisible et distinctement antérieur à la phase 3 d'occupation, (fig. 161). Les structures observées ont été interrompues par les fondations des murs maçonnés de la phase 3 ou par la fosse à chaux 4014.

Plusieurs niveaux de sol et des éléments de cloisonnement ont été reconnus : l'angle sud-est d'un petit édifice de plan rectangulaire a été repéré, partiellement fouillé, ses structures se poursuivent au niveau de la limite ouest du sondage. La moitié nord, située au niveau de la cour de l'ensemble architectural 01 n'est pas conservée, seule la zone située sous les remblais de l'aile d'habitation ayant été préservée (fig. 163 à 165). Son sol se compose d'une couche de sable (US4020) d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur délimitée à l'est par un alignement de gros moellons de basalte (UA4043) et au sud par un petit muret maçonné composé de moellons de basalte et de briques de corail qui composaient une assise régulière (UA4044). Une partie des moellons (corail, roche basaltique et mortier de chaux) de ce muret a été retrouvée à proximité (US4045). Une couche de chaux (US4046) a été identifiée à proximité immédiate de cette structure bâtie (fig. 168). Une couche de cailloutis d'origine marine (US4047) composait le niveau de circulation extérieur, le long du mur est.

Voisin de cet habitat, un espace aménagé présente plusieurs couches de sables superposées (US 4052). Ce niveau est interrompu par la fosse à chaux 4014. Il s'agit probablement d'un niveau de circulation, se rattachant peut-être à l'espace intérieur d'un bâti (fig. 166). Un trou de poteau (US4063) suggère en effet l'existence d'élévations en matériaux périssables. Enfin, en limite sud du sondage, interrompu par les fondations du mur d'enclos domestique de l'ensemble architectural 02, un angle matérialisé par trois trous de poteaux avec pierres de calage a été observé (US4050 a, b et c). Un niveau induré composé d'une croute de mortier de chaux (US4051) constitue un témoin du sol intérieur de ce bâti (fig. 167). Ils appartiennent à une construction indéterminée sur poteaux mais qui atteste d'une densité de construction déjà importante dans ce secteur.

US4053 est un niveau argileux et sablonneux, induré, probablement le niveau de circulation autour de ces aménagements. Le mobilier retrouvé, également rare, se compose de céramique locale d'aspect noir et à décors modelés. Une scorie de fer a été reconnue dans ce niveau ainsi qu'une pierre à aiguiser.

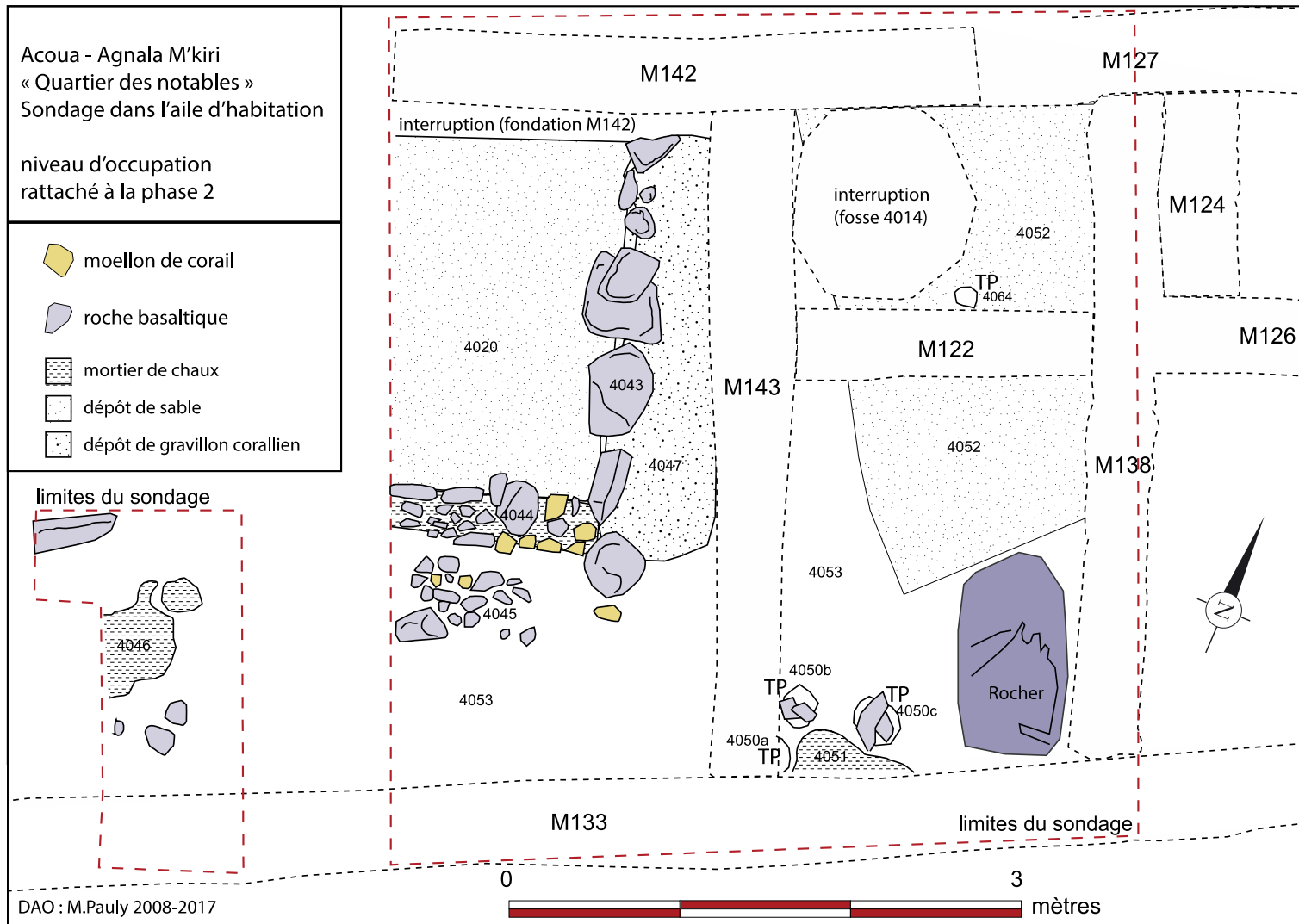


Figure 162 Sondage dans l'aile d'habitation, structures observées se rattachant à la phase 2



Figure 163 US4020 en cours de fouille. Cette épaisse couche de sable compose l'aménagement intérieur d'une construction. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 164 Alignement de blocs de roches basaltiques éclatées (UA4043) en cours de fouille. Cet alignement marque une délimitation entre la couche de sable (US4020) ici déjà démontée, et un dépôt de gravillon corallien (US4047). Connecté à un muret maçonné (UA 4044), il s'agit certainement d'un solin supportant un mur gouttereau comportant des élévations en matériaux périssables. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 165 Muret maçonné, probable solin composé de moellons de basalte et de corail taillé, (UA 4044), connecté à l'alignement UA 4043. Cliché M. Pauly 2008.



Figure 166 Détails des strates de gravillon (US4052), à gauche conservées sous le fond de la fosse à chaux (US4014) qui interrompt ce niveau de circulation ; à droite, cette même US 4052 conservée sous la pièce 025 : on distingue nettement une succession de quatre niveaux de circulation caractérisés par plusieurs sols sablonneux indurés. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 167 Aperçu de l'angle d'une structure composée de trous de poteaux et pierres de calage (US4050) et d'un reliquat de niveau de sol intérieur composé d'un jeté de mortier de chaux (US4051), interrompus par les murs 133 et 138. Cliché M. Pauly 2007.



Figure 168 Détail d'une croûte de chaux isolée, observée en US4046. Cliché M. Pauly 2008.

L'exploration de la séquence stratigraphique s'est poursuivie sur une fenêtre stratigraphique de quelques mètres carrés, située sous l'épaisse couche de sable (US4020), puis étendue sous le mur 143 après démontage de ses fondations (fig. 169).

Le démontage de la couche de sable (US4020), a permis d'identifier un niveau ancien anthropisé à terre noire (US4063) reposant sur le substrat géologique et présentant une très bonne conservation des structures archéologiques associées, (fig. 170). Au nord du sondage, interrompu par les fondations du mur 142, un niveau argileux enduré (US4055) est délimité par des trous de poteaux (US4059 a et b) ainsi que quelques moellons de roches basaltiques et de corail. US4060 est une strate sombre qui interrompt ponctuellement l'US4055 et pourrait correspondre au passage d'une racine ou à une structure en creux indéterminée. Au centre du sondage, un tertre d'orientation sommairement est-ouest présente une surface argileuse également indurée. Ce tertre présente deux structures parfaitement lisibles à la fouille : à l'ouest, le tertre est entaillé par une structure en creux demi-circulaire délimitée par des bourrelets argileux (US4056). Cette structure se prolonge vers l'ouest et s'engage au-delà des limites du sondage (fig. 171) ; à l'est, les structures d'un petit four domestique ont été reconnues. Elles se composent d'une sole demi-circulaire présentant une surface argileuse compacte et rubéfiée (US4057) délimitées par une paroi en torchis arasée, partiellement conservée (US4058). Une ouverture au sud constitue l'alandier de ce petit four (fig. 172).

Les fondations du mur 143 n'ayant pas perturbé ce niveau d'occupation profond, les maçonneries de ce mur ont été démontées en partie pour poursuivre l'exploration de ces niveaux. Une couche de mortier de chaux, distincte des maçonneries du mur 143, a été reconnue (US4062) ainsi qu'un sédiment argileux rubéfié (US4061). En limite est du sondage, la fouille a identifié un alignement de charbons de bois et quelques pierres pouvant correspondre à un aménagement de type clôture (US4064).

Le mobilier céramique associée à ce niveau d'occupation est très limité en quantité, mais se caractérise par des tessons comportant des décors modelés rattachant ces structures à la phase 2.

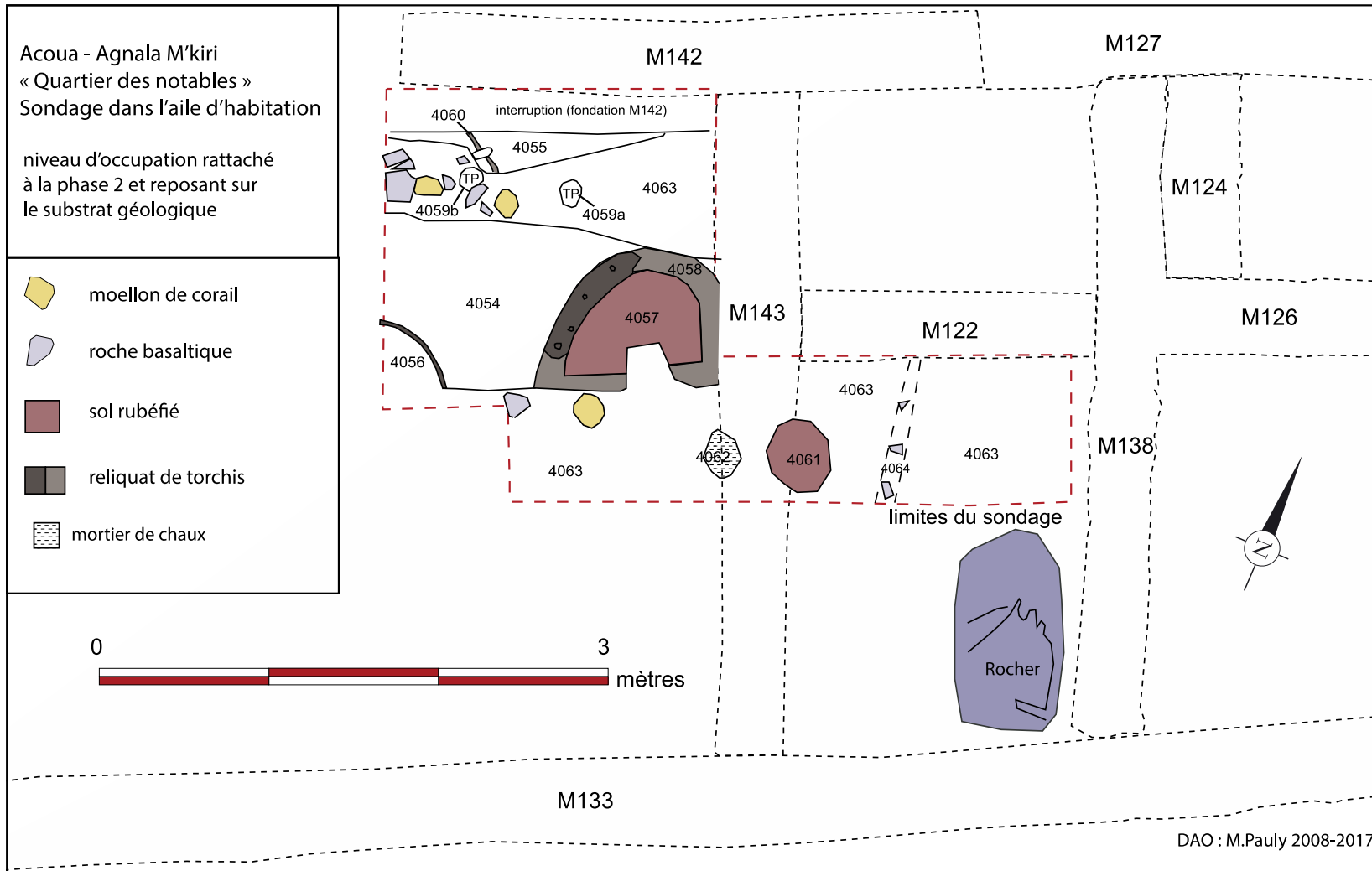


Figure 169 Sondage dans l'aile d'habitation, première occupation reconnue et rattachée à la phase 2



Figure 170 Aperçu du premier niveau d'occupation conservé sous le remblai sableux US4020. Cliché, M. Pauly 2007.



Figure 171 Détail de l'US4056 (bourelet argileux) délimitant une structure en creux demi-circulaire se prolongeant au-delà des limites du sondage. Cliché, M. Pauly 2007.



Figure 172 Aperçu des structures arasées d'un probable four domestique comportant une sole rubéfiée (US4057), délimitée par une cloison en torchis (US4058). Cliché, M. Pauly 2007.

9. Interprétation des niveaux observés sous l'aile d'habitation.

L'apport régulier de matériaux explique l'excellente conservation des niveaux archéologiques conservés sous les structures bâties de la **phase 3**. Les premiers niveaux rencontrés sont caractérisés par des niveaux de construction (fosse à chaux, structures appuyées contre l'enclos domestiques) et sont associés à du mobilier céramique qui présente les caractéristiques typologiques de la phase Tsingoni. Ces niveaux se situent dans un contexte chronologique centré sur le XV^e siècle. Les niveaux antérieurs, en revanche, précèdent le bâti de la **phase 3** et relèvent clairement de la **phase 2**. Le mobilier issu de ces premiers niveaux d'occupation présente des tessons de céramique locale à décors modelés qui permettent d'envisager un contexte chronologique centré sur les XIV^e-XV^e siècles. Les niveaux les plus anciens reposant sur le substrat géologique, la séquence stratigraphique ne présente pas ici de niveaux plus anciens.

Cette séquence stratigraphique présente l'intérêt de décrire les évolutions architecturales sur cette parcelle, en éclairant l'usage progressif pour l'habitat de l'architecture maçonnée. Les structures d'habitat observées durant la **phase 2** présentent ici une transition avec l'habitat en pierre de la **phase 3** sans qu'il n'y ait toutefois de continuité dans le plan ; les structures anciennes étant tronquées par les réaménagements successifs.

On note ici l'usage de techniques de constructions variées durant la **phase 2** avec la présence de trous de poteaux, ou encore l'usage de solins pour supporter des élévations en matériaux périssables. L'usage de murs maçonnés apparaît pour la première fois pour ce type de construction semi-maçonnée. Les niveaux de circulation sont soigneusement aménagés par des dépôts de sable ou de gravillon corallien ou encore par un jeté de mortier.

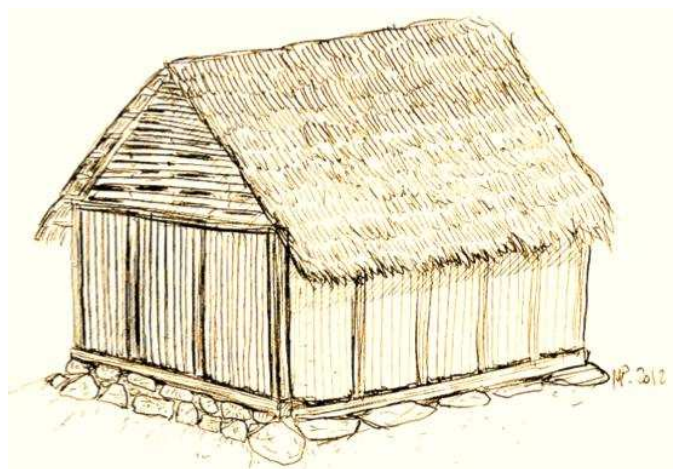


Figure 173 Hypothèse de restitution d'une construction du XIV^e siècle dont les structures ont été repérées sous l'aile d'habitation de la phase 3.

Les élévations en matériaux périssables reposent sur des solins empierrés. Le mur pignon repose sur un muret maçonné. Le niveau de sol intérieur est surélevé par le dépôt d'une épaisse couche de sable. Dessin, M. Pauly 2012.

TROISIEME PARTIE, ANALYSE DU MOBILIER ARCHEOLOGIQUE

I. La céramique régionale

1. Historique de l'étude de la céramique mahoraise

Les tessons de céramique de production locale sont abondants sur les sites comoriens où ils représentent la grande majorité du mobilier archéologique. Offrant une variété conséquente de formes et de décors, les productions céramiques locales ont donc très tôt attiré l'attention des chercheurs.

L'étude de la céramique régionale a débuté dès les premières investigations archéologiques. Les premières recherches portant sur l'archipel ont été réalisées en 1967 par Pierre Vérin, lors de son exploration du site de Sima à Anjouan. Fort de son expérience sur les sites malgaches, Vérin identifia des similitudes stylistiques entre la céramique comorienne et les productions malgaches mises au jour sur le site d'Irodo et publia ainsi, en 1975, dans sa thèse, les premières planches consacrées à la céramique comorienne. Ces premières données encouragèrent les chercheurs à s'intéresser aux Comores, d'autant que les premiers résultats des analyses C¹⁴, réalisées sur des coquillages prélevés sur le site de Sima par Pierre Vérin, datèrent ce site du premier millénaire de notre ère.

En 1976, la mission de l'équipe américaine (université du Michigan) dirigée par Henry Theodor Wright réalisa la première étude archéologique sur l'île de Mayotte. La collecte des tessons de céramique, abondants sur les sites explorés, et leur association à du mobilier d'importation daté en leurs zones de production, ont permis d'établir une première grille d'interprétation chronologique des sites archéologiques de Mayotte. Sur la base des assemblages collectés en prospection, une première nomenclature fut établie. Cette première approche – qui, selon les auteurs, devait être confrontée aux résultats de fouilles sur des sites stratifiés - permet d'identifier cinq phases culturelles échelonnées sur une période couvrant les IX^e-XVIII^e siècles et dont les appellations proviennent de sites éponymes mahorais représentatifs :

- La phase Majicavo, caractérisée par des récipients ovoïdes et décorés par des impressions de coquillages, fut interprétée comme étant la plus ancienne.

- La phase Hagnoundrou ou Hanyoundrou (transcrite Agnundru, Agnundro, ou encore Hanyundru) prolongerait la phase Majicavo et se traduirait par l'introduction de décors géométriques en chevron et l'usage de formes carénées.

- La phase Tsoundzou ou Trundzu, avec ses grands décors géométriques incisés a été envisagée, selon la parenté stylistique, comme le prolongement de la phase Hanyoundrou.

- La phase Kaweni, caractérisée par des récipients à carène proéminente, et décorés de motifs appliqués ou modelés (boules et côtes) disposés sur la carène.

- La phase Tsingoni ou Chingoni, caractérisée par des récipients à bord pincé, mais également des récipients carénés comportant une plus grande variété de décors géométriques incisés ou peignés.

Cette première esquisse de classification a ensuite été amendée au gré des découvertes obtenues dans l'archipel. En 1984, une nouvelle phase culturelle, la phase Dembeni, est définie par Wright à partir de l'important site éponyme mahorais. Cette nouvelle périodisation s'appuie sur les prospections de Wright étendue à Anjouan et en Grande Comore et dont les résultats ont été confrontés à ceux obtenus au même moment à Mayotte par Claude Allibert et son équipe sur les sites de Bagamoyo et de Dembeni, et, à Mohéli par Claude Chanudet et Pierre Vérin. La phase Dembeni caractérise les IX^e-X^e siècles.

La période suivante, la phase Hagnoundrou, fut maintenue pour les XI^e-XIII^e siècles, cette appellation ayant été reprise à Mohéli par Claude Chanudet mais également par Pierre Vérin à Madagascar pour caractériser les sites malgaches du nord de la Grande Île (Irodo et Mahilaka). La césure X^e-XI^e siècle qui marque le passage entre la phase Dembeni et la phase Hanyoundrou, s'appuie sur l'observation de changements dans la vaisselle d'importation marqués par la disparition de la vaisselle abbasside (ou sassano-islamique), supplantée par la vaisselle islamique dite à sgraffiato. Ainsi, à titre d'exemple, le site éponyme de Dembeni est occupé durant la phase Dembeni mais également au début de la phase Hanyoundrou jusqu'au début du XII^e siècle. La céramique locale, durant la phase Hanyoundrou, présente des typologies qui se situent dans la continuité des productions de la phase Dembeni dont elle perpétue les décors sans véritable rupture typologique. Ainsi, les décors emblématiques de cette période, impressions de coquillage ou incisions géométriques en chevrons, sont présents durant les deux phases. Toutefois, certaines morphologies de céramiques de la phase Dembeni (coupe à pied annulaire et à bord ourlé rentrant) et certains décors (l'usage du graphite) ne sont plus présents durant la phase Hanyoundrou.

À partir des années 1990, il est alors couramment employé par les chercheurs français (en particulier Claude Allibert et Henri Liszkowski) un découpage chronologique en deux grandes périodes, sensiblement distinct de la périodisation proposée par Wright. La première période

est qualifiée communément de « période archaïque » et couvre les IX^e-XIV^e siècles. La seconde est qualifiée de « Tsingoni » ou « classique » et couvre les XV^e-XVIII^e siècles.

À l'intérieur de la période « archaïque », la chronologie des assemblages livrés par les sites de Koungou, Majicavo, Dembeni, Mro Muhu et Bagamoyo sont débattus, pouvant correspondre à des traditions spécifiques relevant de phases intermédiaires, [Allibert, 1992, 1996, 2002, 2009]. Les plus anciens niveaux archéologiques sur site de Koungou ayant fourni deux datations C¹⁴ centrées sur le VIII^e siècle, il est alors envisagé la possibilité d'une occupation pré-dembénienne. Cette dernière n'est cependant envisagée comme plus ancienne « que par le caractère plus frustré de la poterie locale (définition bien insuffisante pour se prononcer sur son ancienneté), et l'influence qu'elle semblait avoir joué au niveau de ces décors dans les phases ultérieures »³⁸³, [Allibert, 1992 : 3]. En réalité, la distinction que l'on peut établir entre la céramique livrée par le site de Koungou, et celle du site de Dembeni est mince et l'antériorité supposée du site de Koungou par rapport à la phase Dembeni ne tient qu'à la méthode de calibrage des analyses C¹⁴, lorsque l'on retient l'intervalle chronologique le plus ancien. En employant les courbes de calibrage récentes définies pour l'hémisphère sud, les premiers niveaux d'occupation du site de Koungou, occupés aux IX^e-X^e siècles, relèvent clairement de la période Dembeni.

Ces observations, s'appuyant sur des prospections de surface ou dans le meilleur des cas sur des talus d'érosion faisant apparaître en stratigraphie des niveaux archéologiques, nécessitent d'être confrontées à des données issues de fouilles sur des sites stratifiés. Ainsi, il a été clairement établi que les décors par impressions de coquillage et les décors par incisions géométriques en chevrons sont présents dès la phase Dembeni puis, se maintiennent tout au long de la phase Hanyoundrou pour disparaître progressivement au cours du XIII^e siècle. Certaines céramiques portent d'ailleurs les deux types de décors (comme par exemple le grand vase de Bagamoyo, daté du XI^e siècle, ou encore certains tessons sur le site d'Antsiraka Boira à Acoua au XII^e siècle). En revanche, la présence d'engobe rouge brillant ainsi que les décors graphités caractérisent les productions de la phase Dembeni. Les décors graphités disparaissent après le XI^e siècle, tandis que l'engobe rouge, de moindre qualité, est peu fréquent sur les productions relevant de la phase Hanyoundrou.

Concernant les phases ultérieures, couvrant les XIII^e-XIX^e siècles, les principaux débats concernent la phase Tsoundzou qui aurait précédé la phase Tsingoni. Celle-ci, par les

³⁸³ C'est cette même réflexion qui avait amené Wright à proposer la phase Majicavo, comme une phase ancienne distincte de la phase ultérieure Hanyoundrou.

similitudes stylistiques qu'elle présente avec la phase Hagnoundrou (usage de décors géométriques incisés) avait été envisagée, dans un premier temps, comme son prolongement. Toutefois, en 1996, sa chronologie a été réévaluée et un consensus parmi les chercheurs s'établit pour dater celle-ci de la fin du XVIII^e siècle, voir du XIX^e siècle [Allibert, 1996 : 111]. La fouille de la mosquée de Polé par Henri Liskowski, publiée en 1994, livrant un assemblage céramique relevant de la phase Tsoundzou associé à du mobilier d'importation dont l'ancienneté d'excède pas le XVIII^e siècle, permet de caler définitivement la chronologie de cette phase autour des années 1750-1800. Chronologie confirmée par le voyageur Leigh qui en 1838, signale les ruines de la mosquée de Polé, tandis que la tradition locale attribue la construction de cette mosquée par le sultan Mwana Madhi, qui régnait à Mayotte durant le premier quart du XIX^e siècle. La rareté des sites de la phase Tsoundzou et la faiblesse des importations renvoient assez bien aux données historiques de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle, période caractérisée par un repli démographique et politique de Mayotte. La céramique locale retrouvée sur des sites de la période coloniale présente par ailleurs une continuité stylistique évidente avec la phase Tsoundzou. À Mohéli, Chanudet a rencontré cette typologie particulière (type « Mdjju-Ikoni ») sur des sites tardifs et y reconnaît un style préfigurant les productions subactuelles de Wanani, [Chanudet, 1988 : 261-262]³⁸⁴.

³⁸⁴ Toutefois les récents travaux d'Henri Liskowski se démarquent du consensus entre les chercheurs. En effet, dans des publications ultérieures à son étude de 1994, Liskowski propose une plus grande ancienneté au site de Polé. Cette nouvelle datation s'appuie sur le mobilier d'importation chinois, en particulier un fond de bol interprété comme étant de type « *bare circle* » et daté des XIV^e-XV^e siècles, [Liskowski, 1997 : 28-29, 2000 : 210-211, 2011 : 644]. Cette interprétation tente de donner une plus grande profondeur chronologique à ce site dont les niveaux les plus anciens seraient dans le prolongement de la phase Hanyoundrou. À l'appui de cette hypothèse, deux tessons trouvés dans le puits relèveraient de cette phase, [Liskowski 2000 : 225, figure 39b et g] ainsi que deux tessons à arcs incisés [*Ibid*, 229 : figure 40 : b et c]. Toutefois ces tessons à décors géométriques ne présentent guère de réelles similitudes avec la typologie Hanyoundrou. En ce qui concerne les décors par impression de coquillage « arca », le contexte évoque plutôt une résurgence de ce décor à une époque subactuelle. En effet, nous avons été confronté à une typologie similaire lors de notre prospection sur l'îlot M'Bouzi dans un contexte daté des années 1850-1950. Enfin ces mêmes impressions de coquillage sur des récipients carénés sont signalées à Pemba pour la période subactuelle, [Croucher et Wynne Jones, 2006 : 118-119].

Les typologies de céramique caractérisant la phase de transition entre la période Hanyoundrou et la phase Tsingoni ont été mise en évidence, pour la première fois, par Henry Wright, sur l'île d'Anjouan lors de la fouille des sites de Sima et de Domoni, [Wright, 1992 : 102-111]. Les séries étudiées, datées par Wright entre les XI^e et XV^e siècles, sont alors similaires à celles publiées par Allibert pour le site de Majicavo, [Allibert, 1992] ou les nôtres à Acoua présentées ici. Dans une étude reposant sur une prospection du site de Mjini Dembeni ou Dembeni Halé, Liskowski identifie également cette même typologie de transition prolongeant la phase Dembeni et située au XIII^e siècle puis se prolongeant durant la période « classique », [Liskowski, 2004].

La phase Tsingoni, très répandue sur les sites de Mayotte, a principalement été étudiée par Liskowski. Des assemblages de cette phase ont été déterminés lors de la fouille de sites stratifiés : Mtsamboro-Mjukura, [Liskowski, 2000], et Mtsangamouji-Mtsanga Guini dans la baie de Soulou, [Liskowski, 2002]. La céramique de cette phase est associée à du mobilier importé datant de la période moderne (en particulier des monnaies de la seconde moitié du XVII^e siècle sur le site de Mtsanga Guini). Il existe toutefois des incertitudes sur les limites chronologiques de la phase Tsingoni. Wright, dans ses premières publications, avait ainsi proposé une phase intermédiaire, la phase Kaweni, caractérisée par des récipients à carène proéminente et décorés de motifs modelés appliqués, [Wright, 1976], typologie également reconnue à Sima, [Wright, 1992 : 110]. Nos recherches sur le site d'Acoua-Agnala M'kiri ont permis de fournir des assemblages relevant de cette phase, associés à des niveaux dont la datation est centrée sur le XIV^e siècle. Le site de Kaweni ayant été détruit, nous avons proposé d'employer l'appellation « Acoua » pour qualifier cette phase, observée pour la première fois sur ce site en stratigraphie. La période de transition entre cette phase Acoua avec la phase Tsingoni a pu être récemment précisée en 2016, lors du diagnostic de l'INRAP sur la mosquée de Tsingoni et ses proches abords. Nous avons été associé à cette étude pour l'analyse du mobilier. Cet assemblage apporte une contribution importante à l'étude des typologies locales en fournissant des ensembles clos bien datés, relevant du XV^e et début XVI^e siècle. Ces données récentes ont permis de préciser la chronologie des débuts de la phase Tsingoni qui est à replacer au cours du XV^e siècle.

L'évolution de la phase Chingoni vers des typologies subactuelles s'opérerait à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles. Les sites archéologiques d'Acoua ayant été abandonnés à cette date (ou plutôt le village s'est déplacé à son emplacement connu depuis 150 ans, sur la

plaine littorale, autour de l'ancienne mosquée du XIX^e siècle), nous n'avons pas pu étudier sur ce site, cette phase tardive. Par contre, d'autres sites subactuels fournissent des assemblages relevant de ces phases. Nous avons rencontré en prospection des tessons très apparentés à la typologie Tsoundzou par exemple sur les sites de Bouyouni Ameresse, Poroani-Dzaoudzi et Karoni, ou à la fouille parmi les niveaux d'abandon de la mosquée de Mtsanga-Guini. Le site de Sakouli, abandonné au cours des années 1950, et récemment étudié par Marine Ferrandis, livre également cette typologie de céramique caractérisant la période 1850-1950, [Ferrandis, 2017].

Aussi, à l'issue de ces quarante années de recherche, les sériations chrono-typologiques de la céramique locale sont aujourd'hui acquises et se déclinent selon les phases suivantes :

- La plus ancienne, la phase Dembeni, est commune à l'ensemble des îles de l'archipel des Comores, et couvre les IX^e-XI^e siècles. Les sites de cette phase sont peu nombreux à Mayotte : Dembeni Ironi Bé, Bagamoyo (premiers niveaux d'occupation), Mstanga Longoni, Kangani-Miangani, Koungou Mtsanga Ylang-Ylang, Bandrélé MroMouhou, Saziley AngalaTsara. Seuls les sites de Dembeni Ironi Bé, Bagamoyo³⁸⁵ et Kangani-Miangani³⁸⁶ fournissent un assemblage significatif de cette typologie en stratigraphie, sur les autres sites, cette typologie n'ayant été reconnue qu'en surface lors de prospections. La céramique locale qui la définit présente des morphologies variées dont les plus courants sont des récipients carénés décorés sur le col d'impressions de coquillage bivalve dit « arca shell » (*arcae* ou *anadarae*) ou des incisions géométriques en chevrons, parfois recouvert d'un décor graphité. Un autre type très caractéristique, dit « Dembeni ware » se caractérise par des coupes à bord rentrant et ourlé, à fond annulaire, à engobe rouge et décor graphité.

Ces productions locales sont associées à de la vaisselle importée de type sassanido-islamique, de grès chinois à couverture verte du Guangdong, [Zhao, 2014], de vaisselle en pierre ollaire ou chloritoschiste de Madagascar et de la *Triangular Incised Ware* (TIW) est-africaine.

- La phase Hanyoundrou ou Hagnoundrou (également écrite Agnundro ou Agnundru dans les publications), définie sur ce site éponyme, couvre les XI^e-XIII^e siècles, [Wright, 1976]. Les sites sont plus nombreux pour cette phase, qui correspondrait à une période de croissance démographique et de progrès de l'économie agro-pastorale. Outre le site éponyme de la baie de

³⁸⁵ Il s'agit sur ce site de dépôts archéologiques observés en stratigraphie au niveau de la colline de Mirandole, côté lagon. La dune littorale présentait encore des dépôts archéologiques relevant de cette phase avant sa destruction au cours des années 1980.

³⁸⁶ Ferrandis, 2018.

Bouéni, cette phase correspond à l'horizon culturel du site d'Acoua-Antsiraka Boira et du site d'Agnala M'kiri durant la phase 1. Elle date également le site de Majicavo 2 Koropa. La céramique locale qui la définit comporte des décors à incisions verticales, impressions punctiformes et impressions d'ongles. Les décors par impressions de coquillages et incisions géométriques restent très fréquents. Le type à engobe rouge se retrouve sporadiquement au début de la phase Hanyoundrou, mais le décor graphité en est totalement absent. En parallèle de ces productions destinées à un usage domestique, il existe une typologie composée de coupelles à bord dentelé et à engobe rouge, uniquement rencontrée à Mayotte en contexte funéraire (sites de Bagamoyo, Acoua Antsiraka Boira et Koungou Miangani³⁸⁷).

Cette phase est caractérisée par la présence de céramique islamique dite « à sgraffiato », ainsi que par des récipients malgaches en pierre ollaire.

- La phase Acoua, que nous avons redéfinie sur le site d'Acoua-Agnala Mkiri, et initialement nommée « Kawéni » par Wright, couvre la fin du XIII^e et le XIV^e siècle. La céramique locale qui la définit est en rupture avec la phase précédente, marquée par un abandon définitif des décors par impressions de coquillage et les incisions géométriques. Celle-ci voit alors l'apparition d'un type à carène proéminente et décors modelés en côtes et mamelons. Cette phase qui connaît une évolution interne se prolonge au cours du XV^e siècle, en association avec de la céramique de tradition Tsingoni.

Cette céramique est retrouvée en stratigraphie en association avec des céladons chinois, des productions yéménites « noires et jaunes » ainsi que des récipients malgaches en pierre ollaire.

- La phase Tsingoni couvre les XV^e-XVIII^e siècles. La céramique locale qui la définit présente des formes carénées, mais également des plats à bord droit et à lèvre détournée et pincée. De nouveaux décors variés font leur apparition : stries sur la carène, ligne de points ou simple incision horizontale à la base du col ou enfin des décors peignés. L'usage de l'engobe, de couleur noire ou rouge, réapparaît plus systématiquement. Le site de Mtsanga-Guini fournit pour la fin du XVIII^e siècle des tessons graphités, probablement importés à nouveau depuis Madagascar. Cette typologie est associée à des productions islamiques monochromes, mais surtout de la porcelaine chinoise de type bleu et blanc.

³⁸⁷ Ferrandis, 2018b

- La phase Tsoundzou ou Polé couvre la période s'étendant du milieu du XVIII^e au milieu du XIX^e siècle. La céramique locale qui la définit est constituée de formes carénées portant de larges décors géométriques incisés. Le type à lèvres détournée et pincée, apparu durant la phase Tsingoni, reste représenté. Outre sa présence à Polé, [Liszkowski, 1994], et à Soulou-Mtsanga Guini, qui a permis de caler la chronologie de cette phase durant la période moderne, on la retrouve sur les sites tardifs de Ameresse, Kwalé, Karoni ou Sakouli³⁸⁸. Les céramiques importées retrouvées en association sont assez rares, essentiellement composées de porcelaines chinoises de type « bleu-blanc » aux motifs sino-sanscrits.

- La phase finale ou subactuelle, couvrant les XIX^e et XX^e siècles. Cette phase est évidemment marquée par l'abondance des importations européennes liées à la présence française, mais également de grandes jattes de type karana produite à Madagascar dans la région de Mahajanga. La céramique locale, présente les mêmes caractéristiques que durant la phase Polé. On note à nouveau l'usage sporadique des impressions de coquillages sur des formes à col concave, comme observées sur l'îlot M'Bouzi qui abrita une léproserie entre les années 1900-1950.

2. Méthodologie et considérations générales sur les productions céramiques locales

Les opérations de fouilles archéologiques sur les sites d'Agnala M'kiri et d'Antsiraka Boira ont produit un volume considérable de tessons. Systématiquement prélevés, les tessons ont été stockés en sachets sur lesquels a été inscrite la référence à leur contexte stratigraphique d'origine³⁸⁹. Il en ressort un corpus considérable qui a nécessité un premier tri en vue de leur étude qui repose sur moins de 10% de ce corpus. N'ont ainsi été retenus que les tessons relevant d'une partie identifiable d'un récipient (bord, carène ou fond) ou présentant un décor identifiable. Nous avons néanmoins été attentif aux tessons dont la pâte présente une certaine originalité par rapport à l'ensemble du lot (présence d'un dégraissant sableux par exemple), et pouvant correspondre à des céramiques importées de l'ensemble régional proche. Nous avons généralement dessiné au conformateur les tessons les plus représentatifs de leur contexte

³⁸⁸ Ferrandis, 2018a.

³⁸⁹ Nous avons pu constater qu'à l'issue de l'opération de transfert de ce mobilier vers de nouveaux sachets, au moment de la restructuration de la réserve archéologique de Dzaoudzi en 2013-2014, nombre de nos références de sachet comportant le numéro d'unité stratigraphique avaient été soit perdues soit modifiées, parfois de manière totalement fantaisiste. Les seules références présentées ici peuvent être considérées comme fiables.

stratigraphique d'origine, lorsque la courbure du tesson le permettait, nous avons indiqué une estimation de son diamètre obtenue à l'aide d'un diamètre.

Bien que les productions céramiques locales présentent dans leur ensemble des formes restrictives simples, la typologie et le contexte stratigraphique révèlent une évolution cohérente de la morphologie des céramiques, de leur décoration et de leur aspect. Nous avons cherché à établir un classement par sériation pour chacune des phases d'occupation reconnues sur les sites d'Acoua. Les assemblages provenant du site d'Antsiraka Boira proviennent d'un contexte stratigraphique très remanié : en dehors des ensembles clos parfaitement identifiés (les vases appartenant aux dépôts funéraires), la plupart des tessons proviennent d'un niveau à céramique unique où se mélangent des artefacts provenant de niveaux d'occupation différents (première phase d'occupation, niveau de circulation et phase d'abandon de la nécropole). Aussi, bien que le contexte stratigraphique soit mentionné systématiquement, nous avons préféré ici réaliser pour les assemblages de ce site un classement typologique des tessons, en retenant comme facteur discriminant les types de décors rencontrés. On notera tout de même que les tessons issus de ces assemblages appartiennent à un même horizon culturel, certainement centré sur le XII^e siècle.

En ce qui concerne les assemblages provenant du site d'Agnala M'kiri, les séries présentées répondent à la séquence stratigraphique qui a pu ici être parfaitement isolée en plusieurs phases d'occupation distinctes dont certaines ont pu faire l'objet de datations relatives et absolues assez précises. Les séries présentées couvrent alors une période s'étalant du XII^e au XVII^e siècles voire, jusqu'au XVIII^e siècle.

En définitive, la céramique locale a été classée selon 20 types, les 9 premiers sont exclusivement présents durant la phase 1, les 10 à 16 durant les phases 2 et 3, les types 17 à 20, durant la phase 4.

3. La céramique de la phase 1 (tradition Hanyoundrou, XII^e siècle)

Il s'agit des plus anciennes productions céramiques rencontrées à Acoua. L'étude de cette typologie se compose des assemblages provenant d'Antsiraka Boira et des premiers niveaux d'occupation d'Agnala M'kiri observés en 2008, 2011 et 2012 au niveau de l'enclos villageois et dans le remblai intérieur de la mosquée.

Caractéristiques techniques et morphologiques

La céramique de cette phase se caractérise par des tessons à pâte grossière, présentant un dégraissant minéral composé de grosses particules naturellement présentes dans la pâte argileuse non filtrée, complétées par des particules de calcaire (corail pilé) ou encore par de la chamotte. Les récipients n'excèdent pas les 30 centimètres de diamètre et les formes sont généralement assez simples (restrictives), indiquant certainement un usage polyvalent de ces récipients. Un classement morphologique permet de dégager deux grands types morphologiques :

- les formes carénées soit à bord convexe présentant des profils ovoïdes, soit à bord concave. Les lèvres de ces récipients sont généralement arrondies, formant un léger bourrelet tourné vers l'extérieur, quelquefois soulignées par une incision plus ou moins accentuée selon l'outil employé. Les récipients comportent principalement un fond simple, plus épais que la paroi supérieure des récipients.
- les formes ouvertes, assez rares, appartiennent à des petits récipients ayant pu servir de lampe à huile comme le suggère certains tessons au profil atypique (fig. 191d). Ce type morphologique est également représenté par les coupelles à bord dentelé, mises au jour à Antsiraka Boira, dans le remplissage de sépulture 12 (fig. 194). Ces céramiques sont les seules à présenter des lèvres à bord dentelé.

En général l'aspect de ces productions céramiques, avec leurs craquelures, est généralement assez fruste, tout juste lissé. Seules quelques occurrences d'usage d'engobe rouge sont relevées. Il s'agit alors d'un engobe partiellement conservé, de qualité médiocre et qui n'égale pas la celle des engobes rouges brillants en usage durant la phase Dembeni. Le récipient

retrouvé complet dans la sépulture 34 (fig. 190d) illustre ce type de production. Il est à noter que les récipients présentant un engobe ne comportent que très rarement d'autres décorations.

Classement décoratif

Les décorations durant la phase 1 sont particulièrement variées puisque notre classement permet de retenir neuf principaux types de décors, généralement situés au niveau du col des récipients :

Le type 1 (fig. 174 à 179) est caractérisé par des céramiques décorées d'impressions sur la pâte fraîche à l'aide d'un coquillage de la famille des *anadarae* ou des *arcae*. Une frise déroulant un motif en festons denticulés était ainsi obtenue, se déployant sous la lèvre du récipient. Celle-ci est très souvent soulignée par une incision horizontale obtenue à l'aide d'un bâtonnet. Une seconde frise d'impressions de coquillage décore régulièrement la base du col qui peut elle-aussi être soulignée par une incision. Il arrive quelque fois que les impressions de coquillage soient doubles, superposées l'une sur l'autre (fig. 175b). Sur les sites d'Acoua, durant la phase 1, et en particulier sur le site d'Antsiraka Boira, ce décor est le plus fréquent, présent sur un tiers du corpus.

Présente dès la phase Dembeni, cette décoration est véritablement emblématique de l'archipel des Comores où elle a connu une très longue survivance dans le temps. Les impressions de coquillage sont généralement décrites dans les publications sous le terme générique « arca » indifféremment de l'espèce de coquillage employée (bien qu'il s'agisse en majorité de l'espèce *anadara*). La filiation de ce décor fait débat. Dans la mesure où son occurrence semble diminuer dans l'archipel selon un gradient croissant d'ouest en est, [Wright, 1984 : 35], il a été envisagé que ce décor puisse constituer un marqueur culturel austronésien, [Allibert, 1992 : 40, 2007 : 38]. Toutefois, il est au final très peu présent à Madagascar, signalé principalement au nord-ouest de la Grande Île, durant la phase Mahilaka. Ce décor n'est d'ailleurs rarement documenté en dehors du site de Mahilaka, [Radimilahy, 1998 : 172] et les prospections réalisées en baie d'Ampasindava n'en ont pas fourni [Wright *et al.*, 2005]. Nous pensons que les impressions de coquillages trouvent davantage une filiation sur le continent africain, en particulier parmi les traditions céramiques présentes le long des côtes mozambicaines dès le milieu du premier millénaire (phase Monapo) où les céramiques décorées d'impressions de coquillage sont fréquentes, [Sinclair *et al.*, 1993 : 424].

Le type 2 (fig. 181 et 185) est caractérisé par les céramiques décorées d'incisions

géométriques réalisant un motif en chevrons. Celui-ci apparaît toujours sur le col du récipient qu'il décore. Présent dès la phase Dembeni, il est très probable que ce décor, très répandu aux Comores, soit l'évolution locale de la céramique bantou d'appellation *Tana Ware* ou *Triangular Incised Ware*.

Le type 3 (fig. 183) constitue une variante du type 2 où les incisions dessinent sur le col une série discontinue de lignes parallèles verticales.

Le type 4 (fig. 184 et 185) est caractérisé par des céramiques décorées d'impressions punctiformes réalisées en imprimant, dans la pâte fraîche du vase, l'extrémité d'un bâtonnet (en bambou ?). Les impressions punctiformes décorent alors le col du récipient et se distribuent sous la lèvre ou encore à la base du col. Ce motif est assez courant parmi les productions céramiques swahili des XII^e-XIII^e siècles et documentée sous l'appellation « *Neck Punctuated* ». Ce motif est ainsi signalé sur les sites de l'archipel de Lamu : à Shanga durant la phase C (1100-1300), [Horton, 1996 : 263], ou sur le site de Manda durant la même période, [Chittick, 1984 : 116]. Plus au sud, ce décor se rencontre occasionnellement à Kilwa parmi les premiers niveaux d'occupation, [Chittick, 1974 : 322-323]. Aux Comores, les sites de Sima et Domoni à Anjouan en ont livré en stratigraphie dans un contexte chronologique daté des XII^e-XIII^e siècles, [Wright, 1992 : 102]. Ce décor est également présent à Mohéli, notamment sur le site du Vieux Milembeni, [Chanudet, 1988 : 224-225]. À Mayotte, ce décor est présent sur le site éponyme d'Hanyoundrou, [Wright, 1986-67], Majicavo et Koungou [Allibert, 1992 : 4 et 8]. Enfin, ce décor est bien représenté sur les sites côtiers du nord de Madagascar, occupés avant le XIV^e siècle : à Mahilaka et sur les sites de la baie d'Ampasindava, [Wright, 1986 : 83 ; Radimilahy, 1998 : 165, Wright *et al.*, 2005 : fig. 4 et 5] et sur le site d'Irodo, [Vérin et Battistini, 1967 : 27].

Le type 5 (fig. 185 à 187) présente une décoration mixte associant les impressions de coquillage, les impressions punctiformes et les incisions géométriques. Il n'y a donc aucun doute sur la contemporanéité de ces décors qui relèvent tous du même horizon culturel et non de phases distinctes comme il l'avait été envisagé dans les premières études sur la céramique mahoraise (distinction artificielle entre la phase Majicavo et la phase Hanyoundrou). La combinaison de plusieurs décors est d'ailleurs une pratique assez fréquente observée sur plusieurs sites de l'archipel, [Wright, 1992 : 102 – 103, Allibert, 1992 : 8, Allibert *et al.*, 1993 : 37]. Le grand vase de Bagamoyo, daté du XI^e-XII^e siècle et rattaché à la phase Dembeni, en est une parfaite illustration : impressions de coquillage et incisions géométriques sont associées sur deux frises décorant l'épaulement très marqué de la céramique, [Allibert *et al.*, 1983].

Le type 6 (fig. 188) est un type assez rare qui se caractérise par des céramiques carénées dont la lèvre porte des encoches. Ce type est également décrit sur le site de Majicavo, [Wright 1986 : 61 ; Allibert, 1992 : 4].

Le type 7 (fig. 190 à 192) regroupe de manière générique tous les récipients sans décor. Selon la morphologie de la céramique, ce type se décline en :

- type 7a, forme ovoïde, (exemple figure 191b).
- type 7b, forme pansue à col concave, (exemple figure 190c).
- type 7c, récipient caréné, (exemple figure 192d).

On rencontre occasionnellement dans le type 7c, des récipients dont la lèvre présente une rainure ou gouttière permettant d'adapter un couvercle (mais il pourrait également s'agir d'une simple imitation stylistique des récipients malgaches en pierre ollaire).

Le type 8 (fig. 193) regroupe des céramiques dont très peu d'occurrences ont été rencontrées et qui se caractérise par des décors modelés associés aux impressions de coquillage. Contrairement aux céramiques à décors modelés qui caractérisent les productions du XIV^e siècle, le décor modelé est ici appliqué sur le col du récipient en association avec les impressions de coquillage. Cette combinaison est particulièrement rare dans la mesure où seules trois occurrences sont documentées ailleurs dans l'archipel des Comores : l'une à Mayotte sur le site de Majicavo, [Liszkowski, 2000 : 404], deux autres sur les sites de Mwali Mjini et Mifuni à Mohéli, [Chanudet, 1988 : 219-220 ; 1991 : 83].

Le Type 9 (fig. 194) correspond à des coupelles à bord dentelé. Ces récipients n'ont été rencontrés que dans le remplissage supérieur de la fosse de la sépulture 12. C'est d'ailleurs, uniquement dans un contexte funéraire que ce type de récipient a été documenté à Mayotte. Les tombes les plus anciennes de Bagamoyo en Petite Terre en ont ainsi livré plusieurs exemplaires, [Courtaud, 2015], et d'autres coupelles similaires ont été découvertes dans le remplissage supérieur de fosses funéraires sur le site de Kangani-Miangani près de Longoni en Grande Terre, [Ferrandis, 2018b]. Seules les plus anciennes sépultures musulmanes de Mayotte présentent ce type de dépôt.

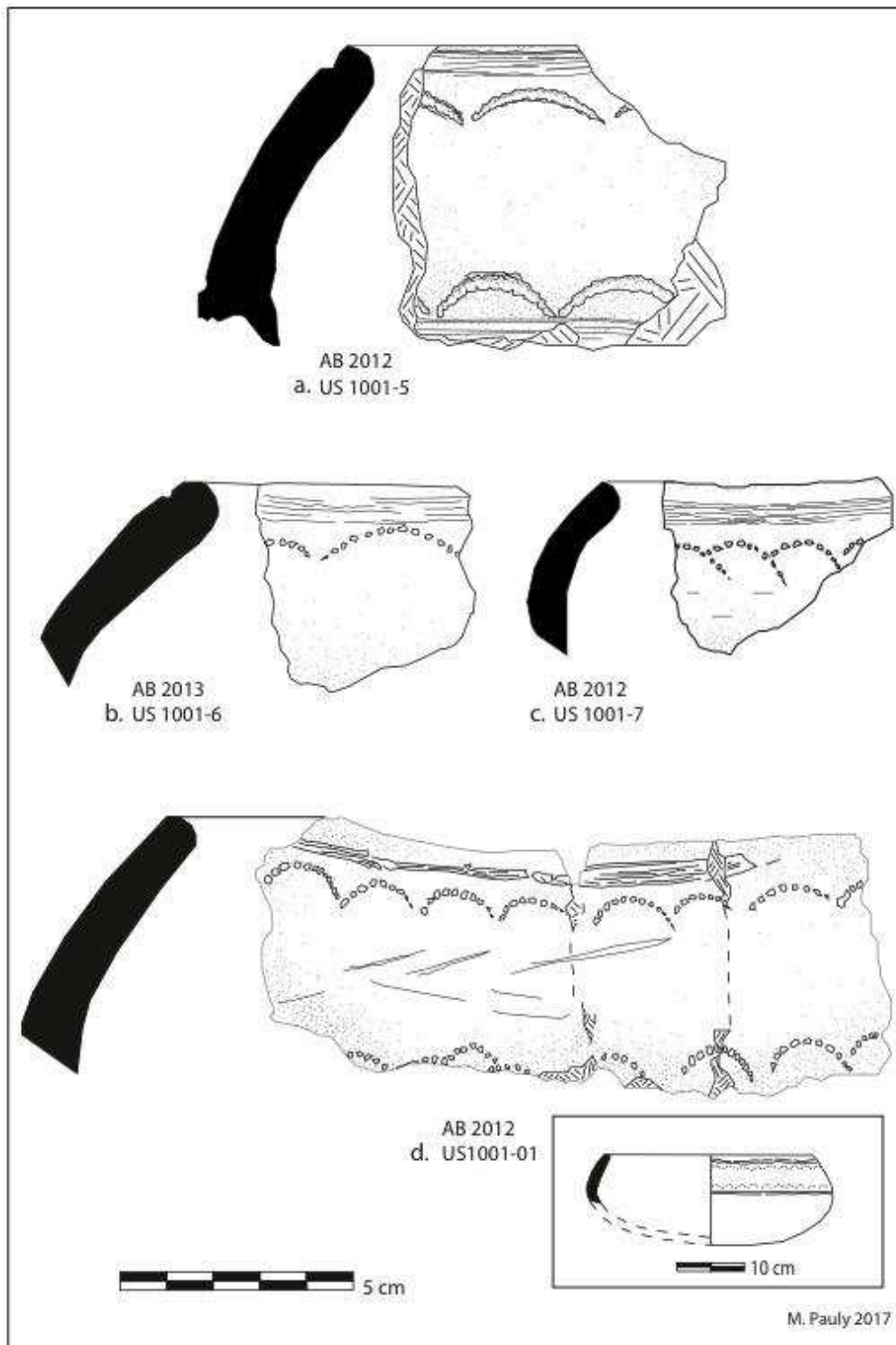


Figure 174 Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira).

a-d fragments de cols appartenant à des récipients ovoïdes décorés d'impressions de coquillage et d'une incision grossière sous la lèvre laissée par un bâtonnet.

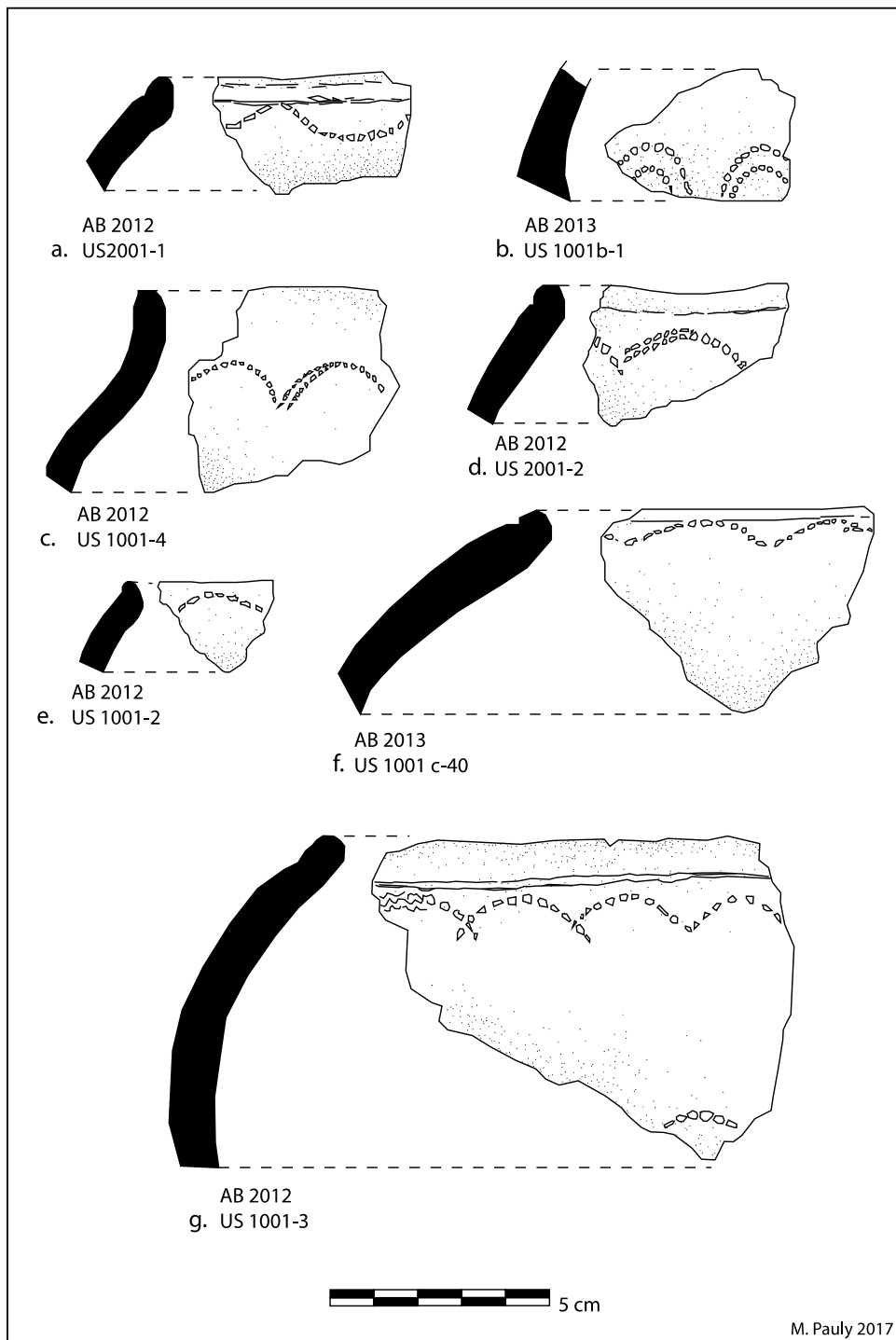


Figure 175 Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira).

a-g fragments de bords décorés d'impressions de coquillage ; **a** décor atypique présentant une impression de coquillage inversée par rapport à la norme habituelle.

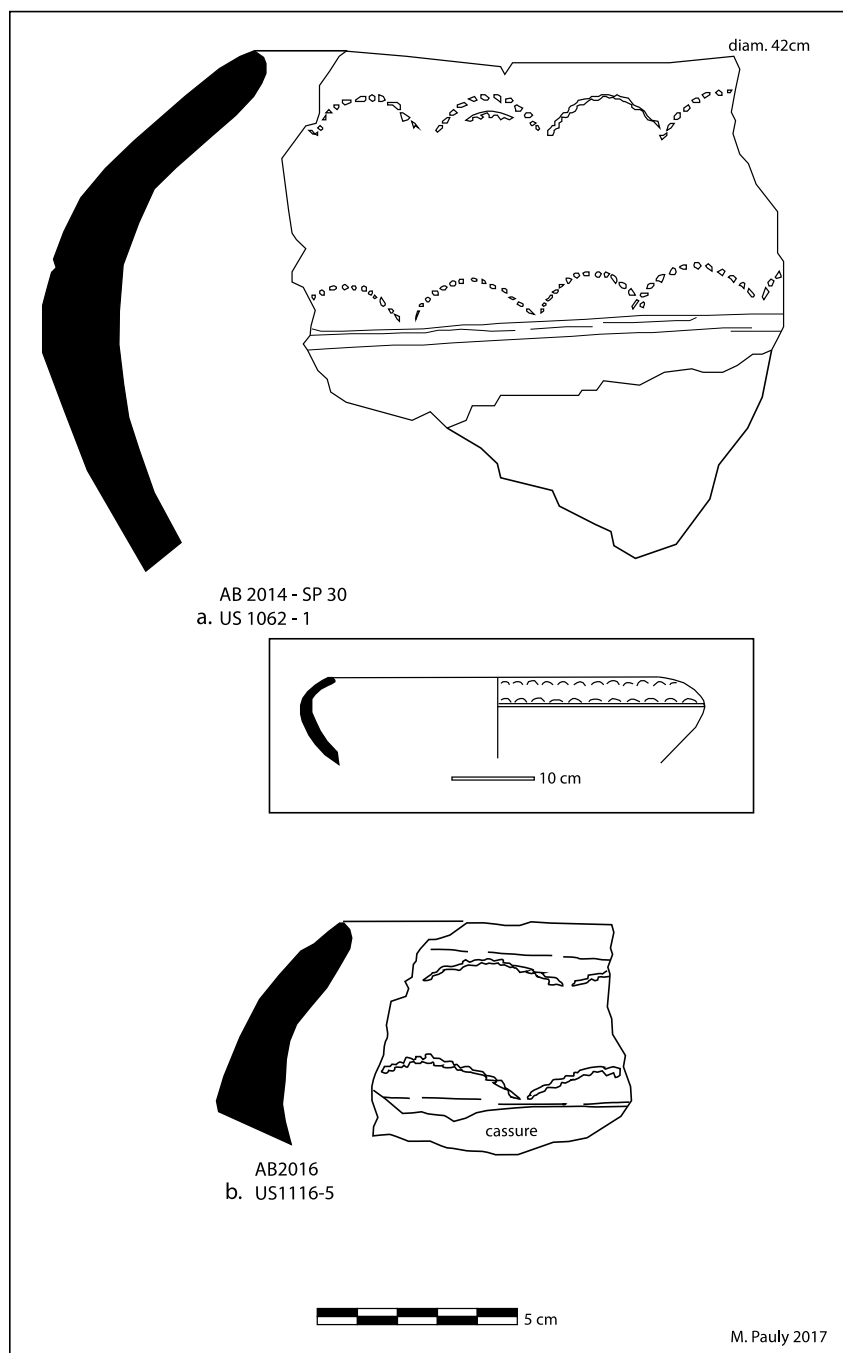


Figure 176 Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira).

a-b fragments de bords décorés par deux séries d'impressions de coquillage ; **a** carène soulignée par une large incision.

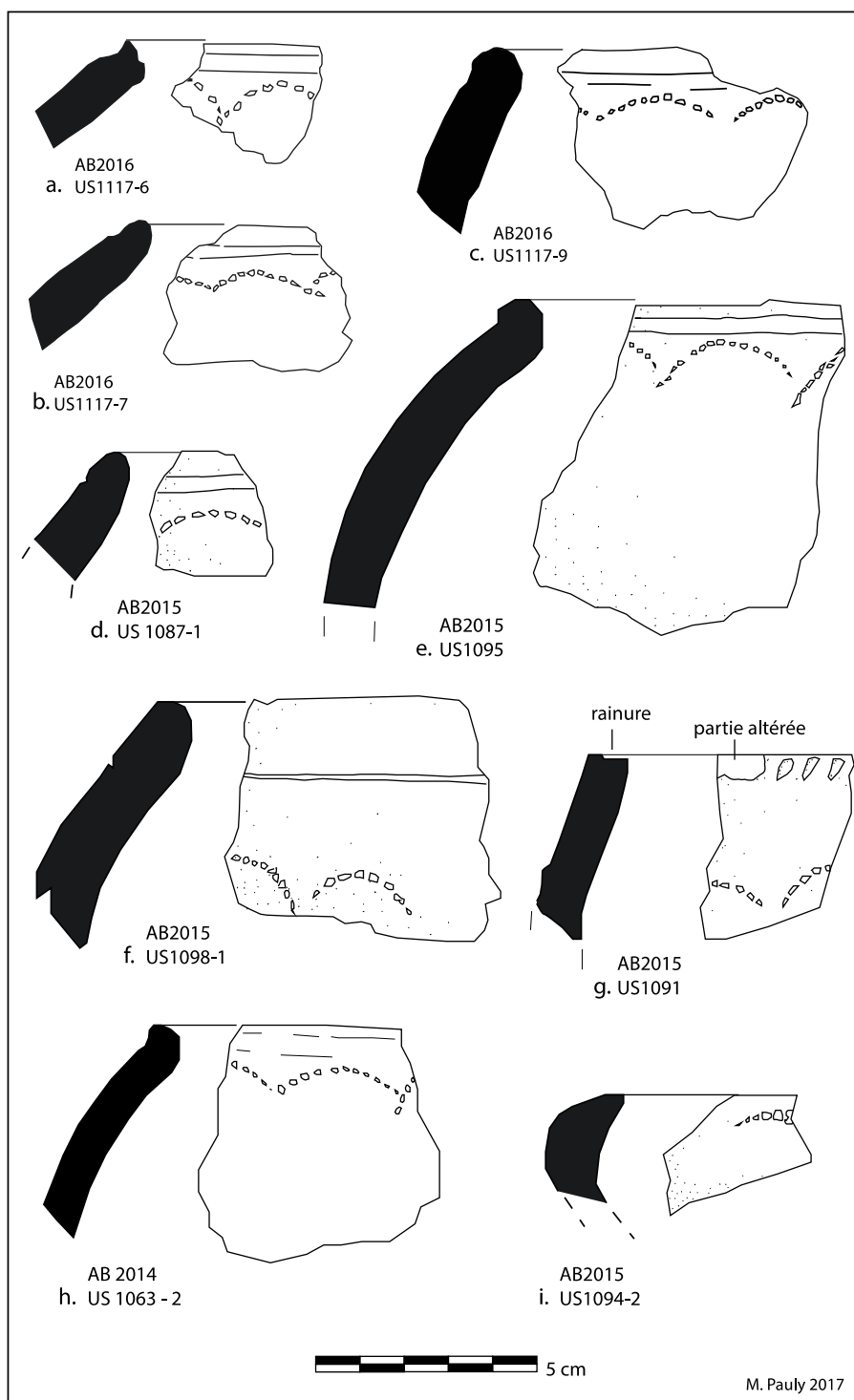


Figure 177 Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira).

a-i fragments de bords décorés d'impressions de coquillage ; **g** bord présentant des encoches et une rainure en gouttière sur la lèvre.

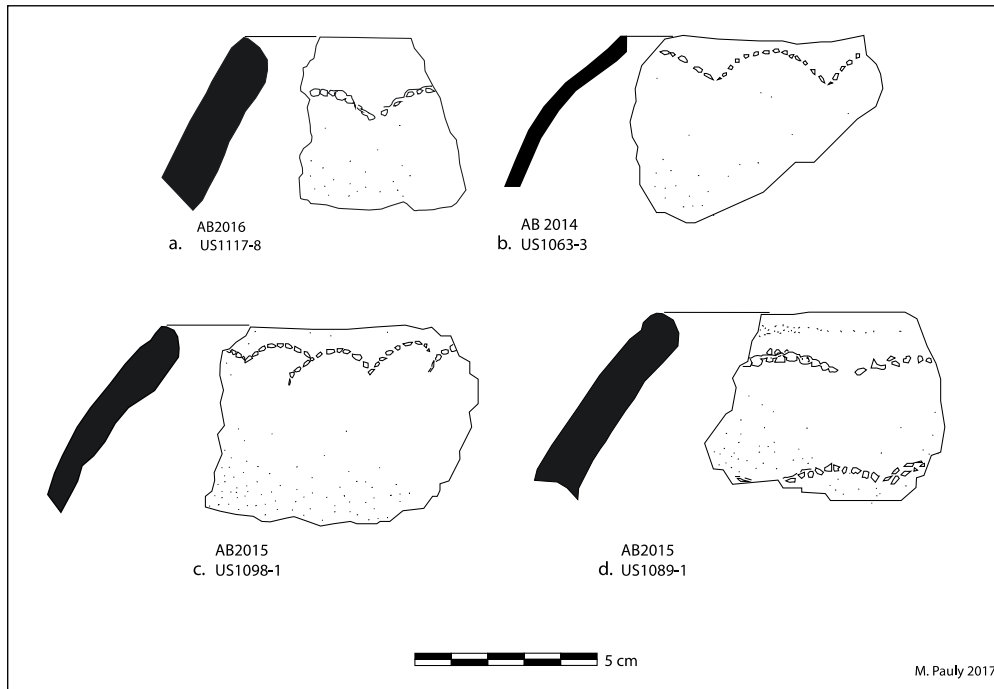


Figure 178 Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira).

a-d fragments de bords décorés d'impressions de coquillage.

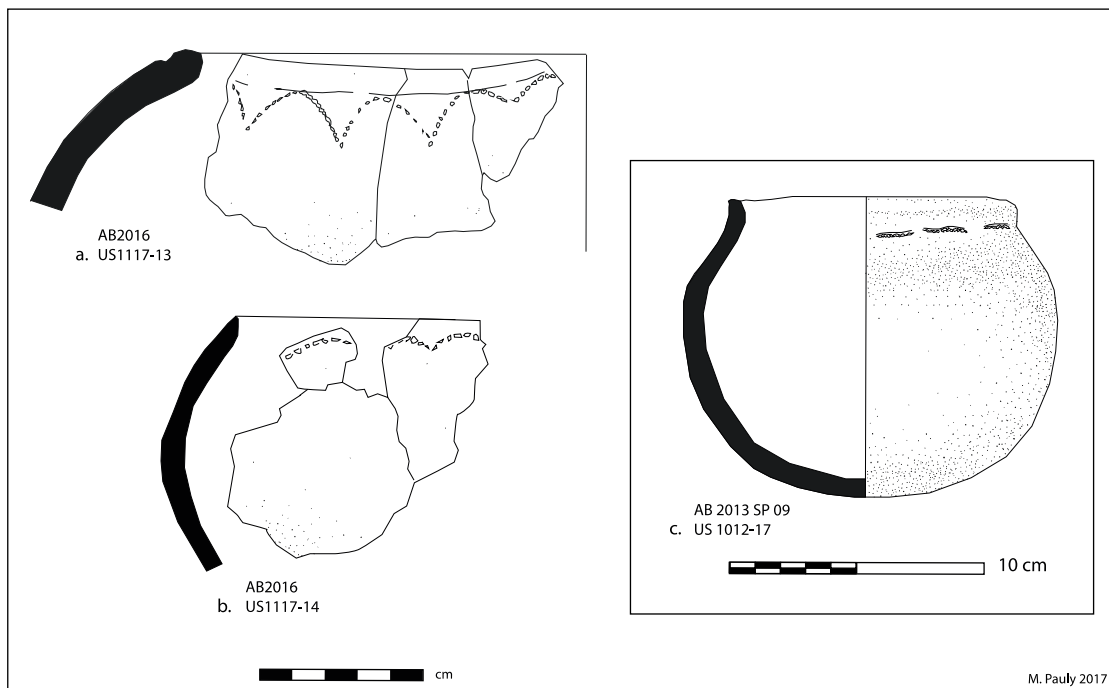


Figure 179 Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira).

a-c fragments de bords décorés d'impressions de coquillage sous la lèvre ; c récipient complet provenant du remplissage supérieur de la fosse de la sépulture 09.

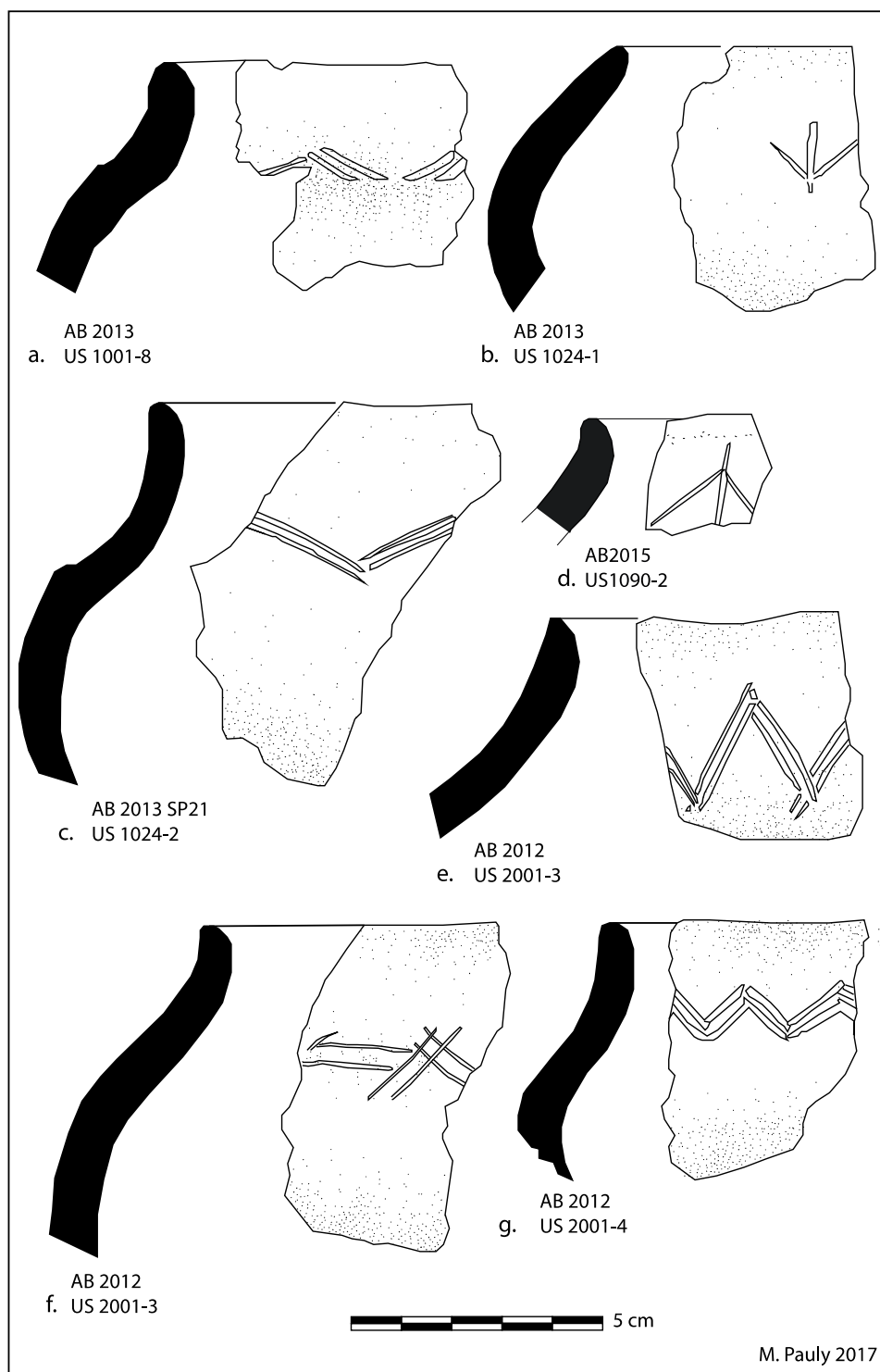


Figure 180 Céramique commune de la phase 1, type 2, (Antsiraka Boira).

a-g fragments de bords décorés d'incisions géométriques en chevrons ; **b** et **d** motifs atypiques.

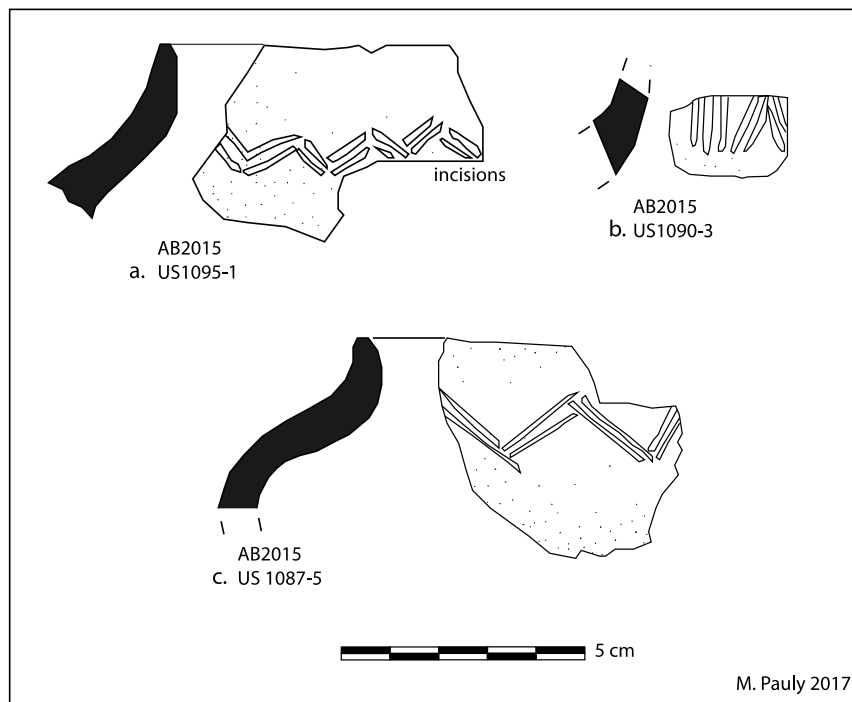


Figure 181 Céramique commune de la phase 1, type 2, (Antsiraka Boira).

a-c fragments de bords décorés d'incisions géométriques en chevrons ;
b motif atypique associant chevrons et lignes parallèles verticales.

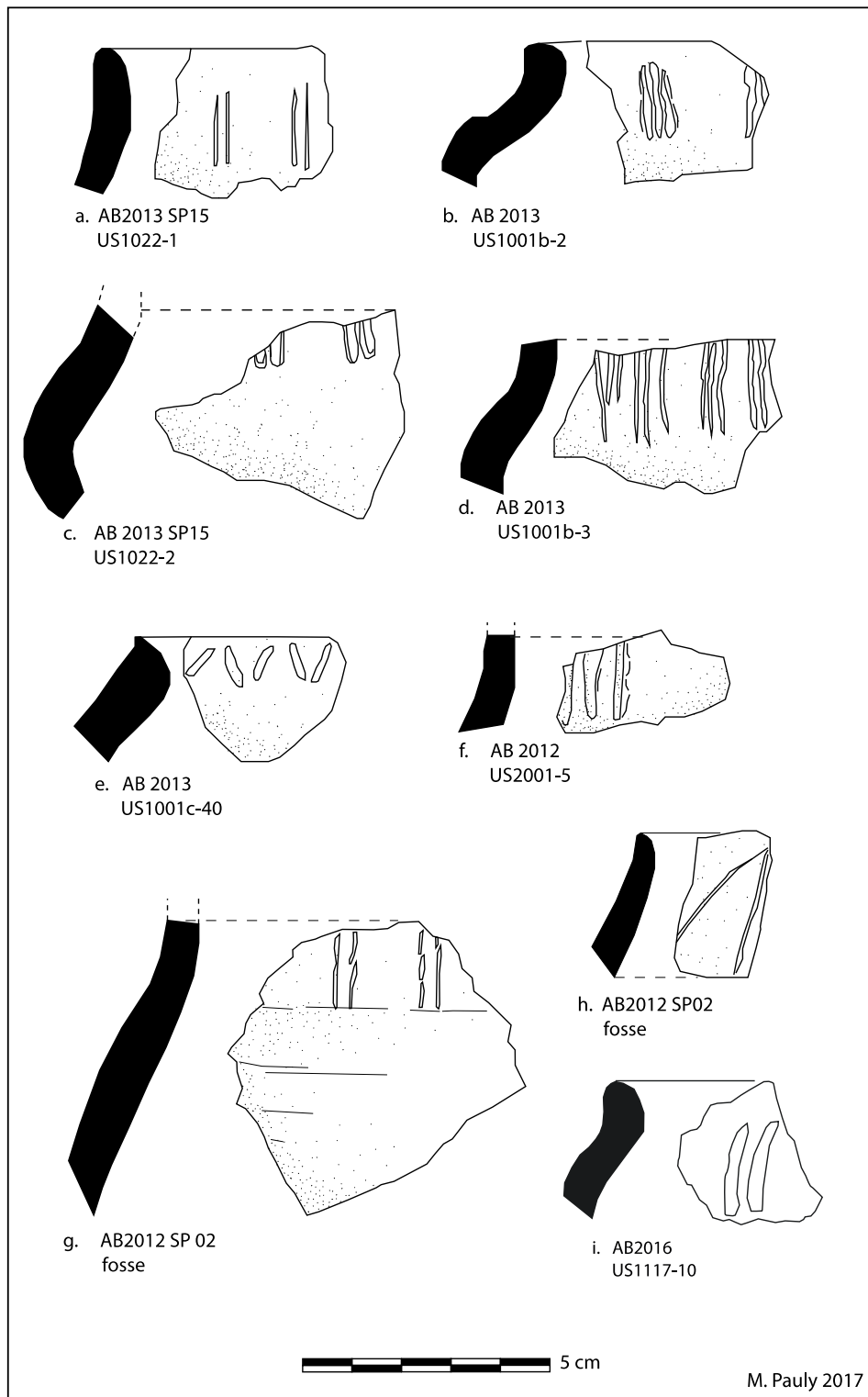


Figure 182 Céramique commune de la phase 1, type 3, (Antsiraka Boira).

Fragments de bords décorés d'incisions géométriques : **a-d, f-g et i** incisions parallèles ; **e** motif incisé proche des chevrons ; **h**, incisions géométriques atypiques.

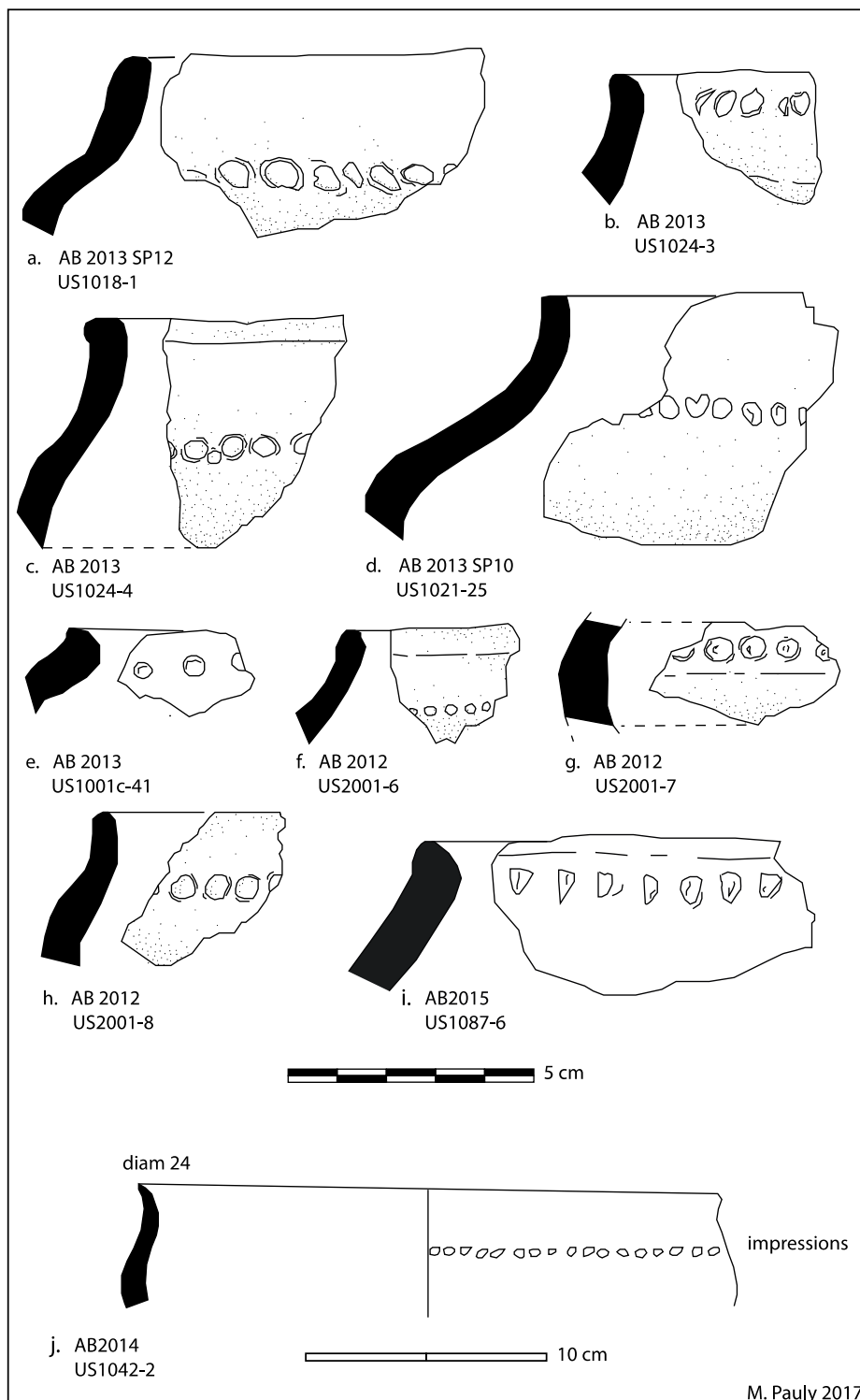


Figure 183 Céramique commune de la phase 1, type 4, (Antsiraka Boira).

a-j fragments de bords décorés d'impressions punctiformes.

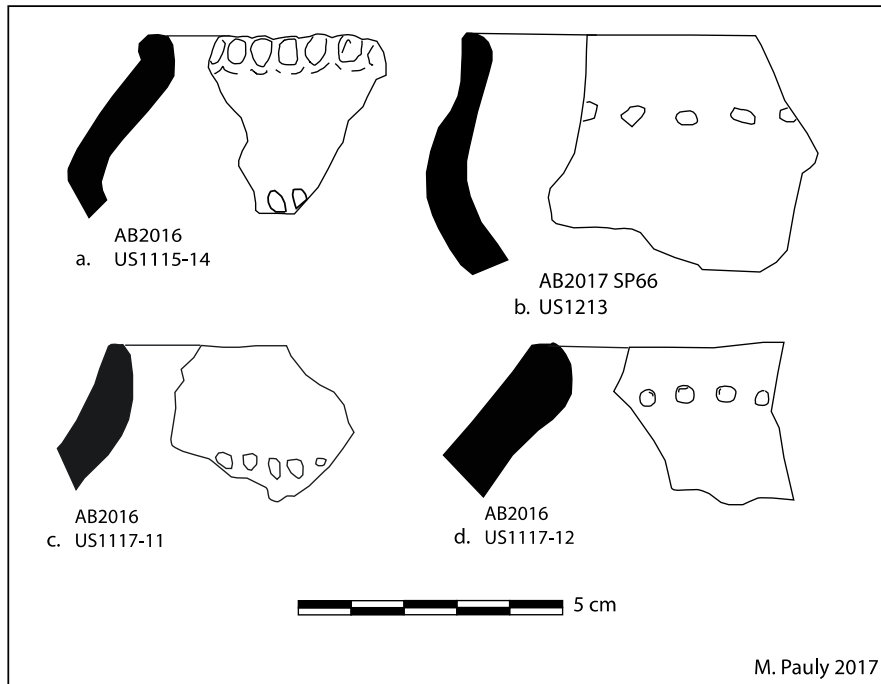


Figure 184
Céramique
commune de la
phase 1, type 4,
(Antsiraka Boira).

a-d fragments de bords décorés d'impressions punctiformes.

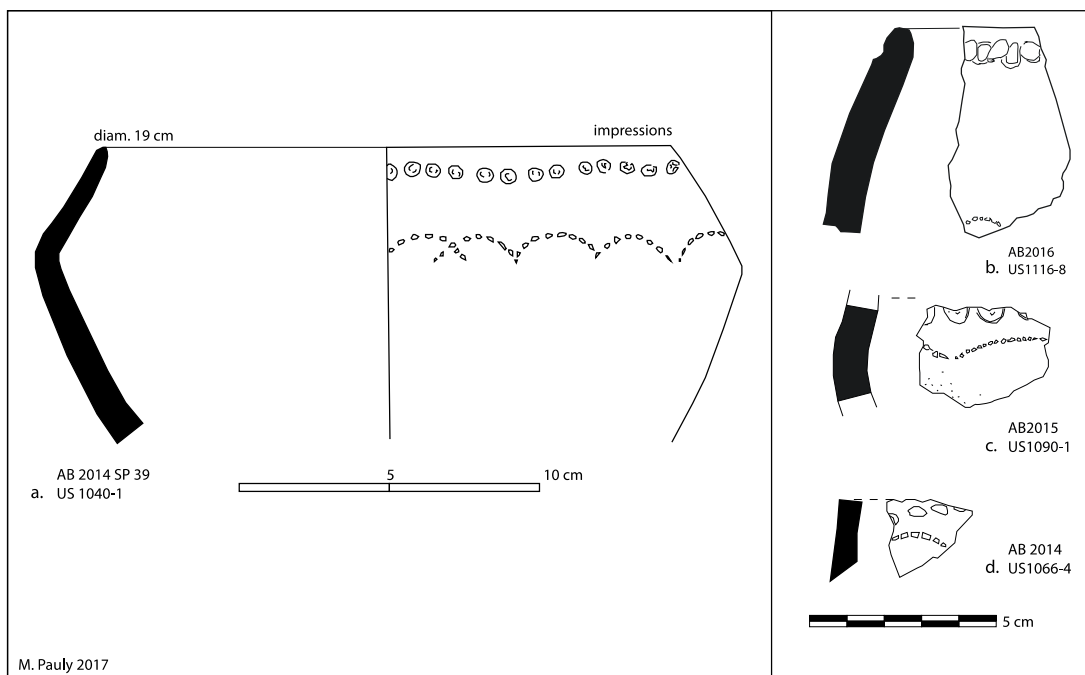


Figure 185 Céramique commune de la phase 1, type 5, (Antsiraka Boira).

a-d fragments de bords à décors mixte (impressions punctiformes et impressions de coquillage ; **a** récipient provenant du comblement supérieur de la fosse de la sépulture 39).

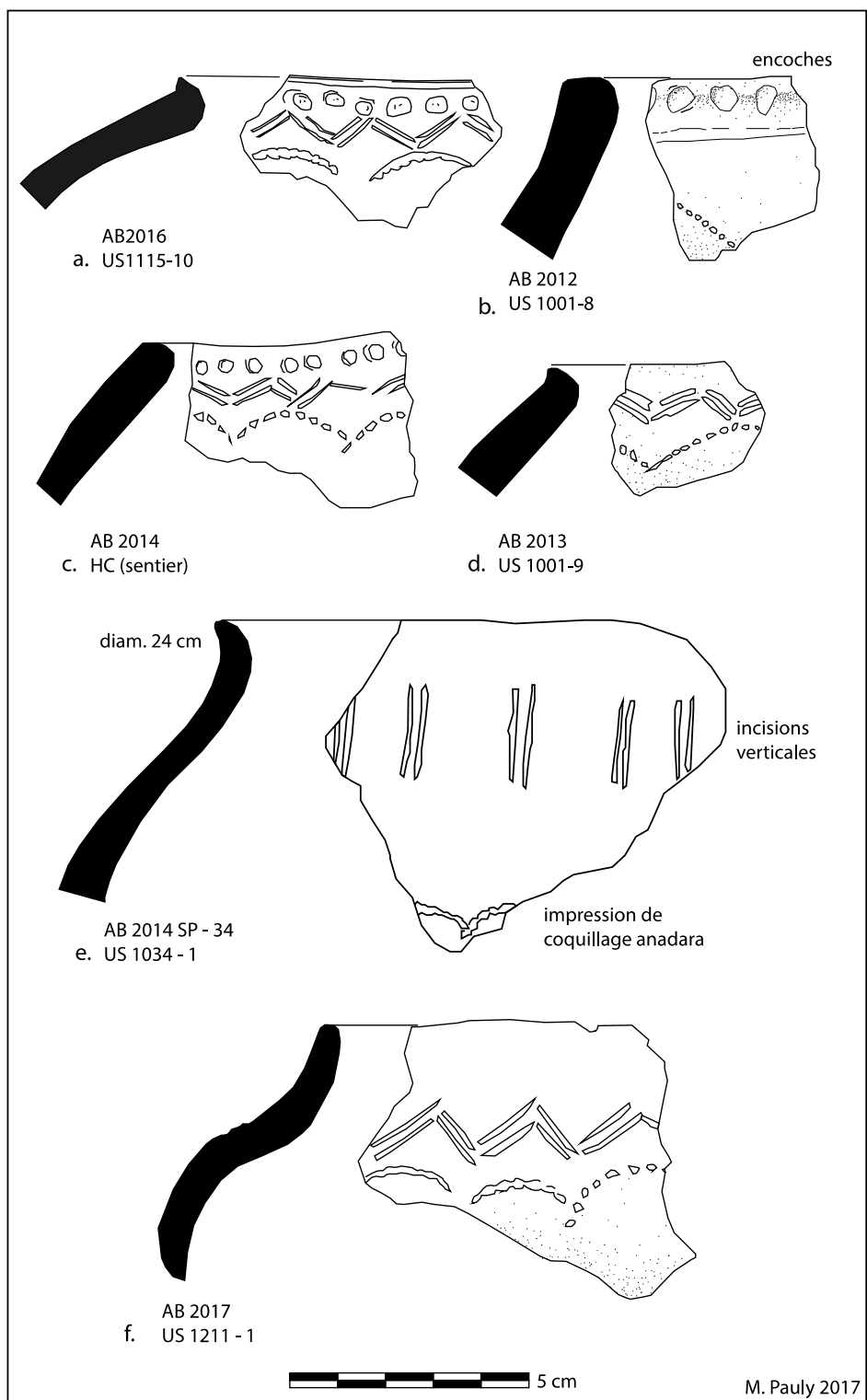


Figure 186 Céramique commune de la phase 1, type 5, (Antsiraka Boira).

a-f fragments de bords à décors mixtes (impressions punctiformes, impressions de coquillage, incisions parallèles verticales et incisions géométriques en chevrons).

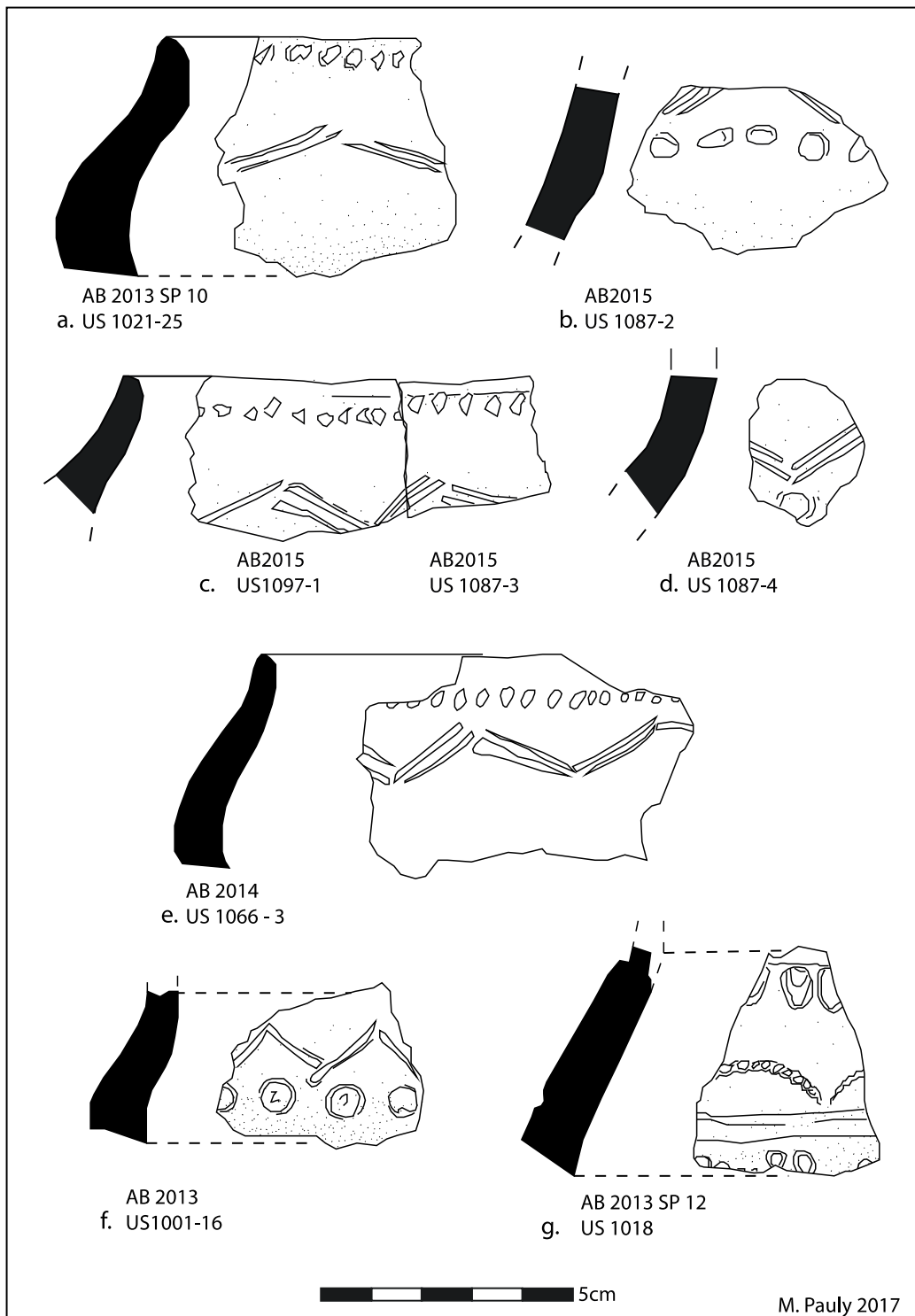


Figure 187 Céramique commune de la phase 1, type 5, (Antsiraka Boira).

a-g fragments de bords à décors mixtes (impressions punctiformes, impressions de coquillage et incisions géométriques en chevrons).

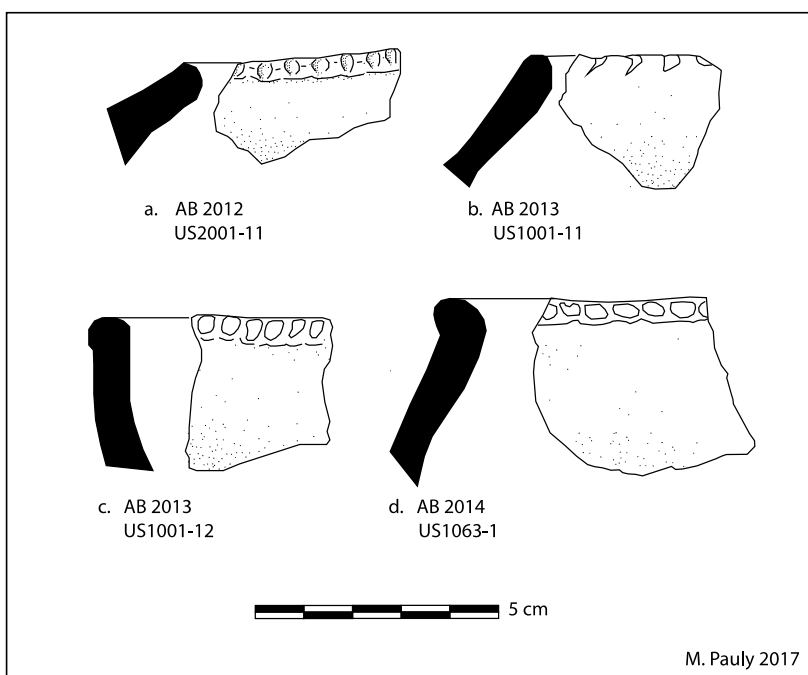


Figure 188
Céramique
commune de la
phase 1, type 6,
(Antsiraka Boira).

a-d fragments de bords présentant des encoches par impressions sur la lèvre.

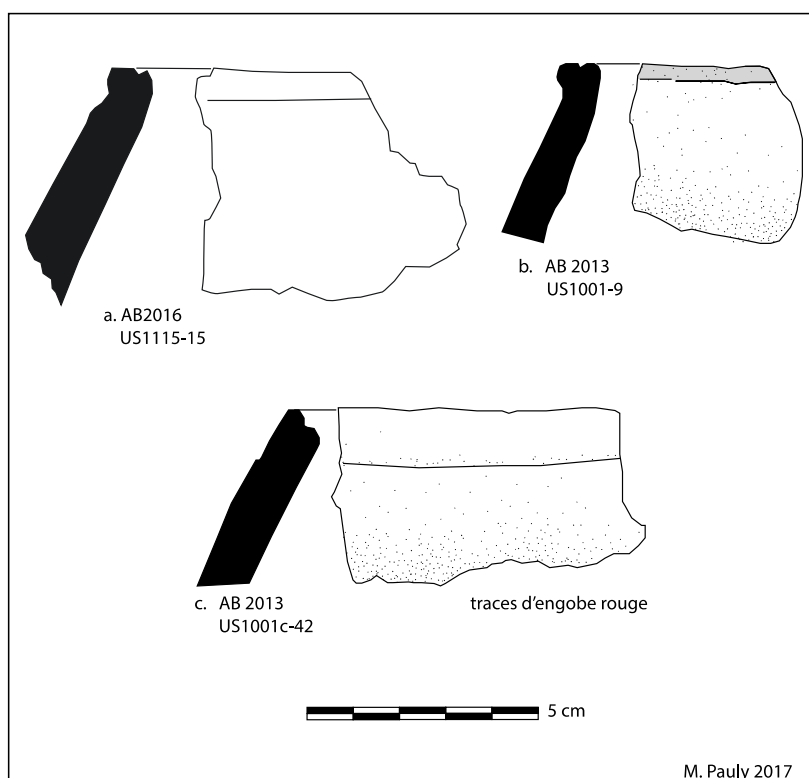


Figure 189 Céramique
commune de la phase
1, type 7, (Antsiraka
Boira).

a-c fragments de bords présentant une rainure ou gouttière sur la lèvre ; **b** lèvre noircie.

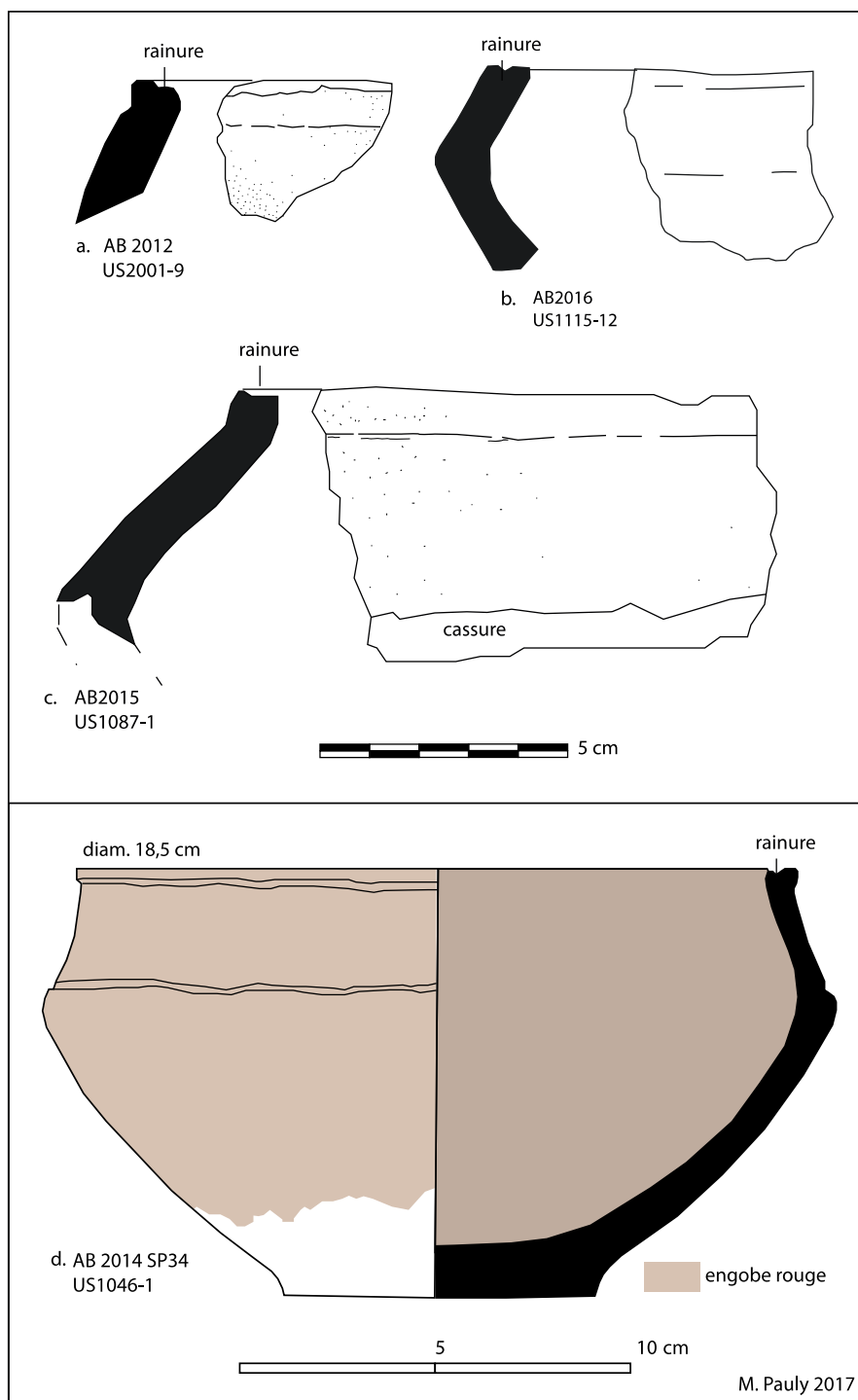


Figure 190 Céramique commune de la phase 1, type 7, (Antsiraka Boira).

a-d fragments de bords présentant une rainure ou gouttière sur la lèvre ; **d** récipient complet provenant du remplissage supérieur de la sépulture 34.

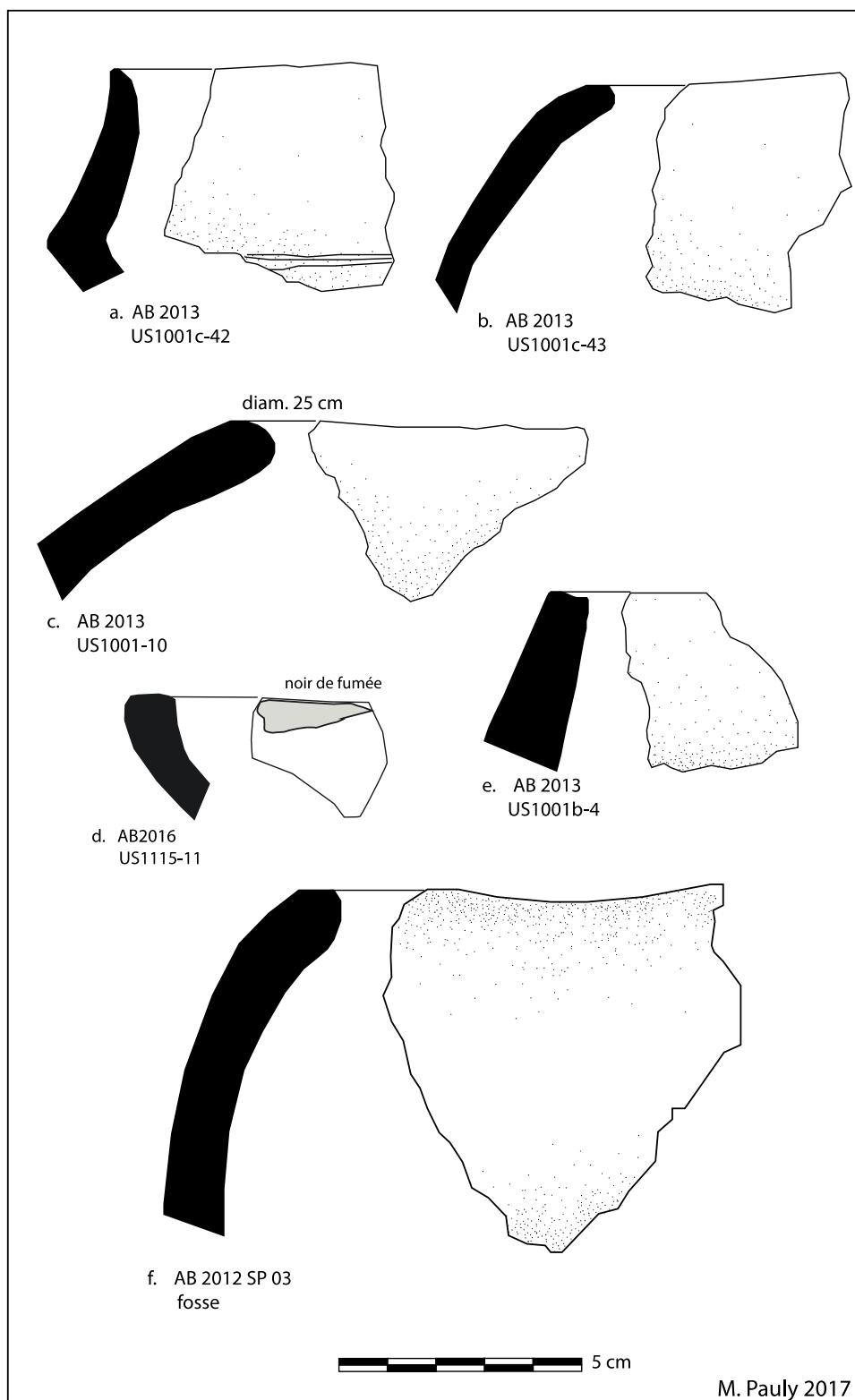


Figure 191 Céramique commune de la phase 1, type 7, (Antsiraka Boira).

a-c fragments de bords sans décoration ; **d** lèvres noircies.

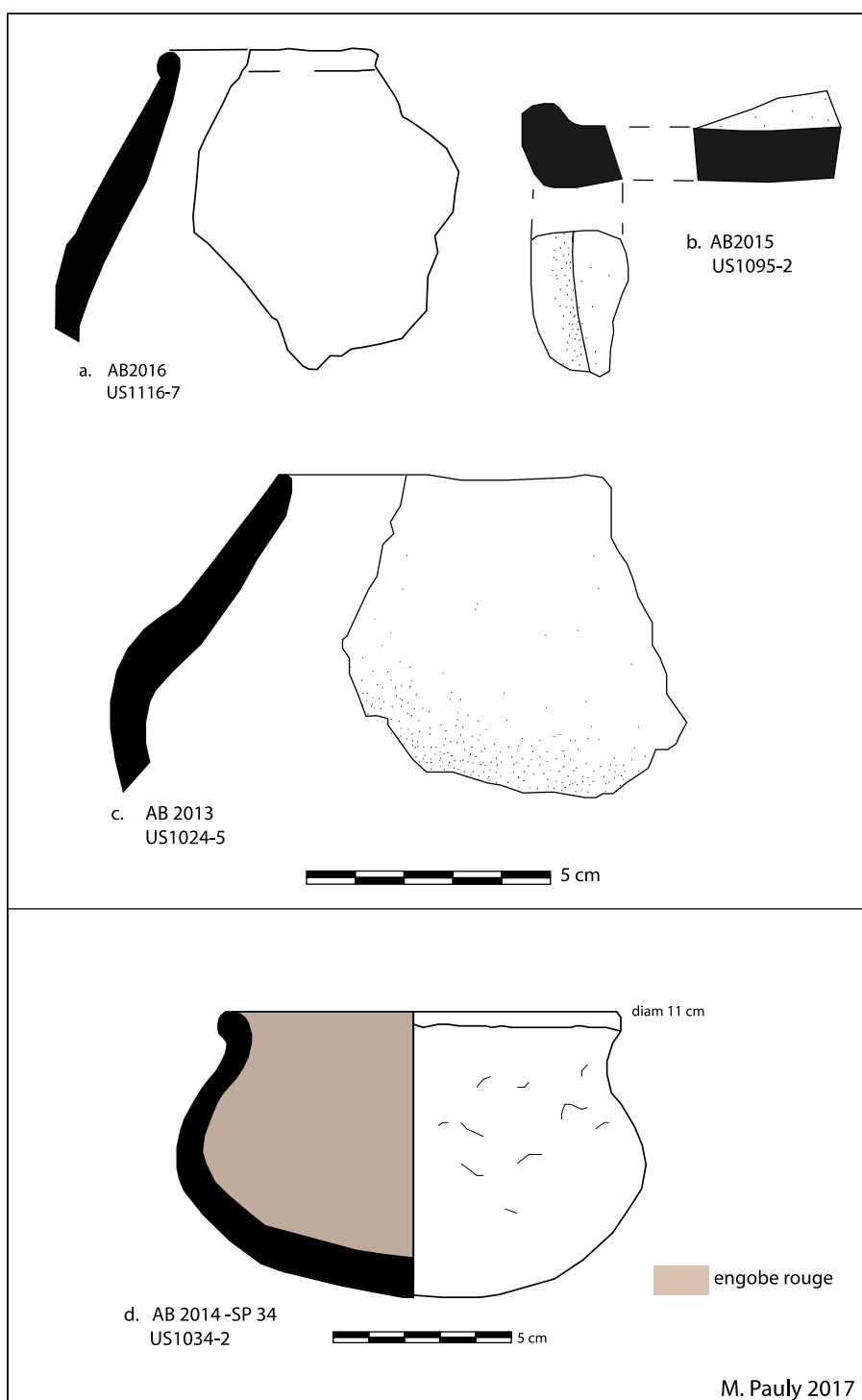


Figure 192 Céramique commune de la phase 1, type 7, (Antsiraka Boira).

a et c fragments de bords sans décoration ; **b** récipient de forme atypique (lampe à huile ?) ; **d** petit récipient sans décor provenant du remplissage supérieur de la sépulture 34.

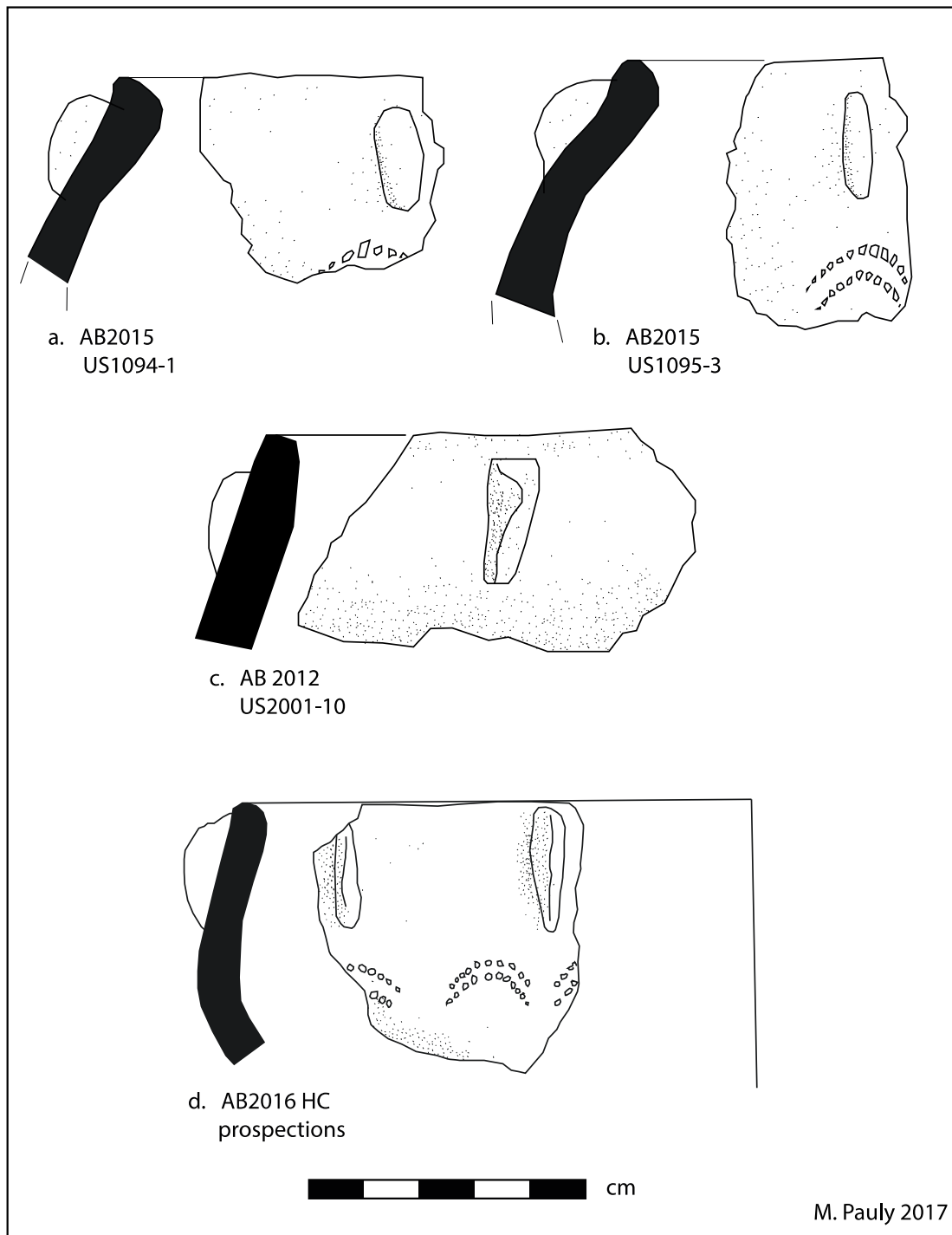


Figure 193 Céramique commune de la phase 1, type 8, (Antsiraka Boira).

a et c fragments de bords très atypiques présentant un décor modelé (côte verticale) sous la lèvre, **a, b et d** en association avec des impressions de coquillage.

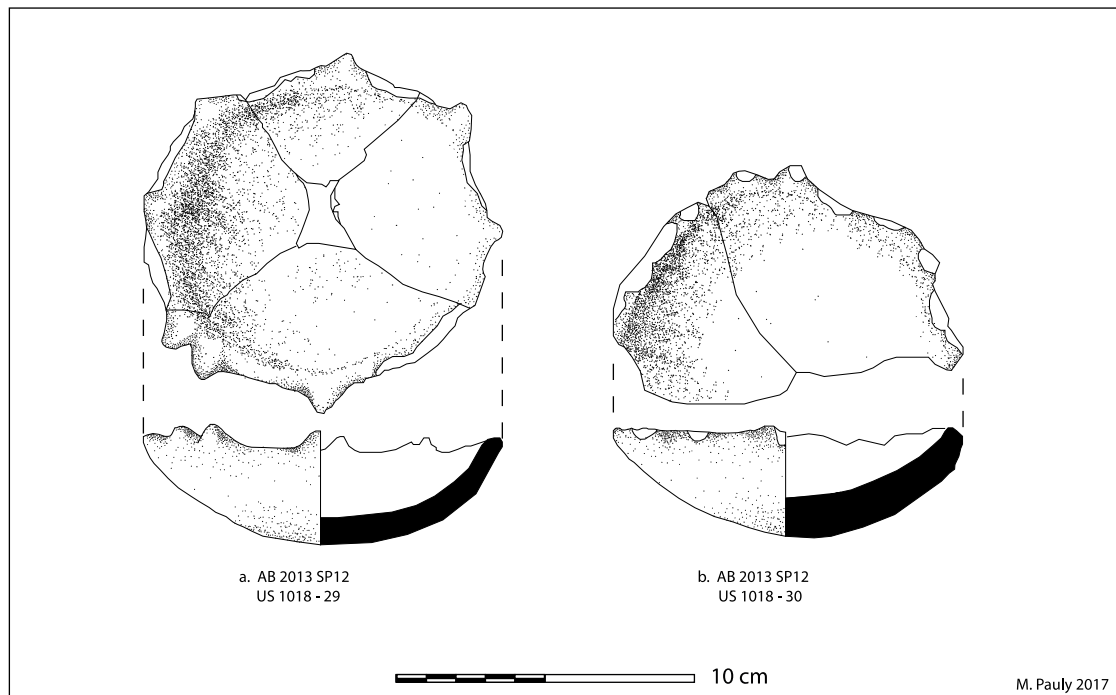


Figure 194 Céramique commune de la phase 1, type 9, (Antsiraka Boira).

a-b coupelles à bord dentelé et à engobe rouge altéré provenant du remplissage supérieur de la fosse de la sépulture 12.

4. L'assemblage de la phase 1 issu des premiers niveaux d'occupation du site d'Acoua-Agnala M'kiri (fig. 195- 200)

En complément aux typologies céramiques de la phase 1, identifiées sur le site d'Antsiraka Boira, nous présentons ici les assemblages reconnus en stratigraphie parmi les plus anciens niveaux d'occupation sur le site d'Agnala M'kiri.

Sur ce site, les assemblages céramiques de la phase 1 ont été reconnus pour la première fois en 2008, lors de l'étude de la coupe stratigraphique de l'enclos villageois, bordant le talus de la route Acoua-Mtsangadoua. En 2011 et 2012, la fouille d'un second tronçon de l'enclos villageois et de sa porte a permis de mettre en évidence une série similaire. Dans les deux cas, les tessons proviennent des niveaux d'occupation antérieurs à la construction de l'enclos villageois³⁹⁰. Trois prélèvements de nodules de charbon de bois conservés dans ces niveaux ont fait l'objet d'analyses C¹⁴ qui ont fourni des datations centrées sur les XI^e-XII^e siècles, chronologie également suggérée par la découverte dans ce contexte d'un tesson islamique de type sgraffiato à motif floral incisé.

Les tessons provenant de ces niveaux relèvent de la phase culturelle Hanyoundrou et appartiennent aux mêmes types reconnus sur le site d'Antsiraka Boira : type 1 à impressions de coquillage, type 2 et 3 à incisions géométriques (chevrons et lignes parallèles verticales), type 4 à impressions punctiformes³⁹¹ et type 7a et b sans décor. Ce mobilier atteste d'une occupation synchrone des deux sites durant la phase 1. Les séquences stratigraphiques d'Agnala M'kiri montrent la pérennité de ces décors et la difficulté de dégager des évolutions stylistiques pertinentes à l'intérieur de la phase 1.

³⁹⁰ Une dernière série de tessons relevant de la phase 1 a été reconnue en 2012, lors du sondage sur la mosquée du quartier des notables. Ces artefacts sont alors associés aux remblais de surélévation, apportés lors de l'aménagement du sol durant la première phase de construction de la mosquée. La nature de ces dépôts archéologiques comme remblais pourrait expliquer la présence de tessons anciens. Néanmoins, les tessons retrouvés présentent un assemblage cohérent, où ne figurent pas de tessons relevant de typologies plus récentes.

³⁹¹ Le tesson de la figure 195c présente un décor original comportant une double ligne d'impressions punctiformes. De pâte violacée, il évoque la céramique malgache du site d'Irodo qui présente fréquemment cette décoration, [Vérin et Battistini, 1967 : 40].

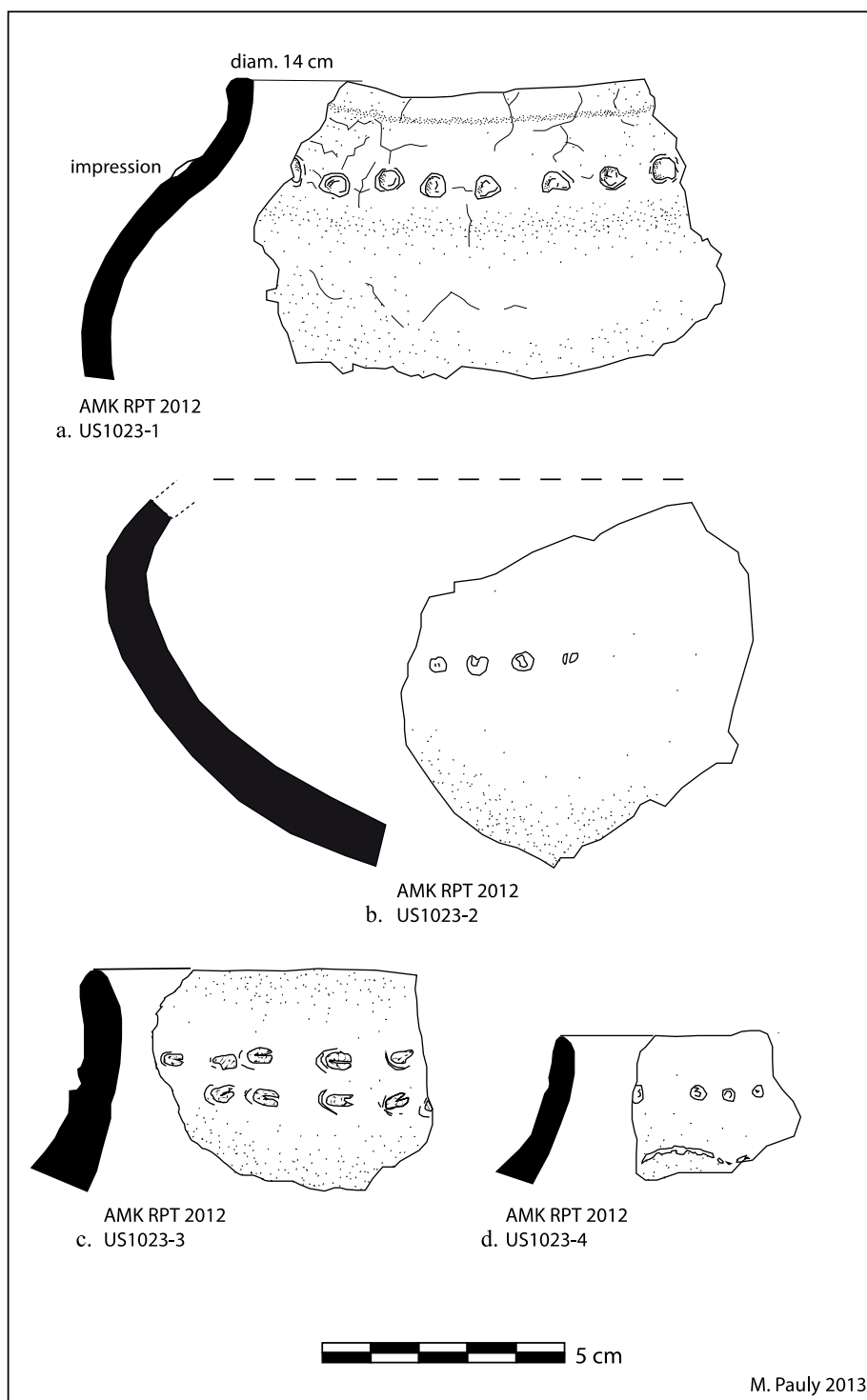


Figure 195 Céramique commune de la phase 1, types 3 et 5 (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a-c céramiques décorées d'impressions punctiformes ; **d** impressions punctiformes et impressions de coquillage.

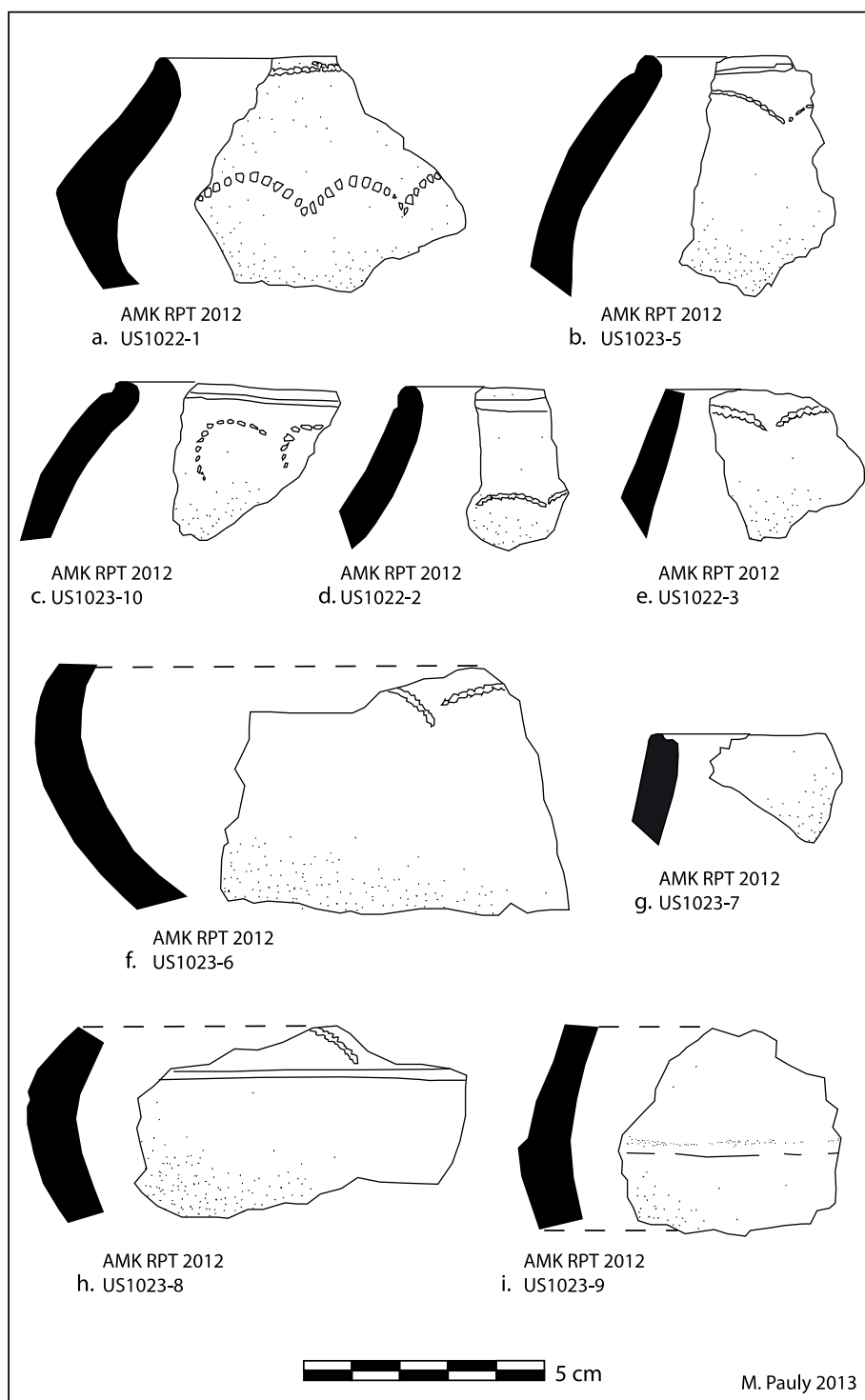


Figure 196 Céramique commune de la phase 1, types 1 et 7 (Agnala M’kiri, fouille de l’enclos villageois).

a-f, h céramiques décorées d’impressions de coquillage ; **a, b, c et d** lèvre soulignée par une incision ; **g** fragment de bord sans décor présentant une gouttière sur la lèvre ; **i** fragment de récipient caréné et sans décor.

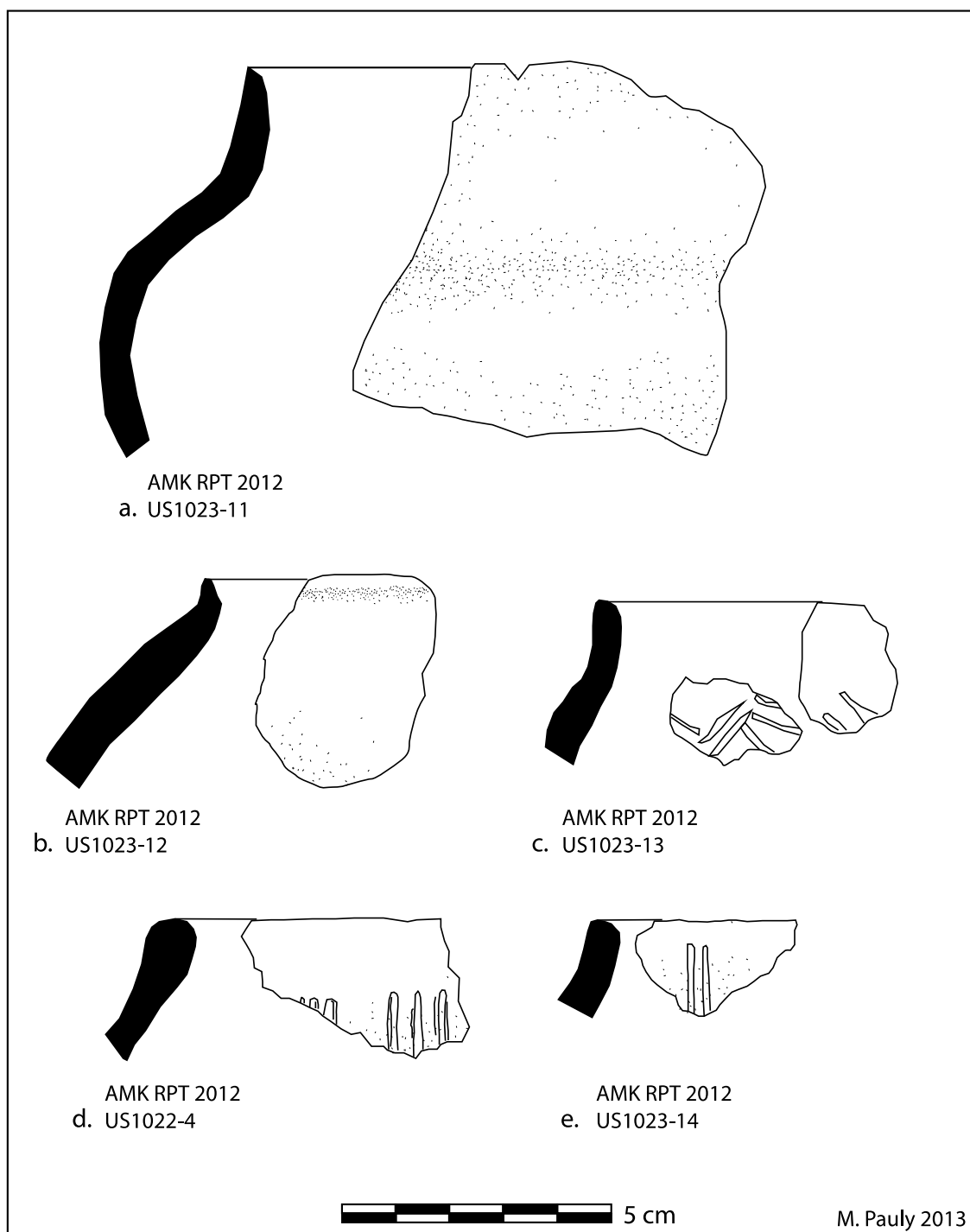


Figure 197 Céramique commune de la phase 1, types 2, 4 et 7 (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a-b céramiques sans décor ; **c-e** fragments de bords décorés d'incisions géométriques (chevrons, lignes verticales parallèles).

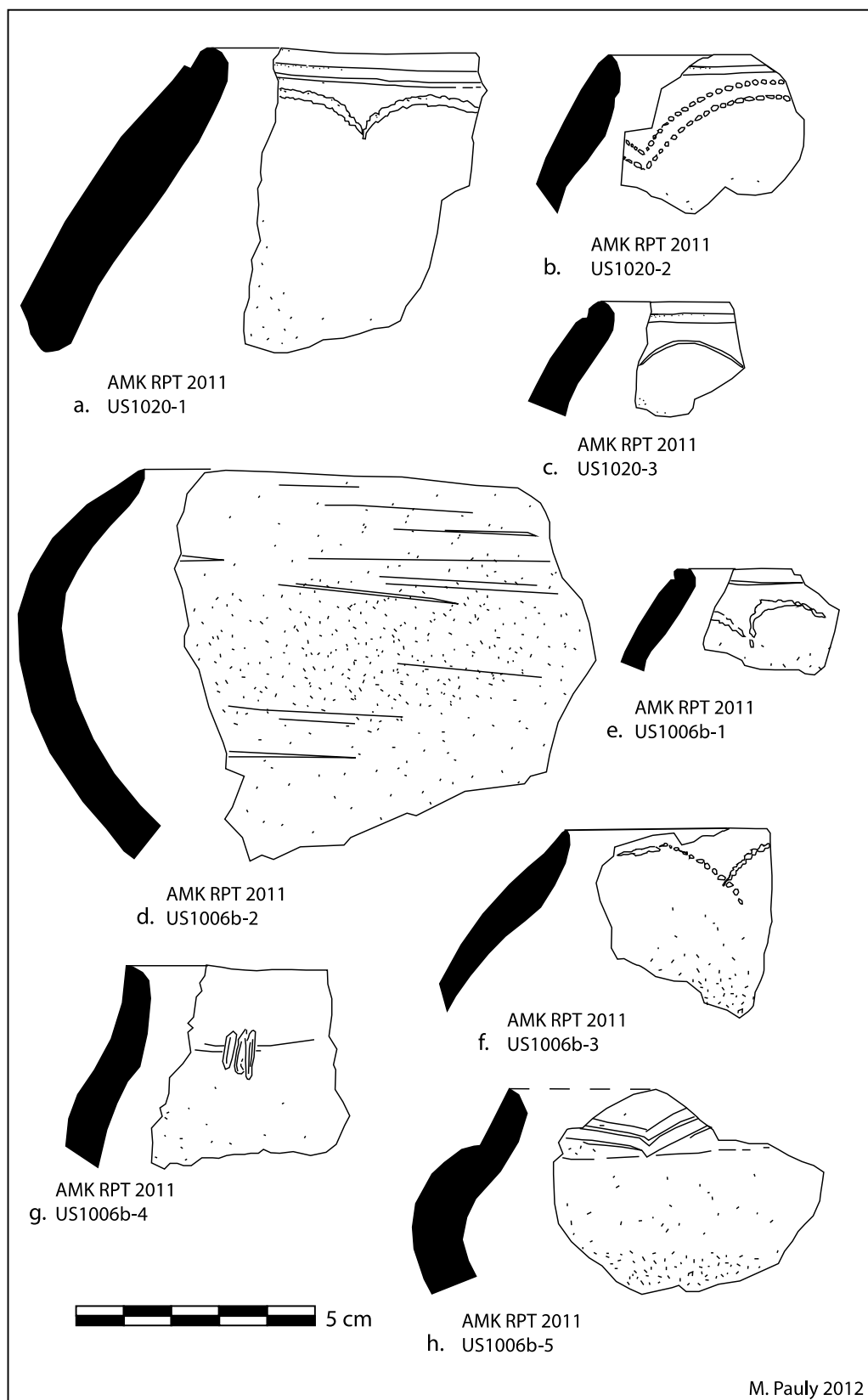


Figure 198 Céramique commune de la phase 1, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

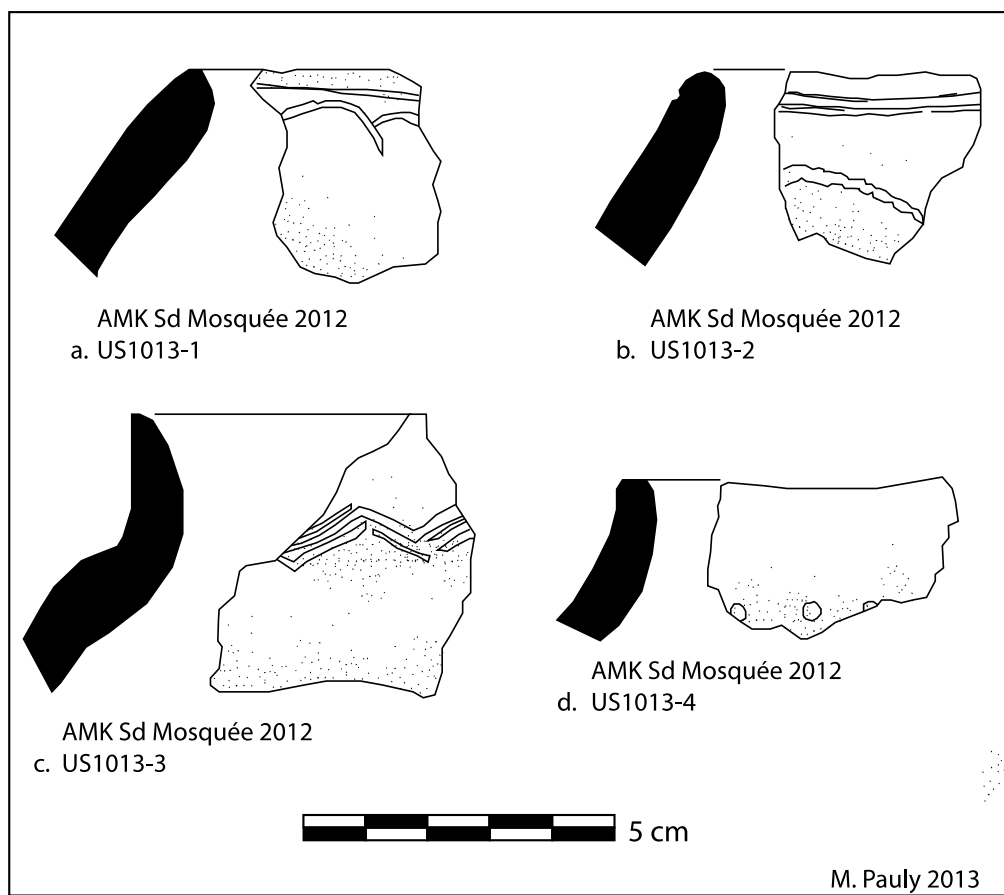


Figure 199 Céramique commune de la phase 1, (Agnala M’kiri, sondage de la mosquée).

a fragment de bord à lèvre incisée, décoré d’impressions d’ongle ; **b** fragment de bord à lèvre incisée, décoré d’impressions de coquillage ; **c** fragment de récipient caréné, décoré sur le col de motifs géométriques incisés en chevrons ; **d** fragment de bord, décoré d’impressions punctiformes sur le col.

Légende de la figure 198 : **a, b et f** fragments de bords décorés d’impressions de coquillage ; **c** fragments de bord décorés d’une incision sous la lèvre et d’un motif incisé en feston évoquant les impressions de coquillage ; **d** récipient ovoïde sans décor ; **g** fragment de bord décoré à la base du col d’incisions verticales parallèles ; **h** fragment d’un récipient caréné décoré à la base du col par des incisions géométriques en chevrons.

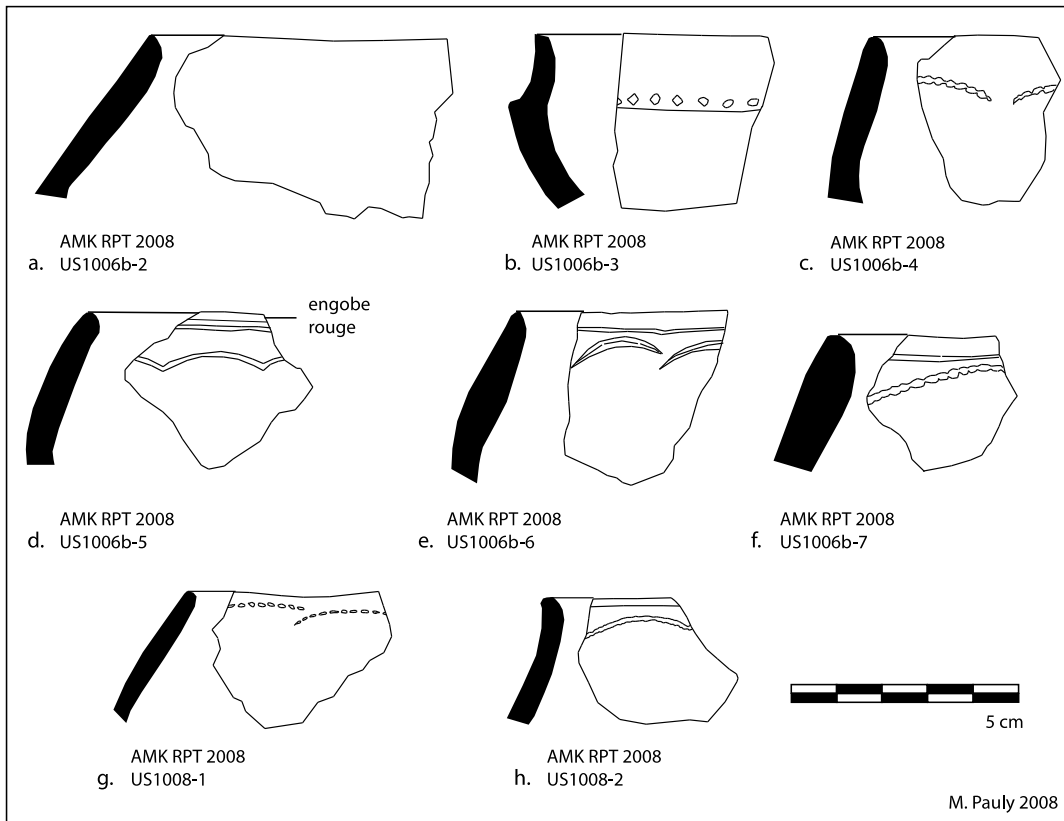


Figure 200 Céramique commune de la phase 1a et b, (Agnala M'kiri, coupe de l'enclos villageois, 2008)

a fragment de bord sans décor ; **b** petit récipient caréné décoré d'impressions punctiformes à la base du col ; **d-e** fragments de bord décoré d'un motif incisé en feston évoquant les impressions de coquillage ; **f-h** fragments de bords décorés d'impressions de coquillage.

5. Céramique de la phase 2a (début XIII^e siècle)

Cette phase chrono-typologique présente une typologie céramique particulière mise en évidence sur le site d'Agnala M'kiri, dans le contexte stratigraphique de la construction de l'enclos villageois. Durant cette phase, les assemblages céramiques présentent des caractéristiques techniques et morphologiques similaires aux productions de la phase 1. L'aspect des céramiques est seulement lissé, l'usage d'engobe n'ayant pas été reconnu durant cette phase. On retrouve principalement des récipients carénés et quelques formes ouvertes. Les récipients à carène proéminente semblent faire leur apparition durant cette phase (fig. 205c).

Si cette série présente encore de nombreux traits stylistiques proches de la phase précédente (usage sporadique des impressions de coquillage et des motifs géométriques incisés), il s'agit manifestement d'une phase de transition qui se manifeste par l'apparition de nouveaux types de décors :

Il s'agit premièrement du type 10 (fig.201 i-j, et fig.202 f-h) caractérisé par des impressions d'ongle, généralement pour réaliser une frise de festons soulignant la lèvre du récipient. Ces impressions peuvent également se rencontrer à la base du col du récipient. Le décor par impressions d'ongle, occasionnellement rencontré en prospection sur d'autres sites de Mayotte, a été retrouvé en stratigraphie dans les premiers niveaux d'occupation de la mosquée de Tsingoni, [Jeguzo *et al*, 2017]. C'est un décor sporadiquement signalé sur les sites swahili, par exemple à Shanga durant la phase C, datée entre 1100 et 1300, [Horton, 1996 : 262].

Le type 11 (fig. 202a et b) est caractérisé par un motif incisé formant un motif sinueux « en vagues » et qui semble être une variante ou l'évolution du type 2. Les incisions en vagues sont fréquentes sur les sites du nord de Madagascar antérieurs au XIV^e/XV^e siècle : on retrouve ce motif durant la phase Mamoko qui, au XV^e siècle, succède à la phase Mahilaka dans la baie d'Ampasindava, [Wright *et al*, 2005, figure 8]. Ce décor est également présent sur le site de Mahilaka, [Vérin, 1975 : 638, Radimilahy, 1998 : 171], ce qui suggère une plus grande ancienneté. Il a également été reconnu sur le site d'Irodo-Tafiampatsa, [Vérin *et Battistini*, 1967 : 27]. Les incisions en vagues sont également bien représentées sur les tessons recueillis sur les sites de Kingany et Nosy Lava, [Vérin, 1975, 316 et 851].

Dans les deux cas, types 10 et 11, ces motifs semblent constituer une évocation du motif réalisé par impressions de coquillage arca qui tend lui-même à disparaître durant cette phase.

Mais il n'est pas improbable que ces décors reflètent des influences allogènes, peut-être malgaches pour le motif incisé en vagues, swahili pour les impressions d'ongles. À Acoua, ces décors sont présents brièvement dans la séquence stratigraphique et n'ont donc pas connu une grande pérennité.

Le type 12 (fig. 201a et 202a) est caractérisé par des récipients carénés où a été appliqué sur la carène un décor modelé (boule ou côte). Ce type, très rare, semble être une évolution du type 8, avec glissement des modelés du col vers la carène. On ne le retrouve pas ici de modelés en association avec d'autres décors, ce qui semble préfigurer les productions de la phase 2b.

Ce type est également présent sur les sites malgaches où Pierre Vérin signale des exemplaires retrouvés à Mahilaka, [Vérin, 1975 : 638³⁹²] et à Nosy Lava [Vérin, 1975 : 316]. Mais en général, les décors modelés appliqués sont surtout représentés sur les sites swahili : à Shanga, les récipients décorés de décors modelés côtoient les décors par impressions punctiformes et d'ongle durant les phases B et C (datées entre 1100-1300). Mais, c'est surtout à Kilwa, où les décors modelés sont très répandus, en particulier durant la période IIIa des XIII^e-XIV^e siècles, [Chittick, 1974 : 363].

Enfin, durant la phase 2a, les récipients carénés sans décor (type 7), sont encore bien représentés.

La chronologie de la phase 2a, en l'absence de mobilier datant autre que des fragments de récipients en chloritoschiste, est actuellement uniquement approchée par deux analyses C¹⁴. Les échantillons analysés consistent en nodules de charbon, les uns associés à une croute de chaux correspondant à un niveau de chantier datant de la construction de l'enclos villageois, et pour les seconds, de charbons piégés dans le mortier des maçonneries de l'enclos villageois. Ces deux datations C¹⁴ offrent un intervalle chronologique situé au alentour de 1200, la première moitié du XIII^e siècle semblant être une datation raisonnable pour le début phase 2a qui se prolongerait au cours du XIII^e siècle. Les céramiques de cet assemblage constituent l'expression la plus tardive de la phase Hanyoundrou, communément admise pour s'achever au cours du XIII^e siècle.

³⁹² Mais Chantal Radimilahy, ne signale pas ce décor dans les assemblages étudiés dans la monographie de Mahilaka publiée en 1998.

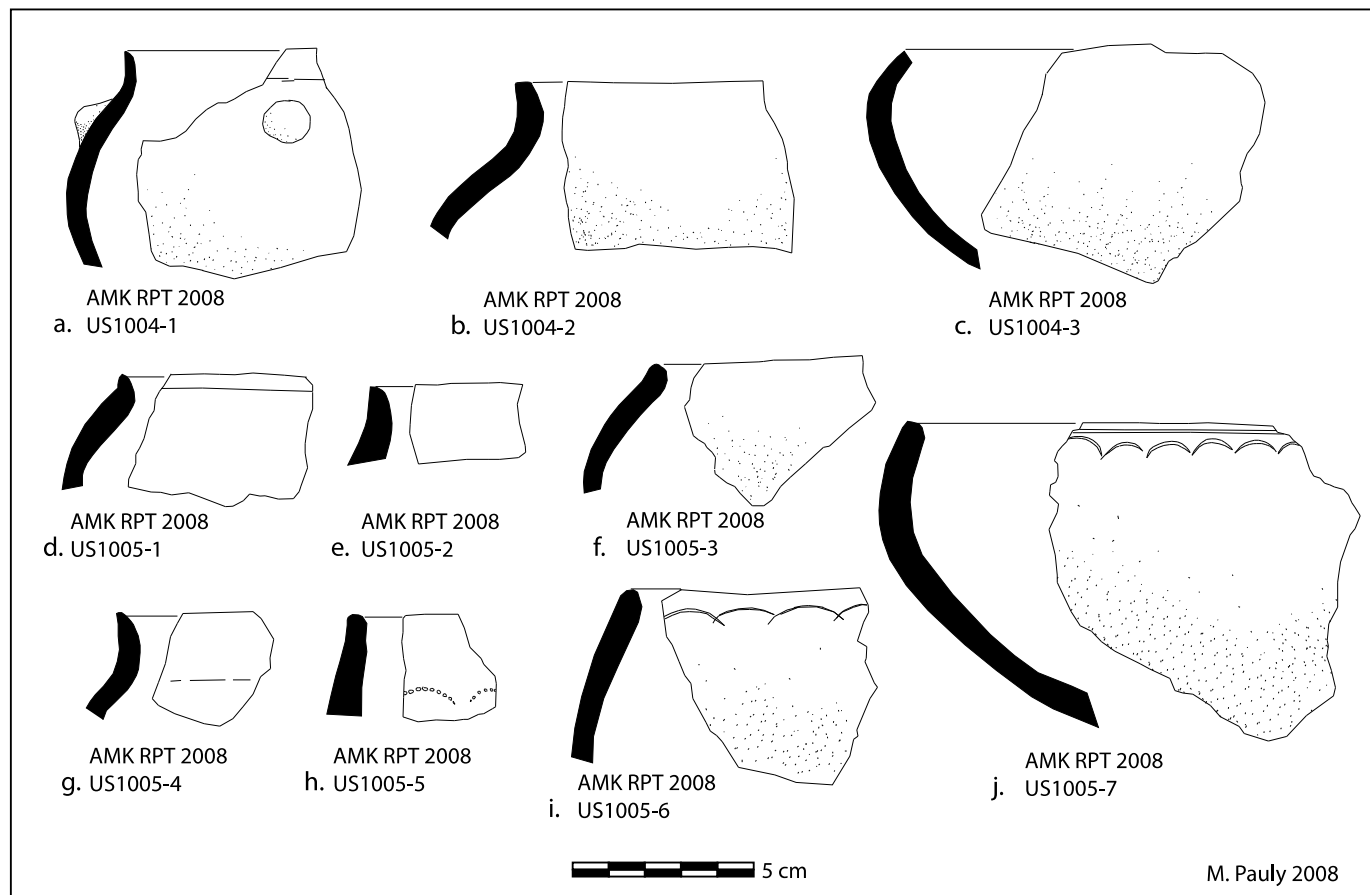


Figure 201 Céramique commune de la phase 1c et 2a, (Agnala M'kiri, coupe de l'enclos villageois, 2008)

a récipient atypique décoré d'un motif en relief (boule) à la naissance de la carène (type 12) ; **b-g** fragment de bord sans décor (type 7a et b) ; **h** fragments de bord décoré d'impressions de coquillage (type 1) ; **i-j** fragments de bords décorés sous la lèvre d'impressions d'ongle (type 10) .

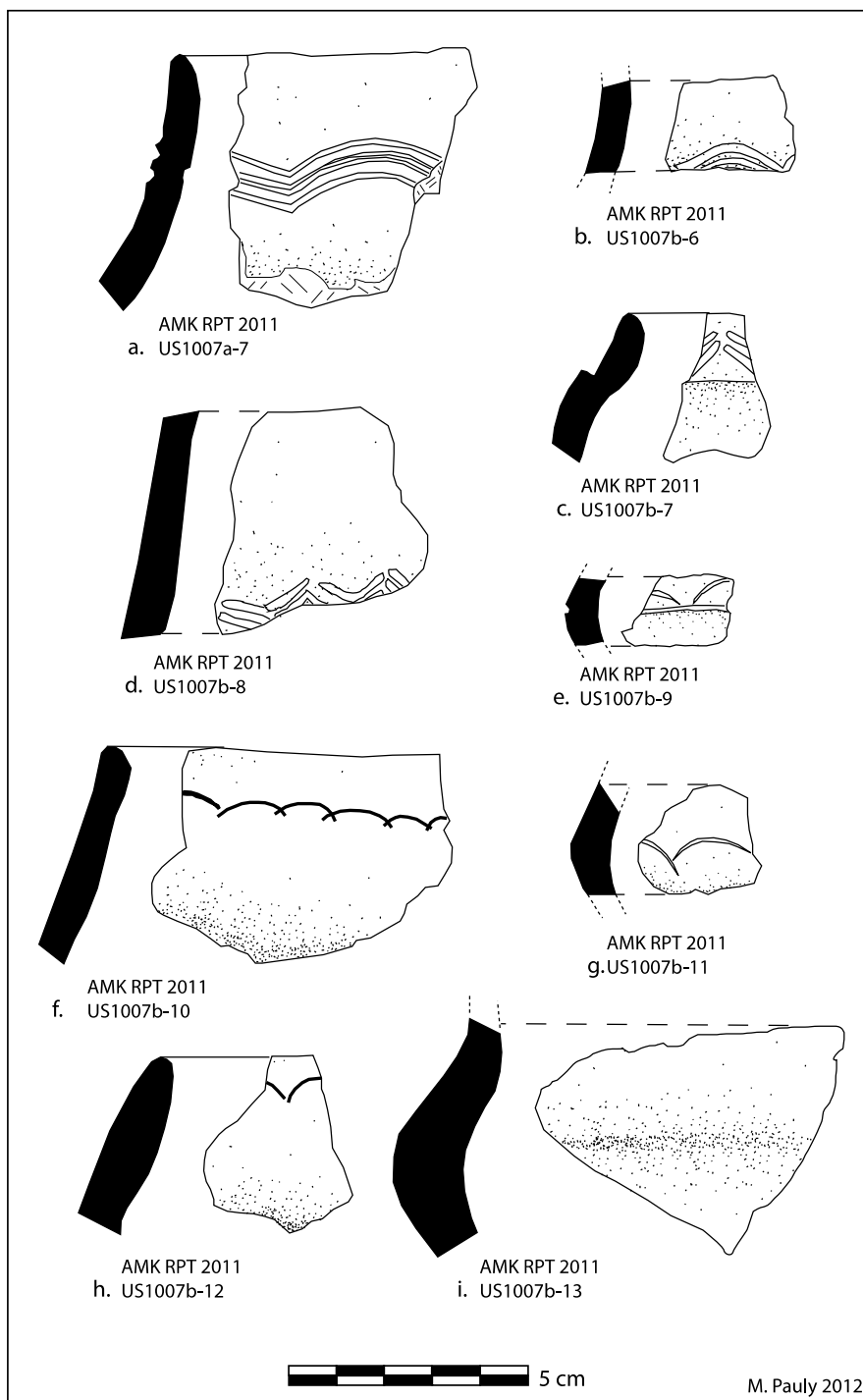


Figure 202 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a-b fragments de bords décorés d'incisions parallèles « en vagues » (type 11) ; **c-d** fragments de bords décorés d'incisions géométriques en chevrons (type 2) ; **f-h** fragments de bords décorés d'impressions d'angle (type 10) ; **i** fragment de carène sans décor (type 7b).

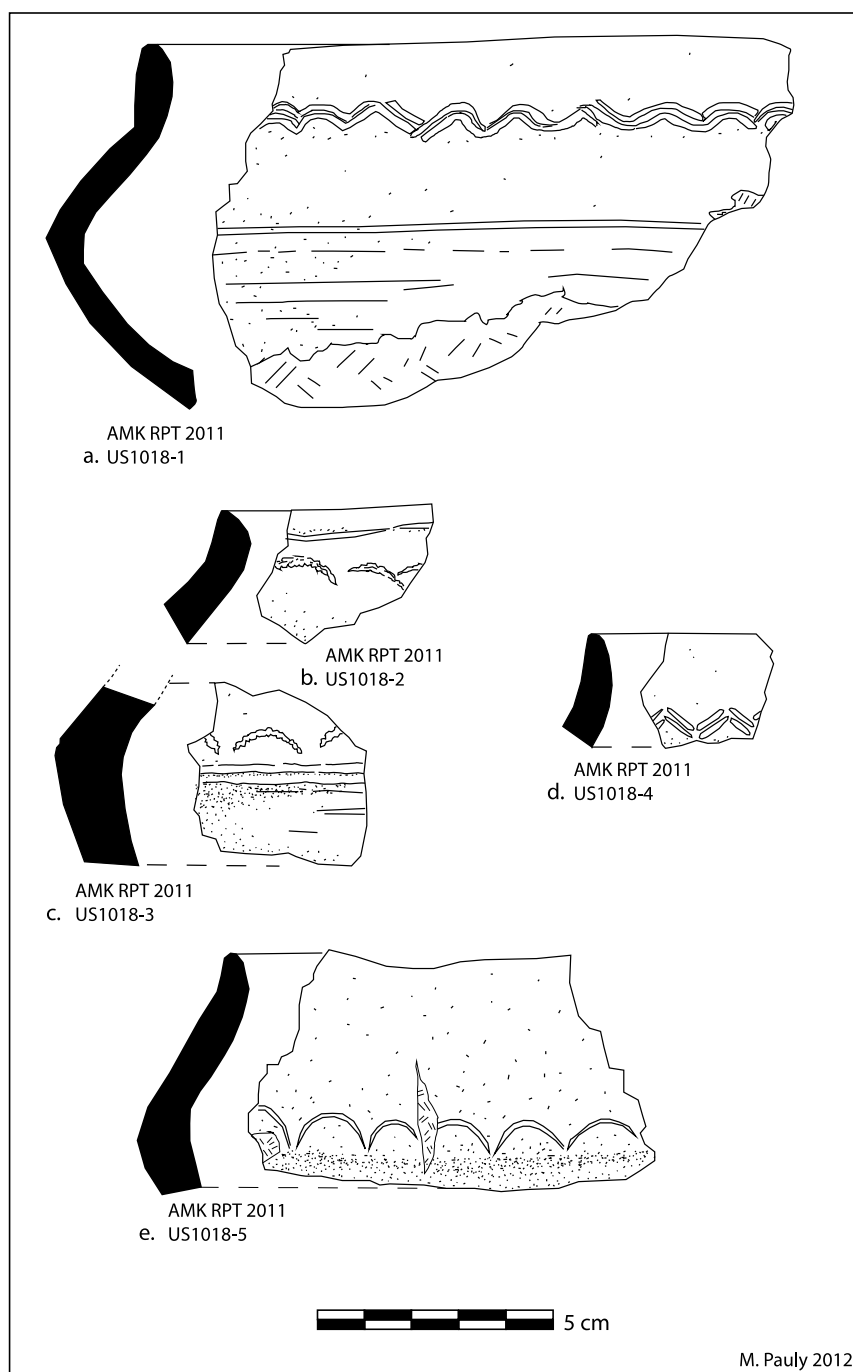


Figure 203 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a fragment de bord décoré d'incisions parallèles « en vagues » graphiquement très proche du motif en chevrons (type 11) ; **b-c** fragments appartenant probablement à un même récipient caréné décoré d'incisions soulignant la lèvre et la base du col, et d'impressions de coquillage au sommet et à la base du col (type 1) ; **d** fragment de bord décoré d'incisions géométriques en chevrons (type 2) ; **e** fragment de bord d'un récipient caréné décoré d'impressions d'angle à la base du col (type 10).

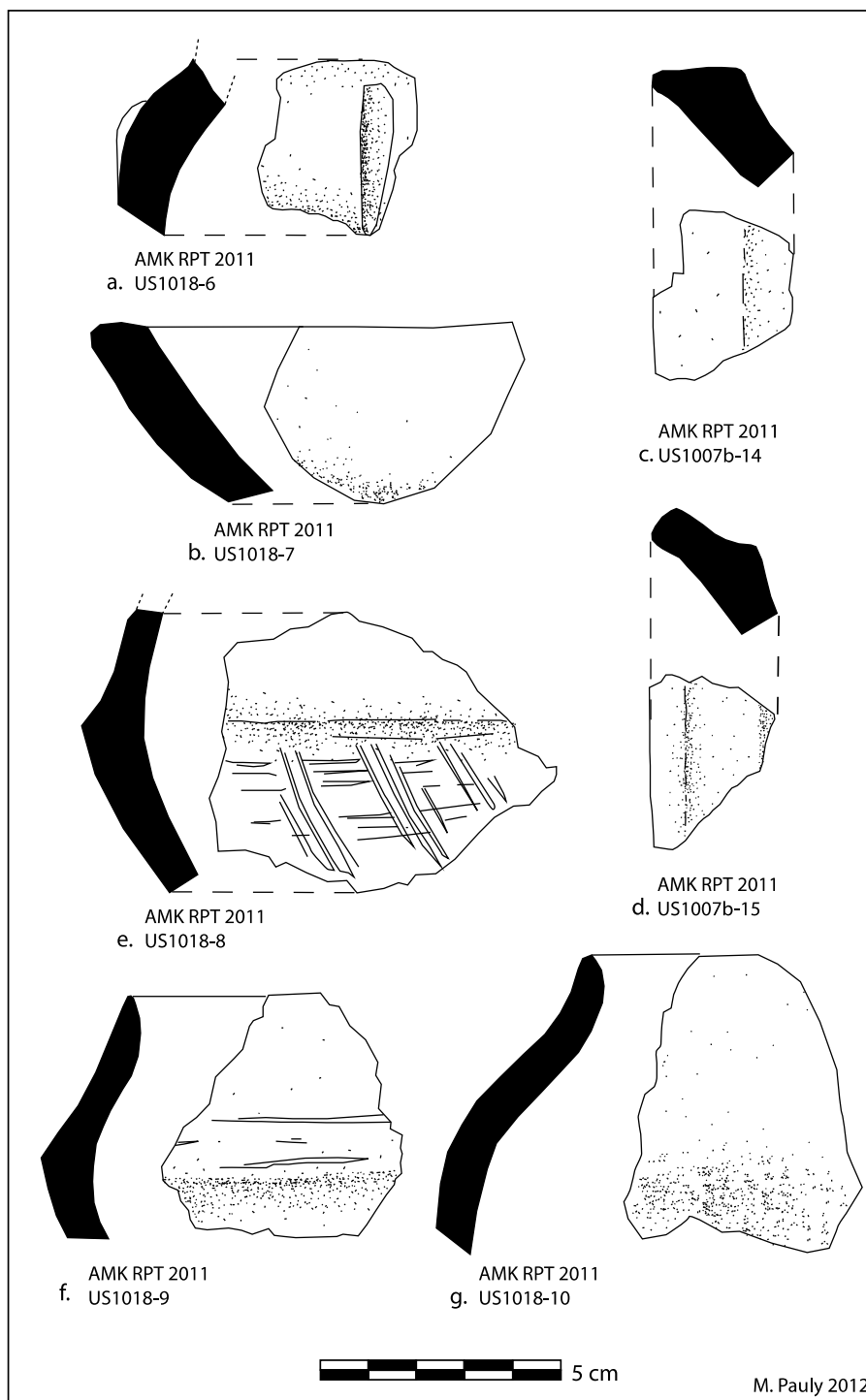


Figure 204 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a fragment de carène décorée d'un motif modelé appliqué (côte) ; **b** bord d'un petit récipient ouvert (coupelle) ; **c-d** fragments de bords atypiques (couverts ou lampe à huile ?) ; **e** fragment de carène présentant des incisions obliques ; **f-g** fragments de bords sans décor (type 7 b et c).

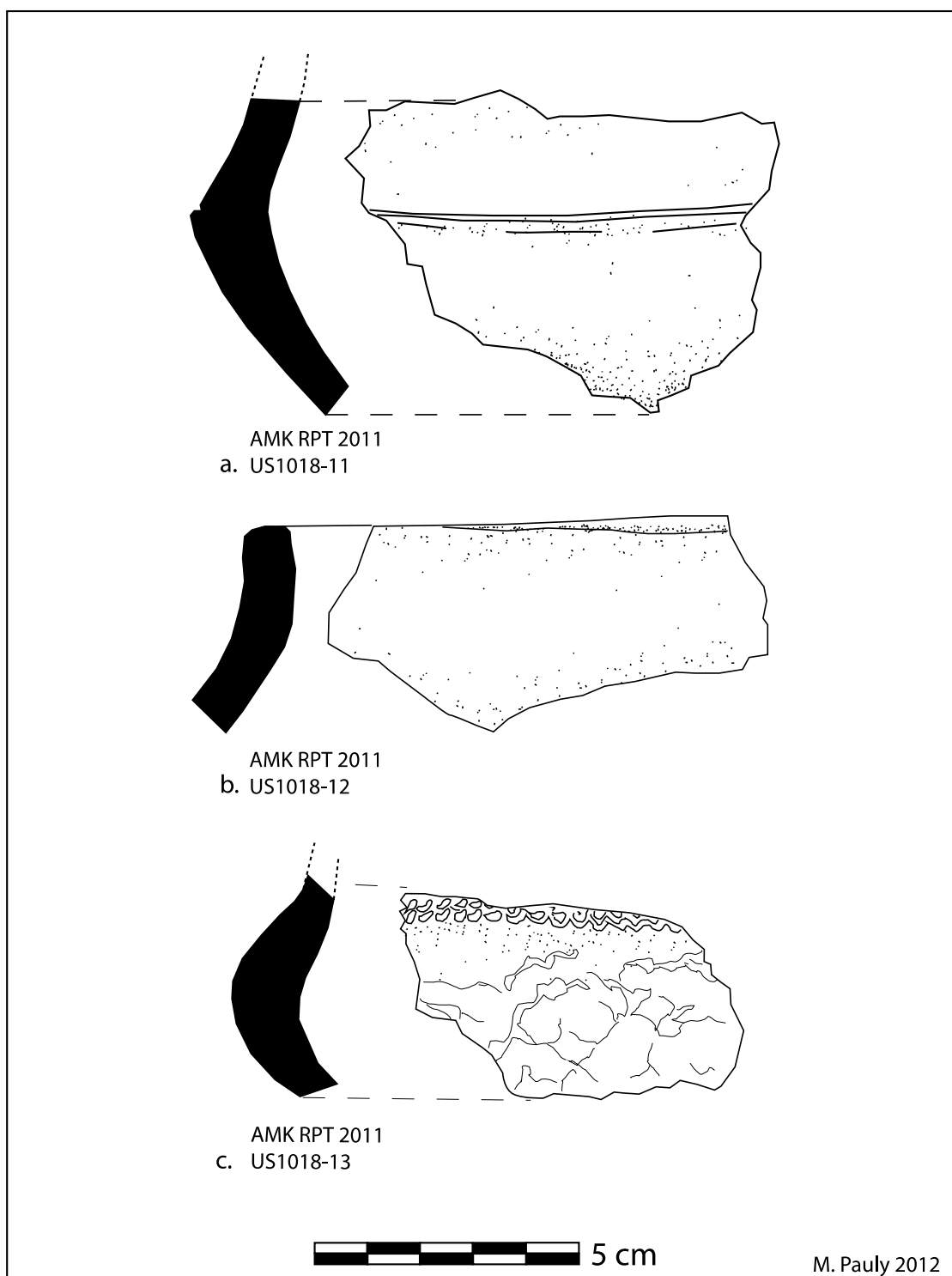


Figure 205 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a fragment de carène décorée d'une incision soulignant la base du col ; **b** fragment de bord sans décor (type 7 c) ; **c** fragment de carène proéminente décorée d'impressions punctiformes doubles à la base du col.

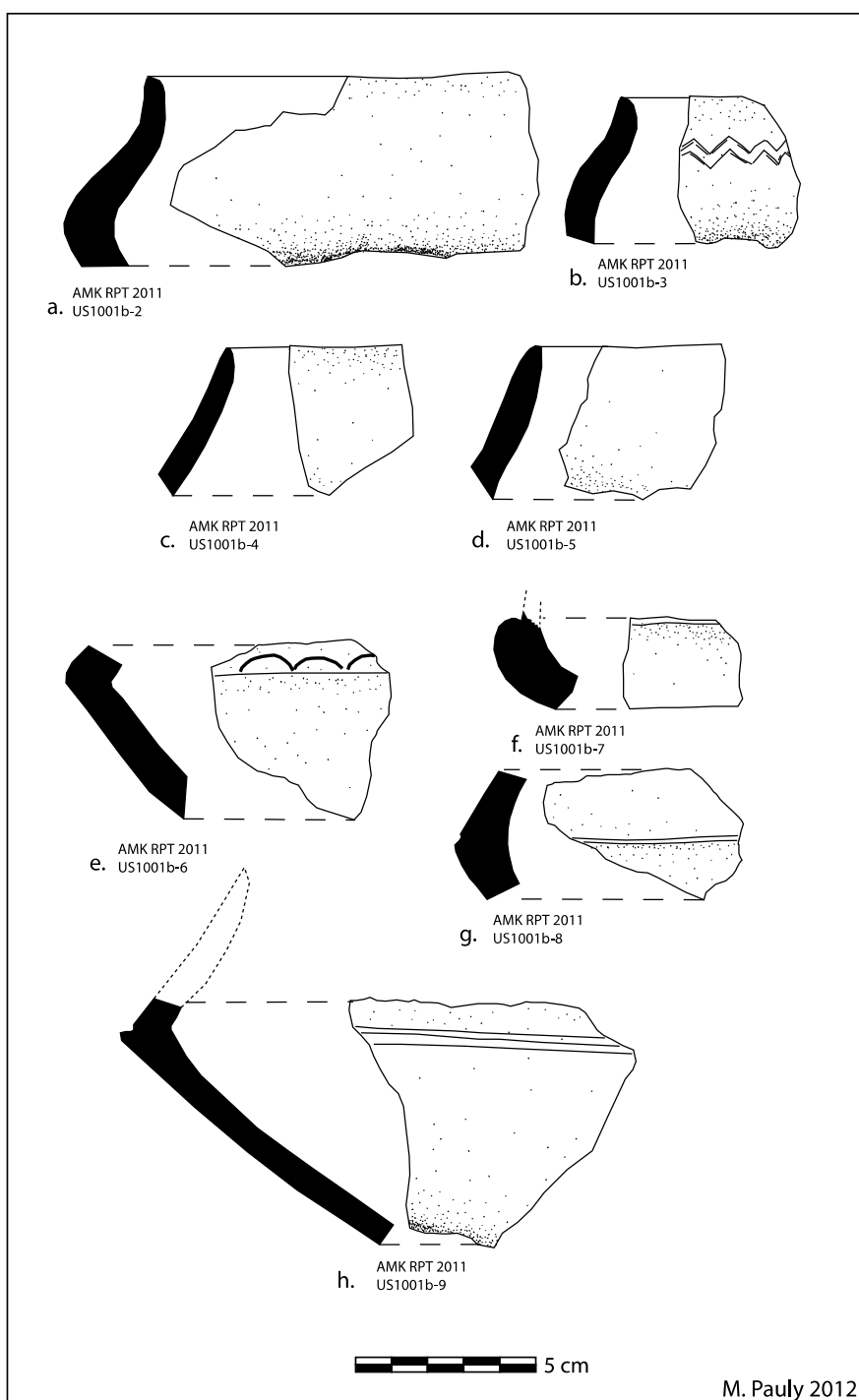


Figure 206 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a, c-d fragment de bords sans décor (type b) ; **b** fragment de bord décoré d'incisions géométriques en chevrons ; **d** fragment de bord décoré d'incisions géométriques en chevrons ; **e** fragment de bord d'un récipient caréné décoré d'impressions d'angle à la base du col (type 10) ; **f – h** fragments de carènes présentant une incision soulignant la base du col (type 7 c et d).

6. La céramique des phases 2b et c (fin XIII^e-XIV^e siècles)

La phase 2b est très bien représentée dans la séquence stratigraphique du site d'Agnala M'kiri puisque des niveaux rattachés à cette phase ont été observés lors de l'exploration de la séquence stratigraphique du quartier des notables et de sa mosquée, ainsi que durant la fouille de l'enclos villageois et de sa porte. Les observations de la phase 2c sont beaucoup plus limitées : un assemblage distinct des productions de la phase 2b a été reconnu en stratigraphie dans le sondage 1 (AMK QN2006 US1004). D'autre part, cette phase semble correspondre au dernier état de la porte de l'enclos villageois avec reprise des maçonneries. Les niveaux de destructions et d'abandon de la porte (phase 3a) présentent des tessons similaires à la phase 2c documentés lors de l'étude de la séquence stratigraphique de la mosquée (en particulier des côtes modelées appliquées sur la carène par séries de trois).

Techniquement, la céramique de cette phase se situe dans la continuité des productions antérieures. L'argile employée est grossière, comportant des inclusions minérales, certainement présentes dans l'argile naturelle qui n'est pas filtrée. Des particules calcaires et de la chamotte sont ajoutées comme dégraissant. Les formes les plus courantes correspondent à des récipients à carène proéminente dont la morphologie particulière paraît ici reliée à la généralisation du montage de la céramique en deux temps. La première étape consiste à d'abord réaliser le fond et la carène du récipient avant d'ajouter le col dans une seconde étape, des stries d'adhésion facilitant la connexion des deux éléments.

L'aspect de la céramique est très souvent lissé. Généralement très oxydées, les céramiques ont subi une cuisson à feu ouvert. Certains récipients, au contraire, se démarquent en présentant un très bel aspect noir brillant, obtenu après une cuisson en atmosphère réductrice. L'usage d'un engobe refait son apparition sur certaines pièces. Il s'agit alors d'un engobe de couleur grisâtre généralement disposé à l'intérieur du récipient pour en améliorer l'étanchéité.

Durant la phase 2b, on retrouve certains types de récipients présents dès la phase 1 et 2a, en particulier les récipients ovoïdes et carénés sans décor (type 7), ou seulement décorés d'une incision soulignant la base du col.

D'autres types inédits font leur apparition durant la phase 2b :

Le type 13 (fig. 207f) est un récipient caréné et pansu dont le col est décoré d'impressions punctiformes doubles réalisées à l'aide d'un bâtonnet fourchu similaire à celui employé pour les décorations du type 11. Les impressions sont généralement espacées et le geste

n'est pas sans évoquer celui nécessaire à la réalisation du motif en chevrons du type 2. Les impressions punctiformes doubles à la base du col constituent alors un modèle décoratif très répandu, qui connaît une longue pérennité jusqu'à la phase 3.

Le type 14 (fig. 207a, fig. 208, fig.210, fig. 211 a et fig. 212b) est véritablement emblématique des productions de cette phase. Il s'agit d'un récipient à lèvre triangulaire et col légèrement concave, à carène proéminente (ou à épaulement épaissi) et à fond simple ou légèrement détouré. La décoration consiste en des impressions punctiformes doubles à la base du col, obtenues à l'aide d'un instrument fourchu, et par l'ajout sur la carène de décors modelés. Ces décors en relief se présentent sous la forme de deux boules ou mamelons, ou sous la forme de deux côtes épousant l'inflexion de la carène. Très souvent, les tessons de grande dimension permettent d'observer une alternance, entre ces deux types de décors modelés.

Le type 15 (fig. 211c, fig. 212a-b et fig. 213) est une variante du type 14 dont il constitue certainement son évolution dans la mesure où il se rencontre en stratigraphie dans des couches plus récentes (phase 2c). Il présente également des impressions punctiformes doubles à la base du col ainsi que des décors modelés (boules et côtes) disposés sur la carène mais en nombre de trois. L'alternance des boules et des côtes a également pu être vérifiée sur des tessons conservant une section suffisante du diamètre du récipient.

Chronologie des phases 2b et 2c

La chronologie des phases 2b et 2c est relativement bien cernée. Deux analyses C¹⁴ sur nodules de charbon issus de ce contexte stratigraphique fournissent une datation centrée sur le XIV^e siècle. Ces niveaux ont également fourni du mobilier d'importation dont la chronologie est bien établie : noire et jaune yéménite et grès porcelaineux chinois de type céladon. On peut ainsi raisonnablement envisager que la phase 2b, s'enracine dans la deuxième moitié du XIII^e siècle puis se prolonge durant le XIV^e siècle.

La céramique à décors modelés identifiée à Acoua est abondante sur les sites archéologiques de Mayotte où nous l'avons rencontrée assez fréquemment. Ce type de production céramique est également présent ailleurs dans l'archipel des Comores, notamment

à Anjouan sur le site de Sima dans des niveaux archéologiques datés du XV^e siècle³⁹³, [Wright, 1992 : 110-111], et à Mohéli où elle caractérise le type « Shwani – Shingoni », [Chanudet, 1988 : 242]. Quelques occurrences de décors modelés sont signalées à Madagascar. Le site de Kingany (baie de Boina), daté des XIV^e-XV^e siècles a ainsi livré quelques tessons avec décors modelés, [Vérin 1975, 317], mais ici le style du décor et la morphologie des récipients se rapportent davantage au type 12 présent à Acoua durant la phase 2a. L'usage de décors en relief est également décrit sur le site de Fanongoavana dans les Hautes Terres, occupé à partir du XIV^e ou XV^e siècle. Il s'agit alors de côtes verticales appliquées à la naissance de la carène de jattes sphériques à col évasé (*sinibe*), [Rasamuel, 2007 : 152]. En définitive, les occurrences de céramiques à décors modelés sont assez rares et peu significatives à Madagascar, les productions malgaches présentant des morphologies de céramiques assez éloignées des productions comoriennes. En revanche, les décors modelés sont davantage présents sur les sites côtiers tanzaniens, en particulier à Kilwa durant la période IIIa, dans le contexte archéologique du palais Husuni Kubwa daté du XIV^e siècle. Chittick a retenu l'appellation « Husuni Modelled Ware » pour caractériser les productions de cette phase, [Chittick, 1974 : 326-327]. Du point de vue morphologique et stylistique, la Husuni Modelled Ware présente une grande parenté avec les productions comoriennes du XIV^e siècle : il s'agit de récipients carénés à épaulement épaissi ou à carène proéminente fréquemment décorés de modelés disposés sur la carène. On ne retrouve cependant pas une distribution des modelés comparable aux productions mahoraises.

Il a été observé que la diffusion de la Husuni Modelled Ware se limite aux régions littorales contrôlées par le sultanat de Kilwa au XIV^e siècle : avec un gradient de fréquence qui décline lorsque l'on s'éloigne de la côte, la céramique à décor modelé pourrait ainsi être un marqueur culturel swahili, [Wynne-Jones, 2007]. En revanche les décors modelés sont plus rares sur les sites côtiers kenyans (Manda, Shanga et Gedi) ce qui semble privilégier une origine qui serait spécifique à la région de Kilwa. Dans la baie de Kilwa, Stéphane Pradines a rencontré en effet des décors modelés sur le site de Sanjé ya Kati, dès les niveaux du XII^e siècle (c.p.). La question de l'origine des décors modelés est donc ouverte puisque des occurrences sont connues dans l'archipel des Comores à la même époque. Toutefois, il n'est pas improbable que les productions céramiques comoriennes du XIV^e siècle s'inspirent de modèles développés dans la région de Kilwa. Ces décors dont la signification n'est pas connue (décors anthropomorphes ?)

³⁹³ Wright reconnaît cependant que les productions du XIV^e siècle sont peu connues, et place durant cette période l'apparition des récipients carénés à épaulement épaissi (*thickened shoulder*), et que nous appelons ici type à carène proéminente, Wright, 1992 : 111.

sont contemporains de mutations culturelles importantes, qui voient notamment la généralisation des techniques de construction employant la maçonnerie à la chaux (enclos villageois maçonnés, construction de mosquées et habitats des élites en pierre). Mis en perspective avec les rares sources écrites du XIII^e siècle³⁹⁴ qui suggèrent l'existence de relations entre Kilwa et les Comores et il n'est donc pas improbable que la culture matérielle et le rayonnement culturel de cette cité aient entraîné des répercussions sur le style des productions céramiques comoriennes.

³⁹⁴ Voir supra : Ibn Sa'îd et Ibn al-Mujâwir : le premier pour la mention de Kilwa et d'îles au volcan sous sa domination (Ngazidja et les autres îles de l'archipel des Comores ?), le second pour la relation d'échanges commerciaux entre les habitants de Qomr (Madagascar et îles Comores) avec cette cité. Enfin, la chronique de Kilwa intègre dans son mythe de fondation l'île d'Anjouan ce qui est particulièrement significatif de la proximité culturelle entretenue avec les élites l'archipel et qui trouve un écho parmi certaines traditions grand-comoriennes.

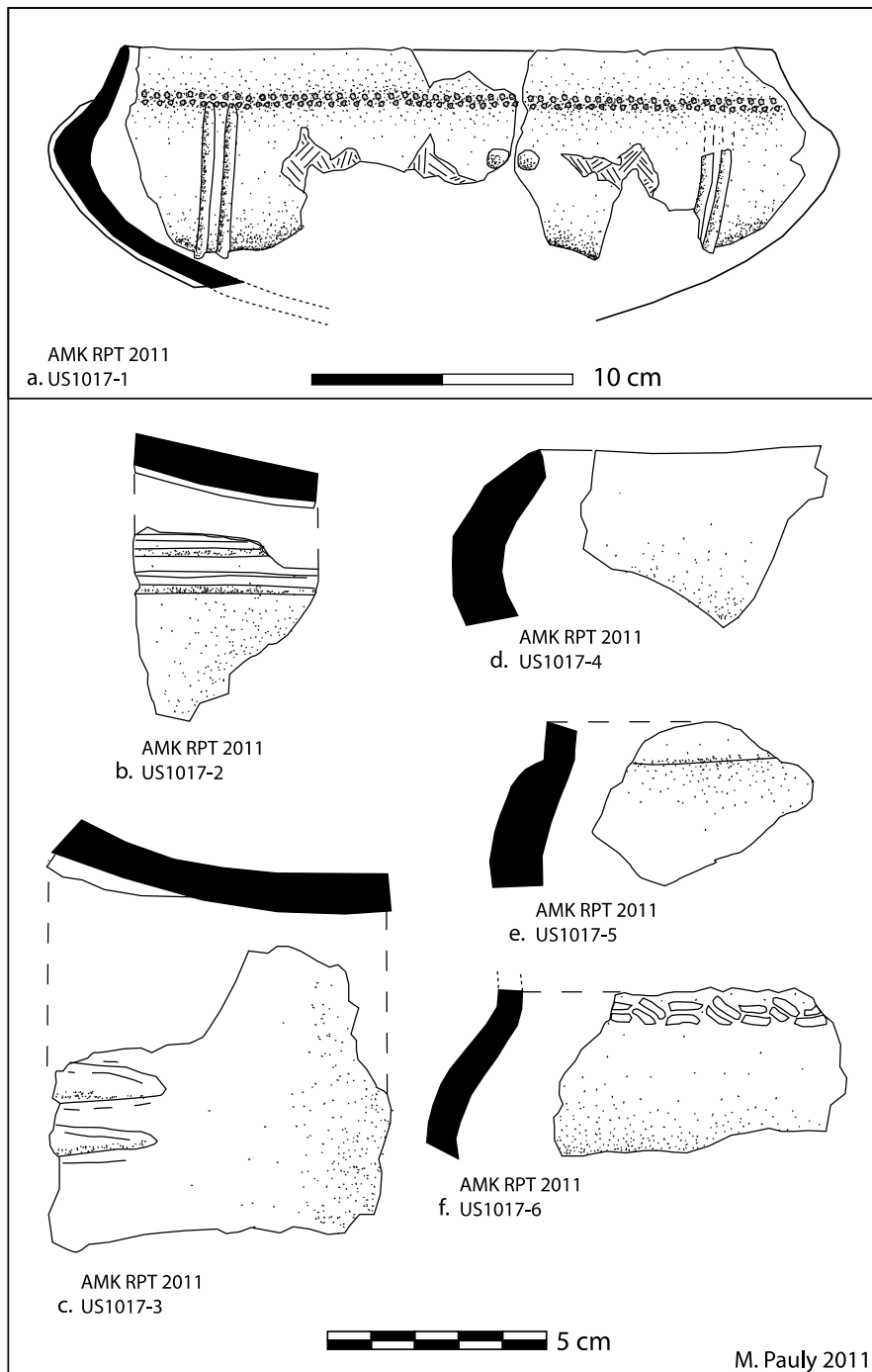


Figure 207 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés doubles alternant côtes et boules sur l'inflexion de la carène ; **b-c** fragments de fond présentant les extrémités de motifs modelés doubles (côtes), type 14 ; **d** fragment d'un récipient ovoïde sans décor, type a ; **e** fragment de bord d'un récipient caréné sans décor, type d ; **f** fragment de carène décorée à la base du col d'impressions punctiformes rectangulaires doubles obtenues à l'aide d'un bâtonnet fourchu, type 13.

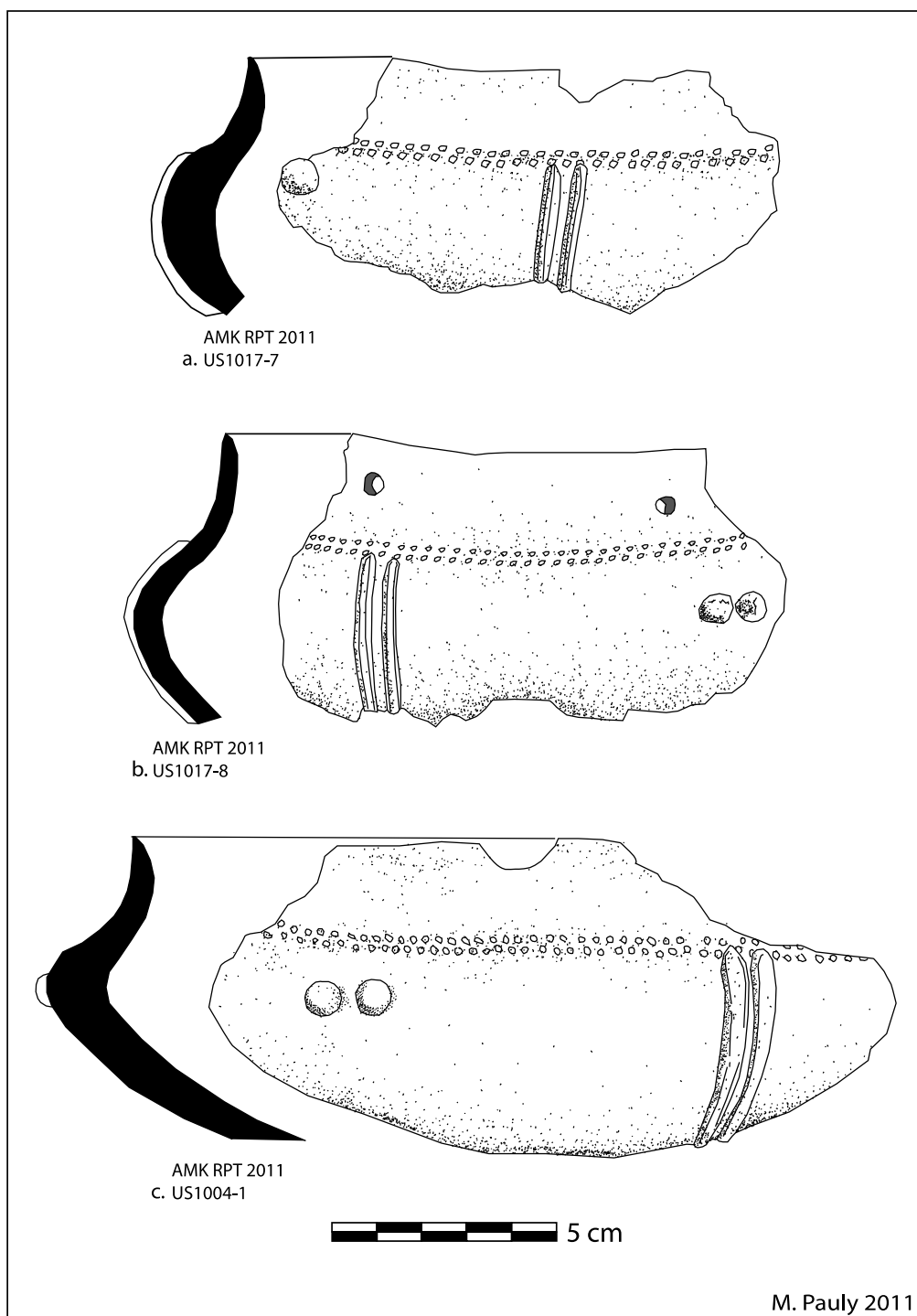


Figure 208 Céramique commune de la phase 2b, type 14, (Agnala M’kiri, fouille de l’enclos villageois).

a-c récipients carénés décorés d’impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés doubles alternant côtes et boules sur l’inflexion de la carène ; **b** col perforé.

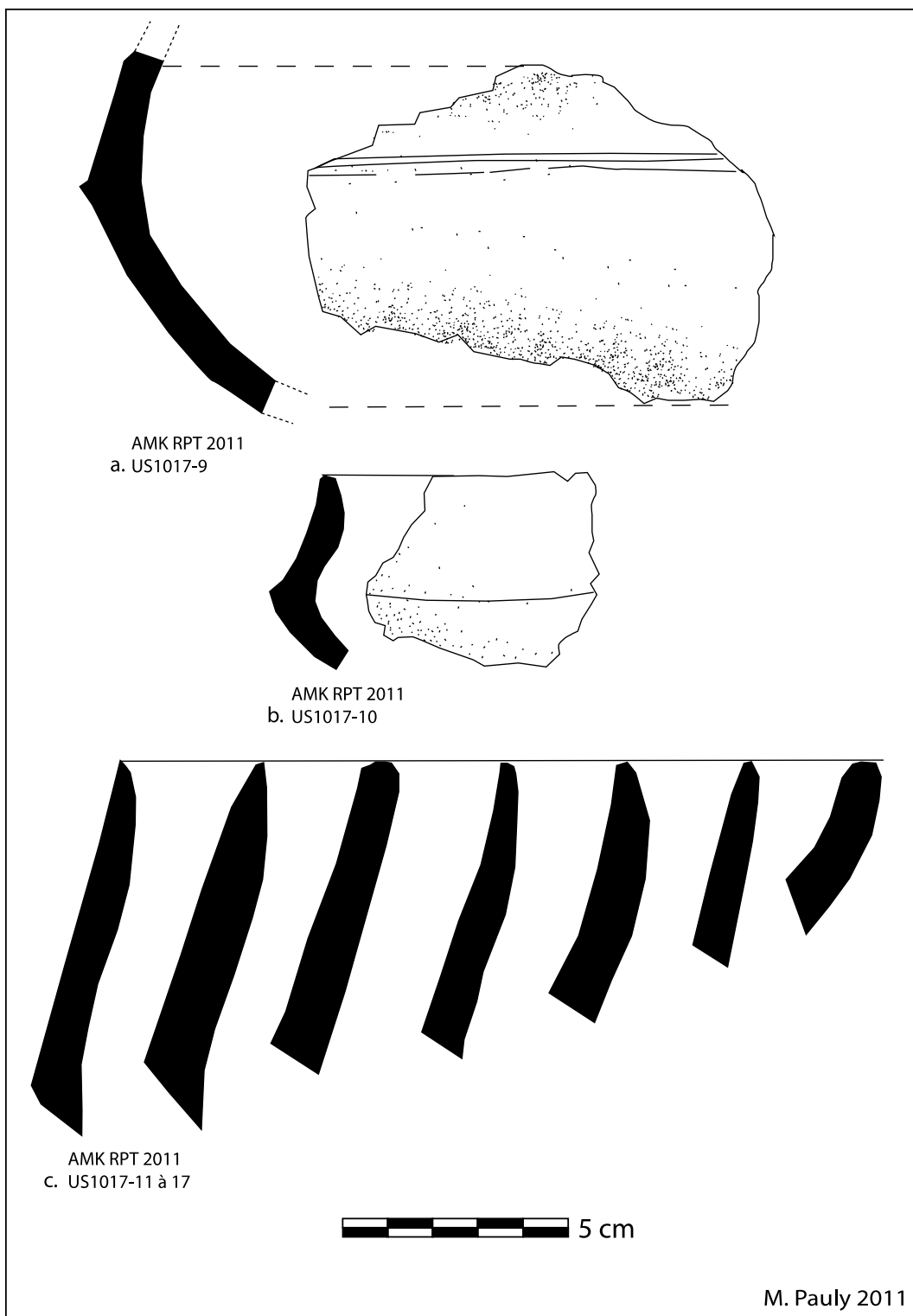


Figure 209 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a-b fragments de récipients carénés, type 7c, **a** incisions décorant la base du col ; **c** fragments de bords sans décor.

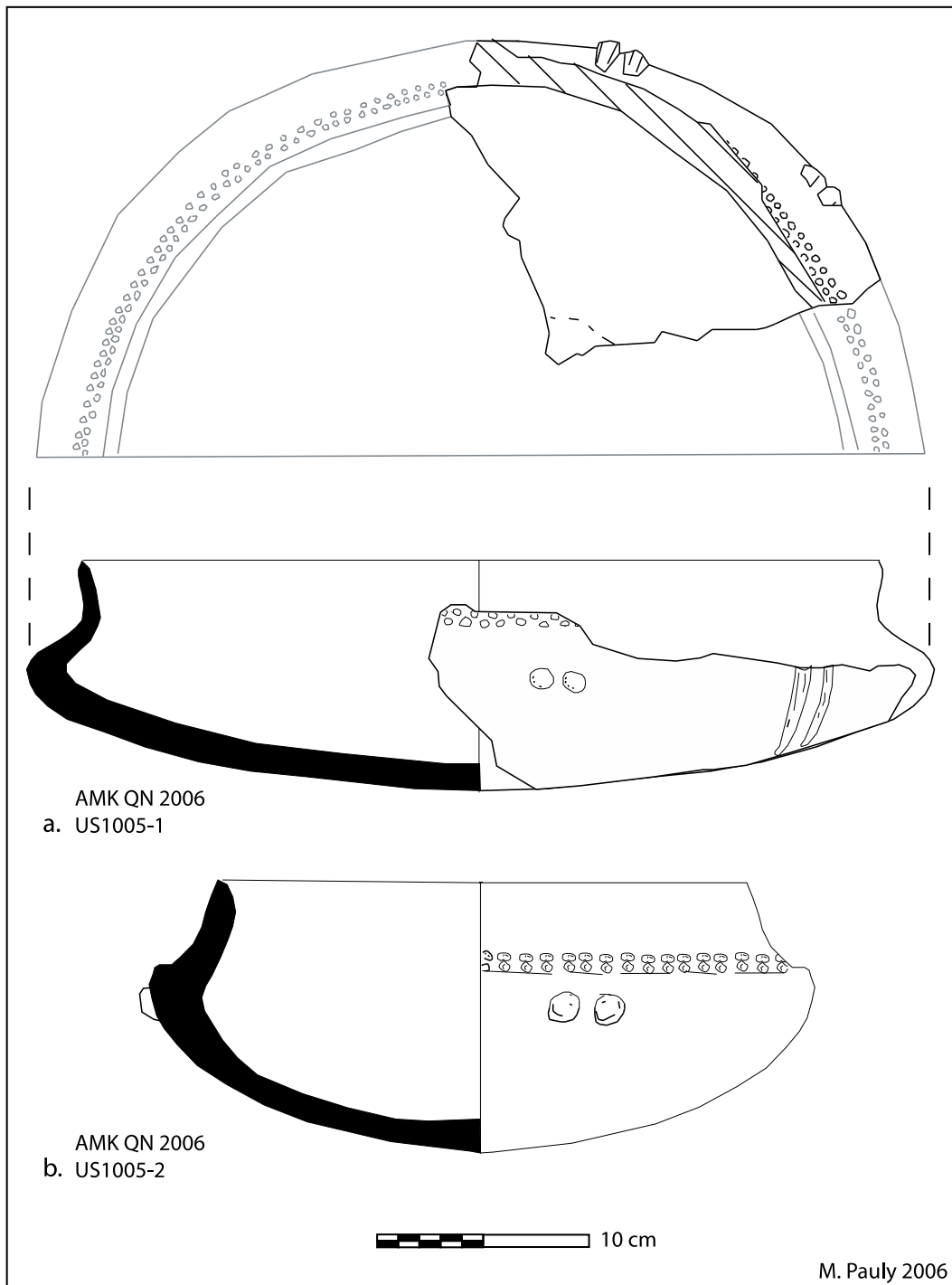


Figure 210 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M’kiri, quartier des notables, sondage 1).

Type 14 : **a** récipient caréné décoré d’impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés doubles alternant côtes et boules sur l’inflexion de la carène ; **b** récipient caréné décoré d’impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés doubles (boules).

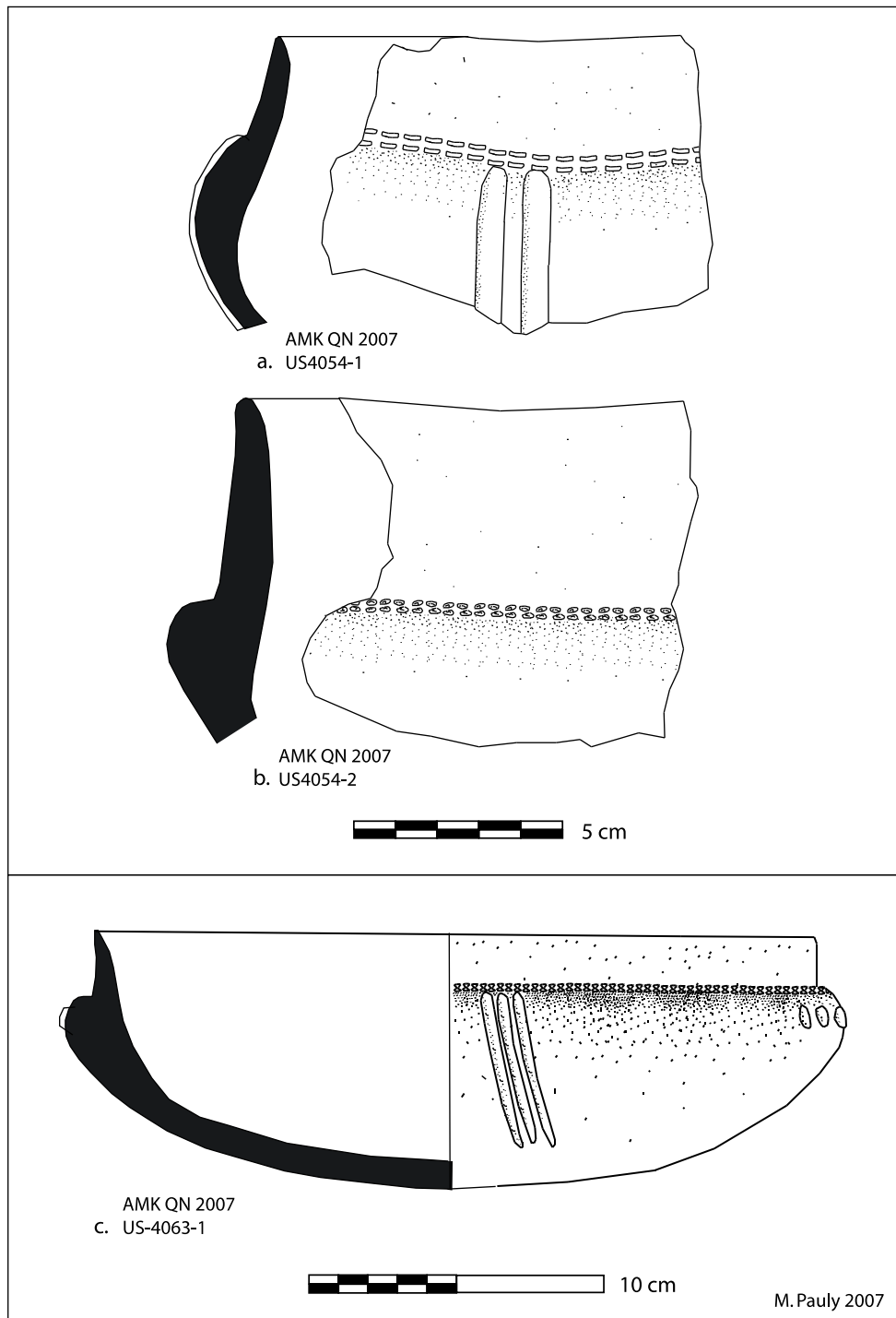


Figure 211 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M’kiri, quartier des notables).

a récipient caréné décoré d’impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés doubles (côtes), type 14 ; **b** récipient caréné décoré d’impressions punctiformes doubles à la base du col ; **c** récipient caréné décoré d’impressions punctiformes doubles à la base du col et d’une alternance sur la carène de motifs modelés triples (côtes et boules), type 15.

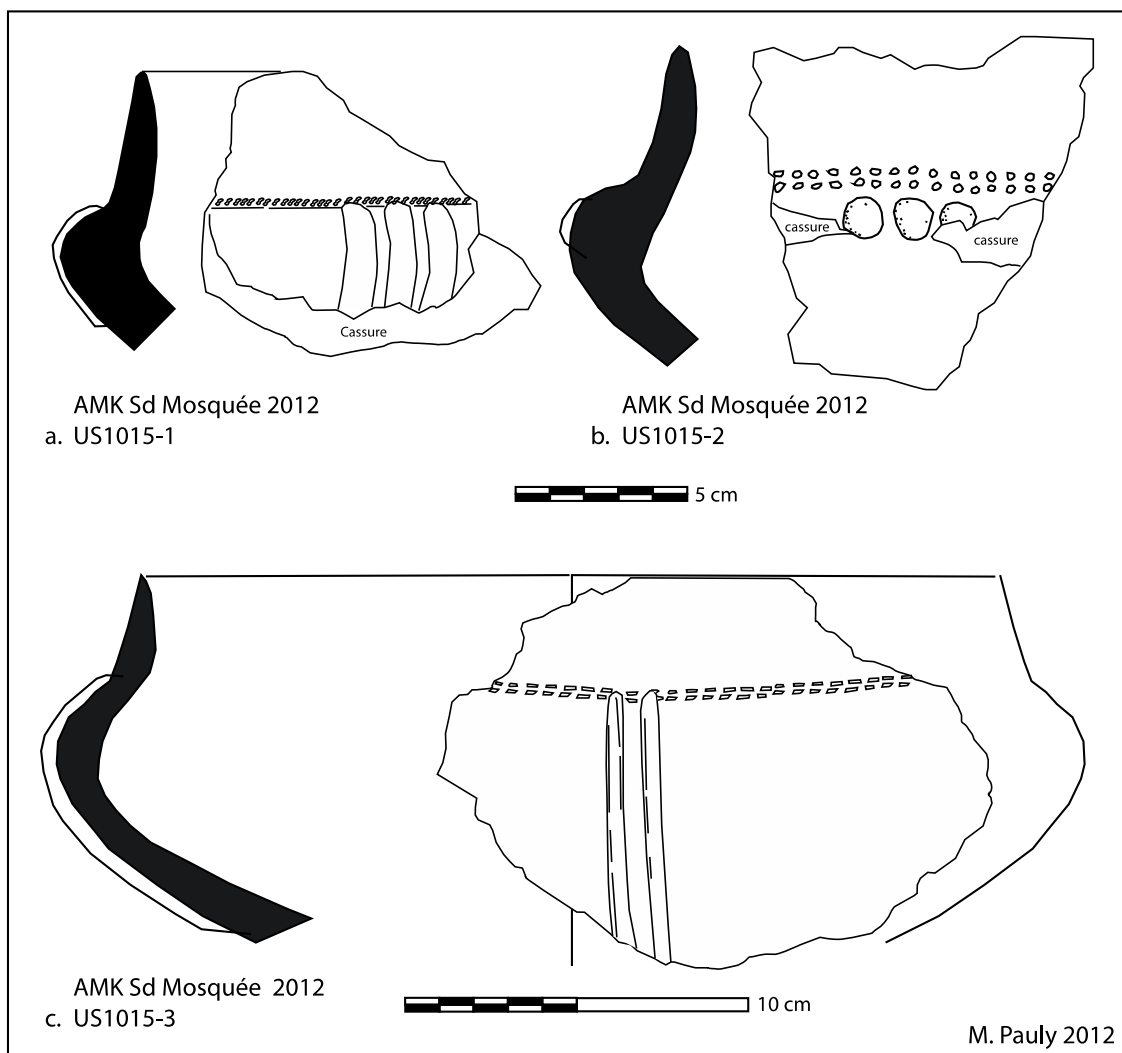


Figure 212 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).

a récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés triples et atténués (côtes) sur la carène, type 15 ; **b** récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés triples atténués (boules) sur la carène, type 15 ; **c** récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés doubles (côtes), type 14.

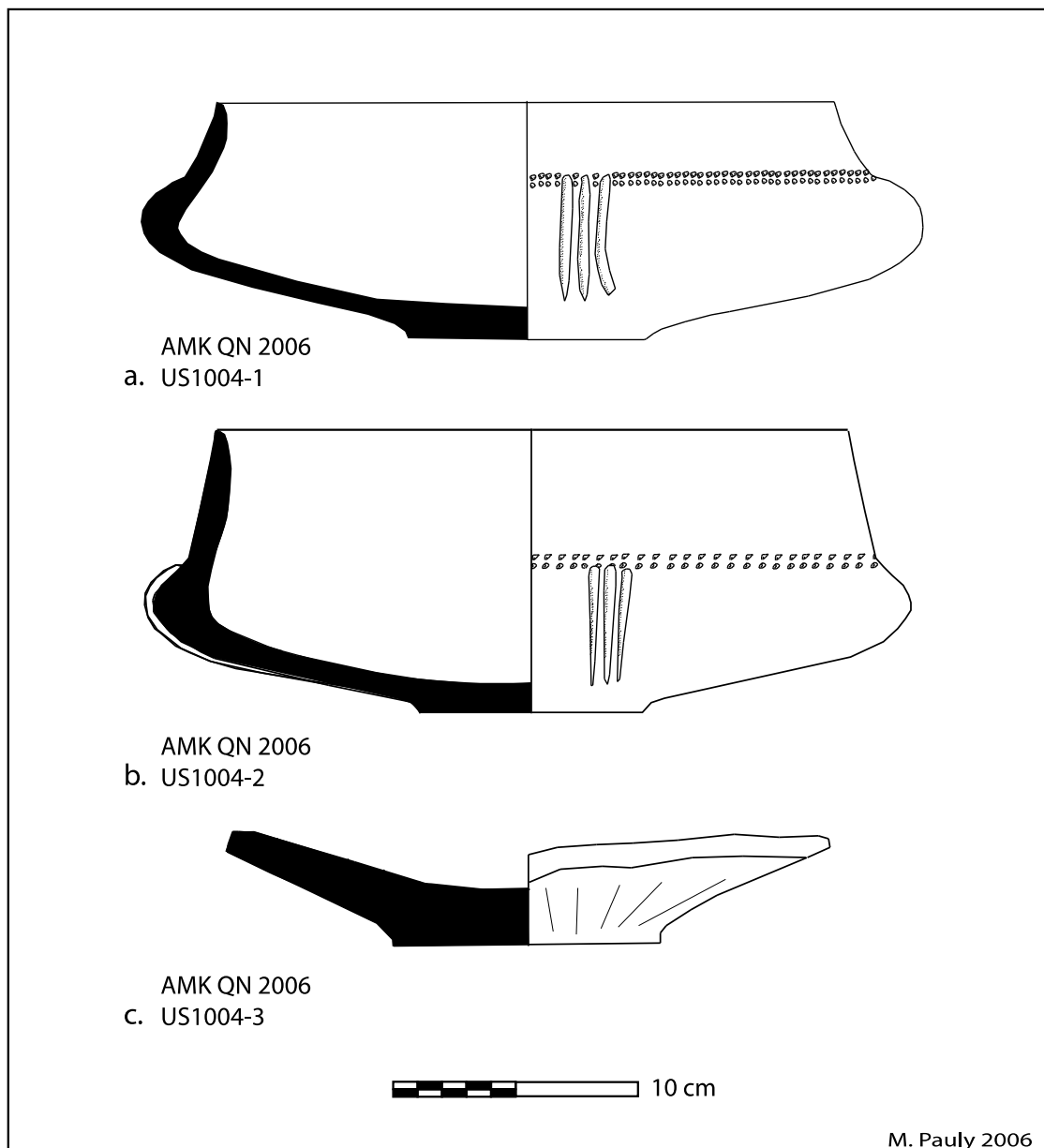


Figure 213 Céramique commune de la phase 2c, type 15, (Agnala M'kiri, quartier des notables, sondage 1).

a et b récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés triples et atténués (côtes) sur la carène ; **c** fond légèrement détourné.

7. La céramique mahoraise de la phase 3a (fin du XIV^e - début du XV^e siècle)

Cette typologie a été rencontrée durant la fouille de l'enclos villageois et de sa porte, parmi les niveaux archéologiques les plus récents, en association avec les décombres de l'enclos urbain (fig. 215-217). Précédemment, le sondage réalisé en 2006 à l'est de la mosquée d'Agnala M'kiri avait permis d'identifier cette typologie (fig. 218), ce que nous avons pu vérifier en 2012 lors de la reprise de la fouille au niveau de l'angle nord-est de cette mosquée (fig. 221).

Ces assemblages présentent une typologie céramique cohérente dont le style et la morphologie sont dans la continuité des productions de la phase 2b. Ainsi, durant la phase 3a, on rencontre toujours fréquemment des récipients carénés à épaulement épaissi ou à carène proéminente (fig. 214 a, fig. 215 a, c et e et fig. 216 a, fig. 218 b), qui avec les récipients à carène simple du type 7c, souvent soulignée par une incision horizontale, (fig. 214 c, fig. 215 d et fig. 216d-h, fig. 218 a), constituent la grande majorité des tessons des assemblages étudiés rattachés à cette phase. Quelques rares occurrences présentent enfin des profils ovoïdes (fig. 216 c) ou des décors atypiques (fig. 217 a-c) qui semblent provenir d'un contexte stratigraphique plus ancien au vu des productions des phases antérieures. Le tesson comportant deux côtes modelées disposées sur le col du récipient (fig. 217 a), évoque le type 8 présent durant la phase 1. Néanmoins, ce type de production est également documenté à Kilwa où il est signalé quelques occurrences assimilées à des productions tardives rattachées à la période moderne, [Chittick, 1974 : 381].

Durant la phase 3a, on observe une évolution stylistique significative : si l'on remarque – comme pour le type 14 – des impressions punctiformes doubles à la base du col et la permanence de l'alternance de côtes et mamelons décorant la carène, ces décors modelés sont désormais, sur le type 15, distribués par groupe de trois (ex. fig. 215 a et e). Alors que le relief de ces décors modelés est très marqué sur les tessons de la phase précédente, ils tendent à s'atténuer pour être quasiment imperceptibles sur les tessons du type 16, ne formant alors qu'un léger bourrelet (fig. 214a).

La chronologie de cette typologie est délicate à établir. Elle est à la fois contemporaine du dernier état d'aménagement de la porte de l'enclos villageois mais aussi de ses niveaux d'abandon. Au niveau de la mosquée, cette typologie apparaît en stratigraphie lors de la phase de reprise des maçonneries. Cette typologie caractérise enfin les premiers aménagements du quartier des notables rattachés à la phase 3. Dans tous les cas, le contexte stratigraphique n'offre

pas de mobilier datant permettant de préciser la chronologie de cette phase. Mais, dans la mesure où ces niveaux se situent dans la continuité stratigraphique de niveaux datés du XIV^e siècle, et fournissent un mobilier qui ailleurs, à Tsingoni a pu être daté du XV^e siècle (cf. infra), il semble raisonnable de replacer ce type de production dans un intervalle chronologique centré entre la seconde moitié du XIV^e siècle et la première moitié du XV^e siècle. Les productions de la phase 3a évoluent vers les typologies de la phase 3b certainement au cours du XV^e siècle.

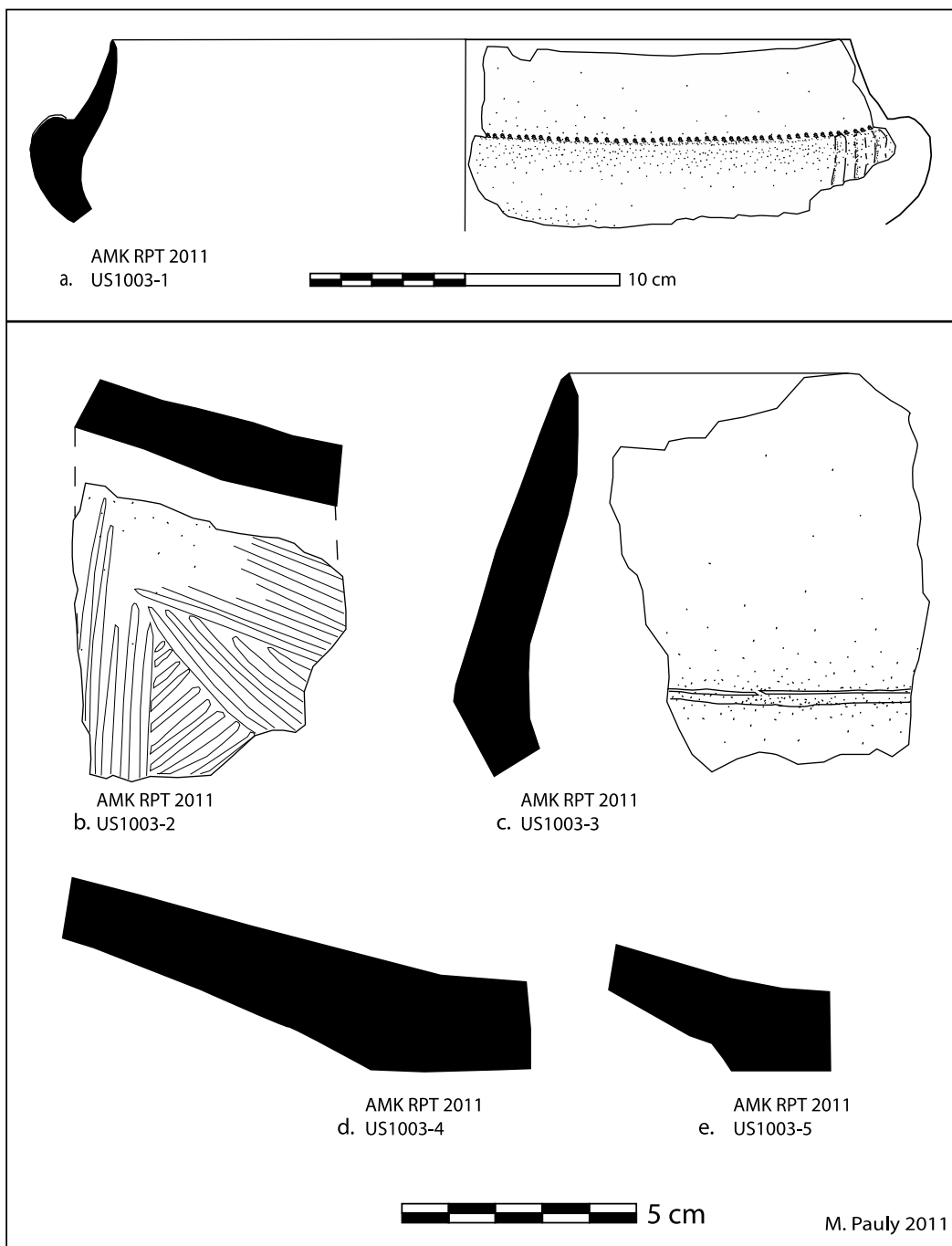


Figure 214 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés triples et atténués (côtes) sur la carène, type 16 ; **b** fond présentant un décor incisé par peignage ; **c** bord d'un récipient caréné décoré d'une incision soulignant la base du col, type 7c ; **d-e** types de fonds : simple à gauche, et légèrement détourné à droite.

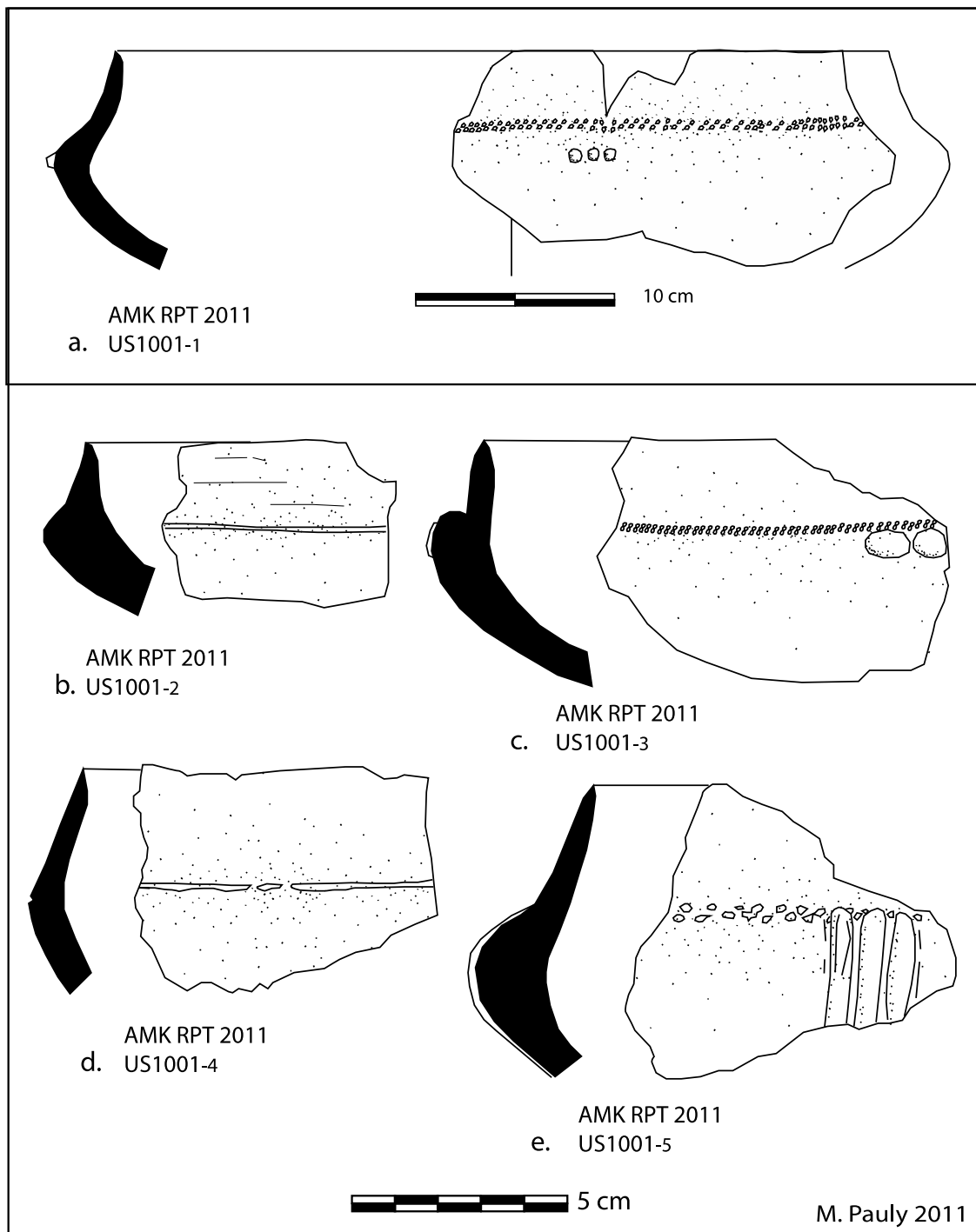


Figure 215 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a, c et e récipients carénés décorés d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés triples sur la carène, type 15 et 16, **a** : boules, **c** boules dont la série est partiellement conservées, **e** côtes ; **b et d** bords de récipients carénés décorés d'une incision soulignant la base du col, type 7c.

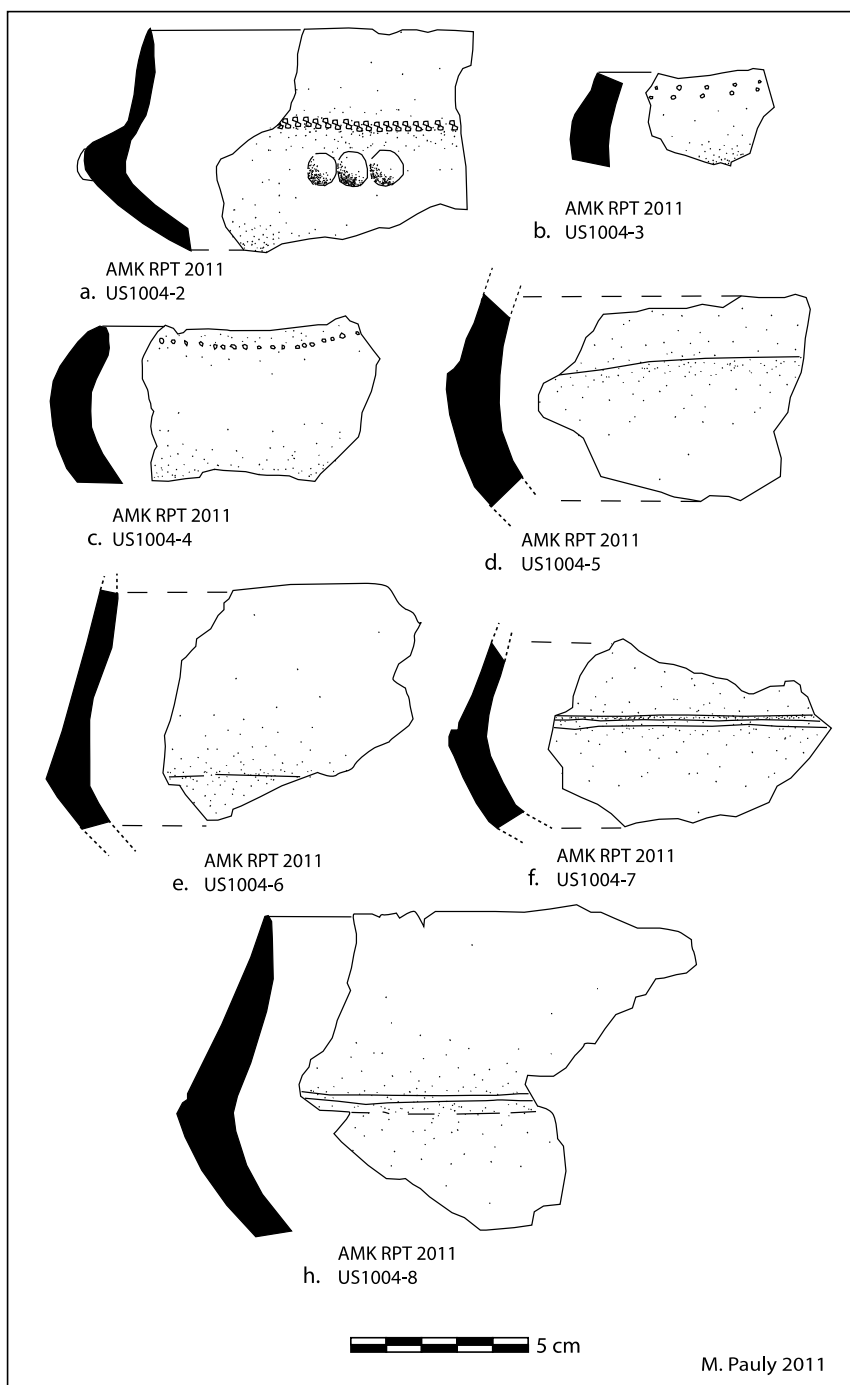


Figure 216 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et de motifs modelés triples (boules) sur la carène, type 15 ; **b** fragment de carène présentant des impressions punctiformes doubles et espacées ; **c** fragment de bord d'un récipient ovoïde décoré de petites impressions punctiformes sous la lèvre ; **d-e** récipients carénés sans décor ; **f-g** récipients carénés décorés d'une incision soulignant la base du col, type 7c.

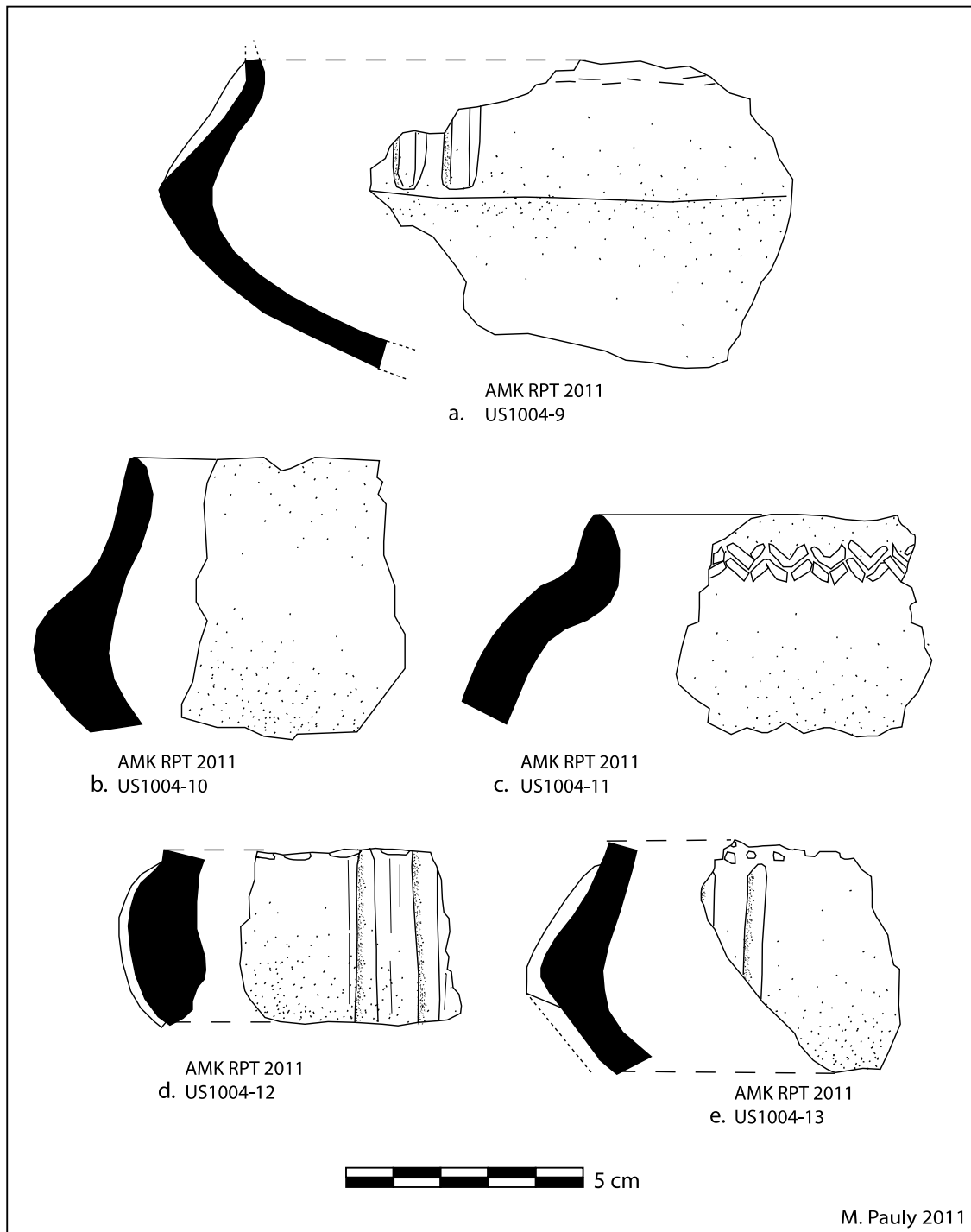


Figure 217 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois).

a récipient caréné atypique décoré de motifs modelés doubles (côtes) sur le col (rare); **b** fragment de récipient caréné sans décor, type 7b ; **c** fragment de bord décoré d'incisions géométriques en chevrons, type 2 ; **d-e** récipients carénés décorés d'impressions punctiformes à la base du col (probablement doubles) et sur la carène, de motifs modelés appliqués (doubles côtes), type 14.

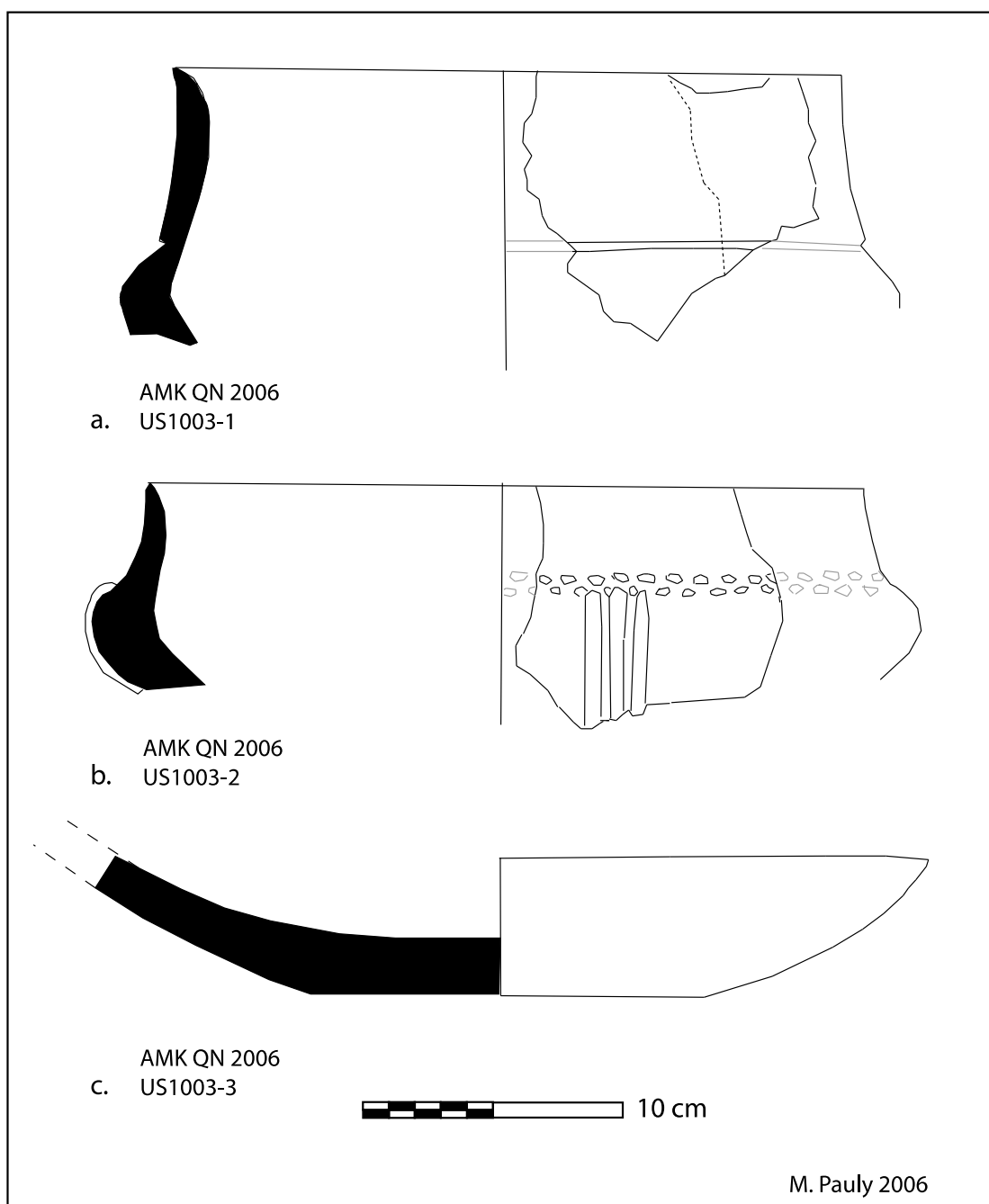
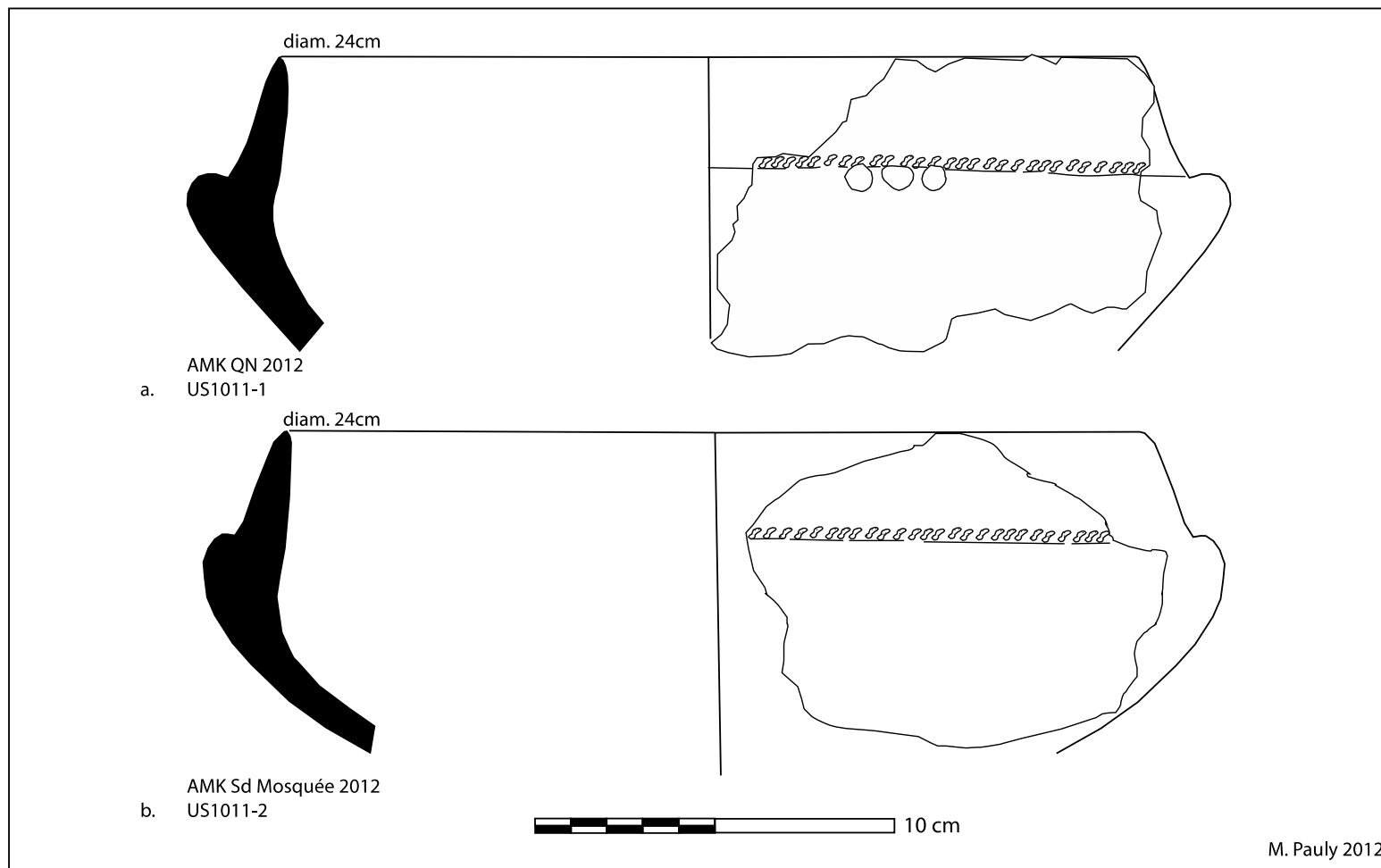


Figure 218 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, quartier des notables, sondage 1).

a récipient caréné présentant une incision soulignant la base du col, type 7d ; **b** récipient caréné décoré d'une double rangée d'impressions punctiformes à la base du col, et, sur la carène, de motifs modelés appliqués (triples côtes), type 15 ; **c** type de fond simple.

Figure 219 Céramique commune des phases 3a et 3b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).



a récipient caréné décoré d'une double rangée d'impressions punctiformes à la base du col, et, sur la carène, de motifs modelés appliqués et atténués (triples boules) , type 16 ; **b** récipient caréné décoré d'une double rangée d'impressions punctiformes à la base du col.

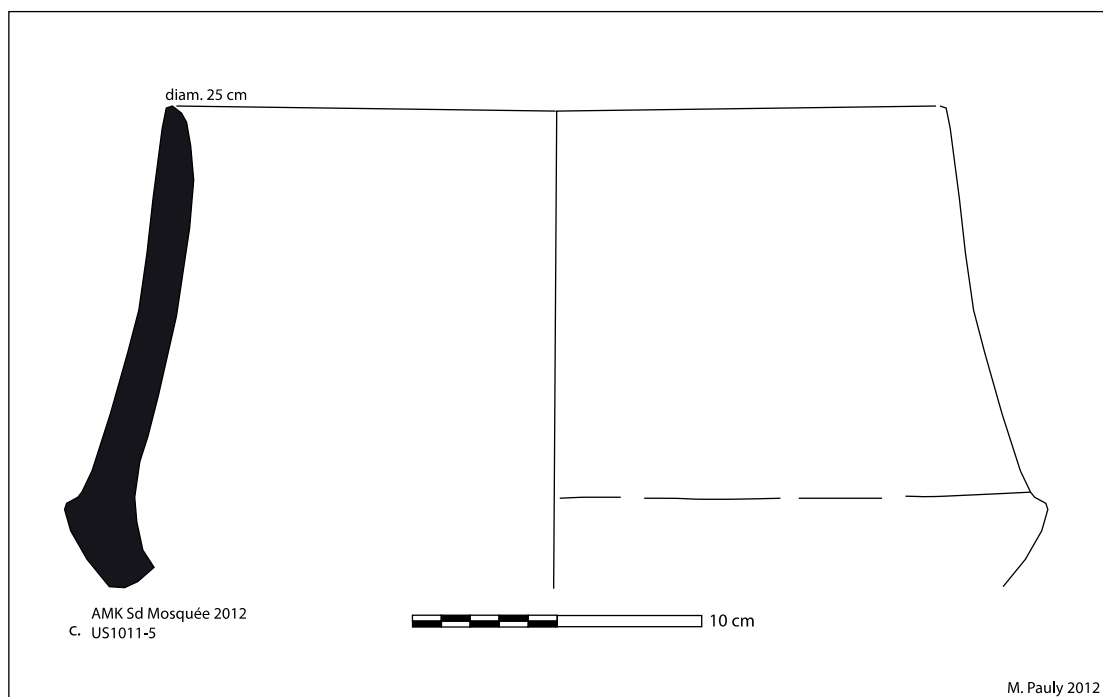
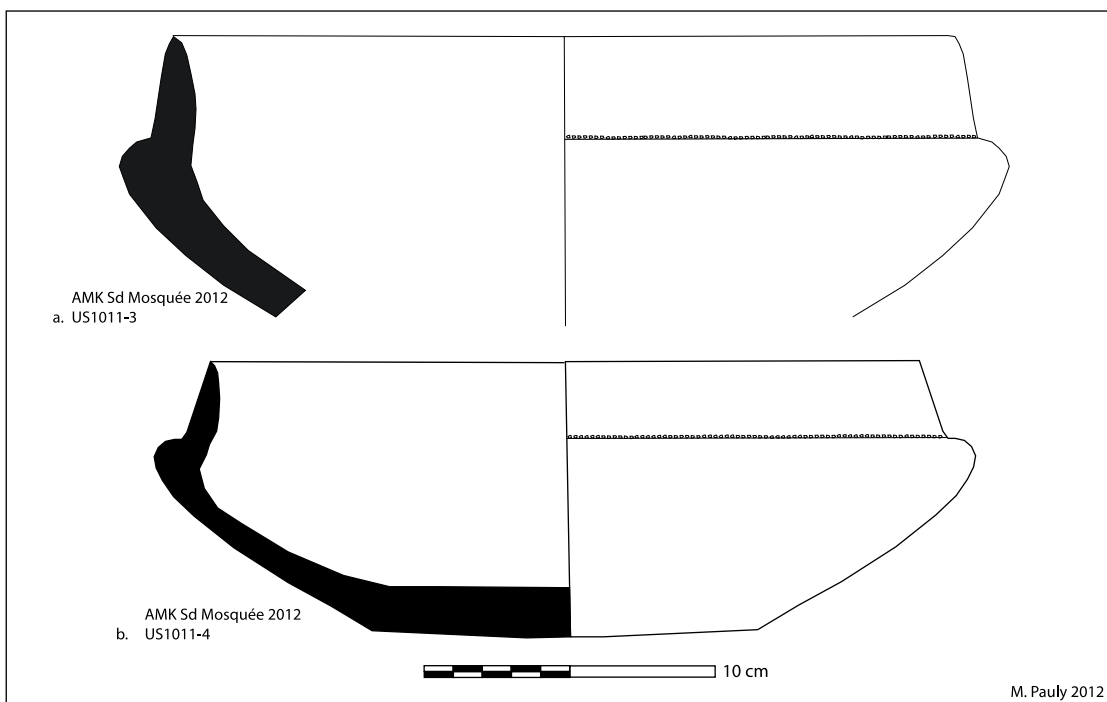


Figure 220 Céramique commune de la phase 3a et 3b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).

a et b récipient caréné décoré d'une simple rangée de fines impressions punctiformes à la base du col, type 18 ; **c** grand récipient caréné et sans décor, type 7d.

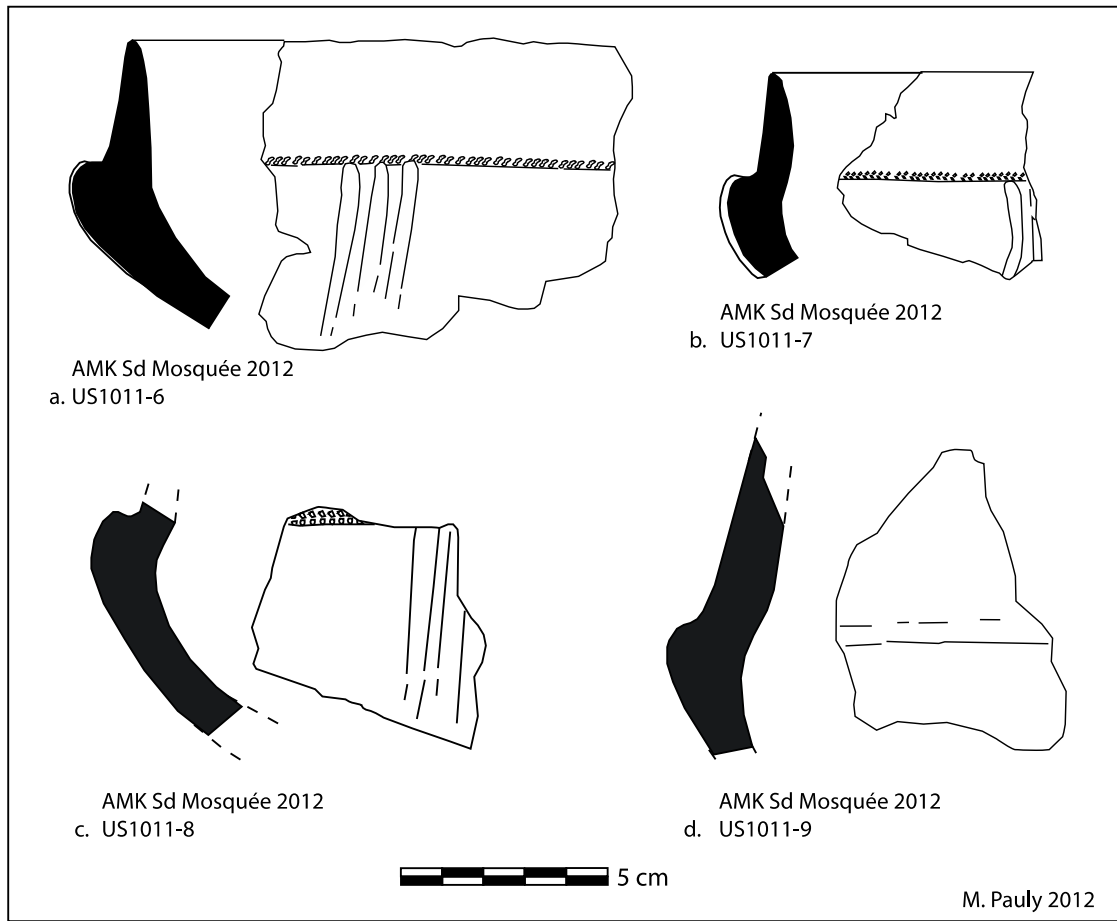


Figure 221 Céramique commune de la phase 3a et 3b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).

a-c récipient caréné décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et, sur la carène, de décors modelés atténués (côtes), type 16 ; **d** récipient caréné sans décor, type 7d.

8. La céramique des phases 3b et 4

Les séries typologiques des phases 3b et 4 relèvent des niveaux les plus récents rencontrés lors de la fouille du quartier des notables et de sa mosquée. Ces séries sont totalement absentes de la séquence stratigraphique de l'enclos villageois. Ces productions sont donc contemporaines de la phase d'occupation du quartier des notables mais se retrouvent également abondamment durant la phase d'abandon des demeures en pierres.

Le contexte stratigraphique permet de reconnaître une série typologique propre à la phase 3b, ponctuellement documentée dans le niveau de construction de l'aile d'habitation (fig. 222) ainsi que dans un ensemble clos fourni par le remplissage de la fosse 4014 (fig. 225). Le sondage sur l'ancienne mosquée d'Agnala M'kiri a livré une typologie similaire (fig. 223 et 224) qui peut être rattachée à cette phase typologique.

Cette typologie rattachée à la phase 3b présente une transition entre les productions céramiques de la phase 3a et celles de la phase 4. Les récipients carénés à épaule épaissie sont encore bien représentés durant cette phase. Les récipients présentant des décors modelés décorant la carène, du type 15 et 16 sont en revanche beaucoup plus rares. Le type 17 fait cependant son apparition, il s'agit d'un grand récipient caréné décoré à la base du col par une série discontinue de boules appliquées.

D'autres décors apparaissent alors sur les carènes des récipients : il s'agit d'abord du type 18, où la base du col est décorée au niveau de l'épaulement par de fines impressions punctiformes. Les récipients décorés par un motif peigné (type 19), rares durant la phase 3a, deviennent plus fréquents. On retrouve ce décor à la fois sur le col (type 19a) ou la carène des récipients (type 19b).

Le type 20 est caractérisé par des récipients à carène proéminente décorée d'incisions ou stries obliques continues ou discontinues épousant l'inflexion de la carène. Plus rarement, on rencontre le type 21 caractérisé par des récipients carénés dont l'extrémité de la carène présente des encoches.

Enfin, le type 22 apparaît en stratigraphie pour la première fois, il s'agit d'un récipient ouvert à fond plat, en forme de baquet à bord droit dont la lèvre épaissie est pincée côté intérieur du récipient, probablement pour adapter un couvercle (fig. 225 f).

Les productions céramiques de la phase 4 proviennent des niveaux d'abandon du quartier des notables et de la mosquée, toujours en association avec les décombres du bâti en pierre, (fig. 226 et 227). Il s'agit très certainement de rejets détritiques caractérisant une occupation domestique diffuse dans ce secteur, parmi les ruines de la phase 3.

Les productions de la phase 4 se dissocient très peu de celles de la phase 3b : la morphologie des récipients se caractérise par des profils carénés relevant des types 18 et 20 (fig. 226), et par des baquets à bord droit et fond plat du type 22 particulièrement fréquent (fig. 227). Le bord du type 22 présente soit une lèvre épaissie saillante sur l'extérieur (type 22a), soit une lèvre épaissie et pincée à l'intérieur pour adapter un couvercle (type 22b) soit enfin, à lèvre droite triangulaire (type 22c). Les récipients carénés, lorsqu'ils sont décorés, le sont par des incisions sur la carène comme sur le récipient de la fig. 226a, dont seul le col est recouvert d'un engobe noir brillant. L'aspect de ces productions est en général de qualité, les céramiques, de pâte brune, présentant une belle finition lustrée. L'usage d'engobe noir ou rouge orangé est très fréquent. Le type 22 présente généralement une pâte noire grossière recouverte d'un engobe orangé brillant de qualité qui est peut-être le résultat d'une production standardisée d'atelier.

Chronologie des productions des phases 3b et 4

Ces typologies des phases 3b et 4 relèvent de la phase Tsingoni, telle que définie par Wright dès 1976. Les productions de cette phase se rencontrent très fréquemment en prospection sur les sites mahorais de la période moderne. En dehors d'Acoua, ces productions ont ainsi pu être documentées en stratigraphie sur les sites de Mtsamboro, [Liszkowski, 2000 : 409] et de Soulou, [Liszkowski, 2002 : 65-70]. On reconnaît dans l'assemblage de Soulou des récipients céramiques comparables à ceux d'Acoua durant la phase 4, en particulier les types 20 et 22, ainsi qu'un tessou relevant du type 15 (carène à épaule épaissie décorée de trois côtes verticales) que nous avons rencontré seulement durant la phase 3. D'autres décors ne sont en revanche pas documentés à Acoua (protubérances en forme de grains de café et appliquées sur le col). Les productions céramiques de Soulou sont associées à du mobilier d'importation daté du XVII^e siècle, en particulier des monnaies européennes et persanes³⁹⁵, mais la fouille que nous avons réalisée sur ce site en 2011 a confirmé une occupation se prolongeant jusqu'au XIX^e siècle. Le site de Mtsamboro Mjikura dont la datation est moins précise, fournit quelques tessons en stratigraphie où l'on reconnaît le type 15 d'Acoua et des exemplaires de récipients à carène proéminente et striée, [Liskowski, 2000 : 409]. Ces données suggèrent ainsi une longue pérennité de ces productions au cours de la période moderne.

La principale contribution des assemblages d'Acoua à l'étude de la phase Tsingoni réside dans l'identification d'une typologie caractérisant les débuts de cette phase, illustrée à

³⁹⁵ Il s'agit toutefois d'un assemblage céramique constitué à partir de prospections et récoltes de tessons sur un talus d'érosion et non de fouilles archéologiques sédimentaires.

Acoua par les assemblages de la phase 3b. Toutefois, la chronologie des débuts de cette phase est difficile à préciser sur ce site dans la mesure où aucun mobilier datant ne lui est ici associé en stratigraphie. Il apparaît cependant que cette typologie constitue l'évolution des productions céramiques de la phase 3a dont la chronologie est centrée autour de 1400. En retenant cette datation comme *terminus post quem*, on peut raisonnablement supposer que la phase 3b s'inscrit au cours du XV^e siècle. Une contribution importante à cette question a été obtenue récemment lors du diagnostic réalisé par l'INRAP sur la mosquée de Tsingoni et ses abords en 2016. Sollicité pour l'expertise du mobilier, nous en avons réalisé l'étude publiée dans le rapport d'opération, [Jeguzo *et al.*, 2017 : 143-168]. Deux ensembles clos ont fourni une typologie céramique en tout point similaire à celle de la phase 3b. Il s'agit premièrement du mobilier issu du comblement d'une structure en creux découverte lors d'un sondage au niveau du parking et interprétée comme étant un puits circulaire. Ce niveau présente des vestiges de démolition (moellons et mortier de chaux), ainsi que des tessons, parfois de grande taille, similaires aux types définis à Acoua durant la phase 3b. La céramique locale provenant de ce contexte se compose de grands récipients carénés sans décor (type 7c), des récipients carénés à épaule épaissie décorée de stries parallèles incisées, (type 20) et des bords de plat à lèvre saillante et pincée pour adapter un couvercle (type 22). Ces productions sont ici associées à une coupe islamique à marli et à glaçure monochrome bleue sur engobe blanc, rencontrée sur des sites swahili datés du XV^e siècle, notamment à Songoro Mnara, [Fleisher et Wynne-Jones, 2013]³⁹⁶.

Le second ensemble clos provient des niveaux fouillés à l'intérieur de la mosquée, au niveau du collatéral oriental. La fouille a livré d'anciens niveaux extérieurs scellés par l'extension de la mosquée réalisée dans les années 1530. Ces niveaux sont pour les plus anciens contemporains des extérieurs de la première mosquée et pour les plus récents, du niveau de chantier correspondant aux travaux d'extension de la mosquée. Les assemblages céramiques présentent alors les types 17, 18, 19, 20 et 22 identifiés à Acoua. Ces travaux d'extension de la mosquée semblent contemporains de la construction du mihrab, celui-ci étant parfaitement daté de 1538 par une inscription dédicatoire, [Pauly, 2011]. Il est donc possible de retenir cette date comme *terminus ante quem* pour les niveaux archéologiques scellés par cette extension. Les typologies céramiques associées peuvent ainsi, selon toute vraisemblance, être datées du XV^e-début XVI^e siècle, ce qui semble très cohérent au vu du mobilier datant associé. De fait, cette chronologie peut être étendue à Acoua aux niveaux archéologiques appartenant à la phase 3b.

³⁹⁶ Nous avons rencontré en prospection à Acoua, dans les abords immédiats du quartier des notables, un tesson islamique similaire.

Si les débuts de la phase Tsingoni s'inscrivent avec la phase 3b durant le XV^e siècle, cette tradition céramique se prolonge tout au long de la période moderne, au moins jusqu'aux XVII^e ou XVIII^e siècles, et est illustrée à Acoua par les séries rattachées à la phase 4. Néanmoins, le contexte stratigraphique, caractérisé par des niveaux d'abandon du site, n'a pas permis de préciser davantage les sériations céramiques durant cette phase.

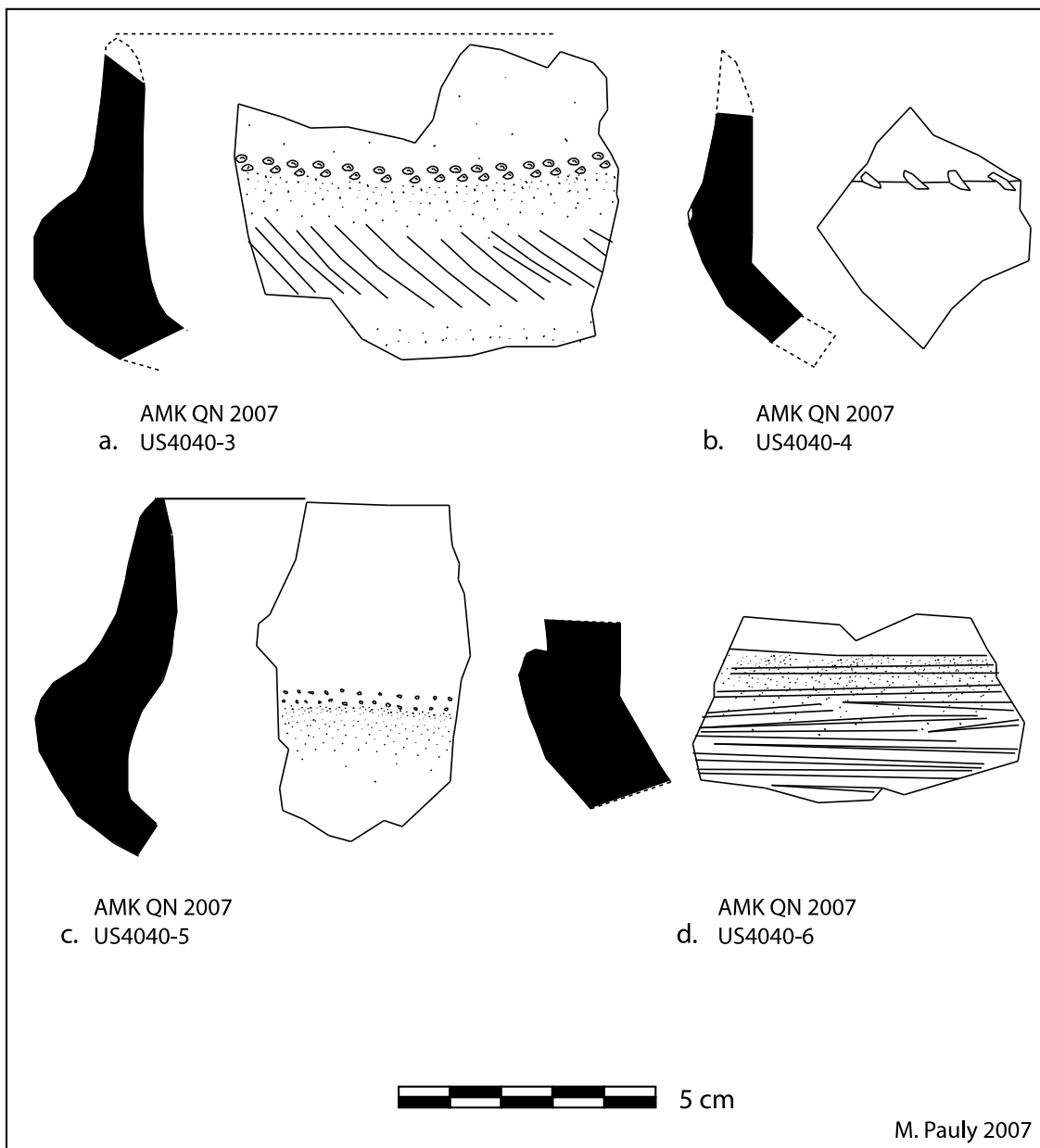


Figure 222 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M'kiri, quartier des notables).

a récipient à carène proéminente décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col et d'incisions obliques sur la carène (type 20) ; **b** récipient caréné décoré d'encoches sur l'extrémité de la carène (type 21), rare ; **c** récipient à carène proéminente décoré d'impressions punctiformes doubles à la base du col ; **d** fragment de carène à décor peigné, type 19a.

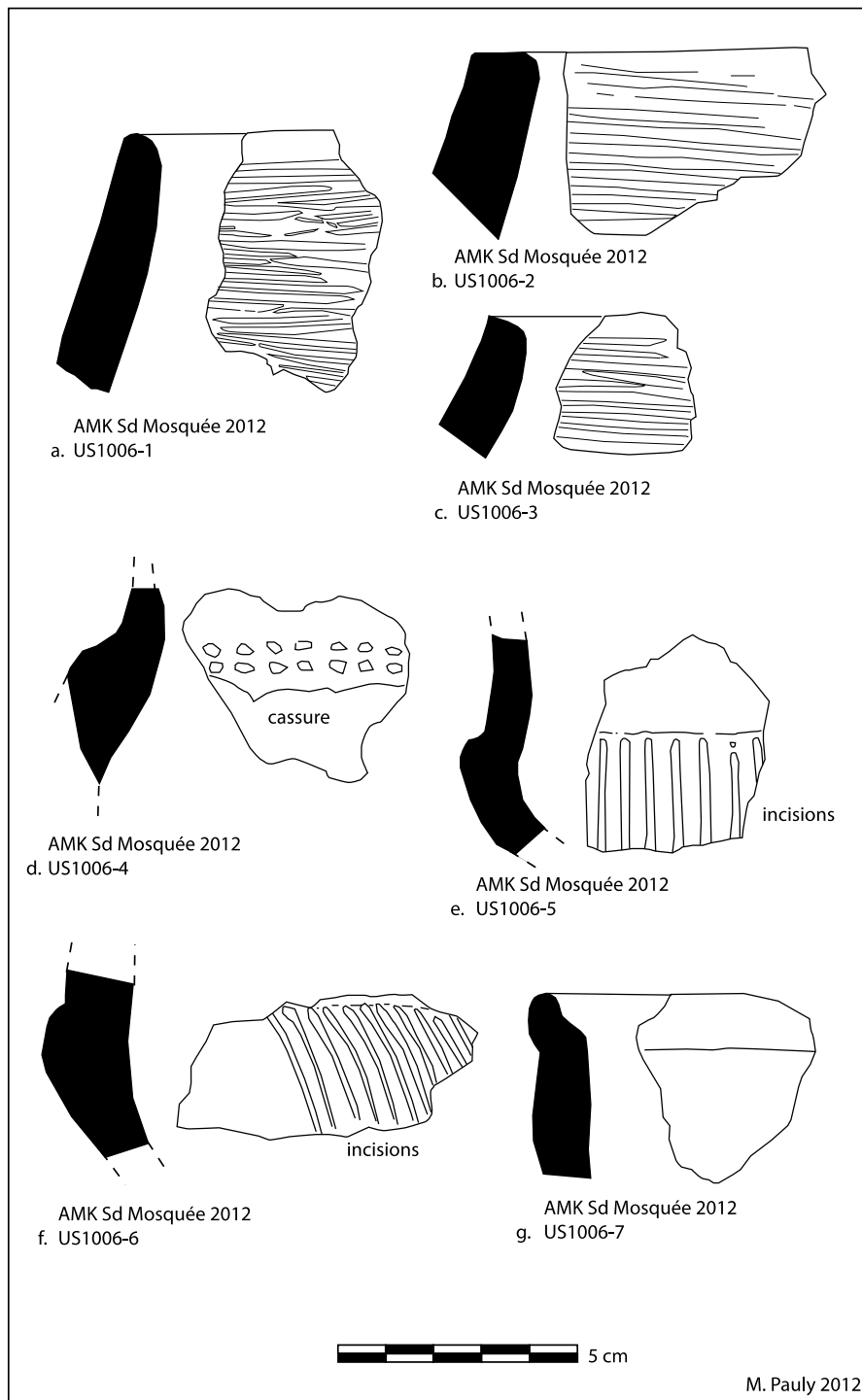


Figure 223 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M’kiri, sondage de la mosquée).

a-c fragments de bords à décor peigné, type 18b ; **d** fragment de carène proéminente décorée d’impressions punctiformes doubles ; **e-f** fragments de carènes décorées d’incisions parallèles (stries), type 19 ; **g** fragment de bord à lèvres saillante et pincée, type 20b.

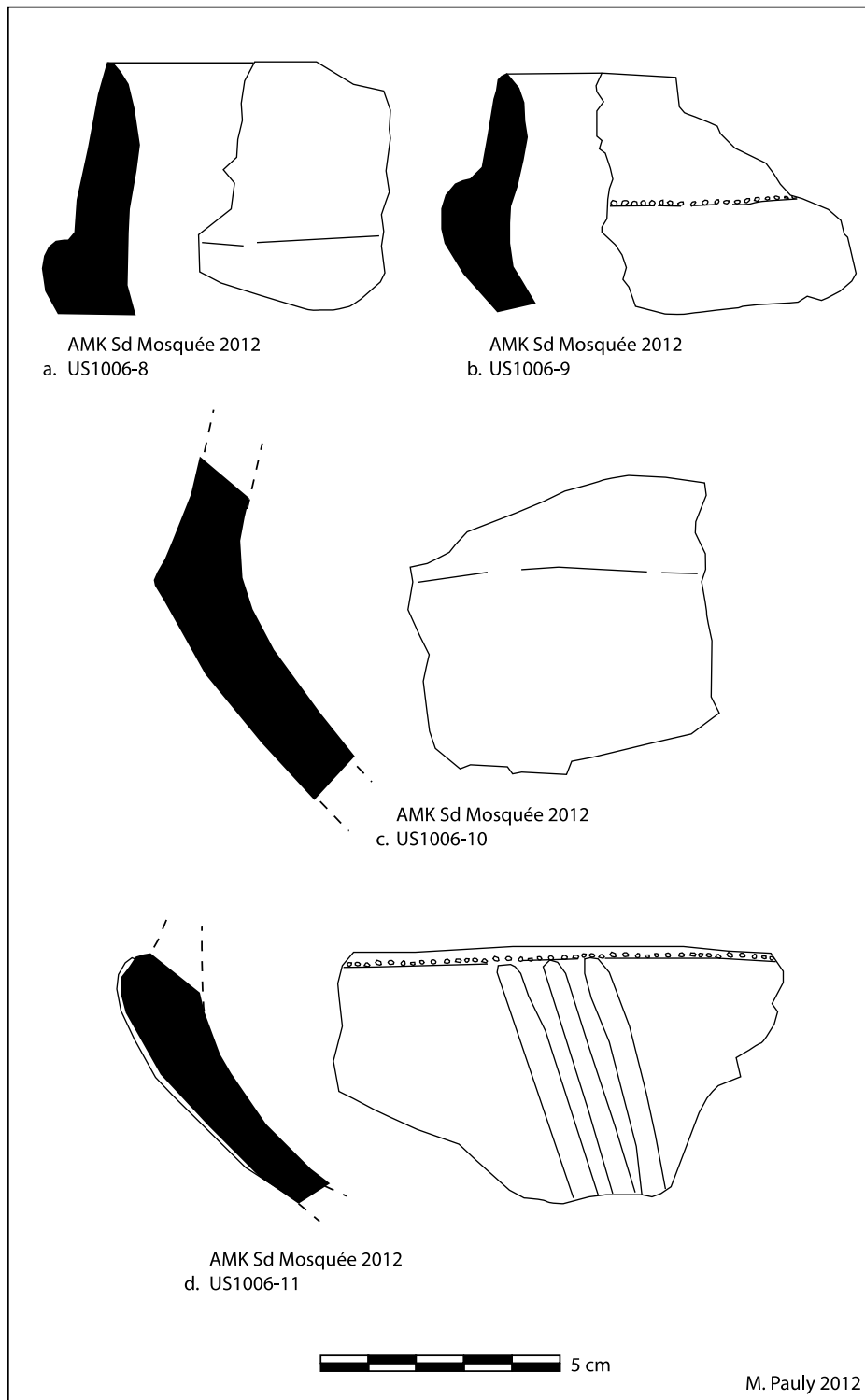


Figure 224 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).

a bord d'un récipient caréné, sans décor, type 7d ; **b** récipient à carène proéminente décorée d'impressions punctiformes à la base du col, type 17 ; **c** fragment de carène sans décor, type 7c ; **d** fragment de carène comportant une ligne d'impressions punctiformes à la base du col et trois décors modelés atténués (côtes) sur la carène, type 15.

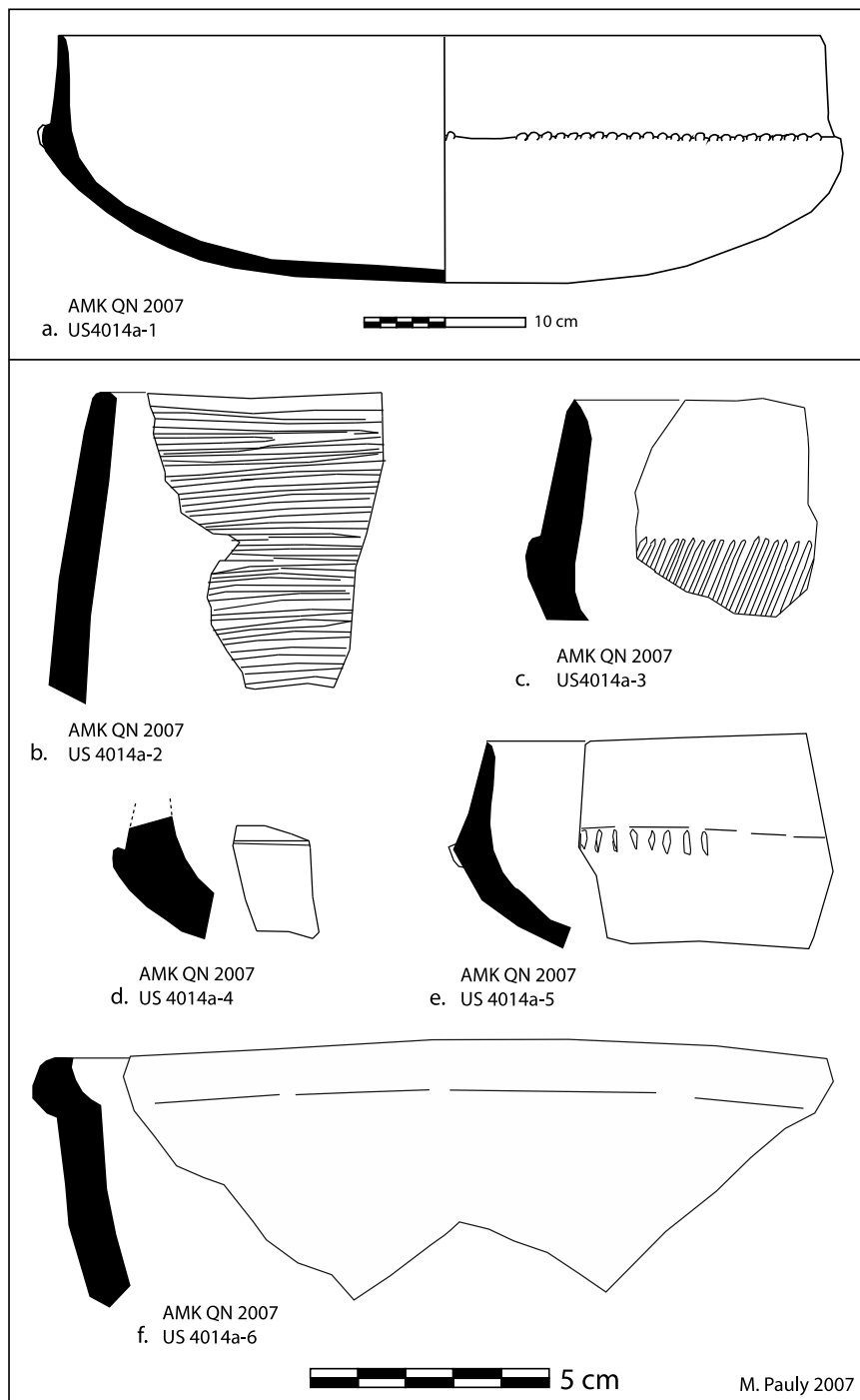


Figure 225 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M'kiri, quartier des notables).

a grand récipient à carène proéminente décoré d'une série discontinue de décors modelés (boules) à la naissance de la carène, type 17 ; **b** fragment de bord à décor peigné, type 19b ; **c** récipient à carène proéminente décoré d'incisions obliques sur l'inflexion de la carène, type 20 ; **d** fragment de carène proéminente décoré d'une incision soulignant la base du col, type 7d ; **e** récipient caréné décoré d'une série discontinue de motifs modelés à la naissance de la carène, type 17 ; **f** fragment de bord d'un récipient à lèvre saillante et pincée, type 21b.

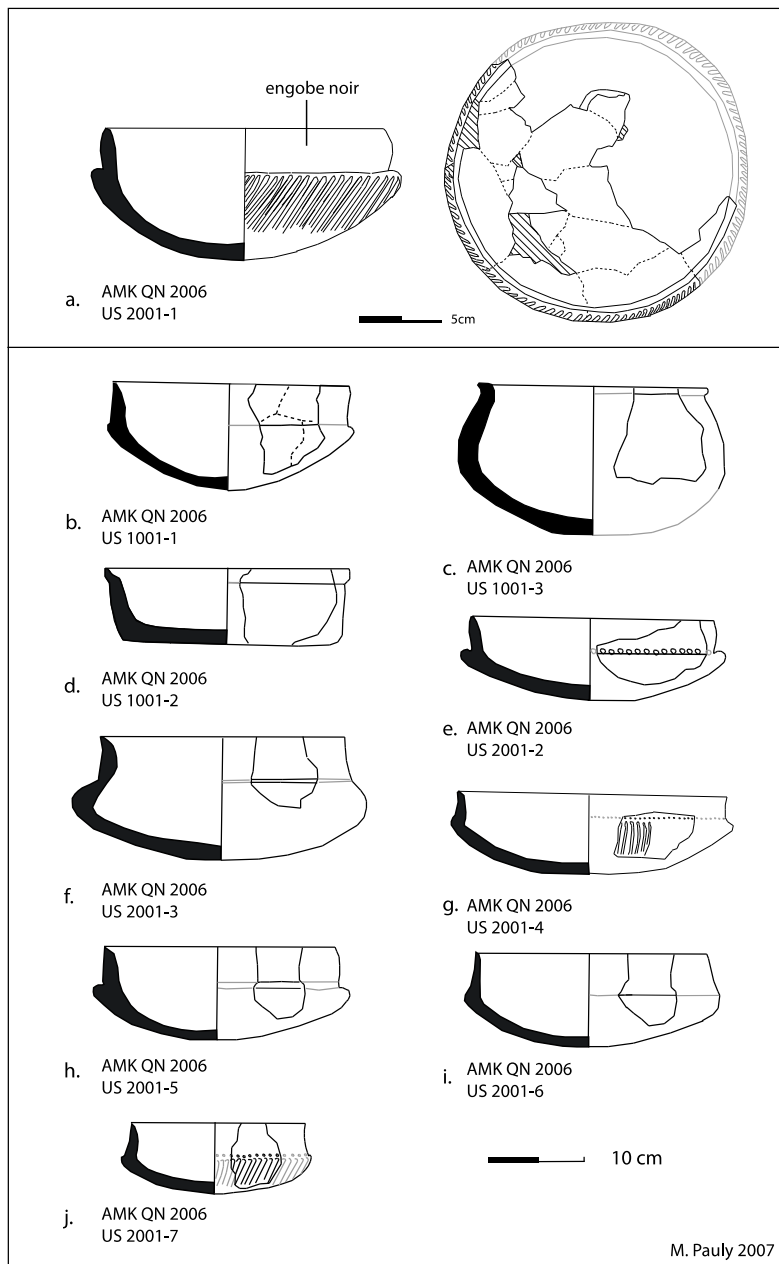


Figure 226 Céramique commune de la phase 3b et 4, (Agnala M’kiri, quartier des notables).

a récipient à carène proéminente décorée d’incisions obliques épousant l’inflexion de la carène, engobe noir brillant uniquement à l’extérieur du col, type 20; **b et i** récipients carénés sans décor; **c** récipient à carène proéminente décoré d’une ligne d’impressions punctiformes à la base du col; **d** plat à bord droit, à lèvre saillante et pincée; **e** récipient caréné décoré d’une ligne d’impressions punctiformes à la base du col; **f et h** récipients à carènes proéminentes décorées d’une incision soulignant la base du col; **g** récipient caréné décoré d’une ligne d’impressions punctiformes à la base du col et d’une série d’incisions discontinues sur l’inflexion de la carène; **j** récipient caréné décoré d’une ligne d’impressions punctiformes à la base du col et d’incisions obliques épousant l’inflexion de la carène.

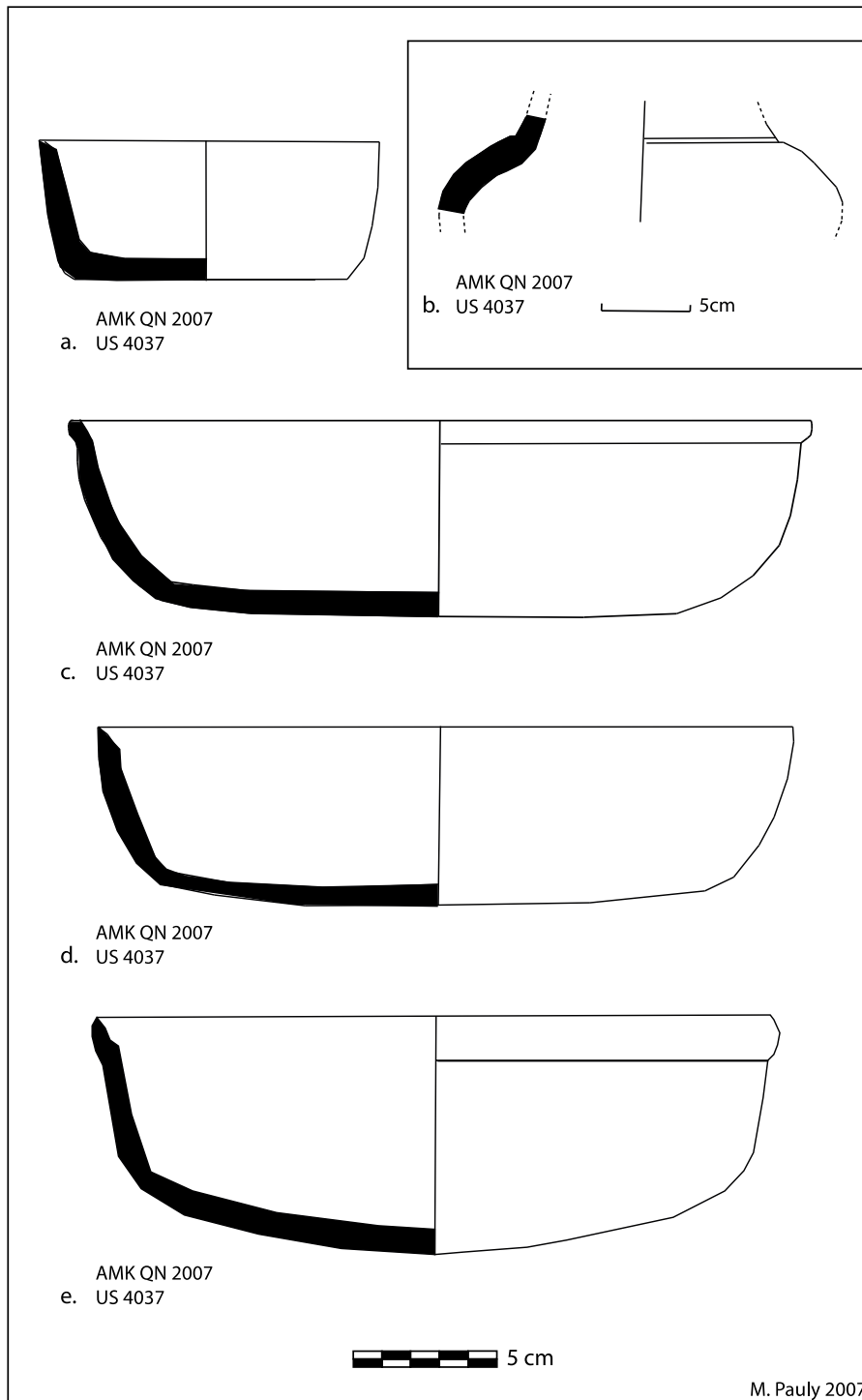


Figure 227 Céramique commune de la phase 4, (Agnala M’kiri, quartier des notables).

a petit récipient à fond plat et à bord droit, type 21c ; **b** fragment de paroi d’une jatte décorée d’une incision soulignant la base du col ; **c-e** types de récipients à bord droit et à fond plat à lèvre saillante, **c et e**, type **a**, pincée, **e**, type **b**.

Tableau analytique 2 : sériation de la céramique locale rencontrée sur les sites d'Acoua

	XII ^e	XII ^e -XIII ^e	XIII ^e -XIV ^e	XIV ^e	XIV ^e -XV ^e	XV ^e	XVI ^e -XVII ^e
	Phase 1	Phase 2a	Phase 2b	Phase 2c	Phase 3a	Phase 3b	Phase 4
Type 1							
Type 2							
Type 3							
Type 4							
Type 5							
Type 6							
Type 7 a							
Type 7 b							
Type 7 c							
Type 7 d							
Type 8							
Type 9							
Type 10							
Type 11							
Type 12							
Type 13							
Type 14							
Type 15							
Type 16							
Type 17							
Type 18							
Type 19a							
Type 19b							
Type 20							
Type 21							
Type 22a							
Type 22b							
Type 22c							

Occurrences :



Type fréquent



Type rare

II. La vaisselle d'importation

1. Les productions régionales non comoriennes

Plusieurs tessons appartenant à des productions non tournées et de facture régionale présentent des caractères idiosyncratiques qui les distinguent des productions locales ou comoriennes. Il peut s'agir de la pâte qui présente un dégraissant sableux inhabituel sur les productions locales (fig. 229), la présence de mica dans les argiles qui dans le contexte géologique volcanique comorien constitue une anomalie attestant d'une provenance allogène. Certains tessons présentent des décors atypiques (fig. 229) sans équivalent dans les productions locales et qui dénotent soit une origine swahili (fig. 229b-c) ou malgache (fig. 229a) :

Les tessons (fig. 229b-c), provenant du niveau de circulation de la nécropole d'Antsiraka Boira (XII^e-XIII^e siècles), appartiennent à un récipient caréné à col concave présentant un motif à treillis qui pourrait relever d'une variante du motif régional à chevrons incisés mais qui évoque également les productions swahili antérieurs au XIII^e siècle, par exemple les productions de tradition Tana Ware à Shanga, [Horton, 1996 : 257].

Les tessons (fig. 229a), mis au jour durant la fouille de l'enclos villageois du site d'Agnala M'kiri, proviennent de niveaux datés du XIV^e siècle (phase 2b), et appartiennent à un petit récipient caréné qui présente sur le col un décor composé d'une superposition de frises de triangles imprimés. L'origine malgache de ce récipient est assurée puisqu'il est caractéristique des productions de la côte orientale, [Griffin, 2009] et du sud-est de Madagascar lors de la phase Tranovato³⁹⁷ en Anosy, [Vérin et Heurtebize, 1972 : 138 ; Rakotoarisoa, 1998 ; Wright et Rakotoarisoa, 1997 : 233 ; Pearson, 1997 : 246]. Le site de Kingany en fournissant de nombreux exemplaires³⁹⁸, [Vérin, 1975 : 319-320], une connexion entre les Comores et la côte orientale de Madagascar par l'intermédiaire des ports antalaotsy du Nord-Ouest de Madagascar est très probable. Avec le mobilier en chloritoschiste, ces tessons constituent une preuve artefactuelle

³⁹⁷ La phase Tranovato ne débute cependant qu'à partir du XV^e siècle et se prolonge jusqu'au XVI^e-XVII^e siècle. Le site éponyme correspond à une construction maçonnée attribuée à des naufragés étrangers (européens ?).

³⁹⁸ Ce site constitue un véritable trait d'union entre les côtes orientales et occidentales de Madagascar : le mobilier en chloritoschiste y est abondant. La présence de tessons décorés d'impressions de coquillage rappelle les productions comoriennes. Vérin a proposé une datation du XV^e siècle pour ce site, mais la présence de céladon chinois et les similitudes avec le mobilier céramique d'Acoua suggèrent une occupation plus ancienne, (XIV^e siècle ?), plaçant Kingany dans l'immédiate continuité chronologique du site de Mahilaka. Kingany fournit également des céramiques imitant les productions en chloritoschiste, ce qui pourrait être le cas pour le tesson (fig. 229d), [Vérin, 1975 : 315].

des échanges commerciaux entre la population d'Acoua et les populations des ports musulmans de Madagascar.



Figure 228 Tessons appartenant à un récipient caréné d'origine malgache, RPT 2011, US1016-1, cliché, M. Pauly 2011

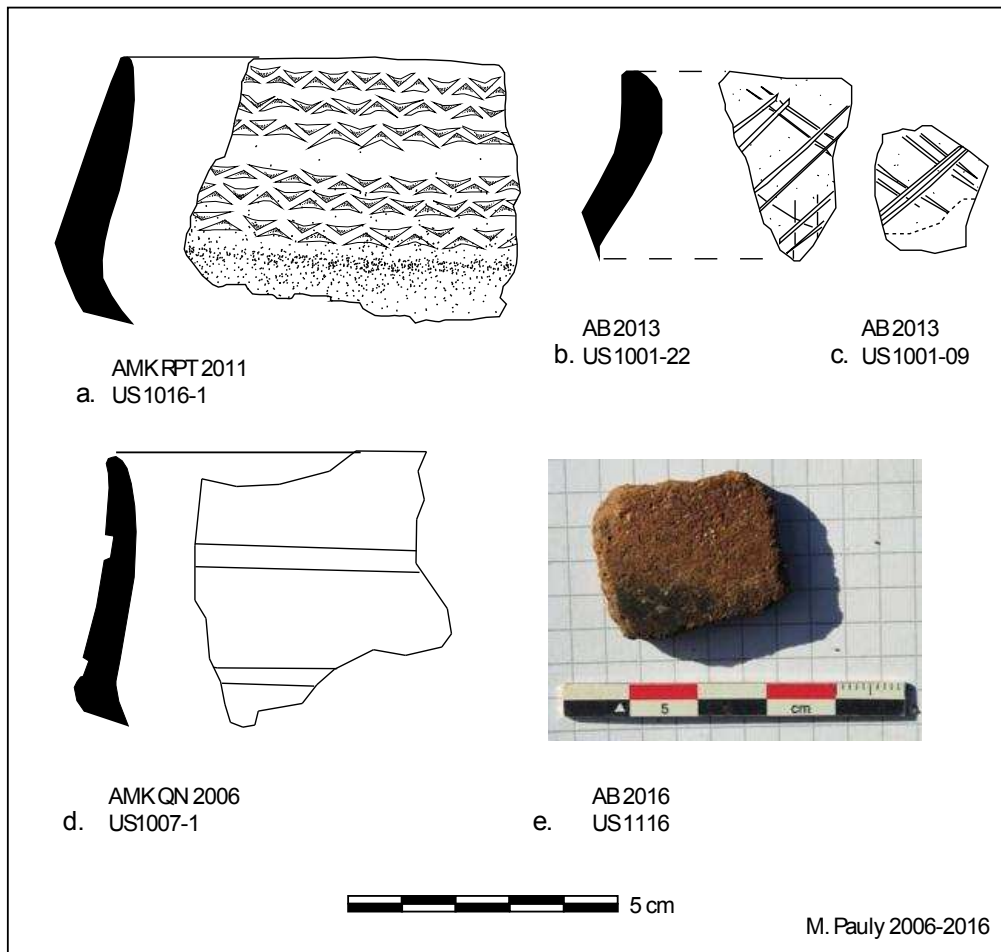


Figure 229 Productions céramiques régionales non comoriennes (swahili et malgaches)

2. La vaisselle d'importation islamique et chinoise

Si la céramique commune présente quelquefois des pâtes et décors atypiques suggérant une provenance extérieure à Mayotte, les vaisselles islamique et chinoise constituent des preuves évidentes de l'intégration de l'île dans les réseaux d'échanges de l'océan Indien médiéval. Les connexions avec Madagascar apparaissent également avec les récipients en pierre ollaire. À Acoua, la vaisselle importée n'en demeure pas moins numériquement très faible, ne constituant sur l'ensemble des tessons récoltés, qu'une part infime des tessons de céramique. Cette observation peut cependant être étendue à tous les sites swahili, y compris les principales métropoles concentrant les activités d'échanges. Les rares importations retrouvées à la fouille à Acoua permettent néanmoins de mesurer l'implication des populations villageoises dans la redistribution de ces biens d'importation. Il est par ailleurs surprenant de noter que l'augmentation de la prospérité villageoise, à partir des XIV^e-XV^e siècles (développement d'un urbanisme en pierre), ne se traduit pas par une augmentation des quantités de vaisselles importées qui restent très discrètes parmi le mobilier céramique mis au jour. Contrairement aux cités swahili de la côte Est-africaine, il n'a pas été possible à Acoua de faire une corrélation entre l'émergence d'une élite revendiquant un mode de vie marqué par l'urbanité et la consommation de vaisselles d'importation participant, par la culture matérielle, au processus de distinction des élites³⁹⁹. Aux Comores, les importations de produits périssables comme les tissus semblent avoir davantage caractérisées les échanges avec les populations villageoises, ce qui, en définitive, rapproche les habitudes commerciales des populations comoriennes de celles des populations de l'hinterland africain dans leurs échanges avec la côte. Enfin, bien qu'étant présente en faibles quantités, en tant que mobilier datant, la vaisselle d'importation fournit une datation relative intéressante des niveaux associés et permet, en complément aux datations absolues obtenues par analyse C¹⁴, de caler la chronologie des assemblages des productions céramiques locales.

³⁹⁹ À l'exception du site de Dembeni Ironi-Be où les importations sont présentes à profusion, égalant les sites swahili contemporains de Unguja Ukuu et Manda, [Wright, 1993 : 661], les sites mahorais sont dans l'ensemble assez pauvres en mobilier d'importation. Le récent diagnostic de l'INRAP à Tsingoni ne déroge pas à cette constatation : alors que la ville a été la capitale du sultanat tout au long de la période moderne, le mobilier d'importation retrouvé durant cette opération est très mince et ne reflète aucunement l'importance politique de cette localité. La même constatation peut être étendue au site de Sima à Anjouan où les fouilles sur la mosquée n'ont fourni que six tessons importés, [Wright, 1992 : 101 et 104].

Productions islamiques dites à « sgraffiato », figures 230, 231 et 232a

Ces productions se caractérisent par des récipients tournés, généralement des bols, coupes et des plats creux à fond simple ou annulaire. La pâte, de couleur beige à orangée, est recouverte d'un engobe blanc crème sur la face intérieure qui reçoit une glaçure métallique plombifère beige à verte. Des motifs décoratifs sont obtenus par incision de la couche d'engobe avant l'application de la glaçure, d'où l'appellation générique de "*sgraffiato*". Le registre décoratif des *sgraffiatos* retrouvés à Acoua est surtout représenté par des motifs végétaux très stylisés. Un exemplaire unique retrouvé sur le site d'Antsiraka Boira en 2014 présente un motif épigraphique hachuré de style coufique, davantage représenté sur les sites swahili datés des XI^e-XII^e siècles.

La qualité des *sgraffiatos* retrouvés sur les sites d'Acoua est très inégale, la glaçure et l'engobe étant très souvent altérés. Il est néanmoins fréquent de retrouver des traces de réparation consistant en des perforations le long des cassures pour accueillir des agrafes métalliques.

Produite en grandes séries dans des ateliers iraniens du golfe Persique et peut-être du Sind, et relayée par les ports sudarabiques (notamment du Hadramaout⁴⁰⁰), cette vaisselle a connu une très large diffusion sur les sites médiévaux d'Afrique de l'Est où elle est généralement utilisée comme marqueur chronologique⁴⁰¹. Ces productions se généralisent en Afrique de l'Est à partir du X^e-XI^e siècle et ne déclinent qu'au cours du XIII^e siècle. Une évolution stylistique distinguant les *sgraffiatos* simples, hachurés, champlevés et enfin les productions tardives à glaçure verte a été envisagée, [Chittick, 1984, 79] mais les trois premiers types auraient coexisté entre l'an Mil et 1250, période d'apogée de ces productions, [Horton, 1996 : 282 ; Rouguelle, 2004].

L'essentiel des tessons de type *sgraffiato* retrouvés à Acoua proviennent de l'horizon stratigraphique étudié à Antsiraka Boira, un seul exemplaire ayant été reconnu sur le site d'Agnala M'kiri, parmi des niveaux assimilés à la première phase d'occupation. La vaisselle islamique dite à *sgraffiato* caractérise ainsi à Acoua les premiers niveaux d'occupation datés des années 1050-1250.

⁴⁰⁰ En particulier le port entrepôt de Sharma qui livre jusqu'au XII^e siècle de la céramique swahili, signe d'échanges bilatéraux. De plus, il est noté de très fortes similitudes entre les *sgraffiatos* de Sharma et ceux mis au jour à Shanga, [Rouguelle, 2004].

⁴⁰¹ Chittick, 1974 : 303 ; 1984 : 79 ; Vérin, 1975 : 640, Allibert *et al.*, 1989 : 99 et 104 ; Chanudet, 1991 : 84 ; Wright, 1992 : 108-109 ; Horton, 1996 : 281-291 ; Pradines, 2010 : 221-223.

« Noire et jaune » yéménite ou « mustard ware », (figure 232b)

Cette production céramique présente généralement des plats creux tournés, comportant régulièrement un bord à marli. La pâte beige micacée est couverte, côté intérieur, d'une glaçure jaune moutarde surmontée de lignes ondulées peintes au pigment de manganèse. Cette céramique, produite à Khanfar dans la région d'Aden, entre 1250 et 1350, [Hardy-Guilbert, 2005], a connu une très large diffusion le long du littoral d'Afrique de l'Est, [Chittick, 1974 : 304 ; Horton 1996 : 291-292 ; Pradines 2010 : 224]. Toutefois, dans l'archipel des Comores, la noire et jaune yéménite a rarement été découverte en contexte stratifié, si bien que l'identification des productions céramiques comorienne du XIV^e siècle a longtemps posé problème aux archéologues, [Allibert, 2000 : 74].

À Acoua, quelques tessons à glaçure jaune ont été reconnus en prospection sur le site d'Antsiraka Boira mais c'est la fouille du dépotoir associé à l'enclos villageois qui a fourni une occurrence certaine de noire et jaune yéménite (figure 232b). Ces niveaux fournissent également un céladon chinois daté du XIV^e siècle. Dans ce même contexte, un tesson atypique a été reconnu (figure 232c). Il s'agit d'un fragment de lèvre d'un récipient à pâte beige recouverte par un engobe gris. L'intérieur et la lèvre extérieure sont recouverts d'une glaçure de couleur aubergine. Il pourrait s'agir, sans certitude, d'une production se rapprochant des monochromes islamiques tardifs à glaçure pourpre ou encore de la typologie « Manganese Purple Ware » signalée à Kilwa par Chittick dans des niveaux tardifs datés des XVI^e-XVII^e siècles, [Chittick, 1974 : 304].

Monochrome islamique à glaçure bleue

Ce type de plat creux, à bord à marli et recouvert de glaçure bleue à verte a connu une large distribution entre les XIV^e et XVII^e siècles. En mer Rouge soudanaise, sur l'île de Suakin, la monochrome islamique caractérise les niveaux stratigraphiques datés du XV^e siècle, [Philips et Smith, 2015]. Elle est également fréquente dans les niveaux de la période Mameluk du port de Quseir en mer Rouge, [Horton, 1996 : 293] et est signalée à Fustat (Vieux Caire), [Philips et Smith, *ibid.*]. Plusieurs centres de productions semblent avoir repris ce style de céramique, ce qui expliquerait, en définitive, cette large distribution du golfe Persique à la mer Rouge. Une plus grande variété stylistique à Quseir al-Qadim pointerait une origine en mer Rouge ou parmi les régions sud-arabiques. Le golfe Persique serait cependant la région d'origine des plats à glaçure bleue mouchetée, [Philips et Smith, *ibid.*].

Succédant aux productions yéménites de type « noire et jaune », la vaisselle monochrome

bleue ou verte a largement été redistribuée sur les sites swahili à partir du XV^e siècle, voire dès la fin du XIV^e siècle. La céramique islamique monochrome caractérise, à Shanga, les niveaux les plus récents datés de la fin du XIV^e siècle et des XV^e-XVI^e siècles, [Horton, 1996 : 293]. Plus au sud, cette vaisselle est très courante à Kilwa à partir de la fin du XIV^e siècle, mais surtout au cours du XV^e-XVI^e, [Chittick, 1974 : 304]. Elle est signalée dans la baie de Kilwa, sur le site Songoro Mnara, également daté du XV^e siècle⁴⁰². À Mayotte, outre un exemplaire mis au jour à Acoua dans les niveaux superficiels du quartier des notables, le diagnostic sur les abords de la mosquée de Tsingoni en fournit une occurrence, [Jeguzo *et al.*, 2017].

⁴⁰² Stephanie Wynne-Jones, communication sur les fouilles à Songoro Mnara à l'Institut des Mondes Africains, Paris, mai 2016.

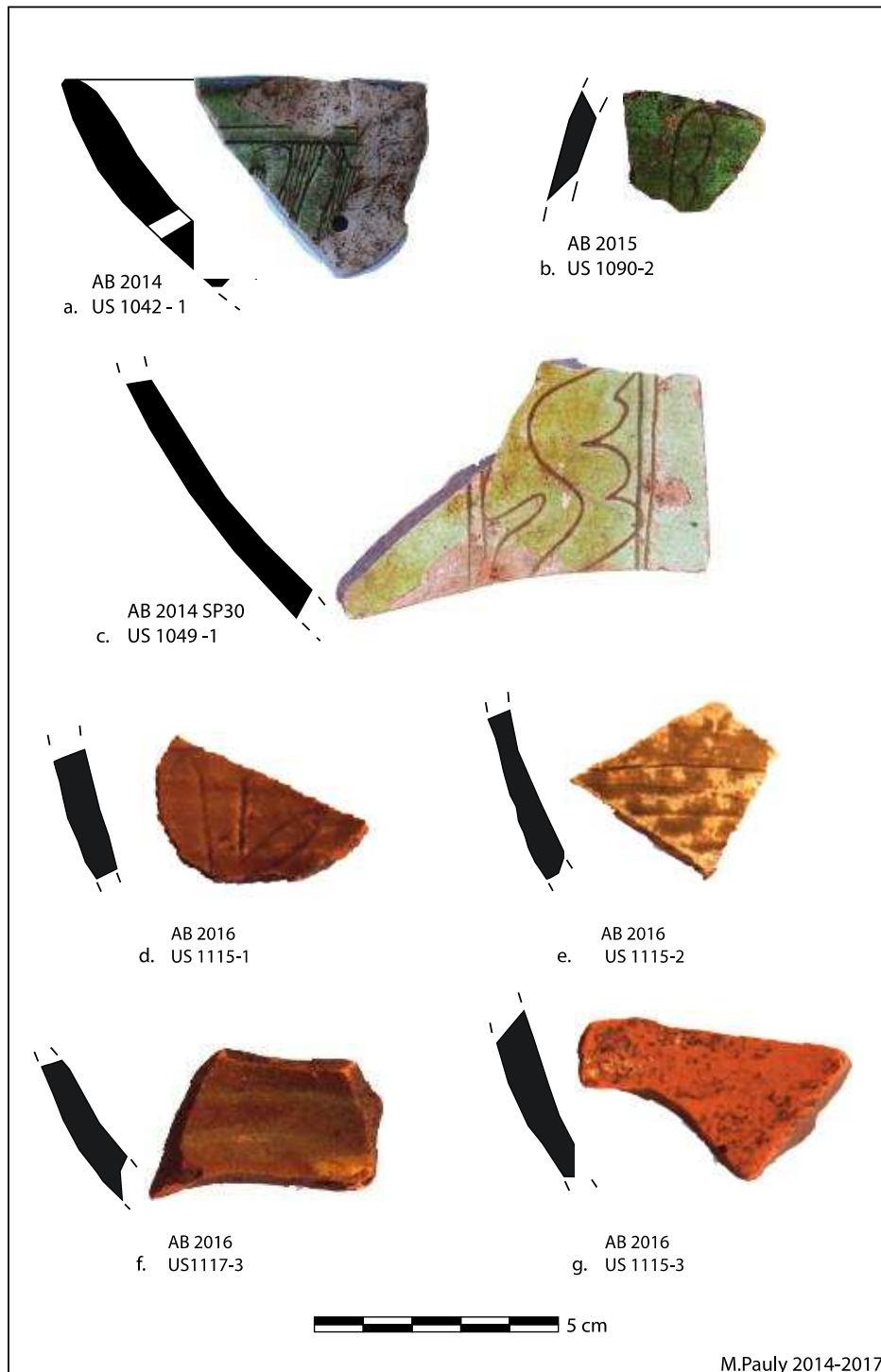


Figure 230 Tessonns islamiques provenant du site d'Antsiraka Boira

a. bord de type sgraffiato hachuré à motif calligraphique, glaçure verte, présence d'une perforation pour une agrafe de réparation, pâte beige ; **b.** tesson à glaçure verte et motif floral incisé, pâte beige ; **c.** paroi d'un récipient de type sgraffiato, décoré à l'intérieur d'un motif floral, glaçure verte claire, pâte beige ; **d.-e.** tessonns de type sgraffiato à décor incisé floral, pâte beige à rouge ; **f.** tesson à glaçure monochrome verte, pâte rouge ; **g.** tesson à engobe blanc et glaçure érodée, pâte rouge.

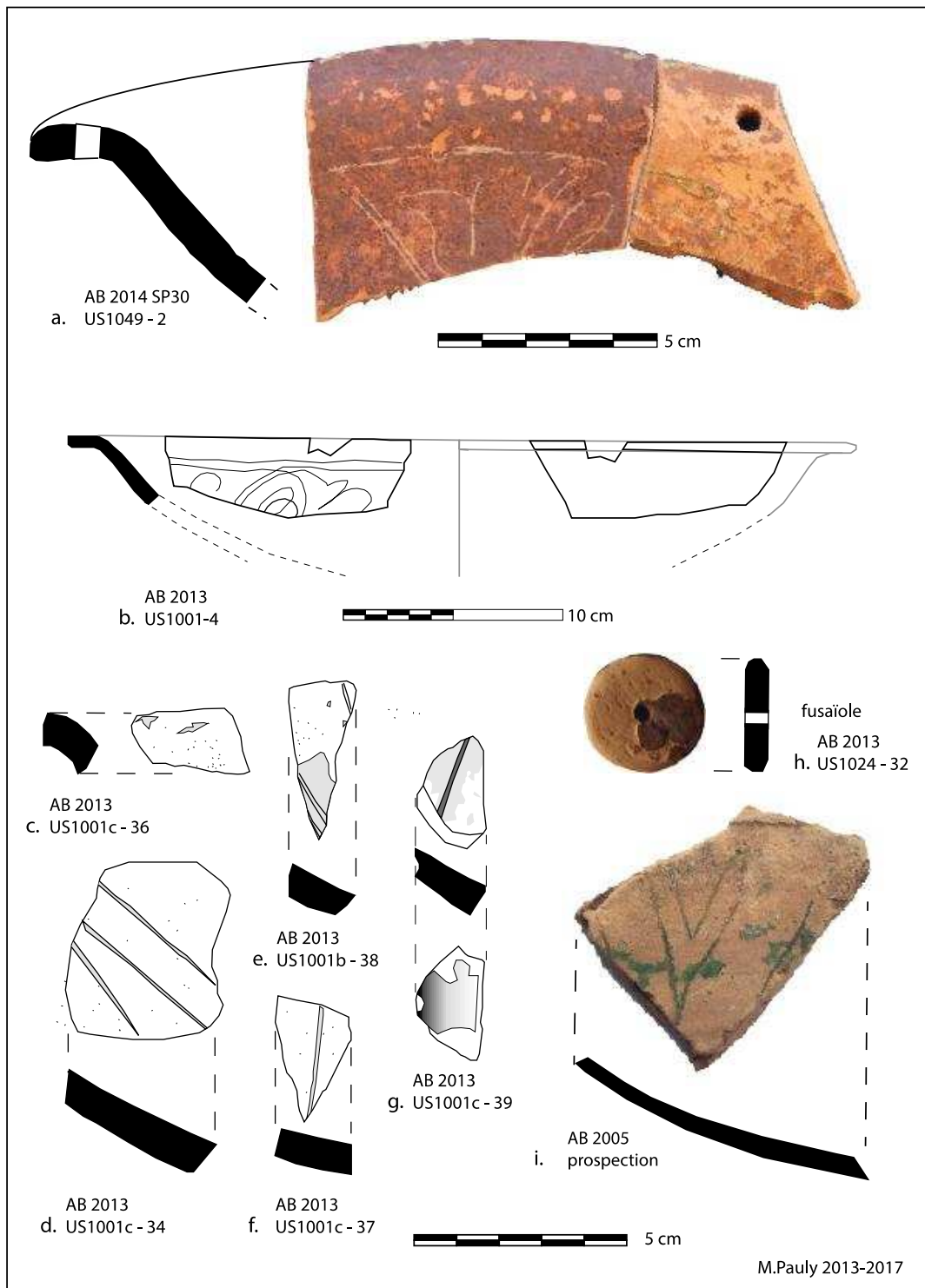


Figure 231 Tessons islamiques provenant du site d'Antsiraka Boira

a-i. tessons islamiques de type sgraffiato à motif floral incisé, glaçure très érodée de couleur jaune claire à verte sur engobe blanc, pâte beige ; **a et b**, plats creux à bord à marli, décor floral incisé ; **h.** fusaïole façonnée à partir d'un tesson islamique.

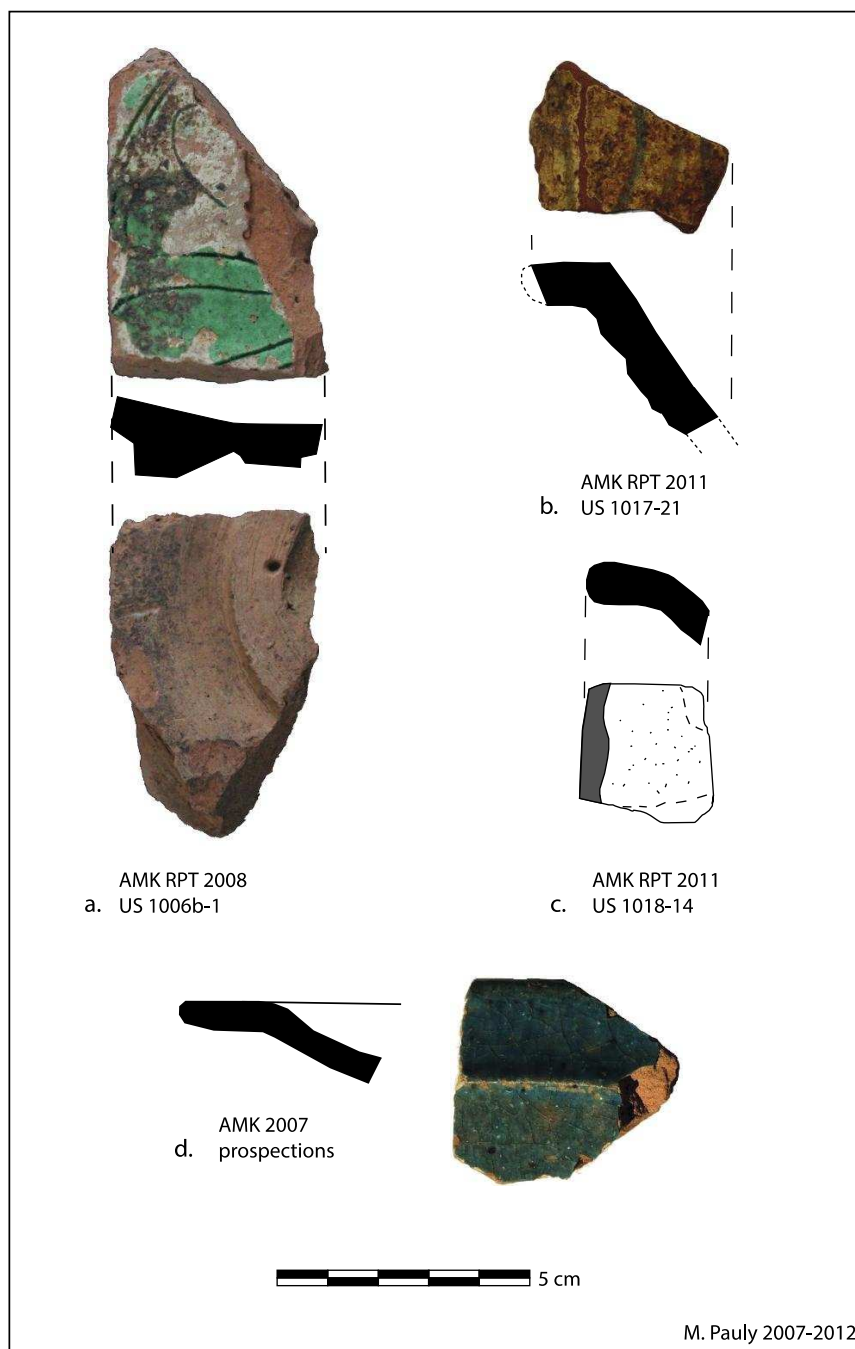


Figure 232 Tessonns islamiques provenant du site d'Agnala M'kiri

a. tesson de type sgraffiato à motif floral, fond annulaire, glaçure verte sur engobe blanc, pâte beige, **b.** noire et jaune yéménite : bord à marli, glaçure jaune et lignes courbes peintes à l'intérieur, pâte beige micassée ; **c.** bord d'un récipient à pâte beige recouverte par un engobe gris et glaçure de couleur aubergine côté intérieur ; **d.** bord à marli d'un plat creux à glaçure bleue, pâte beige orangée.

3. La vaisselle chinoise

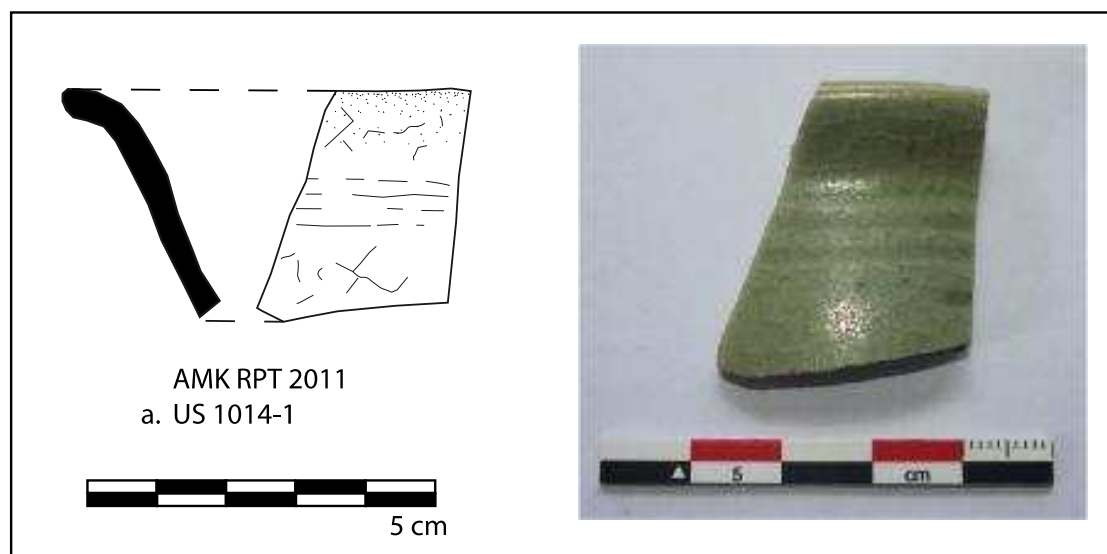


Figure 233 Céladon chinois provenant du site d'Agnala M'kiri, fouille de l'enclou villageois en 2011.

Alors que les importations chinoises sont relativement assez abondantes sur les sites de l'Afrique de l'Est, la vaisselle chinoise est excessivement rare à Acoua : elle est totalement absente du site d'Antsiraka Boira et un seul exemplaire a été documenté sur le site d'Agnala M'kiri. Il s'agit d'un bord de bol de type céladon, (fig. 233). Rencontré sous l'appellation *greenware celadon* ou "*bare-circle*", le céladon est une céramique chinoise produite en Chine du Sud dans la région de Longquan et se caractérise par un grès porcelaineux à couverte verte, cherchant à imiter le jade.

La céramique des fours de Longquan est devenue la première production de masse chinoise destinée à l'exportation. On la retrouve très fréquemment sur les sites archéologiques de l'océan Indien occidental, dans des quantités qui rivalisent avec la céramique islamique⁴⁰³.

Si la production de Longquan débute dès la dynastie Song (le site archéologique de Dembeni en fournit de nombreux exemplaires, Allibert *et al.*, 1989, Zhao, 2014), c'est surtout sous la dynastie Yuan (1276-1367) que cette céramique connaît la plus large diffusion, avec le développement du port commercial de Quanzhou où les marchands du golfe Persique venaient s'approvisionner. Les routes par lesquelles cette céramique arrivait jusqu'en Afrique de l'Est sont connues : on en retrouve de grandes quantités au Sri Lanka sur le site de Polonnaruwa (XIII^e siècle) ainsi que dans les ports du golfe Persique comme le vieux Ormuz, [Horton, 1996 : 307].

⁴⁰³ Sur un corpus composé de 9552 tessons de céramique chinoise, 83 à 89% sont composés des productions de Longquan, [Zhao, 2014 : 370-371].

Les sites malgache de la période médiévale en fournissent également, en particulier la côte nord-ouest, au contact avec le monde swahili, comme sur les sites de Mahilaka, [Radimilahy, 1998 : 180], ou de Kingany, [Vérin, 1975 : 109 ; 1986 : 167]. Les sites de la côte orientale malgache en fournissent également, en particulier Vohémar, [Vernier et Millot, 1971], ou les régions plus méridionales jusqu'en Anosy, [Griffin 2009, Rakotoarisoa, 1998].

Le céladon mis au jour à Acoua est daté du XIV^e siècle⁴⁰⁴. Stéphane Pradines à Gedi note que 70% des céladons trouvés proviennent des niveaux archéologiques datés du XIII^e-XIV^e siècle, contre seulement 30% pour le XV^e siècle, [Pradines, 2010 : 224-225]. La période de plus grande diffusion du céladon en Afrique de l'Est couvre selon Horton la période 1350-1400, [Horton, 1996 : 307].

À partir de la seconde moitié du XIV^e siècle, mais surtout à partir du XV^e siècles, sous la dynastie Ming, la porcelaine de type « bleu-blanc » des fours de Jingdezhen devient une importation chinoise très fréquente en Afrique de l'Est, [Zhao, 2014 : 371-373]. La porcelaine de type « bleu-blanc » se rencontre couramment sur les sites de Mayotte datés de la période moderne. En revanche, les sites d'Acoua n'en fournissent aucun exemple, ce qui pourrait témoigner d'un déclin de cette localité amorcé dès le XV^e siècle, le XIV^e siècle étant véritablement, à l'aune du mobilier d'importation, la période d'apogée de cette communauté villageoise.

4. Le mobilier en pierre ollaire (chloritoschiste), figures 234, 235, 236 et 237

Le chloritoschiste ou stéatite est une roche métamorphique, de couleur gris-bleu ou gris-vert. Assez tendre, il se prête bien à la taille et la sculpture. Ce matériau résiste aussi très bien à la chaleur, c'est pourquoi depuis l'antiquité, il a été employé comme pierre ollaire pour confectionner des marmites.

Ce mobilier se rencontre occasionnellement à Acoua, durant les phases d'occupation 1, 2 et 3. Cinq fragments de récipients en pierre ollaire proviennent du site d'Anstiraka Boira et huit ont été mis au jour lors des fouilles sur le site d'Agnala M'kiri. Ces fragments de petite taille ne permettent pas de restituer la forme et les dimensions des récipients d'origine, mais, au vu de l'épaisseur de la paroi, il s'agit ici très certainement de récipients de petites dimensions, sans comparaison avec les grands baquets retrouvés à Mayotte sur les sites de Dembeni Ironi-Be et Bagamoyo. Les productions en chloritoschiste retrouvées sur le site d'Anstiraka Boira sont

⁴⁰⁴ Zhao Bing, communication personnelle.

caractérisées par des récipients à bord droit, décorés, côté extérieur, par de fines cannelures, (fig. 234). Certains fragments appartiennent à des couvercles taillés dans cette matière et reçoivent également une décoration de cannelures concentriques. Le bord des récipients présente alors une gouttière pour adapter un couvercle, ce qui semble avoir inspiré certaines productions de céramique locale. Très souvent, des perforations le long des cassures témoignent de réparations à l'aide d'agrafes métalliques. Sur le site d'Agnala M'kiri, des fragments de récipients en chloritochiste ont été retrouvés lors de la fouille de l'enclos villageois dans des niveaux relevant des phases 2 et 3, (fig. 235), ainsi que dans les accumulations détritiques contre la mosquée d'Agnala M'kiri durant la phase 3, (fig. 236). Ces fragments présentent des parois décorées de cannelures tandis que d'autres sont seulement lissés à l'intérieur, l'extérieur, traité avec moins de soin, laisse apparaître les traces de façonnage au ciseau. Le mobilier en chloritoschiste issu de la fouille du quartier des notables se limite à deux exemplaires retrouvés dans des niveaux rattachés à la phase 3. Il s'agit d'un large morceau de paroi d'un récipient, lisse sur sa face intérieure et comportant de nombreuses traces de façonnage au ciseau à l'extérieur. Ce fragment de paroi est associé à un bouchon tronconique décoré d'une incision horizontale, (fig. 237). Il s'agit certainement d'une meulette et de son pilon pour un usage culinaire (broyage du piment ?).

Le façonnage du chloritoschiste est une technique ancienne. Depuis la haute antiquité, les sites archéologiques de la péninsule arabique et du Sinaï livrent des objets en chloritoschiste, en provenance de la vallée de la Timna (désert du Negev). Les objets façonnés en stéatite sont très courants dans les pays d'Islam médiéval comme le reflètent les collections archéologiques provenant de Suse et de Samarra conservées et exposées au musée du Louvre et datant de la période abbasside.

En Afrique de l'Est, le travail du chloritoschiste est attesté à Madagascar et sur le plateau zimbabwéen⁴⁰⁵, sans qu'un lien puisse être établi entre ces deux régions. Si une filiation avec le Moyen-Orient a été envisagée pour les techniques malgaches de façonnage du chloritoschiste, aucune preuve archéologique formelle n'a pour l'instant été apportée pour appuyer cette hypothèse⁴⁰⁶. Seul le site de Unguja Ukuu à Zanzibar fournit un exemplaire de

⁴⁰⁵ Parmi les réalisations en chloritoschiste ou *soap stone* retrouvées sur le site du Great Zimbabwe, « l'oiseau du Zimbabwe » est l'une des plus connues, cette sculpture décorait initialement le sommet de la muraille du principal complexe architectural.

⁴⁰⁶ Comme le rappelle Vincent Serneels, si le travail de la pierre ollaire est attesté dans le monde arabe médiéval, on ne dispose pas d'une vision synthétique de cette production, ni sur le plan typologique, ni en ce qui concerne la nature des matériaux, ni la localisation des carrières et des ateliers de production. Dans l'état actuel des connaissances, ce matériau particulier établit un

réceptif en stéatite décoré de cercles concentriques dont le style décoratif est comparable aux productions du monde abbasside, [Juma, 2004 : 146]. Un transfert technologique vers Madagascar par l'intermédiaire de la côte swahili serait ainsi envisageable.

Le travail du chloritoschiste apparaît en effet dès le IX^e siècle à Madagascar et semble indissociable des premières communautés villageoises colonisant l'île. Les sites du nord-est de Madagascar fournissent ainsi, avec les sites dembénien de l'archipel des Comores, les plus anciennes occurrences de récipients taillés dans le chloritoschiste. À Madagascar, le nord-est de la Grande-Île constitue, dès le IX^e siècle, le premier foyer de distribution de cette vaisselle. Des occurrences sont documentées dans la baie d'Antongil sur les sites de la rivière Mananara durant la phase Sandrakatsy, [Fanony et Wright, 1992] ainsi qu'à Nosy Mangabe, [Dewar et Wright, 1993 : 429-430]. Plus au nord, le site d'Irodo, également daté du IX^e siècle fournit cette industrie, [Battistini et Vérin, 1966]. L'arrière pays de ces régions côtières de Madagascar fournit les principaux gisements et carrières de chloritoschiste, [Vérin, 1975 : 747]. Durant la période Dembeni, un réseau d'échanges basé sur le commerce du cristal de roche et la vaisselle en chloritoschiste reliait le nord-est de Madagascar à l'archipel des Comores. Les récipients en chloritoschiste retrouvés sur les sites de Dembeni et de Bagamoyo sont similaires aux productions contemporaines du nord-est de Madagascar, en particulier de grands baquets à bord droit et à fond plat, de 50 à 60 centimètres de diamètres.

La vaisselle en chloritoschiste connaît ensuite, entre les XI^e et XIII^e siècles, une très large diffusion le long des côtes malgaches : elle est abondante, au nord-ouest de Madagascar, sur le site de Mahilaka, [Radimilahy 1998 : 188-189] et parmi les plus anciens niveaux archéologiques de Kingany, [Vérin, 1986 : 166]. Ces sites portuaires du nord-ouest de Madagascar semblent avoir joué un rôle important dans la redistribution de la vaisselle en chloritoschiste en direction des Comores et certainement de la côte swahili. Le long des côtes orientales malgaches, cette vaisselle est signalée dans la région de Matitanana [Griffin, 2009, 2011], et en Anosy, [Rakotoarisoa, 1998]. La diffusion de la vaisselle en chloritoschiste semble dans ces régions reliée aux réseaux d'échanges mis en place par les groupes Zafyraminia depuis Vohémar. Une sculpture zoomorphe (éléphant ?) en chloritoschiste, conservée dans le village de Ambohitsara près de Mananjary, est traditionnellement attribuée à l'ancêtre Raminia, [Molet et Vernier, 1956]. À partir du XIII^e siècle, et jusqu'au XVII^e siècle, l'exportation du chloritoschiste semble avoir pour épice centre le comptoir musulman de Vohémar et sa proche

lien, mais il est difficile de comprendre les détails de la transmission des techniques et les échanges d'objets, [Serneels, 2011 : 361].

région. Les productions de Vohémar sont principalement documentées à partir de l'important mobilier funéraire exhumé de sa nécropole tout au long du XX^e siècle, [Vernier et Millot, 1971, Vérin, 1986 : 209-282, Allibert et Rakotoarisoa, 2011]. Ces récipients sont tournés et présentent un fond arrondi, et, généralement, trois pieds dans le prolongement du bord droit. L'extérieur est très régulièrement décoré de cannelures horizontales. Des ébauches de marmites tripodes enchevêtrés révèlent la grande standardisation de cette production destinée à être exportée, [Vernier et Millot, *ibid.* : 36-37 ; Vérin, 1986 : 218].

Le mobilier en chloritoschiste est abondant aux Comores, en particulier durant la période Dembeni, où il n'est pas rare d'observer des fragments réemployés en pesons, fusaïoles et pierres à aiguiser, [Vérin et Chanudet, 1983 : 51 ; Allibert *et al.*, 1983 : 25-26 ; 1989 : 123-125]. Sur les sites occupés plus tardivement, comme à Acoua, le mobilier en chloritoschiste est numériquement plus discret, puis disparaît au cours des XVI^e ou XVII^e siècle, période de déclin des sites de production malgaches. Toutefois, le site de Sima à Anjouan, conserve les fragments d'une impressionnante cuve en chloritoschiste⁴⁰⁷, connue traditionnellement sous l'appellation « Nioungou Ya Chouma », et témoigne des échanges entretenus entre l'archipel des Comores et la région de Vohémar, [Hébert, 2000]⁴⁰⁸.

Au-delà de l'archipel des Comores, la vaisselle malgache en chloritoschiste a connu une large diffusion en Afrique de l'Est parmi les établissements côtiers swahili. Bien représentée à Kilwa, [Chittick, 1974 : 418-423], sa fréquence diminue en direction du nord : sa présence est ainsi très inégale sur les sites de l'archipel de Lamu où une soixantaine de récipients a été comptabilisée à Manda, [Chittick, 1984 : 191-194], tandis que le proche site de Shanga ne fournit que de rares exemplaires, [Horton, 1996 : 354]. Horton signale que la vaisselle en chloritoschiste est beaucoup plus abondante sur le site de Mtambwe Mkuu, sur l'île de Pemba. Sur ce site, des déchets de taille suggèrent qu'une partie de la production malgache pouvait être retravaillée sur la côte africaine, [Horton, *ibid.*].

La chronologie de la diffusion de la vaisselle en chloritoschiste varie selon les sites Swahili. Selon Chittick, les marmites en chloritoschiste n'apparaissent à Kilwa qu'à partir de la phase II (XII^e-XIII^e siècles) mais sont surtout représentées lors des phases IIIb et IV (XV^e-XVII^e siècles). Chittick note également qu'il n'existe pas de récipients avec pied avant le XV^e

⁴⁰⁷ Un angle de cette cuve comportant un pied cylindrique a été déposé au CNDRS de Moroni par Ali Gou et Claude Allibert.

⁴⁰⁸ Une cuve similaire, abandonnée dans la carrière d'Amboaimohely est signalée, [Vérin, 1975 : 758]. Les Rasikajy de Vohémar étaient passés maîtres dans l'extraction et la réalisation de cuve et autres buses de puits en chloritochiste.

siècle et que les marmites sont tournées seulement à partir du XIII^e siècle. En revanche, à Shanga, Horton signale que la vaisselle en chloritoschiste est uniquement présente dans les niveaux archéologiques datés entre 1050 et 1200. Ces productions, sans pieds, sont alors très proches de celles retrouvées aux Comores durant la phase Dembeni. Aussi, les écarts chronologiques et les changements stylistiques constatés sur les sites Swahili semblent liés à l'existence de plusieurs ateliers à Madagascar, l'essor de Vohémar, à partir du XIII^e-XIV^e siècle, constituant manifestement une césure importante dans cette production.

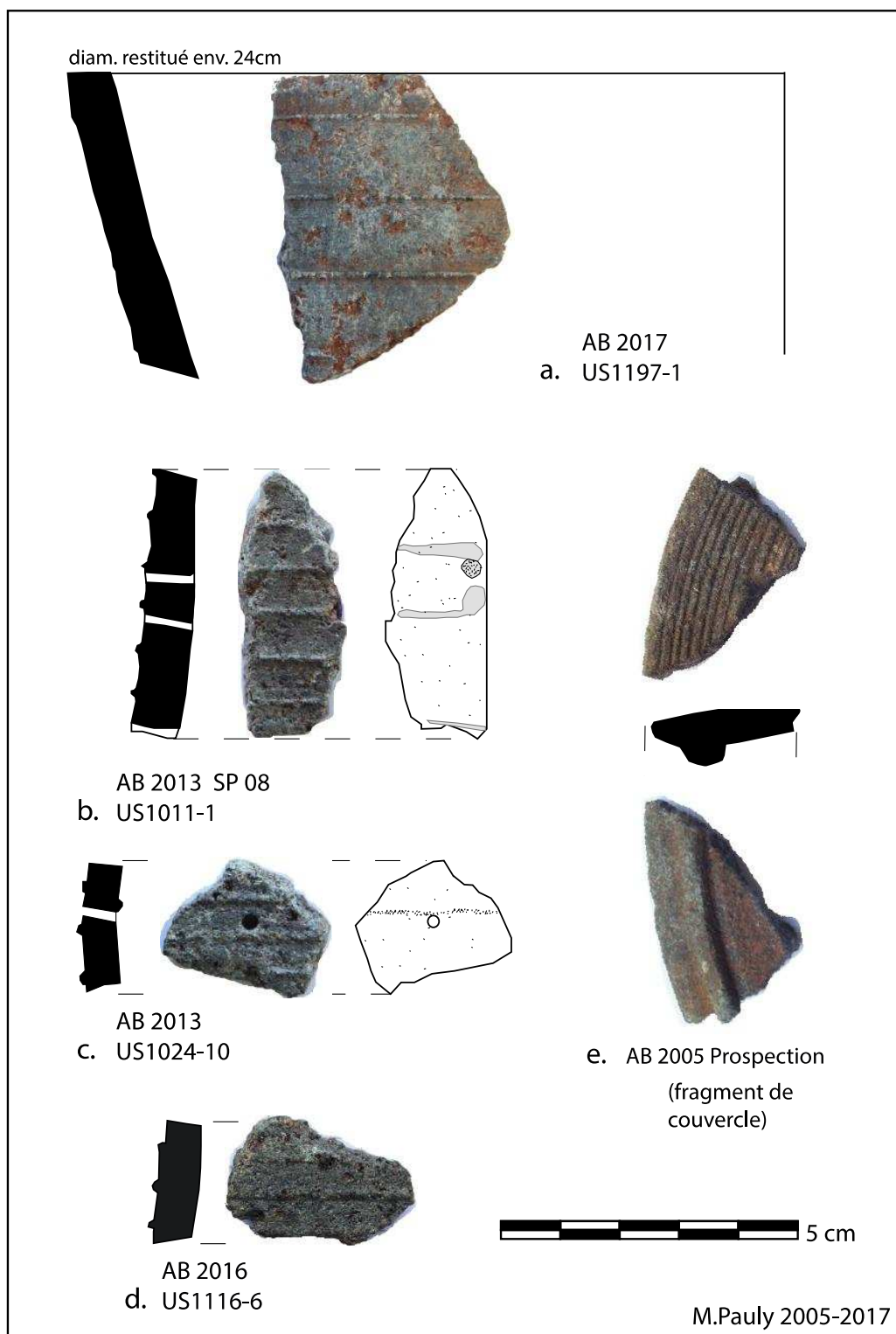


Figure 234 Fragments de récipients en chloritoschiste provenant des fouilles à Antsiraka Boira

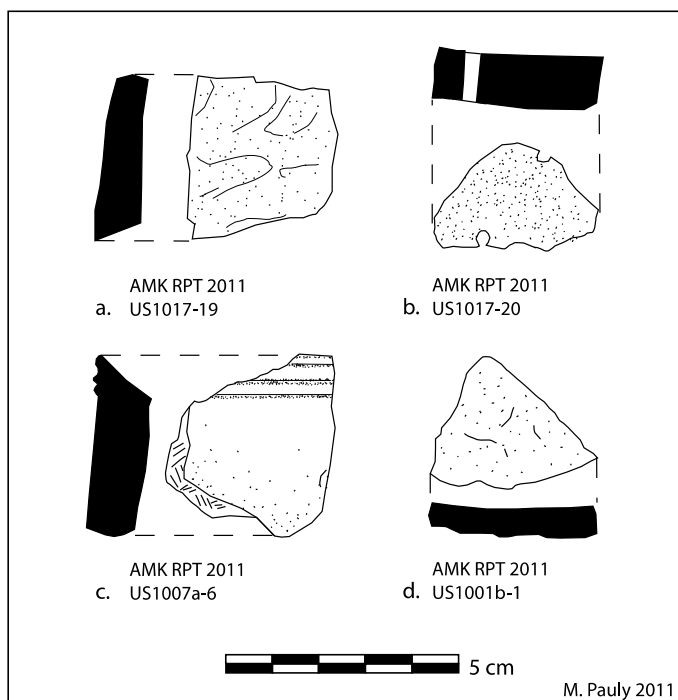


Figure 235 Fragments de récipients en chloritoschiste provenant des fouilles de l'enclos villageois du site d'Agnala M'kiri.

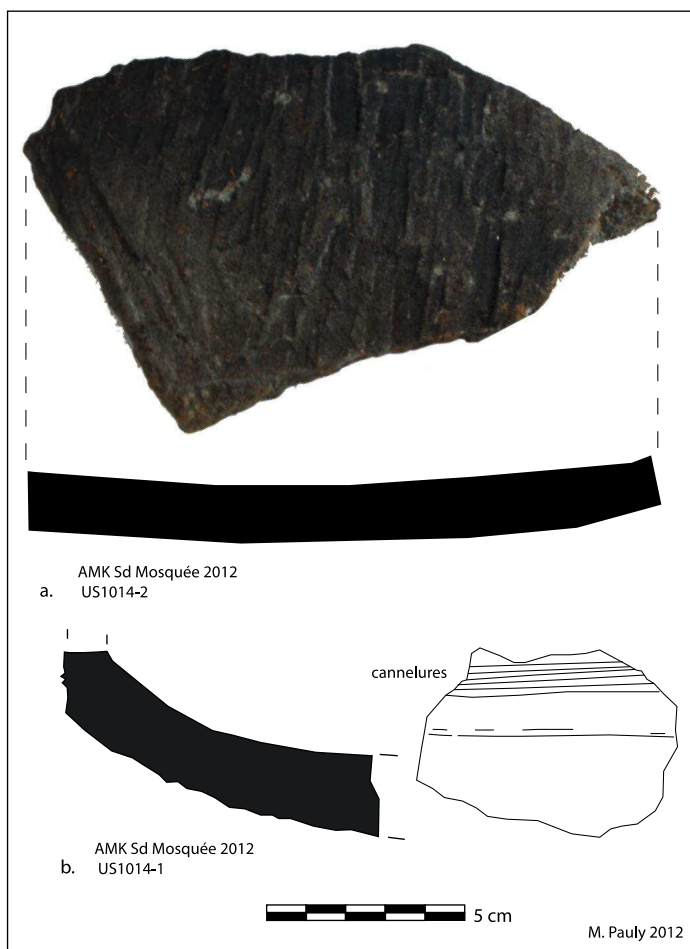


Figure 236 Fragments de récipients en chloritoschiste provenant de la fouille de la mosquée d'Agnala M'kiri.

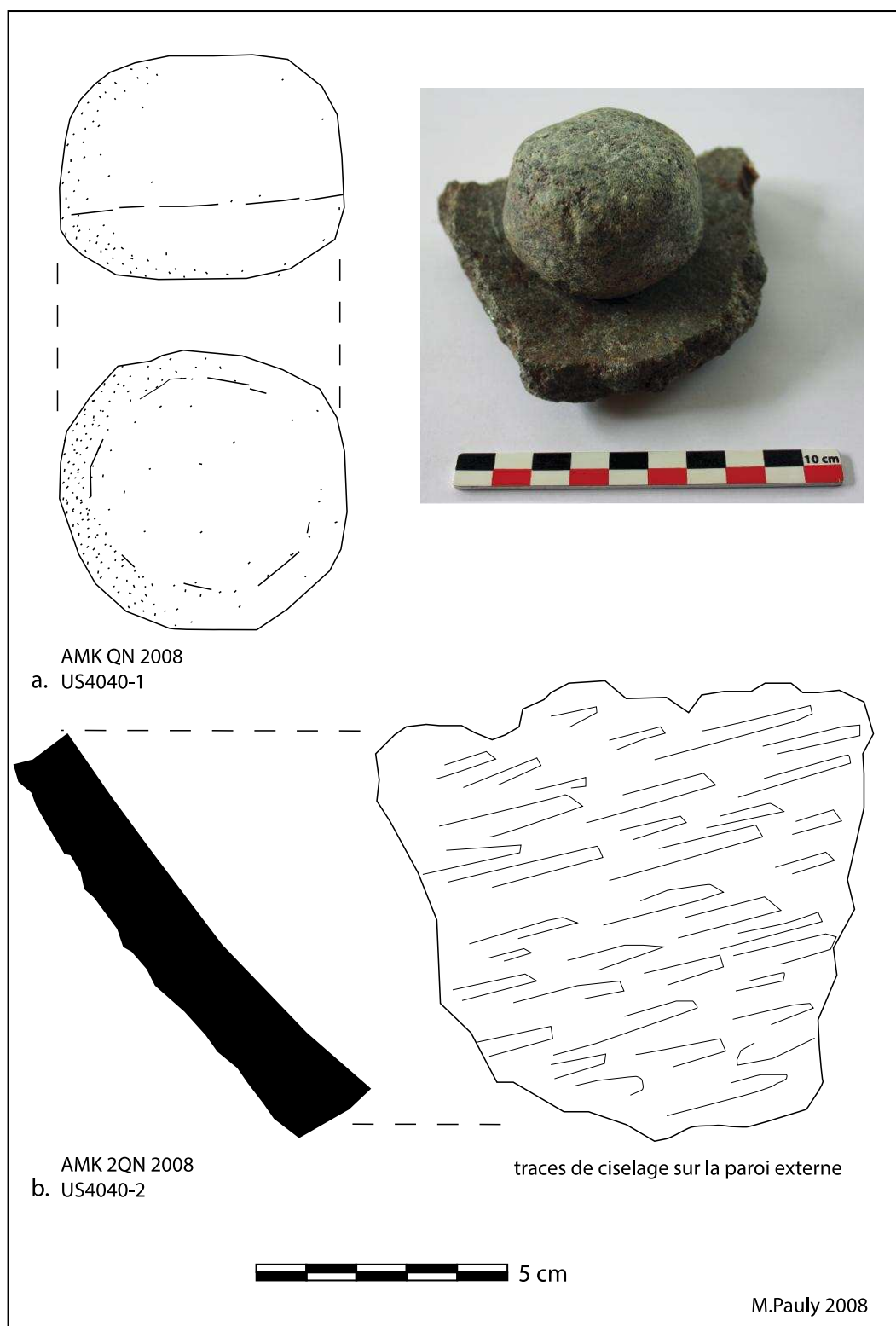


Figure 237 Mobilier en chloritoschiste provenant des fouilles du quartier des notables d'Agnala M'kiri

III. Les perles

À l'exception de deux occurrences rencontrées à la fouille sur le site d'Agnala M'kiri, la majorité des perles découvertes à Acoua proviennent du site d'Antsiraka Boira. Depuis les premières campagnes de fouilles sur ce site débutées en 2012, la grande majorité des sépultures étudiées a livré un mobilier funéraire composé en grande majorité de perles (colliers et parures de pagne), ce qui porte le total des perles découvertes sur ce site à plus de 23 000, (tableau 3). Une telle profusion est, dans le contexte de l'océan Indien occidental, particulièrement exceptionnelle, et peut être rapprochée d'autres ensembles funéraires documentés à Madagascar (Vohémar) et en Afrique australe (Mapungubwe, K2 et Ingombe Ilede).

Cet ensemble fournit ainsi un corpus très étendu documentant les perles en circulation dans l'océan Indien autour du XII^e siècle. Importées, ces perles sont des témoins des échanges entre les régions productrices (nord de l'océan Indien, Afrique swahili) et les régions importatrices (Afrique-Madagascar).

La comparaison avec d'autres sites de l'ensemble régional d'Afrique orientale et australe

numéro de sépulture	total des perles comptabilisées par sépulture	pourcentage
1	412	1,75
2	1464	6,23
4	154	0,65
5	787	3,35
8	2325	9,8
9	900	3,8
10	1700	7,2
14	3862	16,4
15	2235	9,5
18	698	3
24	126	0,5
30	906	3,8
34	946	4
39	488	2
42	1544	6,5
43	351	1,5
44	820	3,5
50	1184	8
54	927	4
55	42	0,2
56	236	1
66	1412	6
	total 23519	100%

permet de retracer l'implication de Mayotte dans les réseaux régionaux de redistribution des perles.

Tableau 3 Récapitulatif du nombre de perles mises au jour sur le site d'Antsiraka Boira depuis 2012. Ces données n'incluent pas les perles fragmentées non comptabilisées.

1. Nomenclature descriptive des perles

La grande diversité des perles présentes sur le site d'Antsiraka Boira nécessite l'établissement d'une nomenclature standardisée permettant un classement descriptif. Nous avons veillé à harmoniser cette nomenclature avec le vocabulaire descriptif en usage auprès des spécialistes consultés pour les analyses physico-chimiques. Ce classement intègre divers critères : matière, technique de réalisation, couleur, forme, dimensions, (fig. 239).

Les perles en verre d'Antsiraka Boira se divisent en deux groupes⁴⁰⁹ (fig. 238) :

- Les perles enroulées (*wound beads*) qui sont réalisées une par une à l'aide d'un mandrin qui imprime une rotation sur la matrice vitreuse. On reconnaît facilement ce type de perle à leur aspect en spirale. Ces perles sont généralement de forme biconique, sub-sphérique, grossièrement cylindrique ou oblate. De pâte opaque, elles présentent peu de variété de couleurs : noire, rouge et plus rarement jaune. Ces perles sont généralement de grande dimension (jusqu'à 8 millimètres de diamètre).
- Les perles étirées (*drawn beads*) résultent de la fragmentation d'un long tube de verre. Cette technique, la plus répandue, permet de produire rapidement de très grandes quantités de perles de forme cylindrique ou tubulaire. De pâte opaque à translucide, ces perles présentent plus de variations de couleur que les perles enroulées : noire opaque, rouge brique opaque, jaune opaque, vert opaque, jaune/bleu translucide, jaune translucide voire quasiment transparente. Le diamètre de ces perles varie entre 2,5 et 6 millimètres.

Les perles façonnées en coquillage.

Ce type de perle est très courant à Antsiraka Boira où il est rencontré dans de nombreuses sépultures (SP 01, 02, 08, 10, 34, 14 et 54). Deux types de coquillage ont servi de matière première pour leur réalisation :

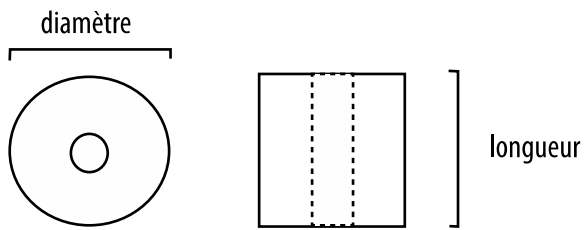
- Les perles épaisses ont été façonnées à partir de la coquille du bénitier (*tridacna maxima*). L'usage de cette coquille, riche en aragonite, a été confirmé par les analyses physico-chimiques. Le procédé de fabrication de ce type de perle est relativement bien

⁴⁰⁹ Il existe d'autres techniques de fabrication des perles en verre mais qui n'ont pas été reconnues à Antsiraka Boira. Par exemple, nous ne rencontrons pas de perles moulées, ou de perles polylobées sur ce site.

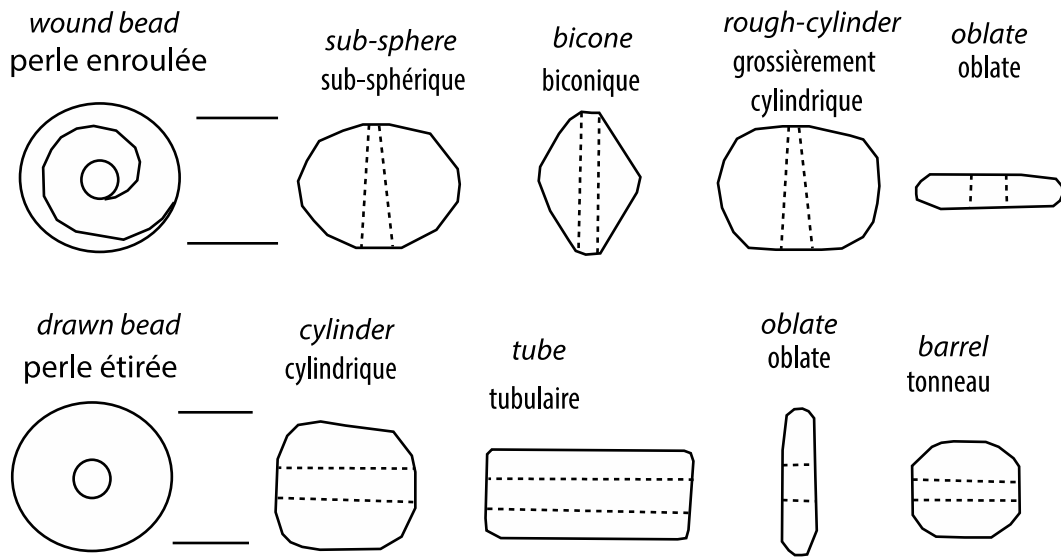
Eléments sous droit d'auteur

Figure 238 Exemples de perles en verre parmi les types les plus fréquents rencontrés sur le site d'Antsiraka Boira, clichés M. Wood, 2015.

prise de mesures:



Perles en pâte de verre:



Perles façonnées en coquillage:

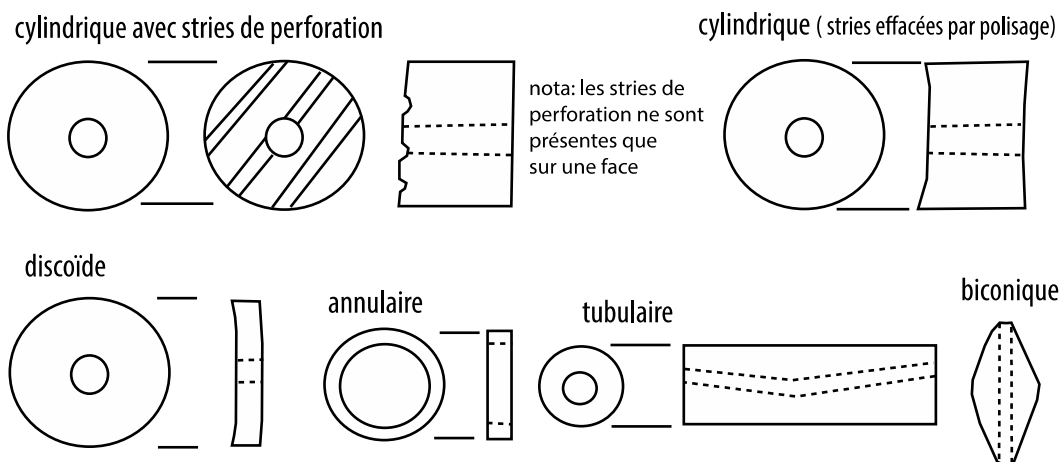


Figure 239 Nomenclature descriptive des perles en verre et en coquillage d'Antsiraka Boira, DAO, M. Pauly 2017.

documenté, (fig. 242) : une matrice tubulaire est obtenue par abrasion à l'aide de polissoirs à perles (*bead grinder*)⁴¹⁰. La matrice tubulaire est ensuite perforée sur toute sa longueur. Cette opération, réalisée à chaque extrémité, permet d'obtenir des perles tubulaires d'une longueur pouvant atteindre les 26 millimètres (ce type de perles n'a été rencontré que dans les sépultures 14 et 54). En revanche, la jonction exacte entre les deux perçages étant difficile à obtenir, il est très courant de rencontrer des anomalies où la perle est perforée à mi longueur, (Fig. 240).



Figure 240 Perles tubulaires en coquillage, Antsiraka Boira, sépulture 14, cliché, M. Pauly 2016.

Noter sur la deuxième perle en partant de la droite le perçage depuis chaque extrémité, bien visible sur cet exemplaire cassé, ainsi que sur la perle de gauche une anomalie de perforation récurrente sur ce type de perle.

Certainement pour éviter ce désagrément inesthétique, la matrice tubulaire est couramment divisée en deux à l'aide d'une ligne de perçage perpendiculaire à l'axe du trou servant à enfiler la perle, laissant des stries parallèles caractéristiques sur l'une des faces de la perle. Certaines perles présentent alors les traces d'un deuxième polissage destiné à faire disparaître ces stries de perçage mais ce n'est pas le cas pour la grande majorité. La perle était ensuite percée dans sa longueur pour être enfilée. Ce type de perle présente un diamètre de 5 à 6 millimètres, (fig. 240).

- Les perles d'épaisseur très fine et ne présentant pas de traces d'abrasion ont été obtenues à partir d'un coquillage à coquille fine. Nacré à l'intérieur, il comporte de légères stries ondulées à l'extérieur. Ce type de perle n'a été rencontré que dans les sépultures 08, 14 et 54. Il s'agit de perles discoïdes et annulaires, de diamètre variable, entre 3 et 7 millimètres. L'usage, pour la fabrication de perles similaires, de la coquille de l'escargot

⁴¹⁰ Ce type de polissoir est particulièrement courant sur les sites swahili d'Afrique de l'Est où les populations côtières étaient spécialisées dans la fabrication de perles en coquillage, voir par exemple Fleisher et Laviolette, 2013 : 1161. En revanche, il ne semble pas y avoir eu de production locale à Antsiraka Boira où aucun polissoir ou ébauche de perle façonnée en coquillage n'ont été rencontrés. Toutefois, le site de Dembeni a livré un exemplaire de polissoir à perle, et un second exemplaire provenant des fouilles de Paul Sinclair à Mbachile (Grande Comore) est conservé au musée du CNDRS à Moroni. Ces polissoirs suggèrent une production de perles dans l'archipel durant la période Dembeni (IX^e-XI^e siècles). La production de perles en coquillage sur les sites swahili s'estompe à partir du XI^e siècle, supplantée par les perles en verres importées du nord de l'océan Indien.

terrestre *achatina* est documenté sur les sites africains de l'intérieur, en particulier en amont du fleuve Ruvu/Pangani [Walz, 2010 : 255,261], et il semble bien que cela soit ici le cas pour les perles d'Antsiraka Boira. Cette technologie de façonnage est la même que celle employée pour la réalisation de perles à partir de la coquille d'œuf d'autruche. Un mandrin est muni d'une extrémité en scie cloche et permet de débiter la coquille en perles discoïdes ou annulaires. Ces perles sont décrites sur les sites côtiers swahili, par exemple, à Kilwa, [Chittick, 1974, vo. 2 : II].



Figure 241 Exemples des types de perles en coquillage, Antsiraka Boira, sépultures 08 et 14. Clichés M. Pauly, 2013-2016.

En haut à gauche, perles tubulaires comportant des stries de façonnage (atténuées par polissage pour celles situées sur la photographie du centre). À droite, perles annulaires et discoïdes en coquillage (coquille d'escargot *achatina* ?).

En bas quatre types de perles en coquillage provenant d'une ceinture de perles, Antsiraka Boira, sépulture 08.



Figure 242 Restitution du procédé de fabrication de perles tubulaires en coquillage sur un polissoir à perles découvert en prospection pédestre sur le site de Dembeni Ironi Bé, cliché M. Pauly, 2014.

En marge de ces principaux types de perle en coquillage, une perle provenant de la sépulture 14 présente une morphologie atypique, de forme biconique (4 millimètres de diamètre) qui copie peut-être les perles biconiques en pâte de verre ou en cornaline.

Les perles minérales. Celles-ci sont beaucoup moins nombreuses que les perles en verre ou en coquillage, certaines sépultures d'Antsiraka Boira en fournissent de manière sporadique :

- *Les perles minérales noires.* Une perle de la sépulture 05 présentait une forme atypique en tonneau, et comporte des arêtes vives. Son analyse physico-chimique a révélé qu'il ne s'agissait pas d'une perle en verre mais d'une perle réalisée à partir d'un matériau comportant une haute teneur en calcium (jais ou corail noir ?). Les sépultures 14 et 43 ont fourni des perles présentant un aspect similaire, et dont le diamètre n'excède pas 4,5 millimètres.

- Une *perle minérale rouge tubulaire* à arête vive a également été rencontrée dans la sépulture 54. Il pourrait s'agir d'une perle en corail rouge de 3,5 millimètres de diamètre. Des perles de ce type sont décrites sur le site de Shanga, et le commerce du corail rose ou rouge est mentionné dans les archives de la Geniza du Caire comme l'un des produits exportés d'Inde, [Horton, 1996 : 334].



- Une *perle en corail* de couleur blanche, de 6 millimètres de diamètres a été retrouvée dans la sépulture 14, (fig. 243).

Figure 243 Perle en corail, Antsiraka Boira, sépulture 14, cliché M. Pauly 2016.

- Une *perle taillée dans un fossile de bélemnite* avait été retrouvée isolée dans le remplissage de la sépulture 12. Caractéristique des roches sédimentaires du Lias, cette perle ne peut être qu'une importation, Mayotte étant une île volcanique de formation récente (8 millions d'années).

- Les *perles en cornaline*. Deux sépultures ont livré 83 perles en cornaline : 81 dans la sépulture 14, (fig. 243), 2 dans la sépulture 54. Celles-ci présentent une grande variété de formes que nous avons classées en huit types (fig. 244) comprenant des perles facettées, prismatiques et sphéroïdes, ces dernières étant les plus représentées. Ces perles sont généralement percées en deux fois, depuis chaque extrémité.

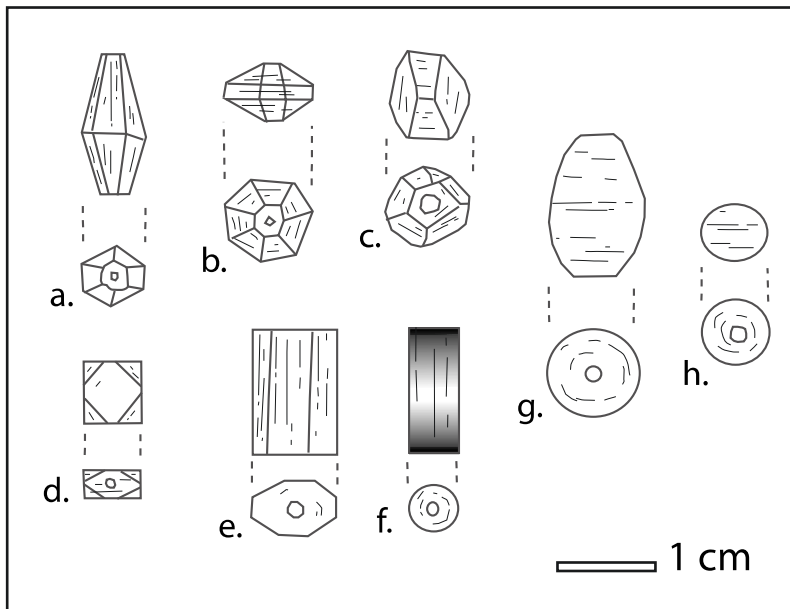


Figure 244 Typologie des perles en cornaline, Antsiraka Boira, sépultures 14 et 54. DAO M. Pauly, 2017.

- a. à e. perles de type polyèdre à facettes : a. perle biconique à 14 facettes, b. perle biconique à 23 facettes, c. perle à facettes irrégulières et à arêtes polies, d. perle carrée à facettes hexagonales, e. perle tubulaire à facettes octogonales.

- f. perle tubulaire

- g. et h. perles sphéroïdes (g, type « olive »).

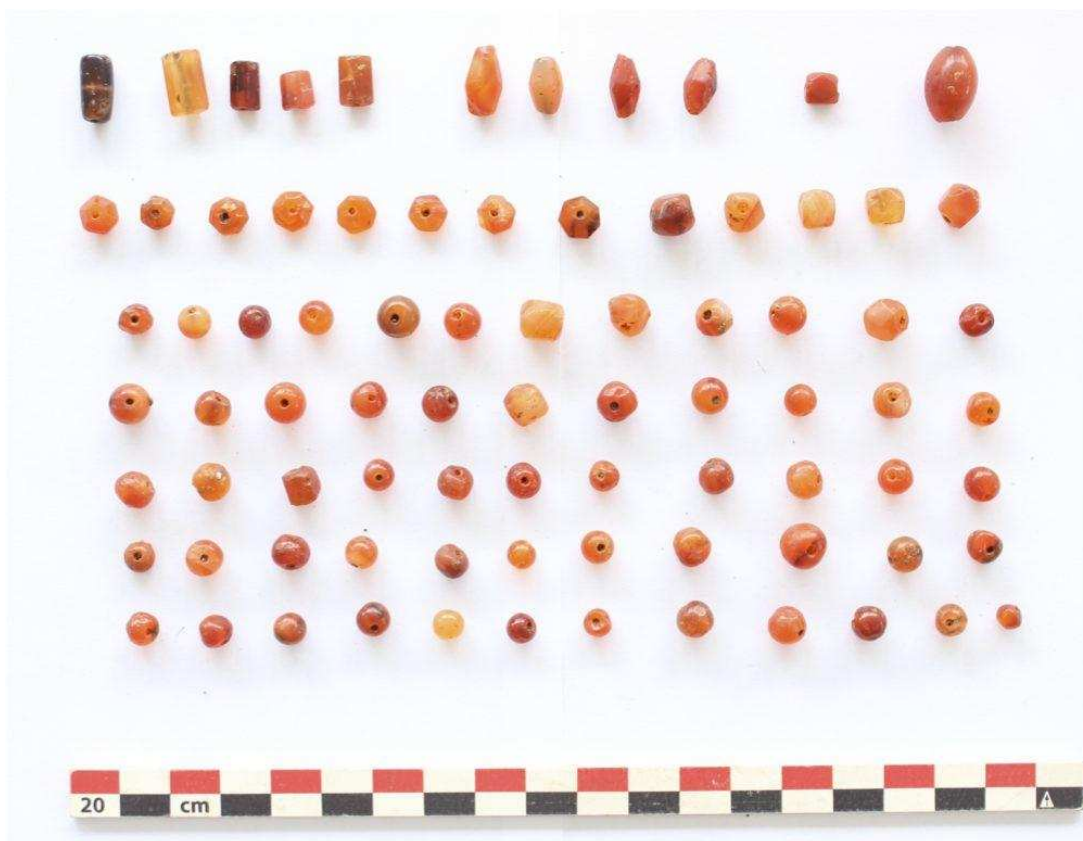


Figure 245 Aperçu général des perles en cornaline du collier de la sépulture 14. © M. Pauly, 2016.

Il n'existe aucun doute sur la provenance indienne de ces perles dont les seuls gisements connus de l'ancien monde sont situés au Gujarat, dans la région de Cambay. Les perles en cornaline sont très courantes sur les sites est-africains et malgaches⁴¹¹. Exportée de longue date, la production indienne de perles en cornaline remonte à l'âge du bronze, durant la civilisation harappéenne, et se décline, à toute époque, en formes variées comme celles présentes à

⁴¹¹ Il est difficile d'énumérer ici toutes les occurrences signalées dans les publications. Les perles en cornaline sont toutefois décrites en détail dans certaines monographies auxquelles nous renvoyons : Shanga, [Horton, 1996 : 332-333], Kilwa, [Chittick, 1974 : 473-474], Mahilaka [1998 : 188] et Vohémar [Vernier et Millot, 1971 : 152-154, Rasoarifetra, 2011 : 178-180]. En dehors de l'aire est-africaine, le cimetière de Ban Don Ta Phet en Thaïlande, daté du premier millénaire avant J.-C. a fourni des perles en cornaline et agates similaires à celles retrouvées dans la sépulture 14, [Glover 1996 : 380-381]. Les analyses sur les perles en verre du collier de la sépulture 14 menées par Laure Dussubieux ont montré des parallèles dans leur composition chimique avec celles mises au jour sur le site de l'école primaire de l'île de Juani, site où les premières importations ne sont présentes en stratigraphie qu'à partir de la seconde moitié du premier millénaire, [Shipton *et al.*, 2016]. Ceci milite en faveur d'une plus grande ancienneté à ce collier, probablement transmis de générations en générations, avant d'être inhumé à Acoua au XII^e siècle.

Antsiraka Boira. Il n'est donc pas possible de s'appuyer sur ce mobilier pour établir une datation relative.

- *Les perles en agate noire, veinée de blanc.* Associées aux perles en cornaline, les sépultures 14 et 54 ont livré des exemplaires de perles sphéroïdes travaillées dans de l'agate noire veinée de blanc et polie. Des exemplaires très proches sont décrits à Shanga, [Horton, 1996 : 333], mais globalement, ce type de perle est particulièrement rare en

Afrique de l'Est. Une perle de Vohémar semble appartenir à ce type, [Vernier et Millot, 1971 : 155].



Figure 246 Perles en agate, Antsiraka Boira, sépulture 14, cliché M. Pauly 2016.

- *Les perles en béryl.* La sépulture 14 a livré trois perles cubiques travaillées dans des cristaux de béryl (ou *aigue marine*). À notre connaissance, aucun site d'Afrique de l'Est ou de Madagascar n'avait encore livré ce type de perle en pierre semi-précieuse. Le sud de l'Inde serait la région productrice de ce type de perles en pierre semi-précieuse,

[Glover, 1996 : 381].



Figure 247 Perles en béryl, Antsiraka Boira, sépulture 14, cliché M. Pauly 2016.

2. Analyse physico-chimique des perles en verre

Des échantillons de perles en verre provenant du site d'Antsiraka Boira ont fait l'objet d'analyses physico-chimiques. Ces analyses ont été confiées à deux équipes ayant déjà travaillé sur les perles en verre de l'océan Indien, l'une française, sous la direction de Philippe Colombari (MONARIS-CNRS, UPMC, Paris) et la seconde américaine, sous la direction de Marilee Wood (Université de Witwatersrand- Johannesburg) qui a confié l'analyse physico-chimique à Laure Dussubieux (Elemental Analysis Facility, Field Museum, Chicago). Ces deux équipes ont mis en œuvre des techniques d'analyse non-destructrices sur les perles testées : analyse par spectrométrie Raman pour l'équipe française, et LA-ICP-MS (laser ablation inductively coupled plasma mass spectrometry) pour l'équipe américaine. Chaque équipe disposait d'un échantillonnage distinct de perles prélevé parmi les perles découvertes entre 2012 et 2014, et sélectionnées par nous-mêmes selon des critères morphologiques et de coloration. Le laboratoire MONARIS a mené ses analyses sur 22 perles sélectionnées parmi l'échantillon confié, tandis que l'équipe américaine a analysé 47 perles. L'échantillon confié à Marilee Wood est toutefois davantage diversifié puisqu'il comprenait plusieurs perles atypiques et uniques⁴¹². Un second échantillon des perles issues des fouilles de 2015 et 2016 a été transmis à l'équipe américaine pour une nouvelle série d'analyses.

Les résultats de l'équipe française ont fait l'objet d'une publication dans la revue *ArcheoScience*, [Fischbach *et al.* 2016 : 83-102]. Les conclusions de cette analyse apportent des informations inédites sur la fabrication des perles et permettent de mettre en relation les perles d'Antsiraka Boira avec celles provenant d'autres sites d'Afrique australe et étudiées par cette équipe. Contrairement à ces sites sud-africains, les perles d'Antsiraka Boira présentent une grande homogénéité de la matrice vitreuse et des pigments malgré la diversité apparente des couleurs, techniques et formes. Une zone de production géographiquement limitée et une durée d'occupation du site d'Antsiraka Boira beaucoup plus limitée dans le temps expliquent certainement cette observation. Il apparaît que la grande majorité des perles en verre appartiennent au groupe des verres sodiques d'origine indopacifique, à l'exception des perles

⁴¹² Ces types de perles, qui constituent jusqu'à ce jour des exemplaires uniques dans leur type, se situent aux deux extrémités de l'intervalle chronologique fourni par les perles d'Antsiraka Boira : AB 44 est comparable aux perles produites en Irak retrouvées sur le site de Chibueni au Mozambique et datées de la fin du premier millénaire de notre ère tandis que la perle AB 66 est comparable aux perles du site de Mapungubwe en Afrique du Sud datées entre 1240 et 1300. Si la première appartenait au collier d'un défunt, la seconde provient du niveau d'abandon de la nécropole et fournit une datation relative intéressante comme *terminus ante quem*.

opaques rouges ou noires, également rencontrées sur le site malgache de Vohémar, qui tiennent davantage de la céramique que du verre.

Les pigments utilisés comme agents colorants des perles sont relativement classiques : le rouge de cuivre, les Jaunes de Naples, le chromophore ambre Fe-S, et les ions Cu^{2+} pour la couleur turquoise. Cependant, pour la première fois, la spectrométrie Raman a permis d'identifier la présence d'un pigment de type sphène, détecté dans les perles jaunes, noires et rouges et associé à des particules de cuivre métallique. Ce pigment rare est un marqueur qui permettra à l'avenir de déterminer avec précision la région de production de ces perles. Enfin, il est confirmé par ces analyses que les perles d'Antsiraka Boira sont identiques aux perles indopacifiques retrouvées sur les sites médiévaux du Monomotapa en Afrique australe, notamment les sites de Mapungubwe et K2, pour leur période d'occupation datée des IX^e-XIII^e siècles. Quant aux perles rouges d'origine indienne, celles-ci sont similaires à celles retrouvées dans les sépultures de Vohémar à Madagascar (XIII^e-XVII^e siècles). Les perles en coquillage ont également fait l'objet d'analyses. Il ressort que celles-ci sont composées d'aragonite, ce qui confirme définitivement notre hypothèse de l'usage de la coquille du bénitier (*tridacna maxima*) comme matière première à leur réalisation.

Les premiers résultats des analyses LA-ICP-MS menées par l'équipe américaine nous ont été transmis courant 2016⁴¹³. Il ressort de ces analyses que toutes les perles, à l'exception de deux, appartiennent au groupe des verres de type m-Na-Al 2 (selon la classification de Robertshaw), produit en Inde occidentale (plateaux du Deccan et Inde du Sud). Chimiquement, ces perles sont très proches des perles rencontrées en Afrique de l'Est et à Madagascar sur le site de Mahilaka. Une relation étroite est soulignée avec Mahilaka puisque des perles atypiques d'Antsiraka Boira ne retrouvent leur équivalent que sur ce site. La comparaison avec les perles d'Afrique australe soulève également des points communs avec les séries du site de Mapungubwe (XI^e-XIII^e siècles), mais également avec la série Khami dont la chronologie débute durant la première moitié du XV^e siècle. Dans ce dernier cas, cela indiquerait une provenance différente, depuis des ateliers d'Inde du Sud, peut-être Nagapattinam, où les Portugais s'approvisionnaient en perles destinées aux échanges en Afrique australe.

Deux perles se distinguent par une composition du verre différente. Il s'agit d'une perle de composition v-Na-1, probablement originaire d'Irak et qui se rapproche des perles mises au jour sur le site côtier mozambicain de Chibuene, occupé à la fin du premier millénaire de notre

⁴¹³ Laure Dussubieux et Marilee Wood, rapport non publié.

ère. Cette perle appartenait au collier d'un enfant (sépulture 15 fouillée en octobre 2013) et était associé à plus de 450 perles indo-pacifiques de type m-Na-Al 2. La seconde perle appartient à un verre de composition v-Na-Al, dont la provenance se situe en Asie centrale (Afghanistan – Ouzbékistan) et qui est très proche des perles en verre de Mapungubwe en Afrique du Sud, pour la série datée entre 1240 et 1300. Il s'agit d'une perle isolée retrouvée dans les niveaux d'abandon de la nécropole, ce qui apporte une indication de chronologie relative sur cette phase.

Enfin, une perle noire opaque s'est avérée ne pas être composée de verre mais présentait une composition en calcium. Il pourrait s'agir selon Marilee Wood d'une perle minérale en jais, ou selon nous en corail noir.

En 2017, une deuxième série de résultats nous a été transmise à partir d'un échantillonnage de perles issues des sépultures fouillées en 2015 et 2016⁴¹⁴. Plusieurs types de verre ont été identifiés. Le verre de type m-Na-Al caractérise encore l'essentiel des perles du corpus étudié, provenant de la côte occidentale de l'Inde. Les perles tubulaires de couleur bleu turquoise translucide à l'extérieur et jaune opaque à l'intérieur composant l'un des deux colliers de la sépulture 14 appartiennent à un groupe de verre m-Na-Al comparable au verre des perles retrouvées à Zanzibar sur l'île de Mafia (Mafia-Primary school). La région indienne du Deccan / Maharashtra a été identifiée comme zone de production.

Le collier de la sépulture 18 comportait des perles translucides de couleur turquoise de verre m-Na-Al, toutefois, une perle turquoise aplatie relève des verres de type v-Na-Ca, comparable aux perles retrouvées sur le site mozambicain de Chibuene. La région de production se situe alors au Moyen-Orient, en Irak ou en Iran.

⁴¹⁴ Laure Dussubieux, rapport non publié.

3. Inventaire contextualisé des perles

Perles de la sépulture 01 (sujet immature)

Ornements de vêtement retrouvés au niveau de la partie supérieure du squelette.

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre enroulé	noire opaque	biconique	7/8	259
				Total 259

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique tubulaire	4,5/4,5-5	8
verre étiré	rouge opaque	brique oblate/tubulaire	4,5/2-5	105
coquillage		cylindrique avec stries		40
				Total 153



Figure 248 Antsiraka Boira, sépulture 01, à gauche, restitution de la disposition des perles enroulées sur le thorax du squelette ; à droite perles du pagne, cliché M. Pauly 2012.

Perles de la sépulture 02 (sujet immature), ornements de vêtement

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	jaune translucide	tubulaire	4/3,5	753
verre étiré	noire opaque	cylindrique	3,5-5/2-3	605
verre étiré	bleu turquoise translucide	tubulaire	2,5/3	3
coquillage		cylindrique avec stries		103
				Total 1464



Figure 249 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 02, clichés M. Pauly 2012.

Perles de la sépulture 04 (sujet immature), ornements de vêtements

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	oblate	5/3,5	147
verre étiré	bleu turquoise translucide	cylindrique-tubulaire	2,5-4/3	7
				Total 154



Figure 250 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 04, cliché M. Pauly 2012.

Perles de la sépulture 05 (sujet immature)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	blanche et opaque	cylindrique	3,5/3	154
				Total 154

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	tubulaire	4/5	631
verre étiré	bleu-vert translucide	cylindrique	3/3	1
minérale composée de calcium (jais ou corail noir)	noire opaque	tonneau	4/5	1
				Total 633

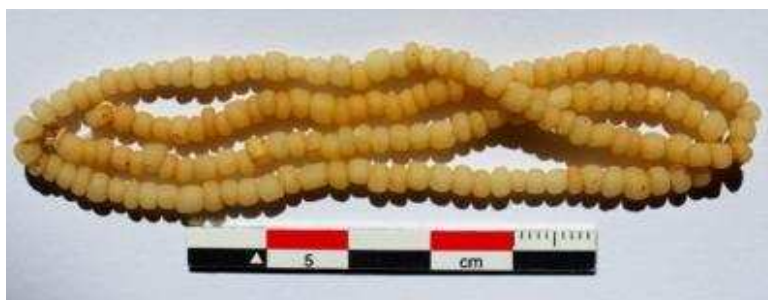


Figure 251 Antsiraka Boira, sépulture 05, collier de cou restitué et perles du pagne, clichés M. Pauly 2012.



Perles de la sépulture 08 (sujet adulte probablement féminin)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	4/5	1
verre étiré	bleu vert translucide	tonneau	5/5	9
verre étiré	transparente	cylindrique tubulaire	- 2-2,5/2-3	367
verre enroulé	noire opaque	oblate	6/5	8
verre friable	jaune	oblate ?	5/5?	?
				Total 385

Ceinture de perles

coquillage		cylindrique (avec ou sans stries) discoïde annulaire	5-6/3,5-4 7/0,8 1,2/3,5	1940
				Total 1940



Figure 252 Antsiraka Boira, sépulture 08 ; en haut, collier de cou restitué ; en bas, ceinture de perles en coquillage restituée, clichés M. Pauly 2013.



Perles de la sépulture 09 (sujet immature)

Ornements de vêtement

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	3/3	450
verre étiré	turquoise à verte translucide	cylindrique	3/2	450
				Total 900



Figure 253 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 09, cliché M. Pauly 2013.

Perles de la sépulture 10 (sujet immature)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	jaune translucide	oblate - tubulaire	3/2	558
verre enroulé	noire opaque	grossièrement cylindrique à sub-sphérique	6,2/5,5	88
				Total 646

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	3-5/2,5-5,2	752
verre étiré	vert translucide	cylindrique	3/1,5-3	9
verre étiré	bleu turquoise	cylindrique	4,2-3/2-3	14
verre étiré	rouge brique opaque		4,5-6,2/4,1-4,3	170
verre enroulé	rouge brique	biconique	7/6	1
coquillage		cylindrique sans stries	4/4	8
				Total 954

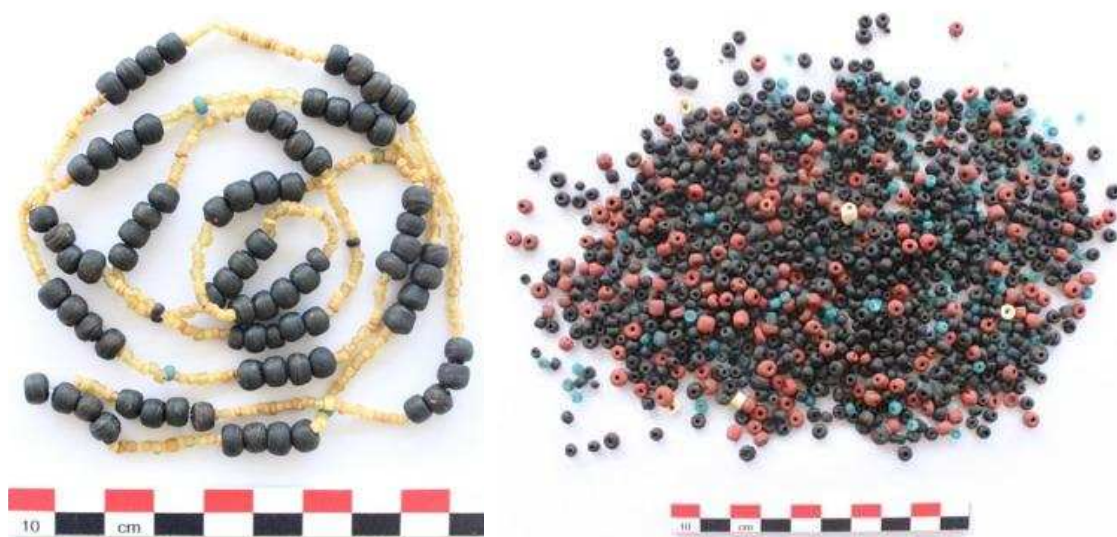


Figure 254 Antsiraka Boira, sépulture 10, à gauche, collier de cou restitué, à droite, perles du pagne, clichés M. Pauly 2013.

Perles de la sépulture 11 (sujet immature)

Perle isolée provenant du remplissage de la fosse sépulcrale

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	3/2,5	1
				Total 1

Perles de la sépulture 14 (sujet adolescent)

Premier collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	jaune translucide	cylindrique	2,1/2,1	187
verre enroulé	noire opaque	oblate	6/1,1	383
verre enroulé	noire opaque	sub-sphérique	7/6	1
				Total 571

Deuxième collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
cornaline	rouge-orangée	type a	5,5-7/11- 14	4
cornaline	rouge-orangée	type b	6,5-8/4-5,5	8
cornaline	rouge-orangée	type c	6,5-7,5/5-8,5	14
cornaline	rouge-orangée	type d	4/6,5	1
cornaline	rouge-orangée	type e	6,5-8/4-5,5	4
cornaline	brune à translucide	type f	5/13	1
cornaline	rouge-orangée	type g	10/15	1
cornaline	rouge-orangée	type h	5-7/6-8	48
				Sous-total 81
agate	noire veinée de blanc	sub-sphérique	6/3,5	2
béryl	bleu turquoise	cubique	6/7-8	3
				Sous-total 5
coquillage/aragonite	jaunâtre	oblate	5,1/2,1	6
coquillage	blanche	tubulaire	4,5-5/6-15	49
coquillage	blanche	biconique	4/8	1
coquillage	blanche	cylindrique	2,5/2,5	1
				Sous-total 60
verre étiré	bleu/jaune opaque	tubulaire	3,5-8/5-9	37
				Total 183

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	rouge brique opaque	cylindrique	3/2-4	354
verre étiré	rouge brique opaque	cylindrique	4-5,5/3-5	21
verre étiré	noire opaque	oblate-cylindrique	2-5/1,1-4,1	1653
verre étiré	noire opaque	cylindrique	4-5/3-4,1	191
verre étiré	noire opaque	cylindrique	5-6/4,5-6	372
verre enroulé	rouge brique opaque	biconique	5,1-8/6-8,5	33
verre enroulé	noire opaque	sub-sphérique	6-7/4,7	2
verre enroulé	noire opaque	oblate	4,5-6,2/1,8	8
minérale composée de calcium (jais ou corail noir)	noire opaque	tubulaire	3-3,5/2-4	11
corail	blanche	oblate	6/3	1
coquillage	blanche	cylindrique avec stries	5-6/3-4	35
coquillage	blanche	cylindrique	5/2,5-5,5	39
coquillage	blanche	annulaire	3-5/0,7-1	388
				Total 3108

Figure 255 Antsiraka Boira, colliers de cou de la sépulture 14 : hypothèses de restitution

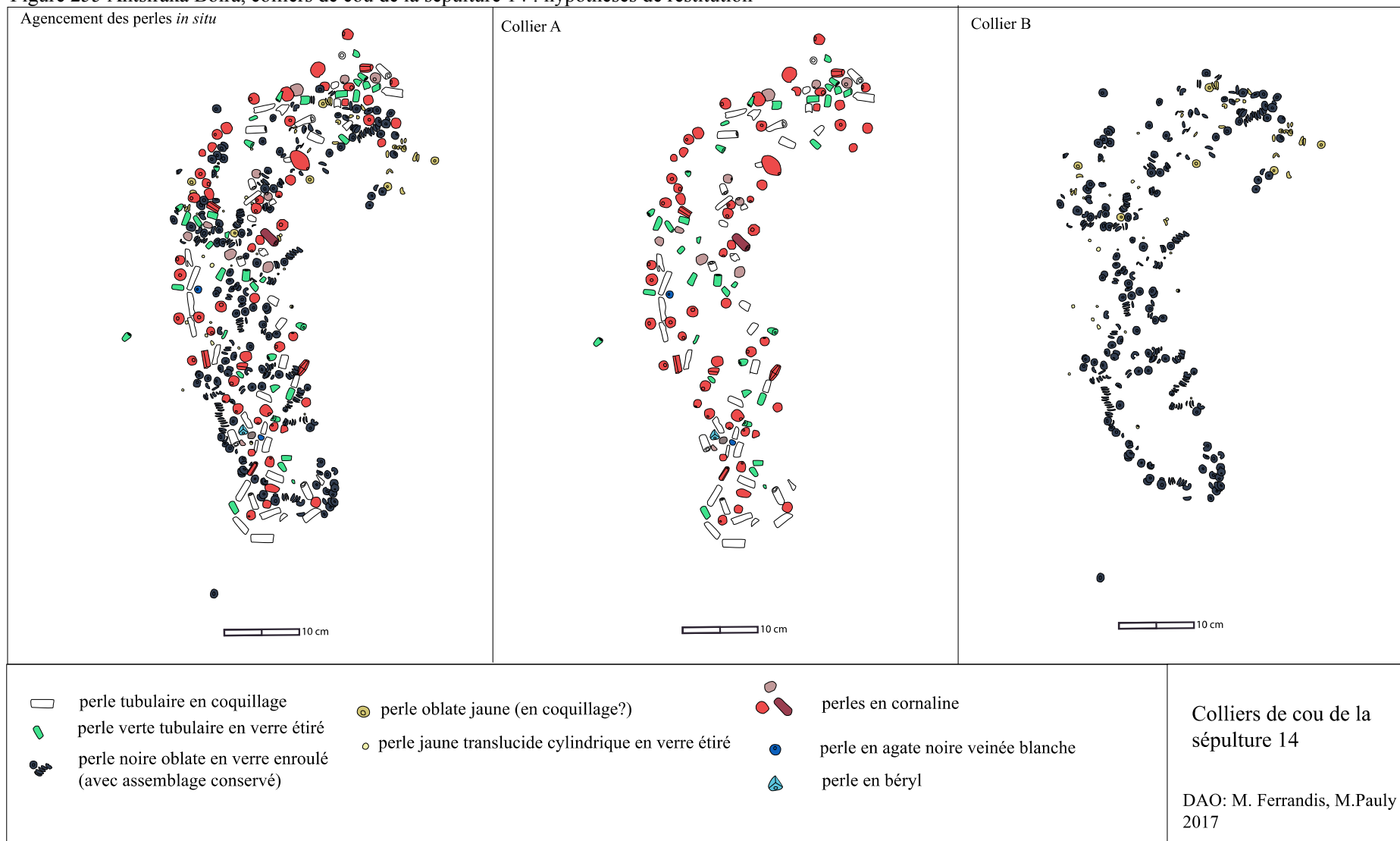




Figure 256 Antsiraka Boira, sépulture 14, colliers de cou restitués, clichés M. Pauly 2016

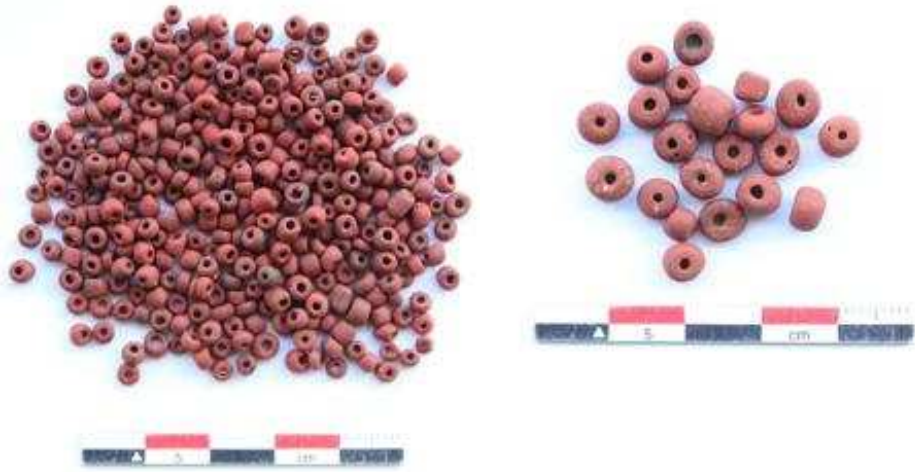


Figure 257 Antsiraka Boira, sépulture 14, perles du pagne, clichés M. Pauly 2016

Perles de la sépulture 15 (sujet immature)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	jaune translucide	tubulaire	2/2,5	392
verre étiré	verte	tubulaire	4/4,5	1
verre enroulé	noire opaque	biconique	5,8/7,2	64
				Total 457

Ornements de vêtements (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique tubulaire	- 2,8-3,1/2-2,1	1778
				Total 1778



Figure 258 Antsiraka Boira, sépulture 15, à gauche, collier de cou restitué, à droite, perles du pagne, clichés M. Pauly 2013.

Perles de la sépulture 18 (sujet adulte féminin)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	turquoise opaque	cylindrique	4-5/5	3
verre étiré	turquoise translucide et irisée	cylindrique tubulaires	à 5/4-7	165
verre étiré	turquoise translucide et irisée	oblate	5/2	1
verre enroulé	noire opaque	grossièrement sphérique	7/6	98
verre enroulé	noire opaque	biconique	7/8	1
verre friable	jaune	cylindrique	7/9	indéterminé
				Total 268

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	rouge opaque	brique cylindrique tubulaire	à 4-5,5/3-5,5	430
				Total 430



Figure 259 Antsiraka Boira, sépulture 18, à gauche, collier de cou restitué ; à droite, perles du pagne, clichés M. Pauly 2015.

Perles de la sépulture 24 (sujet immature)

Ornement de vêtement

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	turquoise translucide	tubulaire	1,5-2/1,1-3,5	126



Figure 260 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 24, cliché M. Pauly 2014.

Perles de la sépulture 30 (sujet adulte masculin)

Ornement de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	transparente, teinte jaune	tubulaire	2/3	530
verre étiré	noire opaque, mouchetée de particules jaunes	cylindrique	6/5	59
verre étiré	noire opaque	cylindrique	4,5/5	317
				Total 906



Figure 261 Antsiraka Boira, sépulture 30, perles du pagne, cliché M. Pauly 2014.

Perles de la sépulture 34 (sujet adulte féminin)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre friable	jaune opaque	indéterminée	ind.	ind.
verre friable	bleu turquoise	indéterminée	ind.	Ind.
verre étiré	bleu turquoise translucide	cylindrique	2,5-4/3	104
verre enroulé	noire opaque	grossièrement sphérique à sub-sphérique	6-7/4-5	166
				Total 270

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	rouge brique opaque	cylindrique	5-6/3-4,3	225
coquillage	blanche	cylindrique à stries érodées	5/3	446
coquillage	blanche	annulaire	5/0,8	5
				Total 676



Figure 262 Antsiraka Boira, sépulture 34, en haut, collier de cou restitué ; en bas, perles du pagne, clichés M. Pauly 2014.

Perles de la sépulture 39 (sujet immature)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre friable	jaune opaque	indéterminée	7/ind.	ind.
verre friable	bleu opaque	indéterminée	7/ind.	ind.

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre enroulé	rouge brique opaque	biconique	6,5-9,5/7-8	36
verre enroulé	noire opaque	sub-sphérique	6-7/4	10
verre enroulé	noire opaque	biconique	7-8/7	5
verre étiré	rouge brique opaque	cylindrique	5,5-6,6/4,5	7
verre étiré	bleu vert translucide	cylindrique	4/3	1
verre étiré	bleu translucide	cylindrique	5/4	1
verre étiré	noire opaque	cylindrique	4-5,5/4	428
Total				488



Figure 263 Antsiraka Boira, sépulture 39, perles du pagne, cliché M. Pauly 2014.

Perles de la sépulture 42 (sujet immature)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	jaune translucide	cylindrique	2,5/2	435

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	3-4/2-5	1109



Figure 264 Antsiraka Boira, sépulture 42, à gauche, collier de cou restitué ; à droite, perles du pagne, clichés M. Pauly 2013.

Perles de la sépulture 43 (sujet adulte masculin)

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	4,4-6/3,5-6	350
minérale composée de calcium (jais ou corail noir)	noire opaque brillante	cylindrique	4,5/4,5	1
				Total 351



Figure 265 Antsiraka Boira, sépulture 43, perles du pagne, cliché M. Ferrandis 2017.

Perles de la sépulture 44 (sujet adulte féminin)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	beige translucide	cylindrique	3,1/2-3,1	173
verre étiré	blanche translucide	cylindrique	3/1,1-3,1	303
verre étiré	blanche opaque	sub-sphérique	6-6,3/4,2-4,9	3
verre étiré	verte	tubulaire		1
Total				480

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	2,8-4,2/1,4-4,2	340

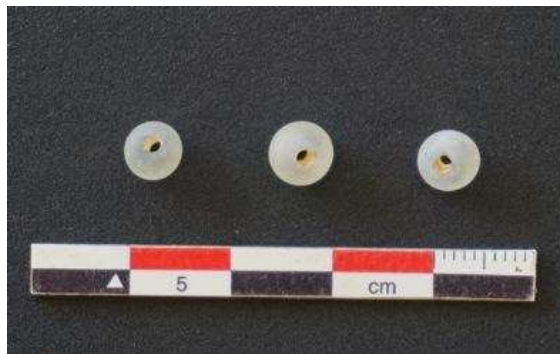


Figure 266 Antsiraka Boira, sépulture 44, en haut, perles d'un collier de cou (non restitué) ; en bas, perles du pagne, clichés M. Pauly et M. Ferrandis 2017.

Perles de la sépulture 50 (sujet adulte féminin)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre friable	jaune	indéterminée	ind.	ind.
verre enroulé	noire opaque	oblate	5/1,2	169

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	rouge brique opaque	cylindrique	4/3-4,5	518
verre étiré	noire opaque	cylindrique	2,8-4,1/1,2-3,2	497
				Total 1015



Figure 267 Antsiraka Boira, sépulture 50, en haut, perles du collier de cou ; en bas, perles du pagne, clichés M. Pauly 2017



Perles de la sépulture 54 (sujet adulte féminin)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre enroulé	noire opaque	biconique	6,5/8	8
verre enroulé	noire opaque	sub-sphérique	6,5/5-5,5	111
verre enroulé	noire opaque	oblate	5/1,5	18
verre étiré	rouge brique opaque	tubulaire	4,5/6	4
verre étiré	noire opaque	cylindrique	5/3,5	1
verre étiré	jaune et bleu translucide	tubulaire	4/4,5-8,5	8
cornaline	rouge orangé	type h	6,5/5,5	2
agate	noire veinée blanche	sphérique	6/5	1
coquillage	blanche	tubulaire sans stries	4,5/2-5,5	3
				Total 156



Figure 268 Antsiraka Boira, sépulture 54, perles d'un collier de cou (non restitué), cliché M. Pauly 2016.

Ornements de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité	
verre enroulé	rouge opaque	brique	biconique	5,5-6/6,5-8,5	125
verre étiré	rouge opaque	brique	tubulaire	3-6/2-9,5	389
verre étiré	rouge opaque et ligne grise	brique	cylindrique	3,5-5/3-5	7
corail rouge	rouge opaque	brique	tubulaire	3/3,5	1
coquillage	blanche		discoïde	3,1-6/1,5	32
coquillage	blanche		tubulaire sans stries	3,8-5/3-4	207
coquillage	blanche		tubulaire	4,5-6,5/6,5-26	9
coquillage percé	blanche		conique	7/11	1
				Total 771	



Figure 269 Antsiraka Boira, sépulture 54, perles du pagne, clichés M. Pauly 2016

Perles de la sépulture 55 (sujet adulte féminin)

Amas indéterminé de perles et associé au squelette

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre friable	jaune opaque	sphérique ?	4,5 de diamètre	indéterminée
verre étiré	bleu translucide	tubulaire	2-4/3	2
verre étiré	noire opaque	cylindrique	1,5-2,5/3,1	40
				Total 42



Figure 270 Antsiraka Boira, sépulture 55, perles provenant d'un amas indéterminé associé au squelette, clichés M. Pauly 2016.

Perles de la sépulture 56 (sujet adulte masculin)

Perles localisées très ponctuellement au niveau du bassin du squelette (ornement de pagne ?)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	cylindrique	4-5,5/3-4,2	236



Figure 271 Antsiraka Boira, sépulture 56, perles du pagne, cliché M. Pauly 2016.

Perles de la sépulture 66 (sujet adulte féminin)

Collier de cou

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	transparente	cylindrique	3/2,2	631

Ornement de vêtement (pagne)

matière	couleur	forme	Dimensions en millimètres (diamètre/longueur)	Quantité
verre étiré	noire opaque	tubulaire	2-3/4,3-5,5	781



Figure 272 Antsiraka Boira, sépulture 66, en haut, perles d'un collier de cou (non restitué) ; en bas, perles du pagne, cliché M. Pauly 2016.

IV. Fusaïoles et activités textiles

Des fusaïoles ont couramment été rencontrées à la fouille sur les sites d'Acoua où plus d'une vingtaine ont été retrouvées en stratigraphie, (fig. 273 et 274). Il s'agit généralement de disques en céramique de facture locale. On notera toutefois un exemplaire atypique découvert en 2013 à Antsiraka Boira et taillé dans un tesson de céramique islamique importée⁴¹⁵ (fig. 231h ou 273f).

Les fusaïoles se présentent généralement sous la forme d'un disque plat percé au centre, de forme légèrement tronconique, au bord chanfreiné. Plusieurs exemplaires se distinguent néanmoins par une forme davantage conique (fig. 273c et g), voire biconique (fig. 273n et fig. 274g).

Les fusaïoles portent généralement un décor réalisé avant cuisson, lorsque la pâte est encore fraîche. Un exemplaire unique présente toutefois un façonnage après séchage ou cuisson de la fusaïole qui a consisté à tailler une des faces pour faire apparaître un carré à l'intérieur du disque, (fig. 274d), ce qui dénote ici des notions de géométrie.

En dehors de cet exemplaire, toutes les fusaïoles présentent un motif décoratif incisé, généralement sur une seule face (qui est visible lors de l'opération de filage), ou plus rarement sur les deux faces, dans ce cas, le décor est moins élaboré, limité à des encoches sur le pourtour, (fig. 273c et l). Les motifs sont relativement variés puisque très peu de fusaïoles présentent le même décor. On note toutefois que les motifs géométriques en étoile ou de type "soleil rayonnant" sont assez fréquents⁴¹⁶.

On peut s'interroger sur l'utilité de ces motifs, à usage fonctionnel, symbolique ou uniquement décoratif ? La présence de ce décor sur une seule face pourrait avoir eu un usage fonctionnel, permettant de mesurer si la rotation du fuseau est suffisamment rapide pour le filage⁴¹⁷,

⁴¹⁵ Disques, pesons et fusaïoles façonnés à partir de tessons de céramique importée (grès chinois, chloritoschiste) sont fréquents à Mayotte sur le site de Dembeni Ironi-Be, mais également à Madagascar sur les sites anciens, par exemple à Mahilaka, [Radimilahy, 2011b : 167], ou encore dans le monde swahili, par exemple à Shanga, [Horton, 1996 : 339].

⁴¹⁶ Certaines fusaïoles d'Acoua sont similaires à des exemplaires retrouvés à Kilwa, [Chittick, 1974 : 430, en particulier les fusaïoles h, t, w de la figure 166]. Peu d'études sur les fusaïoles des Comores ont été publiées jusqu'à présent. Elles sont pourtant fréquentes sur les sites anciens où nous en avons très souvent rencontrées en prospection. En tant que mobilier entier et présentant des morphologies et décors variés, elles représentent un potentiel intéressant pour établir une chronologie relative ou entrevoir des connexions culturelles régionales. Un important travail de récolement des collections existantes serait nécessaire pour progresser dans l'étude de ce mobilier.

⁴¹⁷ Claude Allibert, communication personnelle.

mais toutes les fusaïoles ne comportent pas de décor. Aussi, cette grande variété de décors que l'on ne retrouve pas, par exemple, dans les contenants céramiques aux décors très standardisés, pourrait simplement refléter une certaine liberté artistique s'exprimant sur un objet usuel personnel et au décor moins codifié. Le geste funéraire identifié parmi cinq sépultures féminines d'Antsiraka Boira, caractérisé par le dépôt d'une fusaïole (mais certainement d'un fuseau complet) dans la main droite, ou le long de la hanche droite de la défunte, témoigne de la charge symbolique importante qui était accordée à cet objet, voire à la pratique du filage dans cette société. L'activité textile semble alors, comme les données ethnologiques l'indiquent à Madagascar, essentiellement féminine, [Radimilahy, 2011b : 168].

Ces artefacts témoignent assurément de la pratique du filage, notamment du coton indien que l'on rencontre encore aujourd'hui à l'état sauvage à Mayotte, attestant de l'ancienneté de sa culture⁴¹⁸. Le filage du coton constituait une activité artisanale domestique importante. La production textile à partir de métiers à tisser rudimentaires (qui n'ont pas laissé de traces archéologiques) devait certainement assurer l'essentiel des besoins en tissus, notamment pour la confection des pagnes dont le port a été confirmé - au moins en contexte funéraire à Antsiraka Boira - par la disposition des perles qui les ornaient. Cette production textile s'inscrivait certainement dans une économie autarcique et ne semble pas avoir été pratiquée à une échelle suffisante pour permettre une exportation. Néanmoins, certaines sources anciennes mentionnent l'existence d'un commerce régional, depuis Madagascar, de produits tissés ou tressés. Ainsi, au XIII^e siècle, selon Ibn Sa'ïd, les habitants de l'île de Qomr « *ont une herbe avec laquelle ils tissent d'excellentes étoffes multicolores que l'on exporte dans l'Irak et le Yémen* », [Ferrand, 1914 : 332]. Le filage des fibres de la bourre des noix de coco et le tressage de rabane à partir des fibres végétales du palmier *pandanus*, attestés dans les sources historiques de la période moderne, devaient ainsi occuper anciennement, une grande place dans les activités domestiques quotidiennes. Si les fusaïoles sont présentes durant toutes les phases d'occupations, elles sont surtout représentées sur le site d'Antsiraka Boira dans des niveaux relevant de la phase 1. Cela pourrait indiquer une activité textile plus importante avant le XIII^e siècle⁴¹⁹, soit parce que les tissus produits localement durant la phase 1 étaient destinés en partie aux échanges, soit que les

⁴¹⁹ À Shanga, Horton réalise la même constatation : la fréquence des occurrences des fusaïoles, après un pic entre 1100 et 1200, décline totalement après 1250, [Horton, 1996 : 341].

importations de tissus durant les phases ultérieures aient réduit les besoins en textiles locaux. En 1331, Ibn Battûta signale l'importance des activités textiles à Mogadiscio où la laine de mouton sert à fabriquer une étoffe portant le nom de la ville, exportée jusqu'en Égypte, [Freeman-Grenville, 1962 : 27], mais ce sont surtout le commerce des cotonnades indiennes qui approvisionnent les cités swahili et les ports malgaches. En effet, les sources portugaises du début du XVI^e siècle, témoignent de l'importance du commerce des tissus indiens, principale marchandise échangée contre du riz, des esclaves et des bœufs dans les ports de Madagascar et certainement des Comores, [Sauvaget, 1992 : 213 ; Vernet, 2003 ; Fee, 2011 : 304-305 ; Radimilahy, 2011b].

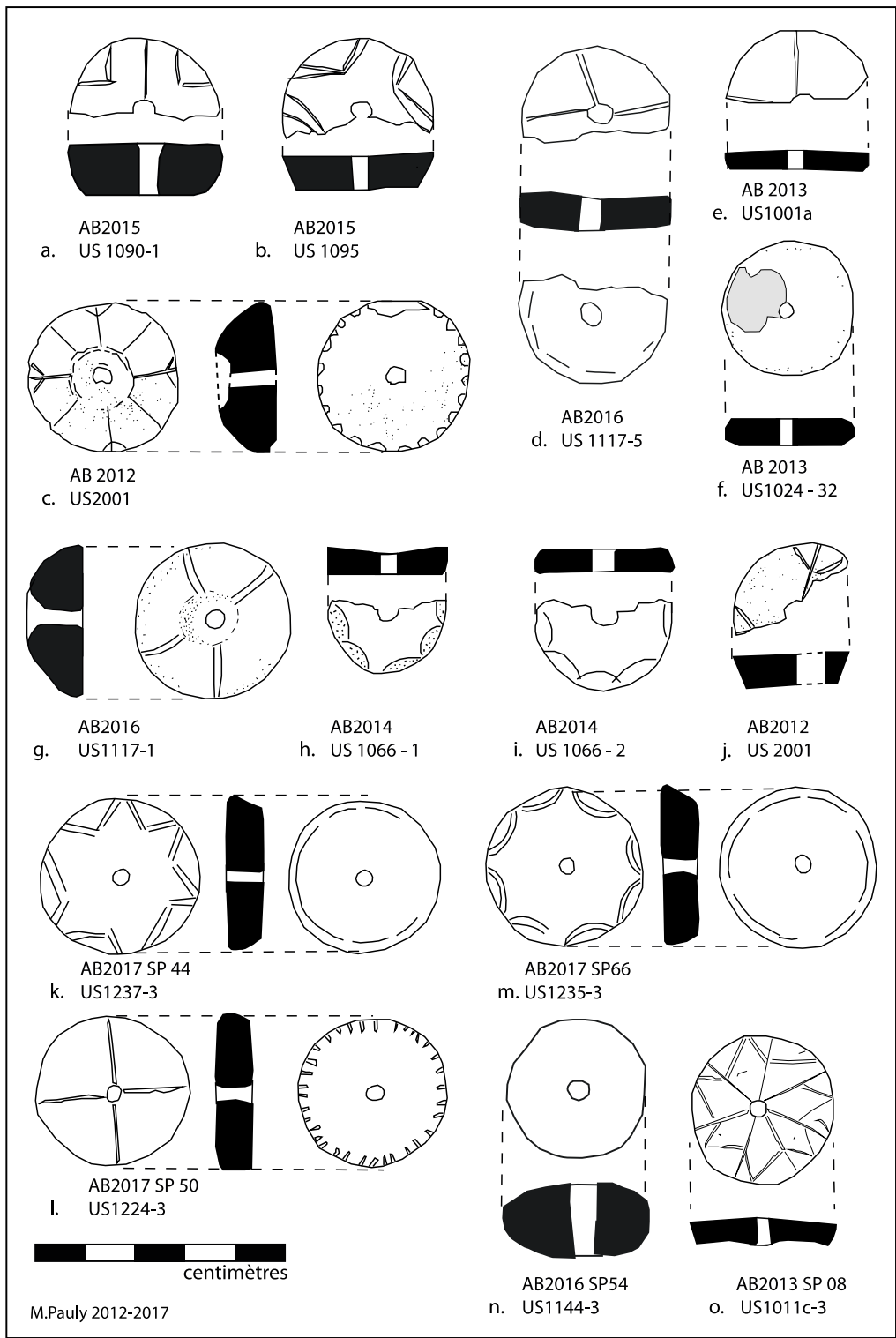


Figure 273 Fusaióles du site d'Antsiraka Boira

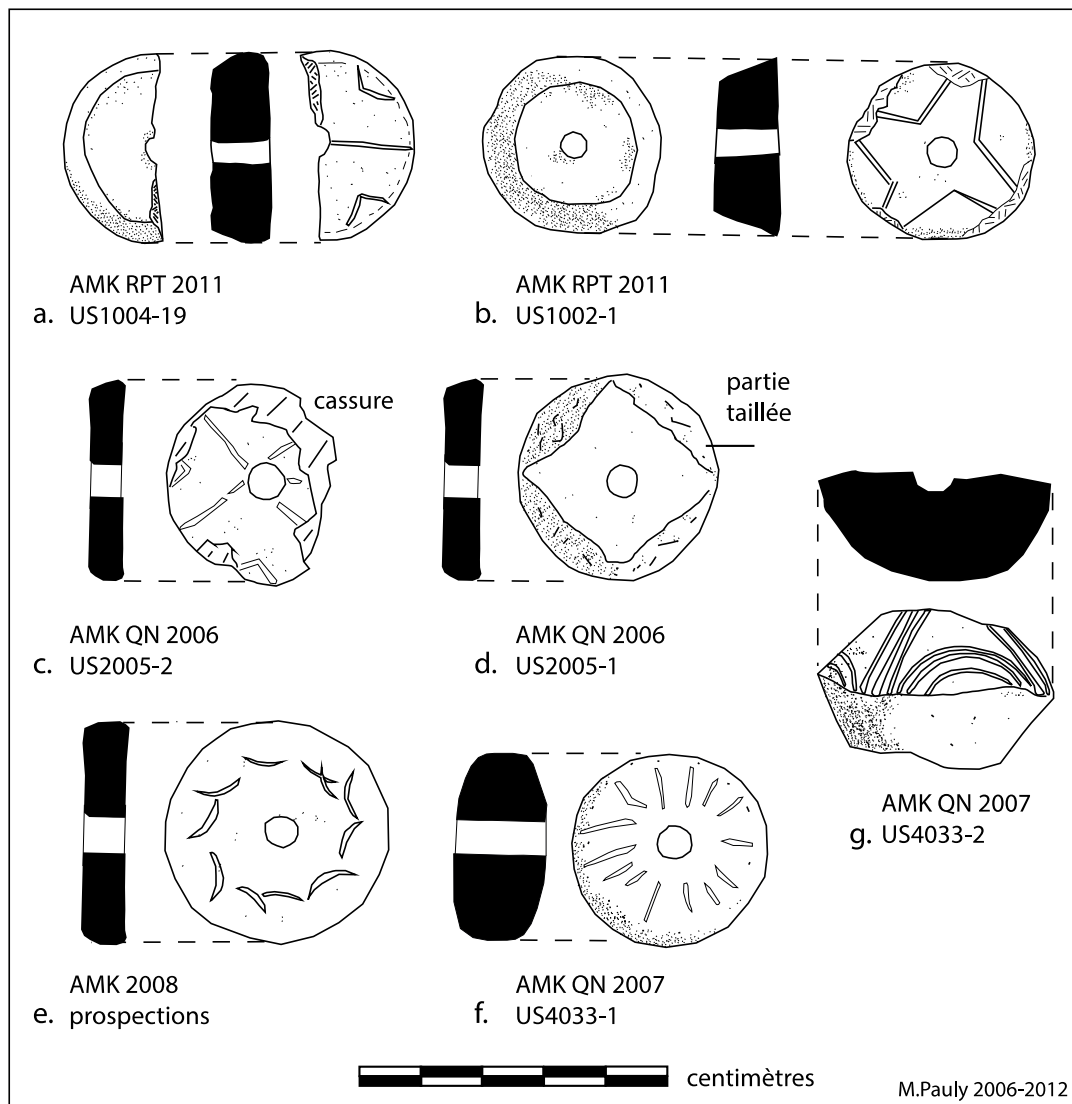


Figure 274 Fusaiöles du site d'Agnala M'kiri

V. Outillage lithique

De nombreux artefacts en pierre ont été identifiés dans des niveaux détritiques d'Acoua, en particulier lors de la fouille de l'enclos villageois d'Agnala M'kiri (US1004, 1007 et 1017) et occasionnellement sur le site d'Antsiraka Boira.

Cet outillage lithique se compose généralement de galets de basalte (figure 23, a-d), et de lames façonnées en basalte ou en phonolithe (figure 23, e-j).

La présence de galet dans les niveaux archéologiques éloignés du rivage ne peut avoir qu'une origine anthropique. Certains présentent des traces régulières d'usure et pourraient avoir servi comme pierres à aiguiser. Certains sont simplement brisés en deux et aurait pu servir de pilon pour broyer des aliments comme dans la préparation traditionnelle du piment. Enfin, les galets les plus petits pourraient avoir servi de projectiles.

Les lames taillées présentent généralement une seule face tranchante et étaient certainement utilisées comme des couteaux en pierre dont certains pouvaient être emmanchés. Ils servaient donc à trancher, mais également à racler et pouvaient être associés aux activités culinaires et au travail des végétaux.

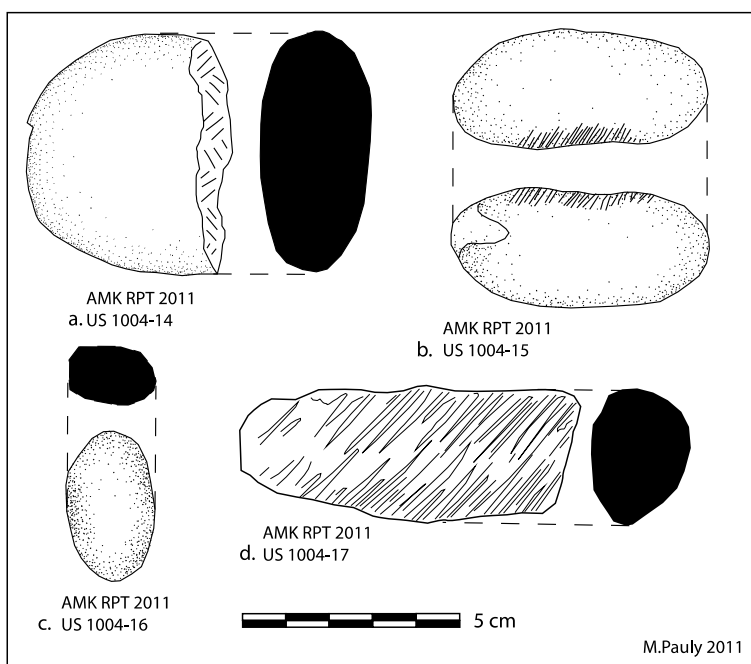


Figure 275 Exemples de galets retrouvés dans les niveaux anthropiques, (Agnala M'kiri).

a. Galet de basalte brisé. **b.** Galet de basalte de forme oblongue avec traces régulières obliques d'usure. **c.** Petit galet de basalte. **d.** Galet de basalte avec traces obliques d'usure sur le côté.

Ce mobilier lithique retrouvé à Acoua atteste de l'usage sporadique de l'outillage lithique parallèlement à l'outillage métallique entre les XII^e et XV^e siècles. Ceci permet de nuancer l'hypothèse avancée par Chami selon laquelle la présence d'une industrie lithique aux Comores attesterait d'une occupation de l'archipel dès l'âge de pierre, [Chami, 2011]⁴²⁰.

À Acoua, l'outillage lithique aurait été employé couramment pour les besoins domestiques, en complément aux outils en fer, peut-être pour compenser la rareté du mobilier métallique. En effet, le subrécargue John Pike, dans sa relation de son escale sur l'île d'Anjouan en 1704, signale la rareté des outils en fer sur l'île qui étaient, de fait, très prisés par les Comoriens⁴²¹, [Sauvaget, 2000].

⁴²⁰ Du reste, les sites livrant des artefacts lithiques n'ont pas fourni de datations C¹⁴ antérieures au IX^e siècle apr. J.-C, [Chami, 2011].

⁴²¹ « Le fer est extrêmement recherché. Ils sont prêts à payer un bon prix les scies, haches, outils de charpentier, clous, serrures, charnières, couteaux, etc. », [Sauvaget, 2000 : 195].

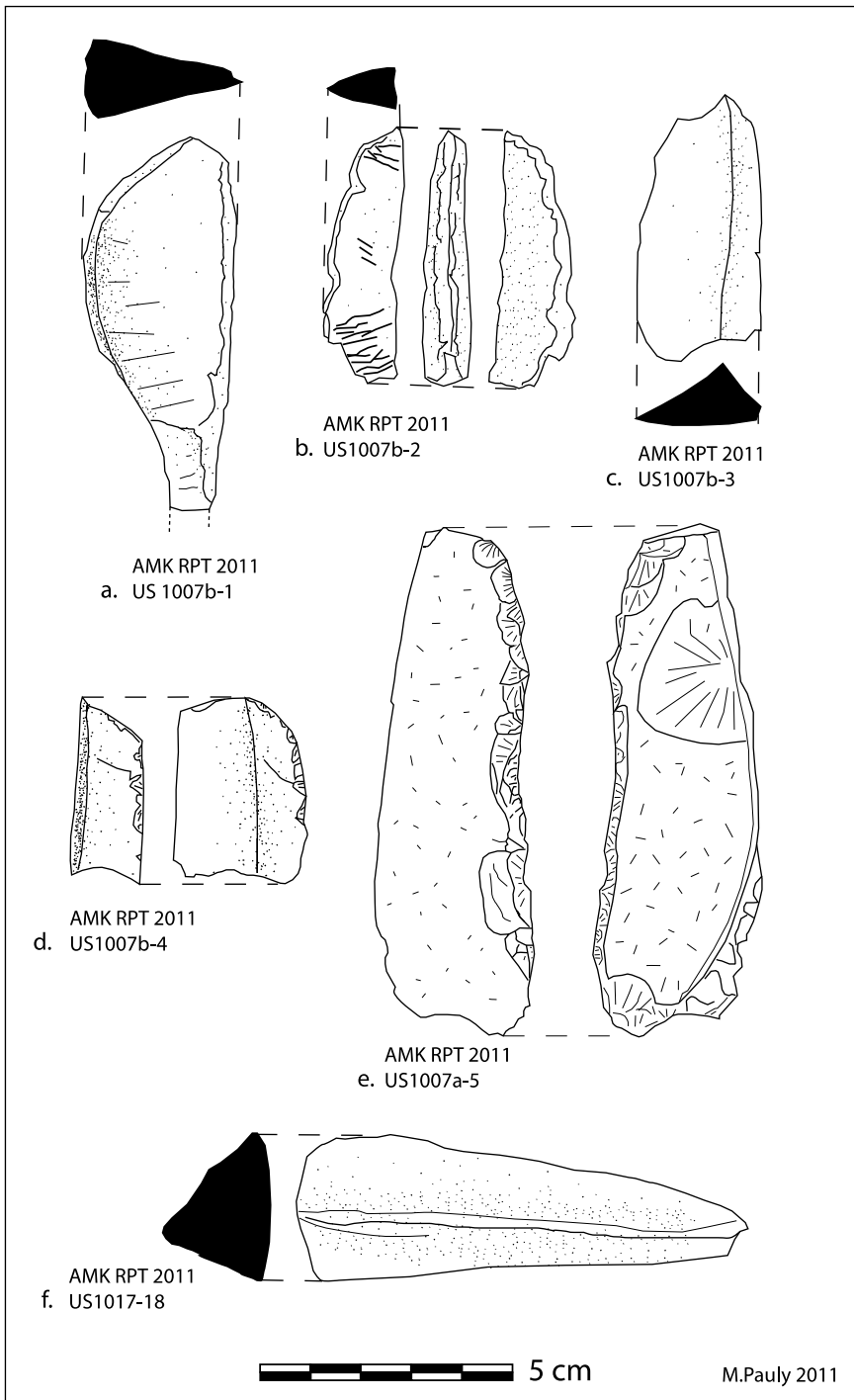


Figure 276 Outillage lithique : lames en basalte et phonolithe, Agnala M'kiri.

VI. Travail de l'os

Le travail de l'os est uniquement documenté à Acoua sur le site d'Agnala M'kiri. Il s'agit alors de vertèbres de grands poissons pélagiques dont l'arête sommitale a été retirée volontairement pour obtenir un disque à gorge. La fouille des niveaux d'abandon du quartier des notables en a fourni trois exemplaires (fig. 277a), tandis que trois autres exemplaires ont été mis au jour durant la fouille des niveaux détritiques jouxtant l'enclos villageois fouillé en 2011, (fig. 277b-d). Ces disques taillés dans les vertèbres de poisson ne se rencontrent ainsi à Acoua que durant les phases d'occupation 3 et 4.

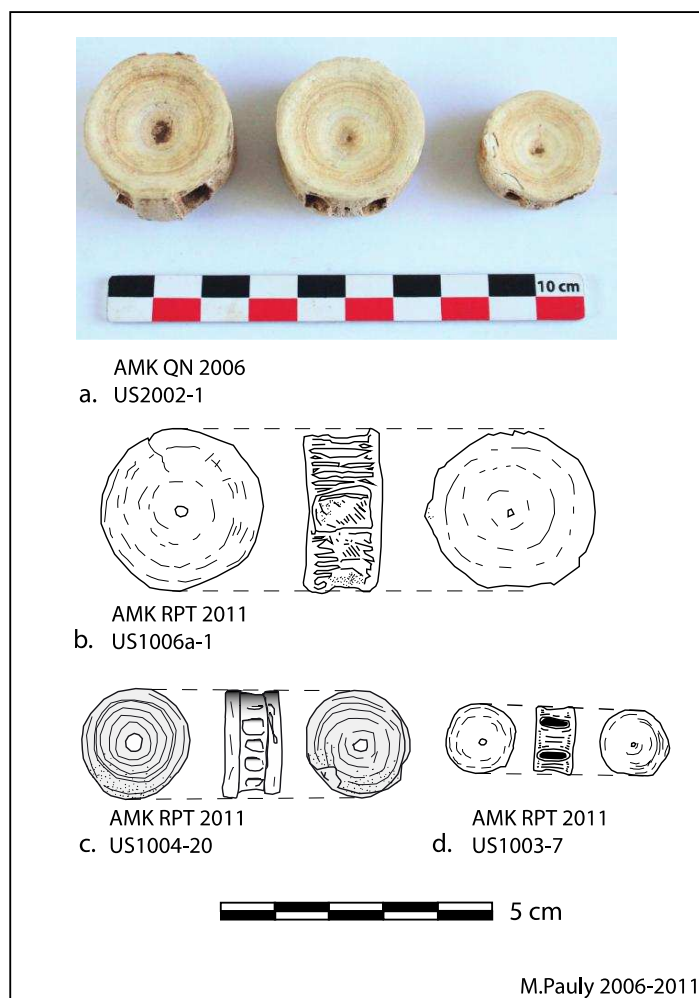


Figure 277 Disques travaillés dans des vertèbres de poisson provenant du site d'Agnala M'kiri.

Ces vertèbres de grands poissons (thonidés ?) témoignent de la pêche en haute mer des espèces pélagiques. L'absence de grandes vertèbres de poissons durant les premières phases d'occupation des sites d'Acoua semble sur ce point indiquer que les techniques de pêche en haute mer ne remontent pas au-delà de la phase 3. La question de la fonction de ces disques façonnés dans des vertèbres de poisson appelle plusieurs hypothèses d'interprétation. Il pourrait s'agir de jetons de jeu, d'ébauches de perles⁴²² ou encore intervenir dans la parure, en tant que disques d'oreilles. En effet, la pratique d'étirer les lobes des oreilles à l'aide de bouchons s'est maintenue à Mayotte jusqu'à une époque subactuelle. Nous avons ainsi rencontré à Acoua une vieille dame, née dans l'Entre-deux-guerres, dont les lobes d'oreilles, distendus, attestent de cette ancienne pratique⁴²³. Celle-ci était par ailleurs jadis très répandue dans le Sud-Ouest de l'océan Indien. Wolf Woukoff en a ainsi réalisé une étude très détaillée, et donne plusieurs exemples malgaches de l'usage de disques d'oreilles (*kaba* ou *famontro*⁴²⁴), en particulier chez les Sakalava, (fig. 278). Woukoff envisage que cette pratique, signalée par les Européens dès le XVII^e siècle⁴²⁵, était encore plus répandue par le passé, notamment chez les aristocrates de l'Imerina qualifiés de « *lavasofina* » (longues oreilles).

Cette pratique est également signalée aux Comores, [Woukoff, 1976], et pourrait se rattacher aux descendants des esclaves makhwa puisque Gevrey signale en 1870 : « Toutes [les femmes makhwa] se percent et étirent le lobule de l'oreille qui prend des proportions considérables ; elles y passent des doubles boutons en laque, en bois ou en argent, quelquefois large comme une pièce de cinq francs », [Gevrey, 1870 : 84].

⁴²² Des vertèbres de poisson façonnées, identiques à celles retrouvées à Acoua, ont été mises au jour par Chittick à Manda, principalement durant les deux premières périodes d'occupation datées des IX^e-XIII^e siècles, [Chittick, 1984 : 184 et figure 147]. Sur les 38 exemplaires retrouvés, certains sont percés, d'autres pas. Chittick envisage qu'il puisse s'agir de disques labiaux ou d'oreilles, [*Ibid.* : 215].

⁴²³ La couverture de la thèse de Claude Allibert, publiée en 1984, présente une photographie de femmes mahoraises portant ce type de bijoux ornant les lobes distendus de leurs oreilles. Pierre Vérin signale également en 1975 que ces disques à gorge appelés *famontro* sont portés à Mayotte par les gardiennes sakalava du tombeau d'Andriantsoly, [Vérin, 1975 : 933].

⁴²⁴ On nous a renseigné à Acoua sur le nom de *Vantara* donné localement à ces disques d'oreilles.

⁴²⁵ En particulier chez Robert Drury, [Sauvaget, 1992] et Peter Mundy qui a rapporté des dessins de Malgaches de la baie de Saint Augustin, et dont les oreilles sont parées de nombreuses boucles, (voir par exemple la gravure reprise sur la couverture des *Etudes Océan Indien* n°25-26).

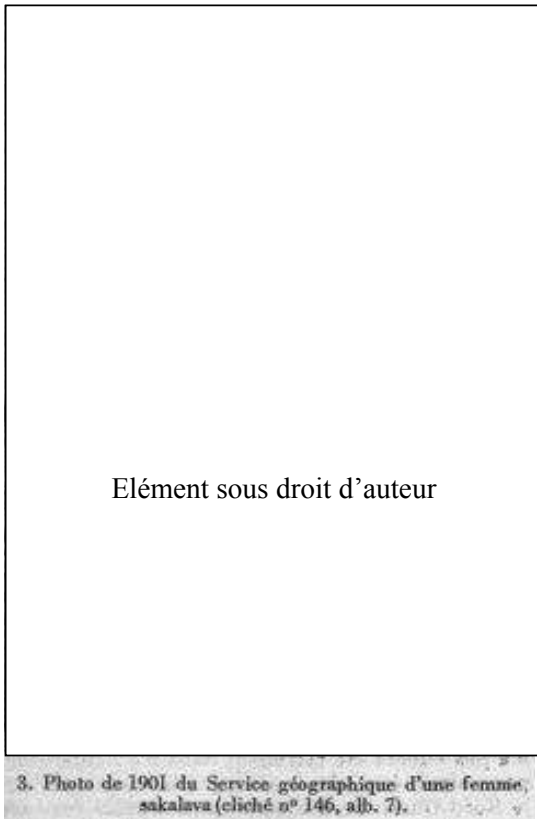


Figure 278 Photographie d'une femme sakalava prise en 1901, [Woulkoff, 1976 : 43].

Si à Madagascar, Vérin ne signale pas de découvertes archéologiques attestant du port ancien de disques d'oreilles, [Vérin, 1975 : 933], les sites swahili fournissent plusieurs occurrences. À Kilwa, Chittick interprète comme *ear plug* des disques à gorges retrouvés dans le contexte tardif des périodes IIIb à IV, [Chittick, 1974 : 432-433], très similaires aux phases 3 et 4 à Acoua. La même interprétation est envisagée à Manda pour les vertèbres de poisson façonnées (note 421). Horton, qui a rencontré des bouchons d'oreille (*ear plug*) en terre cuite à Shanga, est plus circonspect sur la fonction des vertèbres de poissons façonnées, interprétées comme étant des perles grossières, [Horton, 1996 : 334]. Si l'interprétation comme disques d'oreille reste ouverte, ces données militent néanmoins pour une origine swahili à la technique de façonnage de ces disques à partir de vertèbres de poisson.

VII. Conques marines

Plusieurs conques marines ont été retrouvées à la fouille sur les sites d'Acoua. À Antsiraka Boira, deux exemplaires proviennent du contexte de la phase d'inhumation. La première provient du remplissage supérieur de la sépulture 15 où elle avait été laissée volontairement en dépôt funéraire (fig. 279). Une seconde, de conservation dégradée, provient du niveau de circulation de la nécropole. Deux autres exemplaires de conques marines ont été mis au jour lors de la fouille de l'enclos villageois d'Agnala M'kiri, dans un niveau stratigraphique daté du XIV^e siècle (fig. 280). Ces conques semblent avoir été déposées ici volontairement contre l'un des piédroits extérieurs de la porte villageoise.

Dans tous les cas, il s'agit de grands coquillages (*Tutufa bubo* et *Pleuroploca trapezium*) volontairement percés latéralement pour servir de corne marine. La conque, lorsqu'elle est traversière, est culturellement rattachée au monde austronésien⁴²⁶, [Hornell, 1934 ; Grottanelli, 1947, 1955 et Blench, 1996]. Cet instrument de musique, dans la culture malgache (où elle est dénommée « *antsiva* »), et plus généralement dans le monde austronésien, est revêtu d'une fonction rituelle associée à l'invocation des esprits : les marins l'utilisent pour faire lever le vent, il précède également les armées en marche pour terroriser l'ennemi⁴²⁷ et son usage lors des funérailles est fréquemment signalé à Madagascar, [Sachs 1938 : 11, Lavau, 1934 : 64, Decary, 1950 : 140]. On connaît également en contexte sakalava l'usage qui est fait de la conque par les sorciers pour invoquer l'esprit des morts dans les cimetières, [Sachs 1938, 11].

⁴²⁶ L'usage de la conque chez les populations proto-malgaches aurait frappé les navigateurs arabes : le terme *buki*, attesté dès le XII^e siècle chez al-Idrîsî pour désigner les populations de l'ensemble géographique comoro-malgache, viendrait de l'arabe « souffleur de trompe », hypothèse envisagée par François Viré en note de sa traduction du géographe arabo-sicilien :

« Quant à *al-bûqiyîin*, ce peut être également un adjectif de relation formé sur *bûq* “buccin”, “trompe”, “conque”, ce qui signifierait “souffleurs de conques”; or la conque s'emploie comme instrument en plusieurs contrées de l'océan Indien, surtout en des cérémonies rituelles », Viré, 1984 : 22.

⁴²⁷ Les mémoires du capitaine Péron rapporte cet usage lors de l'invasion militaire anjouanaise de l'île de Mayotte en 1791 : « Au signal donné, toutes les troupes se mirent en marche, précédées de deux conques marines, dont les sons discordants retentissaient au loin. Les soldats jetaient des cris, poussaient des hurlements : c'était un bruit affreux », [Péron, 1824 : 140].



Figure 279 Conque marine traversière (genre *Tutufa bubo* Linné, 1758), Acoua-Antsiraka Boira, dépôt funéraire, sépulture 10 [enfant], XII^e siècle, fouilles octobre 2013, cliché M. Pauly.



Figure 280 Conques marines traversières (genre *Pleuroploca trapezium* Linné, 1758), Acoua-Agnala M'kiri, RPT2011 US1017, niveaux du XIV^e siècle, cliché M. Pauly 2011.

VIII. Mobilier métallique et preuves de métallurgie du fer

Sur les sites d'Acoua, le mobilier métallique ne se rencontre que très occasionnellement. Le site d'Antsiraka Boira, dans ses niveaux rattachés à la phase 1, a ainsi fourni deux artefacts en fer difficilement identifiables, (fig. 281b et c) ; ce site fournit par ailleurs les seules preuves d'activités métallurgiques retrouvées à Acoua.

Sur le site d'Agnala M'kiri, une lame de couteau a été mise au jour lors de la fouille de la porte de l'enclos villageois. Cette lame provient d'un niveau rattaché à la phase 3, (fig. 281d). Ce même contexte a fourni des ferrures très corrodées pouvant provenir de l'ancienne porte.

Enfin, lors de la fouille du quartier des notables, les décombres de l'aile d'habitation ont fourni quatre longs clous forgés de section carrée pouvant provenir des structures de la toiture, (fig. 281a). Des galets et polissoirs semblent avoir été dédiés à l'affûtage de lames en fer, voire à la confection d'aiguilles, (fig. 282).

La faiblesse de ces occurrences⁴²⁸ fait écho au contexte de pénurie du mobilier métallique signalé par les relations européennes de la période moderne (note 421), toutefois, des activités de métallurgie du fer ont pu être attestées à Acoua sur le site d'Antsiraka Boira durant la phase 1. Ces preuves consistent en des scories de fer provenant d'un niveau d'occupation mal défini stratigraphiquement, car largement perturbé par les inhumations (fig. 283). Ces scories sont associées à de nombreux débris de cloisons en torchis vitrifié comportant des négatifs de clayonnage en bois. Si ces restes de torchis sont généralement interprétés comme relevant de structures d'habitat, dans ce contexte particulier, il est probable qu'il s'agisse ici des restes de substructures de bas-fourneaux qui devaient être démontées pour récupérer le massiot de fer à l'issue de la fusion du minerai. Les températures portées à 1200°C durant la fusion du métal expliqueraient la vitrification des parois intérieures du bas-fourneau. Ces preuves de métallurgie, non retrouvées en place, dans un contexte stratigraphique très remanié, n'ont cependant pas permis de documenter davantage les techniques utilisés, en particulier dans la ventilation forcée des fours. L'abondance de petits nodules ferreux dans le sol latéritique milite en faveur de l'utilisation de ce minerai comme matière première.

⁴²⁸ Cette observation est néanmoins à pondérer par le nombre considérable d'ossements comportant des traces de découpes à l'aide d'une lame tranchante, en particulier durant les phases d'occupation 2 à 4.

Antsiraka Boira est l'un des rares sites, avec Dembeni Ironi Bé, à fournir des preuves de métallurgie du fer, [Allibert *et al.*, 1989, 1993], ce qui semble cohérent au vu de la continuité chronologique et culturelle entre ces deux sites. Contrairement à Acoua où la métallurgie devait satisfaire les besoins en outils pour la communauté villageoise, le fer produit sur le site de Dembeni à une plus grande échelle aurait été destiné aux échanges commerciaux, [Allibert et Liszkowski, 1999 ; Allibert 2003]⁴²⁹. La lecture de la géographie d'al-Idrîsî qui, au XII^e siècle, mentionne le commerce du fer produit dans la région de Sofâla et destiné au marché indien, renforce l'hypothèse d'un commerce du fer à cette époque. Paradoxalement, les activités métallurgiques auraient totalement périclité à Mayotte après le XII^e siècle. Celles-ci auraient même totalement disparu durant la période moderne au point de rendre les insulaires dépendants de l'extérieur pour leur approvisionnement en objets métalliques. La disparition de ces savoir-faire, au cours du XII^e siècle, n'a pas trouvé d'explication définitive. Peut-être que la totalité des besoins en fer des populations comoriennes était alors assurée à cette époque dans le cadre des échanges commerciaux entretenus avec Madagascar et la côte africaine et qu'il n'était donc plus nécessaire de produire sur place le fer. Dans le monde swahili, un processus similaire est observé dans la production des perles en coquillage qui sont totalement supplantées, à partir du XI^e siècle, par les perles en verre importées. L'explication reposant sur la transformation des réseaux commerciaux nous paraît ainsi beaucoup plus plausible qu'une quelconque arrivée de populations nouvelles, comme envisagée par Liszkowski, et qui aurait causé une rupture dans la culture matérielle, [Liszkowski, 2004, 2011]. Loin d'une rupture radicale, des sites de transition datés du XII^e siècle, comme Antsiraka Boira, témoignent plutôt d'une certaine continuité avec la culture matérielle de la période Dembeni.

⁴²⁹ Stéphane Pradines, lors de la reprise des fouilles sur le site de Dembeni est en revanche très circonspect sur l'importance de la métallurgie sur ce site, voire même sur l'interprétation des structures archéologiques avancées par ses prédécesseurs, [Pradines, 2013]. En toute objectivité, les preuves de métallurgie sont significatives sur ce site : scories et fours à fosse cylindrique enterrée, retrouvés en place, généralement le long des pentes bordant le site, [Allibert, 1989 : 121-122]. Nous avons d'ailleurs constaté, en prospection pédestre sur ce site en 2007, les mêmes structures sur le talus oriental du site laissant apparaître en stratigraphie un fond de fosse métallurgique. Nous avons aussi recueilli des débris de tuyères en argile sur les pentes bordant le site. En définitive, l'hypothèse de l'importance de la métallurgie à Dembeni ne peut être écartée. Cette activité est, de fait, bien mieux représentée sur ce site en comparaison aux rares éclats de cristal de roche malgache dont le commerce aurait assuré la prospérité des anciens habitants de Dembeni.

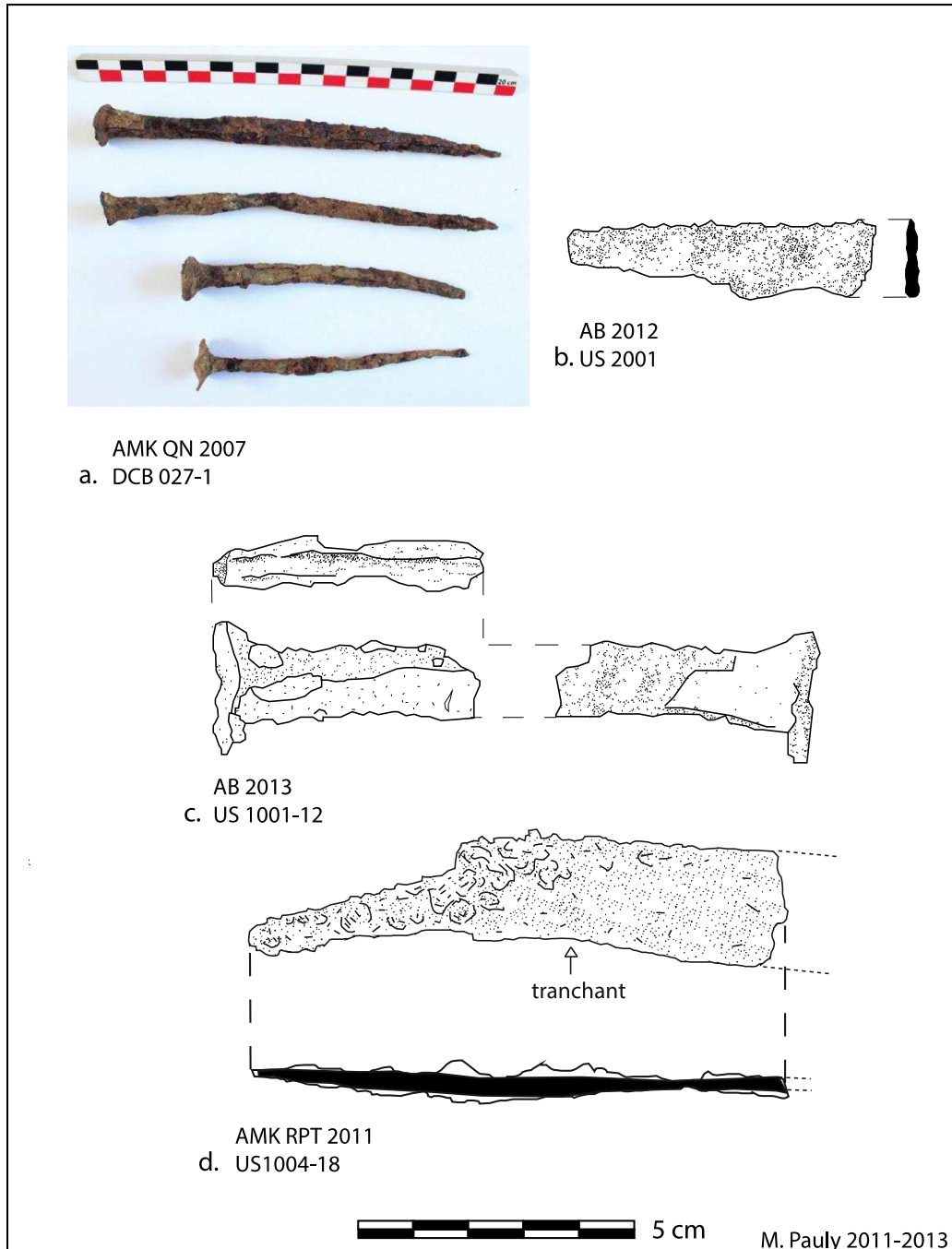


Figure 281 Mobilier métallique (fer) découvert sur les sites d'Acoua



Figure 282 Galet comportant quatre stries parallèles, interprété comme polissoir, Agnala M'kiri, prospection pedestre (extrémité nord du site), cliché M. Pauly 2007.



Figure 283 Preuves de métallurgie du fer sur le site d'Antsiraka Boira : à gauche, exemples de scories de fer, à droite, exemples de fragments de torchis vitrifiés avec négatif de clayonnage, clichés M. Pauly 2013.

IX. Techniques de maçonnerie et éléments d'architecture

Le site d'Antsiraka Boira ne fournit aucune preuve d'usage de techniques de construction maçonnée. En revanche, celles-ci apparaissent sur le site d'Agnala M'kiri dès la phase 2a avec la construction de l'enclos villageois, et peut-être de la mosquée du quartier des notables. Les techniques de maçonnerie apparaissent donc assez tardivement à Acoua, autour de 1200. Toutefois, il n'existe pas de preuves d'un usage de maçonneries maçonnées à Mayotte avant cette période.

La construction maçonnée implique des savoir-faire complexes en rupture avec l'architecture traditionnelle qui emploie des matériaux périssables. Elles reposent sur l'extraction de moellons, soit par l'exploitation des platiers du lagon pour extraire des blocs de corail (porites), soit par l'exploitation de rochers basaltiques, éclatés par l'action du feu⁴³⁰.

Le mortier utilisé comme liant est un mélange de sable et de chaux corallienne. Celle-ci est réalisée dans des zones de production dédiées que nous avons commencé à inventorier dans le cadre de la carte archéologique de Mayotte. Ces lieux de production sont le plus souvent situés le long du littoral, à proximité des récifs coralliens d'où est extraite la matière première. Il arrive que le corail soit transporté jusqu'au chantier de construction où il est transformé sur place en chaux, comme observé dans le quartier des notables à Acoua.

La fabrication de la chaux suit un procédé rudimentaire : une fosse peu profonde est remplie de blocs de corail, puis un bucher est alimenté pour obtenir les 900 degrés nécessaires à la calcination du corail et sa transformation en chaux vive. La chaux vive nécessite d'être éteinte avant de pouvoir être utilisée par les maçons, aussi, les zones de productions de chaux sont fréquemment situées à proximité d'un point d'eau permanent. Les traces archéologiques laissées par cette activité de production de chaux se repèrent aisément. Des débris de corail ayant échappé à la cuisson jonchent alors le sol de la zone de production, et les fosses à chaux présentent une croûte de chaux durcie. En dehors de l'exemple étudié dans le quartier des notables d'Acoua, une fosse à chaux a été observée, lors de prospections pédestres, le long du tracé ouest de l'enclos villageois. Des zones de production de chaux ont été observées sur le talus surplombant la plage de Vatomadiniki, au pied du plateau d'Antsiraka Boira, mais la plus importante zone de production se situait à mi-distance entre les sites d'Agnala M'kiri et d'Antsiraka Boira.

⁴³⁰ Cette technique est encore couramment employée à Mayotte : les rochers (souvent de phonolithe) sont éclatés par les carriers qui alimentent un feu nourri sur le bloc qui ne tarde pas à se fissurer et à éclater sous l'effet de la chaleur.

Ces techniques de construction constituent une influence évidente de la côte swahili : elles sont développées dès le X^e siècle à Shanga, mais se généralisent à toute la côte swahili à partir du XII^e siècle. À Acoua, la construction maçonnée, d'abord réservée aux réalisations architecturales communautaires (enclos villageois, mosquée), s'étend progressivement à la résidence des élites à partir du XIV^e siècle.

Les éléments d'architecture retrouvés à la fouille relèvent ainsi des phases 2 et 3. Lors de la fouille de la porte de l'enclos villageois, trois éléments d'architecture remarquables ont été identifiés. Il s'agit premièrement d'un fragment de corail taillé (porites) présentant un profil géométrique en trapèze dont les angles sont légèrement chanfreinés (fig. 284a). Ce fragment provient d'un niveau (US 1018) daté du XIII^e siècle et indiquerait le voisinage d'un édifice. Ce type de décor est en effet généralement associé à la décoration d'édifices religieux, en particulier le mihrab des mosquées, ou encore de certaines tombes maçonnées. Ils peuvent également décorer des niches (*zidaka*) dans des habitations aisées construites en pierre.

Le second (fig. 284b) est un fragment d'enduit mural appartenant aux élévations de la porte. Réalisé à l'aide d'un mortier de chaux corallienne, il comporte des incisions linéaires réalisées lorsque l'enduit était frais. Ce graffiti très lacunaire ne semble pas identifiable en l'état mais ces incisions pourraient éventuellement représenter une mâture de navire. Des exemples de représentations de navire sont ailleurs signalés à Mohéli sur le site de Mwali Mjini, [Chanudet, 1988]⁴³¹, pratique également documentée à Kilwa, [Chittick, 1974 : 264-267].

Le troisième élément est un fragment d'enduit mural présentant un angle arrondi, (fig. 285). Il appartient certainement aux élévations du passage de la porte de l'enclos villageois, alors recouverte d'un enduit mural, lors de sa dernière phase d'aménagement. Des angles similaires, parfois chanfreinés ont également été découverts à la fouille dans les décombres des constructions de la phase 3 du quartier des notables, (fig.286). À Mayotte, l'usage d'angles chanfreinés apparaît également sur les mausolées à dôme de Tsingoni, datés du XVI^e siècle.

⁴³¹ Pour une époque beaucoup plus récente, rattachée à la fin du XVIII^e siècle, les niveaux d'abandon de la mosquée de Mtsanga Guini, que nous avons fouillé en 2011, ont livré un tesson gravé d'un dessin de boutre.

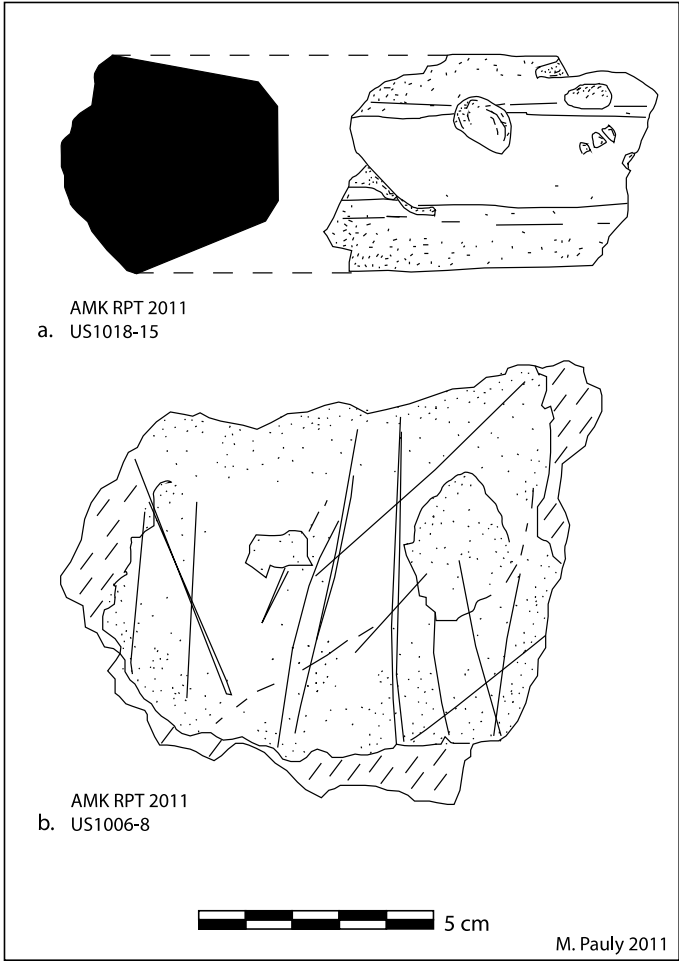


Figure 284 Éléments d'architectures (corail taillé et enduit mural incisé) provenant de la fouille de la porte de l'enclos villageois.



Figure 285 Enduit mural présentant un angle et provenant des décombres de la porte de l'enclos villageois, cliché M. Pauly 2012.



Figure 286 Enduit mural : fragments remarquables (angles) provenant du quartier des notables (Agnala M'kiri), clichés M. Pauly 2006-2007.

En haut : enduits provenant de la fouille de l'aile d'habitation (niveaux d'abandon), QN2007 US4014 et DCB146. En bas : deux angles chanfreinés provenant des décombres de l'édicule interprété comme étant une sépulture maçonnée appuyée contre l'enclos familial (QN2006 US2004)

X. Le mobilier faunique : évolutions de la consommation alimentaire entre les XII^e et XV^e siècles.

Parmi le mobilier archéologique récolté durant les opérations de fouilles sur les sites d'Acoua, les restes fauniques constituent un volume. Sur le site d'Agnala M'kiri, néanmoins, la faune terrestre est beaucoup plus nombreuse et mieux conservée. L'étude stratigraphique du dépotoir jouxtant la porte de l'enclos villageois a ainsi permis de cerner des évolutions intéressantes de la consommation alimentaire, des débuts de l'occupation de ce site jusqu'au XV^e siècle. Nous fournissons ici une première ébauche d'étude, celle-ci étant à approfondir à l'avenir par un spécialiste archéozoologue⁴³².

Pour Mayotte, les principales études archéozoologiques ayant fait l'objet de publications, accompagnent les résultats de la fouille du site de Dembeni par Claude Allibert et son équipe⁴³³, [Allibert *et al.*, 1989], ainsi que les résultats des fouilles conduites par Henry T. Wright sur les sites de Dembeni à Mayotte, Sima et Domoni à Anjouan, [Wright, 1984⁴³⁴ ; 1992⁴³⁵]. Cette dernière étude est la seule à fournir des données sur les XII^e-XV^e siècles. Ces données rendent compte de l'importance des ressources halieutiques durant la phase Dembeni, complétées par l'élevage de chèvres et de moutons. Le tanrec (*Tenrec ecaudatus*) et la tortue de mer (*Chelonia*) étaient consommés ainsi que diverses espèces d'oiseaux dont le poulet (*galus galus*). Le site de Dembeni fournit également des spécimens de tortue terrestre (*Cheloni pleurodira et cryptodira*) et de lémuriens importés de Madagascar pour être consommés. Le rat noir est déjà présent dans l'archipel ainsi que le chat. Le zébu est absent des échantillons étudiés par Wright, et un seul humérus attribué à cette espèce a été identifié par Allibert sur le site de Dembeni. On note donc qu'un certain nombre d'espèces domestiques sont présentes à Mayotte dès la période Dembeni (IX^e-XI^e siècles), et, à l'exception des tortues terrestres, sont présentes dans les horizons stratigraphiques des sites d'Acoua. Notre principale contribution étant dans ce domaine, d'avoir pu

⁴³² En 2016, l'archéozoologue Cindy Causse faisait partie des membres de notre équipe de fouille sur le site d'Antsiraka Boira. Nous lui avons présenté les collections archéozoologiques issues des fouilles d'Acoua-Agnala M'kiri et conservées dans les réserves archéologiques de Dzaoudzi. Ces collections représentent un corpus important qui pourra faire l'objet à l'avenir d'une étude archéozoologique.

⁴³³ Les déterminations ont été réalisées par Alain Argant pour les mammifères, C. Mourer-Chauviré pour les oiseaux, France de Broin pour les tortues, Mireille Gayet pour l'ichthyofaune.

⁴³⁴ Les déterminations ont été réalisées par Susan L. Scott, Richard W. Redding et Steven M. Goodman.

⁴³⁵ Les déterminations ont été réalisées par Richard W. Redding.

cibler avec précision à Acoua, les XIII^e-XIV^e siècles, comme période de généralisation de l'élevage du zébu, ce qui n'avait pu être établi par l'équipe de Wright.

1. La faune terrestre

Sur le site d'Antsiraka Boira, les ossements de mammifères sont particulièrement rares. Des fragments d'os, difficiles à interpréter, ont été reconnus en 2015 lors de la fouille de l'US 1095. Il s'agit d'un fragment d'os long d'environ 1,5 cm de diamètre et cassé en plusieurs esquilles. Le second est un fragment d'os plat, interprété comme étant un fragment de crâne ou d'omoplate. Les fouilles des années précédentes avaient permis de récolter quelques ossements de chèvre ou de mouton (épiphyses distales).

Le cheptel durant la phase 1 à Acoua est surtout caractérisé par des ovins et caprins. Le zébu (*bos indicus*) est très peu représenté sur le site d'Antsiraka Boira, sans totalement être absent, puisque deux dents ont été reconnues à la fouille en 2016 : l'une dans le remplissage de la fosse de la sépulture 55 (AB2016 US 1154) et une seconde parmi les niveaux superficiels (AB2016 US 1116). De manière générale, les ossements de zébu sont très discrets sur les sites d'Acoua avant le XIII^e-XIV^e siècle. Auparavant, non pas que cet animal n'était pas présent à Mayotte (le site de Dembeni a livré quelques exemplaires d'ossements de zébu) mais il devait être particulièrement rare, et donc consommé occasionnellement⁴³⁶.

On ne rencontre pas de restes de volaille sur le site d'Antsiraka Boira. Mais l'explication de cette absence vient certainement du fait que les niveaux que nous avons fouillés offrent des conditions de préservation très médiocres pour les petits restes osseux.

Le site d'Agnala M'kiri fournit en revanche davantage de données fauniques issues du dépotoir jouxtant la porte de l'enclos villageois, fouillé en 2011 et 2012. Les niveaux étudiés qui couvrent les phases 1 à 3, fournissent un volume important de restes fauniques permettant de cerner les habitudes alimentaires entre les XII^e et XV^e siècles. Ces rejets alimentaires attestent de la consommation d'une faune terrestre diversifiée composée de zébus (*bos indicus*), d'ovins et de caprins, de la volaille et certainement des oiseaux sauvages (oiseaux marins, pigeon des Comores), ainsi que de *tenreca caudatus* (hérisson). Les animaux d'élevage (bovins, ovins, caprins et poulet) sont les plus représentés, parmi lesquels ovins et caprins représentent l'essentiel des volumes. Les

⁴³⁶ Aucun spécimen de zébu n'a été reconnu à Anjouan sur les sites de Sima et Domoni où les ossements de chèvre et de mouton sont fréquents, [Wright, 1992 : 116-117].

ossements de tenrec, plus rares, sont essentiellement présents dans les niveaux les plus anciens, (AMK RPT 2011 US 1018) et illustrent une consommation ponctuelle des espèces sauvages. La présence du surmulot (ou rat noir ?) est attestée dès la phase 1.

Une évolution quantitative de la faune consommée a pu être établie sur la base des observations stratigraphiques, faisant apparaître une nette césure au cours du XIII^e siècle : si les ossements de petit bétail (ovins et caprins) sont reconnus dès les premiers niveaux d'occupation (AMK RPT 2011 US 1020), leurs occurrences sont assez limitées et le zébu n'apparaît véritablement dans la stratigraphie du dépotoir qu'à partir de niveaux datés du XIII^e siècle (AMK RPT 2011 US 1018)⁴³⁷. Auparavant, l'élevage bovin, s'il existe, n'a pas produit de rejets détritiques suffisamment importants pour être représenté dans la séquence stratigraphique étudiée du dépotoir. Des dents lactéales de jeunes bovins ont pourtant été mises au jour dans le remplissage de sépultures sur le site d'Antsiraka Boira, ce qui indique que le zébu n'était pas absent des cheptels à Acoua durant la phase 1. De même à Dembeni, a été reconnu un humérus de zébu dans un contexte stratigraphique daté des IX^e-XI^e siècles, signalant une introduction déjà ancienne de son élevage à Mayotte, [Allibert *et al.*, 1989 : 129]. On peut supposer, sur la base de ces observations, qu'avant le XIII^e siècle, l'élevage bovin relève d'habitudes alimentaires peu carnées, dans le cadre d'un régime alimentaire privilégiant les ressources halieutiques pour l'apport en protéines. La consommation de viande demeure également exceptionnelle dans une logique de thésaurisation des troupeaux : une alimentation de plus en plus carnée témoignerait alors de l'accroissement de la richesse des éleveurs.

À l'opposé, les niveaux rattachés aux phases 2, 3 et 4 comportent de grandes quantités d'ossements d'ovins, de caprins et de zébu appartenant principalement à de jeunes individus mais aussi à des sujets adultes⁴³⁸. Cette abondance des ossements d'ovins/caprins⁴³⁹ et de zébus dans les

⁴³⁷ Il ne s'agit alors que d'une côte et une tête de fémur.

⁴³⁸ Les niveaux étudiés en 2011 ayant fourni de grandes quantités de matériel faunique terrestre sont les US1003, 1004, 1006b, 1016, 1017 et 1018. À titre d'exemple, les ossements de zébu de l'us 1003 permettent de déterminer 17 individus avérés comprenant quelques adultes/subadultes et beaucoup de juvéniles. Je remercie Cindy Causse pour cette première ébauche de détermination très prometteuse pouvant ouvrir sur des travaux plus détaillés (réalisation de courbes d'abattage, étude des marques de boucheries).

⁴³⁹ On retrouve alors dans ces dépôts détritiques beaucoup de pattes d'ovins ou caprins, caractéristiques des rejets après abattage et dépeçage de l'animal.

niveaux plus récents pourrait indiquer un changement radical dans le régime alimentaire davantage carné ou plus certainement l'existence de cheptels plus importants consécutifs à l'essor de la prospérité villageoise. Les ossements retrouvés présentent de nombreuses traces de découpe et de cuisson. Les ossements apparaissent également assez dispersés dans les niveaux détritiques du dépotoir ce qui pourrait révéler un partage communautaire de la viande.

Cette évolution de la consommation alimentaire est d'autant plus visible dans la stratigraphie du dépotoir que la construction de l'enclos villageois constitue véritablement une césure déterminante dans la stratigraphie. Plus qu'un ouvrage défensif, cet enclos maçonné répondrait ainsi davantage à une fonction d'enclos pastoral, construit pour le rassemblement et la protection des troupeaux à une époque où les cheptels pouvaient susciter des convoitises. Il est aussi envisageable que cet enclos reflète le développement du commerce intra-régional du cheptel, en particulier en connexion avec Madagascar⁴⁴⁰. Ce commerce qui devait impliquer des relais maritimes pour fournir en fourrage le bétail transporté par boutre⁴⁴¹, pourrait expliquer l'essor et la prospérité du village d'Acoua à partir du XIII^e siècle. On comprendrait alors pourquoi la porte de l'enclos villageois faisait face à la mer, dans l'optique de faciliter les opérations de transbordement du bétail sur les boutres.

⁴⁴⁰ Ainsi, la civilisation des « *manda* », ces grands enclos pastoraux présents dans le sud-ouest de Madagascar accompagne dans cette région le développement des pratiques agro-pastorales, peut-être en relation avec la côte mozambicaine, [Pearson, 1997, 2002, 2011 ; Radimilahy, 2011].

⁴⁴¹ Le débarquement des zébus est resté dans les mémoires au travers des nombreux mythes comoriens sur l'origine marine de cet animal qui, débarqué des boutres, devait nager jusqu'au rivage, [Blanchy, 2011 : 224-225].



Figure 287 fragments de crâne de zébu adulte (à gauche) et divers fragments de crâne d'ovins ou caprins (à droite), Agnala M'kiri, (RPT2011 US1016), clichés M. Pauly 2011.



Figure 288 mâchoire de tanrec (*tenrecs ecaudatus*), Agnala M'kiri, (RPT2011 US1017), clichés M. Pauly 2011.



Figure 289 exemple de microfaune, mâchoire de rongeur (genre *muridae*), (RPT2012 US1023) clichés M. Pauly 2017.

L'escargot terrestre, *achatina*, est très abondant dans tous les niveaux archéologiques observés. Cette présence peut être accidentelle dans la mesure où l'escargot affectionne les pierriers et les dépotoirs. Nous n'excluons pas pourtant une consommation de ce gastéropode encore consommé à Acoua à une époque subactuelle.



Figure 290 Coquilles d'escargot terrestre, *achatina fulica*. Dépotoir de l'enclos villageois, Agnala M'kiri, 2011, clichés M. Pauly 2011.

2. La faune marine

Le mobilier faunique des sites d'Agnala M'kiri et d'Antsiraka Boira provient en grande majorité du milieu marin, soulignant l'importance des ressources halieutiques dans l'alimentation des villageois à toute époque, y compris lorsque la faune terrestre est davantage consommée. Le corpus mis au jour sur le site d'Antsiraka Boira permet de documenter les pratiques alimentaires durant la première phase de peuplement avéré d'Acoua. Sur ce site, les coquillages sont beaucoup mieux représentés que les restes de poissons, probablement parce que le milieu dans lequel ils ont été découverts à la fouille est plus propice à leur conservation. On rencontre alors régulièrement les espèces de coquillage dont l'habitat naturel se situe sur l'estran ou la zone sablonneuse du platier : *neritae*, *strombi*, *anadarae*, *arcae*. Certaines espèces de grands coquillages sont également présentes, leur coquille est très souvent brisée, opération nécessaire à l'extraction du mollusque : *tridacna maxima*, *lambis*, *lambis chiragra*, *tectus conus*. La récolte de ces coquillages, à marée basse, était certainement une activité quotidienne complétant le régime alimentaire de cette population. L'analyse isotopique effectuée sur les squelettes d'Antsiraka Boira lors des premières analyses C¹⁴ a confirmé un régime alimentaire basé principalement sur les ressources halieutiques. Ce régime alimentaire apparaît également dans les dépôts viatiques comme celui reconnu dans la

sépulture 45 comprenant des espèces de coquillages couramment consommées.

Des vertèbres de poissons ont également été mises en évidence sporadiquement. On ne retrouve pas dans la séquence stratigraphique explorée sur le site d'Antisraka Boira de vertèbres de poisson appartenant à des espèces de grande taille. La pêche se limitait très probablement aux espèces vivant sur le proche récif frangeant. Les techniques de pêche pratiquées à l'époque sont mal documentées. Des hameçons sont décrits sur le site de Dembeni, mais nous n'en avons jamais rencontré à la fouille sur les sites d'Acoua. Il est envisageable que les pêcheurs utilisaient d'autres techniques : harpons et lances ? Nous avons signalé l'existence d'un piège à poisson ou pêcherie composé d'un enclos immergé à proximité de la plage de Vato Madiniki, il est également possible que l'usage de plantes neurotoxiques (*uruva*) ait déjà été pratiqué.

Le mobilier faunique provenant du dépotoir du site d'Agnala M'kiri, étudié en 2011 et 2012 complète cette étude. Dans des niveaux couvrant les phases 1 à 3, deux ossements de tortue marine,



(fig. 291), ont été identifiés dans des niveaux rattachés aux phases 2 et 3 (AMK2011 US1018 et US 1016) et attestent d'une consommation ponctuelle de la tortue de mer tout au long de la séquence stratigraphique étudiée.

Figure 291 Fragment de carapace de tortue, (AMK2011 US1018), clichés M. Pauly 2011.

Un fragment de pince de crabe a été identifié parmi les niveaux rattachés à la phase 1 (AMK2011 US1020).

Tous les niveaux de ce dépotoir fournissent de très abondants restes de poissons (arêtes, vertèbres, restes de crânes), particulièrement de grands spécimens à squelette osseux mais qui n'ont pas tous fait l'objet d'une détermination précise⁴⁴². On reconnaît néanmoins des poissons du récif corallien frangeant comme le poisson perroquet (*scaridae*), et plus rarement des espèces de haute mer comme la bonite (fig. 292).

⁴⁴² Nous nous sommes appuyés sur la base Osteobase (osteobase.mnhn.fr/index.php?lang=fr) pour établir cette première ébauche de détermination.



Scaridae



Scaridae



indéterminé



Sparidae



Scaridae



Lutjanidae



Cheilinus lunulatus (poisson lune)



scombridae (bonite ?)

Figure 292 Exemples de fragments de crânes de poissons représentatifs des espèces pêchées retrouvées dans le dépotoir, Agnala M'kiri, 2011-2012, clichés M. Pauly 2011-2012.

L'étude de ce dépotoir a révélé la consommation de 19 espèces de coquillages⁴⁴³, ce qui est en soit remarquable en comparaison avec les sites médiévaux de l'Afrique swahili. Par exemple, à Shanga (Kenya), Horton ne recense que 15 espèces de coquillages récoltés, et estime que la majeure partie était employée comme appât pour la pêche ou consommée uniquement pendant les périodes de disette, [Horton, 1996 : 389-393]. En effet, la consommation de coquillages est en contradiction avec les interdits alimentaires prescrits par l'islam. Toutefois, cette interdiction varie selon les interprétations des théologiens : globalement, les produits de la mer ne sont pas considérés comme *hâram* à l'exception des animaux qui ressemblent aux animaux terrestres *hâram* comme le requin qualifié de « chien des mers », ou le dauphin « porc des mers ». C'est ainsi que les coquillages, par leur similitude avec les escargots terrestres ne sont pas considérés comme *hâlal* selon certains. La tortue, qu'elle soit terrestre ou marine n'est également pas considérée comme *hâlal*, elle est pourtant encore couramment consommée actuellement à Mayotte. La consommation de coquillage ou d'animaux ailleurs jugés *hâram* ne peut donc difficilement être retenue comme un indicateur archéologique de non adhésion à l'islam. De plus lors des périodes de disette ou de famine, la nécessité autorise les musulmans à consommer des produits *harâm*.

Il est observé que plus l'on descend vers le sud, le long des côtes africaines, plus les populations côtières, y compris musulmanes, consomment des coquillages. Ainsi, Horton observe qu'à Zanzibar, la consommation de coquillage est courante alors qu'elle répugne les populations de l'archipel de Lamu qui ne récoltent actuellement les coquillages pour le seul usage d'appât pour la pêche, [Horton, 1996 : 389]. La collecte des coquillages pour l'alimentation, est encore très pratiquée aux Comores. À Mayotte, la récolte des *neritae* à marée basse est encore aujourd'hui très fréquente tandis que les pêcheurs emploient fréquemment les *lambis* comme appât pour la pêche (mais dans ce cas, les coquilles sont retrouvées brisées au bord des plages).

Les espèces les plus abondantes dans les niveaux archéologiques à Acoua sont celles qui se récoltent facilement le long du littoral, contre les rochers, à marée basse. Lors des marées à plus forte amplitude, des espèces comme des *lambis*, *tridacnae* ou triton étaient collectées. Très souvent, les individus ont été ramassés avant d'atteindre leur âge adulte, signe d'une récolte systématique des coquillages, sans recherche de gestion de la ressource, ce qui peut expliquer les variations des quantités fournies selon les couches archéologiques : certaines espèces, surexploitées, disparaissant de la séquence stratigraphique. Les plus grands individus ont leur coquille volontairement brisée

⁴⁴³ Les déterminations ont été réalisées à partir de l'ouvrage de Deus, Richard et Verneau, 2013.

pour extraire le mollusque.



Neritidae Nérites



Monodonta nebulosa (Trochidae)



Turbo argyrostomus



Cerithiidae Cérithes



Lambis truncata truncata



Harpago chiragra arthritica (à droite spécimen entier retrouvé dans le remplissage de la sépulture 34, Antsiraka Boira, fouille de 2014.



Figure 293 Coquillages consommés sur les sites d'Acoua, clichés M. Pauly 2011-2014.



Muricidae



Tectus virgatus (Trochidae)



Ranellidae



Cypraeidae Porcelaines



Cassidae



Strombidae Cocomurex decorus decorus

Figure 294 Coquillages consommés sur les sites d'Acoua, clichés M. Pauly 2011.



Anadara antiquata (Arcidae)



Ostreidae huîtres



Mytilidae Moules



Lucinidae



Ranellidae

Figure 295 Coquillages consommés sur les sites d'Acoua, clichés M. Pauly 2011-2014.



Tridacna Maxima (Tridacninae) Bénitier



Turbo marmoratus (Turbinidae) Turbo, à gauche cuiller en nacre (dépotoir d'Agnala M'kiri),

Figure 296 Coquillages consommés sur les sites d'Acoua, clichés M. Pauly 2011.

Toutes les espèces ne sont pas représentées parmi les rejets alimentaires du dépotoir d'Agnala M'kiri : les cônes en sont par exemple quasiment absents et n'ont été rencontrés que sur le site d'Antsiraka Boira (genre *Conidae*). Ces coquillages n'étaient pas nécessairement destinés à l'alimentation puisqu'ils sont traditionnellement utilisés comme jeu de toupie par les enfants. Enfin, les huîtres et moules ne se rencontrent que dans les niveaux datés des XIII^e-XIV^e siècles et sont peu présentes à Antsiraka Boira. On ne retrouve pas à Acoua de grandes accumulations de coquilles d'*arcae* et d'*anadarea*, espèces consommées en très grande quantité sur les sites de Majicavo, Koungou et Dzaoudzi où des dépôts coquillers significatifs ont été retrouvés.

BILAN ET PERSPECTIVES

I. Chronologie et évolution de l'occupation humaine à Acoua entre les XII^e et XVII^e siècles

1. Phase 1, v1100-1250

En l'état actuel de nos recherches, les plus anciens niveaux archéologiques observés à Acoua attestent d'une occupation humaine qui s'inscrit au cours du XII^e siècle. Les résultats de certaines datations C¹⁴ n'excluent cependant pas la possibilité d'une occupation humaine qui débiterait dès le XI^e siècle, mais le mobilier archéologique associé à ces premiers niveaux ne permet pas aujourd'hui de l'affirmer.

La zone funéraire d'Antsiraka Boira et les premiers niveaux d'occupation du site d'Agnala M'kiri documentent cette première phase d'occupation. Le mobilier céramique, rattaché à la tradition Hanyoundrou, permet de soutenir l'hypothèse d'une occupation synchrone de ces deux sites, au moins jusqu'au début du XIII^e siècle. Le site d'Antsiraka Boira conserve une première phase d'occupation domestique caractérisée par des rejets détritiques et des preuves d'activités artisanales, mais il semble que la fonction funéraire l'ait emporté assez vite, faisant probablement de cet endroit la nécropole du village d'Acoua durant la phase 1. En revanche, le site d'Agnala M'kiri présente une continuité d'occupation jusqu'à son abandon au cours de la période moderne, ce qui suppose que ce site ait accueilli la principale implantation villageoise.

L'accès aux ressources en eau pourrait expliquer le choix de cette organisation spatiale. Si le plateau d'Antsiraka Boira, dominant la plage de Vato Madiniki, assure un contrôle et un accès aisé au lagon et à ses ressources, l'absence de source d'eau permanente à proximité a certainement constitué un handicap au développement d'une occupation villageoise pérenne. En revanche, le promontoire d'Agnala M'kiri, proche de rivières et d'une source permanente, offre un cadre beaucoup plus propice à l'installation humaine.

Les plus anciennes traces d'occupation sur le site d'Agnala M'kiri ont été repérées à l'extrémité sud du promontoire, sur une superficie d'un hectare où devait s'être établi un premier hameau. Les accumulations détritiques à l'extrémité du promontoire (nettement visibles après le pont) témoignent de cette première implantation. Bien que très peu de structures relevant de la phase 1 aient pu être fouillées, l'habitat semble à cette époque employer exclusivement des matériaux périssables. Un niveau rubéfié, observé à plusieurs reprises, caractérise les dépôts

archéologiques de la phase 1 et témoigne d'un probable incendie accidentel du village au cours du XII^e siècle.

Durant la phase 1, le mode de vie est celui d'une population d'agriculteurs, pêcheurs et éleveurs. Les ressources halieutiques (pêche et ramassage de coquillage) constituent le principal apport de protéines, le bétail n'étant que très rarement consommé au vu des dépôts détritiques de cette phase. Les activités artisanales constituent une part importante de l'économie domestique (production textile, céramique et métallurgie du fer) subvenant aux besoins de la communauté villageoise.

Malgré la faiblesse numérique de cette communauté, celle-ci est intégrée dans les réseaux marchands et a accès à des biens importés. Si la vaisselle islamique (sgraffiato) est peu représentée, ce sont surtout les perles utilisées pour la parure des vêtements et la composition des colliers de cou qui sont les principaux témoins de ces échanges commerciaux⁴⁴⁴. Il est cependant difficile d'évaluer le degré de participation des villageois d'Acoua dans les échanges régionaux. Ces importations, en particulier la présence de vaisselle en chloritochiste malgache, attestent néanmoins de la permanence du réseau commercial mis en place dès la période Dembeni et connectant Madagascar au continent africain par les Comores. On ne retrouve plus, sur les sites mahorais de cette période, l'abondance en vaisselle d'importation qui caractérise le site de Dembeni et à moindre mesure, celui de Bagamoyo. Sans doute que la place de l'île, dans ce réseau commercial, s'est réduit au seul rôle d'escale de ravitaillement et que l'essentiel des cargaisons est désormais échangé dans les ports malgaches, en particulier Mahilaka qui prend alors son essor à partir du XI^e siècle. Les productions céramiques sur les sites de Mahilaka et d'Acoua présentent des similitudes stylistiques qui témoignent de connexions culturelles, commerciales et probablement migratoires. La présence, sur le site funéraire d'Antsiraka Boira, de deux sujets adultes aux incisives limées en pointe illustre également les flux migratoires en provenance de la côte africaine. Les connexions avec la côte swahili devaient également être significatives au vu des échanges commerciaux repérés par les preuves archéologiques. Malgré l'absence de résultats paléogénétiques, du fait d'un ADN mal conservé sur le site d'Antsiraka Boira, il apparaît certain que la population d'Acoua, dès l'origine, était certainement déjà très métissée, avec des apports à la fois malgaches et africains. Ce métissage

⁴⁴⁴ Cette observation rejoint, pour la même époque, la nature des échanges entretenus par les Swahili avec les sociétés de l'hinterland africain.

social explique certainement les processus d'hybridation culturelle observés dans les pratiques funéraires mises en évidence sur le site d'Antsiraka Boira.

2. La phase 2, v. 1250-1400

Cette phase d'occupation est principalement documentée sur le site d'Agnala M'kiri, les dépôts relatifs à cette phase étant très ténus sur le site d'Antsiraka Boira où ils relèvent d'une réoccupation diffuse du site après l'abandon de la nécropole.

Le fait archéologique marquant les débuts de cette phase est l'apparition des premières constructions maçonnées à Acoua, sur le site d'Agnala M'kiri. Ces premières constructions maçonnées répondent à des besoins communautaires (enclos villageois et mosquée), la construction maçonnée ne se développant progressivement pour l'habitat que dans un second temps.

L'enclos villageois maçonné qui entoure le site d'Agnala M'kiri, délimite une superficie de 3,5 hectares. La chronologie de la construction de cet ouvrage se situe à la charnière entre les XII^e et XIII^e siècles. En terme de culture matérielle, les productions céramiques locales sont caractérisées par l'abandon progressif de décors séculaires, notamment les impressions de coquillages, tandis que de nouvelles formes et décors apparaissent. On ne peut toutefois pas véritablement qualifier ces évolutions de rupture puisque celles-ci s'échelonnent tout au long du XIII^e siècle. Le mode de vie connaît cependant une évolution significative avec le développement du pastoralisme. Les dépôts archéologiques témoignent ainsi d'une alimentation de plus en plus carnée matérialisée par une nette augmentation des ossements d'ovins, caprins et zébus dans les dépôts détritiques.

Il existe très certainement une corrélation entre ces changements alimentaires et la construction de l'enclos villageois, qui, selon notre hypothèse, répond à une fonction d'enclos pastoral pour le rassemblement et la protection du cheptel. En effet, la superficie enclose est beaucoup plus étendue que l'emprise du village à cette période, une grande partie de cette surface étant très certainement réservée au parcage du cheptel. Dès lors, la prospérité du village n'a cessé d'augmenter durant la phase 2 et 3, illustrant ainsi l'impact de l'économie pastorale sur cette société. Il n'est pas impossible que les habitants d'Acoua participent au commerce régional du cheptel, en particulier en direction de Madagascar. En effet, l'importation de zébus à Madagascar depuis le monde swahili nécessite de s'appuyer sur des ports relais. Cette réalité semble être parvenue jusqu'à al-Idrîsî qui, au XII^e siècle, écrit au sujet de l'île d'*al-Anguna* (Anjouan ?) :

« Cette île offre également tout un réseau d'exploitations et de nombreux villages agricoles où l'on élève des bovins et où on cultive du riz. Le trafic commercial y est prospère et, chaque année, les négociants y arrivent en nombre avec toutes sortes de marchandises et de denrées soit pour y importer, soit pour les exporter », [Viré, 1984 : 21-22].

Il est très probable que l'enclos pastoral construit à Acoua, dont le franchissement s'effectuait par une porte tournée vers la mer, ait été conçu dans cet objectif de rassemblement du cheptel pour l'exportation. Le commerce du bétail, de part et d'autre du canal de Mozambique, aurait fondé la prospérité de cette communauté villageoise, ou du moins du groupe social possesseur de la terre.

C'est très certainement au début de la phase 2, voire dès la phase 1, que la mosquée d'Agnala M'kiri est bâtie. Celle-ci occupe une position excentrée à l'intérieur du village, quasiment en limite du promontoire, côté lagon. Cette situation ne doit rien au hasard car, comme observée ailleurs aux Comores ou sur la côte swahili, la mosquée constitue un signal envoyé aux négociants étrangers qui savent dès lors qu'ils sont en présence d'une communauté adhérant à l'islam et avec laquelle les échanges commerciaux pourront s'effectuer selon des principes moraux partagés⁴⁴⁵. L'architecture de cette mosquée, avec sa salle de prière surélevée, ainsi que la technique de construction employant des briques de corail sont clairement d'inspiration swahili. Dans la mesure où les sépultures d'Antsiraka Boira témoignent de l'islamisation des habitants d'Acoua dès la phase 1, on peut se demander si cette mosquée ne relève pas déjà de cette phase. Le remblai apporté pour la surélévation de la salle de prière contient en effet exclusivement des tessons relevant de la phase 1 ce qui n'exclut pas une construction rattachée au XII^e siècle pour sa première phase d'aménagement.

Durant la phase 2, qui se prolonge tout au long du XIV^e siècle, la prospérité du village d'Acoua ne va cesser de croître. La porte de l'enclos pastoral est reconstruite à plusieurs reprises durant cette phase. La fonction de cet enclos, qui délimite à partir du XIV^e siècle un espace

⁴⁴⁵ Al-Idrîsî décrit en des termes peu flatteurs les Malgaches qui mènent des actions de piraterie, et par conséquent devaient être redoutés des négociants étrangers : « Ce sont des méchants et agressifs, toujours armés où qu'ils aillent ; ils se lancent fréquemment avec leurs embarcations à l'assaut des navires marchands, en pillent le fret et les vivres et interdisent à leurs occupants de débarquer chez eux », Viré, 1984 : 22-23. On comprend comment les groupes malgaches islamisés tirèrent profit d'une situation en tant qu'intermédiaires commerciaux.

entièrement occupé par de l'habitat, semble alors évoluer vers celle d'un enclos villageois. Certainement qu'avec l'essor démographique, l'emprise villageoise a connu une expansion à l'intérieur des limites de l'enclos pastoral. Dès lors, la porte de l'enclos ne répond plus à la seule fonction de contrôle du passage des troupeaux, mais prend une dimension symbolique en tant qu'entrée solennisée du village. Ceci explique certainement les reconstructions successives de cette porte tout au long du XIV^e siècle jusqu'à son état final où ses maçonneries sont recouvertes d'un bel enduit de mortier de chaux, technique alors réservée aux bâtiments de prestige.

Si l'essentiel du tissu villageois semble avoir été caractérisé par un habitat en matériaux périssables (responsable des dépôts de terre noire que nous avons observés régulièrement sur le site d'Agnala M'kiri), la partie sud du promontoire, à l'emplacement du hameau des origines, voit l'émergence d'un quartier d'habitat en pierre dans le voisinage de la mosquée. Au cours de la phase 3, cet habitat privilégie encore massivement les matériaux périssables, toutefois, certaines techniques de construction innovantes font leur apparition. Ainsi des solins maçonnés apparaissent pour soutenir les murs pignons d'habitations rectangulaires qui sont encore de taille modeste. Une épaisse couche de sable ou un jeté de mortier de chaux constituent les aménagements des niveaux de circulation intérieurs. On assiste ainsi à Acoua, au cours du XIV^e siècle, à une première manifestation dans l'habitat de l'existence de distinctions sociales, qui se renforceront durant la phase suivante.

La culture matérielle de la phase 2 semble être influencée par le rayonnement culturel de la côte swahili, et en particulier de Kilwa. L'architecture en pierre constitue une influence évidente du monde swahili mais celle-ci se mesure également sur les productions céramiques locales. À l'image de la Husuni Modelled Ware produite à Kilwa au XIV^e siècle, la céramique locale est alors caractérisée par des récipients carénés décorés de motifs appliqués en relief. Par l'intermédiaire du réseau commercial swahili, les villageois d'Acoua ont accès à la vaisselle importée du nord de l'océan Indien (« noire et jaune » yéménite et céladon chinois). Les rares perles en verre rouge opaque associées à ces niveaux témoignent des importations depuis l'Inde, dont les tissus devaient constituer une part importante. Les contacts avec Madagascar se poursuivent comme l'indique le commerce des récipients en pierre ollaire et certaines céramiques d'origine malgache retrouvées à Acoua. Il est alors très probable que le village d'Acoua ait entretenu des échanges commerciaux avec les communautés antalaotsy du nord-ouest de Madagascar, en particulier avec le site portuaire de Kingany, florissant aux cours des XIV^e-XV^e siècles, [Vérin, 1975]. La phase 2 est donc celle

qui voit à Acoua l'apparition de distinctions sociales détectées dans l'habitat dans un contexte de poursuite de l'implication du village d'Acoua dans les réseaux marchands traversant le canal de Mozambique.

3. La phase 3 (XV^e siècle)

Cette phase a été documentée sur le site d'Agnala M'kiri dans le quartier des notables. Les niveaux d'abandon de la porte de l'enclos villageois semblent également s'y rapporter. La culture matérielle de cette phase est caractérisée par l'apparition d'une typologie céramique nouvelle relevant de la culture Tsingoni.

Durant cette phase, la mosquée, certainement endommagée par un incendie, d'après les traces rubéfiées qui ont pu être observées, voit ses maçonneries reprises au cours d'une restauration. Un édicule, correspondant probablement à une sépulture maçonnée, est construit au nord de cette mosquée. L'habitat, dans le voisinage de celle-ci, connaît alors, durant cette phase, une profonde mutation marquée par la construction de grandes demeures en pierre structurées à l'intérieur d'enclos familiaux maçonnés. Des pièces d'habitation sont construites, peut-être également dans le but de stocker certaines denrées.

Dans la principale habitation étudiée, une salle, caractérisée par des banquettes maçonnées (*baraza*), occupe une position centrale dans cet espace domestique. Cet ensemble architectural présente des similitudes avec d'autres sites de l'aire culturelle swahili, en particulier au nord-ouest de Madagascar en contexte Antalaotsy. Sur le site d'Ambariotelo, une île de la baie d'Ampasindava proche de Mahilaka, Pierre Vérin a fouillé un habitat, estimé des XVI^e –XVII^e siècles, présentant une salle à banquettes maçonnées comparable à celle fouillée à Acoua. Sur ce site, Vérin a observé une surélévation du sol intérieur des habitations obtenue par l'apport d'un hérisson de pierres, [Vérin, 1986 :146]. À l'embouchure de la baie de Boeny, au sud de Mahajanga, le site de Kingany I, daté du XV^e-XVI^e siècle, présente un habitat aisé en pierre délimité par un enclos maçonné. En saillie de cet enclos, une construction se divise en deux pièces dont l'une, interprétée comme une salle de bain, présente également une banquette maçonnée, [Vérin, *ibid.* : 162-163]. Sur les sites comoriens, les banquettes maçonnées sont généralement placées à l'extérieur des habitations, par exemple à Mohéli sur le site de Mwali Mjini, [Chanudet, 1988 : 405-408, 1991 : 31-32]. Ces *baraza* caractérisent les places publiques aux Comores et l'honneur d'y siéger est scrupuleusement réservé aux citoyens ayant accompli le cursus des honneurs traditionnels.

La division de l'espace domestique en une succession de petites pièces est présente dans le plan traditionnel de la maison swahili. La fonction de ces pièces n'est pas seulement liée à l'habitat, certaines pouvant être dédiées au stockage des produits destinés au commerce⁴⁴⁶. Certaines sources de la période moderne nous renseignent sur la partition de l'habitat aristocratique à l'intérieur de l'enclos familial. En 1704, John Pike livre une description détaillée de la maison d'un noble anjouanais divisée entre une aile principale dédiée à l'habitation des maîtres et une autre, à l'opposé de la cour, matérialisée par un abri plus rudimentaire, réservée au lieu de vie et de travail des esclaves domestiques, [Sauvaget, 2000 : 196-197].

L'existence de deux coffrages rectangulaires appuyés contre les murs extérieurs de chacune des grandes habitations interroge. Celui qui a pu être étudié à la fouille est soigneusement recouvert d'un enduit, mais ne présente pas de fond étanche pouvant justifier une interprétation comme bassin. Malgré le fait que nous n'ayons pas pu le vérifier à la fouille, il est très probable qu'il s'agisse ici de sépultures maçonnées. Dans ce cas, celles-ci participeraient à la consolidation du statut des propriétaires de l'habitation, rattachés au prestige d'un ancêtre fondateur. Les données ethnographiques relèvent, par ailleurs, l'usage ancien d'inhumer les morts dans l'espace domestique comme étant un ancien privilège des nobles [Blanchy, 1990 : 30].

En définitive, à Acoua, la phase 3, centrée sur le XV^e siècle, constitue une période qui connaît le renforcement des distinctions sociales qui se manifestent sans ambiguïté par l'apparition d'un quartier d'habitat élitaire en pierre⁴⁴⁷ transformant profondément le paysage villageois jusque

⁴⁴⁶ Cette dualité de la maison swahili, comme lieu de résidence et de stockage de biens échangés, a été bien mise en évidence sur le site de Songoro Mnara, également daté du XV^e siècle, [Wynne-Jones et Fleisher, 2013].

⁴⁴⁷ Les sites ayant livré de l'habitat en pierre sont peu nombreux à Mayotte. Proche d'Acoua, le site de Mtsamboro-Mjikura présente des vestiges d'un quartier d'habitation en pierre. Cet habitat, occupant un demi-hectare est assez dense, structuré autour de deux pôles que sont l'ancienne mosquée et un tertre composé des ruines d'une construction à étage, interprétée comme un ancien palais. En grande partie recouvert par l'urbanisme actuel, cet ensemble urbain a été étudié par Henri Liszkowski en 1996 qui a relevé les arases de nombreuses constructions en pierre. Une section de cet ensemble urbain a fait l'objet de fouilles mettant au jour un bâti en pierre divisé en plusieurs pièces dont le sol et murs étaient recouverts d'un solide enduit de chaux. Le mobilier associé se compose de nombreux rejets alimentaires et d'un assemblage de tessons de la phase Tsingoni, similaires à ceux mis au jour sur le site de Soulou-Mtsanga Guini. Des importations européennes

là dominé par l'habitat en matériaux périssables. Ce modèle architectural qui s'inspire de l'organisation de l'habitat traditionnel (en particulier l'organisation de l'espace domestique structuré à l'intérieur d'un enclos familial et d'une cour), exprime une fonction symbolique forte en inscrivant le statut de ses propriétaires dans le paysage villageois. Paradoxalement, le mobilier importé est quasiment absent des niveaux archéologiques de cette phase et il est difficile d'appréhender l'implication de ces élites dans le commerce. Il n'existe donc pas à Acoua de corrélation entre l'augmentation de la richesse des élites et l'accès à des biens matériels détectables par l'archéologie (vaisselle importée). On peut supposer cependant que les réseaux économiques mis en place durant la phase 2 se sont maintenus au cours du XV^e siècle. Le commerce de produits n'ayant pas laissé de traces archéologiques (commerce du riz, des tissus voire même la traite des esclaves) pourrait expliquer la prospérité de ces élites locales. On pourrait également envisager l'hypothèse que les facteurs économiques ayant conduit à l'essor de la communauté villageoise entre les XIII^e et XIV^e siècles, ne sont plus présents au XV^e siècle, et que malgré la construction

(bouteille oignon et fragments de pipe en porcelaine blanche) apportent une datation intéressante de la chronologie de l'occupation centrée sur le XVII^e siècle [Liszkowski, 2000b : 378-382].

À Tsingoni, le diagnostic de l'INRAP, réalisé sur les extérieurs de la mosquée du Vendredi, a révélé l'existence de niveaux d'habitat se rattachant aux XIV^e-XV^e siècles. Ceux-ci livrent, comme à Acoua, de la céramique locale à décors modelés. Ces niveaux présentent une succession d'aménagements de sol en mortier de chaux ou en terre battue en association avec des trous de poteaux suggérant ici des élévations non maçonnées. Au nord de la mosquée, un sondage a révélé la présence de murs maçonnés extérieurs à la première mosquée associée à des fosses-silos, [Jeguzo *et al.*, 2017 : 170-171].

Lors d'une fouille de sauvetage urgent organisée sur le chantier du Poste de Commandement de Sécurité de la préfecture à Dzaoudzi en 2011, les sondages mécaniques ont fait apparaître des niveaux archéologiques anciens. Ces niveaux datent essentiellement des XIV^e-XVIII^e siècles, les plus anciens relevant de la phase culturelle Hanyoudrou. Un sondage effectué sur les premiers niveaux d'occupation a livré les arases d'une construction aux murs en torchis revêtus d'un enduit à la chaux et disposés sur un solin de dalles de beach-rock. Plusieurs niveaux de sol ou d'aménagement des niveaux de circulation intérieur ont été reconnus, composé d'une couche de gravillon corallien, de terre battue et d'un jeté de mortier, [Jacquot *et al.*, 2011].

Des structures domestiques maçonnées ont été identifiées ailleurs sur d'autres sites de Mayotte (Mitseni, Mbwanatsa, etc.) mais en l'absence de fouilles, il est difficile de se prononcer sur la chronologie de ces constructions.

de grandes demeures aristocratiques, la phase 3 amorce d'une certaine manière le déclin observé durant la phase 4.

4. La phase 4 (XVI^e-XVII^e siècles)

Cette phase, observée sur le site d'Agnala M'kiri, est caractérisée par des niveaux d'abandon du site. Il s'agit de dépôts détritiques associés au niveau de destruction du bâti de la phase 3, suggérant une occupation diffuse sur ce site après l'abandon du quartier des notables. Le mobilier de cette phase relève de la tradition Tsingoni qui a pu être documentée sur d'autres sites de Mayotte occupés au XVII^e siècle (en particulier le site de Soulou-Mtsanga Guini⁴⁴⁸).

Si la culture matérielle offre une continuité avec la phase 3, l'abandon des demeures aristocratiques marque une rupture très nette avec les phases précédentes. Acoua semble alors connaître une déprise démographique importante qui conduit à l'abandon définitif du site d'Agnala M'kiri après cinq siècles d'occupation continue. La refondation du village au sud de la plaine côtière, à son emplacement connu depuis le XIX^e siècle semble se situer chronologiquement dans la continuité de l'abandon du site d'Agnala M'kiri.

⁴⁴⁸ Liszkowski, 2002.

Tableau 4 bilan analytique des phases d'occupation des sites d'Acoua.

Phase	chronologie	tradition culturelle	structures archéologiques			
			Antsiraka Boira	Agnala M'kiri		
				Enclos villageois	Mosquée	Quartier des notables
4	XVI ^e - XVII ^e siècles	Tsingoni			niveaux d'abandon	niveaux d'abandon
3	XV ^e siècle	Tsingoni ancien	occupation diffuse (clôture, construction en matériaux périssables)	destruction de la porte	reprise des maçonneries de la mosquée et construction d'une sépulture maçonnée	construction des grandes habitations
2	2b à 2c	Acoua		réaménagements successifs de la porte de l'enclos	première phase de construction de la mosquée	structures d'habitat antérieures à l'aile d'habitation
	2a	vers 1200		Hanyoundrou tardif		
1	XII ^e siècle	Hanyoundrou	période d'activité de la nécropole	premiers niveaux d'occupation		

II. La contribution des sites archéologiques d'Acoua à l'étude du sud-ouest de l'océan Indien

1. La question de l'existence d'un fond culturel proto-malgache à Mayotte durant la période Dembeni

Si les études linguistiques de la langue malgache et plus récemment la phylogénétique des populations permettent de dresser des modèles explicatifs sur l'origine des Malgaches, la recherche archéologique reste confrontée à la difficulté de pointer les preuves d'une présence austronésienne ancienne dans l'ensemble géographique comoro-malgache. Certes, une approche reposant essentiellement sur l'analyse des productions céramiques, a permis de reconnaître des faciès culturels propres à Madagascar et aux Comores dès la fin du premier millénaire, mais il n'a jamais été possible de rapprocher cette culture matérielle avec les productions indonésiennes contemporaines. Ainsi, Henry Wright déclare en 1993, après vingt années de recherches aux Comores comme à Madagascar : « Although it is likely that the first Malagasy settled in Madagascar and perhaps the African coast during this time, archaeological evidence is lacking », [Wright, 1993 : 659]. Cette même constatation est réalisée par Robert Dewar à Madagascar, où la culture matérielle mise au jour sur les sites datés du premier millénaire n'apporte pas la preuve formelle d'une présence « indonésienne », [Dewar, 1997]⁴⁴⁹. Plus récemment, Noémie Martin en étudiant les productions céramiques de l'ensemble comoro-malgache a été confrontée à cette même difficulté d'isoler des traits stylistiques pouvant se rattacher définitivement au monde austronésien, [Martin, 2011]⁴⁵⁰. Si l'analyse des productions céramiques permet d'identifier des chrono-typologies caractérisant des traditions régionales, cette méthode reste de fait limitée pour retracer l'histoire culturelle, les productions céramiques ne pouvant à elles seules définir la culture d'une société ancienne⁴⁵¹. En d'autres termes, une approche uniquement centrée sur les productions céramiques ouvre la porte à de nombreuses surinterprétations⁴⁵². Au-delà des traditions culturelles déterminées par l'étude des productions

⁴⁴⁹ Cité par Beaujard, [Beaujard, 2003 : 78].

⁴⁵⁰ La filiation des décors comoriens employant les impressions de coquillage marin *anadara* ou *arca* est particulièrement débattue.

⁴⁵¹ L'approche méthodologique est peut-être à remettre en question : alors même que des processus de métissage social et culturel entre Austronésiens et Africains interviennent dès les premiers contacts, donnant naissance à une culture originale, celle des proto-malgaches, émancipée de ses aires culturelles d'origines, n'est-il pas alors illusoire de rechercher les preuves d'une présence « austronésienne » ?

⁴⁵² Pour une histoire culturelle développée à partir des seules évolutions de la céramique locale, voir Liszkowski 2011 : 646-647. La principale faiblesse de cette démarche est l'association discutable entre population et production céramique, ce qui laisserait entendre que chaque

céramiques, il convient d'élargir le spectre de la recherche à d'autres types de témoins archéologiques, en particulier des structures (bâti, funéraire, étude des dépôts détritiques) qui ne peuvent être appréhendées que par la fouille de sites stratifiés. Ainsi, pour la période Dembeni, des fouilles d'emprise limitée mais riches en nouvelles données ont permis d'apporter des résultats significatifs. L'étude des technologies de ventilation forcée des fours a ainsi été fructueuse : à partir des structures d'un four à chaux du XI^e siècle, fouillé en 1981 à Bagamoyo, Allibert est parvenu à établir une comparaison avec les technologies de ventilation forcée traditionnellement en usage à Madagascar et de filiation austronésienne, [Allibert, 1992]. Sur la base de cette observation, il a été envisagé la présence d'une technologie similaire sur le site de Dembeni, employée pour la ventilation forcée des fours métallurgiques, [Allibert *et al.*, 1993]⁴⁵³. L'étude des dépôts détritiques sur le site de Dembeni a permis de déceler l'implication de ce site dans les réseaux d'échanges régionaux, mettant en lumière ses connexions avec les communautés humaines disséminées le long des côtes malgaches, [Allibert *et al.*, 1989]. Récemment, une étude archéobotanique a mis en évidence une signature austronésienne parmi les plantes cultivées à Madagascar et aux Comores à la fin du premier millénaire, [Crowther *et al.*, 2016]. Aussi, si des influences austronésiennes aux Comores au tournant du premier et deuxième millénaire ne semblent guère pouvoir être remises en doute, ainsi que le rôle de l'archipel comme pivot assurant le prolongement du couloir swahili en direction de Madagascar, des interrogations demeurent cependant sur les processus d'hybridation culturelle et de métissage intervenus localement entre les sociétés africaines et les migrants austronésiens. Parallèlement à ces interrogations, les modèles génétiques et linguistiques envisagent des scénarios complexes sur les circonstances de la rencontre entre des groupes africains et austronésiens. Il convient de replacer l'archipel des Comores durant la période Dembeni dans ces réflexions, soulevant une question essentielle : l'archipel des Comores constitue-t-il, sans doute avec le nord de Madagascar, l'un des creusets dans lequel s'est élaborée la culture proto-malgache ?

Notre contribution, dans le domaine des pratiques funéraires du début du deuxième millénaire, s'inscrit dans ces débats. La population venue s'établir à Acoua autour des années 1100, présente une culture matérielle qui se situe dans la continuité avec la culture Dembeni.

changement stylistique est le résultat d'une migration humaine. Il suffit de garder à l'esprit, pour prendre ses distances avec cette démarche, que le multilinguisme présent actuellement à Mayotte échapperait totalement aux chercheurs s'ils ne se basaient que sur l'étude de la culture matérielle.

⁴⁵³ Allibert a alors émis l'hypothèse d'une recherche de main d'œuvre africaine par des Austronésiens pour les besoins des activités métallurgiques [Allibert, 2003].

Les inhumations étudiées sur le site funéraire d'Antsiraka Boira témoignent de filiations culturelles partagées entre le monde africain bantou et le monde malgache⁴⁵⁴. Ainsi, les sépultures à mobilier sont très fréquentes dans le contexte culturel de l'Afrique australe et pourraient relever d'un emprunt ancien aux sociétés bantou de l'âge du fer. La découverte, en 2017, de deux squelettes de femmes dont les incisives ont été limées en pointe, suggère en effet l'existence de flux migratoires entre le continent africain et l'archipel des Comores. Cette pratique, qui n'a pas été observée sur les autres adultes de ce site, nous invite à privilégier l'hypothèse de l'assimilation de ces femmes d'origine africaine dans cette communauté villageoise, leurs sépultures partageant, pour le reste, les mêmes caractéristiques que les autres sépultures (cercueil en bois, parure de perles, dépôt d'une fusaiöle dans la main droite). D'autre part, les points communs observés entre Antsiraka Boira et la nécropole de Vohémar militent très sérieusement en faveur d'une aire culturelle commune partagée entre le nord de Madagascar et l'archipel des Comores, hypothèse qui nécessitera néanmoins l'étude d'autres nécropoles anciennes à Madagascar pour être étayée. Il apparaît toutefois certain que l'usage de contenants mortuaires à Mayotte est une donnée déterminante renvoyant ici à la culture malgache, et par la même constitue une signature culturelle austronésienne. La présence de conque marine traversière dans ce contexte funéraire renvoie également à cet ancien héritage culturel austronésien. L'un des principaux questionnements qui subsiste, et qui ne sera certainement résolu qu'à la lumière de découvertes archéologiques futures, est d'établir si ces pratiques funéraires résultent de nouvelles installations à Mayotte depuis Madagascar au cours du XII^e siècle ou, au contraire, si ces pratiques encore décelables à Antsiraka Boira au XII^e siècle, sont les derniers échos d'un fond culturel proto-malgache qui nous renseigneraient ainsi sur le premier peuplement de Mayotte durant la période Dembeni (IX^e-XI^e siècles)? Dans le premier cas, et bien que la culture matérielle du XII^e siècle soit dans la continuité de celle de la phase Dembeni, cette hypothèse de l'installation d'une nouvelle population est à évaluer. Elle fournirait ainsi des éléments de réponse à la question de l'ancienneté de la profondeur historique des villages de parler malgache kibushi à Mayotte. Enfin, dans la seconde hypothèse renvoyant à un fond culturel plus ancien et encore décelable malgré l'islamisation, ces filiations partagées entre le monde bantou et austronésien trouveraient alors du sens dans le contexte de

⁴⁵⁴ On relèvera ainsi l'importance accordée aux perles tant à Madagascar qu'en Afrique australe : l'usage des ceintures de perles, comme objets de sensualité, est une pratique commune aux Comores comme au Mozambique, les populations de la province du cap Delgado en font actuellement un usage à la fois érotique mais également magico-religieux comme amulette, [Madiquida, 2007 : 58]. Pour l'usage magico-religieux des perles à Madagascar, nous renvoyons vers l'étude qui en a été faite par Solange Bernard-Thierry [Bernard-Thierry, 1959].

l'élaboration de la culture proto-malgache. On regrettera que les analyses paléo-génétiques entreprises sur les squelettes anciens de ce site n'aient pas, à ce jour, révélé un ADN exploitable qui aurait permis de mesurer le degré de métissage de cette population⁴⁵⁵.

2. La pénétration de l'islam dans les sociétés comoriennes post-dembéniennes

En l'état des connaissances actuelles, l'intégration de l'archipel des Comores dans les réseaux marchands de l'océan Indien dès la période Dembeni n'exclut pas la possibilité de contacts entre des musulmans et les sociétés comoriennes dès le IX^e siècle. En revanche, les plus anciennes preuves formelles de l'islamisation des Comores ne sont documentées par l'archéologie qu'à partir des XI^e-XII^e siècles. Cette chronologie, nous l'avons vue, s'inscrit dans un mouvement généralisé de conversion à l'islam des sociétés africaines swahili et sahéliennes. La question de l'islamisation des sociétés africaines ouvre des débats sur les processus culturels qui accompagnent ces conversions. Les preuves archéologiques, rassemblées au Kenya et en Tanzanie par Mark Horton, tendent à souligner le caractère homogène et normé de l'islam pratiqué dans le monde swahili, permettant même d'envisager quelles confessions musulmanes pouvaient être présentes avant l'adhésion généralisée à l'islam sunnite chaféite. Ce tableau de l'islamisation de l'Afrique de l'Est est néanmoins discuté par les spécialistes de l'Afrique sahélienne, tel Timothy Insoll, qui envisagent une pratique de l'islam plus hétérogène⁴⁵⁶. À l'image de la conversion des sociétés sahéliennes qui s'accompagne de la coexistence de l'islam au côté des croyances africaines traditionnelles, voire même de l'existence de processus syncrétiques, des phases similaires de conversion sont envisagées pour le monde swahili. Nos résultats à Antsiraka Boira apportent ainsi une contribution à ce débat en attestant de l'existence au XII^e siècle, à mi-chemin entre les mondes malgache et swahili, de pratiques funéraires qui relèvent de l'adaptation de la norme musulmane à des pratiques locales. Cette association des gestes funéraires ne laisse ici peu de doute sur le caractère syncrétique de ces pratiques. Il est cependant à noter qu'en surface, ces sépultures se présentent comme des sépultures musulmanes classiques : ce syncrétisme relève alors probablement de ce qui est caché, invisible au premier regard, mais profondément ancré dans les représentations culturelles de cette société.

⁴⁵⁵ De telles analyses seraient aujourd'hui le seul moyen de pister une contribution de population d'Asie du Sud-Est parmi la population comorienne ancienne. Nous mettons bien-sûr en garde contre une possible dérive qui ferait l'amalgame entre langue et patrimoine génétique.

⁴⁵⁶ Récemment, Thomas Vernet a rappelé le caractère hétérogène des processus d'islamisation en Afrique subsaharienne et s'interroge sur la diversité des pratiques de l'islam dans le monde swahili, jusque là peu prise en compte par les chercheurs de la zone, [Vernet, 2017 a et b].

La conversion à l'islam, par ailleurs, n'est pas un processus linéaire, différentes étapes pouvant coexister et s'interpénétrer dans le temps ou dans l'espace, que ce soit à l'intérieur d'une population, d'une famille ou durant la vie d'un individu. L'acceptation de l'islam par les sociétés d'Afrique de l'Est implique, de fait, un panel de situations nombreuses et complexes : au côté d'une pratique musulmane déjà très normée, comme observable dans les cités swahili entretenant des échanges anciens et soutenus avec le Moyen-Orient, d'autres espaces, d'autres sociétés peuvent développer des pratiques syncrétiques, comme par exemple aux Comores ou à Madagascar.

De fait, l'archéologie de l'islam à Mayotte laisse transparaître, à l'échelle insulaire, cette diversité des situations : les sites funéraires de Bagamoyo (Petite Terre) et d'Antsiraka Boira, malgré une période d'activité synchrone, présentent des standards funéraires différents. Si la norme funéraire musulmane est présente sur ces deux sites, seul Antsiraka Boira conserve en filigrane la trace de pratiques étrangères à l'islam. Un conservatisme religieux des populations villageoises de Grande Terre⁴⁵⁷ pourrait expliquer ces écarts. Bagamoyo, face à la rade de Dzaoudzi qui, de tout temps, a constitué l'un des principaux ports de Mayotte, serait l'un des points d'entrée de l'islam sur l'île, et cela, certainement, dès la période Dembeni. La question de la présence de l'islam sur le site de Dembeni avant le XI^e siècle n'a cependant pas trouvé de réponse définitive en l'absence de données funéraires pour les IX^e-XI^e siècles⁴⁵⁸. Il apparaît néanmoins que le XI^e siècle constitue une césure culturelle importante, caractérisée par la pénétration de l'islam dans toutes les strates de la société comorienne. Les plus anciennes sépultures musulmanes fouillées à Mayotte sur les sites de Bagamoyo, Antsiraka Boira ou encore récemment à Miangani⁴⁵⁹ livrent dans le remplissage supérieur des sépultures des coupelles à bord dentelé. Celles-ci n'ont d'ailleurs été mises au jour que dans ce contexte

⁴⁵⁷ Notre collègue Marine Ferrandis a ainsi reconnu au nord de Grande Terre, sur le site de Kangani-Miangani daté des XI^e-XII^e siècles, des pratiques funéraires comparables à celles observées sur le site d'Antsiraka Boira, [Ferrandis, 2018].

⁴⁵⁸ Contrairement aux sites de la période Hanyoundrou, aucun marquage ne signale dans le paysage la présence de sépultures d'où la difficulté à étudier par l'archéologie des sépultures se rattachant à cette période. Wright signale toutefois en Grande Comore, sur le site de Mbeni, la découverte de deux squelettes reposant sur le dos, tête au sud-est dont l'un d'entre eux, avait eu ses incisives retirées dans sa jeunesse, [Wright ; 1993 : 663]. Cette découverte qui évoque certains squelettes découverts sur le site de Bagamoyo à Mayotte, dans le secteur où les inhumations sont datées de la période moderne et relevant certainement d'un cimetière d'esclaves, interroge sur la chronologie de ces sépultures de Mbeni.

En outre, il a été noté sur les sites dembeniens que la consommation alimentaire de cette époque ne reflète pas un régime alimentaire observant les interdits alimentaires prescrits par l'islam, [Allibert et Vérin, 1996].

⁴⁵⁹ Ferrandis, 2018.

funéraire. Leur usage est débattu. Si ces coupelles ont été d'abord interprétées comme des brûle-parfums, cette hypothèse a été contrebalancée par les études physico-chimiques réalisées à l'initiative de Ferrandis sur les exemplaires découverts à Miangani, et qui attestent d'un dépôt d'offrandes alimentaires. Ces coupelles funéraires trouvent des parallèles dans le monde swahili, sur le site de Mtambwe Mkuu à Pemba, où des brûle-parfums sont signalés, [Horton et Middleton, 2000 : 51], ou parmi les pratiques funéraires actuelles des musulmans shiites de Bahreïn⁴⁶⁰. Ces données ouvrent des pistes de filiation intéressantes pour comprendre l'origine de l'islamisation de Mayotte, probablement d'influence shiite et véhiculée par le monde swahili.

Si des pratiques syncrétiques apparaissent sur les sites de Grande Terre au XII^e siècle, on observe à partir du XIII^e siècle un lissage de celles-ci selon la norme musulmane qui se traduit par l'abandon des dépôts funéraires⁴⁶¹ et une orientation plus stricte des sépultures selon un axe Est-Ouest. À Acoua, une évolution du rapport aux morts apparaît après l'abandon de la nécropole d'Antsiraka Boira. En effet, durant la phase 1, une distinction spatiale existe entre l'espace villageois (site d'Agnala M'kiri) et la zone funéraire occupant le site d'Antsiraka Boira. Cette stricte séparation entre l'habitat des vivants et les sépultures des morts s'atténue à partir des phases 2 et 3 durant lesquelles, les inhumations sont présentes directement aux abords du villages (sur le versant accédant à la plaine littorale depuis le promontoire d'Agnala M'kiri où de nombreuses découvertes fortuites de squelettes nous ont été signalées) et autour de la mosquée d'Agnala M'kiri. Le site d'Antsiraka Boira n'est cependant pas totalement abandonné, puisqu'il fait alors l'objet, jusqu'à récemment, d'un culte des esprits caractérisé par des dépôts d'offrandes au pied du grand rocher qui occupe le centre du site.

3. Mayotte et l'aire culturelle antalaotsy

Acoua, village de parler kibushi-kimaore, abrite certainement dès ses origines un peuplement malgache. La conversion de cette communauté malgache à l'islam dès le XII^e siècle puis l'adhésion de ses élites à un mode de vie marqué par l'urbanité à partir des XIV^e-XV^e siècles, permettent de décrire des processus culturels endogènes qui ne sont certainement pas étrangers à ceux qui contribuent, au nord-ouest de Madagascar, au développement des ports de

⁴⁶⁰ Information donnée par Insoll dans le cadre de l'exposition "Remembering the Dead in Bahraini Shia Cemeteries", Institute of Arab and Islamic Studies, University of Exeter, 2018.

⁴⁶¹ Ainsi, seules les sépultures du secteur le plus ancien (XI^e siècle) à Bagamoyo ont livré du mobilier funéraire (mais il s'agit seulement de coupelles en céramique dans le remplissage supérieur des fosses), les autres sépultures, qui pour les plus récentes datent de la période moderne, ne livrent aucun mobilier, [Allibert *et al.*, 1983, Courtaud *et al.*, 2015].

commerce musulmans tenus par les Antalaotsy. Notre recherche ouvre ainsi des pistes d'interprétation permettant de réévaluer la question de leurs origines.

Les Antalaotsy ou Antalaotses sont des malgaches islamisés que l'on rencontre aujourd'hui à Madagascar sur l'île de Nosy Bé, mais aussi à l'embouchure du fleuve Betsiboka sur la baie Betsiboka (notamment dans le village de Katsepy)⁴⁶². Ils sont également présents à Mayotte dans certains villages ruraux où ils s'y sont établis au début du XIX^e siècle, accompagnant le roi sakalava Andriantsouli dans son exil sur cette île. Le terme malgache Antalaotsy, « ceux de la mer », désigne de manière générique à Madagascar, toutes les populations venues d'outre-mer et s'applique aux populations métissées et musulmanes établies sur les côtes malgaches. Les Antalaotsy ont jadis joué un rôle essentiel dans le commerce maritime, profitant d'une situation de monopole dans les échanges entre Madagascar et la côte swahili. Il est en effet certain que les Antalaotsy actuels sont les descendants des populations qui vivaient dans les ports musulmans des baies de Baly, Boeny et de Mahajamba (voire d'Ampasindava) comme l'attestent les traditions antalaotsy, notamment celles recueillies par Guillain en 1845⁴⁶³.

Les Antalaotsy ont développé dans leurs comptoirs du nord-ouest de Madagascar une société mercantile comparable à celle caractérisant les cités swahili de la côte Est-africaine. En dehors des traditions antalaotsy recueillies au XIX^e siècle, leur histoire est documentée par des sources européennes de la période moderne. L'exploration de la côte nord-ouest de Madagascar par la flotte portugaise commandée par Tristan da Cunha en 1506 fournit une première description précise de ces villes décrites comme « arabes » dont la plus importante, Langany, où résidait un sultan, se situait dans la baie de Mahajamba sur l'îlot Nosy Manja⁴⁶⁴. Lorsque les Portugais s'emparent de Langany en 1506, ils y découvrent une belle ville en pierre abritant une quantité importante de riz, « il y avait tant de riz dans la ville que vingt navires n'eussent pas suffi à l'emporter » selon la relation de cette expédition par Afonso de Albuquerque,

⁴⁶² Les Antalaotra sont également signalés sur la côte Est de Madagascar parmi les Antemoro où ils constituent une caste sacerdotale chargée de la divination et des rites, [Deschamps 1960:52].

⁴⁶³ Toutefois, le terme Antalaotsy n'apparaît dans les sources européennes qu'au début du XVIII^e siècle, pour la première fois dans la vie du pirate Cornelius : « Tyloute ou Antylouts, métis d'Arabes et de Vaujimbass [Vazimbass] », [Grandidier, 1908 : 158, note2], cité par Philippe Beaujard, [Beaujard, 2012 : 129, note 444].

⁴⁶⁴ Le « Vieux Masselage » mentionné dans les sources européennes de la période moderne.

[Grandidier 1903 : 21]. La prospérité des Antalaotsy repose alors sur l'exportation du riz de Madagascar mais aussi sur la traite des esclaves que des boutres swahili de Malindi et Mombasa viennent échanger dans ces ports contre des étoffes indiennes, [Vernet, 2003]. Les Antalaotsy, musulmans, sont les intermédiaires obligés des négociants Swahili qui viennent commercer à Madagascar. On comprend alors que, très tôt, des liens culturels et familiaux s'établissent entre les Swahili et les Antalaotsy. À la charnière des XVI^e-XVII^e siècles, les conquêtes Sakalava mettent un terme à l'indépendance politique des Antalaotsy : en 1599, l'îlot de Langany est conquis puis abandonné. Le monopole commercial des Antalaotsy n'est toutefois pas remis en cause par les rois sakalava et le nouveau comptoir antalaotsy en Baie de Boeny, sur l'îlot d'Antsoheribory, prospère à partir du XVII^e siècle. Connu sous le nom de « Nouveau Masselage » ; il est visité en 1614 par le missionnaire jésuite Luis Mariano qui y décrit une ville d'environ 7000 habitants prospérant de la traite des esclaves originaires des hauts plateaux de Madagascar. Les liens avec les rois sakalava sont très étroits. Comme le rappelle Pierre Vérin, un *modus vivendi* s'est établi entre Sakalava et Antalaotsy : aux premiers le pouvoir politique, aux seconds la maîtrise des échanges commerciaux avec les étrangers, [Vérin, 1990 : 71]⁴⁶⁵.

La vitalité des ports antalaotsy qui transparait des descriptions portugaises du début du XVI^e siècle soulève la question de l'ancienneté de ces établissements. Les sites archéologiques rattachés aux Antalaotsy ont été inventoriés et étudiés par Pierre Vérin, [Vérin, 1975, 1986]. Une datation de ces sites a permis d'établir une chronologie de l'essor des établissements antalaotsy : le site d'Antsoheribory, l'ultime capitale des Antalaotsy dans la baie de Boeny, est daté des XVI^e-XVIII^e siècles ; le site de Langany en baie de Mahajamba, pillé par les Portugais en 1506 et abandonné en 1599, aurait été fondé au XV^e siècle. Kingany, à l'entrée de la baie de Boeny, est clairement le site antalaotsy le plus ancien, comportant des niveaux archéologiques remontant au XIV^e siècle. On peut légitimement s'interroger sur la filiation de ces sites islamiques avec le site archéologique de Mahilaka, en baie d'Ampasindava, occupé du XI^e au

⁴⁶⁵ Cette symbiose ne survit pas à la disparition du royaume sakalave lors des conquêtes de Radama. Lors de son exil pour Mayotte, Andriantsoly est accompagné par de nombreux Antalaotsy. On retrouve leurs descendants actuellement dans les villages ruraux de Poroani et de Ouangani, mais également jadis dans le quartier de Malamanga à Passamainty. Encore aujourd'hui, les liens familiaux entre les Antalaotsy de Mayotte et ceux vivant à Katsepy ne se sont pas rompus. La réorganisation de ces réseaux familiaux entre Mayotte et la région de Majunga explique la vitalité du commerce et de la navigation traditionnelle boutrière entre les Comores et Majunga aux XIX^e-XX^e siècles.

XIV^e siècle. Cette ancienne ville, occupant une dizaine d'hectares cernés par un rempart, présente, en son centre, une forteresse et les ruines d'une mosquée datée du XII^e siècle, la plus ancienne répertoriée à Madagascar. Chantal Radimilahy qui a fouillé ce site ne se prononce pas sur une filiation avec les comptoirs antalaotsy plus récents, [Radimilahy, 1998]. Toutefois, les traditions antalaotsy évoquent un déplacement de leurs ancêtres vers le sud, depuis la baie d'Ampasindava, si bien que l'abandon de Mahilaka pourrait être relié à la fondation puis l'essor des ports antalaotsy⁴⁶⁶.

Le mode de vie des Antalaotsy les rattache incontestablement aux Swahili avec lesquels ils partagent de nombreux traits culturels : établissements côtiers, société mercantile, mode de vie urbain développant une architecture en pierre et pratique de l'islam. Aussi est-il très fréquent, dans la littérature, de voir les Antalaotsy classés en tant que population swahili, l'appartenance au monde malgache étant mise en second plan. La langue des Antalaotsy (le kiantalaotsy), est très fréquemment présentée dans des publications comme étant une langue bantou, un rameau du swahili mâtiné de malgache⁴⁶⁷. Sur quoi repose cette interprétation ?

Les Antalaotsy ont contribué eux-mêmes à promouvoir cette origine étrangère : se revendiquant d'origine arabe, leurs traditions reprennent le mythe shirâzi de la migration d'Hassani dont ils seraient les descendants. Il faut également considérer que la toponymie des établissements antalaotsy reprend des noms swahili : Langany, Kingany, Boeny... et traduisent l'empreinte culturelle forte du monde swahili sur ces sociétés. Enfin beaucoup d'auteurs se sont appuyés sur le témoignage de Luis Mariano qui séjourne en 1614 dans la baie de Boeny. Il décrit l'usage de la langue « buqe » (malgache) par les populations de l'intérieur tandis que dans ces comptoirs la langue de Malindi y est parlée (le swahili), [Grandidier 1904 :21-22]. C'est sur la base de ce témoignage que nombre d'auteurs ont assimilé le kiantalaotsy à un dialecte swahili. C'est oublier que le swahili est une *linga franca* employée pour les échanges commerciaux et qu'elle était de fait naturellement parlée dans ces ports. C'est cependant l'observation de Gevrey, qui, en 1870, écrivait à tort que le ki-antalotsy parlé à Mayotte était la

⁴⁶⁶ Ce glissement vers le sud des activités commerciales pourrait être lié à une réorganisation des échanges régionaux : ces ports assurant une meilleure connexion avec les royaumes des Hautes Terre, en particulier l'Imerina qui connaît alors un essor démographique. On assiste à la même époque à l'essor de Vohémar, au nord-est de Madagascar.

⁴⁶⁷ Deschamps, dans son *Histoire de Madagascar*, définit les Antalaotsy comme « un mélange d'Arabes, de Malgaches et d'Africains parlant un dialecte swahili parsemé de mots malgaches », Deschamps, 1960 : 44]. Plus récemment, en 2009, S. Randrianja et S. Ellis écrivent au sujet des Antalaotra qu'ils constituent des « swahili-speaking communities », [Randrianja et Ellis, 2009 : 58-59].

« langue nationale des Comores » tout en indiquant que les langues comoriens étaient un « patois swahili » qui semble avoir induit en erreur de nombreux auteurs⁴⁶⁸.

Des populations antalaotsy résident encore aujourd'hui à Mayotte. Le kiantalaotsy, étudié à Mayotte par Noël Gueunier, a fait l'objet d'un lexique très complet, publié en 1986, [Gueunier 1986]. Il ressort de cette étude que le ki-antalaotsy, bien qu'il comporte de nombreux emprunts au swahili et à des langues européennes, demeure dans sa structure, une langue malgache⁴⁶⁹. Cette observation est importante, car si beaucoup d'auteurs ont considéré les Antalaotsy comme le résultat d'apports cosmopolites de populations allogènes arabes et swahili à Madagascar, elle amène à réévaluer l'origine de la culture antalaotsy en la replaçant dans son contexte malgache⁴⁷⁰. Comme le souligne Allibert, s'intéresser aux origines de cette culture revient « à la vérité, à poser le problème fondamental de la nature du peuplement initial de Madagascar », [Allibert, 1984 : 173]. Les Antalaotsy, auxquels⁴⁷¹ s'ajoutent à Mayotte les populations de parler kibushi-kimaore, soulèvent en soit la question des processus d'adhésion à la culture swahili par des populations émanant d'une strate ancienne de peuplement proto-malgache.

Nos fouilles à Acoua, en documentant les évolutions conduisant des populations rattachées à ce fond culturel proto-malgache à adhérer à l'islam et à adopter un mode de vie influencé par le monde swahili, décrivent des processus endogènes qui éclairent très certainement ceux qui participèrent à l'élaboration de la culture antalaotsy. Il se dessine alors une aire culturelle originale, aux limites floues, ni totalement swahili, ni totalement malgache, mais qui semble qualifier au mieux les groupes malgaches islamisés présents à Mayotte et le long des côtes de Madagascar.

⁴⁶⁸ Le lexique antalaotsy transcrit par Gevrey est incontestablement en langue malgache. Pour une présentation des diverses opinions sur la langue des Antalaotsy, voir Allibert, 1984 : 163-169.

⁴⁶⁹ Cette remarque a bien sûr été relevée par de nombreux spécialistes de la zone. Claude Allibert dans sa thèse présente un chapitre entier sur le problème antalaotsy et fournit une étude très complète sur ce sujet [Allibert, 1984: 149-174].

⁴⁷⁰ Ce qui n'est pas sans rappeler le débat historiographique sur l'origine des Swahili.

⁴⁷¹ Et certainement les groupes malgaches islamisés de la côte est de Madagascar (Rasikajy, Antemoro, Zafiramina...), « rameaux détachés des blocs antalaote » selon l'expression de Deschamps, [1960 : 52].

4. L'islam syncrétique hindo-malais des groupes Zafiraminia : nouvelle perspective comorienne

Nous l'avons vue, la question de l'origine de l'islam syncrétique hindo-malais ou hindo-javanais des groupes aristocratiques Zafiraminia présents sur la côte orientale de Madagascar est particulièrement débattue. Si les données de la linguistique et de l'ethnologie comparée ont permis de dégager un consensus sur les filiations culturelles hindo-malaises se rattachant au monde sriwijayen et javanais, [Ottino, 1974, Beaujard, 2003], les opinions divergent sur les lieux et circonstances par lesquels ces groupes ont adhéré à l'islam.

Dans la lignée des travaux de Ferrand, qui voyait dans le nom Raminia, le mot *Ramnia* désignant en arabe l'île de Sumatra, Ottino et Adelaar ont argumenté une origine indonésienne à l'islam pratiqué par les groupes Zafiraminia. Adelaar a ainsi rapproché le terme malgache *sombily*, formulé lors du sacrifice d'un animal, du terme malais *sembelih*, employé en pareille circonstance et métathèse de l'expression arabe *bi'smi'llah*, « au nom de Dieu », [Adelaar, 1995]. Cependant, Adelaar reconnaît qu'il n'a pas pu déterminer d'autres emprunts lexicaux à l'arabico-malais pouvant appuyer davantage son hypothèse. Dahl, en revanche, ne partage pas l'opinion d'Adelaar et envisage que le malais *sembelih* et le malgache *sombily* relèvent de deux développements parallèles et indépendants de part et d'autre de l'océan Indien. Ces deux auteurs se sont également opposés sur la filiation de l'écriture arabico-malgache des *Sorabe* : indonésienne (« écriture *jawi* ») selon l'hypothèse d'Adelaar, Omânaise selon Dahl.

On s'étonnera que très peu d'auteurs n'aient retenu l'hypothèse de Deschamps qui envisageait une islamisation de ces groupes lors de contacts avec les groupes islamisés du nord-ouest de Madagascar (Antalaotsy), ou des Comores, [Deschamps, 1961 : 52]. Une première constatation qui peut être avancée, est que la frontière culturelle entre la côte orientale de Madagascar et l'ensemble Comores-Nord-Ouest de Madagascar, est beaucoup plus poreuse que ce que laisse entendre la distinction religieuse entre d'une part un islam véhiculé par le monde swahili présent aux Comores et au Nord-ouest de Madagascar, et d'autre part un islam hindo-malais propre à la côte orientale de Madagascar. Ces deux mondes, loin d'être cloisonnés, étaient connectés dans le cadre d'échanges commerciaux qui se mettent en place dès la période Dembeni et se maintiennent jusqu'à la période moderne comme en témoignent les écrits de Flacourt⁴⁷². Pour les périodes les plus anciennes, il suffit de considérer le commerce ancien du

⁴⁷² « Ceux des isles Comoro fréquentent avec des barques et y viennent chercher du riz, des pagnes de soie et des esclaves, et troquent de l'argent pour de l'or ainsi que j'ai appris », [Allibert, 2007 : 141]

mobilier en chloritoschiste pour mesurer l'étendue de ce réseau commercial⁴⁷³. À cela s'ajoute le fait que les influences de l'islam shiite perceptibles dans le récit de l'ancêtre Raminia trouvent un écho particulier dans le contexte religieux de la côte est-africaine, marqué jusqu'au XIII^e siècle par l'hétérodoxie shiite : partagées entre les influences swahili et malgaches, les populations comoriennes pourraient avoir été ainsi les vecteurs de ces traditions shiites en direction de Madagascar. Enfin, les *Sorabe*, qui relatent la migration des ancêtres des Zafiraminia, font état d'un passage par l'archipel des Comores, et en particulier par Mayotte, ce qui suppose l'existence de connexions culturelles évidentes entre ces régions, [Munthe, 1982 : 157 ; Rajaonarimanana, 1983 ; Allibert, 2007 : 157]⁴⁷⁴.

Nos découvertes à Mayotte, dans le domaine funéraire sur le site d'Antsiraka Boira, témoignent de l'existence, au XII^e siècle, d'un horizon culturel propice à l'élaboration d'un islam syncrétique. Les pratiques funéraires documentées sur ce site évoquent celles mises au jour à Vohémar où l'on reconnaît un syncrétisme culturel très proche. Ces données permettent d'entrevoir une aire culturelle commune, partagée entre Mayotte et le nord de Madagascar. Aussi, sans exclure la possibilité de contacts, au XIII^e siècle, entre Madagascar et le monde indonésien islamisé, il nous paraît nécessaire de réévaluer les processus endogènes qui ont traversé les sociétés proto-malgaches qui, certainement par le biais du monde swahili, sont entrées en contact avec l'islam dès le XI^e siècle⁴⁷⁵. L'islam syncrétique hindo-malais des groupes Zafiraminia constituerait ainsi un reliquat de pratiques culturelles syncrétiques beaucoup plus anciennes, élaborées lors des premiers contacts entre les Proto-Malgaches et l'islam. En d'autres termes, ces nouvelles données fournies par l'archéologie à Mayotte permettent d'appréhender les processus d'hybridation culturelle accompagnant l'acceptation progressive de l'islam par des sociétés proto-malgaches. Ces dernières entrant sous l'influence, à partir du XI^e siècle, du monde swahili alors en pleine expansion⁴⁷⁶. Cette influence swahili

⁴⁷³ Ou celui plus bref du cristal de roche qui s'interrompt après le XI^e siècle, certainement du fait de la disparition de la demande de matière première par les ateliers fatimides du Caire.

⁴⁷⁴ Parallèlement à cette question, Allibert, confronté au nom de certains *fani* ou *fey* conservés dans les diverses traditions comoriennes, a soulevé l'hypothèse d'une influence hindoue aux Comores, qui pourrait avoir été reliée à la migration des groupes Zafiraminia, [Allibert, 1984 : 237].

⁴⁷⁵ Ce qui impliquerait que les premières conversions à l'islam de groupes proto-malgaches pourraient avoir précédé d'au moins deux siècles les plus anciennes preuves indonésiennes de conversion à l'islam conservées dans la province d'Aceh au nord de Sumatra, et remontant au XIII^e siècle.

⁴⁷⁶ Inversement, ces croyances héritées de la culture hindo-malaise et conservées dans l'idéal aristocratique véhiculé par les groupes Zafiraminia pourraient nous permettre d'approcher les

aurait ainsi progressivement gommé cette strate culturelle encore perceptible au XII^e siècle à Mayotte, parmi les communautés de Grande Terre, ou encore à Vohémar aux XIII^e-XV^e siècles⁴⁷⁷. De fait, ces sites qui s'échelonnent sur plusieurs siècles, et auxquels s'ajoutent les traditions Zafiraminia plus tardives, témoignent de la progression de l'islamisation dans le sud-ouest de l'Océan Indien.

5. L'élaboration d'une société stratifiée et les processus d'étatisation

Comme présentée en introduction à notre recherche, la période des XI^e-XV^e siècles a été pressentie comme une période de transition aboutissant à la mise en place d'une société stratifiée et hiérarchisée. Il convient en premier lieu de se méfier d'une approche téléologique qui voudrait opposer, à la période relativement bien documentée du sultanat (XVI^e-XIX^e siècles), la période Dembeni (IX^e-XI^e siècles) à qui serait attribuée une organisation sociale communautaire, la période intermédiaire étant l'évolution conduisant de l'une à l'autre. Si les sources de la période moderne permettent d'appréhender comment les sociétés comoriennes étaient structurées, l'absence de distinctions sociales durant la période Dembeni est une hypothèse qui repose sur des observations archéologiques très faibles. Nous pensons, au contraire, que le modèle de la chefferie est ancien⁴⁷⁸ et nous doutons que la hiérarchisation de la société se serait uniquement imposée au cours des siècles ultérieurs : des élites locales auraient toujours existé, leur pouvoir se serait renforcé entre les XII^e et XIV^e siècles, rendant leur statut social beaucoup plus lisible par l'archéologie. Wright, observant que l'intégration de l'archipel des Comores dans le grand commerce durant la période Dembeni avait précédé l'émergence d'une élite, avait supposé que le facteur déterminant à ces évolutions était la conversion à l'islam des sociétés comoriennes à partir du XI^e siècle. Les élites locales auraient ainsi cherché à conforter leur position sociale par des alliances matrimoniales avec des clans revendiquant une ascendance étrangère moyen-orientale, [Wright, 1992, 1993]. Selon nos données rassemblées à Acoua, l'islam est attesté dès la phase 1, soit à une époque où les disparités sociales ne sont pas particulièrement lisibles parmi cette communauté villageoise : au regard des sépultures fouillées à Antsiraka Boira, même si certaines se démarquent par un mobilier funéraire plus riche, il est difficile d'affirmer ou d'infirmier l'existence de distinctions

croyances ayant précédé l'islamisation de certains groupes proto-malgaches, notamment aux Comores durant la période Dembeni.

⁴⁷⁷ On manque de données funéraires pour les sites anciens du Nord-ouest de Madagascar, mais on peut supposer à juste titre l'existence de pratiques très proches de celles observées à Mayotte. C'est un point important que l'archéologie devra documenter à l'avenir.

sociales. Celles-ci ne se manifestent qu'à partir de la phase 2, durant laquelle l'habitat en pierre se développe pour la première fois, et fournit un premier embryon d'habitat élitaires autour de la mosquée d'Agnala M'kiri. Aussi, si l'islam a joué un rôle structurant, notamment comme facteur facilitant l'intégration de la communauté villageoise dans les réseaux marchands musulmans, d'autres facteurs structurant ont probablement contribué à renforcer le pouvoir des élites locales. Nous avons vu que la phase 2 connaît l'essor de l'économie pastorale qui se traduit d'une part, par la construction d'un vaste enclos pastoral maçonné autour de 1200, et, d'autre part, par l'augmentation significative des ossements d'ovins, caprins et de zébus parmi les rejets détritiques. Le développement de cette économie pastorale a certainement eu un impact significatif sur la structure de la société. On sait que traditionnellement, le bétail, thésaurisé, est considéré comme un signe de richesse et que la possession d'un cheptel important assure à son propriétaire un statut social élevé⁴⁷⁹. En complément à la pratique de l'islam et à la participation au commerce régional (notamment le commerce du bétail), on entrevoit ici un facteur déterminant ayant conforté le poids des élites locales. La transformation du quartier des notables au XV^e siècle, qui s'accompagne de la construction de grandes demeures en pierre, structurées à l'intérieur d'enclos familiaux, atteste d'un renforcement des inégalités sociales au profit de quelques familles. La construction, durant la phase 3, d'une salle « au *baraza* », est particulièrement significative de cette évolution. Ces banquettes maçonnées sont traditionnellement présentes aux Comores dans les places publiques (*bangwe*) où sont prises les décisions pour la communauté. La distribution des places assises est alors très codifiée puisqu'elles ne sont attribuées qu'aux seuls citoyens accomplis, c'est à dire, ayant réalisé le cursus des honneurs traditionnels (par exemple, avoir financé un banquet pour la communauté lors d'un grand mariage). Selon l'hypothèse que la salle au *baraza*, découverte dans la grande habitation élitaires d'Acoua, est l'expression du lieu d'exercice du pouvoir pour la communauté villageoise, il y aurait clairement eu une prise de contrôle de l'exercice du pouvoir local par un clan. En outre, cette évolution architecturale semble constituer le stade intermédiaire entre l'espace public où sont prises les décisions communautaires et le palais, résidence du sultan, où s'exerce le pouvoir.

Acoua documente ainsi, à Mayotte, l'émergence de clans aristocratiques au cours du XV^e siècle, où le pouvoir local est détenu par des élites musulmanes prospérant du commerce régional et dont le mode de vie est comparable à celui des élites patriciennes des cités swahili.

⁴⁷⁹ Il peut ainsi plus facilement contribuer au repas communautaire qui lui assure son statut de citoyen dans la communauté villageoise.

L'archéologie rejoignant ici les données historiques, il est très probable que ces évolutions nous renseignent sur la mise en place de l'ancien ordre politique et religieux des *fani*, ces chefs qui selon la tradition précédèrent l'établissement du sultanat.

Cet ancien ordre politico religieux antérieur à l'établissement du sultanat n'est connu que par diverses traditions tardives, transcrites pour les plus anciennes au XIX^e siècle⁴⁸⁰. Cherchant à expliquer par des narrations historiques très idéologisées, les circonstances de l'établissement du sultanat, présenté comme un aboutissement culturel⁴⁸¹, ces narrations présentent un caractère téléologique, proposant une périodisation certainement réductrice du passé ancien de l'île. On retrouve alors le schéma narratif suivant : 1. arrivée d'un peuplement africain païen, 2. premiers contacts avec des musulmans qui s'accompagnent de l'islamisation des élites locales, pourvoyeuses d'épouses aux princes shirâzi 3. arrivée des aristocrates « shirâzi » présentés comme les introducteurs d'un nouvel ordre politique et culturel (*ustaarabu*).

À ces chroniques s'ajoute la tradition populaire qui conserve la mémoire de personnages, les *fani* dont le nom était invoqué lors de rituels religieux. Plusieurs listes de *fani* existent : le manuscrit du cheik Mkadara ben Mohamed, daté de 1931 et publié par Claude Allibert en 1984, présente une invocation de dix neuf *mwalimou* dont sept portent le titre de *fani*, [Allibert, 1984]. Une seconde liste, recueillie par Claude Allibert en 1979, est une invocation de trente neuf *fani*, se recoupant avec le texte de Mkadara. Certaines hagiographies ont été conservées par la tradition orale. Gevrey, en 1870, mentionne ainsi le nom du chef de Mtamboro, Ouazire-Massilaha, père de Djombé Aminah, qui épousa le sultan d'Anjouan Mohamed ben Hassani, [Gevrey, 1870 : 206]. L'administrateur Aujas recueillit certaines traditions populaires sur la fondation de Tsingoni par la légendaire Matsingo, ainsi que les noms de *fani* qui auraient régné à Anjouan avant l'établissement du sultanat, [Aujas, 1911]. Si ces

⁴⁸⁰ Datée de 1865, la chronique du cadî Omar Aboubacar, aristocrate mahorais descendant des anciens sultans est la plus ancienne. Elle est toutefois peu diserte sur la période antérieure à l'établissement du sultanat où le récit relève davantage d'une narration historique reconstituée que de faits réels. Omar Aboubacar signale ainsi que le premier endroit de Mayotte habité fut le village de Mtsamboro, peuplé par des gens venus de Ngazidja, eux-mêmes originaires de Tongui sur le continent africain. Puis des Malgaches originaires du nord-ouest de Madagascar se seraient établis à Mayotte, sans qu'il n'y ait eu remise en cause l'autorité des grands de Mtsamboro, [Cidey, 1997]. La chronique du cheikh Mkadara ben Mohamed, datée de 1931, évoque également l'importance politique de Mtsamboro avant l'établissement du sultanat, [Allibert, 1984].

⁴⁸¹ D'où la place prépondérante de Tsingoni, capitale du sultanat, dans l'imaginaire populaire qui y reconnaît le lieu de l'introduction de l'islam dans l'île sous l'influence d'Amadi Charifou, dit Mwarabu et dont le tombeau est vénéré à l'entrée du village.

sources récentes constituent un matériau historique fragile, elles présentent néanmoins, indépendamment les unes des autres, une certaine cohérence. Ainsi, les noms des *fani* se recourent et ne présentent, selon les sources, que de faibles variantes orthographiques. Nous avons ainsi pu constater à Acoua, que la mémoire du nom du *fani* attaché au village était encore vivace parmi les personnes âgées. Ceci laisse envisager que ces traditions vernaculaires, bien que transcrites récemment, possèdent une certaine épaisseur historique qu'il conviendra de considérer.

L'historiographie nous apprend que les *fani* n'ont été intégrés dans les narrations historiques qu'à partir du début du XX^e siècle. Ainsi, le *cadi* Omar Aboubacar (1865) tout comme Gevrey (1870) ne font pas mention du terme *fani* pour désigner les anciens chefs de Mayotte. La seule apparition de ce terme, dans les écrits de cette génération d'historiens, est reliée à Mwé Fani ou Mogné Fané, un membre influent de l'aristocratie anjouanaise à la charnière des XVI^e-XVIII^e siècles, [Gevrey, 1870 : 208, Cidey, 1997 : 24]. On sait que Gevrey puisa nombre de ses renseignements sur la période ancienne dans les écrits du *cadi* Omar Aboubacar, or ce dernier, en tant que descendant des sultans shirâzi, oriente manifestement son discours afin d'obtenir davantage de reconnaissance de l'administration coloniale française, en soulignant son ascendance noble et en surévaluant son rôle dans la décision prise par Andriantsouli de céder Mayotte à la France. De fait, les écrits d'Omar Aboubacar ne sont guère diserts sur la période antérieure au sultanat. L'ancien ordre politico religieux n'est qu'esquissé, les anciens détenteurs du pouvoir étant simplement évoqués comme pourvoyeurs d'épouses aux premiers shirâzi, afin de légitimer le nouveau pouvoir des sultans. En revanche, au début du XX^e siècle, on observe un tournant historiographique qui se manifeste par une tentative de synthèse entre la tradition vernaculaire évoquant les *fani* et le savoir historique hérité des chroniqueurs⁴⁸². En 1911, l'administrateur Aujas est certainement le premier à tenter cette synthèse. S'appuyant sur un manuscrit en caractères arabes alors conservé à Mayotte⁴⁸³, il transcrit une généalogie des « Phani » d'Anjouan qui se seraient succédés à Koni, Sima et Domoni jusqu'à l'arrivée du shirâzi Hassan, fondateur des dynasties de sultans régnant à

⁴⁸² Contrairement à la chronique du *cadi* Omar Aboubacar, en 1931, le cheikh Mohamed ben Mkadara intègre en annexe à sa chronique diverses traditions dont la liste des anciens *mwalimou* de Mayotte. On mesure ainsi que des lettrés comoriens avaient connaissance de ce savoir vernaculaire mais étaient en définitive assez embarrassés lorsqu'il fallait replacer ces personnages dans une chronologie.

⁴⁸³ Ce manuscrit semble aujourd'hui perdu. On peut néanmoins s'interroger sur son auteur, peut-être le *cadi* Omar Aboubacar lui-même, puisque certaines informations se recourent avec sa chronique rédigée en 1865.

Anjouan et à Mayotte⁴⁸⁴. Il rapporte également une généalogie des sultans d'Anjouan que lui a confiée Sa'ïd Ina, frère du sultan de Grande Comore Sa'ïd Ali, lui même descendant des sultans d'Anjouan. Les renseignements généalogiques de ces sultans remontent aux anciens *fani*. Ceci semble indiquer un nouvel intérêt des lettrés comoriens pour la période antérieure au sultanat, intérêt certainement relié à une quête identitaire et qui n'est certainement pas étrangère au contexte de domination coloniale⁴⁸⁵. Par ailleurs, durant cette époque, les écrits des lettrés comoriens et des historiens français s'influencent réciproquement. La *chronique d'Anjouan*⁴⁸⁶, écrite par le prince Sa'ïd Ahmed Zaki, fils du sultan de Grande Comore Sa'ïd Ali, illustre cette volonté des lettrés comoriens de réaliser la synthèse entre les chroniques des divers sultanats, les données des historiens français (en particulier Gevrey, Aujas et Repiquet), et la mémoire vernaculaire des *fani*. Sa'ïd Ahmed Zaki est le premier à tenter d'établir une périodisation précise du passé précolonial des Comores qu'il divise entre : premièrement, la période des *beja*⁴⁸⁷, titre porté par des chefs non islamisés, suivie secondement de la période des *Fani*, chefs

⁴⁸⁴ « Un Arabe inconnu vint à Anjouan vers l'an 700 de l'Hégire (1304 de l'ère chrétienne). Il épousa la fille du premier sultan d'Anjouan et eut un enfant nommé Phani Gouaro qui établit sa résidence à Sima. Phani Gouaro est le père de Phani Zorossa qui eut pour fils Phani Agnitzez. Ce dernier eut un garçon nommé Phani Aly. Phani Aly eut de sa femme Mazena Phani deux enfants, une fille Djoumbe Adia et un fils, Abdallah Ouali, qui fut le père de Boinaly Abdallah. C'est alors que se place l'arrivée dans l'île d'Anjouan d'un roi de Perse, nommé sultan Assany. Il était originaire de Chiraz, ville de Perse. Cet Assany fut fort bien reçu par Phani Aly et par les habitants. Il fit lui-même tout son possible pour s'attirer sa confiance. Il l'obtint et épousa Djoumbe Adia, fille de Phani Aly. Devenu populaire, il fut nommé roi. Un an après son mariage, Assany eut un fils qu'il appela Mohamed, puis un second enfant nommé Chivampe, mais celui-ci d'une union avec une autre femme qui demeurait à Sima. Ce Chivampe mourut, d'ailleurs sans descendance. À la mort du sultan Assani, son fils Mohamed ben Assani lui succéda vers l'an 824 de l'Hégire (1428 après J.-C.). On l'appela aussi Mouchindra. Mohamed ou Mouchindra eut une fille, Djoumbe Halima, qui épousa Mogné Allaoui, fils du roi de Patta, près de Zanzibar », [Aujas, 1911 : 130-131].

⁴⁸⁵ Dans un autre contexte, les élites s'attachaient davantage à se rattacher à des lignées étrangères prestigieuses (shirâzi). Le discours évolue durant la période coloniale où ces élites, en quête d'une autre forme de légitimité, revendiquent un ancrage plus ancien inscrit parmi les premiers détenteurs du pouvoir.

⁴⁸⁶ Le texte commenté a été publié par Claude Allibert en 2000.

⁴⁸⁷ Sa'ïd Ahmed Zaki est le premier à placer ces *beja* à une époque antérieure aux *fani*. Cette opinion, soutenue par Hébert, s'oppose néanmoins à d'autres traditions, notamment celle transcrite en Grande Comore par Abdul Latwif, qui place les *bedja* après le règne des *mafe*, les titres *bedja* et *fe* ayant même coexistés avant l'instauration de sultanats shirâzi, [Damir *et al.*, 1985 : 36]. À Mayotte, une légende populaire transcrite par Aujas auprès du cadi de Tsingoni, précise que le premier sultan, Foméali, était le *beja* de tout le pays, [Aujas, 1911 : 129-130]. Aussi, plus qu'une distinction chronologique entre *fani* et *beja*, il semble que ces termes, contemporains l'un de l'autre, aient été revêtus d'une signification politique, distinguant entre eux les chefs, selon l'étendue de leur territoire.

islamisés ayant régné à Anjouan dans le Niumakele, à Sima et à Domoni, puis enfin troisièmement, après l'arrivée des princes shirâzi, fondateurs des dynasties régnantes, la période du sultanat.

Alors que ses prédécesseurs sont toujours restés allusifs sur la chronologie de ces périodes⁴⁸⁸, Sa'ïd Ahmed Zaki fournit des dates très précises à ces événements. Selon lui, l'époque des *Fani* remonterait au XIII^e siècle et l'arrivée d'Hassan le shirâzi daterait de 1401. Ces datations sont extrapolées par l'auteur à partir de deux dates bornant cette période. Il s'agit premièrement de la date de 662 de l'Hégire (1274) correspondant à la construction du palais de Domoni par le Fani Otman dit Kalichi-Tupu. La seconde date est celle de 844 de l'Hégire (1441), avancée à partir d'une inscription présente dans la mosquée de Tsingoni, et qui commémore la construction du mihrab par le sultan Aïssa, petit-fils du sultan Hassan selon la tradition. Or, si l'inscription signalée à Domoni ne nous est pas parvenue, ne permettant pas de confirmer cette information⁴⁸⁹, la date de 844 de l'Hégire livrée par la mosquée de Tsingoni est assurément erronée, puisque la date de 944H/1538 a pu être confirmée, [Pauly, 2011]. En définitive, la périodisation *beja/fani* envisagée par Sa'ïd Ahmed Zaki, en contradiction avec la majorité des sources traditionnelles, nous paraît difficilement tenable compte tenu de la faiblesse des sources historiques sur lesquelles il s'est appuyé pour la définir. D'autre part, l'établissement du sultanat s'effectue près d'un siècle après l'époque envisagée par Sa'ïd Ahmed Zaki. On en conclura, à ce stade de notre réflexion, que l'institution du sultanat se met en place, à Anjouan et à Mayotte, au plus tard durant la seconde moitié du XV^e siècle et qu'il existait donc encore des chefferies à cette période. Ces chefs portaient-ils alors le titre de *fani* ? Claude Allibert fait remarquer que le terme *fani* est d'usage ancien puisqu'il est mentionné au XVII^e siècle par des témoins européens, [Allibert, 2000 : 54]. Ainsi, en 1614, Walter Peyton qui fait escale à Mohéli, rencontre le jeune roi « Phanehomale » (Fani Mwali), dont le père était mort le jour même de l'arrivée des Anglais,⁴⁹⁰. Le terme *fani* est alors à cette époque un titre honorifique désignant les aristocrates accédant à des fonctions importantes comme gouverneur, mais inférieur au rang de roi ou sultan. C'est d'ailleurs cette définition du terme *fani* qui est

⁴⁸⁸ Le cadî Omar Aboubacar situe ainsi l'instauration du sultanat au moment de l'arrivée des Portugais dans l'océan Indien.

⁴⁸⁹ Elle est ainsi absente de l'inventaire des inscriptions dressé par Blanchy et Vérin pour la ville de Domoni, [Blanchy et Vérin, 1997].

⁴⁹⁰S. Purchas, *Hakluytus Posthumus*, 1624, vol. 4 : 183. Nous remercions vivement Sophie Blanchy pour cette référence. Grandidier donne une traduction erronée de ce passage où il attribue ce nom au souverain décédé, [Grandidier, 1903 : 49].

suggérée par Aujas : « Phani désigne un sultan qui a régné, mais a, de son vivant, abdiqué en faveur de son fils ou de son frère », [Aujas, 1911 : 130].

L'origine de ce titre est discutée. Selon Damir *et al.*, le titre *fe* ou *fu*, en usage en Grande Comore et qui peut être rapproché des *fani* d'Anjouan et de Mayotte, trouverait une filiation parmi les langues bantou, opinion émise par Sacleux qui rapproche ce terme de *fumu*, « la lance », désignant par là, un attribut du pouvoir, [Damir *et al.*, 1985 : 36]. En revanche, Hébert envisage une origine malgache au titre *fani*, qu'il rapproche de manière hasardeuse du nom *mpifehy* qui, en Imerina, désignait les anciens chefs Vazimba, [Allibert, 1984 : 232]. D'autre part, un rapprochement intéressant peut être réalisé avec le monstre *fanany* dans lequel s'incarne l'esprit du roi défunt dans les manuscrits antemoro, [Munthe, 1982 : 93]. Ottino a par ailleurs soulevé à juste titre l'hypothèse d'une origine hindo-malaise pour ce mythe du serpent *fananimpitoloha*, [Ottino, 1974 : 79]. Ce terme pourrait ainsi renvoyer aux premières vagues de peuplement austronésien à Madagascar et aux Comores⁴⁹¹.

Une lecture croisée des résultats de l'archéologie et de ces divers renseignements transmis par la tradition sur la période des chefferies, permet de dresser plusieurs constatations. La première suggère que le XV^e siècle, qui voit le renforcement du pouvoir des élites locales, s'accompagne de compétitions, voire de tensions entre les principales localités villageoises de l'île. Les guerres locales étaient courantes au XV^e siècle aux Comores, comme le suggèrent les récits relatant la fondation de la mosquée du Vendredi⁴⁹² de Moroni en Grande Comore, qui aurait, selon la tradition, été fondée par un clan s'étant réfugié à Moroni après la destruction de leur village, Mazuni, suite à une guerre locale à la fin du XIV^e siècle, [Blanchy et Said, 1989 : 15]. À Acoua, la disparition du quartier des notables et, de manière générale, de tous les signes visibles de l'existence d'un pouvoir local au cours du XV^e siècle, pourrait être la conséquence d'un de ces conflits entre villages. La tradition villageoise recueillie à Acoua, pour expliquer l'abandon du village d'Agnala M'kiri, fait en effet état d'une guerre locale avec le proche village de Mtsamboro. De même, l'importance politique du village de Mtsamboro qui transparaît dans les récits qui relatent l'établissement du sultanat à Mayotte, interroge sur les

⁴⁹¹ Allibert a clairement montré que certains noms de *fani* régnant à Anjouan avaient un nom malgache, [Allibert, 2000 : 56-58]. Par ailleurs, l'étude par Sophie Blanchy, de la tradition décrivant le rituel d'intronisation des sultans de Mayotte (transcrite dans le manuscrit du cheikh Mkadara) mettant en scène l'alliance politique entre le nouveau lignage aristocratique (les *shirâzi*) et les anciens possesseurs du pouvoir politique et religieux (les *fani*), relève le rôle important de la corde de soie qui entoure le nouveau sultan, pratique l'on retrouve dans d'autres rites de passages aux Comores et à Madagascar (notamment dans les rituels associés à la royauté dans les Hautes Terres), [Blanchy, 1997 : 113].

⁴⁹² Mosquée portant une inscription commémorant sa fondation en 830 H (1427).

circonstances ayant conduit le chef de Mtsamboro à détenir une autorité sur l'ensemble de l'île. Il est difficile de s'avancer plus loin, mais ces données pourraient éclairer cette période mal connue qui précède l'instauration du sultanat, période manifestement marquée par les rivalités et conflits entre les chefferies⁴⁹³. On mesure également quel pouvait être l'intérêt, pour le chef de Mtsamboro, de s'allier au prestigieux clan shirâzi : le premier renforçait ainsi son autorité sur l'île, certainement contestée par d'autres chefs, les seconds pouvant, par cette alliance, légitimement prétendre à gouverner l'île.

La seconde constatation concerne le mode de vie et la culture matérielle de ces élites qui, bien avant l'instauration du sultanat, présentent un mode de vie « swahilisé » et que, par conséquent, l'instauration du sultanat ne s'accompagne pas d'une réelle rupture dans la culture matérielle⁴⁹⁴, à l'exception d'un plus grand raffinement dans la décoration des mihrab comme en témoignent les mosquées de Sima et Domoni à Anjouan, Tsingoni à Mayotte⁴⁹⁵. On ne peut donc plus soutenir l'hypothèse selon laquelle le sultanat serait à l'origine de l'introduction de l'islam à Mayotte, comme avancée par certaines traditions vernaculaires, les premières conversions étant attestées par l'archéologie dès les XI^e-XII^e siècles. Tout au plus, peut-on émettre l'hypothèse que l'instauration du sultanat s'est accompagnée de l'effacement de confessions musulmanes anciennement établies au profit de l'islam sunnite chaféite. Il apparaît également, à la lecture des traditions, que le sultanat « shirâzi » est à l'origine de l'introduction de nouveaux usages de dévolution du pouvoir, parfois en contradiction avec les anciennes coutumes, comme le portage de l'époux et le rituel de partage d'un bœuf à l'occasion d'un mariage, [Allibert, 2000 : 63, 2012]. Ainsi, à la faveur d'une nouvelle strate culturelle, émerge à Mayotte avec le sultanat une nouvelle organisation politique. Alors même que la côte africaine swahili entrainait sous la domination portugaise, émergeait dans l'archipel des Comores un espace politique divisé en petits États rivaux, à l'image de la côte swahili durant la période médiévale⁴⁹⁶.

⁴⁹³ Conflits qui pouvaient également détenir une dimension religieuse puisque cette période est celle qui voit l'adhésion à l'islam sunnite chaféite au détriment d'autres confessions ou pratiques « locales » de l'islam.

⁴⁹⁴ Comme en témoignent les productions céramiques locales de la phase Tsingoni. Celle-ci, dans la continuité de la phase Acoua, débute dès le début du XV^e siècle.

⁴⁹⁵ Dans cette dernière, l'étude archéologique a confirmé notre hypothèse de l'existence d'une première mosquée datée des XIV^e-XV^e siècles, agrandie et embellie lorsque cette localité devient la capitale du sultanat au début du XVI^e siècle, [Jeguzo *et al.*, 2017].

⁴⁹⁶ Si jusqu'au XIX^e siècle, la Grande Comore restera divisée en sultanats antagonistes, Mohéli, Anjouan et Mayotte sont unifiées par des sultans imposant leur autorité dans chacune des îles. Contrairement à l'île d'Anjouan qui devient, durant la période moderne, une escale appréciée des navires européens, Mayotte, d'accès difficile du fait de sa barrière de corail, attirera que

Avec l'instauration du sultanat à Mayotte, s'achève ainsi une longue période où, dans le cadre politique morcelé des villages⁴⁹⁷, la société mahoraise a connu de grandes transformations : adoption de l'islam, intégration dans les échanges régionaux, renforcement du pouvoir des élites locales et de la hiérarchie sociale. Processus endogènes, ces évolutions se sont toujours réalisées sans véritable rupture, dans la continuité des traditions des générations précédentes, preuve de l'extraordinaire capacité des sociétés insulaires à assimiler les apports extérieurs les plus variés. Île carrefour, partagée entre des influences culturelles multiples, Mayotte présente dès l'origine un peuplement complexe témoin des migrations humaines venues d'horizons lointains. Si une lecture centrée sur les sources européennes de la période moderne tend, à juste titre, à minimiser l'importance politique et économique de Mayotte, petit sultanat replié sur lui-même et affaibli par des incursions extérieures à partir du XVIII^e siècle, les périodes anciennes nous renvoient désormais une toute autre image. Ainsi, notre contribution à Acoua, centrée sur les XII^e-XV^e siècles, s'inscrit dans une démarche débutée par Claude Allibert consistant à réévaluer le rôle ancien et fondamental de Mayotte et plus globalement, de l'archipel des Comores en tant qu'interface entre l'Afrique et Madagascar. Il apparaît aujourd'hui évident que Mayotte a grandement contribué, dès le IX^e siècle durant la période Dembeni, à prolonger le couloir swahili en direction de Madagascar, connectant celle-ci au système-monde afro-urasiatique. En tant que lieu de rencontre entre les mondes proto-swahili et austronésien, les îles de l'archipel des Comores, et plus encore Mayotte, constituent, durant la période Dembeni, un creuset culturel qui n'est certainement pas étranger à la mise en place du monde proto-malgache. Au gré d'apports migratoires continus en provenance de ces deux mondes, sa population s'est enrichie d'influences culturelles variées sans jamais cependant, remettre en cause *a priori*, la dominante africaine bantou. De fait, ce substrat culturel proto-malgache aux Comores, s'il est de mieux en mieux perçu par l'archéologie, interroge sur la nature même de ces groupes peuplant l'archipel à la charnière du premier et deuxième

très faiblement à elle le négoce européen. Malgré la permanence de la navigation traditionnelle boutrière qui n'a jamais été interrompue par la présence européenne dans l'océan Indien, les disparités se creusent entre les îles. La prospérité du sultanat d'Anjouan est probablement à l'origine, au cours des XVII^e-XVIII^e siècles, des ambitions hégémoniques de ce sultanat sur Mohéli et Mayotte. Si cette dernière est parvenue à maintenir difficilement son indépendance vis à vis du sultanat d'Anjouan, elle sort exsangue de ces luttes permanentes qui se concluent tragiquement par les razzias malgaches des années 1790-1820.

⁴⁹⁷ Ce morcellement politique explique certainement l'absence de véritable centre urbain à Mayotte avant la naissance du sultanat, son peuplement étant avant le XVI^e siècle davantage caractérisé par une constellation de villages d'importances inégales.

millénaire. On entrevoit alors une mosaïque culturelle complexe se déclinant probablement en situations variées, allant des groupes bantous culturellement influencés par le monde austronésien aux populations métissées afro-austronésiennes ayant conservé un dialecte malgache. Cette diversité, que l'on perçoit encore aujourd'hui à Mayotte par le multilinguisme, illustre toute la complexité des processus d'hybridation culturelle et de métissage social dans cet espace d'interface où les frontières culturelles sont particulièrement floues. Aussi, si la présence de Malgaches antalaotsy à Mayotte peut être définitivement considérée comme un apport récent, clairement rattachée aux installations malgaches du XIX^e siècle, il nous paraît aujourd'hui important, à l'aune de nos résultats à Acoua, de réévaluer l'ancienneté de la présence des communautés mahoraises de parler kibushi-kimaore. Si celles-ci ont assurément assimilé au XIX^e siècle de nombreux groupes malgaches exilés à Mayotte (Sakalava, Betsimisaraka et Antankarana)⁴⁹⁸, les données archéologiques et ethnologiques leur accordent aujourd'hui une plus grande profondeur historique qui était jusque là insoupçonnée. On ne peut évidemment pas parler à leur sujet de « populations reliques » tant celles-ci ont continué à s'enrichir aux cours des siècles d'apports réguliers en provenance de Madagascar comme de l'Afrique, mais elles nous renvoient incontestablement, en filigrane, cette aventure humaine extraordinaire qui porta il y a plus de mille ans, des Austronésiens à atteindre cet horizon africain.

⁴⁹⁸ De même que l'apport conséquent de travailleurs engagés makhwa et comoriens, représentant près de la moitié de la population mahoraise du XIX^e siècle, a enrichi le nombre de locuteurs du shimaore, il serait incongru de remettre en cause, sur la base de ces données historiques, l'ancienneté du peuplement bantou à Mayotte.

BIBLIOGRAPHIE

ABUNGU George H. O.

1996 - « Pate : A Swahili Town Revisited », *Kenya, Past and Present*, n°28, pp. 50-60.

ABUNGU George H. O. et MUTURO Henry W.,

1993 - « Coast-interior settlements and social relations in the Kenya coastal hinterland », *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, Routledge, London, pp. 694-704.

ADELAAR Karl, A.,

1989 - « Malay Influence on Malagasy: Linguistic and Culture-Historical Implications », *Oceanic Linguistics*, vol.28, n°1, pp. 1-46.

1991 - « Nouvelles découvertes sur les origines malgaches. Notes à propos d'une conférence de K.A. Adelaar faite à l'INALCO à l'invitation du CEROI », *Études Océan Indien*, n°13, INALCO, Paris, pp. 155-160.

1995 - « Asian roots of the Malagasy; A linguistic perspective », *Bijdragen tot de Taal-, Land- en Volkenkunde*, 151, n°3, Leiden, pp. 325-356.

2006 - « The Indonesian migrations to Madagascar: Making Sense of the multidisciplinary evidence », in T. Simanjunka, I. H. E. Pojoh et M. Hisyam (éds.), *Austronesian diaspora and the ethnogenesis of people in Indonesian Archipelago*, LIPI PRESS, pp. 205-232.

2016 - « Austronesians in Madagascar a critical assessment of the works of Paul Ottino and Philippe Beaujard », *East Africa and Early Trans-Indian Ocean World Interchange* (Gwyn Campbell ed.), London: Palgrave, pp. 77-112.

ADAMOWICZ Leonardo,

2011 - *Archaeological impact assessment for the proposed liquified natural gas project in Afungi and Gabo Delgado peninsulas, Palma District Cabo Delgado Province, Cultural heritage and archaeology field survey, 20-30 octobre 2011*, 69 p.

AHMED-CHAMANGA Mohamed,

2002 - « Le « shimaore » et le « shindzuani » : brève présentation différentielle », *Études Océan Indien*, n°33-34, INALCO, Paris, pp. 301-306.

ALLEN James de Vere,

1993 - *Swahili Origins: Swahili Culture and The Shungwaya Phenomenon*, éd. James Currey, London, 272 p.

ALLIBERT Claude,

1984 - *Plaque tournante et microcosme de l'océan Indien occidental, son histoire avant 1841*, éditions anthropos, Paris, 352 p.

1990 - « Peuplement et population de Mayotte à travers les âges », *Annuaire des Pays de l'Océan Indien*, n°12, éd. Centre National de la Recherche Scientifique, Presses Universitaire d'Aix-Marseille, pp. 49-60.

- 1991 - « Wakwak : végétal, minéral ou humain ? », *Études Océan Indien*, n°12, INALCO, Paris, pp. 171-189.
- 1992a - « Le monde austronésien et la civilisation du bambou : une plume qui pèse lourd : l'oiseau Rokh des auteurs arabes », *Taloha*, n°11, Musée d'Art et d'Archéologie (Antananarivo), SAREC (Uppsala), INALCO (Paris), pp. 167-181.
- 1992b - *Archéologie du 8ème au 13ème siècle, avec une contribution du Dr. A. Mery*, Fondation pour l'étude de l'archéologie de Mayotte, dossier n°1, INALCO-Paris, 44 p.
- 1994 - « Cité-États et Têtes de pont dans l'archipel des Comores », *Omalysy Anio*, n°33-36, Département d'Histoire, Université d'Antananarivo, pp. 115-132.
- 1995 - « Les mouvements austronésiens vers l'océan Indien occidental. La tradition arabico-malgache revisitée », *L'étranger intime. Mélanges offerts à Paul Ottino*, Université de la Réunion, Saint Denis, pp. 61-76.
- 1996 - « Mayotte : mille ans d'histoire (800-1800). Approche archéologique », *Mayotte*, acte du colloque universitaire tenu les 23-24 avril 1991 à Mamoudzou, pp. 111-154.
- 1998 - Compte rendu de Mark Horton, *Shanga, the archaeology of a muslim trading community on the coast of East Africa* (BIEA Memoir 14), London (1996), 458p, dans *Topoi. Orient-Occident*, volume 8/1, Lyon, pp. 477-486.
- 1999 - « Le journal de J.S. Leigh (1836-1840) à bord du Kite », *Études Océan Indien*, n°27-28, INALCO, Paris, pp. 61-170.
- 2000a - « La chronique d'Anjouan par Said Ahmed Zaki », *Études Océan Indien*, n°29, INALCO, Paris, pp. 9-92.
- 2000b - « Des cauris et des hommes. Réflexion sur l'utilisation d'une monnaie-objet et ses itinéraires », *L'extraordinaire et le quotidien, variations anthropologiques, hommage au professeur Vérin*, Karthala, Paris, pp. 57-79.
- 2001 - « Le mot "Komr" dans l'océan Indien (avec une note sur Qanbalû) », *Études Océan Indien*, n°31, INALCO, Paris, pp. 13-33.
- 2002 - « L'interdépendance de l'archéologie et de l'anthropologie culturelle dans l'océan Indien occidental. L'exemple de Mayotte », *Études Océan Indien*, n°33-34, INALCO, Paris, pp. 7-31.
- 2003 - « La profondeur de l'incidence du continent noir sur l'océan Indien occidental », *Actes du colloque Espace Afrique*, Université de la Réunion, Saint-Denis, pp. 15-26.
- 2005a - « L'île *Madeigascar* décrite par Marco Polo est-elle bien Madagascar ? », *D'un orient à l'autre*, (actes des troisièmes journées de l'Orient, Bordeaux, 2-4 octobre 2002), Cahiers de la société asiatique, nouvelle série IV, éd. Peeters, Paris-Louvain, pp. 73-82.
- 2005b - « L'apport Shirâzi dans l'océan Indien occidental. Mythe ou réalité ? », *Ya Mkobe*, Revue du Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique, KOMEDIT, Moroni, pp.133-141.
- 2007 - « La mise en place de la civilisation malgache. Lecture croisée : linguistique, archéologique, génétique », *Univers Maoré*, n°6, (revue des Naturalistes, Historiens et Géographes de Mayotte-océan Indien), Mamoudzou, pp. 36-41.
- 2009 - « Peut-il y avoir une occupation pré-dembénienne à Mayotte ? », *Taarifa*, n°1, Revue des Archives Départementales de Mayotte, Mamoudzou, pp. 17-30.
- 2011 - « Le Kitāb-i bahriyye de Pīrī Re'īs et l'océan Indien dans le contexte vohémarien. Analyse des versions de 1521 et 1526 », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 197-220.

2012 - « La dite « poupée » anjouanaise n'est pas un jouet », *Études sur l'archipel des Comores*, Centre National de Documentation et de Recherche Scientifique, association Les Naturalistes, Environnement et Patrimoine de Mayotte, Mamoudzou, pp. 126-131.

2015 - « L'archipel des Comores et son histoire ancienne. Essai de mise en perspective des chroniques, de la tradition orale et des typologies de céramiques locales et d'importation », *Afriques - Débats, Méthode et Terrains d'Histoire*, (Institut des Mondes Africains), n°6, [en ligne].

ALLIBERT Claude, ARGANT Alain et ARGANT Jacqueline,

1983 - « Le site de Bagamoyo (Mayotte) », *Études Océan Indien*, n°2, INALCO, Paris, pp. 5-40.

1989 - « Le site de Dembeni (Mayotte, Archipel des Comores). Mission 1984 », *Études Océan Indien*, n°11, INALCO, Paris, pp 63-172.

ALLIBERT Claude et INZOUNDINE Said,

1987 - « Un document sur les mafani de Mayotte », *Études Océan Indien*, n°8, INALCO, Paris, pp. 97-109.

ALLIBERT Claude et KHORCHID Said,

1988 - « Une description turque de l'Océan Indien au XVI^e siècle. L'Océan Indien occidental dans le kitāb-i Bahrije de Piri Re'is (1521) », *Études Océan Indien*, n°10, INALCO, Paris, pp.9-45.

ALLIBERT Claude et LISZKOWSKI Henri D.,

2001 - « Dembeni 1999, réflexions sur les alignements de pierres », *Études Océan Indien*, n°30, INALCO, Paris, pp. 181-184.

ALLIBERT Claude, LISZKOWSKI Henri D., PICHARD Jean-Claude et ISSOUF Said,

1993 - *Dembeni 3, campagne de fouilles de 1990*, Fondation pour l'étude de l'archéologie de Mayotte, dossier n°2, INALCO, Paris, 63 p.

ALLIBERT Claude et RAJAONARIMANANA Narivelo, (dir.)

2000 - *L'extraordinaire et le quotidien, variations anthropologiques, hommage au professeur Verin*, Karthala, Paris, 613 p.

ALLIBERT Claude et RAKOTOARISOA Jean-Aimé, (dir.)

2011 - *Vohemar, cité-état malgache. Études Océan Indien*, n°30, INALCO, Paris, 409 p.

ALLIBERT Claude et VERIN Pierre,

1993 - « Madagascar et les Comores : le premier peuplement », *Archeologia*, n°290, éd. Faton, Dijon, pp. 64-77.

1996 - « The Early Pre-Islamic History of the Comores Islands: Links with Madagascar and Africa », *The Indian Ocean in Antiquity*, Kegan Paul International, London, New-York, pp. 461-470.

AUJAS Louis C.,

1912 - « Notes historiques et ethnographiques sur les Comores », *Bulletin de l'Académie malgache*, (1911-1912), Imprimerie officielle, pp. 125-141.

1920 - « Remarques sur quelques étymologies de noms de lieux géographiques à Mayotte », *Revue d'Ethnographie et des Traditions populaires*, n°1, pp. 51-59.

BADENHORST Shaw, SINCLAIR Paul, EKBLÖM Anneli et PLUG Ina,

2011 - « Faunal remains from Chibuene, an Iron-Age coastal trading station in central Mozambique », *Southern African Humanities*, KwaZulu-Natal Museum, n°23, pp. 1-15.

BALLARIN Marie-Pierre,

2007 - « Empreintes africaines dans les royautes de l'ouest malgache, ancrage sakalava aux Comores (XVII^e-XX^e) », *Madagascar et l'Afrique*, Karthala, Paris, pp. 401-423.

BATTISTINI René et VERIN Pierre,

1966 - « Irodo et la tradition vohémarienne », *Revue de Madagascar*, n°36, ORSTOM, pp. 22-40.

BEAUJARD Philippe,

2000 - *Dictionnaire Malgache-Français, Dialecte Tañala, Sud-Est de Madagascar. Avec recherches étymologiques*, L'Harmattan, Paris, 994 p.

2004 - « Les arrivées austronésiennes à Madagascar : vagues ou continuum? », *Études Océan Indien*, n°35-36, INALCO, Paris, pp. 59-147.

2006 - « Le pèlerinage septennal sur le tombeau de l'ancêtre des Anteoñy (pays antemoro, sud-est de Madagascar) », *Les dieux au service du peuple. Itinéraires religieux, médiations, syncrétisme à Madagascar*, Karthala, Paris, pp. 403-453.

2007a - « L'Afrique de l'Est, les Comores et Madagascar dans le système-monde avant le XVI^e siècle », *Madagascar et l'Afrique*, Karthala, Paris, pp. 29-133.

2007b - « East Africa, the Comoros Islands and Madagascar before the sixteenth century: on a neglected part of the world system », *Azania*, vol. 42, issue 1, pp. 15-35.

2007c - « Les manuscrits arabico-malgaches (*sorabe*) du pays antemoro (Sud-Est de Madagascar) », in Hamès, C. (éd.), *Coran et talisman. Usages magiques et onirocritiques des écrits islamiques*, Paris, Karthala, pp. 219-265.

2011 - « Les plantes cultivées apportées par les premiers migrants austronésiens à Madagascar », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 357-385.

2011 - « The first migrants to Madagascar and their introduction of plants: linguistics and ethnological evidence », *Azania*, volume 46, issue 2, pp. 169-189.

2012a - *Les Mondes de l'océan Indien*, tome 1, « De la formation de l'État au premier système-monde afro-eurasien (4^e millénaire av. J.-C.-6^e siècle ap. J.-C.) », Armand Colin, Paris, 624 p.

2012b - *Les Mondes de l'océan Indien*, tome 2, « L'océan Indien, au cœur des globalisations de l'Ancien Monde (7^e-15^e siècle) », Armand Colin, Paris, 799 p.

BERNARD -THIERRY Solange,

1959 - « Perles magiques à Madagascar », *Bulletin de la Société des Africanistes*, t. XXIX, I, pp. 33-90.

BLANCHY-DAUREL Sophie,

1990 - *La vie quotidienne à Mayotte*, L'Harmattan, Paris, collection Repères pour Madagascar et l'Océan Indien, 239 p.

1997 - « Note sur le rituel d'intronisation des souverains de Mayotte et l'ancien ordre politico-religieux », *Études Océan Indien*, n°21, INALCO, Paris, pp. 107-129.

2007 - « Les groupes d'âge en pays antemoro (Sud-Est de Madagascar), *Madagascar et l'Afrique*, Karthala, Paris, pp. 439-467.

2010 - *Maison des femmes, cités des hommes ; filiation, âge et pouvoir à Ngazidja (Comores)*, Société d'Ethnologie, Nanterre, 320 p.

2011 - « Mythes et rites à Ngazidja, Comores. Origines du peuplement et construction culturelle », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 211-239.

BLANCHY Sophie et SAID Moussa,

1989 - « Inscriptions religieuses et magico-religieuses sur les monuments historiques à Ngazidja (Grande Comore) - le sceau de Salomon - », *Études Océan Indien*, n°11, INALCO, Paris, pp 7-62.

BLANCHY Sophie, RAKOTOARISOA Jean-Aimé, BEAUJARD Philippe et RADIMILAHY Chantal (dir.),

2006 - *Les dieux au service du peuple. Itinéraires religieux, médiations, syncrétisme à Madagascar*, Karthala, Paris, 536 p.

BLANCHY Sophie et VERIN Pierre,

1997 - « Premier inventaire des inscriptions arabes aux Comores et à Madagascar », *Études Océan Indien*, n°22, INALCO, Paris, pp. 21-39.

BLENCH Roger,

1996 - « The ethnographic evidence for long distance contacts between Oceania and East Africa », *The Indian Ocean in Antiquity*, éd. Kegan Paul International, New York, London, pp. 417-438.

2008 - « The Austronesians in Madagascar and their interaction with the Bantu of the East African coast: surveying the linguistic evidence for domestic and translocated animals », *Studies in Philippine Languages and Cultures*, n° 18, pp. 18-43.

BOCK DIGNE Marie-S.

2003 - *Paysages urbains et lieux de vie, étude diachronique des villes maritimes insulaires du sud-ouest et de l'ouest de l'océan Indien*, L'Harmattan, Paris, 400 p.

- BOIVIN Nicole, CROWTHER Alison, HELM Richard et FULLER Dorian Q.
 2013 - « East Africa and Madagascar in the Indian Ocean world », *Journal of World Prehistory*, 26 (3), pp. 213-281.
- BROTTON Jerry,
 2012 - *The History of the World in Twelve Maps*, Allen Lane, London, 544 p.
- BRUCATO Nicolas, KUSUMA Pradiptajati, COX Murray P., PIERRON Denis, PURNOMO Gludhug A., ADELAAR Alexander, KIVISILD Toomas, LETELLIER Thierry, SUDOYO Herawati & RICAUT François-Xavier,
 2016 - « Malagasy genetic ancestry comes from an historical Malay trading post in Southeast Borneo », *Molecular, Biology and Evolution*, n°33, [en ligne].
- BRUZEK Jaroslav,
 2002 – « A method for visual determination of sex, using the human hip bone », *American Journal of Physical Anthropology*, 117, pp. 157-168.
- BURNEY David A., PIGOTT BURNEY Lida, GODFREY Laurie R., JUNGERS William L., GOODMAN Steven M., WRIGHT Henry T. & JULL Timothy A.J.,
 2004 - « A chronology for late prehistoric Madagascar », *Journal of Human Evolution*, n°47, pp. 25-63.
- CASSON Lionel,
 1989 - *The Periplus Maris Erythraei: Text With Introduction, Translation, and Commentary*, Lawrenceville, Pinceton University Press, 344 p.
- CAYRON Jun G.,
 2006 - *Stringing the past. AN archaeological understanding of early Souteast Asian glass bead trade*, The University of the Philippines Press, Diliman, Quezon City, 93 p.
- CHAMI Felix A.,
 1992 - « Limbo : Early Iron-working in south-eastern Tanzania », *Azania*, volume 27, pp. 45-52.
 1994 - « The First Millenium AD on the East Coast: A New Look at the Cultural Sequence and Interactions », *Azania*, volume 29-30, pp. 232-237.
 2002 - « East Africa and the Middle East relationship from the first millennium BC to about 1500 AD », *Journal des Africanistes* 72 (2), pp. 21-37.
 2003 - « Early ironworking communities on the East African coast: Excavations at Kivinja, Tanzania », in *East African Archaeology: Foragers, Potters, Smiths and Traders*, S. Kusimba and C. Kusimba, (dir.), Philadelphia : University of Pennsylvania Press. pp. 87–97.
 2009 - *Zanzibar and the Swahili Coast from c.30,000 Years Ago*. Dar es Salaam : E&D Vision Publisher, 240 p.

2011 - « Archaeological research in Comores between 2007 to 2009 », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 811-823.

CHAMI Felix A. et MAPUNDA Bertram B.,

1998 - « The 1996 Archaeological Reconnaissance North of the Rufiji Delta », *Nyame Akuma*, n°49, pp. 62-78.

CHAMI Felix A. et MSEMWA Paul J.,

1997 - « A new look at culture and trade on the Azanian coast », *Current Anthropology* 38, pp. 673-677.

CHANUDET Claude,

1989 - *Contribution à l'étude du peuplement de l'île de Mohéli*, thèse pour le doctorat de troisième cycle, ancien régime, INALCO, Paris 1988, Comoros Working Paper, n°1, CNDRS Moroni, 676 p.

1991 - « Un site majeur de Mohéli : Mwali Mdjini », *Études Océan Indien*, n°12, INALCO, Paris, pp. 9-123.

2009 - *Mohéli revisitée : inventaire, descriptif et analyse des principaux sites archéologiques mohéliens*, non publié, 31 p.

2001 - « Islamisation et peuplement de l'arc swahili : une nouvelle perspective », *Études Océan Indien*, n°31, INALCO, Paris, pp. 191-205.

2010 - « Peuplement des îles de l'océan Indien occidental et traites négrières », *Taarifa* (revue des archives départementales de Mayotte), n°2, pp. 43-50.

CHANUDET Claude et RAKOTOARISOA Jean-Aimé,

2000 - *Mohéli une île des Comores à la recherche de son identité*, L'Harmattan, Paris, 271 p.

CHANUDET Claude et VERIN Pierre,

1983 - « Une reconnaissance archéologique de Mohéli (Comores) », *Études Océan Indien*, n°2, INALCO, Paris, pp. 41-58.

CHIARONI Jacques,

2003 - *Étude anthropogénétique de la population comorienne de Marseille*, thèse de doctorat de l'université de la Méditerranée, Aix-Marseille II, 234 p.

CHITTICK Neville,

1974 - *Kilwa, an Islamic Trading City on the East African Coast*, Memoir No.5 of the British Institute in Eastern Africa, Nairobi, vol 1 et 2, 514 p., 168 pl.

1984 - *Manda, Excavations at an Island Port on the Kenya Coast*, Memoir No.9 of the British Institute in Eastern Africa, Nairobi, 258 p.

CHAIUWAN Boonyarit,

2011 - « Early Contacts between India and the Andaman Coast in Thailand from the Second Century BCE to Eleventh Century CE », *Early Interactions between South and Southeast Asia, Reflections on cross-cultural exchange*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapore, pp. 82-111.

CIDEY Guy,

1997 - *Histoire des îles Ha'Ngazidja, Hi'ndzouani, Maiöta et Mwali, présentation critique des manuscrits arabe et swahili émanant du grand Qadi de Ndaoudzé, Oumar Aboubakari Housséni (1865)*, éd. Djahazi, Saint Denis de la Réunion, 293 p.

CLEUVENOT Emmanuel et HOUËT Francis,

1993 - « Proposition de nouvelles équations d'estimation de stature applicables pour un sexe indéterminé, et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 5-1-2, pp. 245-255.

CLOCKERS Alain,

2014 - « Histoire des noms anciens de Madagascar : réévaluations et nouvelles hypothèses », *Etudes Océan Indien*, n°51-52, [en ligne].

COURTAUD Patrice,

1999 - « Le peuplement de Mayotte : l'étude des sites sépulcraux de Bagamoyo (Petite Terre) », *Bulletins et mémoires de la société d'anthropologie de Paris*, n°11, p. 487.

COURTAUD Patrice, CONVERTINI Fabien et M'TRENGOUENI Mohamed,

2015 - « L'ensemble funéraire de Bagamoyo (Pette-Terre, Mayotte) : premiers témoignages des populations musulmanes de l'île », *Cimetières et identités*, Ausonius Éditions, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, travaux d'archéologie funéraire, thanat'Os 3, pp. 41-53.

COX Murray P., NELSON Michael G., TUMONGGOR Meryanne K., RICAUT François-Xavier, & SUDOYO Herawati,

2012 - « A small cohort of Island Southeast Asian women founded Madagascar ». *Proceedings of the Royal Society B*, 279, pp. 2761–2768.

CROUCHER Sarah et WYNNE-JONES Stephanie,

2006 - « People, not pots: locally produced ceramics and identity on the nineteenth-century east african coast », *International Journal of African Historical Studies*, n°39, issue 1, pp. 107-124.

CROWTHER Alison, FAULKNER Patrick, PRENDERGAST Mary E., MORALES Eréndira M., MORALES Quintana, HORTON Mark, WILMSEN Edwin, KOTARBA-MORLEY Anna, CHRISTIE Annalisa, PETEK Nik, TIBESASA Ruth, DOUKA Katerina, PICORNELL-GELABERT Llorenç, CARAH Xavier et BOIVIN Nicole,

2016 - « Coastal Subsistence, Maritime Trade, and the Colonization of Small Offshore Islands in Eastern African Prehistory », *The Journal of Island and Coastal Archaeology*, 11:2, pp. 211-237.

CROWTHER Alison, HORTON Mark, KOTARBA-MORLEY Anna, PRENDERGAST Mary, MORALES Eréndira Q., WOOD Marilee, SHIPTON Ceri, FULLER Dorian Q., THIBESASA Ruth, MILLS William et BOIVIN Nicole,

2014 - « Iron Age agriculture, fishing and trade in the Mafia Archipelago, Tanzania, new evidence from Ukunju Cave », *Azania*, volume 49, pp. 21-44.

CROWTHER Alison, LUCAS Leilanin, HELM Richard, HORTON Mark, SHIPTON Ceri, WRIGHT Henry T., WALSHAW Sarah, PAWLOWICZ Matthew, RADIMILAHY Chantal, DOUKA Katerina, PICORNALL-GELABERT Llorenç, FULLER Dorian Q. et BOIVIN Nicole L.

2016 - « Ancient crops provide first archaeological signature of the westward Austronesian expansion », *PNAS (Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America)*, vol. 113, n°24, pp. 6635-6640.

CROWTHER Alison, VEALL Margaret-Ashley, BOIVIN Nicole, HORTON Mark, KOTARBA-MORLEY Anna, FULLER Dorian Q., FENN Thomas, HAJI Othman, MATHESON Carney D.,

2015 - « Use of Zanzibar copal (*Hymenaea verrucosa* Gaertn.) as incense at Unguja Ukuu, Tanzania in the 7-8th century CE : chemical insights into trade and Indian Ocean interactions », *Journal of Archaeological Science*, n°53, pp. 374-390.

DAHL Otto C.

1951 - *Malgache et Maanyan. Unecomparaison linguistique*. Avhanlinger utgitt av Instituttet 3, Oslo: Egede Instituttet, 408 p.

1988 - « Bantu substratum in Malagasy », *Etudes Océan Indien*, n°9, INALCO, Paris, pp. 91–132.

1991 - *Migrations from Kalimantan to Madagascar*, Oslo, The Institut for Comparative Research in Human Culture, Norwegian University Press, 148 p.

DAMIR Ben Ali, BOULINIER George et OTTINO Paul,

1985 - *Traditions d'une lignée royale des Comores*, L'Harmattan, Paris, 191 p.

DECARY Raymond,

1950 - *La faune malgache. Son rôle dans les croyances et les usages indigènes*, Payot, Paris, 236 p.

1962 - *La mort et les coutumes funéraires à Madagascar*, éd. G.-P. Maisonneuve et Larose, Paris, 306 p.

DESSACHY Bruno et BELARBI Medhi,

1999 - *Dembeni (Mayotte), mission archéologique août-septembre 1999*, Rapport déposé à la Sous-Direction de l'Archéologie, Paris, 156 p.

DESCHAMPS Hubert,

1960 - *Histoire de Madagascar*, Éd. Berger-Levrault, Paris, rééd. 1961, 348p.

DEVIC Marcel L.,
1878 - *Les Merveilles de L'Inde, ouvrage arabe inédit du X^e siècle*, Éd. Alphonse Lemerre, Paris, 220 p.

DEVISSE Jean,
1989 - « Les Africains, la mer et les histoires », Paris, Cahiers d'Études Africaines, 115-116, XXIX, 3-4.

DEWAR Robert, RADIMILAHY Chantal, WRIGHT Henry T., JACOBS Zenobia, KELLY Gwendolyn O. et BERNA Francesco,
2013 - « Stone tools and foraging in northern Madagascar challenge Holocene extinction models », *Proceeding of the National Academy of Sciences*, vol. 110, pp. 12583-12588.

DEWAR Robert, RADIMILAHY Chantal, RASOLOFOMAMPIANINA Léon D. et WRIGHT Henry T.
2011 - « Early Settlement in th Region of Fenoarivi Atsinanana », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 677-740.

DEWAR Robert et RAKOTOVOLONA Solo,
1992 - « La chasse aux subfossiles : Les preuves du XI^e au XIII^e siècle », *Taloha*, n°11, Musée d'Art et d'Archéologie (Antananarivo), SAREC (Uppsala), INALCO (Paris), pp. 4-15.

DEWAR Robert et WRIGHT Henry T.,
1993 - « The Culture History of Madagascar », *Journal of World Prehistory*, volume 7, n°4, pp. 417-466.

DUARTE Ricardo T.
1993 - *Northern Mozambique in the Swahili world: An archaeological approach*, Uppsala, Studies in African archaeology, 154 p.

DUCENE Jean-Charles,
2015 - « Une nouvelle source arabe sur l'océan Indien au X^e siècle : le Sahîh min ahbâr al-bihâr wa-'agâ'ibihâ d'Abû 'Imrân Mûsâ Ibn Rabâh al-Awsî al-Sîrâfî », *Afriques - Débats, Méthodes et Terrains d'Histoire*, (Institut des Mondes Africains), n°6, [en ligne].

DUCOURNEAU Axel,
2011 - « Approche phylogénétique du peuplement de l'océan Indien occidental », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 855-871.

FAGAN B,
1972 - « Ingombe Ilede : Early Trade in South Central Africa », *Addison Wesley Modular Publications* 19, pp. 1-34.

FAUBLEE Jacques,

1954 - *Les esprits de la vie à Madagascar*, Presses Universitaires de France, Paris, 154 p.

FAUREC Urbain,

1941 - « Histoire de l'île de Mayotte, dans l'archipel des Comores », *Cahier malgaches, Centenaire du rattachement à la France des îles Nossi-Bé et Mayotte*, Imprimerie officielle, Tananarive, pp. 13-170.

Fauvelle-Aymar François-Xavier et Hirsch Bertrand,

2003 - « Voyage aux frontières du monde : topologie, narration et jeu de miroir dans la Rihla d'ibn Battûta », *Afrique et Histoire*, vol. 1, pp. 75-122.

FERRAND Gabriel,

1891 - *Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, « première partie, les Antaimorona », éd. Ernest Leroux, Paris, 164 p.

1893 - *Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, « deuxième partie, Zafindraminia, Antambahoaka, Onjatsy, Antaiony, Zafikazimambo, Antaivandrika et Sahatavy », éd. Ernest Leroux, Paris, 129 p.

1902a - *Les musulmans à Madagascar et aux îles Comores*, « troisième partie, Antankarana, Sakalava, migrations arabes », éd. Ernest Leroux, Paris, 204 p.

1902b - *La légende de Raminia, d'après un manuscrit arabico-malgache de la bibliothèque nationale*, Imprimerie Nationale, Paris, 46 p. Réédité dans *Taloha*, n°6, pp.151-161.

1909 - « L'origine africaine des Malgaches », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, V^e série, tome 10, pp. 22-35.

1913-14 - *Relations de voyages et textes géographiques arabes, persans et turks relatifs à l'extrême orient du VIII^e au XVIII^e siècles*, Ernest Leroux, Paris, 2 tomes, 743 p.

FERRANDIS Marine,

2018a- « Sakouli, un hameau agricole de la seconde moitié du XIX^e au début du XX^e siècle. *Taarifa*, n°6, pp. 35-53.

2018b - *Mayotte, Koungou (97610) Kangani, Mtsanga Miangani, rapport de diagnostic archéologique*, rapport d'opération programmée, juin 2017, Direction des Affaires Culturelles de Mayotte, 97 p.

FISCHBACH Noémi, NGOA Anh-Tu, COLOMBAN Philippe et PAULY Martial,

2016 - « Beads excavated from Antsiraka Boira necropolis (Mayotte Island, 12th-13th century); Raman and composition comparison with contemporary Southern Africa sites », *ArcheoSciences*, n°40, pp. 83-102.

FLACOURT Étienne (de),

1995 - *Histoire de la Grande Isle de Madagascar. Édition annotée, augmentée et présentée par Claude Allibert*, Karthala et INALCO, Paris, 1995, 656 p. Nouvelle édition augmentée en 2007, 718 p.

FLECKER Michael,

2000 - « A 9th-century Arab or Indian shipwreck in Indonesian waters », *The International Journal of Nautical Archaeology*, n°29(2), London, pp. 199-217.

FLEXNER James L., FLEISHER Jeffrey B. et LAVIOLETTE Adria,
2008 - « Bead Grinders and Early Swahili Household Economy: Analysis of an Assemblage from Tumbe, Pemba Island, Tanzania, 7th -10th centuries AD », *Journal of African Archaeology*, vol.6 (2), pp. 161-181.

FLEISHER Jeffrey B.
2010 - « Swahili synoecism: rural settlements and town formation on the central East African coast, A.D. 750–1500 », *Journal of Field Archaeology* 35, pp. 265-282.

FLEISHER Jeffrey B., LANE Paul, LAVIOLETTE Adria, HORTON Mark, POLLARD Edward, QUINTANA Eréndira M., VERNET Thomas, CHRISTIE Annalisa et WYNNE-JONES Stephanie,
2015 - « When Did the Swahili Become Maritime? », *American Anthropologist*, 117 (1), pp.100-115.

FLEISHER Jeffrey B. et WYNNE-JONES Stephanie,
2011 - « Ceramics and the Early Swahili: Deconstructing the Early Tana Tradition », *Africanist Archaeologists Review*, n°28, pp. 245-278.

FONTES Pierre B., COUDRAY Jean, EBERSCHWEILER Ch. et FONTES J.-C.,
1987 - « Datation et conditions d'occupation du site de Koungou (île de Mayotte) », *Revue d'archéométrie*, n°11, pp. 77-82.

FORSLUND Anna-Lena,
2003 - *Pottery and East Africa*, Department of Archaeology and Ancient History, Uppsala, 55 p.

FRANCIS Peter Jr.,
2002 - *Bead Trade, 300 B.C. to the Present*, University of Hawai'i Press, Honolulu, 307 p.

FREEMAN-GRENVILLE Greville Stewart P.,
1962 - *The East African Coast, Selected Documents from the First to the Earlier Nineteenth Century*, Clarendon press, Oxford, 314 p.

FREEMAN-GRENVILLE Greville Stewart P. et MARTIN Bradford G.
1973 - « A preliminary handlist of the arabic inscription of the eastern african coast », *Royal Asiatic Society Journal*, Volume 2, pp. 98-122.

FULLER Dorian Q., BOIVIN Nicole, HOOGERVORST Tom et ALLABY Robin,
2011 - « Across the Indian Ocean: the prehistoric movement of plants and animals », *Antiquity*, n°85, pp. 544-558.

GAUDEBOUT Pierre et VERNIER Elie,
1941 - « Note sur une campagne de fouilles à Vohémar, mission Rasikajy 1941 », *Bulletin de l'Académie de Madagascar*, pp. 91-99.

GEVREY Alfred,
1870 - *Essai sur les Comores*, Éd. Saligny, Pondichery, 301 p.

GOEDEFROY Sophie et LOMBARD Jacques,
1994 - « Royauté et arts funéraires chez les Sakalava du Menabé », *Créer en Afrique, actes du deuxième colloque européen sur les arts d'Afrique noire*, Musée National des Arts d'Afrique et d'Océanie, Paris, pp. 64-71.

GOMMERY Dominique, RAMANIVOSOA Beby, FAURE Martine, GUERIN Claude, KERLOC'H Patrice, SENEGAS Frank et RANDRIANATENAINA Hervé,
2011 - « Les plus anciennes traces d'activités anthropiques à Madagascar sur des ossements d'hippopotames subfossiles d'Anjohibe (Province de Mahajanga) », *Comptes Rendus Palevol*, n°10, pp. 271-278.

GOURJON Géraud, BOËTSCH Gilles, & DEGIOANNI Anna,
2011 - « Gender and population history: Sex bias revealed by studying genetic admixture of Ngazidja population (Comoro Archipelago) ». *American Journal of Physical Anthropology*, 144(4), pp. 653–660.

GOURLET Jean-François,
2001 - *Chroniques mahoraises*, L'Harmattan, Paris, 221 p.

GRANDIDIER Alfred et GRANDIDIER Guillaume,
1903 - *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, tome 1, « ouvrages ou extraits d'ouvrages portugais, hollandais, anglais, français, allemands, italiens, espagnols et latins relatifs à Madagascar, 1500-1613 », Comité de Madagascar, Paris, 527 p.
1904 - *Collection des Ouvrages anciens concernant Madagascar*, tome 2, « Ouvrages ou extraits d'ouvrages français (jusqu'à 1630), portugais, hollandais, anglais, allemands, italiens, espagnols et latins relatifs à Madagascar (1613 à 1640) », Comité de Madagascar, Paris, 592 p.

GRIFFIN William D.,
2009 - *The Matitanana Archaeological Project : Culture History and Social Complexity in the Seven Rivers Region of Southeastern Madagascar*, Thèse de doctorat, university of Michigan, 573 p.
2011 - « Notes on the Chlorite-Schist Industry of Madagascar's Southeast Coast », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 221-273.

GROTTANELLI Vigni,

1955 - *Pescatori dell'Oceano Indiano. Saggio ethnologico preliminare sui Bagiuni, Bantu costieri dell'Oltregiuba*, Cremonese, Rome, 409 p.

GUEBOURG Jean-Louis,

1993 - *La Grande Comore, des sultans aux mercenaires*, Karthala, Paris, 272 p.

GUEUNIER Noël J.,

1986 - *Lexique du dialecte malgache de Mayotte (Comores)*, Études Océan indien, n°7, numéro spécial Dico-Langues'O, Paris, 369 p.

GUEUNIER Noël J., HEBERT Jean-Claude et VIRE François,

1992 - « Les routes maritimes du canal de Mozambique d'après les routiers arabo-swahilis », *Taloha*, n°11, Musée d'Art et d'Archéologie (Antananarivo), SAREC (Uppsala), INALCO (Paris), pp. 77-120.

GUILLAIN Charles,

1845 - *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar*, éd. A. Bertrand, Paris, 376 p.

1856 - *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, première partie, « *Exposé critique des diverses notions acquises sur l'Afrique orientale, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* », éd. A. Bertrand, Paris, 628 p.

1856 - *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de l'Afrique orientale*, deuxième partie, « *relation du voyage d'exploration à la côte orientale d'Afrique* » éd. A. Bertrand, Paris, 527 p.

HAMMER Jean-Pierre et VERIN Pierre,

2004 - *À Madagascar chez les Zafimaniry*, éd. Ibis Press, Paris, 93 p.

HARDY-GUILBERT Claire,

2004 - « Un marqueur chronologique : la « mustard ware » yéménite au XIV^e siècle », *La lettre de la Société française d'étude de céramique orientale*, n°10, Musée Cemuschi, Paris, pp. 20-21.

HARDY-GUILBERT Claire, LE GUENNEC-COPPENS Françoise et MERY Sophie,

2002 - « Al-Shihr, un port d'Arabie face à l'Afrique », *Journal des Africanistes*, vol.72, n°2, pp. 39-53.

HATTINGH Shawn et HALL Simon,

2009 - « Shona ethnology and the archaeology of K2 burials », *South African Humanities*, n°21 (1), pp. 299-326.

HEBERT Jean-Claude,

1964a - « Les tatouages sakalava dans l'ethnie culturelle malgache », *Civilisation malgache*, n°1, Université de Madagascar, Tananarive, pp.115-164.

1964b - « Les noms d'animaux en malgache », *Civilisation malgache*, n°1, Université de Madagascar, Tananarive, pp. 295-389.

1969 - « Mœurs et coutumes des Sandrangoatsy (population sakalava des bords du lac Kinkony) », *Cahier des coutumes malgaches*, 1968-1969, n°5-6, pp. 21-47.

1998 - « Mayotte au XVIII^e siècle. Des pirates européens aux pirates malgaches, en passant par les sultans batailleurs et les traitants d'esclaves français », *Esclavage, razzias et déportations : aspects d'une histoire de Mayotte*, (Actes de la conférence sur l'abolition de l'esclavage), *Cahiers des Archives Orales*, n°4 et 5, éd. Baobab, Mamoudzou, 132 p.

1999 - « Sur des ports esclavagistes de la côte nord-ouest de Madagascar dont le nom est devenu obsolète : Maringado ou Moringambo et Lulangani/Langany/Morumgany », *Études Océan Indien*, n°27-28, INLACO, Paris, pp. 11-60.

2000 - « Le bassin sacré du vieux Sima à Anjouan, dit « Nyungu ya Chuma », marmite en fer », *Études Océan Indien*, n°29, INALCO, Paris, pp. 121-169.

HORNEL James,

1934 - « Indonesian Influence on East African Culture », *Journal of Royal Anthropological Institute*, n°64, pp. 305-322.

HORTON Mark, BOIVIN Nicole, CROWTHER Alison, GASKELL Ben, RADIMILAHY Chantal, WRIGHT Henry,

2017 - « East Africa as a source for fatimid rock crystal. Workshops from Kenya to Madagascar », *Gemstones in the first millenium AD, mines, trade, workshop and symbolism*, International Conference, October 20th-22th, 2015, Verlag des Römisch-Germanisches Zentralmuseum, Mainzpp. pp. 103-118.

HORTON Mark,

1986 - « Asiatic colonization of the East African Coast: the Manda evidence », *Journal of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland*, n°2, Cambridge University Press, pp. 201-213.

1987 - « The Swahili Corridor », *Scientific American*, vol. 257, issue 3, pp. 86-93.

1996 - *Shanga, The archaeology of a Muslim trading community on the coast of East Africa*, British Institute in Eastern Africa, Memoir No.14, London, 458 p.

2004 - « Islam, archaeology and swahili identity », *Changing social identity with the spread of islam, archaeological perspective* », The Oriental Institute of the University of Chicago, Oriental Institute Seminars, number 1, Chicago, pp. 67-88.

HORTON Mark, MIDDLETON John,

2000 - *The Swahili, The Social Landscape of a Mercantile Society*, Blackwell Publisher, Oxford, 282 p.

HORTON Mark et MUDIDA Nina,

1993 - « Exploitation of marine resources: evidence for the origin of the Swahili communities of east Africa », *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, Routledge, London, pp. 673-693.

HURLES Matthew E., SYKES Bryan C., JOBLING Mark A. et FORSTER Peter,
2005 - « The dual origin of the Malagasy in island Southeast and East Africa: evidence from maternal and paternal lineages », *American Journal of Human Genetics*, 76(5), pp. 894-901.

INSOLL Timothy,
2003 - *The archeology of Islam in sub-saharian Africa*, Cambridge World Archaeology, 470 p.

JANSON Mathieu,
2009 - *Morphodynamique du littoral de Mayotte, des processus aux réseaux de surveillance*, thèse de doctorat, Université du Littoral Côte d'Opal, 353 p.

JACQUOT Edouard, M'TRENGOUENI Mohamed, PAULY Martial, DUMARCHE Delphine, PRADINES Stéphane et BRIAL Pierre,
2011 – *Mayotte, Dzaoudzi, Poste de commandement de sécurité, sauvetage urgent, août-septembre 2011*, rapport d'opération, Direction des Affaires Culturelles de Mayotte, Mamoudzou, 48 p.

JULLY Antony,
1898 - « Les immigrations arabes à Madagascar », *Notes, Reconnaissance et Explorations*, Imprimerie Officielle de Tananarive, Antananarivo, pp. 438-444 , Réédité dans *Taloha*, n°6, pp.143-149.

JUMA Abdurahman,
2004 - *Unguja Ukuu on Zanzibar. An archaeological study of early urbanism*, Studies in global archaeology 3, Department of Archaeology and Ancient History, Uppsala, 198 p.

KELLY Gwendolyn O.,
2013 - « Beads from Lakaton'i Anja, 2011 excavation season », *Proceeding of the National Academy of Sciences, Supplemental text for Dewar et al.*, pp. 8-9.

KENT Raymond H.,
1970 - *Early Kingdoms in Madagascar, 1500-1700*. Homt, Rinehart and Winston, Inc., 336 p.

KIRKMAN James S.,
1964 - *Men and monuments on the east african coast*, Lutterworth press, London, 224 p.

KITCHEN Kenneth A.,
1993 - « The land of Punt », *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, Routledge, London, pp. 586-608.

KUSIMBA Chapurukha M.,
1999 - *The rise and fall of swahili states*, AltaMira Press, Walnut Creek - London - New Delhi, 237 p.

KUSUMA P, BRUCATO N, COX Murray P., PIERRON Denis, RAZAFINDRAZAKA Harilanto, ADELAAR Alexander, SUDOYO Herawati, LETELLIER Thierry, RICAUT François-Xavier, 2016 - « Contrasting Linguistic and Genetic Influences during the Austronesian Settlement of Madagascar ». *Scientific Reports* 6:26066. Doi : 10.1038/srep26066 [en ligne].

LAVAU G.,

1934 - « Rites funéraires des Malgaches », *La Revue de Madagascar*, n°5, Imprimerie Officielle, Tananarive, pp. 61-73.

LAVIOLETTE Adria,

2000 - « Swahili archaeology on Pemba Island, Tanzania: Pujini, Bandari ya Faradji, and Chwaka, 1997-1998 », *Nyame Akuma*, n°53, SAFA (Society of Africanist Archaeologists), pp. 50-63.

LAVIOLETTE Adria et FLEISHER Jeffrey,

1995 - « Reconnaissance of Sites Bearing Triangular Incised (Tana Tradition) Ware on Pemba Island, Tanzania », *Nyame Akuma*, n°44, pp. 59-65.

2005 - « The Archaeology of Sub-Saharan Urbanism: Cities and their Countrysides », *African Archaeology. A critical Introduction*, éd. Blackwell Publishing, Oxford, pp. 327-352.

2013 - « The Early Swahili trade village of Tumbé, Pemba Island, Tanzania, AD 600-950 », *Antiquity*, n°87, Cambridge, pp. 1151-1168.

LE GUENNEC-COPPENS Françoise et CAPLAN Pat (dir.),

1991 - *Les Swahili, entre Afrique et Arabie*, CREU-Karthala, Paris, 215 p.

LEVTZION Nehemia,

1979 - « Islamization in West Africa », in *Conversion to islam*, LEVTZION Nehemia (dir.), Holmes & Meier Publisher, New York, 272 p., pp. 207-218.

LISZKOWSKI Henri D.,

1994 - *Le site de Polé, étude archéologique*, DREA, CEROI, INALCO, Paris, 68 p.

1997 - *Répertoire des sites archéologiques de Mayotte*, Société d'Histoire et d'Archéologie de Mayotte, 63 p.

2000a - *Mayotte et les Comores, escales sur la route des Indes aux XV^e et XVIII^e siècles*, éd. Baobab, collection Mémoires, Mamoudzou, 415 p.

2000b - « Nouveaux éclairages sur l'histoire de Maore à partir de sites archéologiques inédits (Mtsamboro, Kangani, Mitseni, Hajangoua) », *L'extraordinaire et le quotidien, variations anthropologiques, hommage au professeur Vérin*, Karthala, Paris, pp. 377-386.

2002a - *Promenades historiques et archéologiques terrestres et sous-marines à Mayotte*, Imprimah, Mamoudzou, 128 p.

2002b - « Le commerce d'escale au XVII^e siècle, dans l'Océan Indien, à partir de nouvelles données archéologiques, à Mayotte », *Études Océan Indien*, n°33-34, INALCO, Paris, pp. 33-77.

2001 - « Mjini-Dembéni, site archéologique de Mayotte post-archaïque ou pré-classique ? », *Études Océan Indien*, n°31, INALCO, Paris, pp. 207-241.

2004 - « Mjini-Dembéni, site archéologique de Mayotte post-archaïque ou pré-classique ? », *Bulletin des Naturalistes, Historiens et Géographes de Mayotte*, n°9, pp. 2-13

2011 - « Les décors des céramiques communes de la période archaïque à Mayotte : contribution à l'étude d'un faciès régional », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 633-653.

LISZKOWSKI Henri D., DUMARCHE Delphine et MATHEY Jérôme,

2017 – « Les prospections sous-marines », *Océan Indien, Mayotte, Quarante années de recherche, archéologie mahoraise*, Direction des Affaires Culturelles de Mayotte, Mamoudzou, 62 p. pp. 22-23.

LISZKOWSKI Henri D., PAULY Martial et SOUMILLE Olivier,

2011 – *Campagne archéologique 2011, site de Soulou – Mtsanga Guini*, Rapport de fouilles programmées, Société d'Histoire et d'Archéologie de Mayotte, Direction des Affaires Culturelles de Mayotte, 58 p.

MADIQUIDA Hilário,

2007 - *The iron-using communities of the Cape Delgado coast from AD 1000*, *Studies in Global Archaeology*, vol. 8, Department of Archaeology and Ancient History, Uppsala, 130 p.

MAHAMOUD Mauli, MOHAMED Moustapha, MARONE Tiziana, HENRY Jean-Pierre et MTRENGOUENI Mohamed,

1997 - *Mwalimu Boro, quelques éléments rapportés par la tradition orale et pouvant contribuer à établir l'histoire du roi Mwalimu Boro*, Cahier des Archives Orales, n°1, éd. Baobab, Mamoudzou, 17 p.

MAHDI Waturo,

1988 - *Morphophonologische Besonderheiten und historische Phonologie des Malagasy*, *Veröffentlichungen des Seminars für Indonesische und Sündseesprachen der Universität Hamburg*, band-20, Berlin, Hamburg, Dietrich Reimer, 434 p.

MANGUIN Pierre-Yves,

2001 - « Sriwijaya, entre texte historique et terrain archéologique : un siècle à la recherche d'un État évanescent », *Bulletin de l'Ecole française d'Extrême-Orient*, vol. 88, n°1, pp. 331-339.

2011 - « The Maldives connection : pre-modern Malay World shipping across Indian Ocean », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 261-284.

MANGUIN Pierre-Yves et INDRADAJA Agustijanto,

2011 - « The Batujaya Site : New Evidence of Early Indian Influence in West Java », *Early Interactions between South and Southeast Asia, Reflections on cross-cultural exchange*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapore, pp. 113-136.

MANGUIN Pierre-Yves, MANI A., et WADE Geoff, (dir.)

2011 - *Early Interactions between South and Southeast Asia, Reflections on cross-cultural exchange*, Institute of Southeast Asian Studies, Singapore, 514 p.

MATTHEW Garvase

1956 - « The culture of the East African Coast in the Seventeenth and Eighteenth Centuries in the Light of Recent Archaeological Discoveries », *Man: Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, n° 56, pp. 65-68.

MARTIN Jean,

1983 - *Comores : quatre îles entre pirates et planteurs*, L'harmattan, Paris, t. 1, 611 p., t.2, 478 p.

2010 - *Histoire de Mayotte, département français*, Les Indes savantes, Paris, 199 p.

MARTIN Noémie,

2011 - « Une île au carrefour d'influences », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 275-306.

MEYER Carol., TODD Joan M. & BECK Curt W.,

1991 - « From Zanzibar to Zagros: a copal pendant from Eshnunna », *Journal of Near Eastern Studies*, vol. 50, n°4, pp. 289-298.

MILLE Adrien,

1968 - « Les anciens villages fortifiés des Hautes Terres Malgache s », *Madagascar : revue de Géographie*, vol.12, pp. 103-104.

1970 - *Contribution à l'étude des villages fortifiés de l'Imerina ancien (Madagascar)*. Clermont-Ferrand, thèse de Troisième Cycle, 266 p.

M'MBOGORI Freda Nkiorte J.,

2011 - *Population and Ceramic Traditions: Revisiting the Tana Ware of Coastal Kenya (7th-14th Century AD)*, thèse, Université Paris X, 290 p.

MOLET Louis,

1964 - « L'origine des Malgaches », *Civilisation malgache*, n°1, Université de Madagascar, Tananarive, pp.43-52.

MOLET Louis et VERNIER Elie,

1956 - « L'éléphant de pierre de Vohitsara », *Le Naturaliste Malgache*, VIII (2), Parc zoologique et botanique, Tananarive, pp. 269-276.

MORAIS João M.,
1988 - *The Early Farming Communities of Southern Mozambique*, Studies in African Archaeology 3, Maputo, Eduardo Mondlane University, 200 p.

MOUSTAKIM Ibrahim,
2012 - *Archaeological investigation of the Mtswa-Mwindza's mosque at Ntsaoueni stone town (Ngazidja Island)*, Master (archaeology) Dissertation, University of Dar es Salaam, 129 p.

MSAIDIE Said, DUCOURNEAU Axel, BOETSCH Gilles, LONGEPIED Guy, PAPA Kassim, ALLIBERT Claude, YAHAYA Ali Ahmed & MITCHELL Michael J.
2011 - « Genetic diversity on the Comoros Islands shows early seafaring as major determinant of human biocultural evolution in the western Indian Ocean ». *European Journal of Human Genetics*, 19, pp. 89-94.

MUNTHE Ludvig,
1982 - *La tradition arabo-malgache vue à travers le manuscrit A-6 d'Oslo et d'autres manuscrits disponibles*, Trano Printy Loterana, Antananarivo, 327 p.

MURAIL Pascal, BRUZEK Jaroslav, HOUËT Francis, CUNHA Eugénia,
2005 - « DSP-A tool for probabilistic sex diagnosis using worldwide variability in hip-bone measurements », *Bulletins et Mémoires de la Société Anthropologique de Paris*, ns, t. 17, 3-4, pp. 167-176

NATIVEL Didier et RAJAONAH Faranirina V. (dir),
2007 - *Madagascar et l'Afrique*, Karthala, Paris, 488 p.

NEWITT Malyn,
1983 - « The Comoro Islands in Indian Ocean Trade before the 19th Century », *Cahier d'études africaines*, volume 23, École des hautes études en sciences sociales, Paris, pp. 139-165.

NURSE Derek,
1983 - « On Dating Swahili », *Études Océan Indien*, n°2, INALCO, Paris, pp. 59-71.
1991 - « Shungwaya and the diaspora », *Études Océan Indien*, n°12, INALCO, Paris, pp. 125-159.

NURSE Derek et SPEAR Thomas,
1985 - *The Swahili, Reconstructing the History and Language of an African Society, 800-1500*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 160 p.

OTTINO Paul,
1974 - « À propos de deux mythes malgaches du début du 17^e siècle », *Taloha*, n°6, Musée d'Art et d'Archéologie, Antananarivo, pp. 72-88.
1986 - *L'étrangère intime. Essai d'anthropologie de la civilisation de l'ancien Madagascar*. Paris. Editions des archives contemporaines, 2 t., 630 p.

1998 - *Les champs de l'ancestralité à Madagascar. Parenté, alliance et patrimoine*, Karthala - ORSTOM, Paris, 685 p.

OWINGS-WEBB Patricia A., SUCHÉY Judy M.,

1985 – « Epiphyseal union of the anterior iliac crest and medial clavicle in a modern multiracial sample of American males and females », *American Journal of Physical Anthropology*, 68, pp. 457-466.

PAULY Martial,

2011 - « Développement de l'architecture domestique en pierre, à Mayotte, au XIII^e-XVII^e siècle ; avec en annexe les inscriptions de la mosquée Shirâzi de Tsingoni », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 603-631.

2012 - « Société et culture à Mayotte aux XI^e-XV^e siècles : la période des chefferies », *Taarifa* (revue des archives départementales de Mayotte), n°3, Mamoudzou, pp. 69-113.

2013 - « Acoua-Agnala M'kiri (Mayotte - 976), Archéologie d'une localité médiévale (11^e-15^e siècles EC), entre Afrique et Madagascar », *Nyame Akuma*, n°80, SAFA (Society of Africanist Archaeologists), pp. 73-90.

2014 - « La diffusion de l'islam à Mayotte à l'époque médiévale », *Taarifa* (revue des archives départementales de Mayotte), n°4, Mamoudzou, pp. 63-89.

PAULY Martial et FERRANDIS Marine,

2017 – « Le site funéraire d'Antsiraka Boira (Acoua, Grande Terre) :

Islamisation et syncrétisme culturel à Mayotte au XII^e siècle », *Afriques – débats, méthodes et terrains d'histoire*, Institut des Mondes Africains, Paris, à paraître.

PAWLOWICZ Matthew,

2009 - « Archaeological Exploration of the Mikindani Region of the Southern Tanzania Coast », *Nyame Akuma*, n°72, SAFA (Society of Africanist Archaeologists), pp. 41-51.

2013 - « A Review of Ceramics from Tanzania, Malawi and Northern Mozambique, with Implications for Swahili Archaeology », *African Archaeological Review*, n°30, New York, pp. 367-398.

PEARSON Mike P.,

1997 - « Qui étaient les Ampatois? L'archéologie des développements politiques du XVI^e au XIII^e siècle en Androy », *Études Océan Indien*, n°23-24, INALCO, Paris, pp. 237-252.

2011 - « Tombs, Landscape and Society in Southern Madagascar », [en ligne], site internet de l'Université de Sheffield.

PEARSON Mike Parker et GODDEN Karen,

2002 - *In Search of the Red Slave: Shipwreck and Captivity in Madagascar*, Stroud : Sutton Publishing, 217 p.

PERON (capitaine),

1824 - *Mémoires du capitaine Péron sur ses voyages aux côtes d'Afrique, en Arabie, à l'île d'Amsterdam, aux îles d'Anjouan et de Mayotte, aux côtes nord-ouest de l'Amérique, aux îles Sandwich, à la Chine, etc.*, Paris, Brissot-Thivars, vol. 1, 380 p.

PIERRON Denis, HEISKE Margit, RAZAFINDRAZAKA Harilanto, RAKOTO Ignace, RABETOKOTANY Nelly, RAVOLOLOMANGA Bodo, RAKOTOZAFY Lucien M.-A., MIALY RAKOTOMALALA Mireille, RAZAFIARIVONY Michel, Rasoarifetra Bako, ANDRIAMAMPINANINA RAHARIJESY Miakabola, RAZAFINDRALAMBO Lolona, RAMILISONINA, Fanony Fulgence, Lejamble Sendra, THOMAS Olivier, ABDALLAH Ahmed Mohamed, ROCHER Christophe, ARACHICHE Amal, TONASO Laure, PEREDA-LOTH Veronica, SCHIAVINATO Stéphanie, BRUCATO Nicolas, RICAUT Francois-Xavier, KUSUMA Pradiptajati, SUDOYO Herawati, NI Shengyu, BOLAND Anne, DELEUZE Jean-Francois, BEAUJARD Philippe, GRANGE Philippe, ADELAAR Sander, STONEKING Mark, RAKOTOARISOA Jean-Aimé, RADIMILAHY Chantal et LETELLIER Thierry,

2017 - « Genomic landscape of human diversity across Madagascar », PNAS 2017, en ligne, <https://doi.org/10.1073/pnas.1704906114>

POIRIER Charles,

1952 - « Terre d'Islam en Mer Malgache », *Le cinquantenaire de l'académie malgache*, Imprimerie officielle, Tananarive, pp.193-261.

POLLARD Edward,

2008 - « The maritime landscape of Kilwa Kisiwani and its region, Tanzania, 11th to 15th century AD », *Journal of Anthropological Archaeology*, n°27, pp. 265-280.

POLLARD Edward, FLEISHER Jeffrey, WYNNE-JONES Stephanie,

2012 - « Beyond the Stone Town: Maritime Architecture at Fourteenth-Fifteenth Century Songo Mnara, Tanzania », *Journal of Maritime Archaeology*, volume 7, n°1, pp. 43-62.

POUWELS Randall L.,

1974 - « Tenth-century settlement on the East African coast: the case of Qarmatian/Ismaili connections », *Azania*, volume 9, pp.105-138.

2000 - « The East African Coast, c.790 to 1900 C.E. », in Levtzion Nehemia et Pouwels Randall (éd.), *The history of islam in Africa*, Ohio University Press, Athens, 591 p., pp. 251-271.

POUMAILLOUX Pascal,

1999 - « Le Mtepe, bateau cousu des swahili, suivi d'un glossaire technique », *Études Océan Indien*, n°27-28, INLACO, Paris, pp. 227-328.

2011 - « Une vision de l'Afrique à travers la cartographie chinoise », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 109-119.

PRADINES Stéphane et BLANCHARD Pierre,

2005 - « Kilwa al-Mulûk, premier bilan des travaux de conservation-restauration et des fouilles archéologiques dans la baie de Kilwa, Tanzanie », *Annales Islamologiques*, n°39, pp. 25-80.
2015 - « Songo Mnara. Étude architecturale d'une ville swahilie médiévale », *Taarifa* 5, Revue des Archives Départementales de Mayotte, pp. 9-32.

PRADINES Stéphane,

1999 - « l'influence indienne dans l'architecture swahili », *Swahili Forum*, VI, AAP (American Anthropological Association), n°60, Université de Köln, Institut für Afrikanist, pp. 103-120).
2002a - « L'art de la guerre chez les Swahili : les premiers forts d'Afrique orientale », *Journal des Africanistes* 72 (2), pp. 71-87.
2002b - « La maison wa-ungwana, du XV^e au XVI^e siècle : Mission archéologique française de Gedi, 2002 », *Nyame Akuma*, n°58, SAFA (Society of Africanist Archaeologists), pp.13-18.
2009 - « L'île de Sanjé ya Kati (Kilwa, Tanzanie), un mythe Shirâzi bien réel », *Azania*, volume 41, pp. 49-73.
2010 - *Gedi, une cité portuaire swahilie, Islam médiéval en Afrique orientale*, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire, 302 p.
2012 - « Dembeni, Mayotte (976). Archéologie swahilie dans un département français », *Nyame Akuma*, SAFA (Society of Africanist Archaeologists), n°77, pp. 68-81.
2013 - « The rock crystal of Dembeni, Mayotte Mission Report 2013 ». *Nyame Akuma* 80, pp. 59-72.

QIN Dashu et XIANG Kunpeng,

2011 - « Sri Vijaya » as the Entrepôt for Circum-India Ocean Trade: Evidence from Documentary Records and Marerials from Shipwrecks of the 9th-10th Centuries », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 307-336.

RABEMANANTSOA Carole, VAN DIJK Aliene et EVERS Sandra J.T.M.,

2011 - « Sur la piste des Rasikajy du nord-est de Madagascar », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 133-148.

RADIMILAHY Chantal,

1993 - « Ancient iron-working in Madagascar », *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, Routledge, London, pp. 478-483.
1998 - *Mahilaka, an archaeological investigation of an early town in northwestern Madagascar*, Studies in African Archaeology 15, Department of Archaeology and Ancient History, Uppsala, 296 p.
2011 - « Contribution à l'archéologie du Sud-Ouest de Madagascar », *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, pp. 825-853.
2011 - « Réflexion sur la production pré-européenne du textile dans le Nord de Madagascar », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 161-176.

RADIMILAHY Chantal et CROSSLAND Zoë,

2015 - « Situating Madagascar : Indian Ocean dynamics and archaeological histories », *Azania: Archaeological Research in Africa*, 50:4, pp. 495-518.

RADIMILAHY Chantal et RAJAONARIMANANA Narivelo (dir.),

2011 - *Civilisations des mondes insulaires (Madagascar, îles du canal de Mozambique, Mascareignes, Polynésie, Guyanes), mélanges en l'honneur du Professeur Claude Allibert*, Karthala, Paris, 877 p.

RAJAONARIMANANA Narivelo,

1983 - « Le manuscrit arabico-malgache de Mosa Mahefamanana », *Études Océan Indien*, n°2, INALCO, Paris, pp 73-93.

1995 - *Dictionnaire du malgache contemporain*, Karthala, Paris, 416 p.

RAKOTOARISOA Jean-Aimé,

1998 - *Mille ans d'occupation humaine dans le Sud-Est de Madagascar, Anosy, une île au milieu des terres*, L'Harmattan, Paris, 203 p.

RAKOTOVOLONA Solo,

1990 - « Premiers résultats de la fouille d'Ankadivory », *Urban Origins in Eastern Africa: Working papers 1989*, Stockholm, Central Board of National Antiquities, pp. 85-90.

RANDRIANJA Solofo et ELLIS Stephen,

2009 - *Madagascar ; A Short History*, The University of Chicago Press, Chicago, 305 p.

RASAMUEL David,

1983 - « Alimentation et techniques anciennes dans le sud malgache à travers une fosse à ordures du XI^e siècle », *Études Océan Indien*, n°2, INALCO, Paris, pp. 81-109.

2007 - *Fanongoavana, une capitale princière malgache du XIV^e siècle*, éd. Arguments, éd. Quæ, Paris, 227 p.

RASOARIFETRA Bako,

2011 - « Les perles de Vohémar, origine et marqueurs culturels », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 177-193.

RAZAFINDRAZAKA Harilanto,

2010 - *Le peuplement humain de Madagascar : Anthropologie génétique de trois groupes traditionnels*, thèse de doctorat de l'université de Toulouse, 99 p.

RAZAFINDRAZAKA Harilanto, RICAUT François-X., COX Murray P., MORMINA Maru, DUGOUJON Jean-Michel, RANDRIAMAROLAZA Louis P., GUITARD Evelyne, TONASSO Laure, LODES Bertrand & CRUBEZY Eric,

2010 - « Complete mitochondrial DNA sequences provide new insights into the Polynesian motif and the peopling of Madagascar », *European Journal of Human Genetics*, n°18, pp. 575-581.

RICAUT François-X., RAZAFINDRAZAKA Harilanto, COX Murray P, DUGOUJON Jean-Michel, GUITARD Evelyne, SAMBO Clement, MORMINA Maru, MIRAZON-LAHR Marta, LUDES Bertrand & CRUBEZY Eric,

2009 - « A new deep branch of eurasian mtDNA macrohaplogroup M reveals additional complexity regarding the settlement of Madagascar », *BMC Genomics*, n°10: 605 [en ligne].

RICKLEFS Merie Calvin,

1979 - « Six Centuries of Islamization in Java », in *Conversion to islam*, Nehemia Levtzion (éd.), Holmes & Meier Publisher, New-York, 272 p., pp.1-23.

ROBINEAU Claude,

1966 - « L'islam aux Comores. Une étude d'histoire culturelle de l'île d'Anjouan », *Revue de Madagascar*, n°35, Tananarive, pp. 17-54.

ROGERS Michael,

1976 - *The Spread of Islam*, éd. Elsevier-Phaidon, Oxford, 152 p.

RANTOANDRO Gabriel,

1983-1984 - « Une communauté mercantile du nord-ouest, les Antalaotra », *Omalv Sy Anio*, n°17-20, pp. 195-210.

ROUGEULLE Axelle,

2004 - « Le Yémen entre Orient et Afrique : Sharma, un entrepôt du commerce médiéval sur la côte sud de l'Arabie », *Annales Islamologiques*, n°38, pp. 201-253.

2016 - « La péninsule arabe dans les échanges maritimes au Moyen-Âge », *Aventuriers des Mers, VII^e-XVII^e siècle, De Sinbad à Marco Polo, Méditerranée - Océan Indien*, catalogue d'exposition, MUCM, Institut du Monde Arabe, pp. 143-146.

ROUGEULLE Axelle, REGERT Martine, DEVIESE Thibaut. et LE HO Anne-Solemn,

2008 - « Reconstructing ancient Yemen commercial routes during the Middle-Ages using structural characterisation of terpenoid resins », *Archaeometry*, vol. 50, pp. 668-695.

SACHS Curt,

1938 - *Les instruments de Musique de Madagascar*, Institut d'Ethnologie (Travaux et mémoires de l'Institut d'Ethnologie, XXVIII), Paris, 96p.

SAITOWITZ Sharma J.,

1996 - « Glass bead trade from Islamic Egypt to South Africa c. AD 900-1250 », *South Africa Journal of Science*, volume 92, pp.101-104.

SANCHEZ Samuel,

2007 - « Navigation et gens de mer dans le canal du Mozambique. Les boutres dans l'activité maritime de Nosy Be et de l'ouest de Madagascar au XIX^e siècle », in NATIVEL Didier et

RAJAONAH Faranirina V. (dir.), *Madagascar et l'Afrique. Entre identité insulaire et appartenances historiques*, Karthala, Paris, 485p. 103-133.

SAUVAGET Anne,

2000 - « Passage du navire «Interlope Rochester » à Anjouan [11 au 18 juin 1704], Description par John Pike », *Études Océan Indien*, n°29, INALCO, Paris, pp. 177-211.

SAUVAGET Jean,

1954 - « *Les Merveilles de l'Inde* », traduction de Akhbar as-Sin wa'l hind, rédigée en 951 *Mémorial Jean Sauvaget*, t.1, Institut Français de Damas, pp. 189-309.

SCHMITT Aurore,

2005 – « Une nouvelle méthode pour estimer l'âge au décès des adultes à partir de la surface sacro-pelvienne iliaque », *Bulletins et Mémoires de la Société Anthropologique de Paris*, 130, pp. 374-385.

SCHREURS Guido, EVERS Sandra J.T.M., RADIMILAHY Chantal et RAKOTOARISOA Jean-Aimé, 2012 - « The Rasikajy civilization in northeast Madagascar : a pre-European Chinese community? », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 107-132.

SCHREURS Guido et RAKOTOARISOA Jean-Aimé,

2011 - « The archaeological site at Vohemar in a regional geographical and geological context », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 27-49.

SERNEELS Vincent,

2011 - « La production de vases en chloritoschiste », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp.357-363.

SHEPHERD Gill,

1982 - « The making of the Swahili. A view from the Southern End of the East African Coast », *Paideuma*, n°28, pp. 129-147.

SHERIFF Abdoul,

1992 - « Mosques, Merchants and Landowners in Zanzibar Stone Town », *Azania*, volume 27, pp.1-20.

SHIPTON Ceri, CROWTHER Alison, KOURAMPAS Nikos, PRENDERGAST Mary E., HORTON Mark, DOUKA Katerina, SCHWENNINGER Jean-Luc, FAULKNER Patrick, QUINTA-MORALES Eréndira M., LANGLEY Michelle C., TIBESASA Ruth, PICORNELL-GELABERT Llorenç, WILMSEN Edwin N., DOHERTY Chris, VEALL Margaret-Ashley, ALI Abdallah K., PETRAGLIA Michael D. & BOIVIN Nicole,

2016 - « Reinvestigation of Kuumbi Cave, Zanzibar, reveals Later Stone Age coastal habitation, early Holocene abandonment and Iron Age reoccupation », *Azania : Archaeological Research in Africa*, 51:2, pp. 197-233.

SIMMONDS N. W. et SHEPHERD K.,
1952 – « An Asian banana (*Musa acuminata*) in Pemba, Zanzibar Protectorate, *Nature*, London, 169: 507.

SIMON Pierre R.,
2006 - *La langue des ancêtres. Ny Fitenin-dRazana. Une périodisation du malgache de l'origine au XV^e siècle*, L'Harmattan, Paris, 508 p.

SINCLAIR Paul J. J.,
1982 - « Chibuene, an early trading site in southern Mozambique », *Paideuma*, n°28, pp. 149-164.
1987 - *Space, Time and Social Formation; A territorial approach to the archaeology and anthropology of Zimbabwe and Mozambique c0-1700 AD*, Societas Archaeologica Upsaliensis, Uppsala, 204 p.

SINCLAIR Paul J.J., MORAIS João M.F., ADAMOWICZ Leonardo et DUARTE Ricardo T.
1993 - « A perspective on archaeological research in Mozambique », *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, Routledge, London, pp. 409-431.

SINCLAIR Paul J.J., NYDOLF Nils-Gustaf et WICKMAN- NYDOLF Gunilla,
1987 - *Excavations at the University Campus Maputo, Mozambique 1984-1985*, Eduardo Mondlane University, Mozambique, Central Board of National Antiquities, Sweden, 96 p.

SOODYALL Himia, JENKINS Trefor & STONEKING Mark,
1995 - « Polynesian mtDNA in the Malagasy », *Nature Genetics*, 10, pp. 377-378.

SUTTON John E.G.,
2002 - *The southern Swahili harbor and town on Kilwa island, 800-1800 AD: a chronology of booms and slumps*. En ligne, 20 Mars 2012
http://www.arts.ualberta.ca/~amcdouga/Hist446/readings/kilwa_sutton.pdf

THOMAS-FATTIER Dominique,
1982 - *Le dialecte sakalava du nord-ouest de Madagascar. Phonologie, Grammaire, Lexique*, SELAF, Paris, 76 p.

TOFANELLI Sergio, BERTONCINI Stefania, CASTRI Loredana, LUISELLI Donata, CALAFELL Francesc, DONATI Giuseppe & PAOLI Giorgio,
2009 - « On the Origins and Admixture of Malagasy: New Evidence from High-Resolution Analyses of Paternal and Maternal Lineages », *Molecular, Biology and Evolution*, n°26, pp. 2109-2124.

UBELAKER Douglas H.,

1984 - *Human skeletal remains. Excavations, analysis, interpretation*, Washington: Taraxacum, revised edition, vol. 2, 119 p.

VAGNON Emmanuelle et VALLET Eric (dir.),

2017 – *La fabrique de l’océan Indien ; cartes d’Orient et d’Occident (Antiquité-XVI^e siècle)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 372 p.

VALENTIN Frédérique, RAMANIVOSOA Beby, GOMMERY Dominique & TOMBOMIADANA-RAVELOSON Sabine,

2006 - « Les abris sépulcraux de la presqu’île de Narinda (Province de Mahajanga, Madagascar) », *Afrique Archéologie et Arts*, n°4, UMR 7041 - Archéologie et Sciences de l’Antiquité, CNRS, Paris I, Paris X, pp. 7-22

VALLET Eric,

2010 - *L’Arabie marchande. État et commerce sous les sultans Rasûlides du Yémen (628-858 / 1229-1454)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 870 p.

VERIN Pierre,

1965 - « Prospection des sites anciens du littoral du sud-ouest de Madagascar », *Madagascar. Revue de Géographie*, n°6, Paris, pp. 133-137.

1967 - « Les antiquités de l’île d’Anjouan », *Bulletin de l’Académie malgache*, Tananarive, pp. 69-79.

1975 - *Les échelles anciennes de commerce sur les côtes nord de Madagascar*, Service de reproduction des thèses, Université de Lille 3, volume 1, 518 p., volume 2, 519 p.

1983 - « Mtswa Muyindza » et l’introduction de l’islam à Ngazidja, au sujet de la traduction et du texte de Pechmarty », *Études Océan Indien*, n°2, INALCO, Paris, pp. 95-100.

1986 - *The History of civilisation in north Madagascar*, A A.Balkema, Rotterdam, Boston, 431 p.

1990 - *Madagascar*, Karthala, Paris, 247 p.

1992 - « États ou Cité-États dans le nord de Madagascar », *Taloha*, n°11, Musée d’Art et d’Archéologie (Antananarivo), SAREC (Uppsala), INALCO (Paris), pp. 65-70.

VERIN Pierre et HEURTEBIZE Georges,

1974 - « La tranovato de l’Anosy première construction érigée par des Européens à Madagascar, description et problèmes », *Taloha*, n°6, Musée d’Art et d’Archéologie, Antananarivo, pp.117-142.

VÉRIN Pierre et WRIGHT Henry Theodore,

1990 - « Les portes de la paix à la Grande-Comore, (Fumbuni, Kwambani et Ntsudjini) », *Etudes Océan Indien 11*, INALCO, Paris, pp. 173-177.

1999 - « Madagascar and Indonesia: new evidence from archaeology and linguistics », *Bulletin of the Indo-Pacific Prehistory Association*, n°18, pp. 35-42.

VERNET-HABASQUE Thomas,

2003 - « Les réseaux de traite de l'Afrique orientale : côte swahili, Comores et nord-ouest de Madagascar (vers 1500-1750) », *Azania*, volume 38, pp. 69-97.

2004 - « La splendeur des cités swahili », *l'Histoire* n°284, pp. 62-67.

2017a - « Adoption et adaptations de l'islam en Afrique subsaharienne, des premiers contacts au XVII^e siècle », *Trésors de l'islam en Afrique, de Tombouctou à Zanzibar*, catalogue de l'exposition, Institut du Monde Arabe, Silvana Editoriale, Paris, Milan, p. 25-31.

2017b - « La culture swahilie d'Afrique orientale et l'islam, du VIII^e siècle au sultanat de Zanzibar », *Trésors de l'islam en Afrique, de Tombouctou à Zanzibar*, catalogue de l'exposition, Institut du Monde Arabe, Silvana Editoriale, Paris, Milan, p. 45-49.

VERNIER Élie et MILLOT Jacques,

1971 - Archéologie malgache, comptoirs musulmans, Catalogue du Musée de l'Homme, série F, Madagascar I, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 180 p.

VIALARD Paule,

1971 - « Les antiquités de la Grande Comore », *Taloha*, n°4, Musée d'Art et d'Archéologie, Antananarivo, pp. 169-184.

VIRE François,

1984 - « L'Océan Indien d'après le géographe Abû Abd-Allah Muhammad Ibn Idrîs al-Hammûdî al-Hasanî dit Al-Sarîf Al-Idrîsi (extraits traduits et annotés du « Livre de Roger ») », *Études sur l'Océan Indien*, collection des travaux de l'université de la Réunion, pp. 12-45.

WALSHAW Sarah C.

2010 - « Converting to rice: urbanization, Islamization and crops on Pemba Island, Tanzania, AD 700-1500 », *World Archaeology*, volume 42 (1), pp. 137-154.

2015 - « Cooking and crafting at Songo Mnara, Tanzania (14th-15th century AD): evidence from macrobotanical remains », *Societa dei Naturalisti e Matematici di Modena*, Suppl. Vol CXLVI (Proceedings of the IWAA8), 121 p.

WEBER Joseph (S.J., Le P.)

1855 - *Dictionnaire Malgache-Français, rédigé selon l'ordre des racines par les missionnaires catholiques de Madagascar et adapté aux dialectes de toutes les provinces*, Établissement malgache de Notre-Dame de la Ressource, île Bourbon, 850 p.

WILSON Thomas H. et OMAR Athman Lali,

1997- « Archaeological investigation at Pate », *Azania*, volume 32, pp. 543-554.

WALZ Jonathan R.,

2010 - *Route to a regional past: an archaeology of the lower Pangani (Ruvu) basin, Tanzania, 500-1900 CE*, thèse de l'université de Floride, 462 p.

2013 - « Routes to History: Archaeology and Being Articulate in Eastern Africa », in Schmidt P.R. et Mrozowski S.A. (dir.), *The Death of Prehistory*, Oxford University Press, pp.69-91.

WOOD Marilee,

2011 - *Interconnections. Glass beads and trade in southern and eastern Africa and Indian Ocean - 7th to 16th centuries AD*, Department of Archaeology and Ancient History, Studies in Global Archaeology 17, Uppsala, 65 p.

2015 - « Divergent patterns in Indian Ocean trade to East Africa and southern Africa between the 7th and 17th centuries CE: The glass bead evidence », *Afriques, débats, méthodes et terrains d'Histoire*, n°6, [En ligne].

WOOD Marilee, DUSSUBIEUX Laure et WADLEY Lyn,

2009 - « A cache of ~5000 glass beads from the Sibudu Cave Iron Age occupation », *Southern Africa Humanities*, volume 21, Pietermaritzburg, pp. 239-261.

WRIGHT Henry T.,

1984 - « Early Seafarers of the Comoro Islands: the Dembeni Phase of the IXth-Xth Centuries AD », *Azania*, volume 19, pp 13-59.

1986 - « Early Communities on the Island of Maore and the Coast of Madagascar », *Madagascar, Society and History*, Carolina Academic Press, Durham, North Carolina, pp. 53-87.

1992 - « Nzwani and the Comoros, XIth-XVth centuries », *Azania*, volume 27, pp. 81-128.

1993 - « Trade and politics on the eastern littoral of Africa, AD 800-1300 », *The Archaeology of Africa. Food, Metals and Towns*, Routledge, London, pp. 658-672.

WRIGHT Henry T., ANDRIANAIVOARIVONY Rafolo, BAILIFF Ian, BURNEY David, HAAS Herbert, RAHARIJAONA Victor, RAKOTOVOLOLONA Solo, RASAMUEL David et DEWAR Robert E.,

1992 - « Datation absolue de sites archéologiques du centre de Madagascar - présentation des déterminations », *Taloha*, n°11, Musée d'Art et d'Archéologie (Antananarivo), SAREC (Uppsala), INALCO (Paris), pp.121-145.

WRIGHT Henry T. et DEWAR Robert E.,

2000 - « Northeast Madagascar in the XVth-XVIIth centuries », *L'extraordinaire et le quotidien, variations anthropologiques, hommage au professeur Vérin*, Karthala, Paris, pp. 287-311.

WRIGHT Henry T. et FANONY Fulgence,

1992 - « L'évolution des systèmes d'occupation des sols dans la vallée de la rivière Mananara au Nord-Est de Madagascar », *Taloha*, n°11, Musée d'Art et d'Archéologie (Antananarivo), SAREC (Uppsala), INALCO (Paris), pp.17-64.

WRIGHT Henry T. et KUS Susan

1976 - « Notes préliminaires sur une reconnaissance archéologique de l'île de Mayotte (archipel des Comores), *Asie du Sud-Est et Monde Insulinde*, Bulletin du Centre de Documentation et de Recherche, volume 7, n°2-3, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris, pp.123-137.

WRIGHT Henry T., RADIMILAHY Chantal et ALLIBERT Claude,

2005 - « L'évolution des systèmes d'installation dans la baie d'Ampasindava et à Nosy-Be », *Taloha*, n°14-15, revue de l'institut de Civilisations, Musée d'Art et d'Archéologie de l'Université d'Antananarivo, Madagascar, <http://www.taloha.info/document.php?id=137>.

WRIGHT Henry T. et RAKOTOARISOA Jean-Aimé,
1997 - « The context of the Flacourt settlement: the archaeological evidence of the Anosy region », *Études Océan Indien*, n°23-24, INALCO, Paris, pp. 231-236.

WRIGHT Henry T., VÉRIN Pierre, RAMILISONINA, BURNEY David, BURNEY Lidia P. et MATSUMUTU Katsumi,
1996 - « The Evolution of Settlement Systems in the Bay of Boeny and the Mahavavy River Valley, north-western Madagascar », *Azania*, volume 31, pp. 38-73.

WYNNE-JONES Stephanie,
2007 - « Creating urban communities at Kilwa Kisiwani, Tanzania, AD 800-1300 », *Antiquity*, n°81, pp. 368-380.
2013 - « The public life of the Swahili stonehouse: 14th-15th centuries AD », *Journal of Anthropological Archaeology*, n°32 (4), pp. 759-773.

WYNNE-JONES Stephanie et FLEISHER Jeffrey,
2009 - « Archaeological Investigations at Songo Mnara, Tanzania », *Nyame Akuma* 73:2-8.
2010 - *Archaeological Investigations at Songo Mnara, Tanzania: Urban Space, Social Memory and Materiality, on the 15th and 16th Century, Southern Swahili Coast*. Report on 2009 season, Dar es-Salaam.
2011 - « Archaeological Investigations at Songo Mnara, Tanzania », *Nyame Akuma* 76(3-8).
2013 - *Archaeological Investigation at Songo Mnara, Tanzania: 2011 Field Season*, Preliminary Report, Submitted to the Department of Antiquities, Republic of Tanzania, 86 p.
2015a - « Fifty years in the archaeology of the eastern African Coast: a methodological history », *Azania: Archaeological Research in Africa*, vol.50:4, 2015, pp. 519-541.
2015b - *Theory in Africa, Africa in theory; Locating meaning in archaeology*, Wynne-Jones S. et Fleisher J. (dir.), Routledge, Londres et New-York, 295 p.

ZHAO Bing,
2011 - « Vers une expertise plus fine et une approche plus historique de la céramique chinoise de la nécropole de Vohémar », *Études Océan Indien*, n°46-47, INALCO, Paris, pp. 91-103.
2012 - « Global Trade and Swahili Cosmopolitan Material Culture: Chinese-Style Ceramic Shards from Sanje ya Kati and Songo Mnara (Kilwa, Tanzania) », *Journal of World History*, volume 23, n°1, pp.41-85.
2013 - « Luxury and Power: the Fascination with Chinese Ceramics in Medieval Swahili Material Culture », *Orientations*, pp.71-78.
2014 - « Contribution de la céramique chinoise à l'histoire médiévale swahili (IX^e-XVI^e s.) », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, janvier-mars 2014, pp. 353-383.

2015 - « Chinese-style ceramics in East Africa from the 9th to 16th century: A case of changing value and symbols in the multi-partner global trade », *Afriques*, n°6 [En ligne].

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1</i> Carte de l'archipel des Comores. _____	19
<i>Figure 2</i> Carte de Mayotte, relief, découpage communal et principales localités _____	19
<i>Figure 3</i> Carte de la répartition des précipitations annuelles à Mayotte _____	20
<i>Figure 4</i> Mayotte, répartition linguistique des villages de l'île. _____	28
<i>Figure 5</i> L'Afrique de l'Est, l'archipel des Comores et Mayotte, carte des principaux sites archéologiques ____	31
<i>Figure 6</i> Exemple de Dembeni Ware à engobe rouge et décor graphité, site de Dembeni (prospections 2007) _____	75
<i>Figure 7</i> Exemple d'usage d'engobe rouge sur un céramique carénée décorée d'incisions géométriques en chevrons et d'impressions de coquillage, site de Dembeni, fouilles Alliber. _____	75
<i>Figure 8</i> Tesson de céramique sassano-islamique (VIII ^e -milieu X ^e siècle) de la période abbasside provenant du site de Dembeni Ironi Bé, (Réserves archéologiques de Mayotte) _____	101
<i>Figure 9</i> Grès chinois à couverte verte (IX ^e -X ^e siècle), site de Dembeni Ironi Bé, fouilles Allibert 1984, (Réserves archéologiques de Mayotte). _____	101
<i>Figure 10</i> Tesson islamique de type sgraffiato hachuré (XI ^e -XII ^e siècles), site de Dembeni, fouilles Allibert 1984-1990, réserves archéologiques de Mayotte _____	102
<i>Figure 11</i> Tesson de bols chinois en grès à couverte verte du groupe des fours de Yue, Zhejiang, (milieu X ^e -milieu XII ^e siècles), site de Dembeni, fouilles Allibert 1984-1990, réserves archéologiques de Mayotte _____	102
<i>Figure 12</i> , Miniature et calligraphie d'al-Wâsiti, 1237, Basra, Irak _____	106
<i>Figure 13</i> Aperçu de la salle de prière de la mosquée de Tsingoni et du mihrab daté de 1538 _____	139
<i>Figure 14</i> Aperçu des mausolées à dôme conservés à l'extérieur de la mosquée de Tsingoni _____	139
<i>Figure 15</i> Le nord-ouest de Grande Terre : relief et localisation des sites archéologiques _____	142
<i>Figure 16</i> Pierre percée cylindrique reposant en baie d'Acoua, probable ancre ancienne _____	142
<i>Figure 17</i> Aperçu de la baie et du village d'Acoua depuis les hauteurs de Maevaranou _____	144
<i>Figure 18</i> Géologie et hydrologie à Acoua _____	145
<i>Figure 19</i> Prise de vue aérienne du village d'Acoua en 1979 _____	147
<i>Figure 20</i> Vue actuelle du village d'Acoua _____	147
<i>Figure 21</i> Localisation des sites d'Agnala M'kiri et d'Antsiraka Boira à Acoua. _____	156
<i>Figure 22</i> Grand rocher présent au centre du site d'Antsiraka Boira faisant anciennement l'objet d'un culte aux esprits _____	160
<i>Figure 23</i> Vato Madiniki, pêcherie aménagée sur le littoral _____	162
<i>Figure 24</i> Vato Madiniki, aperçu général de la plage _____	162
<i>Figure 25</i> Vato Madiniki, enrochements naturels ayant servi de carrière pour l'extraction de dalles basaltiques utilisées pour les architectures funéraires _____	162
<i>Figure 26</i> Découverte fortuite d'une sépulture dans le talus d'érosion de la plage de Vato Madiniki _____	165
<i>Figure 27</i> Relevé de la coupe étudiée au niveau du talus d'érosion de la plage de Vato Madiniki _____	165
<i>Figure 28</i> US1162, trou de poteau relevant de la phase finale d'occupation du site _____	170
<i>Figure 29</i> Relevé des structures archéologiques observées au nord de la zone de fouille et relevant d'une réoccupation tardive du site _____	170

<i>Figure 30</i> Alignement de pierres de calage (UA 1038), appartenant à une clôture se superposant à la sépulture 39	170
<i>Figure 31</i> Antsiraka Boira, plan d'ensemble du site et de la zone de fouilles.	172
<i>Figure 32</i> Antsiraka Boira, relevé des empièvements délimitant au sud la zone funéraire	174
<i>Figure 33</i> Antsiraka Boira, structures repérées au sud de la zone funéraire	175
<i>Figure 34</i> Antsiraka Boira, relevé de la zone funéraire	177
<i>Figure 35</i> Antsiraka Boira, relevé simplifié des structures funéraires	178
<i>Figure 36</i> Antsiraka Boira, aperçu de la zone de fouille (juin 2016)	179
<i>Figure 37</i> Antsiraka Boira, exemple de l'excellent état de conservation des architectures funéraires scellées par les niveaux superficiels, sondage d'octobre 2013	179
<i>Figure 38</i> Antsiraka Boira, aperçu d'un alignement de sépultures	179
<i>Figure 39</i> Antsiraka Boira, sépulture 08, architecture funéraire	186
<i>Figure 40</i> Antsiraka Boira, sépulture 08, squelette et mobilier funéraire	187
<i>Figure 41</i> Antsiraka Boira, sépulture 18, relevé en plan et coupe stratigraphique transversale	192
<i>Figure 42</i> Antsiraka Boira, sépulture 18, relevé du squelette	193
<i>Figure 43</i> Antsiraka Boira, sépulture 34, relevé en plan et en coupe.	198
<i>Figure 44</i> Antsiraka Boira, sépulture 34, relevé du squelette	199
<i>Figure 45</i> Antsiraka Boira, relevé en coupe de l'architecture funéraire de la sépulture 50	201
<i>Figure 46</i> Antsiraka Boira, relevé du squelette de la sépulture 50	202
<i>Figure 47</i> Antsiraka Boira, sépulture 01, architecture funéraire et squelette	204
<i>Figure 48</i> Antsiraka Boira, sépulture 02, aperçu de l'architecture funéraire en cours de fouille et détail des perles accompagnant le squelette	205
<i>Figure 49</i> Antsiraka Boira, sépulture 03, aperçu de l'architecture funéraire en cours de fouille et squelette	206
<i>Figure 50</i> Antsiraka Boira, sépulture 04, aperçu de l'architecture funéraire partiellement conservée et détail d'une concentration de perles noires in situ	207
<i>Figure 51</i> Antsiraka Boira, sépulture 05, aperçu de l'architecture funéraire en cours de fouille et squelette reposant sur un lit de sable	208
<i>Figure 52</i> Antsiraka Boira, sépulture 06, aperçu de l'architecture funéraire et détail de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale	209
<i>Figure 53</i> Antsiraka Boira, sépulture 09 : En haut, aperçu de l'architecture funéraire, À droite, détail du vase retrouvé dans le remplissage de la fosse sépulcrale.	210
<i>Figure 54</i> Antsiraka Boira, sépulture 10, us1024, conque marine laissée comme dépôt funéraire	211
<i>Figure 55</i> Antsiraka Boira, sépulture 10, aperçu de l'architecture funéraire et du squelette	212
<i>Figure 56</i> Antsiraka Boira, sépulture 11, aperçu de l'architecture funéraire et du squelette	214
<i>Figure 57</i> Antsiraka Boira, sépulture 15, aperçu de l'architecture funéraire et du squelette	216
<i>Figure 58</i> Antsiraka Boira, sépulture 24, aperçu de l'architecture funéraire	217
<i>Figure 59</i> Antsiraka Boira, sépulture 24, relevés de l'architecture funéraire et du squelette	219
<i>Figure 60</i> Antsiraka Boira, sépulture 39, relevés de l'architecture funéraire et du squelette.	222
<i>Figure 61</i> Antsiraka Boira, sépulture 40, relevé du squelette	224
<i>Figure 62</i> Antsiraka Boira, sépulture 45, relevés de l'architecture funéraire	227

<i>Figure 63 Antsiraka Boira, sépulture 45, relevé du squelette</i>	228
<i>Figure 64 Antsiraka Boira, sépulture 12, relevés de l'architecture funéraire et du squelette.</i>	231
<i>Figure 65 Antsiraka Boira, sépulture 16, relevé en coupe de l'architecture funéraire et du squelette</i>	236
<i>Figure 66 Antsiraka Boira, sépulture 30, relevés de l'architecture funéraire</i>	239
<i>Figure 67 Antsiraka Boira, sépulture 30, relevé du squelette</i>	240
<i>Figure 68 Antsiraka Boira, sépultures 14, 42, 43 et 54, relevé des architectures funéraires</i>	248
<i>Figure 69 Antsiraka Boira, sépultures 14, 42, 43 et 54, relevé des squelettes.</i>	249
<i>Figure 70 Antsiraka Boira, sépulture 66, relevé de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale</i>	252
<i>Figure 71 Antsiraka Boira, sépulture 66, relevé du squelette</i>	253
<i>Figure 72 Antsiraka Boira, sépulture 55, relevé de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale et du squelette</i>	257
<i>Figure 73 Antsiraka Boira, sépulture 56, relevé en coupe de l'architecture funéraire et du squelette</i>	259
<i>Figure 74 Antsiraka Boira, sépulture 44, relevé de la stratigraphie du remplissage de la fosse sépulcrale</i>	262
<i>Figure 75 Antsiraka Boira, sépulture 44, relevé du squelette</i>	263
<i>Figure 76 Diagramme stratigraphique des niveaux archéologiques conservés devant la porte de l'enclos villageois</i>	274
<i>Figure 77 Agnala M'kiri, relevé en plan et en élévation des structures archéologiques de la porte de l'enclos maçonné</i>	277
<i>Figure 78 Aperçu de la fouille de la porte de l'enclos villageois en 2012</i>	278
<i>Figure 79 Aperçu du massif maçonné du piédroit occidental de la porte et de la section de l'enclos maçonné engagée dans celui-ci</i>	279
<i>Figure 80 Aperçu du parement extérieur de l'enclos villageois conservé à l'ouest de la porte</i>	279
<i>Figure 81 Détail de fragments d'enduit mural présents en US1003 et provenant des anciennes élévations de la porte</i>	280
<i>Figure 82 Aperçu, depuis l'intérieur du passage de la porte, du parement du piédroit occidental. Ce massif maçonné qui présente plusieurs états de construction présente une conservation médiocre comparée au piédroit oriental</i>	280
<i>Figure 83 Diagramme stratigraphique des niveaux rencontrés</i>	281
<i>Figure 84 Agnala M'kiri, relevé de la stratigraphie du remplissage de la porte et des élévations conservées</i>	283
<i>Figure 85 Aperçu de la stratigraphie au niveau du passage de la porte</i>	284
<i>Figure 86 Aperçu des dalles composant le premier niveau de circulation de la porte de l'enclos villageois</i>	284
<i>Figure 87 Aperçu de la fouille d'une section de l'enclos maçonné</i>	285
<i>Figure 88 Agnala M'kiri, stratigraphie et relevé en plan et en élévation de la section étudiée de l'enclos villageois</i>	286
<i>Figure 89 Fouille de l'enclos villageois, diagramme stratigraphique</i>	287
<i>Figure 90 Aperçu des niveaux archéologiques en cours de fouille (US1001, 1007, 1008, 1009 et 1010)</i>	291
<i>Figure 91 Aperçu de l'US1010, partiellement démontée, ancien niveau de circulation au moment de la construction de l'enclos maçonné.</i>	291
<i>Figure 92 Aperçu des niveaux antérieurs à la construction du mur (US1020, 1022 et 1023)</i>	291
<i>Figure 93 US1020 : structure en creux linéaire comportant, dans son comblement, des charbons de bois,</i>	292

<i>Figure 94 Accumulation de tessons en US1022</i>	292
<i>Figure 95 Accumulation cendreuse en US1022</i>	292
<i>Figure 96 us1023, niveau de circulation induré et rubéfié. On note la présence d'une pierre de calage d'une hypothétique clôture</i>	292
<i>Figure 97 Agnala M'kiri, interprétation des différents états successifs de l'enclos villageois et de sa porte</i>	295
<i>Figure 98 Agnala M'kiri, hypothèse de restitution de la porte de l'enclos villageois d'Acoua selon son dernier état de construction (XIV^e-XV^e siècle)</i>	296
<i>Figure 99 Diagramme stratigraphique de la coupe du talus jouxtant la route</i>	297
<i>Figure 100 Agnala M'kiri, relevé de la stratigraphie du talus de la route Acoua-Mtsangadoua où apparaît une section en coupe transversale de l'enclos maçonné</i>	299
<i>Figure 101 Aperçu du talus bordant la route Acoua-Mtsangadoua où apparaît, en coupe, un tronçon de l'enclos villageois maçonné et des accumulations détritiques</i>	300
<i>Figure 102 Détail des accumulations détritiques</i>	300
<i>Figure 103 Restitution du tracé de l'enclos villageois maçonné à partir des observations archéologiques réalisées entre 2006 et 2012</i>	302
<i>Figure 104 Aperçu des arases de l'enclos villageois découvertes en prospection</i>	303
<i>Figure 105 Découverte fortuite de l'enclos maçonné lors de travaux d'assainissement en 2006</i>	303
<i>Figure 106 Restitution du dispositif de l'enclos villageois le long du ruisseau</i>	303
<i>Figure 107 Agnala M'kiri, emprise du site archéologique et localisation des zones de fouilles</i>	308
<i>Figure 108 Contexte de la fouille de 2006 : aperçu des structures archéologiques sous les soubassements d'une habitation de particulier en cours de construction. Cliché, M. Pauly 2006.</i>	309
<i>Figure 109 Aperçu des arases d'un mur maçonné en cours de fouille durant la construction d'une habitation en 2006</i>	309
<i>Figure 110 Agnala M'kiri, quartier des notables, chronologie des opérations archéologiques et localisation des secteurs fouillés</i>	310
<i>Figure 111 Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé en plan et en stratigraphie des structures archéologiques observées en 2006</i>	311
<i>Figure 112 Aperçu des arases du bâtiment 1 au moment de leur découverte en 2006</i>	313
<i>Figure 113 Aperçu des murs 109 et 110 appuyés contre le mur 106. Larges de 25 cm et recouverts d'un enduit de chaux, ces murets relèvent d'un édicule (probable sépulture maçonnée) appuyé contre l'extérieur de l'enclos domestique</i>	313
<i>Figure 114 Diagramme stratigraphique du sondage 1</i>	314
<i>Figure 115 Aperçu de la stratigraphie du sondage 1</i>	315
<i>Figure 116 Diagramme stratigraphique du sondage 2</i>	316
<i>Figure 117 Diagramme stratigraphique du sondage 3</i>	317
<i>Figure 118 Diagramme stratigraphique du sondage sur le bâtiment 01</i>	319
<i>Figure 119 Sondage de 2012 sur le bâtiment 01, relevé des structures archéologiques</i>	320
<i>Figure 120 Sondage de 2012 sur le bâtiment 01, relevé de la stratigraphie observée</i>	321
<i>Figure 121 Relevé des élévations conservées du mur 102 (bâtiment 01)</i>	322
<i>Figure 122 Moellons de corail provenant des décombres du bâtiment 01 (US1006)</i>	323

<i>Figure 123</i> Angle intérieur du bâtiment 01 après démontage de l' US1006	323
<i>Figure 124</i> us1011, lit de tessons à l'extérieur du bâtiment 01	323
<i>Figure 125</i> Aperçu général du sondage avec en haut, les arases de l'angle nord-est du bâtiment 01, en bas, en limite nord du sondage, les arases partiellement fouillées d'une construction maçonnée (UA1009)	324
<i>Figure 126</i> Aperçu du sondage avec au premier plan les arases du bâtiment 01 et au second plan, en limite de fouilles, les arases d'une construction maçonnée (UA 1009), dont les fondations sont engagées en US1010	324
<i>Figure 127</i> Angle extérieur du bâtiment 01 : US1011, tessons de céramique piégés sous les fondations de la reprise du mur 101	325
<i>Figure 128</i> Détail du parement extérieur du bâtiment 01 (mur 102), composé d'un appareil de briques de corail taillé, disposées en assises régulières	325
<i>Figure 129</i> Hypothèse de restitution du plan de la mosquée supposée d'Agnala M'kiri (bâtiment 01)	329
<i>Figure 130</i> Aperçu des arases du mur 112	330
<i>Figure 131</i> , Agnala M'kiri, quartier des notables, structures archéologiques observées dans la zone 3	331
<i>Figure 132</i> Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé en plan et en stratigraphie de l'aile d'habitation fouillée en 2017	335
<i>Figure 133</i> Aperçu des arases des murs maçonnés de l'aile d'habitation après décapage des niveaux superficiels	336
<i>Figure 134</i> Aperçu de l'aile d'habitation en cours de fouille	337
<i>Figure 135</i> Aperçu de l'enduit de sol partiellement conservé dans la pièce 027	337
<i>Figure 136</i> Exemple d'enduit mural conservé sur le mur oriental de la pièce 027	337
<i>Figure 137</i> Aperçu de la fouille de la pièce 028	338
<i>Figure 138</i> Aperçu du sondage dans le sol de la pièce 027 mettant en évidence un remblai latéritique (us4007b) scellant un niveau de construction (us4032)	338
<i>Figure 139</i> us4032, croûte de mortier de chaux associée à des charbons de bois et observée sous le remblai latéritique us4007b	338
<i>Figure 140</i> Fragment de céramique carénée à décors modelés retrouvé dans le comblement de la fosse us4014a de la pièce 026	339
<i>Figure 141</i> Fragments de corail non réduits à la cuisson retrouvés en us4014b	339
<i>Figure 142</i> Aperçu de la fosse us4014 avec une croûte de chaux épousant le fond. Noter la localisation de cette fosse à l'intérieur de la pièce 026	339
<i>Figure 143</i> Net effet de paroi observé au sol, à l'ouest de l'aile d'habitation, entre une couche de latérite (us4001) et une couche de gravillon corallien (us4003)	340
<i>Figure 144</i> Détail de l' us4002, probable solin (terre noire et empièvements) interrompant l' us4001	340
<i>Figure 145</i> Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé en plan de « la salle au baraza » et sa connexion à l'aile d'habitation	342
<i>Figure 146</i> Aperçu des maçonneries d'une banquette maçonnée (m119 et 120), appuyées ici contre l'angle des murs 118 et 129	343
<i>Figure 147</i> Détail de l'enduit du siège conservé de la banquette maçonnée	343
<i>Figure 148</i> Aperçu des maçonneries des murs 129 et 117	344

<i>Figure 149</i> Détail de l'agencement des maçonneries des murs 129 et 117 présentant un retrait (feuillure de porte ?)	344
<i>Figure 150</i> Relevé en plan et en coupe des structures archéologiques observées lors sondage sur l'enclos domestique	346
<i>Figure 151</i> Aperçu du sondage avec au premier plan les empièvements composant la structure 139 et en arrière plan, les assises conservées du mur maçonné 107	346
<i>Figure 152</i> Agnala M'kiri, quartier des notables, relevé de l'ensemble architectural 03	348
<i>Figure 153</i> Aperçu des arases des murs de la pièce 46	349
<i>Figure 154</i> Détail du muret 136 doublant le mur 144 à l'intérieur de la pièce 46	349
<i>Figure 155</i> Aperçu de la couche de latérite (US4038) employée comme remblai dans la pièce 46	349
<i>Figure 156</i> Aperçu des dépôts (décombres et rejets détritiques) recouvrant le niveau de circulation US4031 entre les murs 128 et 129	350
<i>Figure 157</i> Aperçu d'un piquet incendié apparaissant dans la couche de décombe (US4037)	350
<i>Figure 158</i> Moellons de corail taillé présents dans les décombres de la pièce 27 (DCB146)	352
<i>Figure 159</i> Agnala M'kiri, quartier des notable, interprétation du bâti de la phase 3	353
<i>Figure 160</i> Diagramme stratigraphique des niveaux observés lors du sondage dans l'aile d'habitation.	354
<i>Figure 161</i> Sondage dans l'aile d'habitation, structures observées se rattachant au début de la phase 3	356
<i>Figure 162</i> Sondage dans l'aile d'habitation, structures observées se rattachant à la phase 2	358
<i>Figure 163</i> US4020 en cours de fouille	359
<i>Figure 164</i> Alignement de blocs de roches basaltiques éclatées (UA4043) en cours de fouille.	359
<i>Figure 165</i> Muret maçonné, probable solin composé de moellons de basalte et de corail taillé, (UA 4044), connecté à l'alignement UA 4043	359
<i>Figure 166</i> Détails des strates de gravillon (US4052)	360
<i>Figure 167</i> Aperçu de l'angle d'une structure composée de trous de poteaux et pierres de calage (US4050) et d'un reliquat de niveau de sol intérieur composé d'un jeté de mortier de chaux (US4051), interrompus par les murs 133 et 138	360
<i>Figure 168</i> Détail d'une croûte de chaux isolée, observée en US4046	360
<i>Figure 169</i> Sondage dans l'aile d'habitation, première occupation reconnue et rattachée à la phase 2	362
<i>Figure 170</i> Aperçu du premier niveau d'occupation conservé sous le remblai sableux US4020	363
<i>Figure 171</i> Détail de l'US4056 (bourrelet argileux) délimitant une structure en creux demi-circulaire se prolongeant au-delà des limites du sondage	363
<i>Figure 172</i> Aperçu des structures arasées d'un probable four domestique comportant une sole rubéfiée (US4057), délimitée par une cloison en torchis (US4058)	363
<i>Figure 173</i> Hypothèse de restitution d'une construction du XIV ^e siècle dont les structures ont été repérées sous l'aile d'habitation de la phase 3	364
<i>Figure 174</i> Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira)	379
<i>Figure 175</i> Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira)	380
<i>Figure 176</i> Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira)	381
<i>Figure 177</i> Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira)	382
<i>Figure 178</i> Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira)	383

<i>Figure 179 Céramique commune de la phase 1, type 1, (Antsiraka Boira)</i>	383
<i>Figure 180 Céramique commune de la phase 1, type 2, (Antsiraka Boira)</i>	384
<i>Figure 181 Céramique commune de la phase 1, type 2, (Antsiraka Boira)</i>	385
<i>Figure 182 Céramique commune de la phase 1, type 3, (Antsiraka Boira)</i>	386
<i>Figure 183 Céramique commune de la phase 1, type 4, (Antsiraka Boira)</i>	387
<i>Figure 184 Céramique commune de la phase 1, type 4, (Antsiraka Boira)</i>	388
<i>Figure 185 Céramique commune de la phase 1, type 5, (Antsiraka Boira)</i>	388
<i>Figure 186 Céramique commune de la phase 1, type 5, (Antsiraka Boira)</i>	389
<i>Figure 187 Céramique commune de la phase 1, type 5, (Antsiraka Boira)</i>	390
<i>Figure 188 Céramique commune de la phase 1, type 6, (Antsiraka Boira)</i>	391
<i>Figure 189 Céramique commune de la phase 1, type 7, (Antsiraka Boira)</i>	391
<i>Figure 190 Céramique commune de la phase 1, type 7, (Antsiraka Boira)</i>	392
<i>Figure 191 Céramique commune de la phase 1, type 7, (Antsiraka Boira)</i>	393
<i>Figure 192 Céramique commune de la phase 1, type 7, (Antsiraka Boira)</i>	394
<i>Figure 193 Céramique commune de la phase 1, type 8, (Antsiraka Boira)</i>	395
<i>Figure 194 Céramique commune de la phase 1, type 9, (Antsiraka Boira)</i>	396
<i>Figure 195 Céramique commune de la phase 1, types 3 et 5 (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	398
<i>Figure 196 Céramique commune de la phase 1, types 1 et 7 (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	399
<i>Figure 197 Céramique commune de la phase 1, types 2, 4 et 7 (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	400
<i>Figure 198 Céramique commune de la phase 1, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	401
<i>Figure 199 Céramique commune de la phase 1, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée)</i>	402
<i>Figure 200 Céramique commune de la phase 1a et b, (Agnala M'kiri, coupe de l'enclos villageois, 2008)</i>	403
<i>Figure 201 Céramique commune de la phase 1c et 2a, (Agnala M'kiri, coupe de l'enclos villageois, 2008)</i>	406
<i>Figure 202 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	407
<i>Figure 203 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	408
<i>Figure 204 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	409
<i>Figure 205 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	410
<i>Figure 206 Céramique commune de la phase 2a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	411
<i>Figure 207 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	416
<i>Figure 208 Céramique commune de la phase 2b, type 14, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	417
<i>Figure 209 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	418
<i>Figure 210 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, quartier des notables, sondage 1)</i>	419
<i>Figure 211 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, quartier des notables)</i>	420
<i>Figure 212 Céramique commune de la phase 2b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée)</i>	421
<i>Figure 213 Céramique commune de la phase 2c, type 15, (Agnala M'kiri, quartier des notables, sondage 1)</i>	422
<i>Figure 214 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	425
<i>Figure 215 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	426
<i>Figure 216 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	427
<i>Figure 217 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois)</i>	428
<i>Figure 218 Céramique commune de la phase 3a, (Agnala M'kiri, quartier des notables, sondage 1)</i>	429

<i>Figure 219 Céramique commune des phase 3a et 3b, (Agnala M'kiri , sondage de la mosquée)</i>	430
<i>Figure 220 Céramique commune de la phase 3a et 3b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).</i>	431
<i>Figure 221 Céramique commune de la phase 3a et 3b, (Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).</i>	432
<i>Figure 222 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M'kiri, quartier des notables).</i>	437
<i>Figure 223 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M'kiri, Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).</i>	438
<i>Figure 224 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M'kiri, Agnala M'kiri, sondage de la mosquée).</i>	439
<i>Figure 225 Céramique commune de la phase 3b, (Agnala M'kiri, quartier des notables).</i>	440
<i>Figure 226 Céramique commune de la phase 3b et 4, (Agnala M'kiri, quartier des notables).</i>	441
<i>Figure 227 Céramique commune de la phase 4, (Agnala M'kiri, quartier des notables).</i>	442
<i>Figure 228 Tesson appartenant à un récipient caréné d'origine malgache, RPT 2011, US1016-1</i>	445
<i>Figure 229 Productions céramiques régionales non comoriennes (swahili et malgaches)</i>	445
<i>Figure 230 Tesson islamiques provenant du site d'Antsiraka Boira</i>	450
<i>Figure 231 Tesson islamiques provenant du site d'Antsiraka Boira</i>	451
<i>Figure 232 Tesson islamiques provenant du site d'Agnala M'kiri</i>	452
<i>Figure 233 Céladon chinois provenant du site d'Agnala M'kiri, fouille de l'enclos villageois en 2011</i>	453
<i>Figure 234 Fragments de récipients en chloritoschiste provenant des fouilles à Antsiraka Boira</i>	459
<i>Figure 235 Fragments de récipients en chloritoschiste provenant des fouilles de l'enclos villageois du site d'Agnala M'kiri</i>	460
<i>Figure 236 Fragments de récipients en chloritoschiste (fouille de la mosquée d'Agnala M'kiri)</i>	460
<i>Figure 237 Mobilier en chloritoschiste provenant des fouilles du quartier des notables d'Agnala M'kiri</i>	461
<i>Figure 238 Exemples de perles en verre parmi les types les plus fréquents rencontrés sur le site d'Antsiraka Boira</i>	464
<i>Figure 239 nomenclature descriptive des perles en verre et en coquillage d'Antsiraka Boira</i>	465
<i>Figure 240 Perles tubulaires en coquillage, Antsiraka Boira, sépulture 14</i>	466
<i>Figure 241 Exemples des types de perles en coquillage, Antsiraka Boira, sépultures 08 et 14</i>	467
<i>Figure 242 Restitution du procédé de fabrication de perles tubulaires en coquillage sur un polissoir à perles découvert en prospection pédestre sur le site de Dembeni Ironi Bé</i>	468
<i>Figure 243 Perle en corail, Antsiraka Boira, sépulture 14</i>	469
<i>Figure 244 Typologie des perles en cornaline, Antsiraka Boira, sépultures 14 et 54</i>	469
<i>Figure 245 Aperçu général des perles en cornaline du collier de la sépulture 14</i>	470
<i>Figure 246 Perles en agate, Antsiraka Boira, sépulture 14</i>	471
<i>Figure 247 Perles en béryl, Antsiraka Boira, sépulture 14</i>	471
<i>Figure 248 Antsiraka Boira, sépulture 01, à gauche, restitution de la disposition des perles enroulées sur le thorax du squelette ; à droite perles du pagne</i>	475
<i>Figure 249 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 02</i>	476
<i>Figure 250 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 04</i>	477
<i>Figure 251 Antsiraka Boira, sépulture 05, collier de cou restitué et perles du pagne</i>	478
<i>Figure 252 Antsiraka Boira, sépulture 08, collier de cou et ceinture de perles en coquillage restitués</i>	479
<i>Figure 253 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 09</i>	480
<i>Figure 254 Antsiraka Boira, sépulture 10, à gauche, collier de cou restitué, à droite, perles du pagne</i>	481

Figure 255 Antsiraka Boira, colliers de cou de la sépulture 14 : hypothèses de restitution	484
Figure 256 Antsiraka Boira, sépulture 14, colliers de cou restitués	485
Figure 257 Antsiraka Boira, sépulture 14, perles du pagne	486
Figure 258 Antsiraka Boira, sépulture 15, à gauche, collier de cou restitué, à droite, perles du pagne	487
Figure 259 Antsiraka Boira, sépulture 18, collier de cou restitué et perles du pagne	488
Figure 260 Antsiraka Boira, perles de la sépulture 24	489
Figure 261 Antsiraka Boira, sépulture 30, perles du pagne	489
Figure 262 Antsiraka Boira, sépulture 34, collier de cou restitué et perles du pagne	490
Figure 263 Antsiraka Boira, sépulture 39, perles du pagne	491
Figure 264 Antsiraka Boira, sépulture 42, collier de cou restitué et perles du pagne	492
Figure 265 Antsiraka Boira, sépulture 43, perles du pagne	492
Figure 266 Antsiraka Boira, sépulture 44, perles d'un collier de cou (non restitué) et perles du pagne	493
Figure 267 Antsiraka Boira, sépulture 50, , perles du collier de cou et perles du pagne	494
Figure 268 Antsiraka Boira, sépulture 54, perles d'un collier de cou (non restitué)	495
Figure 269 Antsiraka Boira, sépulture 54, perles du pagne	496
Figure 270 Antsiraka Boira, sépulture 55, perles provenant d'un amas indéterminé associé au squelette	497
Figure 271 Antsiraka Boira, sépulture 56, perles du pagne	497
Figure 272 Antsiraka Boira, sépulture 66, perles d'un collier de cou (non restitué) et perles du pagne	498
Figure 273 Fusaiöles du site d'Antsiraka Boira	502
Figure 274 Fusaiöles du site d'Agnala M'kiri	503
Figure 275 Exemples de galets retrouvés dans les niveaux anthropiques, (Agnala M'kiri)	504
Figure 276 Outillage lithique : lames en basalte et phonolithe, Agnala M'kiri	506
Figure 277 Disques travaillés dans des vertèbres de poisson provenant du site d'Agnala M'kiri	507
Figure 278 Photographie d'une femme sakalava prise en 1901, [Woulkoff, 1976 : 43]	509
Figure 279 Conque marine traversière (genre <i>tutufa bubo</i> Linné, 1758), Acoua-Antsiraka Boira, dépôt funéraire, sépulture 10 [enfant], XII ^e siècle, fouilles octobre 2013	511
Figure 280 Conques marines traversières (genre <i>pleuroploca trapezium</i> Linné, 1758), Acoua-Agnala M'kiri, RPT2011 US1017, niveaux du XIV ^e siècle	511
Figure 281 Mobilier métallique (fer) découvert sur les sites d'Acoua	514
Figure 282 Galet comportant quatre stries parallèles, interprété comme polissoir, Agnala M'kiri, prospection pédestre (extrémité nord du site)	515
Figure 283 Preuves de métallurgie du fer sur le site d'Antsiraka Boira : exemples de scories de fer et exemples de fragments de torchis vitrifiés avec négatif de clayonnage	515
Figure 284 Éléments d'architectures (corail taillé et enduit mural incisé) provenant de la fouille de la porte de l'enclos villageois	518
Figure 285 Enduit mural présentant un angle (décombres de la porte de l'enclos villageois)	518
Figure 286 Enduit mural : fragments remarquables (angles) provenant du quartier des notables (Agnala M'kiri)	519
Figure 287 fragments de crâne de zébu adulte (à gauche) et divers fragments de crâne d'ovins ou caprins (à droite), Agnala M'kiri, (RPT2011 US1016)	524

<i>Figure 288</i> mâchoire de tanrec (<i>tenrecs ecaudatus</i>), Agnala M'kiri, (RPT2011 US1017)	524
<i>Figure 289</i> exemple de microfaune mâchoire de rongeur (genre <i>muridae</i>), (RPT2012 US1023)	524
<i>Figure 290</i> Coquilles d'escargot terrestre, <i>achatina fulica</i> . Dépotoir de l'enclos villageois, Agnala M'kiri	525
<i>Figure 291</i> Fragment de carapace de tortue, (AMK2011 US1018)	526
<i>Figure 292</i> Exemples de fragments de crânes de poissons représentatifs des espèces pêchées retrouvées dans le dépotoir, Agnala M'kiri, 2011-2012	527
<i>Figure 293</i> Coquillages consommés sur les sites d'Acoua	529
<i>Figure 294</i> Coquillages consommés sur les sites d'Acoua	530
<i>Figure 295</i> Coquillages consommés sur les sites d'Acoua	531
<i>Figure 296</i> Coquillages consommés sur les sites d'Acoua	532

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1</i> : Antsiraka Boira, tableau analytique des sépultures.	180
<i>Tableau analytique 2</i> : sériation de la céramique locale rencontrée sur les sites d'Acoua	443
<i>Tableau 3</i> récapitulatif du nombre de perles mises au jour sur le site d'Antsiraka Boira depuis 2012.	462
<i>Tableau 4</i> bilan analytique des phases d'occupation des sites d'Acoua.	543

INDEX

A

- abbasside (période), 101, 103, 457, 600
- Abdallah Ouali, 562
- Abdul Latwif, 112, 124, 562
- Abû 'Imrân Mûsâ Ibn Rabâh al-Awsî al-Sîrâfi, 62, 63
- Abu al-Fidûla, 60
- Abu Zaid al-Hasan, 132
- Abû Zayd, 59
- Aceh, 73, 557
- Aden, 70, 90, 93, 95, 105, 122, 124, 138, 450
- Adulis, 93, 96
- Afghanistan, 90
- Afonso de Albuquerque, 120
- agate, 236, 249, 473, 484, 497, 607
- âge de pierre, 65, 507
- âge du bronze, 48, 90, 92, 472
- âge du fer
- deuxième âge du fer, 12, 109
 - premier âge du fer, 42
- Ahmed, 113
- Akira Ware, 40
- Al Comor (îles), 22
- Al-Balâdhurî, 49
- Al-Birûni, 117
- Albuquerque, 553
- Al-Gahi, 63
- Al-Hasa (oasis), 136
- Ali, 23, 49, 72, 140, 459, 576, 587, 594
- Ali ben al-Hasan, 113
- Ali ben Mohamed. *Voir* Issa (sultan)
- Al-Idrîsî, 22, 68, 69, 70, 99, 100, 107, 114, 118, 132, 512, 515, 539
- Al-Mas'ûdî, 39, 45, 49, 98, 99, 100, 114, 122, 131, 133, 274
- aloès, 59
- Al-Wâsiti, 108
- Amboaimohely, 459
- Ambohinanjakana, 119
- Ambohitsara, 458
- Ambolisatra, 65
- ambre gris, 59, 62, 85, 97, 106, 107
- Ameresse, 373, 375
- Ampasimahavelona, 82
- Ampasindava (baie), 66, 119, 133, 378, 379, 406, 541, 554, 598
- Andavakoera (massif), 65, 82
- Andriantsouli, 25, 30, 152, 552, 561
- Androy, 45, 589
- Angavobe, 119
- Anjohibe (grottes), 65, 580
- Anjouan, 10, 12, 14, 22, 24, 25, 26, 33, 82, 83, 84, 85, 88, 99, 100, 111, 116, 124, 137, 139, 140, 273, 296, 330, 368, 369, 372, 379, 416, 417, 448, 459, 507, 522, 523, 539, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 569, 582, 589, 592, 593, 595
- Anosy, 72, 79, 446, 456, 458, 591, 596, 598
- Antalaotsy, 9, 22, 25, 27, 30, 31, 33, 34, 69, 73, 83, 111, 112, 119, 120, 124, 152, 446, 541, 552, 553, 554, 555, 556
- Antambahoaka, 71, 578
- Antandroy, 55
- Antankarana, 30, 578
- Antanosi, 71
- Antemoro, 56, 71, 73, 552, 555
- Antsiranana, 65
- Antsoheribory, 553, 554
- Apondra (pointe), 145, 155
- Arabie, 89, 91, 93, 94, 96, 106, 581, 584, 589, 592, 595
- archipel de Lamu, 33, 36, 39, 78, 93, 97, 101, 109, 112, 129, 133, 136, 270, 379, 459, 530
- archipel des Comores, 9, 10, 11, 13, 16, 18, 19, 22, 26, 32, 33, 41, 43, 45, 46, 57, 66, 68, 74, 76, 78, 81, 83, 85, 87, 100, 102, 115, 117, 118, 121, 123, 136, 139, 140, 274, 295, 373, 378, 380, 415, 416, 417, 450, 458, 459, 547, 548, 549, 557, 558, 565, 566, 569, 570, 578, 598
- archipel des Quirimbas, 33, 67, 74, 114
- argent, 59, 113, 118, 510, 557
- Askya Muhammad du Songhay, 128
- Assyriens, 90
- Azania, 42, 93, 94

B

Bab el-Mandeb, 90
Badakhshan, 90
Bagamoyo (Mayotte), 11, 14, 80, 81, 94, 129, 134, 135,
139, 161, 270, 550
Bagdad, 97
Bahreïn, 91, 105, 136, 271, 551
Bajo, 56
Baltazar Lobo da Sousa, 22
Baly (baie), 84
Bambandyanalo, 115, 271
Bandré, 161
Bandrélé, 18, 373
Bangka (île), 51
Banjarasin, 53, 55, 57, 72
bantou, 11, 12, 26, 27, 28, 33, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 45,
46, 50, 52, 53, 57, 64, 65, 66, 67, 74, 75, 83, 85, 102,
112, 114, 136
Barâwa, 36, 93, 99, 132, 136
Barito-Sud-Est, 51, 52, 53, 56
Barros, 36, 110, 111, 136
Basra, 59, 97, 108, 112
Batujaya, 80, 586
Bazaruto, 69, 114, 115
Belitung, 58, 101
Bénara (mont), 18
Bérénikè, 93
béryl, 236, 473, 484, 607
Bétail
ovins et caprins, 21, 523, 524
zébu (*bos indicus*), 21, 91, 173, 284, 306, 307, 322,
522, 523, 524, 526
Betsiboka (baie), 552
Betsiboka (fleuve), 119, 552
Betsimisaraka, 22, 25, 30
Boeny (baie, Madagascar), 541, 552, 553, 554, 598
Boina (royaume sakalava du), 25, 30, 416
Boinaly Abdallah, 562
bois de palétuvier, 97
Bouyouni, 160
Bruto Chambanga, 72
bugi, 52
Buqi (Malgaches), 101

Buyides, 113
Buzurg Ibn Sahriyâr al-Râmihurmuzî, 62
Bwana-Ko'mbo (sultan), 25

C

Cambay, 91, 106
Cameroun, 48
caphre, 59
Canton, 49, 58, 59, 97
cap Delgado, 94, 98, 115, 548
cap des Épices, 91
cap Prasum, 94
Cavani, 18
céladon, 446
céramique sassano-islamique, 103, 600
Céramique Wenje, 40
Chagos, 70, 85
Chakwa, 88
Changsha Ware, 59
cheik Anli, 156
cheikh Adinani, 140
cheikh Anli, 150, 155
cheikh Maanrouf, 150
Chibuene, 69, 78, 96, 101, 110, 115, 129, 134, 474,
476, 571, 594
Chiconi, 27, 31
Chine, 12, 49, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 72, 89, 91, 97, 98,
99, 100, 106, 138, 455, 589
Chirongui Halé, 161
Chivampe, 562
Choa, 25
Chwaka, 109, 137
confrérie soufi, 140
conque, 75, 182, 213, 273, 512, 548, 601
Constantin, 95
cornaline, 91, 107, 121, 472
Cornelius, 552
Cosmes Indicopleustes, 96
Crète, 98
cristal de roche, 118, 123
cristal de roche, 84, 106, 107, 113, 117, 118, 123, 136,
273, 458, 515, 557
cuivre, 59, 91, 107, 113, 115, 116, 475

D

Daamo, 95
Dahalo, 39
dar al-harb, 126
David, 90, 598
Davis, 23
Dayak, 56
Daybul, 106
Dembeni, 11, 13, 14, 15, 40, 44, 45, 67, 69, 73, 74, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 83, 84, 85, 86, 87, 95, 99, 101, 102, 103, 104, 110, 115, 117, 118, 120, 171, 173, 273, 448, 468, 501, 515, 558
Dembeni Halé, 161, 372
Dembeni Ironi Bé, 161, *Voir* Dembeni
Dembeni Ware, 75, 78, 79, 80, 373
Dian Tsiamban, 72
Diego Lopes de Sequeira, 70
Dilmun, 48, 91
Dinaro, 30
Dioscorus, 94
Diva Mame, 30
Djimawe, 161
Djougbe Adia, 562
Domoni, 14, 88, 125, 137, 140, 523, 563
Dusun, 56, 59, 80
Dzani Dzaha, 18
Dzaoudzi, 23, 25, 309, 373, 375, 522, 534, 543, 550, 583
Dziani Bolé, 143

E

Early Ironworking Ware, 42
Eastern Highlands (Kenya), 40
ébène, 49, 58, 59
écaille de tortue, 44, 59, 85, 94, 97, 107
Égypte fatimide, 112, 130, 138
Égypte ptolémaïque, 93
Égyptiens, 90
El-Madoua, 24
émirat bouyide, 137, 138
Emozaydi, 136
encens, 90, 91, 105, 135, 270

esclaves, 14, 22, 54, 63, 64, 65, 97, 98, 107, 111, 120, 122, 124, 131, 151, 503, 510, 542, 543, 550, 553, 557, 582
étain, 59
Éthiopie, 90
Eudoxe de Cysique, 92

F

fani, 15, 23, 140, 150, 152, 557, 560, 561, 562, 563, 564
Fani Otman dit Kalichi-Tupu, 563
Fanongoavana, 71, 119, 416
fatimide, 84, 105, 137
Fatimides (dynastie), 105
Fayoum, 96
fer, 12, 28, 39, 41, 42, 43, 44, 45, 64, 68, 69, 81, 84, 91, 94, 96, 107, 115, 118, 129, 170, 186, 268, 271, 276, 359, 507, 514, 515, 516, 517, 537, 548, 582, 608
Fiekena (culture), 67
Fiekena (phase), 80, 119
Flacourt, 64, 71, 72, 84, 117, 118, 557, 579, 598
Fomboni, 159
Fort Dauphin, 70
Fukuchani, 43, 96
fusaïole, 182, 183, 184, 186, 202, 234, 248, 253, 263, 266, 269, 273, 501, 502, 548

G

Gede / Gedi, 36, 37, 78, 87, 109, 110, 270
Genizah du Caire, 106
golfe Persique, 44, 49, 58, 59, 91, 92, 95, 96, 97, 101, 105, 106, 107, 112, 113, 133, 134, 136, 137, 138, 449, 450, 455
Grande Terre (Mayotte), 11, 21, 23, 27, 139, 143, 144, 145, 146, 157, 158, 160, 161, 270, 380, 550, 551, 558, 588
Great Zimbabwe, 37, 113, 116, 119, 127, 457
Guangdong, 59, 101, 373
Guangzhou, 59
Gujarat, 73, 106, 107, 123, 472

H

Hachiroungou (mont), 145
Hadramaout, 78, 105, 106, 138, 449
Hadsalé, 159
Haïssa (sultan). *Voir* Issa (sultan)
Hajangoua, 161, 585
Hamjago, 27, 145, 160
Hanyoundrou, 40, 158, 159, 160, 161, 171, 295, 300, 303, 329, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 377, 379, 399, 407, 536, 545, 550
Harangazavaka,, 69
Harappa, 48, 92
Hautes Terres malgaches, 55, 57, 71, 80, 119, 416, 564, 586
Hedjaz, 122, 139
Heis, 95
Hérodote, 90
Hippalus, 92
Hiram, 90
Hollandais, 23
Husuni Modelled Ware, 416, 540
Husuni Ndogo, 119, 123

I

ibadisme ou kharijisme, 105, 121, 130, 135, 136, 137, 138
Ibn al-Fâqîh, 60, 100
Ibn al-Mudjawir, 124, 137
Ibn Battûta, 35, 116, 122, 123, 126, 136, 138, 503
Ibn Fatima, 133
Ibn Hawqal, 63
Ibn Khordâdzbeh, 49, 58, 97
Ibn Lakis, 62, 63, 99
Ibn Mâjid, 124
Ibn Rosteh, 61
Ibn Sa'îd, 124, 133, 417, 502
Ibonia, 71, 72
Iharana, 69, 73, 82, 120, 133, 272
Imahory ou Mahory, 23
Inde, 47, 48, 59, 60, 61, 62, 65, 68, 69, 70, 80, 85, 89, 91, 92, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 105, 106, 107, 114, 115, 124, 131, 134, 470, 473, 475, 476, 540, 577, 593

Indus, 48, 90, 92
Ingombe Ilede, 116, 272, 464, 578
Inya Fwambaya, 124
Irodo, 10, 69, 79, 80, 83, 101, 368, 369, 379, 399, 406, 458, 571
Islam, 11, 13, 14, 25, 26, 33, 34, 39, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 114, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 151, 152, 155, 269, 271, 272, 530, 539, 549, 550, 552, 554, 555, 556, 557, 558, 560, 565, 566, 582, 583, 584, 588, 590, 592, 595, 596
Islam shiite, 72, 136
Islam sunnite chaféite, 26, 138, 139, 140, 549, 565
Issa (sultan), 23
Itsandra, 124
ivoire, 59, 62, 94, 96, 97, 106, 107, 113, 114, 115

J

Jambani, 48
Japon, 61
Java, 48, 51, 58, 63, 70, 73, 80, 92, 586, 592
Jâvaga, 68, 69, 70, 118
Javanais, 53, 56, 69, 71
jihad, 126
Jingdezhen, 456
Jiva, 160
Juani, 43, 472
Justinien, 96

K

Kahirimtrou (Pointe), 145, 155, 157, 162
Kalah, 61, 100
Kalimantan, 26, 51, 54, 56, 57, 72, 576
Kangani, 139, 161, 373, 380, 578, 585
Kangani-Miangani, 139, 270, 373, 374, 380, 550, 551, 578
Kani-Keli, 31
Kankana, 63
Karoni, 18, 373, 375
Karthala, 18, 100, 569, 570, 571, 572, 574, 577, 578, 579, 581, 584, 585, 586, 587, 588, 590, 591, 593, 595, 598
Katsepy, 34, 553

Kaweni, 18
 Kaweni (phase), 369, 372
 Kelah, 50, 59
 Kenya, 36, 40, 42, 45, 69, 78, 101, 117, 130, 136, 530,
 549, 568, 575, 582, 586
 Khami, 475
 Khao Sam Kaeo, 48, 92
 Kilifi, 137
 Kilwa Kisiwani, 10, 15, 17, 22, 24, 35, 36, 37, 40, 78,
 85, 87, 101, 106, 107, 109, 110, 111, 113, 115, 116,
 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 135, 137,
 138, 140, 330, 379, 407, 416, 417, 425, 450, 451,
 459, 469, 472, 501, 511, 519, 540, 575, 589, 590,
 595, 598, 599
 Kilwa Kitchen Ware, 40
 kimwani, 53, 67, 75
 Kingany, 119, 446
 Kioni, 137
 Kivinja, 42, 43, 96
 Kizimkazi, 112, 137
kofia, 127
 Kon Tiki, 65
 Koni, 561
 Koungou, 40, 161, 370, 373, 374, 379, 534, 578, 579
 Kra (isthme de), 59
 Kumur (îles), 22
 Kûmura (île), 22
 Kuumbi (grotte), 43, 48, 594
 Kwale, 40, 42, 114
 Kwalé (site de Mayotte), 375
 Kwale Ware, 42

L

La Grille (massif), 18
 La Mecque, 72, 73, 270
 Lahovohitra, 119
 Lakaton'i Anja, 66, 79, 583
 Lakaton'i Anja (grotte), 82
 Lamboharana, 65
 Lamu, 33, 109, 111, 113, 134
 Langany, 119, 120, 553, 554, 582
 Lanjuya, 98
 lapis-lazuli, 59, 90, 91

Layrana, 133
 Limbo, 42, 91, 573
 Limiin (pays des), 122
 Limpopo, 45, 115
 Longoni, 40, 44, 160
 Longquan, 455
 Luis Mariano, 46, 72

M

M'Bouzi (îlot), 18, 371, 375
 Ma Huan, 70
 Ma'anyan, 51, 55, 56
 Machaga (grottes), 48
 Madagascar, 9, 10, 11, 15, 22, 25, 26, 30, 33, 34, 40, 44,
 45, 46, 48, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 61, 64, 65,
 66, 67, 69, 70, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 83,
 85, 87, 89, 94, 95, 100, 101, 102, 106, 110, 111,
 113, 115, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 127,
 133, 135, 139, 150, 151, 154, 170, 270, 271, 272,
 277, 295, 307, 369, 373, 374, 375, 378, 379, 406,
 416, 417, 446, 448, 457, 458, 460, 464, 473, 475,
 501, 502, 511, 512, 515, 522, 525, 537, 538, 540,
 541, 546, 548, 550, 552, 554, 555, 556, 557, 558,
 560, 564, 566, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574,
 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584,
 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 595,
 596, 597, 598
 Madhali (dynastie), 139
 Madjabalini (mont), 145, 146
 Maevaranou, 145, 146
 Mafia (île), 33, 41, 42, 43, 45, 52, 82, 113, 125, 476,
 576
 Magnence, 96
 Mahabou (pointe), 25
 Mahajamba, 119, 120, 552, 553, 554
 Mahajanga, 25, 30, 95, 119, 375, 541, 580, 595
 maharadja, 59
 Mahilaka, 15, 66, 67, 69, 79, 80, 82, 102, 110, 111,
 119, 133, 135, 272, 369, 378, 379, 406, 407, 446,
 456, 458, 472, 475, 501, 537, 541, 554, 591
 Majapahit, 50, 73
 Majicavo, 161, 368, 370, 372, 374, 379, 380, 534
 makassar, 52

Makhwa, 26, 62, 122, 272
 Makran, 92
 Malacca (détroit), 49, 58
 Malais, 50, 53, 57, 58
 Malao, 91
 Maldives, 61, 65, 70, 85, 107, 122, 586
 Male, 40, 44
 Mali, 127
 Malindi, 109, 111, 132, 133
 Maliovola, 79
 Mameluk, 450
 Mamoko, 406
 Mananara (rivière), 67, 458, 598
 Mananjary, 71, 458
 Manda, 15, 36, 38, 39, 40, 78, 87, 101, 109, 110, 111,
 128, 137, 379, 416, 448, 459, 510, 511, 575, 582
 Manganese Purple Ware, 450
 Mansa Musa, 128
 Mapungubwe, 116, 127, 171, 271, 464, 474, 475, 476
 marchands juifs, 90, 106
 Marco Polo, 22, 70, 569, 592
 Marin de Tyre, 94
 Masiwa (îles Comores), 22
 Masselage (Nouveau), 553
 Masselage (Vieux), 553
 Matitanana, 64, 458, 581
 Matola (phase), 42, 114
Matola Ware, 42, 66
 Maweni, 160
 Mawutu, 23
 Mazamoni, 160
 Mbachile, 40, 81, 468
mbengo, 150
 Mbouéni, 27
 Mbwanatsa, 161, 543
 Méditerranée, 96, 98, 105, 574, 592
 Menarandra (Rivière), 45
 Menarandra (rivière), 66
 Menouthias, 93, 94
 mer Rouge, 44, 84, 90, 92, 93, 95, 96, 105, 136, 137,
 138, 450
 mer Ténébreuse, 61
 Merina, 11, 55, 56, 71
 Merka, 36, 93, 133
 Mésopotamie, 48, 90, 92, 95
 mihrab, 23, 136, 137, 139, 141
 Mijikenda, 39
 Mikea, 11, 55, 56, 65
minbar, 139
 Ming (dynastie), 456
 Mitseni, 160, 161, 543
 Mjikura, 157, 159, 436, 542
 Mliha, 31, 146, 158
 Mogadiscio, 22, 36, 70, 122, 133, 136, 138, 503
 Mohamed ben Omar (sultan), 23, 24
 Mohéli, 12, 22, 25, 26, 40, 84, 101, 116, 117, 369, 371,
 379, 380, 416, 519, 542, 563, 574
 Mohoro, 44
 Mohory, 23
 Mokala (phase), 79
 Mombasa, 24, 33, 35, 68, 111, 122, 124, 125, 133, 138
 monnaies fatimides, 138
 Monochrome islamique, 451
 Moroni, 22, 139, 459, 468, 564, 569, 574
 Moya (Petite Terre, Mayotte), 18
 Mozambique, 18, 25, 26, 33, 43, 44, 45, 46, 62, 63, 65,
 67, 69, 70, 75, 99, 101, 110, 114, 116, 122, 271,
 272, 274, 474, 539, 541, 548, 571, 572, 574, 577,
 578, 581, 585, 586, 587, 588, 590, 591, 593, 594
 Mro Dewa, 101, 117
 Mro fady, 145, 303
 Mro Muhu, 40, 101, 161, 370
 Mronabeja, 27, 31, 161, 163
 Mtambwe Mkuu, 78, 99, 106, 109, 113, 135, 138, 270,
 459, 551
 Mtsamboro, 18, 23, 24, 112, 143, 148, 152, 153, 154,
 157, 159, 160, 161, 372, 436, 542, 560, 564, 585
 Mtsanga Guini, 159, 372, 375, 519, 543, 544
 Mtsangadoua, 153, 154, 299, 301, 302, 314, 330, 334,
 399
 Mtsangamouji, 31, 148, 157, 158, 159, 372
 Mtwapa, 130
 Murrapania, 114, 271
 Murut, 56
 Mwali Mjini, 40, 380, 519, 542
 Mwalimou Boro, 159
 Mwana Madhi (sultan de Mayotte), 371
 Myos Hormos, 93

Mzouazia, 145

N

Nagapattinum, 475

Nampula (phase), 114

Narosura Ware, 40

Nasr-i Khusrau, 117

Necho II, 90

Neck Punctuated (Swahili Ware), 379

Ngazidja (Grande Comore), 12, 18, 22, 26, 40, 64, 82, 94, 100, 122, 139, 140, 150, 155, 369, 417, 468, 550, 560, 562, 564, 572, 575, 580, 581, 587, 595, 596

Niger, 127

Nil (vallée du), 90, 95

Niumakele, 563

noire et jaune yéménite, 295, 415, 450

Nosy Be, 30, 163, 593

Nosy Lava, 406, 407

Nosy Mangabe, 102

Nosy Manja, 119, 120, 553

Ntsaweni, 140

Nubie, 91, 126

Nyamawi, 82

O

obsidienne, 90

oiseau Rokh, 49, 569

Omân, 59, 68, 73, 91, 97, 99, 105, 111, 130, 133

Omar (sultan), 24

Omar Aboubacar (cadi de Pamandzi), 9, 23, 24, 25, 30, 111, 560, 561, 563

Ophir, 90

Opone, 49, 93

or, 49, 58, 60, 90, 107, 113, 114, 115, 118, 122, 123, 557

Ormuz, 105, 455

Ouangani, 27, 34, 553

Ouzbékistan, 476

P

Pakistan, 91

Palembang, 50, 59, 63, 80

Pamandzi, 10, 27

Pare (mont), 42, 48, 92

Passamainty, 27, 553

Passot, 25

Pate, 10, 24, 35, 39, 78, 101, 109, 111, 136, 270, 568, 597

Pemba, 22, 33, 41, 45, 62, 78, 82, 87, 88, 92, 94, 99, 101, 106, 109, 110, 111, 113, 130, 135, 137, 270, 371, 459, 551, 579, 584, 594, 596

Périphe de la Mer Erythrée, 39, 42, 44, 47, 49, 91, 93, 94

perles, 17, 43, 48, 63, 85, 92, 94, 96, 98, 102, 107, 114, 115, 117, 121, 169, 171, 175, 182, 183, 184, 186, 192, 193, 198, 202, 205, 207, 209, 210, 213, 214, 217, 220, 223, 236, 240, 244, 246, 248, 252, 257, 260, 262, 266, 269, 272, 273, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 502, 510, 511, 515, 537, 540, 548, 592, 601, 607, 608, 609

Perse buyide, 138

Peter Mundy, 510

Petite Terre (Mayotte), 18, 21, 139, 161

Phani Agnitez, 562

Phani Aly, 562

Phani Gouaro, 562

Phani Zorossa, 562

Phebol, 98

Phéniciens, 90

Philippines, 48, 54, 92

pierre ollaire, 170, 328, 373, 374, 380, 448, 456, 457, 540

Pike John, 507, 542, 593

Piri Reis, 22, 23, 24, 124, 140

plateau du Zimbabwe, 113, 114, 123

Pline l'Ancien, 44

Pokomo, 39

Pororani, 34

Portugais, 22, 62, 111, 120, 125, 475, 553, 554, 563

pouvoir califal sunnite, 136

proto-malgache, 11, 12, 13, 50, 64, 66, 67, 73, 74, 80, 83, 85, 86, 546, 547, 548, 555

Ptolémée, 44, 93, 94
Pujini, 130
Punta Dundo, 69
Pyralaoi (îles), 93, 94
Pyrard de Laval, 70

Q

Qal'at al-Bahrain, 91
Qanbalû, 62, 63, 85, 98, 99, 100, 102, 114, 131, 133,
569
Qarmates, 110, 136
Qays, 105, 106
Qomr (île), 100, 101, 124, 133, 502
Quanzhou, 455
quartz, 84
Quseir al-Qadim, 450

R

Ra's Hâfûn, 44, 49, 93, 95, 96
Ra's Mkumbuu, 99, 109, 135
Radama, 25, 30, 553
Ramanetaka, 25
Raminia, 71, 72
Rasikajy, 120, 272, 459, 555
Rassûlides (dynastie), 138
razzias malgaches, 83, 152, 306, 566
Rhapta, 49, 53, 94
Rhapton (rivière), 94
Rift Valley, 40
Robert Drury, 510
Rufiji (fleuve), 43, 94, 96, 574
Ruvu/Pangani (fleuve), 102
Ruvu/Pangani (fleuve), 78, 102, 469
Ruy Pereira, 70

S

Sa'id Ahmed Zaki (prince), 10, 562, 563
Sa'id Ali (sultan), 562
Sa'id Ina (prince), 562
sabaki, 12, 33, 34, 38, 53, 64, 66, 75, 85
Sâhân Ibn Hummuwiyah, 63
Saint Laurent (île), 22

Sainte Marie (île), 117, 163
Sakalava, 22, 25, 30, 127, 152, 510, 553, 567, 578, 580
Sakouli, 373, 375, 578
Salim (prince d'Anjouan), 25
Samara, 97
Sambirano (rivière), 30
Sandrakatsy, 67, 79, 84, 458
Sanjé Ya Kati, 109, 121, 135, 137
santal, 48, 59, 90, 92, 98
Sassanides, 49
Sayabidja, 49
sgraffiato (vaisselle islamique), 104, 105, 170, 300,
369, 374, 399, 449, 537, 600
Shanga, 15, 38, 39, 40, 41, 78, 84, 87, 101, 107, 109,
110, 111, 112, 113, 129, 133, 134, 137, 330, 449,
472, 501, 503
Sharif, 122, 138
Sharma, 78, 105, 106, 449, 592, 593
Shaykh Abu Imran Musa al-Hasan ben Muhammad,
112
Shiites ismaéliens, 137
shirâzi, 10, 13, 24, 35, 38, 106, 111, 112, 113, 124,
135, 138, 140, 150, 554, 560, 561, 562, 563, 564,
565
Shungwaya, 112, 568, 587
Sima, 10, 11, 14, 24, 81, 83, 85, 88, 99, 125, 135, 139,
140, 273, 330, 368, 372, 379, 416, 448, 459, 522,
523, 561, 562, 565, 582
Sind, 106, 113, 449
Sîrâf, 49, 97, 99, 105, 107, 130, 134, 136, 137
Sofâla, 63, 68, 69, 85, 98, 99, 106, 114, 116, 122, 123,
125, 133
Sohâr, 49, 97, 136
soie, 23, 50, 58, 59, 97, 118, 557, 564
Somalie, 22, 33, 93, 95, 98, 99, 132
Somanath, 106
Song (dynastie), 455
Songoro Mnara, 109, 437, 451, 542
sorabe, 23, 69, 71, 73, 556, 557
Soudan nilotique, 126
Soudan occidental, 126
Soulou, 23, 143, 159, 372, 375, 436, 543, 544
Splashed Ware (céramique islamique), 101
Sri Lanka, 54, 59, 455

Sriwijaya, 49, 50, 51, 54, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 67, 70, 586
Sulawezi, 80
Sulayman, 58, 97, 100
sultanat, 13, 14, 15, 23, 24, 25, 30, 105, 116, 120, 125, 140, 150, 159, 416, 448, 558, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 596
Sumatra, 50, 51, 53, 58, 69, 70, 72, 73, 556, 557
Sumériens, 90

T

Taita (mont), 42
Tana Tradition, 40, 45, 78, 109, 579, 584
Tana Ware, 40, 41, 42, 67, 75, 78, 102, 105, 115, 379, 446, 586
Tañala, 52
Tanzanie, 36, 40, 42, 82, 88, 101, 111, 114, 121, 549, 590
Thaïlande, 48, 50, 92, 472
Theophilus, 94
Tiz, 105
Tome Pires, 70
Tranovato, 446
Triangular Incised Ware, 40, 42, 44, 45, 66, 67, 78, 373, 379
Tristan da Cunha, 124, 552
Tsararano, 27
Tsavo, 84
Tsingoni, 10, 13, 15, 16, 23, 24, 25, 140, 154, 159, 160, 161, 448, 543, 560, 562, 565
Tsoha, 159
Tsoundzou, 160, 369, 370, 373, 375
Tumbatu, 112, 137
Tumbe, 78, 82, 87, 101, 110, 579, 584

U

Ukunju (grotte), 43, 82
Unguja Ukuu, 43, 78, 82, 100, 101, 110, 135, 448, 457, 576, 583
Ungunja Ukuu, 96
Ungwana, 69
Ur, 90
Usambara (mont), 42, 48, 92

ustaarabu, 13, 34, 35, 560

V

Vahibé, 27
vaisselle, 58, 59, 78, 79, 98, 101, 106, 107, 117, 123, 134, 170, 272, 369, 373, 446, 448, 449, 450, 455, 458, 459, 537, 540, 543
Vato Madiniki, 148, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 175, 267, 528, 536
Vazimba, 65, 552
Vezo, 11, 55, 56
Vilanculos, 115, 134
Vohémar, 10, 15, 69, 73, 117, 119, 123, 270, 272, 273, 456, 458, 459, 460, 464, 472, 473, 475, 548, 554, 557, 580, 592, 599
Vohimasina, 119
Vohitsara, 69, 587

W

Wâq-wâq, 49, 58, 60, 62, 63, 98, 99, 114
Wâq-wâq oriental, 98

Y

Ya'qûbû, 60
Yâkût, 99, 122, 136
Yuan (dynastie), 455

Z

Zafi-Kazimambu, 64
Zafiraminia, 71, 73, 74, 120, 140, 556, 557, 558
Zambèze, 37, 45
Zambie, 116
Zanj, 36, 60, 61, 62, 63, 84, 97, 98, 100, 101, 106, 117, 122, 124, 126, 131, 132, 133, 136
Zanzibar, 22, 33, 35, 36, 38, 41, 43, 45, 47, 48, 63, 78, 82, 91, 96, 98, 100, 101, 106, 110, 111, 112, 113, 135, 136, 137, 457, 476, 530, 562, 574, 576, 583, 586, 594, 596
Zaydites, 136
Zhao Rugua, 106
ziara, 155

Martial PAULY

Acoua, archéologie d'une communauté villageoise de Mayotte (archipel des Comores) : peuplement, islamisation et commerce océanique dans le sud-ouest de l'océan Indien (XII^e-XVI^e siècles)

Résumé

Au travers d'une monographie des sites archéologiques d'Acoua, village de parler kibushi kimaore situé au nord-ouest de Grande Terre, cette recherche propose d'étudier la période des XII^e-XVI^e siècles à Mayotte. Cette période est caractérisée par d'importants changements culturels, religieux et politiques conduisant à l'instauration progressive d'une société stratifiée et islamisée. Il sera notamment question, au travers des thématiques explorées par notre étude archéologique (pratiques funéraires, évolutions de la culture matérielle, intégration dans les réseaux marchands de l'océan Indien), de déterminer les filiations et processus culturels qui ont contribué à façonner la société ancienne de Mayotte, île dont le peuplement complexe, caractéristique des cultures dites « de franges », selon l'expression popularisée dans cette partie du monde par Paul Ottino, est située à la rencontre de grandes aires culturelles : monde africain bantou, monde malgache et monde arabo-persan, hissant cette île de l'archipel comorien au rang de véritable interface culturelle, commerciale et migratoire entre l'Afrique et Madagascar, « plaque tournante et microcosme de l'océan Indien » pour reprendre l'expression de Claude Allibert.

Mots-clés : Océan Indien, archipel des Comores, Mayotte, Acoua, monde swahili, monde malgache, archéologie, commerce, islamisation, pratiques funéraires, habitat élitare, culture matérielle des XII^e-XVI^e siècles

Abstract

Through this monograph of Acoua's archaeological sites - a Kibushi kimaore speaking village - located in the northwest of Grande Terre - this research proposes to study the XIIth-XVIth centuries period, in Mayotte. This period is characterized by important cultural, religious and political changes leading to the gradual establishment of a stratified and Islamized society. It will be question here, through the themes explored by our archaeological study (funerary practices, evolutions of material culture, integration in the Indian Ocean trading networks), to determine the cultural affiliations and processes that have contributed to shaping Mayotte's ancient society, an island whose complex settlement, characteristic of cultures known as "fringes" - according to the expression popularized in this part of the world by Ottino - is located at the meeting of meany great cultural areas: African Bantou world, Malagasy world and Arab-Persian world, hoisting this island of the Comorian archipelago to the rank of true cultural, commercial and migratory interface between Africa and Madagascar : a "hub and microcosm of the Indian Ocean", to use the expression of Claude Allibert.

Key Word : Indian Ocean, Comoro archipelago, Mayotte, Acoua, Swahili world, Malagasy world, archeology, trade, islamization, funerary practices, elite dwelling, material culture of the 12th-16th centuries